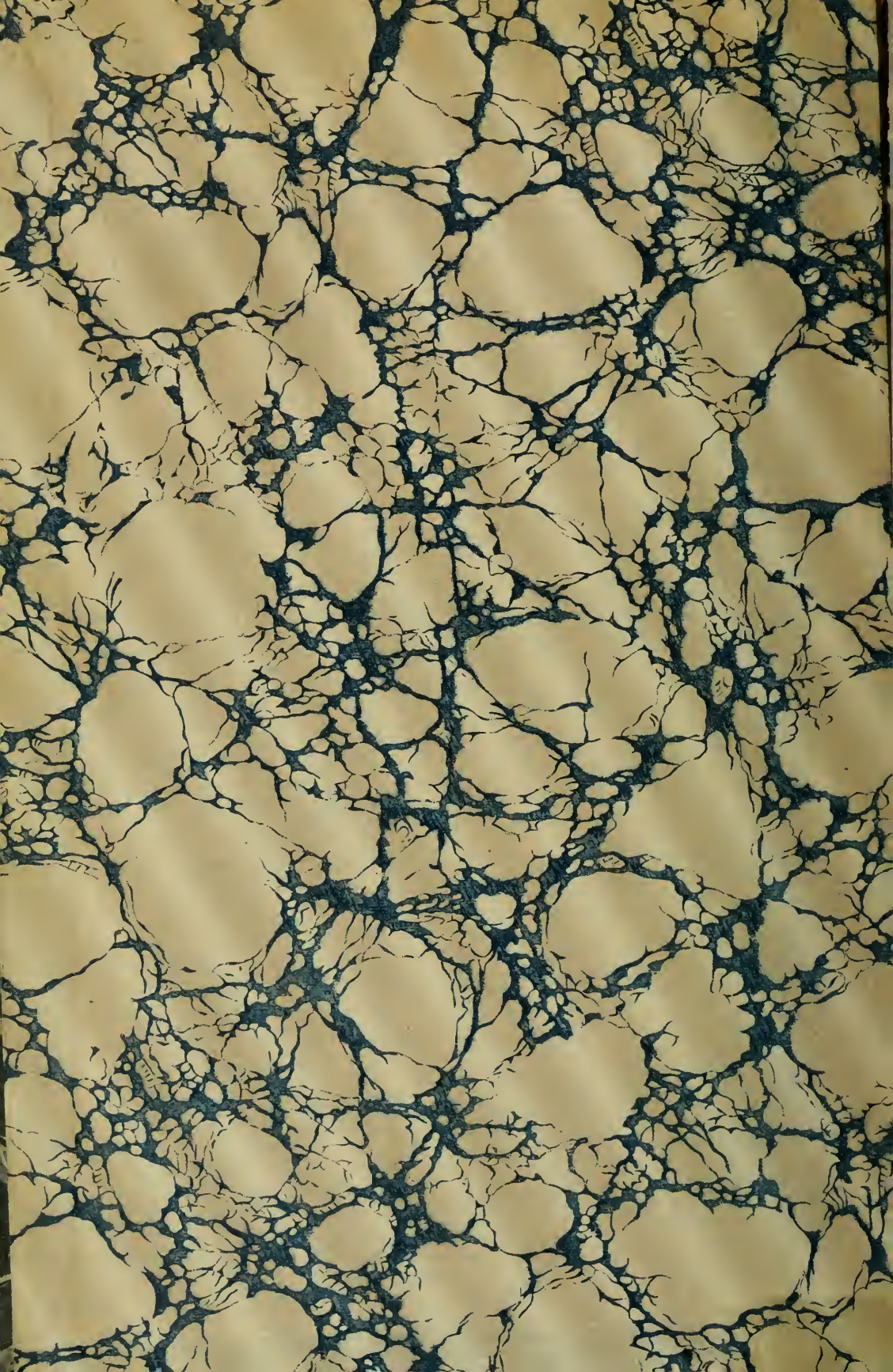

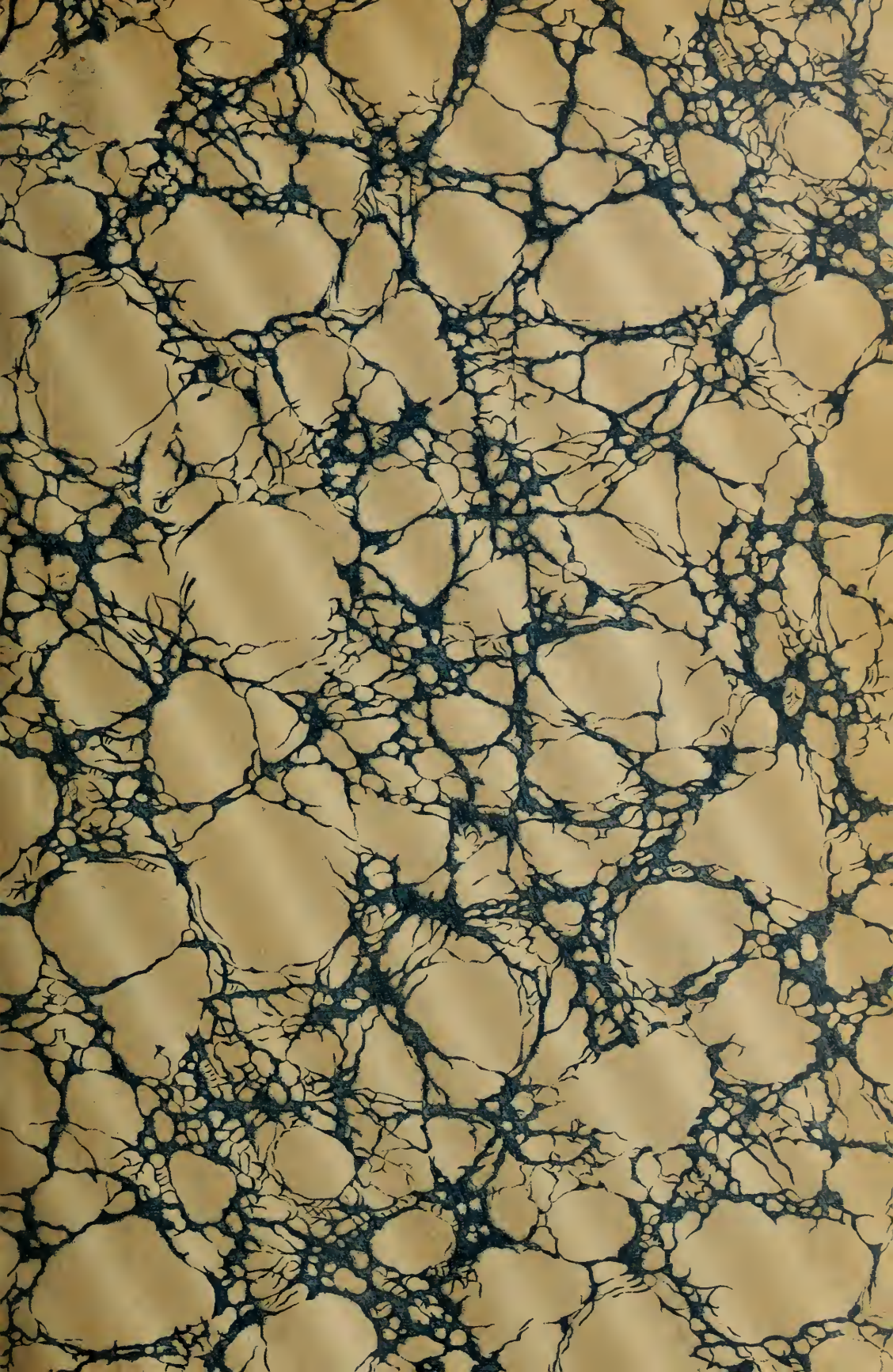

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling07soci

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

La
S

MÉMOIRES

(DE LA)

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

t. 7 (1892-1893)

TOME SEPTIÈME

19165
30.9.24

PARIS
ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67
1892

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 20 JANVIER 1892

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, membre donateur.

MM. Baudouin de Courtenay.
Berger (Philippe).
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal (Michel).
Le *British Museum*.
MM. Cousin.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet (Louis).
Hériot (l'abbé).
Jackson.
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de).
Laray.
MM. Leger.
Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris (Gaston).
Parmentier (le général).
Peñafiel.
Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Schlumberger.
Sébillot.
Storm.
Sudre.
Tegner.
Vogüé (le marquis de).
Wharton.
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

Abeille (L'abbé Lucien), Iglesia San Nicolas de Bari, calle Artes, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Aniart (Jules), professeur de rhétorique au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des

inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 38, rue du Général Foy, Paris. — Élu membre de la Société le 4 février 1882 ; vice-président en 1892.

Badareŭ (Le Prof. Alexandre), ancien élève de l'École des hautes études, 36, strada Pecurarï, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

10 Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Charlemagne, 20, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, Agha 49, rue Michelet, Alger-Mustapha (Algerie). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Université, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie).— Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

20. Baunack (Docteur Jean), 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; vice-président en 1890 et 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Baissac (Maurice), professeur au collège, Port-Louis (île Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie de Rome. Palais Farnèse, à Rome. — Admise comme membre de la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

30. Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

Bijvanck (W. G. C.), docteur ès lettres, 37ª Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 8, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 3, impasse Camus (72, rue des Plantes), Paris. — Admis dans la Société en 1868; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris.— Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris.—Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 86, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier en 1892.

40. Bréal (Auguste), élève de l'École spéciale des langues orientales et de l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

Brieussel, professeur au lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 28 février 1886.

British Museum. — Admis comme membre de la Société le 22 novembre

1890 ; membre perpétuel. Adresser à M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, Paris.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Caloiano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 24, rue de la Chaise, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire ; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874, 1883 et 1884 ; président en 1885.

50. Chenevière (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Montuel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmovská ulice, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890.

Cuny (Albert), 60, rue du Port, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873 ; vice-président en 1884, 1885 et 1886 ; président en 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

60. Delondre (Gustave), 22, place des Palmiers, Hyères (Var). — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe et directeur adjoint pour les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de

la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868 ; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 36, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise.) — Admis dans la Société en 1868.

Diano (Jean *N.*), licencié ès lettres, élève de l'École des hautes études, 18, rue de la Sorbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Dieulafoy (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Dottin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 20, boulevart Carnot, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

70. Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Dutilleul (Jean-Baptiste), 18, rue Servandoni, Paris. — Élu membre de la Société le 26 janvier 1889.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 11, rue de Sontay, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duvau (Louis), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie de Littérature et d'Histoire anciennes*, 166, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur en 1892.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, 51, faubourg Saint-Sébastien, Maxeville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-

Pétersbourg (Russie).— Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, Alençon (Orne). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), 18, rue Basse, Montbéliard (Doubs). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Granges (Ch. M. des), agrégé des lettres, professeur au Collège Stanislas, 9, chaussée de la Muette, Paris. — Élu membre de la Société le 22 novembre 1890.

90. Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Villaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traïanŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Lancing College, Shoreham (Sussex, Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

100. Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, 5, avenue de l'Opéra, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hériot (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), professeur au grand séminaire, Écouchi (Orne). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris.— Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Imbert, receveur de l'enregistrement, Piousat (Puy-de-Dôme).— Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

Jedlička (Jaromir), membre du séminaire de philologie slave à l'Université de Prague, 29, Tylovo náměsti, Královské Vinohrady (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Job (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

110. Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), VIII, Fuhrmannsgasse, 1 A, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Klefstad-Sillonville, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College, directeur du *Babylonien and Oriental Record*, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Lambert (Charles), professeur au Lycée, 70, rue Chaussade, Le Puy (Haute-Loire). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine, 66, avenue Péreire, Asnières (Seine). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Leger (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine. administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

120. Lejay (L'abbé Paul), 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé de cours à la Faculté des lettres, 3, place Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885 ; vice-président en 1891 et 1892.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres, 91, rue des Marais, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Loth (Joseph), doyen de la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Malvoisin (Édouard), professeur au lycée, 14, rue de Mulhouse, Saint-Quentin (Aisne). — Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Mathieu, traducteur aux établissements Schneider, au Creuzot (Saône-et-Loire). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

130. Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien

directeur des Archives nationales, 12, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1868.

Meillet (A.), maître de conférences de grammaire comparée, à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Mélèse, professeur de l'Université, 30, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

Merwart (Docteur K.), professeur à l'Académie Marie-Thérèse et au collège du IIe arrondissement, II, Taborstrasse, 28, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Ilyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel, professeur au lycée, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 6, rue Guinard, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

140. Micheli (Horace), licencié ès lettres. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Möhl (*F.*-George), lecteur à l'Université, Betlémské nám˘sti, 7 (I-351), Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885 ; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur, professeur à l'Université libre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Noel (Charles), professeur au lycée, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-*H.*), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 2,

rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

150. Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 3, rue Pomereu (134, rue de Lonchamp), Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), chargé du cours de philologie grecque et grammaire comparée à l'Université, 308, rempart de la Byloque, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883 ; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

Pauli (Docteur Charles), II, Elisenstrasze, 50, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du bureau de Statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, Lyon (Rhône).— Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

160. Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889 ; membre perpétuel.

Psichari (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889.

Reinach (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris.— Président de la Société en 1867.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Banbury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1865 ; membre perpétuel.

Roger (Maurice), professeur au lycée, 275, rue Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers.— Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

ROUSSELOT (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

RUDY (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

170. SABBATHIER (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

SAINT-DIDIER (Le baron DE), 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mars 1891.

SANCHEZ MOGUEL (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).—. Élu membre de la Société le 5 février 1887.

SAUSSURE (Ferdinand DE), professeur à l'Université, 2, rue de la Tertasse, à Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

SAYCE (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

SCHILS (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

SCHLEMMER DE BÁNYAVÖLGY (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

SCHLUMBERGER (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

SCHRIJNEN (Joseph), docteur en philosophie, 1, Commelinstraat, Amsterdam (Hollande). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

180. SCHWOB (Marcel), 2, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889; bibliothécaire en 1892.

SÉBILLOT (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

SENART (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

SÉNÉCHAL (Edmond), conseiller privé du gouvernement, Guatémala. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

SÉPET (Marius), employé au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine-et-Oise). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

SPEIJER (Docteur J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

SPIRO (Jean-*Henri*), professeur à l'Université de Lausanne, Vufflens-la-Ville, près Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

STOKES (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

STORM (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

190. Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Svedelius (Charles). — Élu membre de la Société le 22 mars 1890.

Svrljuga (Gabriel), professeur au Gymnase royal, Strosmajerov trg, Jurdanova Kuća, Karlovac (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegnér, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomas (W.), professeur au lycée, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Thomsen (Willi.), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Édouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), Villa Aletti, Cannes (Alpes-Maritimes). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

200. Vandaele (Hilaire), professeur au collège, Dunkerque (Nord). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Webster (M^lle^ Hélène), 37, Nahant Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

Wharton (Edward-Ross), Merton Lea, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

Wilbois, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Louis-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasze, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Wotke (Docteur Charles), VII, Kirchberggasse, 35, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

210. Zubatý, professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université de Prague, 13, Švarcen bergova třída, Smichov (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zvetaiev (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1880.	MASPERO.
1867.	RENAN.	1881.	GAIDOZ.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1882.	LEGER.
1869.	† BAUDRY.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1870-71.	† EGGER.	1884.	† GUYARD.
1872.	† THUROT.	1885.	DE CHARENCEY.
1873.	GASTON PARIS.	1886.	RUBENS DUVAL.
1874.	PLOIX.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1875.	† VAÏSSE.	1888.	HALÉVY.
1876.	† EGGER.	1889.	PLOIX.
1877.	† BENOIST.	1890.	BONNARDOT.
1878.	MOWAT.	1891.	† DE ROCHEMONTEIX.
1879.	† BERGAIGNE.	1892.	PHILIPPE BERGER

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 : président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École nor-

male de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Hallégüen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des

hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres, 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décès notifié à la Société le 2 janvier 1892.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868; vice-président en 1870-71; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

MÉLANGES CELTIQUES.

I

DE QUELQUES COMPOSÉS GÉOGRAPHIQUES GAULOIS.

Les composés de deux termes dont le second est gaulois et dont le premier est soit gaulois, soit latin ne sont pas rares dans la nomenclature des noms de lieux de la France. On les reconnaît facilement dans les documents qui remontent à l'empire romain; mais ils deviennent plus ou moins méconnaissables au moyen âge, quand les modifications progressivement subies par le langage les ont déformés. Nous citerons comme exemples les mots dont le second terme est *-dunum*, *-durum*, *-magus*, *-briga*, *-ritum*.

De ces cinq termes, le premier, *-dunum*, a sur les autres cet avantage qu'il est frappé de l'accent; mais sa dentale tombe au XI^e^ siècle; et si l'on ne possédait pas d'une façon certaine les formes successives, il serait impossible de reconnaître sous le Lyon et le Laon de nos jours le *Lugudunum* des temps qui ont immédiatement suivi Jules César et la conquête romaine.

Les seconds termes *-durum*, *-magus*, *-briga*, *-ritum* ont été de très bonne heure beaucoup plus maltraités que *-dunum*, parce qu'ils sont atones. Ainsi *-durum*, qui devait, comme *-dunum*, perdre sa dentale, au XI^e^ siècle, dans une grande partie de la France, a perdu bien antérieurement la voyelle qui suit cette dentale. La voyelle *ū* de *dunum* persiste encore aujourd'hui dans Lyon, de *Lugudunum;* mais l'*ū* de *-durum* était déjà fort altéré dès l'époque mérovingienne, puisque les légendes monétaires de cette époque le représentent par *e* en écrivant *Antiziodero*, *Autixiodero* au lieu de *Autissiodurum* le nom d'Auxerre (Yonne), *Isernodero* au lieu d'*Isernodurum* le nom d'Izernore (Ain), *Ternodero* au lieu de *Turnodurum* le nom de Tonnerre (Yonne)[1]. Ce qui montre combien cette voyelle était indistincte, c'est que, pour le nom d'*Icciodurum*, Issoire, Yseures, Iseure, les légendes monétaires nous offrent les deux variantes *Hicciodero* et *Iciodiro*, l'une avec *e*

[1] A. de Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXVI, p. 451, 457, 462.

IMPRIMERIE NATIONALE

$= \tilde{u}$, comme dans les précédents, et l'autre avec $i = \tilde{u}$[1]. En regard de ces notations modernes de l'*û* atone, on peut mettre celle de *Lugdunu*, *Lugduno*, *Leudunu* pour le nom de Lyon, avec persistance de l'*û* tonique primitif. L'*e* = *û* atone de *-durum* paraît être tombé dans le courant du IXe siècle. Ainsi *-durum*, second terme du nom de l'abbaye de Jouarre, est noté *-der-* dans le dérivé *Joderensis* que nous conserve un diplôme de l'année 839[2], et il est réduit à *-drum* sans aucune trace de l'*û* dans la notation *Jodrum* que nous trouvons dans la partie des *Annales de Saint-Bertin*, rédigée par Hincmar environ quarante ans plus tard[3]. De cette orthographe on peut rapprocher celle que nous offre, pour le nom d'*Auxerre*, *Audessiodurum*, le célèbre manuscrit de la cathédrale d'Armagh écrit probablement vers le milieu du IXe siècle, où le nom d'Auxerre est noté avec une orthographe moitié savante et moitié phonétique : *Olsiodra* pour *Ausiodra*.

Magus perdit d'abord, semble-t-il, sa gutturale. De là chez Grégoire de Tours, au VIe siècle, les deux orthographes *Montalomagensem vicum*[4] et *Mantolomaus* (sans *g*)[5], l'une historique et l'autre phonétique, pour le nom de Manthelan (Indre-et-Loire). L'*a* de *magus* tomba ensuite. De là dans les monnaies mérovingiennes les légendes *Rotomo civitati* pour *Rotomago civitati*, Rouen; *Noviomo ci* pour *Noviomago civitati*, Noyon; *Mosomo castro* pour *Mosomago castro*, Monzon[6].

Dans tout l'exposé qui précède, nous nous sommes bornés à reproduire, peut-être avec un peu plus de précision qu'il n'a été fait jusqu'ici, une doctrine depuis longtemps reçue. C'est une sorte d'introduction qui servira de justification à deux hypothèses que nous allons proposer. Voici la première :

Il existe en France un certain nombre de noms de lieux qui se terminent en *-euvre* que l'on écrit souvent *-œuvre*. Il nous paraît vraisemblable que c'est la prononciation moderne d'une ancienne désinence *-obriga*. Dans cette désinence, il faudrait distinguer deux éléments : le premier élément *o* serait la voyelle finale du premier terme d'un composé; le second élément *-briga* serait le second terme de ce composé. Ainsi les cinq Vandeuvre, Vandœuvre, Vendeuvre, Vendœuvre de France (Aube, Calvados, Indre, Meurthe-et-Moselle, Vienne) seraient autant de *Vindo-*

[1] A. de Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXVI, p. 456.

[2] Tardif, *Monuments historiques*, p. 91, col. 1.

[3] *Annales Bertiniani*, sub anno 879, Dom Bouquet, t. VIII, p. 33 *b*.

[4] *Historia Francorum*, l. VII, c. 47; édit. Arndt, p. 322, l. 27-28.

[5] *Historia Francorum*, l. X, c. 31; édit. Arndt, p. 446, l. 5-6.

[6] A. de Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXVI, p. 459-460.

briga « forteresse de Vindos ». Un exemple intéressant de la lutte entre la bonne orthographe et l'orthographe prétendue savante due à la pédanterie du moyen âge nous est donné par la collection des formes anciennes du nom de Vendeuvre (Vienne), telle qu'elle a été formée par M. Rédet dans son *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*, p. 431. En 938, quelques prétentieux savants écrivaient *in villa Vindopere;* mais, en 973 ou 974, le bon sens reprenait le dessus et le nom de Vendeuvre s'écrivait au génitif *Vendobriæ;* vers l'an 1000, on l'écrivait au nominatif *Vindobria* et *Vendobria;* en 1246, *Vendovrium* avec un changement de genre maladroit; au XIV^e^ siècle, en français, *Vendovre*, *Vendoivre*, *Vendeuvre*. Une charte de l'année 815, reproduite, au XII^e^ siècle, dans la *Chronique de Bèze*, nous donne le dérivé *Vendobrensis* d'un ancien *Vindobriga*, qui aurait été situé dans le département de la Côte-d'Or sur le territoire de Bèze[1] ; c'est un autre exemple de la notation traditionnelle du mot *Vindobriga* à l'époque carlovingienne; *Vendobriensis* serait peut-être une orthographe plus exacte et représenterait mieux la prononciation réelle.

Un autre exemple du second terme *briga* nous est offert par Deneuvre (Meurthe-et-Moselle). Des textes du XII^e^ siècle appellent ce village au génitif *Donobrii*, à l'ablatif *Donobrio* sans autre irrégularité qu'un changement de genre; mais au même siècle intervient un savant latiniste, auteur d'une vie de saint, qui corrige cette leçon en *Danorum opus*[2].

Ceux qui, dans le diocèse de Poitiers, ont traduit Vendeuvre par *Vindopera*, ceux qui, dans le diocèse de Toul, ont transformé Deneuvre en *Danorum opus*, ont attesté en latin des connaissances que nous ne pouvons qu'admirer. Mais à Tours on était beaucoup plus instruit : on savait le grec. L'abbaye de Saint-Martin de cette ville avait des propriétés dans un village aujourd'hui situé au département de Loir-et-Cher et dont on écrit le nom Suèvre. Du VIII^e^ au X^e^ siècle, l'orthographe traditionnelle du nom de cette localité était *Sodobria*[3]. Au commencement du X^e^ siècle, on prononçait probablement Seudeuvre. Les hellénistes de Tours imaginèrent d'y trouver un composé grec *ψευδόφορος

[1] Garnier, *Nomenclature historique... des communes... du département de la Côte-d'Or*, p. 41, n° 175.

[2] Lepage, *Dict. top. du dép. de la Meurthe*, p. 41. Il y avait en Auvergne, au X^e^ siècle, une localité qui portait le même nom, d'où l'adjectif dérivé *Donobrensis*. Voyez Bruel, *Recueil des chartes de Cluny*, t. I, p. 736, 825; t. II, p. 286.

[1] Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 235. Le plus ancien des diplômes auxquels renvoie le savant auteur est de Charlemagne et remonte à l'année 775. Il a été publié par Dom Bouquet, t. V, p. 737, avec un *a* pour un *o* à la première syllabe, *Sadobria* pour *Sodobria*.

dont le *p* initial serait tombé comme dans sautier pour psautier, et dont l'avant-dernier *o* serait tombé, ce qui donnerait Seudophre; vraiment il faudrait être bien difficile pour ne pas admettre l'identité des deux expressions. Voici le texte : Pseudoforus etiam quæ et Sodobria dicitur. Telle est la formule que nous rencontrons dans deux diplômes accordés par Chartes le Simple à l'abbaye de Saint-Martin de Tours en 903 et 919[1].

La science des latinistes de Poitiers et de Toul, celle des hellénistes de Tours ne nous empêchera pas de penser que le gaulois *-briga* « forteresse » est le second terme des composés dont nous venons de parler.

Nous arrivons aux composés dont *ritum* est le second terme. On sait que *ritum* « gué » est identique au latin *portus*, à l'allemand *furt* et au zend *peretu*. Les monuments de l'époque romaine nous l'offrent dans *Augustoritum* « gué d'Auguste » qui est aujourd'hui Limoges, et dans *Anderitum*, localité située près de Mende (Lozère).

M. Dottin propose d'admettre que *-ritum*, second terme de composé, était atone. Il résulte de là qu'on devrait reconnaître les débris d'un second terme *ritum* dans les deux dernières lettres du nom de lieu *Cambort* qui désigne une *villa* du *pagus Aurelianensis* dans un diplôme donné par Charles le Chauve en 860 ou en 861[2]. Le même nom latinisé désigne deux autres localités dans d'autres documents carlovingiens. L'une de ces localités est aujourd'hui Chambourg (Indre-et-Loire) : Cambortus villa in pago turonico ad fluvium Agnerem, en 861 dans un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de Cormery[3]. L'autre, appelée Chambort au siècle dernier et qui paraît aujourd'hui détruite, est mentionnée au IX^e^ siècle dans le *Polyptique de Saint-Germain-des-Prés* et était, suivant M. Longnon, sur le territoire de Jouars-Pontchartrain (Seine-et-Oise)[4]. Il paraît vraisemblable que ces localités sont d'anciens *Cambo-ritum* et il y aurait intérêt à rechercher si l'on ne trouverait pas un certain nombre de formations analogues. *Cambo-ritum* signifierait « gué de la courbe ».

II

NOMS DE LIEUX DÉRIVÉS DE GENTILICES EN *-ENUS*, *-ENNIUS*.

Les noms de lieux de la France qui datent du temps de la domination romaine peuvent se diviser en trois classes. La première

[1] Dom Bouquet, t. IX, p. 497 *a*, 543 *a*.
[2] Dom Bouquet, t. IX, p. 564 *c*.
[3] Dom Bouquet, t. IX, p. 566 *b*.
[4] Longnon, *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, p. 348.

classe comprend les composés : *Augusto-dunum*, *Cæsaro-magus*, etc. La seconde classe comprend les noms de lieu identiques à des noms; ces noms de lieu sont identiques, les uns à des noms propres : Anicius, Afranius, Pomponius, Turnus, Tullus; les autres à des noms communs : *Tres Tabernæ*, *Tres Arbores*. La troisième classe comprend les dérivés.

Les dérivés viennent les uns de noms communs, les autres de noms propres. La plupart des noms de lieu dérivés de noms communs que nous font connaître les documents du haut moyen âge sont formés à l'aide du suffixe *-etum*, comme *Roboretum*, ou du suffixe *-arius*, comme *Asinaria;* une grande partie de ces noms peut remonter à l'empire romain. Ce qui y remonte certainement, ce sont les dérivés tirés de gentilices à l'aide du suffixe *-acus*, comme *Marciacus*, ou à l'aide du suffixe *-o*, *-onis*, comme *Albucio*, Aubusson. La plupart des gentilices qui ont fourni des noms de lieu dérivés en *-acus* se terminaient en *-ius*. Je les ai étudiés dans une série d'articles déjà publiés. Je vais parler ici de noms de lieu tirés de gentilices en *-enus* à l'aide du suffixe *-acus* et de gentilices en *-enius* ou *-ennius* au moyen du suffixe *-o*.

La langue latine avait la faculté de remplacer par le suffixe *-enus* le suffixe *-ius*, qui fournit la désinence ordinaire des gentilices. A côté d'*Albius* ou de sa variante *Alfius :*

Hæc ubi locutus fœnerator Alfius [1],

on trouve *Alfenus :*

Alfene immemor atque unanimis false sodalibus [2].

Ces deux gentilices, connus par des documents littéraires, se retrouvent dans les inscriptions qui permettraient de dresser une longue liste de formations semblables; exemple :

Arrius	Arrenus [3]
Aufidius	Aufidenus [4]
Aulius [5]	Aulenus [6]
Avius [7]	Avenus [8], Avena [9] (masculin)
Babidius	Babidenus [10]

[1] Horace, *Epodes*, II, 67.
[2] Catulle, 30.
[3] *C. I. L.*, III, 2919, 6220; V, 2073, 6954.
[4] *Ibid.*, IX, 5092.
[5] *Ibid.*, IX, 45, 46, 82.
[6] *Ibid.*, IX, 2221, 2300.
[7] *Ibid.*, I, 571; XII, 3453, 3612.
[8] *Ibid.*, IX, 2379.
[9] *Ibid.*, V, 3382.
[10] *Ibid.*, IX, 5048.

Babrius	Babrenus [1]
Bisius [2]	Bisena [3]
Cæsius	Cæsenus [4]
Calidius [5]	Calidenus [6]
Calius [7]	Calenus [8]
Calvius	Calvenus [9]
Canius	Canenus [10]
Fadius	Fadenus [11]
Lancidius [12]	Lancidena [13]
Mæcius	Maecena [14]
Marcius	Marcena [15]
Messius	Messenus [16]
Numisius	Numisenus [17]
Pomponius	Pomponenus [18]
Salius	Salenus [19]
Salvidius [20]	Salvidenus [21]
Sarius [22]	Sarenus [23]
Satrius	Satrenus [24]
Septimius	Septimenus [25]
Trebellius	Trebellenus [26]
Umbrius	Umbrenus [27]

[1] *C. I. L.*, IX, 5591.
[2] *Ibid.*, V, 3702.
[3] *Ibid.*, V, 1363.
[4] *Ibid.*, IX, 2248, 2277, 2777 *bis*.
[5] *Ibid.*, IX, 2645, 2689.
[6] *Ibid.*, IX, 5052.
[7] *Ibid.*, V, 977, 8660.
[8] *Ibid.*, IX, 4457.
[9] *Ibid.*, IX, 3538.
[10] *Ibid.*, IX, 4952.
[11] *Ibid.*, I, 748; IX, 408.
[12] *Ibid.*, V, 1931.
[13] *Ibid.*, V, 1951.
[14] *Ibid.*, V, 44.
[15] *Ibid.*, XIV, 6377.
[16] *Ibid.*, XIV, 1344, 3359.
[17] *Ibid.*, IX, 3429.
[18] *Ibid.*, V, 2669.
[19] *Ibid.*, IX, 5843.
[20] *Ibid.*, VIII, 7702.
[21] *Ibid.*, X, 2408.
[22] *Ibid.*, V, 8115, 108.
[23] *Ibid.*, V, 2013.
[24] *Ibid.*, IX, 4972.
[25] *Ibid.*, IX, 4335; X, 8377.
[26] *Ibid.*, V, 1878.
[27] *Ibid.*, IX, 4171.

Varius	Varenus [1]
Vesius [2]	Vesenus [3]
Vettius	Vettenus [4]
Vicrius [5]	Vicrena [6]
Volussius	Volussena [7], etc.

Nous allons voir que, lorsque le suffixe primaire *-enus* est développé à l'aide d'un suffixe secondaire, il double souvent son *n;* par exception, ce doublement a lieu sans addition d'un suffixe secondaire dans *Vibenna* [8] correspondant à *Vibius*, dans *Artenna* [9] correspondant à *Artius*.

Les gentilices en *-enus* se développent et donnent naissance à des gentilices nouveaux par l'addition du suffixe *-ius*. Les inscriptions nous offrent les dérivés :

Alfenius [10]	d'Alfenus
Arrenia [11]	d'Arrennus
Avenia [12]	d'Avenus
Calenius [13]	de Calenus
Messenius [14]	de Messenus
Satrenius [15]	de Satrenus
Varenius [16]	de Varenus
Veltenius [17]	de Vettenus
Volussenius [18]	de Volussenus.

Le suffixe *-ēnius* par *e* long et simple *n* peut se transformer en *-ennius* par *e* bref et double *n*. Nous avons déjà donné deux exemples du doublement de l'*n* dans le suffixe *-enus : Artenna*, *Vibenna*. Ce doublement est beaucoup plus fréquent lorsque ce suffixe se dé-

[1] *C. I. L.*, V, 1439; IX, 4333, 4970; X, 1333, 8048, 46; XII, 153; XIV, 3687, 368.
[2] *Ibid.*, IX, 2838.
[3] *Ibid.*, IX, 4604.
[4] *Ibid.*, IX, 4157; X, 3094.
[5] *Ibid.*, IX, 4390.
[6] *Ibid.*, IX, 5257.
[7] *Ibid.*, VIII, 439, 1386.
[8] *Ibid.*, XIV, 2213.
[9] *Ibid.*, IX, 2838.
[10] *Ibid.*, X, 3334, 5, 7, 8.
[11] *Ibid.*, V, 4390; VIII, 8460.
[12] *Ibid.*, V, 3382.
[13] *Ibid.*, III, 1762.
[14] *Ibid.*, X, 1403 *a*, 1, 23, 24; f, 3, 16.
[15] *Ibid.*, III, 2513; IX, 338, 1, 7.
[16] *Ibid.*, III, 1198, 1482, 1513, 1514; X, 3337; XII, 2760; XIV, 246.
[17] *Ibid.*, X, 3095.
[18] *Ibid.*, VIII, 570, 813, 2560.

veloppe à l'aide d'un suffixe secondaire. C'est ainsi qu'à côté d'*Avenius*, une inscription nous fournit *Avennius*[1]; de même on a tiré :

de Caesenus Caesennius[2];
de Vesenus Vesennius[3].

Attius a dû avoir un parallèle perdu *Attenus*, d'où les gentilices *Attenius*[4] et *Attennius*[5] attestés par les inscriptions.

Caetennius[6] et *Caetia* supposent un intermédiaire **Caetenus;*
Gavennius[7] et *Gavius*, un intermédiaire **Gavenus;*
Nasennius[8] et *Nasius*[9], un intermédiaire **Nasenus;*
Pontennius[10] et *Pontius*, un intermédiaire **Pontenus;*
Tettennius[11] et *Tettius*, un intermédiaire **Tettenus*, etc.

Ces principes posés, je passe aux noms de lieux de la France, qui sont des dérivés de gentilices en *-enus* et en *-ennius*.

L'addition d'un suffixe au gentilice *-enus* produit naturellement en Gaule l'abrégement de la voyelle *e* et le doublement de l'*n* du suffixe *-ēnus*. Nous observons ce phénomène dans le nom d'*Avennacus*, aujourd'hui *Avenay*, tel que l'écrivent, au IXe siècle, les *Annales* de Saint-Bertin[12] et Frodoard[13].

Le doublement de l'*n* ne se produit pas dans une charte donnée en 926 à l'abbaye de Cluny, où il est question d'une *curtis Avenacus* située dans le *pagus equestricus*, c'est-à-dire dans l'ancien territoire de la cité dont Nyon en Suisse était la capitale[14]. Mais les inscriptions romaines nous donnent, pour le suffixe *-enius* ou *-ennius* dans les gentilices, la même alternance d'*n* simple ou de double *n*.

Avennacus ou *Avenacus* sont deux dérivés du gentilice *Avenus* ou *Avena* constaté par les deux inscriptions italiennes, où on lit les noms de C. Avenus Fa... et de M. Avena Macer (*C. I. L.*, IX, 2379; V, 3382.

[1] *C. I. L.*, VI, 12807.
[2] *Ibid.*, V, 5315; VI, 13936-13957; VII, index; X, 722; XIV, index.
[3] *Ibid.*, IX, 5439.
[4] *Ibid.*, II, 537.
[5] *Ibid.*, II, 2155, 5038.
[6] *Ibid.*, XIV, 246.
[7] *Ibid.*, IX, 3353.
[8] *Ibid.*, IX, 4764.
[9] *Ibid.*, IX, 3191.
[10] *Ibid.*, VIII, 2618*b*, 24.
[11] *Ibid.*, III, 2054.
[12] Dom Bouquet, VIII, 26 *d*.
[13] Dom Bouquet, VIII, 156 *c*, 167 *a*, 168 *a*, 194 *a*, 195 *c*.
[14] Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 247, 248, 249.

Le doublement de l'*n*, comme dans *Avennacus*, se remarque aussi dans le nom de lieu *Marcennacus*, forme ancienne du nom 1° des quatre communes de Marsannay-la-Côte, de Marsannay-le-Bois et de Marcenay (Côte-d'Or)[1], de Marcenat (Cantal)[2] et 2° de Marcenet, écart de la commune de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)[3], comme on peut le voir par la *Chronique de Bèze*, par le *Cartulaire de Conques* et par le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. *Marcennacus* est un dérivé de *Marcenus*, dont la forme féminine nous est donnée par l'épitaphe de *Marcena Clementilla* trouvée près de Terracine[4].

Lucennacus est le nom ancien de Lucenay-le-Duc (Côte-d'Or), de Luzinay (Isère) et de Lucenay (Rhône). C'est établi pour les deux premiers par des chartes du IX^e^ siècle[5], pour le second par une charte du X^e^[6]. *Lucennacus* suppose un gentilice *Lucenus*, dont nous n'avons pas d'exemple; mais *Lucenus* n'est pas nécessaire seulement pour expliquer *Lucennacus*. C'est de lui que dérive le gentilice *Lucenius*, attesté par deux inscriptions[7]. L'une est italienne. Mais l'autre, tout particulièrement intéressante pour nous, a été trouvée près de Nîmes; c'est l'épitaphe de *Lucenia Duritata*.

Le nom de la *vicaria Catenacensis* en Anjou apparaît dans une charte de l'année 818 analysée par Mabille (*Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 82). Le nom de cette vicairie est dérivé de celui d'une *vicaria Catenacus*, dérivé d'un gentilice **Catenus*, dont on n'a pas d'exemple, mais qui a certainement existé, puisqu'il a donné le gentilice dérivé *Catenius* attesté par deux inscriptions (*C. I. L.*, III, 2277; X, 4345). **Catenus* était parallèle à *Catius*, qui est fréquent.

Ces exemples étant donnés, nous croyons pouvoir sans témérité faire remonter à des gentilices en *-enus* les noms de lieux suivants :

Albucennacus villa in agro forensi[8], mentionné dans une charte de 960 environ. Les inscriptions n'ont pas fourni d'exemple

[1] Garnier, *Nomenclature historique des communes, etc. de la Côte-d'Or*, p. 11, n° 38; 36, n° 158; 134, n° 539. Il faut corriger en *Marcennacum* le *Marcenniacum* de la *Chronique de Bèze*.

[2] G. Desjardins, *Cartulaire de Conques*, p. 78, n° 83. Cf. p. 479.

[3] Auguste Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 82 et 282; Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. II, p. 295; t. III, p. 278.

[4] *C. I. L.*, XIV, 6377.

[5] Pour Lucenay-le-Duc, un diplôme de l'année 883, Dom Bouquet, IX, 430 *c*; pour Luzinay (Isère), un diplôme de 853 environ, Dom Bouquet, IX, 389 *c*, et un autre de 885, *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 11.

[6] Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 136.

[7] *C. I. L.*, V, 7890; XII, 4063.

[8] *Cartulaire de Savigny*, p. 237.

d'**Albucenus;* mais *Albucius* est connu, et, au moyen du suffixe *-o, -onis*, a donné Aubusson.

Antennacus, au diocèse de Reims, aujourd'hui Anthenay (Marne) est mentionné plusieurs fois, au IXe siècle, par les *Annales de Saint-Bertin*[1]. Il dérive du gentilice **Antenus* dont on n'a pas d'exemple, mais qui était parallèle au gentilice bien connu *Antius*.

Bessenacensis ager et *Bessenacus villa*, dont il est question plusieurs fois, au IXe et au Xe siècle, dans les chartes de l'abbaye de Savigny[2], suppose un gentilice **Bessenus* qui n'a point été signalé jusqu'ici, mais qui était parallèle à *Bessius*, gentilice connu et probablement dérivé du nom de peuple *Bessus*.

Cavennacus est le nom d'une *villa* au IXe siècle dans une charte de l'abbaye de Savigny. C'est aujourd'hui Chevinay (Rhône)[3]. *Cavennacus* dérive de **Cavenus* dont on n'a pas d'exemple, mais qui est parallèle au gentilice connu *Cavius*.

Cortennacus pour *Curtennacus*, aujourd'hui Courtenay (Isère), est nommé dans deux chartes du IXe siècle (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 11, 73). Il suppose un gentilice **Curtenus* parallèle au gentilice bien connu *Curtius*.

Près d'Avenay (Marne), *Avennacus*, se trouve Épernay dans le même département. C'est un ancien *Aspernacus* avec métathèse de l'*r* pour *Asprenacus* dérivé d'*Asprenus*. *Asprenus* est le gentilice corrélatif d'*Asprius*[4]; je n'en connais d'exemple qu'avec valeur de *cognomen*[5]. Les savants de Reims au IXe siècle ont cru bien faire de supprimer la voyelle initiale de ce mot comme on la supprimait quand d'*espérer* on remontait au latin *sperare*, d'*esprit* à *spiritus*. Ils ont donc écrit *Spernacus*, *Sparnacus*. La bonne orthographe est conservée par le *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 172, qui nous montre un homme moins instruit écrivant, dans une charte du commencement du XIIe siècle, *Aspernaico* à l'ablatif le nom d'un village de la Savoie. Il n'y a pas à s'occuper ici de l'orthographe *-aico*, où l'*i* représente la prononciation réelle de la gutturale dans le suffixe *-acus* à partir de l'an 700 environ et où le *c* a une valeur historique : *Aspernaicus* = *Aspernacus* = *Asprenacus*[6].

Je terminerai en rattachant au gentilice *Avennius* le nom d'Avi-

[1] Dom Bouquet, VII, 122 *d*, 123 *b*.
[2] *Cartulaire de Savigny*, p. 31, 148, 254.
[3] Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, p. 448, 1115.
[4] *Ibid.*, XII, 2633.
[5] *Ibid.*, X, 2848.
[6] Un pouillé contemporain de la charte et publié dans le même recueil, p. 187, nous offre la notation vulgaire *Aspernai*.

gnon porté par le chef-lieu du département de Vaucluse et qu'on trouve encore ailleurs en France. Une inscription de Vérone [1] nous fait connaître le gentilice féminin *Avenia*, écrit avec un seul *n*; mais on trouve le double *n* dans une inscription funéraire de Rome, où ce nom est écrit deux fois au masculin nominatif *Avennius*, datif *Avennio* (*C. I. L.*, VI, 12807). Le nom d'*Avennio*, Avignon, en est un dérivé, comme Aubusson d'*Albucius*, Luçon de *Lucius*.

Ainsi, c'est par la langue latine et non par le gaulois que s'expliquent un grand nombre de noms de lieux dans lesquels on prétendait trouver des témoignages historiques antérieurs à la conquête et qui attestent, au contraire, combien fut puissante sur notre sol l'action de la domination romaine. On admire la solidité de certains vieux édifices construits par les Romains et qui ont résisté depuis tant de siècles aux injures du temps et des hommes. Les noms de lieu romains sont bien plus nombreux que les édifices de la même époque; et voilà quatorze siècles qu'ils survivent à la civilisation puissante dont ils sont d'infaillibles témoins.

H. d'Arbois de Jubainville.

[1] *C. I. L.*, V, 3382.

DEUX PRÉTENDUS CAS D'ANALOGIE.

1. LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL EN FRANÇAIS.

Dans les excursions que j'ai faites, durant une série d'années, à travers nos Facultés, excursions qui me permettaient d'assister aux leçons les plus variées, j'ai eu plus d'une occasion de m'instruire. J'ai eu le plaisir d'observer en particulier les rapides développements pris par la philologie romane. Des maîtres formés aux méthodes les plus nouvelles donnent sur les origines de notre langue et de notre littérature des leçons aussi solides qu'intéressantes. Cependant, parmi les faits neufs et curieux que je recueillais en courant, il en est parfois qui laissaient chez moi quelque incertitude. C'est sur un fait de ce genre que je viens aujourd'hui exprimer mes doutes et que je demande à mes confrères de la Société un supplément d'information.

Il s'agit de la conjugaison française. J'avais toujours pensé que la désinence française *ons*, que présente la première personne du pluriel — *nous aimons*, *nous louons* — continuait directement la désinence latine *amus* — *amamus*, *laudamus*. L'*o* du français me paraissait être un obscurcissement de l'*a* suivi d'une nasale; je ne m'étais d'ailleurs pas spécialement arrêté à la difficulté que peut offrir cet *o*. La parenté des deux formes me semblait si évidente que la phonétique devait s'appuyer sur ce fait pour établir une de ses règles, plutôt que de le contester au nom d'une prétendue impossibilité. C'est, en effet, par les désinences que la phonétique est arrivée à établir ses identifications les plus certaines. De la première conjugaison, je supposais que cette désinence s'était ensuite étendue à toutes les autres, en sorte qu'à l'imitation de *nous aimons* on a dit *nous tenons*, *nous finissons*, *nous recevons*, *nous rendons*. C'est un fait bien connu que la première conjugaison, la plus nombreuse et la plus vivante, n'a pas cessé d'influencer les autres et les a constamment approvisionnées de ses formes. Cet emprunt commence dès le plus ancien temps de la langue latine et n'a pas cessé depuis lors. Sans entrer dans une longue énumération, il suffit de citer ici la seconde personne du pluriel, *vous tenez*, *vous finissez*, *vous recevez*, *vous rendez*, qui

doit sa désinence uniforme *ez* aux verbes de la première conjugaison.

Telle était la conviction où je me laissais aller quand celle-ci reçut une brusque secousse au cours d'une de mes dernières inspections. Un élève de Faculté, ayant à rendre compte de je ne sais quel mot de la Chanson de Roland, vint à parler de cette désinence *ons* et fut invité par le professeur à en montrer l'origine : comme une chose connue de tout le monde, l'étudiant répondit que la désinence *ons* venait du latin *sumus*. Il faut croire que je témoignai quelque surprise. Alors le professeur, avec ce sourire indulgent qu'on a pour les théories vieillies, expliqua que l'ancienne opinion, selon laquelle *ons* serait dérivé de *amus*, était inadmissible, que la phonétique y mettait un obstacle infranchissable et qu'aujourd'hui l'explication qui venait d'être présentée ne faisait doute pour personne.

Devant un renseignement ainsi donné, il n'y avait qu'à faire une retraite dans le meilleur ordre : il eût été certainement peu séant et probablement inutile d'engager une discussion devant des élèves. Je promis de m'éclairer auprès des maîtres de la science : justement je devais aller bientôt en trouver un dans une de nos Facultés du Midi.

Celui-ci me confirma que cette explication était aujourd'hui la seule reçue; mais il le fit d'un tel ton que je vis bien qu'il n'était qu'à moitié convaincu et qu'il ne demandait pas mieux que de retourner à son ancienne erreur. Revenu à Paris et informations prises, je fus renvoyé à un mémoire de M. Thurneysen, où je trouverais exposée en détail la part que le verbe *être* a prise à la la formation de la conjugaison française[1]. Grâce à la libéralité de l'auteur, qui est un ancien élève de notre École des hautes études, je me vis bientôt en possession de ce savant travail. Mais je dois avouer qu'après avoir lu les rapprochements qui y sont proposés et à l'intérêt desquels je me plais à rendre hommage, je persiste dans mon opinion.

Assurément la part de l'analogie en grammaire est considérable; nous ne songeons pas à en diminuer l'importance; nous croyons même avoir augmenté le nombre des observations qu'on peut faire sur ce chapitre[2]. Mais l'analogie se fait sentir selon certaines lois qu'il est bon de ne pas perdre de vue : on n'a pas le droit de l'invoquer sans avoir quelque règle et quelque guide. Je suis tout prêt à croire que *septentrional* a fait *méridional*. J'ai

[1] Rudolf Thurneysen, *Das Verbum* être *und die französische Conjugation*, Halle, 1882.

[2] *De l'analogie*. Dans les *Mélanges* publiés en 1878 par l'École des hautes études, 35e fascicule.

montré ici même comment en latin *mortuus* doit son *u* à *vivus*, comment *noctu* doit son *u* à *diu* et ἵπλαμαι son ῑ à ἴσλαμαι. Mais, dans ces mots, l'influence analogique ne s'est pas exercée au hasard : on voit sans peine pourquoi l'un des deux a subi l'action de l'autre. Ils étaient associés dans la mémoire de telle sorte que l'esprit s'est laissé aller à les apparier. L'association d'idées peut se faire de bien des manières. Tantôt, comme dans les exemples que je viens de citer, ce sont les mots opposés qui marchent accouplés. Tantôt l'habitude d'avoir une flexion distincte pour représenter une certaine particularité grammaticale fait créer la flexion là où elle n'existait pas à l'origine : de là le féminin de nos participes présents, *une histoire* plaisante, *une nouvelle* effrayante. Quelquefois c'est une formation aisée et bien tangible, telle que celle des verbes en ιζω, qui se généralise et donne des dérivés comme βαπλίζω, λυρίζω. La mémoire, familiarisée avec une série de formes verbales, les emploie par la force de l'habitude quand il s'agit de créer un verbe nouveau. Il suffit parfois d'une locution pour en modifier ou en déformer une autre. *Oblivisci* se construit en latin avec le génitif, parce que *meminī* prend le génitif : on dit fautivement en français *se rappeler de* à cause de la locution *se souvenir de*, qui est due elle-même à *il me souvient de* (*mihi subvenit de aliqua re*). Nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici toutes les variétés de l'analogie, ni d'indiquer toutes les formes qu'elle peut prendre. Mais ce qu'il est important de rappeler, c'est que l'analogie n'est pas une force par elle-même : c'est un nom qui ne signifie rien, si l'on ne nous fait voir par derrière l'acte intellectuel dont le phénomène grammatical est le produit. Dire que le changement d'un mot a pour cause l'analogie avec tel ou tel autre, est une explication à repousser, si vous ne montrez en même temps le lien particulier qui a pu exister dans l'intelligence entre les deux termes.

Revenons maintenant à la première personne en *ons*. Est-il vraisemblable que la première personne plurielle du verbe *être*, *nous sons*, ait entraîné à sa suite toutes les autres? Je ne le pense pas.

En premier lieu, le verbe *être*, qui est irrégulier dans toutes les langues, subit l'analogie des verbes réguliers bien plus qu'il ne les influence. En grec, le participe ὤν, ὄντος vient directement de λύων, λύοντος : il s'est conservé quelque chose de la vraie forme dans le ΙΑΤΤΑΙ = οὔσῃ de l'inscription de Gortyne. En latin, l'imparfait *eram*, *eras*, *erat* emprunte ses désinences à la première conjugaison. On chercherait vainement, au contraire, en grec et en latin, des traces d'influence exercée par le verbe substantif sur les autres verbes : quoique fréquemment employé, il est d'allure trop capricieuse pour qu'on songe à le prendre

pour modèle. Il en est de même dans les langues modernes : la contrepartie de la thèse de M. Thurneysen, c'est-à-dire les modifications subies par le verbe *être* sous l'action de la conjugaison régulière, fournirait la matière d'une étude moins paradoxale, mais beaucoup plus nourrie et plus inattaquable.

En second lieu, je ne crois pas qu'au cas où une influence aurait été exercée, elle se serait bornée à la première personne du pluriel. Selon une remarque fort juste de M. Schuchardt[1], les formes de la déclinaison et de la conjugaison composent dans notre cerveau un groupe cohérent et compact : si l'analogie vient à modifier une de ces formes, il est peu vraisemblable que les autres restent indemnes. Remarquons qu'il n'existait aucune raison particulière pour appeler sur la première personne cette action extérieure : il n'y avait ni équivoque à éviter ni désinence trop courte à allonger. On ne voit pas pourquoi *nous chantons* se serait modelé sur *nous sons*, tandis que *vous chantez*, *ils chantent*, restés purs de toute contamination, n'ont rien emprunté à *vous êtes*, *ils sont*.

En troisième lieu, le français, parmi toutes les langues romanes, serait seul ou presque seul[2] à faire cet emprunt. L'italien, pour ses premières personnes en *iamo*, comme *cantiamo*, *vendiamo*, ne doit certes rien à *sumus*. Il en est de même pour l'espagnol qui fait *cantamos*, pour le roumain qui fait *cantem*, pour le provençal qui fait *chantam*. Cet isolement suffirait pour éveiller des doutes; car les langues néolatines, comme le faisait déjà observer Littré, sont en général d'accord dans les traits essentiels de leur grammaire; je rappellerai seulement la formation du futur, du conditionnel, celle des temps composés du passé.

Ajoutons une dernière observation, plutôt psychologique que grammaticale, qui paraîtra subtile à quelques-uns de mes lecteurs, mais que je crois fondée en raison. Si un auxiliaire était destiné à influencer nos verbes réguliers, ce n'est point *être*, mais *avoir*. On ne s'expliquerait pas comment des verbes exprimant une action auraient été associés dans l'esprit au verbe *être*. Il ne faudrait pas objecter les parfaits comme *je suis venu*, *je suis tombé*, qui marquent un état et non un acte. On ne saurait non plus invoquer des exemples comme le passé indéfini persan : dans *karda am* «j'ai fait», *karda* est un participe passé actif; le sens est : «je suis ayant fait»[3]. Mais, entre *nous sommes* et *nous chantons*, le rapport, visible sans doute pour le logicien, est trop abstrait pour avoir pu déterminer une création populaire.

[1] *Slavo-deutsch*, p. 8.

[2] Nous faisons cette restriction à cause des dialectes de l'Italie septentrionale dont il sera parlé plus loin.

[3] Voir James Darmesteter, *Études iraniennes*, p. 220.

Outre la première personne du pluriel, M. Thurneysen cite encore plusieurs autres formes de la conjugaison régulière qui auraient subi l'action du verbe *être*. Mais aucun des faits mentionnés par lui ne m'a paru probant. On a expliqué jusqu'à présent l'imparfait du subjonctif *que j'aimasse* par le plus-que-parfait *amassem*. M. Thurneysen, à cause de la variante *que j'amaisse*, suppose une forme **amassiam*, qui renfermerait le bas-latin *siam* « que je sois ». Mais ici encore nous objecterons que, si cette confusion s'était produite, elle se serait étendue sans doute à toutes les personnes, et nous aurions, par conséquent, à la troisième du singulier, *qu'il amaisse* et non *qu'il amast*. Une autre trace d'influence, selon le même auteur, se verrait dans les parfaits comme *j'eus*, *je plus*, *je sus*, qui auraient été faits à l'imitation de *je fus*. Mais il n'est pas nécessaire de chercher si loin. Les secondes personnes du singulier *habuísti*, *placuísti*, *sapuísti*, les secondes personnes du pluriel *habuístis*, *placuístis*, *sapuístis* nous laissent voir d'où l'*u* s'est introduit au parfait de ces verbes : il vient de la diphtongue *ui* contractée en *u*. Ajoutons que, si l'on admettait l'explication qui nous est proposée, on devrait séparer absolument l'*u* du parfait et celui des participes comme *eu*, *plu*, *su*.

Que faut-il donc penser de l'origine des formes en *-ons?* Nous continuons à croire que l'*o* est une pure modification phonétique de l'*a* nasalisé. Il s'est conservé quelque chose de cette incertitude de la prononciation jusqu'au XVI^e^ siècle, où l'on disait encore *chalan* ou *chalon* (du bas-latin *calannus*), *goudran* ou *goudron* (de l'arabe *al-kathrân*) [1]. Ce qui nous confirme encore dans cette opinion, c'est le fait constaté par notre éminent confrère M. Ascoli, lequel a trouvé la désinence *om* ou *on* dans un certain nombre de dialectes de l'Italie septentrionale, coexistant à côté de la désinence *em* : on a, par exemple, *pensem* « nous pensons » à peu de distance d'un lieu où l'on dit *parlon* « nous parlons » [2]. Qui croira qu'il y ait là autre chose qu'une simple nuance du son?

Jacob Grimm disait de la phonétique moderne qu'elle avait dompté le vagabond génie de l'étymologie. Prenons garde de voir ce capricieux esprit reprendre sa liberté sous le couvert de l'analogie! A quoi aurait-il servi de devenir rigoureux sur les voyelles et sur les consonnes, si un nouveau mot de passe autorisait toutes les hypothèses? Nous allons, pour faire suite à la conjecture de M. Thurneysen, citer une autre conjecture, proposée par le chef de l'école moderne, qui nous montre une des plus grandes questions de la linguistique résolue au moyen de ce passe-partout.

[1] Thurot, *Prononciation française*, I, 160; II, 446.

[2] *Archivio glottologico italiano*, I, 542. Index : *Regione dell' -ón (-óm) di prima plurale.*

2. L'ORIGINE DU FÉMININ DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

En un récent travail sur l'origine du genre dans les langues indo-européennes, M. Brugmann a émis une hypothèse qui, par sa hardiesse comme par les vues systématiques qu'elle révèle, mérite de fixer un instant l'attention.

Le genre grammatical avait toujours été considéré comme un fait ancien, et on le rapportait à cette sorte d'anthropomorphisme qui pousse l'homme à se retrouver dans les objets de la nature. Ayant distingué le sexe dans les êtres vivants, il a été conduit à attribuer pareillement un sexe à des objets inanimés, tels que le soleil, la lune, le ciel, la terre, le feu, l'eau, le jour, la nuit, etc. Il n'est pas impossible d'entrevoir les raisons qui ont fait attribuer quelques-uns de ces objets à un genre plutôt qu'à un autre : raisons d'imagination, bien entendu, comme celles qui guident le poète. Une fois l'habitude prise, elle s'est étendue à d'autres noms, tels que le pied, la main, les yeux, la voix, le champ, la maison, etc. A côté des noms qui ont été plus ou moins assimilés à des êtres animés, les langues indo-européennes ont le genre neutre pour les objets qu'elles considèrent comme étrangers à la nature vivante.

Que cette division n'offre pas la rigueur d'une classification scientifique, qui peut s'en étonner? C'est ici surtout qu'il faut faire une place au tour d'esprit des époques primitives, non moins qu'à l'action d'une longue et lente évolution. Un de nos confrères, M. L. Adam, a composé un intéressant travail précisément sur la notion *du Genre dans les diverses langues*[1]. Il montre que certains idiomes, par exemple l'algonquin, font la distinction d'un genre animé ou inanimé : parmi les êtres animés, ils placent, outre les animaux, les arbres, les pierres, le soleil, la lune, les étoiles, le tonnerre, la neige, la glace, le blé, le pain, le tabac, le traîneau, le briquet, etc. « Cette distinction générique est absolue et fondamentale, car elle régit le pluriel des noms, l'expression de la possession, les pronoms démonstratifs, les verbes et les adjectifs. »

Dans les langues indo-européennes également la distinction est fondamentale, car elle s'étend à tous les cas de la déclinaison; elle existe au pluriel et au duel comme au singulier, et elle se retrouve dans les adjectifs et dans les pronoms comme dans les substantifs.

C'est pourtant cette distinction fondamentale que M. Brugmann

[1] Paris, Maisonneuve, 1883.

IMPRIMERIE NATIONALE.

prétend expliquer par un simple fait d'analogie, ou, pour parler plus exactement, par une erreur du langage. Il y avait dans notre famille de langues quelques noms, tels que *māmā* «mère», *gnā* «femme», qui étaient formés à l'aide d'un suffixe *ā*, suffixe absolument indifférent par lui-même à la notion du genre. A partir d'une certaine époque, l'idée féminine impliquée dans ces noms a paru exprimée par le suffixe *ā*, qui, dès lors, a fait l'impression comme s'il avait été intentionnellement choisi pour marquer le genre. De cette manière, la catégorie du sexe grammatical a trouvé son exposant dans nos langues.

Il est vrai que tous les noms féminins ne sont pas en *ā*. Il y en a, par exemple, en *iē*, comme *facies*, *materies;* mais (poursuit M. Brugmann) là aussi il y a pu avoir quelque malentendu; par exemple, le mot *strī* «femme» a pu servir de point de départ à cette formation. Quant aux noms sans aucun suffixe, comme *kšam* «la terre», *vāc* «la voix», ils ont peut-être passé au féminin parce qu'ils avaient des synonymes déjà devenus féminins, tels que *terra* «la terre», *αὐδή* «la voix».

Après avoir donné le genre aux substantifs, le langage l'a attribué aussi aux adjectifs. Il y aurait eu, en effet, manque de congruence et d'accord, si les noms seuls avaient participé à cette catégorie grammaticale.

Nous ne nous arrêterons pas à montrer par le menu ce qu'il y a d'invraisemblable dans ces déductions. M. Brugmann évidemment a moins entendu donner une explication en forme que présenter une vue nouvelle et ouvrir une perspective aux hypothèses. Nous ne voulons pas nier que le phénomène qu'il place à l'origine de son raisonnement ne soit un fait dont il existe réellement des exemples dans nos langues. Il arrive effectivement qu'un suffixe, par sa présence dans certains mots d'un sens bien caractérisé, contracte à la longue quelque chose de ce sens : et comme les erreurs en linguistique sont souvent fécondes, quand c'est le peuple qui les commet, le suffixe ainsi influencé devient un moyen formatif d'une valeur particulière. Nous citons plus loin un ou deux exemples du phénomène en question[1]. Mais c'est là, quelque prouvé qu'il soit, un fait d'importance secondaire, qui n'a jamais eu que des conséquences bornées. Comment l'erreur causée par quelques mots aurait-elle pu produire une déclinaison féminine? Comment cette erreur se serait-elle poursuivie aux différents cas et aux différents nombres? Pourquoi surtout veut-on que l'idée du genre soit, dans les langues indo-européennes, l'effet d'un accident de phonétique, quand la même idée se retrouve, largement et nettement représentée, dans la plupart des idiomes du

[1] Voir ci-dessous notre article sur l'*Irradiation grammaticale*.

globe? M. Brugmann ne dit rien du neutre, qui, quoique moins développé que les deux autres genres, montre que les ancêtres de la race avaient conçu, à côté de la division sexuelle, une autre division reposant sur le principe de la nature animée ou inanimée.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que les moyens dont dispose M. Brugmann pour étayer sa théorie sont d'une singulière insuffisance. Ses exemples, par leur petit nombre et par leur caractère moderne, contrastent visiblement avec l'antiquité et l'importance du principe qu'il veut expliquer. Des mots comme *gnā* et *strī*, qui sont des mots sanscrits, sont d'une faible autorité pour démontrer la formation d'un mécanisme antérieur de beaucoup de siècles à la période indo-européenne. Il y a une espèce d'anachronisme à vouloir raisonner sur les âges primordiaux à l'aide des ressources restreintes et récentes que fournit le vocabulaire de nos langues.

Je finis par une dernière réflexion que je me contente d'indiquer. Était-ce bien la peine de jeter le discrédit sur les spéculations «glottogoniques» des pères de la grammaire comparée pour imaginer des explications de cette sorte, qui nous replacent dans les mêmes temps, en présence des mêmes problèmes, et qui ont la prétention de surprendre, non pas la manière de voir et de penser des Proto-Ariens — ce qu'il est possible jusqu'à un certain point d'espérer entrevoir, car les lois de l'esprit sont chose stable — mais l'illusion fugitive causée par la répétition d'un son?

Michel Bréal.

NOTES GRECQUES ET LATINES.

DE L'IRRADIATION GRAMMATICALE.

Nous avons promis plus haut [1] de donner quelques exemples d'un fait qui se produit dans toutes les langues et qui, sans avoir une importance de premier ordre, sert pourtant à rendre compte d'un certain nombre de formations.

Un suffixe de signification générale et vague a l'air de prendre une acception spéciale et caractérisée, grâce au sens du mot auquel il est joint. Si le fait se répète, le suffixe adopte effectivement cette acception spéciale et enrichit la langue d'un moyen d'expression nouveau. C'est ce qu'on a appelé l'*irradiation grammaticale :* le terme est un peu prétentieux; mais nous n'en connaissons pas de meilleur pour nommer le phénomène en question.

Ajoutons tout de suite que l'irradiation n'empêche pas le suffixe de rester usité dans son sens général.

Comme exemple typique on peut citer les verbes grecs en *ιάω*. Ces verbes servent à exprimer une maladie du corps ou de l'âme :

ὀδοντιάω « avoir mal aux dents », de *ὀδούς* « dent »;
λαρυγγιάω « avoir mal à la gorge », de *λάρυγξ* « gorge »;
σπληνιάω « avoir mal à la rate », de *σπλήν* « rate »;
χειριάω « avoir les mains gercées », de *χείρ* « main » [2].

Certains verbes en *ιάω* sont tirés d'un nom qui désigne, non pas l'organe malade, mais un symptôme ou un produit de la maladie :

μολυβδιάω « avoir le teint plombé », de *μόλυβδος* « plomb »;
χονδριάω « être grumeleux », de *χόνδρος* « grumeau »;
ἀφριάω « écumer », de *ἄφρος* « écume »;
λιθιάω « avoir la pierre », de *λίθος* « pierre ».

[1] Voir p. 18.

[2] Nous nous sommes servi, pour le choix des exemples, de l'excellent travail de M. H. von der Pfordten; *Zur Geschichte der griechischen Denominativa*, Leipzig, 1886.

Quelquefois une ellipse plus ou moins forte est contenue dans le verbe :

ἑλλεβοριάω « avoir besoin d'ellébore »;
φυλλιάω « ne produire que des feuilles »;
στρατηγιάω « aspirer aux fonctions de stratège ».

Le point de départ et l'origine de ce suffixe ιάω doivent être cherchés dans un certain nombre de substantifs en ια, dont quelques-uns exprimaient une idée d'affection physique ou morale :

ἀνία « chagrin »;
βουλιμία « faim canine »;
ὀφθαλμία « ophthalmie »;
μελαγχολία « mélancolie »;
ναυτία « mal de mer »;
δυσεντερία « dysenterie »;
μανία « folie ».

De là est parti le mouvement : ναυτία « mal de mer » a fait régulièrement ναυτιάω qui signifie « avoir le mal de mer ». Mais il est venu un moment où, sautant par-dessus l'intermédiaire, le sentiment populaire a rapporté directement ναυτιάω à ναύτης « matelot ». On a pu créer dès lors des verbes comme ὀδοντιάω, quoiqu'il n'y eût pas de substantif ὀδοντία.

Il s'en faut d'ailleurs que tous les substantifs en ια se rapportent à l'idée de maladie ou de passion. On a, par exemple :

ἐψία « jeu », d'où ἐψιάομαι « s'amuser »;
σκιά « ombre », d'où σκιάω « ombrager »;
ἑστία « foyer », d'où ἑστιάω « donner l'hospitalité »;
εὐδία « accalmie », d'où εὐδιάω « être tranquille »;
μεσημβρία « midi », d'où μεσημβριάω « faire la sieste ».

Ces substantifs à signification nullement péjorative ont, comme on voit, donné naissance à des dérivés également inoffensifs; mais il a suffi qu'il y eût un certain nombre de verbes neutres en ιάω exprimant l'idée de souffrance pour qu'il se formât un groupe spécial qu'on peut appeler le groupe nosologique. Le fait grammatical que nous constatons ici est au fond de même sorte que l'allusion en littérature. Le suffixe ιάω est parfaitement indifférent en lui-même; mais, par les mots qu'il rappelle, il en est venu à éveiller dans l'esprit une idée de maladie ou de dérangement.

La connaissance de cet ordre de faits peut être d'une véritable utilité en étymologie. On a révoqué en doute l'origine du verbe

ἐνθουσιάζω, dont la formation, à première vue, peut sembler assez insolite. Cependant, quand on considère les verbes en ιάζω, on en trouve un certain nombre qui expriment une action religieuse :

βακχιάζω « sacrifier à Bacchus »;
εὐιάζω « crier Évoé »;
θυσιάζω « sacrifier »;
φρατριάζω « appartenir à une phratrie »;
θαλιάζω « célébrer une fête »;
συμποσιάζω « tenir un festin »;
θεσμοφοριάζω « célébrer la fête des Thesmophories »;
ἀσκωλιάζω « célébrer la fête des Ascolies »;
ὀργιάζω « célébrer des orgies »;
ἁγιάζω « sanctifier »;
ἰσθμιάζω « célébrer la fête des Isthmies »;
μυσ]ηριάζω « initier aux mystères ».

On est amené dès lors à penser que ἔνθους, forme contractée de ἔνθεος « inspiré », a donné ἐνθουσιάζω, comme σελήνη « lune » a fait σεληνιάζω « être lunatique ». La formation est moderne et peut prêter aux objections; mais, replacée dans la série dont elle fait partie, elle n'a rien d'invraisemblable. L'origine de ces verbes en άζω doit probablement être cherchée dans les noms féminins comme βακχιάς « Bacchante », ὀργιάς (génitif άδος).

Ces sortes de groupes à signification spéciale se forment d'autant plus facilement que la langue dispose d'une plus grande variété de suffixes : ayant un plus grand nombre de serviteurs, elle peut plus aisément assigner à chacun des fonctions distinctes. C'est d'après ce principe que nous avons expliqué le sens particulier qu'ont pris certaines formations latines[1]. Les verbes en *esco*, comme *maturesco*, *marcesco*, doivent leur signification inchoative à *senesco*, *adolesco*. Comme on ne vieillit, comme on ne grandit pas en un instant, l'idée d'une action lente et graduelle s'est attachée au suffixe *sco*. *Esurio* doit son acception désidérative à *sitio* : par lui-même, *esurio* ne pouvait signifier autre chose que « manger » ou « être sur le point de manger ». *Pendeo* « être suspendu » doit son sens intransitif aux verbes comme *tepeo*, *areo*, qui supposent eux-mêmes des substantifs abstraits de la cinquième déclinaison : par eux les verbes en *eo* sont devenus des verbes exprimant une qualité ou un état. Il va sans dire que le suffixe, une fois qu'il est imprégné d'une certaine acception, a d'autant plus de chances de se répandre : c'est ainsi que s'explique la

[1] Voir ces *Mémoires*, VI. p. 342.

grande quantité de verbes neutres en *eo*, comme *madeo*, *frigeo*, *candeo*, etc.

Il appartiendra à la science grammaticale de délimiter et de dénommer ces formations. Souvent un seul et même suffixe a donné lieu à plusieurs groupes différents : ainsi le suffixe secondaire *no* a donné en latin des mots marquant la situation (*internus*, *externus*, *infernus*, *supernus*), la résidence (*Romanus*, *insulanus*, *vicinus*), le temps (*diurnus*, *vespernus*, *vernus*), le nombre (*bini*, *quini*, *duceni*, *centeni*), ce qui n'empêche pas le suffixe *no* de garder aussi sa signification générale, qui est celle de l'adjectif pur et simple (*paternus*, *anguinus*).

ÉTYMOLOGIES GRECQUES.

Ἁμαρτάνω. Ἀμβλακίσκω.

La similitude du sens, l'identité de l'emploi, non moins qu'un lointain air de famille, qui se révèle surtout à l'aoriste, nous invitent à rechercher s'il n'existe pas une parenté entre les deux verbes grecs ἁμαρτάνω et ἀμβλακίσκω. L'un et l'autre signifient « manquer, pécher ». L'un et l'autre, construits avec le génitif, prennent le sens de « être privé de ». On peut comparer, par exemple, cette phrase d'Eschyle : Πῶς λιπόναυς γένωμαι ξυμμαχίας ἁμαρτών; « Que deviendrai-je, sans flotte et privé de secours? et cette autre d'Euripide : ἀρίστης ἀπλακὼν ἀλόχου « privé de la meilleure des femmes »[1]. Les grammairiens et les lexicographes anciens expliquent constamment l'un des deux mots par l'autre. On trouve, par exemple, dans Hésychius :

ἀμβλάκημα· ἁμάρτημα.
ἀμβλακεῖν· ἁμαρτεῖν.
ἀμπλακίῃσιν· ἁμαρτήμασιν.
ἀμπλακών· ἀποτυχών, ἁμαρτάνων.

Cette identité de sens et d'emploi trouverait son explication la plus naturelle dans une identité d'origine. Voyons si elle est possible.

En dégageant les deux verbes de leurs éléments adventices, on a ἁμαρτ et ἀμβλακ. L'esprit rude de la première forme n'est nullement constant : il manque, par exemple, à l'aoriste. Le τ,

[1] Eschyle, *Ag.*, 214; Eurip., *Alc.*, 241. Un peu plus loin (v. 341), le même poète, dans une phrase toute pareille, emploie ἁμαρτάνω. Ἆρα μοι σλένειν παρὰ τοιᾶσδ' ἁμαρτάνοντι συζύγου σέθεν.

comme Curtius l'a déjà reconnu pour ce verbe[1], est une consonne formative servant à la conjugaison; il en est de même du κ de son collègue. Comme l'α est prosthétique, les deux racines qui restent en présence sont μαρ et μλα. Le β qui a été introduit dans ἀμβλακ est de même nature que dans ἄμβροτος. Au lieu du β, nous avons un ϖ dans les formations les plus modernes; mais la différence est purement orthographique.

Quand on examine les diverses acceptions de ces deux verbes, on est amené à penser que le sens primitif est celui de «manquer [le but]». C'est celui que nous trouvons dans Homère : ἤμβροτες, οὐδ' ἔτυχες. Et ailleurs : ἔγχεσι μὲν γὰρ ἤμβροτον ἀλλήλων[2]. On comprend sans peine comment ce sens a conduit, d'une part, à celui de manquement moral ou de faute, d'autre part, à celui de privation.

Il resterait à éclaircir la question d'origine. Dans ces époques primitives, où le fer était encore rare et la trempe inconnue, le tranchant du glaive ou la pointe de la flèche étaient exposés à s'aplatir sur l'objet visé au lieu de le couper ou de le percer; aussi serions-nous disposé à chercher les parents de ἀμβλακίσκω parmi la famille de ἀμβλύς. Ajoutons qu'on retrouve le κ dans l'adjectif μαλακός qui appartient au même groupe d'idées.

Προνωπής.

Parmi les exemples de fausse adhérence causée par l'analogie, je ne sais si l'on a déjà cité l'adjectif grec ϖρονωπής, qui doit son ν, selon toute apparence, à ἐνωπής et ἀνωπής. Le mot est relativement récent : il ne se trouve ni dans Homère ni dans Pindare. On le rencontre chez Eschyle et surtout chez Euripide : il paraît avoir pris naissance dans la langue de l'architecture ou dans celle du théâtre. Il signifie ce qui fait face au spectateur. En parlant d'Alceste, Euripide dit : Στείχει ϖρονωπὴς ἐκπεσοῦσα δεμνίων. Le même poète, parlant de Penthée (*Bacch.*, 639) : Ἐς ϖρονώπι' αὐτίχ' ἥξει. Le vers d'Alceste (144) : Ἤδη ϖρονωπής ἐσ|τι καὶ ψυχορραγεῖ, signifie : «Elle est tout proche [de la mort] et rend le souffle.» On distinguait au théâtre, selon Pollux, τὰ ἐνώπια, τὰ ἀνώπια et τὰ ϖρονώπια.

Si hardie que soit cette dernière formation, elle n'égale pas encore en audace le mot français créé récemment par les organisateurs des fêtes de Nice. On sait que ces *impresarii*, outre les *cavalcades*, annoncent au public des *analcades*.

[1] *Das Verbum*, I, 238; II, 10.
[2] *Il.* V, 287; XVI, 336.

UNE INSCRIPTION VOTIVE OSQUE.

Les *Notizie degli scavi* (1887, p. 560) ont donné deux nouvelles inscriptions osques qui ne sont pas sans intérêt pour la linguistique. Voici d'abord la représentation de la première, d'après le modèle publié par M. Fiorelli :

Aux difficultés ordinaires de l'épigraphie osque vient ici se joindre cette circonstance que le lecteur ne sait au juste par où commencer. Cependant un examen un peu attentif montre que le premier mot doit être *Ekkelle.*

Mais le mot *dehad* ne donne aucun sens : nous sommes porté à supposer qu'au lieu d'un ⊟ ou *h* il faut voir ici un *d* barré, le même qu'on a sur les inscriptions péligniennes et gauloises, et qui a cette forme Ɵ. Il faudra alors lire *deḍad*, ce qui nous donne un sens fort clair.

EKKELLE DEƟAD PVP VFRIA.

Ekkelle est un accusatif pluriel neutre. Il correspond au latin *eccilla*, avec addition de l'enclitique *ei*, que nous avons aussi en latin au pluriel neutre *quæ* (pour *qua* + *ei*) et *hæc* (pour *ha* + *ei* + *c*).

Deḍad est le présent du verbe « donner », avec redoublement comme dans le grec *δίδωσι*. Le *d* final remplace un *t*, comme dans *prufatted*, *dadicatted*, *deded*.

Pup(a) est un nom propre de même sorte que *Pupius*, *Pupienus*, *Poppæa*.

Ufria correspond au latin *Vafer*.

Cette inscription était donc destinée à accompagner les offrandes de *Pupa Ufria*.

Un dérivé osque de *dies*. — *Postrei ioklei* « le lendemain ».

L'autre inscription osque contient une locution trop curieuse pour que nous n'en fassions point part dès à présent à nos con-

frères. C'est la locution (deux fois répétée sur l'inscription) *postrei ioklei*, qui signifie « le lendemain ». Nous avons ici une variante intéressante du *zicolom* de la table de Bantia. En ce qui concerne la consonne initiale, le rapport des deux mots est celui du grec Ζεύς au latin *Iovis*. Vu la distance qui sépare Capoue de Bantia, il n'est pas surprenant que nous trouvions deux variétés différentes du même terme. Il semble d'ailleurs que *zicolom* représente **dieculum* et *ioklei* une forme **diuculum*.

Strenæ.

L'usage existait à Rome de s'envoyer des présents au commencement de l'année : ces présents s'appelaient *strenæ*, et c'est de là que sont venues nos *étrennes*.

Quelle est l'origine du mot *strenæ?* On a pensé au grec σῖρῆνος « ébat, joie, allégresse ». Mais pour un usage aussi essentiellement romain — on en fait remonter la fondation jusqu'au roi Tatius — un terme grec est peu vraisemblable. Nous allons proposer une autre explication en partant de cette observation que, dans l'ancien calendrier romain, le commencement de l'année coïncidait avec la fête des Saturnales. Celle-ci avait lieu, en effet, au solstice d'hiver et portait aussi le nom de *brumalia*.

Quand on examine les lettres qui composent le nom de Saturne, il est impossible de n'être pas frappé de leur identité avec celles qui forment le mot *strena*. Nous avons sans doute ici un de ces raccourcissements énergiques comme la prononciation populaire, dans toutes les langues et en tous les temps, en fait subir aux mots très usités. Un adjectif *Saturnuæ*, avec lequel il faut sous-entendre un substantif féminin comme *feriæ*, a pu donner *strenæ*, par une contraction qui ne dépasse pas en hardiesse celles qu'on observe en français dans *carême* ou *carnaval*.

Quant au rapport de *strenæ* avec *strenuus*, il tient probablement à quelque croyance dont le souvenir ne nous a pas été conservé.

Diuturnus.

Le suffixe *-ternus*, qui se trouve dans *hes-ternus*, *sempi-ternus*, *æ(vi)-ternus*, est formé, comme on sait, de la finale adverbiale *-ter* (*leviter*, *suaviter*), à laquelle est venue se souder la syllabe *nus*.

Nous avons un exemple curieux d'influence vocalique dans *diu-turnus*, où l'*e* s'est changé en *u*, par assimilation avec l'*u* de la syllabe précédente. Il est vrai que *diurnus* et *nocturnus* ont pu favoriser ce changement.

On connaissait déjà, comme exemples d'influence d'un *u* : *lucuna* (pour *lacuna*), *tugurium* (pour *tegurium*), *rutundus* (pour

rotundus), *butumen* (pour *bitumen*), *turunda* (pour *terunda*), *uruca* (pour *eruca*), *upupa* (pour *epupa*), *purpura* (pour *porpura*). On voit que l'influence s'exerce tantôt en avant et tantôt en arrière.

Tergorare « cuirasser ».

Pline (VIII, 52), parlant des sangliers, dit :

« Sues feræ semel anno gignunt. Maribus in coitu plurima asperitas. Tunc inter se dimicant, indurantes attritu arborum costas, lutoque se tergorantes. »

Ce que Littré traduit très bien : « Les laies mettent bas une fois par an. C'est au temps du rut que les mâles sont le plus farouches; alors ils se battent entre eux, ils s'endurcissent en se frottant les flancs contre les arbres, et en *se faisant une cuirasse de boue.* »

L'expression *tergorare* est intéressante, parce qu'elle fournit le pendant exact de *armare*. Voir ces *Mémoires*, IV, 82.

Cælum.

Si la langue des arts et métiers crée souvent d'ingénieuses et vivantes métaphores, elle a, d'autre part, le don de conserver les anciens mots en leur sens propre et primitif. C'est ce qui est arrivé pour le mot *cælum*, qui a commencé par être un terme d'architecture. Vitruve, parlant de la manière de faire les planchers en voûte (VII, 3), se sert de l'expression *cælum cameræ*. Par une assimilation facile à comprendre, on a dit ensuite *cælum capitis* pour désigner la voûte du crâne. Pline le Naturaliste, parlant du cerveau, dit (XI, 49) : « Hoc est viscerum excelsissimum, proximum cælo capitis. »

Cælum est formé du verbe *cædere* comme *pilum* de *pinsere*, *velum* (dans le sens de voile de vaisseau) de *vehere*, *prelum* de *premere*. Il y a un autre substantif *cælum* signifiant « ciseau » ou « burin », qui vient du même verbe. Dans les exemples que nous venons de citer, nous voyons le suffixe *lo* former des noms d'instrument; mais il sert aussi à indiquer le résultat de l'action, comme dans *exemplum*, qui vient de *eximere*.

Par un de ces caprices apparents du langage dont il existe de si nombreux exemples en toutes les langues, les vieilles dénominations célestes ont cédé la place à ce nouveau-venu, et le ciel s'est appelé en latin la voûte. Cependant l'on a continué de dire *sub dio vitam agere;* on sait que les locutions toutes faites restent étrangères aux changements survenus en dehors d'elles et ne s'ouvrent pas volontiers à des intrus.

A une époque plus récente, *firmamentum* est devenu un synonyme de *cælum* : l'image est la même.

On suppose, non sans vraisemblance, que le *heaven* anglais, le *himmel* allemand sont également des mots signifiant « voûte », et il en est probablement de même pour le zend *açman* « pierre, ciel ». La science, il y a vingt ou trente ans, tirait de la similitude de nom entre le ciel et la pierre toute sorte de conclusions mythiques. La réalité est probablement plus prosaïque et plus simple : une fois la voûte architecturale connue, quoi de plus naturel que de la transporter dans les cieux?

J'ajoute ici une note sur l'hébreu, que je dois à l'obligeance de notre confrère, M. Philippe Berger :

La langue hébraïque nous fournit l'exemple d'une association d'idées analogue à celle qui a donné naissance au latin *cælum*. A côté du mot *śamaïm*, mot dont l'étymologie nous est inconnue et qui désigne les cieux en général, la Genèse, dans le récit de la création, et les Psaumes, à plusieurs reprises (voir Gesenius, *Thes.*, *s. v.*), emploient le mot *raqia'* pour désigner la voûte céleste. Ce mot vient de la racine *raqa'* « battre, repousser au marteau »; il est étroitement apparenté au mot phénicien *merouqa'* (cf. *C. I. S.*, n° 90; inscr. de Baalmelek, Acad. des inscr., *C. R.*, 1887, p. 203-210), qui paraît avoir désigné ces vasques en métal que l'on consacrait souvent dans les temples. La *raqia'* était donc bien pour eux une voûte solide, une sorte de calotte hémisphérique qui recouvrait la terre. Seulement ils en ont emprunté le nom aux idées qui leur étaient le plus familières; au lieu de le tirer, comme les Romains, du langage de l'architecture, ils l'ont tiré du travail des métaux, qui était une des branches principales de leur industrie. Il convient d'ajouter que, dans la langue latine, le mot *cælum* est resté seul pour désigner le ciel dans ses diverses acceptions; les Hébreux, au contraire, ont établi une distinction entre la *raqia'*, le « firmamentum », et les cieux, *śamaïm*, qui étaient placés au-dessus [1].

Rabies.

Rabies « la rage » est avec *rabĕre* dans le même rapport que *facies*, *(pro)genies*, *series*, avec *facĕre*, *gignĕre*, *serĕre*. L'origine de ce verbe *rabere* a été cherchée dans une racine *rabh* « saisir », à laquelle on rattache aussi λαμβάνω. Mais le sens de « prendre, saisir » nous paraît beaucoup trop vague et trop faible.

Il existe un symptôme de la rage constaté par tous les médecins : les animaux atteints de cette maladie, sous l'empire d'une inquiétude extrême, courent et errent au hasard. C'est précisément le sens du verbe grec ῥέμβω, qui veut dire « errer, tour-

[1] Peut-être pourrait-on reconnaître une trace de cette double conception dans l'emploi simultané des deux formes *cælum* et *cæli*, *orum*. (N. de M. Berger.)

noyer, tourner». Les anciens le commentent par τὸ ἀναιτίως πλανᾶσθαι. Ῥέμβη s'emploie pour désigner une course vagabonde. L'adjectif ῥεμβώδης se dit au figuré d'un esprit inquiet et agité[1].

De ῥεμβ à *rab* il y a quelque distance. Mais il existe des variantes. La forme ῥαιβός et ῥαιβοειδής, qu'on trouve à côté de ῥέμβος et ῥεμβώδης, permet de suivre le changement de la voyelle. On a ῥαβόω pour ῥαιβόω et ῥαφάσσει· πλανᾶται.

Une glose intéressante que donne encore Hésychius est : ῥαιβίας· ἀζήμιος δῆμος. Nous disons en français *une foule enragée.*

Nous considérons donc *rabere* comme un mot venu du grec par transmission demi-savante. Il en est de même pour beaucoup de termes médicaux : sans sortir de cet ordre d'idées, on peut citer *alucinari*, qui est la reproduction à demi latinisée du grec ἀλύσσομαι «être agité, être fou».

Ayant soumis, comme de juste, les conjectures qui précèdent à l'homme qui connaît le mieux la rage et ses symptômes, à M. Pasteur, j'ai reçu de lui la réponse suivante :

«Nombreux et très divers sont les caractères de la rage, mais sans nul doute le plus constant est celui qu'exprime le sens que vous donnez au verbe ῥέμβειν.»

Ceci me conduit à ajouter un mot.

Il est curieux de constater qu'en ancien français un verbe apparenté à *rabere* soit retourné au sens de «courir au hasard, errer». Nous voulons parler du verbe *rêver*, qui, au moyen âge, signifie «vagabonder». Ducange (s. v. *reventare*) mentionne la locution *resver de nuit*, qu'il traduit par *vagari noctu per urbem*, et il cite à l'appui divers passages tels que ceux-ci : «Ponsart, qui estait un homme de mauvaise vie et gouvernement, putieu, rêveur de nuit, brigueur, etc.» — «Larrons, murdriers, robeurs, resveurs de nuye, et autres malfaicteurs.» — «Comme Fouquet Hodierne fust alez avec trois compaignons charretiers, servans en la ville d'Yvri, esbatre et resver de nuit...»

Ainsi que l'a reconnu Diez, l'*s* inséré dans *resver* est purement épenthétique, comme dans *esve* = *aqua*. Le même savant montre que *rêve* est une variété dialectale de *rage :* on voit pareillement alterner dans la vieille langue les formes *cage* et *caive* (du latin *cavea*). La filière est : *rabia* (pour *rabies*), *raive*, *rêve.*

Plus tard *rêver* s'est restreint au sens de vagabonder en esprit, délirer, avoir des visions à l'état de veille ou de sommeil. L'anglais *to rave*, qui vient du français, a gardé le sens «délirer».

Remarquons, en finissant, que Henri Estienne, s'il a eu le tort de sauter quelques intermédiaires, n'en a pas moins été bien guidé par son instinct, quand il a rattaché *rêver* à ῥέμβειν. Il dit

[1] On sait qu'en grec ῥέμβω a encore donné ῥόμβος «le sabot, la toupie».

dans son Dictionnaire : « Non dubium est quin ab isto verbo ῥέμβεσθαι metaphoricam hanc significationem habente sit nostrum *Resver*, a quo *Resverie*. »

Sallustus.

Qu'il y ait eu en ancien latin un substantif neutre **salvos* « salut » (gén. **salvĕris*), c'est ce qu'on peut inférer du nom propre *Sallustus*, *Sallustius*. *Sallus-tus*, formé comme *onus-tus*, *venus-tus*, présente *lv* assimilé en *ll*, ainsi que dans *pollen*, *sŏllus*.

On comprend sans peine que ce substantif ait disparu, l'idée de salut étant déjà exprimée par le féminin *salūs* (gén. *salūtis*), qui est de la même famille, mais qui appartient à une autre formation [1].

Tellus.

Aucune étymologie plausible n'a pu être donnée de ce mot. Peut-être est-il d'origine étrangère. Saint Augustin (*Civ. D.*, VII, 23) rapporte d'après Varron qu'à côté de la déesse féminine *Tellus* les Romains adoraient un principe mâle qu'ils appelaient *Tellumo*. Si peu que nous sachions de la langue étrusque, nous connaissons un nom masculin formé de la même manière : *Lucumo*. De cette similitude il est peut-être permis d'inférer que *Tellus*, avec son culte si archaïque, est une importation de l'Étrurie.

Munus.

Le mot *munus* a quelquefois en latin le sens de « fondation, institut, œuvre », comme nous disons la fondation Montyon, l'institut d'Égypte, l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul. Un des plus anciens emplois se rencontre chez Horace, parlant de la Bibliothèque publique du Palatin (*Épîtres*, II, 1, 217). Le poète s'adresse à Auguste :

> Si *munus* Apolline dignum
> Vis complere libris.

Cf. Vellei. II, 130 : *Pompeii munera absumpta igni.*

Par cet emploi de *munus*, on voit comment le mot se rejoint à *mœnia* et à *munia*. L'idée primitive paraît être celle de fonder, établir.

Le sens matériel a seul survécu dans *moirus*, *murus*.

Studeo.

Le latin *studeo* a été justement rapproché du grec σπεύδω. Mais

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 123.

on peut se demander s'il y a parenté d'origine ou emprunt. Je crois qu'il faut reconnaître l'emprunt.

En premier lieu, *studeo* n'a pas de composés, ce qui doit donner à penser qu'il est d'introduction récente. En second lieu, il n'y a rien en latin qui rappelle le sens primitif « se hâter ». *Studeo* ne figure qu'avec le sens dérivé « avoir du goût pour » ou « étudier ».

Il semble que ce soit un mot sorti des écoles de grammaire, de rhétorique et de philosophie, comme *schola*, *scribere*, *litteræ*, *meditari*. Le substantif *studium* a le sens du grec σπουδή, que Suidas définit de la façon suivante : ἡ περὶ τὰ καλὰ σύντονος ἀγωνία. *Studeo* a les acceptions de σπουδάζω. L'adverbe *studiose* répond tout à fait à σπουδαίως.

Quant à *st* = σπ, nous avons la permutation inverse dans *spatium* = σλάδιον.

Forda, *horda*. — *Gourd*, *dégourdir*.

On rapproche ordinairement l'adjectif *forda*, qui signifie une vache pleine, de *fero* : c'est l'étymologie donnée par Curtius. Mais nous voyons bien que *fero*, appliqué à l'idée de fécondité, s'emploie en parlant de la terre (*ferax*) : nous ne voyons pas qu'il s'emploie avec cette acception en parlant des animaux. La forme *horda*, donnée par Varron, est une autre raison de douter, car elle fait plutôt supposer comme consonne primitive un ancien *gh* ou *g*.

Je crois que *horda* est de la même famille que *gravis* et qu'il forme doublet avec *gravida*. *Avi* s'est d'abord contracté en *au*, comme dans *auspex*, *fautor*, *audeo*; puis la diphtongue *au* s'est contractée en *o*, comme dans *suffoco*, *explodo*, *lotus*, *plostrum*. La métathèse de l'*r* n'a pas besoin d'être expliquée.

Forda, *horda* est un mot de la langue populaire et rustique.

Un frère jumeau de *hordus* est l'adjectif *gurdus* « lourd », que Quintilien supposait venu d'Espagne, mais qui appartenait probablement à un dialecte italique. De ce *gurdus* sont dérivés en français *gourd*, *dégourdir*.

Au sujet des formes multiples revêtues par la consonne initiale, rapprocher *gilvus*, *helvus*, *flavus*.

Suescere.

Le verbe inchoatif latin *suescere*, à côté duquel nous trouvons aussi un verbe *suēre* (2e conjugaison), a été justement expliqué comme dérivé du pronom possessif *suus*. Mais on a négligé de pousser cette recherche plus loin et de se demander dans quel ordre d'idées « devenir sien » avait conduit à l'acception « s'habituer ».

Il est intéressant de reconnaître comment le langage est arrivé à nommer ce phénomène de nature assez compliquée, qui a tant occupé les philosophes.

La langue latine y est parvenue par la route la plus simple et en prenant le point de départ le plus humble. *Suescere* a été créé à l'occasion des animaux domestiques. Un animal qui s'habitue à son maître devient sien : *suet* ou *suescit*. César, parlant de l'urochs, dit qu'il ne s'habitue jamais à l'homme, même quand il est pris petit : *Uri assuescere ad homines, ne parvuli quidem excepti, possunt* (*B. G.*, V, 28). De ce commencement si modeste, *suescere* s'est élevé peu à peu à des significations plus hautes. Il s'est dit de l'habitude de l'homme et de la femme : *Insinuare se in consuetudinem alicujus. Consuetudo* est plus tard devenu un synonyme de *mos* et de *ritus*.

Le sens original perce encore dans les composés *mansuetus*, *mansuescere*.

On demandera peut-être pourquoi *meus* et *tuus* n'ont pas pareillement donné naissance à des verbes. Mais nous observons ici l'emploi de la troisième personne que nous avons déjà remarqué à propos de l'anglais *self* (*myself*)[1], et qu'on trouve aussi dans ἑαυτοῦ et ἴδιος. La troisième personne a servi par abus pour la première et la seconde. Une forme *suesco*, *suescimus* n'a rien de plus extraordinaire que quand on dit en ancien slave *čita sę* « je suis honoré » ou en français : « Un tel acte serait notre *suicide*. » — « Vous serez *soi-disant* la servante. »

C'est aussi le pronom réfléchi de la troisième personne σϝέ, ϝέ, que nous trouvons à la base de ἔ-θος. Mais je ne voudrais pas affirmer qu'ici la succession des sens ait été la même. Il se peut, en effet, que ἔ-θος, formé à l'aide du suffixe abstrait θος que nous avons dans μέγε-θος, πλῆ-θος, signifie « sa manière d'être, sa particularité ».

La linguistique, se tenant à une constatation générale de parenté, n'a pas assez distingué jusqu'à présent les différences ni marqué les nuances. Entre *suesco* et ἔθος il y a ce lien que tous deux renferment le pronom réfléchi; mais je ne crois pas que l'identité s'étende plus loin.

On en peut dire autant du féminin sanscrit *svadhā*, qui a tout l'air d'être un composé, et qui, à cause de cela, doit être séparé de ἔθος. L'idée qui paraît dominer dans *svadhā* est celle de volonté personnelle, d'indépendance.

Michel BRÉAL.

[1] Voir ces *Mémoires*, V, p. 137.

ÉTUDE

SUR

L'ARGOT FRANÇAIS.

M. Francisque Michel, dans ses *Études philologiques sur l'argot*, avoue avoir cédé, en choisissant ce sujet de travail, à un attrait mystérieux que nous subissons tous plus ou moins pour les monstruosités. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'excuser en dirigeant ses travaux vers l'argot. La science du philologue ressemble beaucoup à celle du naturaliste. Les savants qui s'occupent de tératologie n'ont nul besoin de mettre en tête de leurs ouvrages une préface apologétique. Les mots sont des phénomènes et appartiennent tous, quels qu'ils soient, au domaine de la linguistique.

Mais, outre l'intérêt général de toute étude linguistique, un intérêt particulier résulte pour la langue française des travaux entrepris sur l'argot. Nous aurons occasion, dans la suite de cet article, de signaler un grand nombre de mots que la langue générale a recueilli dans ces bas-fonds. Et il ne s'agit pas ici des argots de métier, langages techniques qui exercent une influence nécessaire par les noms d'outils ou de procédés mécaniques; l'argot que nous étudions est la langue spéciale des classes dangereuses de la société. Une nécessité impérieuse pousse ce langage à produire. Les mots de notre langue ne sont ni chassés ni traqués. Ceux de la langue verte vivent à peu près avec les représentants de la justice sociale comme les mineurs dans l'Arizona avec les Peaux Rouges Arapahoes. Or ces mineurs forment une nation jeune, vivace, qui émigre et colonise continuellement. L'argot est aussi comme une nation de mineurs qui débarquerait chez nous des cargaisons d'émigrés. Il est facile de voir que les ports d'arrivée sont tout en bas et tout en haut. Tout en bas, ce sont les ouvriers qui ramassent les mots et qui les ramènent vers le centre du langage. Les termes ainsi introduits portent souvent dans les dictionnaires la désignation *populaire*. Tout en haut, il y a une fécondation spéciale. Sprengel a découvert le premier que les fleurs mâles dans certaines plantes fécondaient les fleurs fe-

IMPRIMERIE NATIONALE.

melles par l'intermédiaire des insectes qui transportent le pollen des unes sur les autres. Ce sont les filles qui servent entre l'argot et la langue classique de papillons et d'abeilles. Émigrées des quartiers populaires vers les centres mondains, elles introduisent les termes d'argot dans le langage du *sport*. Ils y coudoient dans un cosmopolitisme tolérant les mots anglais, américains et espagnols.

On peut dire que les travaux entrepris jusqu'à présent pour étudier l'argot ont été menés sans méthode. Le procédé d'interprétation n'a guère consisté qu'à voir partout des métaphores. Victor Hugo avait admiré le mot *lancequiner* (pleuvoir) dans la forme pittoresque duquel il retrouvait les hallebardes des lansquenets. F. Michel l'a suivi sur ce terrain dangereux. D'après lui, dans *dorancher* (dorer) on a modifié la terminaison par allusion à la couleur de l'orange. *Bougie* est une canne « parce que ce n'est qu'au moyen d'une canne que les aveugles peuvent s'éclairer ». *Mouchique*, mauvais, laid, est une injure datant de 1815, souvenir des paysans russes, *mujiks*.

Ce procédé nous paraît avoir méconnu le véritable sens des métaphores et de l'argot. Les métaphores sont des images destinées à donner à la pensée une représentation concrète. Ce sont des formations spontanées, écloses le plus souvent chez des populations primitives, très rapprochées de l'observation de la nature. — L'argot est justement le contraire d'une formation spontanée. C'est une langue artificielle, destinée à n'être pas comprise par une certaine classe de gens. On peut donc supposer *a priori* que les procédés de cette langue sont artificiels.

L'étude linguistique pourra précéder l'étude historique. Cette dernière sera toujours conduite dans le sens rétrograde, et en manière de contrôle. Ici, comme dans les sciences expérimentales, la méthode doit commencer par être inductive. Nous observerons donc d'abord des faits, autour de nous, dans le langage parlé. Nous essayerons d'induire des lois de nos observations; puis nous vérifierons, par la recherche de textes et de documents, les déductions particulières faites de ces lois. Nous pourrons arriver ainsi à des résultats scientifiques, sans nous borner à des interprétations fantaisistes ou à des conjectures.

I

Une des déformations du langage qui frappent le plus vivement celui qui étudie l'argot, c'est le procédé artificiel connu sous le nom de †*loucherbème* (boucher)[1]. Il porte le nom de *boucher* parce

[1] Nous ferons précéder les mots recueillis oralement par nous d'une croix (†)

qu'il est employé par la corporation des garçons bouchers concurremment avec les classes dangereuses. Ce procédé consiste à remplacer la première lettre d'un mot par *l*, à la rejeter à la fin du mot, et à la faire suivre d'un suffixe. Ici ce suffixe est *ème;* ailleurs il sera différent; et cette mobilité de suffixes est une première et précieuse indication.

Nous trouvons, en effet, les formations :

†*Lonsieurmique* (monsieur), †*loirepoque* (poire), †*lemmefuche* (femme), †*latronpatte* (patron). Elles doivent être ainsi décomposées :

†*l*	*ichetonm*	*ique*	(micheton).
1	2	3	

(1) représente la première moitié de l'élément de déformation. (2) est le mot disloqué. (3) représente la seconde moitié de l'élément de déformation. — Cette seconde moitié est le suffixe *ique*, *oque*, *uche*, *atte* ou *ème*. Elle n'est parfois que la voyelle *e* accentuée. Ainsi dans †*lingtvé* (vingt)[1]. L'ignorance de ce procédé a causé dans les travaux philologiques sur l'argot de graves erreurs. On lit à l'article *Linspré* dans l'ouvrage de F. Michel :

« *Linspré*, s. m. Prince. — Il y avait autrefois, dans la cathédrale de Paris, un enfant de chœur, le plus ancien de ses camarades, que l'on appelait vulgairement l'*inspé* ou le *spé*, non en raison de l'*espérance* qu'il avait de devenir petit chanoine, mais du mot *inspector* ou *inspecteur*, parce que ce *spé* ou *inspé* avait en effet une manière d'inspection sur le reste des enfants de chœur. Voir *Explication... des cérémonies de l'église*, par dom Claude de Vert. A Paris, chez Florentin Delaulne, M.DCCIX. — XIII, in-8°, t. II, remarques sur le chap. II, p. 305. *Dictionnaire... de plain-chant et de musique d'église*, par M. J. d'Ortigue. Paris, Migne, 1853, in-4°, col. 1389-1390, art. *Spe;* et *le Moniteur universel*, n° du 8 janvier 1854, p. 30, col. 4 et 5 du feuilleton. »

Ce mot, F. Michel aurait dû l'écrire *lincepré* et y reconnaître la déformation artificielle de *prince*[2]. Cette erreur est un exemple du danger qu'il y aurait à appliquer à l'argot une méthode unique.

et les formes hypothétiques auxquelles nous serons amenés d'un astérisque (*). Les mots marqués d'une croix pourront être rencontrés ailleurs, mais nous les avons toujours *entendus*.

[1] L'orthographe adoptée généralement est *linvé*. Il s'agit ici de mettre en lumière des procédés artificiels : aussi garderons-nous la forme du radical disloqué et donnerons-nous *toujours* aux suffixes un aspect orthographique uniforme.

[2] M. Ascoli (*Studj critici*, art. *Gerghi*) avait déjà signalé l'erreur de F. Michel. Mais il interprète *linspré* faussement lorsqu'il dit « in cui si pronuncia invertitamente *le ns-pre* a vece di *le pre-ns* ». L'article *le* n'a rien à voir dans cette formation artificielle. C'est pour l'avoir méconnue que F. Michel a écrit *lorgne-b* (borgne) au lieu de *lorgnebé* (cf. *lorcefé*) et M. Ascoli l'a suivi dans cette erreur

Ici c'est la méthode historique qui seule a été employée. Ailleurs ce sera la méthode d'interprétation par métaphores, dont le point de départ est vicieux. De la méthode historique nul ne peut se passer; mais il faut qu'elle soit doublée d'une méthode d'interprétation linguistique.

Le procédé du *loucherbème*, considéré historiquement, ne paraît pas récent. La formation *lorcefé* pour la Force, prison de Paris, se trouve dans le *Jargon de l'argot réformé* d'Ol. Chéreau. Elle ne date sans doute pas de la première édition de cet opuscule : mais on n'aura de notions précises sur la chronologie de l'argot que lorsqu'on aura suivi et collationné les diverses éditions successives du *Jargon de l'argot réformé*. C'est en effet à cet opuscule qu'il faut rattacher toutes les publications sur l'argot depuis le début du XVII^e^ siècle jusqu'aux *Voleurs* de Vidocq. Il a eu une très grande popularité; dès son apparition il a servi au colportage. Le petit livre de Pechon de Ruby présente aussi l'aspect spécial des livres populaires. Le « docteur Fourette » raconte ses tours comme un crieur de thériaque; pendant la guerre de Trente ans le Simplicissimus de Grimmelshausen exposera, lui aussi, l'organisation des *Merode-Brüder;* le tout au grand bénéfice des foires de Francfort et ailleurs, ainsi que des merciers porteballes et colporteurs. Peut-être est-ce dans le colportage qu'il faut voir la véritable cause de l'alliance qu'établissent ces petits livres entre le langage des merciers et l'argot : ce ne serait qu'un *boniment* destiné à faire vendre la plaquette. Les maisons de Troyes, centre du colportage, se sont emparées du *Jargon de l'argot* et de la *Vie des Marcelots*. Ces livres ont été refondus plusieurs fois. C'est à ces modifications en vue du colportage qu'il faut rapporter des contradictions du genre suivant. Nous avons sous les yeux une édition du *Jargon* (Bibl. Mazarine, 46071, citée au catal. Nodier, 1844, p. 33, n° 197). Elle a été imprimée à Troyes par Jacques Oudot. Le texte du petit ouvrage commence par mentionner le nom d'Anne de Montmorency, gouverneur du Languedoc (trois fois gouverneur de 1525 à 1559), et se termine par un poème argotique en l'honneur de la prise de la Rochelle (28 octobre 1628). La dernière partie a donc été écrite vers 1629. Mais Jacques Oudot, succédant à une dynastie de six autres Oudot dans la ville de Troyes, a imprimé de 1686 à 1711. Il faut donc reporter la recomposition du livre vers 1629 et son impression entre 1686 et 1711. Il avait été imprimé en 1660 à Troyes par Yves Girardin; plus tard, en 1728, il y sera republié. Baudot l'édite, toujours à Troyes; Jean Oudot le reprend en 1750 (Troyes, in-18). La maison Pellerin, d'Épinal, le réédite en 1836. Enfin vers 1840 la maison de colportage Le Bailly le fait refondre par Halbert, d'Angers. Il est aujourd'hui dans le commerce du colportage.

C'est à des éditions successives *sans date* (règle de colportage) qu'il faut attribuer les écarts que nous avons signalés.

L'influence de cet opuscule a été si grande que tous les vocabulaires d'argot en dérivent. Nous ne savons où M. Vitu a vu que « le dictionnaire donné par Granval en 1725 à la suite de son poème de Cartouche s'éloigne notablement de l'*argot* d'Ollivier Chereau ». Nous avons sous les yeux l'édition de 1725 et celle de 1740. La légende qui attribuait à Cartouche lui-même ce vocabulaire, soi-disant dicté dans sa prison, doit désormais disparaître[1]. Il est emprunté à une édition du *Jargon :* il ne contient, en dehors des mots du *Jargon*, que deux ou trois termes qui font partie de l'histoire de Cartouche, comme *dardant* (l'amour).

Icicaille est le théâtre
Du petit Dardant.

On trouve dans le vocabulaire de Granval la fausse distinction établie entre *paquelin* (enfer) et *pasquelin* (pays). C'est la preuve de l'emprunt fait à une édition du *Jargon*. Un éditeur, collationnant son vocabulaire sur le texte, a trouvé parmi les phrases argotiques : « Le glier l'entrolle en *son pacquelin*, c'est le diable l'emporte en enfer. » La traduction littérale est « *dans son pays* ». L'éditeur a suppléé d'abord *son* (édit. Jacques Oudot) et a traduit « l'emporte en *son enfer* ». Puis il a donné dans le vocabulaire *paquelin* (enfer) et *pasquelin* (pays). Les erreurs de ce genre trahissent les emprunts. Vidocq en imprimant *bilou* a reproduit la faute d'impression d'une édition du *Jargon*. Dans l'édition de Jacques Oudot on lit *bijou :* le sens est celui des *Bijoux indiscrets* de Diderot[2]. La confusion s'explique par *biïou* (cf. plus loin *ses lis* et *ses iis*). On trouve aussi dans les *Voleurs* « ficher : *bâiller* ». Le *Jargon* contient effectivement « ficher : *bailler* », mais avec le sens de donner. L'auteur des *Voleurs de Vidocq* trahit, là encore, la source à laquelle il puise et dont il a d'ailleurs fort honnêtement donné le titre.

De ces quelques observations résulte l'intérêt considérable qu'il y aurait à faire une histoire du *Jargon de l'argot réformé*. Revenons maintenant aux exemples du langage artificiel recueillis dans cet opuscule.

Un des points importants dans l'étude du *loucherbème*, c'est la

[1] Cartouche ne fut visité dans sa prison que par les comédiens Le Grand et de Moligny; ce qui causa une information contre le Lieutenant Criminel. La seule mention d'argot que contiennent les dépositions relatives à cette affaire est dans celle de Moligny. Le Grand et Moligny « virent Cartouche estendu sur un matelas, attaché aux pieds, aux mains et au milieu du corps; Le Grand luy dit quelques mots d'argot et redescendirent ». (Arch. nat., Parlement. Criminel. X^{2b} 1352.)

[2] L'argot contemporain emploie encore † *bijou*.

fixation des formes artificielles. *Fou* donne *loufoque*, puis *louffe* et reste fixé sous cette dernière forme. *Linvé* perd l'*é* accentué et devient †*linve*. †*Larantequé* (quarante) laisse tomber la finale *qué* et se change en †*larante*. Un *larante*, c'est une pièce de 2 francs. Munis de cette indication, nous trouverons un plus grand nombre de formations de ce genre dans l'argot ancien. *Lorgne* pour *borgne* suppose une forme artificielle **lorgnebé*. *Lanterne* (fenêtre. *J. de l'argot réf.*) pour *vanterne* suppose **lanternevé*. *Lousse* (gendarme. *J. de l'argot réf.*) doit s'interpréter par *pousse*, de même signification, que l'on trouve dans le même vocabulaire et suppose **loussepé*. *Largue* (femme) s'explique par *marque* (Villon. *J. de l'arg.*). On a eu **larquemé;* puis la finale *mé* est tombée. Le vocabulaire de Halbert d'Angers donne « *larque* ou *largue* ».

Ces explications sont un premier exemple de la méthode que nous avons adoptée. Nous avons constaté des faits expérimentaux : l'existence d'un procédé artificiel, le *loucherbème*, et la chute des finales en *é*, *qué*, etc. Après avoir établi ces observations, nous remarquons l'existence, dans l'argot ancien, du même procédé (*lorcefé*, *lincepré*); nous trouvons côte à côte dans les vocabulaires *lorgne* et *borgne*, *lanterne* et *vanterne*, *lousse* et *pousse;* l'explication de ces doublets artificiels résulte de la loi phonique que nous avons constatée expérimentalement.

En définitive, ce procédé artificiel, séparé de l'adjonction du suffixe et si l'on ne considère que le mot disloqué, n'est qu'un anagramme d'une nature spéciale. Des méthodes analogues ont existé dès l'origine apparente de l'argot. Dans la *Vie généreuse des mattois*, *gueux et boemiens* de Pechon de Ruby on trouve au vocabulaire : chambrière, *limogere;* valet, *miloger*. Il est difficile, actuellement du moins, de dire quel est de ces deux mots celui qui n'a pas subi de défiguration. Dans tous les cas il y a eu permutation entre *m* et *l*[1]. Olivier Chéreau, dans le *Jargon de l'argot réformé*, signale *limogere* comme ayant été remplacé, à la suite de la publication de la plaquette de Pechon de Ruby, par *cambrouse*. Il donne ensuite deux mots qui ont remplacé l'expression *volant* (manteau) divulguée par Pechon de Ruby. Ces mots sont *tabar* et *tabarin*. Or il est facile de voir que *tabar* est l'anagramme com-

[1] M. Ascoli signale avec raison (*Studj critici*) cette méthode « per invertimenti di sillabe o di lettera » employée aussi dans la *germania* ou langue fourbesque d'Espagne. Voir Pott (*Zigeuner*, II, 18), Clemencin (édit. de Don Quichotte, Madrid). *Limogère* et *miloger*, *zerver* et *verser* sont des formations correspondant exactement à *toba* et *bota*, *lepar* et *pelar*, *taplo* et *plato*, *chepo* et *pecho*. M. Ascoli compare judicieusement « *demias* per lo spagnolo *medias* (*calzei*) ». L'argot espagnol contenant beaucoup de bohémien (V. Borrow, *The Zincali*), peut-être peut-on voir, dans ce procédé anagrammatique, une influence bohémienne. Les Thugs (*Journ. asiat.*, octobre 1837) l'employaient également.

plet du mot *rabat*, qui s'employait également pour « manteau » au xv^e^ siècle. L'indication d'Ol. Chéreau sur ce point n'est pas absolument exacte. *Tabar* n'est pas un mot nouveau; c'est un doublet artificiel qui existait dès le temps de Villon :

Item au Loup et à Chollet
Je laisse à la foys un canart,
Prins sous les murs, comme on souloit,
Envers les fossez, sur le tard;
Et à chascun un grand *tabart*[1]
De cordelier, jusques aux pieds,
Busche, charbon et poys au lart.
Et mes housaulx sans avant piedz.

(Pet. Testament, XXIV.)

Tabar, *tabarin* est formé sur le modèle *navar*, *navarin*. « Navar » a donné l'anagramme *varan* qu'on reconnaîtra dans *huistres de Varannes*, *barbillons de Varannes*. L'édition de Jacques Oudot (Troyes) du *Jargon de l'argot* donne l'orthographe *Varane*, beaucoup plus proche de l'anagramme.

Zerver, *server* (pleurer, crier. — Pechon de Ruby) est la déformation artificielle sur le modèle de *miloger* du mot *verser*, employé dans le même sens (*J. de l'argot réf.*, voc. argot fr.). « Pleurer » se dit aussi « verser des larmes »; *verser*, employé d'une manière absolue, a été changé en *zerver*. Nous verrons fréquemment le sens des mots défigurés se généraliser ainsi.

Si nous remontons encore plus haut dans les textes argotiques, nous trouverons toujours cette méthode de défiguration.

Qu'Ostac n'embroue vostre arrerie
Où accollez sont vos aisnez.

(Jargon de Villon, *Ball.*, V.)

Il faut identifier cet Ostac avec le lieutenant de police de Costa, dont il est question dans le Grand Testament.

Que de Costa et ses gendarmes
Ne lui riblent sa caige-vert.

(Grand Testament, CX.)

Nous avons suivi ainsi un procédé de défiguration jusqu'aux origines écrites de l'argot. Mais, dans les expressions du langage actuellement parlé et que nous avons citées, ce procédé est uni à un second qui consiste à faire suivre les mots disloqués de

[1] Le dérivé *tabarin* fixe l'orthographe dans un autre sens. La variante *tabert* prouve une différence de prononciation entre *a* et *e* fréquente dans les finales aux xv^e^ et xvi^e^ siècles.

suffixes divers. Parmi ceux-là, nous avons particulièrement remarqué :

ique, *oque*, *uche*, *atte*, *ème*.

Ces suffixes n'appartiennent pas en propre aux mots dont ils forment la désinence; ils sont très mobiles. On dira fort bien †*latronpuche* pour *latronpatte*, †*lemmefoque* pour *lemmefuche*, etc. Cette mobilité des suffixes est un fait remarquable; et la constatation de ce fait aura sur-le-champ son utilité. Étant donné un mot ordinaire à déformer, l'argot y voit : 1° une partie immobile (disloquée ou non); 2° une partie mobile. Plus cette partie mobile ressemblera à un élément argotique, plus sa substitution s'opérera aisément. Ainsi « boutique » donnera *boutoque* et *boutanche*. L'argot connaissait déjà un suffixe très mobile *ique* dont il se servait dans les formations artificielles; de là le déplacement qui s'est produit dans « bou*toque* ». Mais « bou*tanche* » est l'équivalent de « bou*toque* »; n'y a-t-il pas lieu de voir dans *anche* un suffixe qui s'est également substitué à *ique?* Une comparaison avec d'autres mots pourra nous l'apprendre. La †*préfectance* pour la *préfecture* présente le même groupe, moins le chuintement. *Calancher* (mourir. — Richepin, *Césarine*) rapproché de *caler* qui a la même signification, offre encore ce suffixe. Dès lors nous devons rapprocher de ces mots *brodancher* pour « broder » et *dorancher* pour « dorer »[1]. L'explication métaphorique donnée par F. Michel se réduit à une formation artificielle. Si nous remontons plus haut dans les annales de l'argot, nous retrouverons le suffixe *anche*. Le *Jargon de l'argot réformé* donne *trimancher* et *trimer* (cheminer, marcher), *pictancher* et *picter* (boire). Relevant au passage dans le même vocabulaire la variante *pitancher* (boire), nous pouvons soupçonner l'origine argotique du mot « pit*ance* » qui a gardé le suffixe sans la chuintante. Et enfin peut-être faut-il rapprocher le mot « bom*bance* » de l'expression d'argot militaire « partir en bombe ». Cette locution n'aurait plus dès lors un sens métaphorique, emprunté à l'artillerie : *bombe* serait l'original du doublet artificiel *bombance*. L'incertitude du langage au sujet du mot *tronche* (tête) entré dans les dictionnaires classiques sous la forme *tranche* avec la désignation « populaire » doit nous amener à y voir le suffixe *anche*. On avait voulu expliquer jusqu'à présent le mot *tronche* par le latin *trunca*[2]. L'idée qui était au fond de cette interprétation avait son origine dans le souvenir de cette alliance de mots si fréquente dans les textes, *obtruncare caput*. La *tronche* était ce qu'on *tranche*.

[1] M. Ascoli a rapproché ces formes. (V. *Studj critici.*)

[2] Voir Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*. « La *tronche* montre la tête tombant sous le couteau de la guillotine. »

du corps. Victor Hugo admirait l'argot qui séparait ainsi par deux mots distincts la tête morte (*tronche*) et la tête vivante (*sorbonne*). Mais, en réalité, l'argot n'a jamais fait cette distinction; elle est l'œuvre du grand poète. On voit, dans le livre de Pechon de Ruby, les sujets du grand Coësre s'approcher de leur souverain le bonnet à la main, *tronche nue*. Pourquoi une métaphore de cette nature à une époque où la décapitation n'était pas la punition des malfaiteurs? Si les gueux, contemporains de Pechon de Ruby, ont exprimé un supplice par des images de langage, c'est bien certainement la pendaison. Le suffixe *anche* détaché du mot *tronche*, il reste un radical élémentaire *tr*. Nous verrons, par la suite, que les suffixes en argot ont fréquemment réduit les mots à deux lettres, et même à une. C'est un des résultats de l'exagération de leur importance, dans le but de dénaturer le langage. Sans doute il faut voir dans *tronche* le doublet artificiel de *trogne* [1]. Le groupe *ogne* a paru mobile parce qu'il appartient lui-même aux suffixes argotiques.

L'explication de *tronche* était, on le voit, malgré sa rigueur étymologique apparente, une interprétation par métaphore. La substitution d'*anche* à *ogne* a donné au mot une physionomie qui excuse jusqu'à un certain point le sens qu'on lui prêtait. C'est à des faits de ce genre qu'il faut rapporter la tendance à expliquer les mots d'argot par des métaphores. Les suffixes rapportés font naître des images. « Lance*quiner* », que nous avons cité, doit son pittoresque au suffixe *quin*. Nous voyons employer autour de nous cette formation artificielle : dans †*rouquin* pour « roux » elle n'est pas méconnaissable. « Lancequiner » même n'est que le verbe formé sur le substantif †*lancequine* (eau). Jusqu'à présent, en effet, *quin* paraît avoir été affecté plus spécialement à la défiguration des substantifs; *anche*, au contraire, servirait plutôt à déformer les verbes. Le radical *lance* trouvé, il ne faudrait pas y voir une nouvelle métaphore. Le vocabulaire de Pechon de Ruby donne *ance* (eau); sans doute *lance* présente le même phénomène de phonétique syntactique que *lierre* (*hedera*). L'article s'est joint indissolublement au mot. *Frusquin* (habit. *Jargon de l'arg. réf.*) a donné *défrusquiner* (déshabiller); il faut supposer **frusquiner* grâce aux analogies suivantes. *Frusquin* est aujourd'hui †*frusque* qui donne †*frusquer* et *défrusquer*. Ce suffixe *quin* s'est ainsi affaibli. Si nous le séparons de *frusquin*, il reste *frus* : le suffixe *us* sur lequel *quin* s'était greffé est évidemment défiguré; mais il était mobile, car on a les doublets artificiels †*fringue*, **froque*, **fripe*. †*Fringue* a

[1] Le groupe *tr* a donné avec le suff. *anche* le verbe †*troncher*, dont le sens se rapproche de la signification spéciale de *truquer* auquel sans doute il faut le rattacher. *Truquer* était dans le jargon de Pechon de Ruby *trucher*.

donné †*fringuer*[1]. **Froque* résulte de *défroquer* et de *défroque*. **Fripe* est démontré par *fripier* et *friper*. Pour prouver que le sens de *friper* se rapporte bien à *fripe*, il suffira de dire que la relation est la même entre *chiffonner* et *chiffon*. Ainsi le radical élémentaire *fr* a revêtu grâce à ces suffixes *us-quin*[2], *ingue*, *oque*, *ipe*, les apparences les plus variées.

Le suffixe *ipe*, obtenu par cette comparaison, nous donnera une autre série où l'insertion des éléments artificiels est plus curieuse. Nous trouvons le groupe *ipe* dans le mot *chiper* (dér. *chipeur*). Dès lors il faut rapprocher *choper* (dér. *chopeur, chopin*). L'original de ces doublets artificiels nous est sans doute donné dans ce vers du jargon de Villon :

Incontinent mantheaulx chappez...
(Jargon. *Ball.*, IV.)

Le mot *chapper* (prendre) est probablement le latin *capere*. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ce mot a été traité de deux manières différentes par l'argot. Le radical entier étant donné comme immobile, on a ajouté la finale *ard* (*chapard*). Le verbe *chap-ard-er* et l'adjectif *chapardeur* conservent le corps du mot intact. Mais la finale *ape* paraissait également mobile (*taper* et *toper*); l'argot y a substitué *ope* et *ipe* (*chaper, choper, chiper*). Là encore le radical est ramené à un son élémentaire : *t* ou *ch*.

Le doublet artificiel de «choquer» *chiquer* présente le même phénomène. Nous y reviendrons dans la seconde partie de notre étude.

Les observations que nous avons faites nous permettent de revenir maintenant au mot *mouchique* (vilain, laid) rattaché par F. Michel au russe *mujik*. Tout d'abord *mouchique* a en argot un synonyme que F. Michel n'a pas noté : c'est †*moche* ou †*mouche*[3].

[1] *Fringuer*, qui signifie aujourd'hui habiller, avait au XVI^e^ siècle tous les sens du mot *chiffonner*, comme *friper* (v. *infra*). — «Mettez la dame au coin du lict, *fringuez* la toureloura la la.» (Rabelais, *Pantagruel*, t. II, c. 12.) Le Duchat donne en note le dér. *fringoter*. On peut rapprocher *fringant*, dans le sens de galant; peut-être *fripon*.

[2] Cf. *mannequin* sur lequel nous n'insisterons pas dans ce travail. Il faut y reconnaître le mot *mann* dont l'argot se sert en composition : †*grinche-mann* (voleur), †*fauche-mann* (à court d'argent). Le mot *manequin* (Du Cange, *Arca penaria quæ manu gestatur*) est formé sur *mane* (panier d'osier). Rabelais l'emploie dans les deux sens : «petits manequins et animaux bien assortis et dorés avecq les goutieres» (I, c. 53). L'étude de cette question nous entraînerait à examiner l'introduction des mots étrangers et particulièrement allemands, ce qui nous ferait sortir du modeste cadre de notre article. M. Ascoli (*Studj critici*) a constaté l'affaiblissement du sens de *mann*. Cf. *brigmann* de *briquet* (sabre) et en *roth-wälsch* : *dickmann* (œuf), *feldmann* (charrue), etc. Une femme peut dire : †«je suis *fauchemann*».

[3] Il est essentiel de séparer ces mots d'une autre série qui se rattache à *remoucher* (regarder, épier). **Moucher* a donné *mouche, mouchard, moucharder*, etc.

Il est facile dès lors de reconnaître dans *mouchique* un doublet artificiel de *mouche*, formé au moyen du suffixe mobile *ique*. Le verbe †*moucher* (faire mal) nous fera comprendre *mouche* ou *moche*. C'est le mot *mal* transformé; le suffixe *oche* est une des terminaisons les plus franchement argotiques. Au point de vue sémantique, *moche* de la signification *mal* est arrivé au sens de *vilain*, *laid*. C'est une sorte de généralisation que nous trouverons fréquemment dans les mots transformés. La défiguration sert d'élargissement au sens : l'argot est une langue pauvre au point de vue des choses signifiées, extrêmement riche en synonymes. C'est ce qu'on verra dans la suite.

Quant au greffage du suffixe *ique* sur la finale *oche*, déjà suffixe elle-même, c'est un phénomène que nous avons rencontré déjà plus haut dans *frusquin*. L'argot est capricieux : tantôt la défiguration s'opère par substitution de suffixes, tantôt elle en entasse jusqu'à quatre. *Chaper*, *chaparder*, *choper*, nous ont donné un exemple du traitement capricieux que peut subir un mot. Nous avons vu se former presque sous nos yeux d'extraordinaires « cristallisations de suffixes ». *Chique* (chic) a donné « *chiqu*oque* » (*chicoque), « *chiquoqu*and* », « chiquoquand*ard* » (chicocandard). *Rupin* a donné « *rup*ique* », « *rupiqu*and* », « rupiquand*ard* », etc.

Est-ce à ces monosyllabes *moche*, *boche*, qu'il faut rapporter les formes insolites comme †*rigolboche* pour *rigolo?* Le suffixe semble bien être *oche;* le *b* ne peut venir que d'une formation par analogie. On trouve déjà ces syllabes fermées au XVIII^e^ siècle. Cartouche demande à son geôlier s'il a trouvé bon un *gigotmuche*. Les formations de « loucherbème » ont pu exercer aussi une influence d'analogie. Des mots comme *lemmefuche*, *loirepoque*, suggèrent à coup sûr les syllabes *fuche* et *poque* comme moyens de défiguration. *Boche* a servi à d'autres formations artificielles : †*Alleboche* (Allemand), †*fantaboche* (fantassin), etc. Le mot *boche*, considéré en lui-même, non plus comme suffixe, présente un curieux exemple du groupement de sens différents sous une forme artificielle. Si le mot n'était pas trop didactique, nous pourrions appeler des termes de ce genre *schèmes artificiels*, parce que leur sens de généralité n'est qu'apparent. Ce sont des groupes de lettres qui n'acquièrent une signification précise que par le contexte de la phrase. Ainsi *boche* dans « †*je ne suis pourtant pas une boche* » doit être rattaché à *bête;* dans *tête de boche* (Bruant. Dans la rue) l'expression *tête de bois* nous conduit à interpréter *boche* par *bois*.

Devrons-nous expliquer la formation même de *moche*, *boche*[1],

[1] De même †*kique* pour *cou*. *Couper le kique*, c'est couper le cou. Il est im-

par la loi de l'analogie? Il semble que non, et voici pourquoi : Dans la naissance des termes argotiques, il y a bien un élément spontané dont il est nécessaire de tenir compte. Sans aucun doute les procédés artificiels généraux ont été imposés à des bandes organisées par une élite intellectuelle de malfaiteurs. Mais dans les classes dangereuses il y a, même en dehors de cette élite, des gens plus intelligents que la tourbe inconsciemment entraînée au crime. Ceux-là ont saisi les avantages que leur offraient ces procédés imposés; ils se sont fait des règles artificielles une sorte d'habitude; c'est dans leur bouche que les suffixes argotiques se substituent aux désinences de la langue courante qui paraissent mobiles. *Toper*, *chiper*, *choper*, *boutanche*, *boutoque*, sont des produits spontanés gouvernés par la loi des formations artificielles. Ainsi naîtra le doublet artificiel de *marmite*, †*marmotte*. Dans ce domaine, l'analogie exerce son empire.

Mais ce n'est pas elle qui fait tomber les désinences de *bête*, *mal*. Les finales de ces mots-là n'ont pas une apparence mobile. Il y a eu effort dans la défiguration qui en a fait *boche*, *moche*. Dans ces produits profondément artificiels on reconnaît la trace des mains mystérieuses qui ont toujours dirigé l'argot. De cette élite intellectuelle sont partis le mot d'ordre de l'anagramme, et la transformation de l'anagramme, procédé littéraire, pour en faire un procédé populaire, et l'invention de suffixes ou leur généralisation, et enfin la juxtaposition dans le langage artificiel le plus moderne de l'anagramme transformé et du suffixe. Ce sont là des modifications que n'ont pu apporter ni les malheureux inconscients qui reçoivent les mots tout faits ni la moyenne dont l'intelligence se borne à changer en habitude un système imaginé. Ainsi c'est l'analogie qui, en argot, représente la part de spontanéité[1].

Nous avons déterminé l'existence des suffixes mobiles *oque*, *ate*, *uche*, *ème*, par l'observation de mots artificiels de « loucherbème ». Par la comparaison de doublets ou de mots tirés à quatre ou cinq exemplaires comme *frusquin*, nous avons découvert d'autres suffixes dont l'emploi a été courant en argot. On aurait pu établir cette recherche d'une autre manière, toujours en partant de données expérimentales. Nous voyons se former sous nos yeux des doublets artificiels dont le radical n'est pas méconnaissable.

possible de donner ici une liste complète; dans des travaux ultérieurs nous espérons pouvoir classer une riche collection de mots. Cf. encore *M^lle Muche* pour M^lle Mars.

[1] Cette formule n'est générale qu'en ce qui concerne les transformations artificielles. Le petit nombre de métaphores créées par l'argot est sans doute une production spontanée.

Verre, par exemple, fait *verrasse*[1]; *vin* donne *vinasse; bon*, *bonasse*. Il y a là un suffixe *asse* auquel les dictionnaires donnent un sens péjoratif. En effet, il est possible que ces doublets artificiels prennent en passant par le langage populaire une acception en mauvaise part, dernier souvenir de leur basse origine. Mais en argot, le sens du suffixe *asse* est nul. On le reconnaîtra facilement par le mot *limace*[2] (chemise. Bruant. Dans la rue), doublet du mot *lime*, employé au XVI^e^ siècle dans le même sens (Pechon de Ruby, Rabelais). La forme de ce mot pourrait faire croire encore à une métaphore : elle n'est devenue pittoresque que par l'adjonction mécanique d'un suffixe. *Birbe* (vieux) a donné †*birbasse* (dér. *birbasson*)[3]. Il sera facile de reconnaître le suffixe *asse* dans *caillasse* (caillou), *paillasse* (paille), *mélasse* (miel). Si quelques-uns de ces mots ont pris un sens spécial ou péjoratif en passant par le langage populaire, on peut affirmer après un examen des formes semblables qui se constituent sous nos yeux, qu'il y a eu à l'origine équivalence complète entre les doublets. *Trogne*, qui a donné †*trognon* (tête), a dû donner **trognasse* (figure). Il est resté en effet le mot †*gnasse* dont le sens est équivalent à **trognasse*. La chute d'une partie du radical s'est produite de même dans †*troquet* pour *mastroquet*[4].

Un autre élément de défiguration, dont l'argot se sert volontiers encore aujourd'hui, est le suffixe *go* ou *got*. Exemple : *Parisien* et †*Parigot; sergent* et †*sergot; mendiant* et †*mendigot; Saint-Lazare* et †*Saint-Lago; Sainte-Pélagie* et †*Sainte-Pélago*. Le procédé général consiste à couper le mot et à ajouter *go*. Parfois cependant on ajoute purement et simplement *go : ici* et †*icigo; là, là-bas* et †*lago*, †*labasgo; gi* (oui) et †*gigo*.

De ces observations résultent plusieurs étymologies. Le mot *mégot*, d'abord, grâce à un doublet recueilli †*mèchego*, a une explication simple. *Mèche*[5] en argot signifie *demi*. On a dit d'un cigare à moitié fumé un *demi*, un *mèche*, un *mèchego*, comme on dit un *demi* en parlant d'un demi-setier[6]. Le mot *magot* (singe, figurine) doit être distingué du mot *magot* (*magauld*, bourse, somme) dont l'origine est un terme bas-latin. Sans doute nous avons là *mannego* comme *mannequin;* la même chute s'est produite

[1] Cf. Rabel., II, c. 13, «trois *verrassées* de caillebottes».

[2] On trouve déjà *limace* dans Grandval. (*Le Vice puni*, 1725.)

[3] Cf. *canaçon* (cheval), qui suppose **cagnasse* de *cagne*. (Voir l'étym. de Delvau.)

[4] Cf. et voir plus bas *Marguerite-Margot-goton* (suff. *got*).

[5] C'est l'italien *mezzo*. De plus, *mèche* correspond exactement au latin *medius* qui a donné *moyen*. Cf. 1° *deux plombes et mèche*, deux heures et demie; 2° il n'y a pas *mèche*, il n'y a pas *moyen*.

[6] Cf. «un demi de vieux». — *Bruant*, Dans la rue.

que dans *mégot*, doublet de *mèchego*. M. F. Bonnardot nous a suggéré le rapprochement du nom propre *Ménégaud*. La finale aurait pris une autre forme orthographique comme dans *nigaud* (ni-got) pour *nyais* (cf. Villon) mot employé au xv^e^ et au xvi^e^ siècle dans le sens de *nigaud*. A la simple inspection du verbe *ligotter*, nous avons supposé **ligot* pour *lien*. Ce mot, hypothétique *a priori*, existe dans le vocabulaire de Pechon de Ruby avec le sens spécial de *jarretières; lien* a donné à la même époque un autre doublet argotique : c'est *lyettes* (les aiguillettes). *Gogo* (rire, boire à gogo) s'interprète par *gosier*[1]. Enfin on peut hasarder une explication du mot « argot » fondée sur la même méthode. Elle a sur les explications les plus récentes l'avantage d'être appuyée sur une méthode. Comme l'a reconnu M. Vitu (*Jargon au xv^e^ siècle*), le terme argot s'est appliqué à la confrérie des gueux avant de désigner leur langage. « Qu'aucun mion ne soit passé du serment qu'au préalable il n'ait esté reconnu affectionner l'argot ni estre frolleux » (*Jargon de l'argot réformé*). Or la cour des Miracles était divisée en quatre sections : *Égypte*, *Boëme*, *Argot*, *Galilée*. Le rapprochement de ces noms de pays orientaux suggère l'explication d'*Argot* par *Arabie*. Le mot n'est pas autrement fait que *Saint-Lago* pour *Saint-Lazare*[2] ou †*Italgo* pour *Italien*. De l'adjectif arabe *arby* nos zouaves ont fait *Arbico*.

La considération des suffixes argotiques nous a amenés à une correction dans le texte de Villon. Aujourd'hui on dit †*loimique* (moi), †*loitrique* ou †*loitrème* (toi), etc. Vidocq (1837) donne *mèzigue*, *sézigue*, *mézigo*, etc. Cartouche dit : *Vouziergne trouvaille bonorgue ce gigotmuche* (Vous trouvez bon ce gigot). De ces faits se dégage l'observation que le pronom personnel en argot a été revêtu d'un suffixe. Dans l'édition de la fin du xviii^e^ siècle du *Jargon de l'argot réformé*, réimprimée par Techener, on trouve : *mezière* (moi), *nozière* (nous), *seizière*, *sezingand* (lui), *tezière*, *tezingand* (toi), *vouzailles*, *vozières* (vous). L'édition Jacques Oudot (Troyes, composée vers 1629) donne les mêmes formes. Le vocabulaire de Pechon de Ruby (1596) contient les formations : luy-mesmes *ses lis* (pour *ses iis*), moy-mesmes (*meziis*), toy-mesmes (*tezis*), nous (*nozis*).

Parmi les modifications signalées par Ol. Chéreau se trouve

[1] Cf. *boire à plein guogo* (Rabel. Pantagruel) et les doublets *gogaille* et *goguette*. Dans une étude sur le mot *go* on pourra montrer la relation sémantique qui existe entre *gogo* (gosier) et *gogo* (jobard).

[2] On voit qu'avec certains suffixes, *go* par exemple, le mot est tronqué. Il n'est pas nécessaire de supposer toujours que cette défiguration est un résultat de l'influence du suffixe. L'argot défigure souvent les mots par l'abréviation. Ex. : *achar* (acharnement), *autor* (autorité), *bénef* (bénéfice), *comme* (commerce), *dauffe* (dauphin), *es* (escroc), †*diam* (diamant), †*magne* (manière), †*pardesse* (pardessus), †*condice* (condition), †*occase* (occasion), etc.

celle-ci : « premierement on disait toi *tonnant;* à présent c'est *tezière* ou *tezingand* ». Dans la dernière phrase du petit livre de Pechon de Ruby on lit : « . . . . . à sonen et tesis et mesis, etc. ».

Examinons maintenant les vers de Villon :

« Et babignez toujours *aux ys*
Des sires pour les desbouser. . . . .
Et que *vos emps* n'en aient du pis. . . . .
(*Ball.*, I.)

Men ys vous chante que gardez
Que n'y laissez et corps et pel. . . . .
(*Ball.*, II.)

Voz ans n'en soient rouppieux. . . . .
Et autour de *vos ys* lurie.
(*Ball.*, V.)

Voz ens soient assez hardis.
(*Ball.*, VI.)

Du mot *meziis* (Pech. de Ruby) naît immédiatement la correction *mezys* au lieu de *menys*. La confusion de *z* et d'*n* est fort probable en paléographie et en impression du XV^e^ siècle. On devra lire *vozis* comme le *nozis* de Pech. de Ruby. La séparation du suffixe *ys* dans « aux ys des sires » n'a rien de plus surprenant que les formes modernes *la lampagne du can* (campagne. Richepin. *Ch. des Gueux*), + *lanette du ca* (canette), + *latron du pa* (patron), etc. L'accord au pluriel dans « *Voz ans* n'en soient roūppieux » est suivi par Pech. de Ruby : « Le grand Coesre me monstre comme ensuit : *Vosis attriment* au tripeligourt? Je respons : Gis, etc. ».

Il ne faut donc pas chercher à expliquer *ys* comme MM. Vitu et Schöne, l'un par *huis* (porte) ou *issa* (corde), l'autre par *whistle* (sifflet, voix). C'est un simple suffixe argotique. Tout au plus peut-on dire qu'on se trouve peut-être en présence d'un suffixe qui a gardé une trace de conscience, comme la finale *ment* des adverbes. Nous sommes heureux d'être, pour cette correction, d'accord avec M. Bijvanck, auteur d'une savante édition du *Petit Testament* de Villon. Par une méthode toute différente, et en considérant l'usage d'*ipse*, *es*, *is* dans les textes du XV^e^ siècle ainsi que quelques locutions des farces (*menimes*, *menigues*, etc.), M. Bijvanck est arrivé au même résultat. Peut-être faut-il reconnaître *ys* dans la première ballade du ms. de Stockholm :

Plantez *vos histz* jusques elles rappasse.
(Lecture de M. Vitu.)

M. Bijvanck a collationné le ms. de Stockholm et lit « *hisez* ». Ces ballades ayant été dictées, on peut corriger :

Plantez *vozys* jusques elles rappasse.

et traduire : « Cachez-vous, » etc. Le mot *planter* est devenu †*planquer*. (Voir plus loin *paquelin* et *patelin*.)

On pourrait étudier l'argot en classant les mots par suffixes, c'est-à-dire d'une manière rétrograde. C'est un point de vue utile pour faire connaître la richesse d'une langue. Dans l'étude du langage spontané, ce n'est pas un classement artificiel : les suffixes ont une valeur pour le sens; ils indiquent telle nuance de la pensée, telle fonction du vocable. Ici le suffixe n'a point de valeur pour le sens; c'est un élément de déformation. Un mot ordinaire se compose de deux éléments : *racine* et *suffixe;* c'est un mot spontané (*dor-er*). Un mot argotique se compose de trois parties : *racine*, *élément* ou *éléments de défiguration*, *suffixe* (*dor-anch-er*). Ce que nous avons appelé *suffixe* est proprement un élément de déformation sans valeur sémantique. Un problème des plus intéressants serait de rechercher l'origine de tous ces suffixes argotiques. On en trouverait peu, sans doute, d'inventés de toutes pièces; ils sont presque tous empruntés. Mais, avant d'être ainsi employés, ils avaient un sens : et ce serait un beau chapitre pour l'histoire de l'analogie dans les langues d'étudier l'invasion croissante de ces éléments de la parole dont la conscience s'est retirée.

Le classement par suffixes serait donc artificiel : mais la méthode ne serait pas fausse, car elle s'applique à une langue artificielle. Néanmoins le point de vue sémantique nous a paru beaucoup plus fécond pour seconder les recherches. On verra d'ailleurs que les deux méthodes se rencontrent et se pénètrent sur bien des points.

Dans la recherche des lois de formation artificielle, nous sommes partis des faits observés et nous nous sommes élevés aux principes généraux par un procédé inductif. Dans l'étude des transformations sémantiques de l'argot, nous ferons appel à un autre principe des sciences expérimentales, au raisonnement par analogie. Nous verrons ainsi que même l'étude des produits de la raison humaine, en tant qu'ils contiennent de la raison, peut être abordée autrement que par la méthode déductive.

II

Lorsqu'on entend parler l'argot, on s'aperçoit rapidement que le nombre de termes défigurés n'est guère plus grand que celui des mots de la langue courante. Cependant on ne comprend pas plus ces derniers que les premiers. Ils paraissent être employés tout à fait en dehors de leur signification habituelle. Des mots comme *chiquer* (battre ou tromper), *taupe* (femme), *linge* (joueur de bonneteau) semblent ou des métaphores immédiates, ou le

résultat de conventions établies : deux points de vue qui seraient aussi faux l'un que l'autre. Le langage de l'argot est évidemment borné à un certain nombre d'objets concrets et à une quantité restreinte de notions abstraites. D'autre part, une nécessité fort impérieuse le contraint à modifier continuellement ses termes, afin qu'on ne puisse les comprendre. Des métaphores *immédiates* sont, comme nous l'avons dit, des images du langage destinées à le rendre intelligible; il n'en est pas de même des métaphores *dérivées*. Un mot, une fois formé, représente une idée par l'assemblage même des sons et les associations qui s'y rattachent. La plupart du temps, c'est à des formations artificielles qu'il faut rattacher les métaphores. D'autre part, on ne saurait s'expliquer la transmission d'un mot d'ordre, appliqué à chaque mot, une série de circulaires fixant de nouvelles conventions dans le langage des classes dangereuses. Mais la nécessité des modifications et leur limitation sémantique à peu d'objets ou de notions a déterminé une direction donnée dans les dérivations argotiques. La langue de l'argot est pauvre d'idées, riche de synonymes. Les files de mots sont, pour ainsi dire, parallèles et procèdent d'une *dérivation synonymique*. La méthode de recherches en argot, au point de vue sémantique, sera donc la *filiation synonymique*.

Ces directions parallèles suivant lesquelles les noms naissent des noms sans s'y rattacher par aucun intermédiaire de verbe ou d'adjectif, nous aurions pu les déterminer *a priori*, puisque nous connaissons presque toutes les conditions de la vie de l'argot. Mais ce n'est pas ainsi que nous sommes arrivés aux idées générales. Chaque mot produit un mot : c'est d'abord un doublet artificiel. Ce doublet produit une métaphore; celle-ci, un synonyme. La métaphore fait jaillir parfois autour d'elle une pluie de synonymes, comme les champignons qui éclatent en projetant une nuée de spores destinés à perpétuer leur espèce. C'est en rassemblant ces graines éparses, en les comparant et en reconnaissant, suivant la loi de l'analogie, leur commune origine que nous avons pu déterminer le procédé de dérivation de l'argot.

Les métaphores élémentaires ne manquent pas d'ailleurs au vocabulaire argotique. Comme toutes les langues primitives, cette langue qui se forme a recours à l'élément verbal. Mais est-ce bien une métaphore que de représenter l'objet par sa qualité la plus apparente? *Endormi* (juge), *empavé* (carrefour), *ligottante* (corde), *palpitant* (cœur), *moussante* (bière), etc., présentent l'élément verbal dans la constitution des substantifs. On peut reconnaître là encore une part de spontanéité dans la création de la langue secrète. En rapprochant θάλασσα de ταράσσω (troubler), on montre que la *mer* dans les temps préhistoriques était *la troublée*, comme elle est aujourd'hui *la salée*. On reconnaîtra de

IMPRIMERIE NATIONALE.

même dans la série des mots qui signifient *tête* des métaphores très simples qui se rapportent à la forme[1]. *Calebasse* (*Jargon de l'argot réf.*), *coloquinte* (*ibid.*), †*poire* (*loirepoque*), †*couatche* (all. *quetsche*), †*ciboulot* et *ciboulotte* (*ciboule*), †*citronnade* (*citron*), †*pomme*, †*balle*, †*boule*, †*bobine*, †*fiole*, †*cafetière*. (*Trognon* appartient, comme *gnasse*, aux dérivés de *trogne*). Y a-t-il là des métaphores différentes de celle qui a donné au mot *testa* le sens de *tête?* La métaphore joue ainsi un rôle dans l'argot; mais elle ne paraît pas y avoir un rôle plus grand que dans les autres langues, rapportées à leur origine.

Revenons aux séries parallèles dont il était question plus haut. L'argot connaît deux procédés : la défiguration artificielle et le synonyme. De là deux filiations, chacune se rapportant à un des doublets artificiels. Le mot *marmite*[2] (femme) défiguré au point de vue morphologique donne †*marmotte*. Le suffixe *ite* a cédé la place à *ote*. Le nouveau sens obtenu n'a certainement pas été défavorable à cette transformation. *Marmotte* représentant une nouvelle idée donne par dérivation synonymique †*taupe*. Dans la série parallèle, *marmite*, considéré au point de vue métaphorique, donne par dérivation synonymique †*poêlon* et †*casserole*[3]. *Bonneteau* ne donne qu'une série. Par défiguration artificielle (abréviation, v. page 46, note 2) on a †*bonnet*. L'idée de *bonnet* fait naître †*bonneterie;* puis, par dérivation synonymique †*lingerie*. Enfin, des joueurs de bonneteau sont des †*linges*. Les *yeux* ont donné naissance à une métaphore élémentaire (voir plus haut, *tête*); c'est le mot †*billes;* par dérivation synonymique on a †*calots*. *Toqué* (fou) donne une abréviation redoublée, allusion au sens propre du mot (voir plus loin *chiquer*), c'est †*toc-toc*[4]; une dérivation synonymique *par onomatopée* donne †*pan-pan*. « *Saint-Esprit*, protégez-nous! » devient « †*Sainte-Essence*, protégez-nous! »

Ce procédé de l'argot laisse persister des équivoques pendant plusieurs siècles. M. Vitu, dans le *Jargon au XVI^e siècle*, a établi

[1] M. Lorédan Larchey a dit à ce sujet des choses fort judicieuses (*Dict. de l'arg. paris.*).

[2] Il est fort probable que ce mot n'est nullement une métaphore. Il faut sans doute y voir le suffixe *mite* et rapporter le radical à la série *mar-lou mar-paut* (Lasphrise), *mar-quise* (Pech. de Ruby), *mar-que* (Villon), etc.

[3] *Casserole* avec le sens de *dénonciatrice* fait partie d'une autre série. La dérivation synonymique amène forcément de ces rencontres. Au point de vue sémantique, le mot présente le même phénomène de fausse généralisation que *boche*, par exemple, ou *mouche* (*mal* et *mouchard*). — La défiguration par suffixes et la dérivation synonymique donnent naissance à des schèmes artificiels.

[4] Voir *chiquer*. *Toqué* est synonyme de *fêlé* (*toquer*, frapper); — ce n'est pas *coiffé d'une toque*.

pour *polir*, *nettoyer*, *fourbir*, *brunir*, *sorniller* le double sens de *voler*.

Pour mieux *polir* et desbouser musars.....
Là ot ung gueux son endosse *polye*[1].

(Villon, *Ball.*, XI.)

Sornillez-moi ces georgetz si farciz.

(Villon, *Ball.*, VII.)

.....Et c'est un passe-temps
De leur voir *nettoyer* un monceau de pistoles.

(La Fontaine, Fables, VIII, 7.)

« On reconnaît ici, dit M. Vitu, la persévérante logique des créateurs du Jargon. » L'œuvre n'appartient pas aux créateurs; elle est de ceux qui les ont suivis. Tout au plus la méthode de dérivation synonymique pourrait-elle avoir été inventée par eux. Mais cette dérivation résulte si nécessairement du peu de choses signifiées par l'argot et de la modification continuelle que lui impose la conservation de son existence, qu'on peut voir plutôt là une loi propre à la langue secrète, une adaptation de ses organes au milieu. Nous allons retrouver le même phénomène dans le mot †*chiquer* et nous pourrons rattacher à ce mot une série rétrograde. *Chiquer*, noté par F. Michel, avec le sens de *battre* a aussi le sens de †*tromper*. Au premier sens nous avons rattaché *chique-naude* dont l'origine était inconnue. Le suffixe *naude* se retrouve dans *baguenaude*, dont l'origine est également inconnue. La voyelle *i* se nasalise au XVI^e^ siècle (Rabelais) devant la gutturale et donne *chinquer*[2]. Nous avons affaire ici à une défiguration artificielle de *choquer*. *Oque*, suffixe mobile, a été remplacé par *ique*. Du *chiqué* (sens *tromper*), c'est du *faux*, du *simulé*. Fait de *chique*, expression propre aux peintres, c'est fait de *faux* (ce qui n'est pas d'après nature). Suivons maintenant l'idée de *tabac* qui domine dans la forme artificielle *chiquer*; elle donnera naissance à deux séries d'expressions parallèles dans les sens *battre* et *tromper*. Dans le sens *battre* on a †*passer au tabac*, †*filer la pipe*. Dans le sens *tromper*, série parallèle : †*tirer une carotte*, puis †*raconter une blague*, enfin (argot militaire) *raconter un tabac*. La preuve que l'idée *tabac* domine dans *chiquer*, c'est une phrase facétieuse qu'on adresse à quelqu'un qui simule : †*tu chiques sans tabac*. Le mot *chic*, beau, peut se rattacher à *chiquer*. On dit d'une belle chose : †*c'est tapé*, †*c'est touché* (voir plus loin *toquer*), on a pu dire

[1] Cf. *polliceur* (Villon), *poliçon* (Jargon de l'Arg. réf.), etc. Le mot *police* s'est appuyé sur ce sens en argot, car il a été traduit par *râclette* (G. Macé, *Un joli monde*).

[2] *Chinquenaudes* (Rabel., I, c. 40, et II, c. 29). Le suffixe *naude* existe aussi dans *gringuenaudes* (Rabel., II, c. 12).

aussi **c'est chiqué* (la chute d'*é* s'est produite dans *linvé* = †*linve*). Modifié de nouveau, à cause de la mobilité du suffixe *ique*, *chique* est revenu à son origine avec le mot †*choque* (beau) qui a donné le dérivé †*de la choquotte* (du beau, du bon). Dans les *Petits mystères de Paris* (Paris, Desloges, 1844), on trouve au tome II : « C'est un tireur *chiqué*, c'est un zic de talent, » etc. Le *Nouveau catéchisme poissard* (Noblet, s. d.) contient l'« Aimable conversation de mam'selle Gotot la *Mal-Chiquée* ». On a donc dit « être bien ou mal chiqué » comme on dit « être bien ou mal *torché* ». *Torcher* signifie « battre ». Il s'est conservé avec ce sens dans l'expression « se donner un *coup de torchon* ». Rabelais (II, c. 29) écrit : « en frappant *torche* lorgne dessus le Géant ». *Calé*, synonyme de *chique*, a la même origine sémantique. *Recaler* est l'équivalent de *retaper*. *Caler*, dans le jeu de billes, signifie *frapper*. Le langage du jeu de billes a conservé de même *toquer* (v. *infrà*) avec le même sens : « *Dern à débute, toquer le preu* ». Le *calot* (bille) est ce qui sert à *caler*. On reconnaîtra *caler* dans *calotte* (soufflet) et dans *taloche*. Ce dernier mot présente le même passage du *c* au *t* que *cocanges* (coquilles de noix. *J. de l'arg. réf.*) devenu *tocanges* dans les *Voleurs* de Vidocq. La désinence *oche* trahit l'origine argotique. *Bat* doit être rattaché à la même série. *Battant* signifie *neuf* (*J. de l'arg. réf.*). L'expression « tout *battant neuf* » a collé ensemble le terme d'argot et sa traduction comme dans « *vieux birbe* ». *Batif* présente *bat* avec le suffixe *iffe* (†*galiffe*, pour gale, etc.); il ne faut pas y voir, comme le veut M. Ascoli, le verbe *bâtir*. *Battant neuf* correspond exactement à *flambant neuf*, où *flambant* signifie *beau*, *superbe*. « Battant » a donc signifié *neuf* et *joli*. *Bat*, formé par apocope, n'a gardé que le second sens. (Cf. *comme*, *autor*, *diam*, etc.)

Battre et *tromper* alternent eux-mêmes. †*Du battu*, c'est *du faux*. †*Battre comtois*, †*battre le job* (jobard), c'est tromper. (Voir F. Michel.)

†*Taper* signifie aussi tromper, dans le sens spécial d'enjôler pour avoir de l'argent. Le radical de *taper* a pu se nasaliser (cf. *laper* et *lamper*). « Se donner un coup de *tampon* » est une locution équivalente à « coup de torchon ». Nous l'avons recueillie abrégée sous la forme « coup de *tan* ».

†*Estamper* signifie à la fois « battre » et « tromper ». Le second sens seul est argotique; le premier appartient à la vieille langue.

L'expression *du toque* pour *du faux* doit sans doute être rattachée à une série semblable. Le mot **toquer*, inusité, doublet de *toucher* signifiait *frapper*, *battre*. La filiation synonymique nous en donne la preuve dans †*retoquer*, synonyme de †*retaper*. **Toquer* ayant eu le double sens de *battre* et *tromper* a laissé *toquante* (montre qui bat) et *du toque* (du faux).

Craque, mensonge; *craquelin*, menteur (*J. de l'arg. réf.*) se rattachent au verbe *craquer* qui sans doute a perdu le sens actif « frapper » comme *crouler* a perdu le sens « abattre » (Rabel., I, 26. Croullans tous les fruits des arbres). En anglais on dit *crack the head*, frapper la tête. La nomenclature des jeux dans Rabelais contient celui de *crocque-teste*. L'explication de Le Duchat (avaler sa tête) est ridicule. Enfin, au jeu de *croquet*, on *croque* une boule comme on *cale* une bille. De *craquer* à *croquer* le passage est le même que de *taper* à *toper*. « *Croqui*gnolle » est l'équivalent de *chiqu*enaude.

Aquiger (Pech. de Ruby), frapper, battre, devenu aujourd'hui *attiger*[1] avec le sens plus spécial de « blesser », signifiait aussi « tromper ». *Aquigehabin* est celui qui trompe les chiens.

Le mot *tricher*, comparé à *trique* (bâton) suggère un verbe **triquer* dont le sens aurait été *battre* et *tromper*. Nous le trouvons dans *trinquer*, qui dans le sens spécial de *choquer les verres* a gardé la nasalisation, comme *chinquer* (voir *chiquer*). Cette explication paraît préférable à celle qui rapporte *trinquer* à l'allemand *trinken*[2]. Eustache Deschamps (1380 env.; *Ball.* DCCCCXII), écrit *trocher* (*troquer*) pour *trinquer*. Cf. *choquer* et *chinquer*. Les patois du Midi ont conservé *trinca*, *trinqua*, rompre, briser et boire en choquant le verre. *Trincaire*, briseur, casseur. (Boucoiran, *Dict. des idiomes méridionaux de Nice à Bayonne*). M. Ascoli (*Studj crit.*) a constaté les relations d'échange des langues méridionales avec l'argot. *Trima*, trotter, travailler, est l'arg. *trimer* (*trimard*). *S'escagana*, *s'escagassa de rire*, grimacer, se pâmer de rire, sont des formes voisines de l'arg. *s'esganacer*. Les patois locaux conservent longtemps les mots qui leur arrivent. *Trinquamelle* (Rabel., II, c. 30) doit être rapproché de **triquer*. C'est le toulousain *trinc' amellos*, briseur d'amandes. *Chinquer* (chiquer) s'employait au XVI^e^ siècle dans le sens de *trinquer* (*triquer) (Mém. de Sully. V. Littré). Cette synonymie est une preuve absolue de l'origine de « trinquer ». — La série se trouve d'ailleurs vérifiée d'une autre façon, puisque les mots qui la composent se sont remplacés successivement dans le sens spécial de *manger* (choquer des dents). *Chiquer* veut dire manger : *chicot* est une dent (fragment de racine, cf. *chiqueter* et *déchiqueter*). *Croquer* a le même sens. Enfin l'édition de 1836 du *Jargon de l'Argot* (Pellerin, Épinal) donne *triques* avec la signification de *dents*, — ce qui

[1] Le changement de *q* en *t* s'est produit dans †*patelin* (pays) de *paquelin* (Pech. de Ruby); il se fait de nos jours : †*lourritebème* (bourrique), †*laqbé* (bat), etc.

[2] Ce groupe s'affaiblit en *ingue*. Rabelais donne *Lans*, *tringue!* (*Landsmann*, *trinke!*) — *Chelinguer* est l'allemand *stinken*.

montre qu'on a eu en argot *choquer* = *chiquer* = *croquer* = **triquer*.

Nous sommes remontés ainsi jusqu'au XVI^e^ siècle. Au moyen de la première méthode inductive, nous avons déterminé l'origine de *chiquer*, né d'une substitution de suffixes. La loi de filiation synonymique, établie par l'analogie, nous a permis de suivre une équivoque pendant trois cents ans et de découvrir des explications nouvelles. Les deux méthodes se pénètrent donc et sont fécondes.

La dérivation synonymique remonte jusqu'au XV^e^ siècle. Dans *georget* (pourpoint. Pech. de Ruby) que nous avons vu plus haut,

> Sornillez-moi ces georgetz si farciz.
>
> (Jargon de Villon, *Ball.*, VII.)

on reconnaîtra la traduction argotique du mot de la langue courante *jacque* qui nous a laissé *jaquette*. *Pont-à-Billon* est pour *Pont-au-Change* dans les passages suivants :

> Les hoirs du deffunct Pathelin
> Qui sçavez jargon jobelin
> Capitaine du Pont-à-Billon.
>
> (*Repeües franches.* — Attr. à Villon.)

> J'en ay cogneu, qui souvent largement
> Donnoyent à tous repeues outre mesure
> Qui depuis ont continuellement
> Servy le Pont-à-Billon par droicture.
>
> (*Ballade de l'acteur.* — Ibid.)

Ces deux transformations ne diffèrent nullement de celle que nous avons recueillie oralement : *Sainte-Essence* pour *Saint-Esprit*.

Nous avons atteint les origines écrites de l'argot français. La filiation synonymique est valable jusque-là. Nous croyons avoir assez établi la solidité des méthodes que nous avons employées; qu'on nous permette de jeter maintenant sur les résultats un coup d'œil général.

III

Au point de vue de l'histoire de la langue française, ce travail paraît apporter des éclaircissements. Les mots *chiquenaude*[1], *mé-*

[1] Voir *chiquer*.

lasse[1], *peluche*[2], *coqueluche*[3], *baluchon*[4], etc., sont expliqués d'une manière satisfaisante par l'argot. Si la liste de ces mots n'est pas infiniment plus longue, c'est qu'un contrôle historique soigneux est indispensable et que ce contrôle demande bien du temps.

Au point de vue social, nous avons reconnu dans l'argot l'intervention d'une élite intellectuelle. La filiation synonymique nous permet de démasquer ces mystérieux personnages. On sait qu'au XVI^e^ siècle les modifications du langage étaient confiées aux *archi-suppôts*. Voici comment les définit Olivier Chéreau : « En un mot, ce sont les plus sçavants, les plus habiles marpauts de toutime l'Argot, qui sont des escoliers desbauchez et quelques ratichons, de ces coureurs qui enseignent le jargon à rouscailler bigorne, qui ostent, retranchent et reforment l'argot ainsi qu'ils veulent, et ont ainsi puissance de trucher sur le toutime sans ficher floutière. » Une dérivation synonymique rencontrée dans le même opuscule du *Jargon de l'argot réformé* donne *archi-boutant*. Dès lors les archi-suppôts sont les *arcs-boutants* de l'argot. Le *Jargon de l'argot réformé* est l'œuvre d'un « *pilier de boutanche qui maquille en molanche dans la vergne de Tours* » (commis de boutique qui travaille dans la laine à Tours)[5]. *Pilier*, c'est encore le *suppôt*, le *boutant*. Et ceux qui parmi les malfaiteurs sont appelés †*les poteaux* ont reçu la longue tradition du maniement du langage. Dès lors le mot *souteneur* est l'équivalent de *poteau* et ne s'applique pas seulement au ménage privé, mais à l'association tout entière. Ce sont les *poteaux* qui reprennent les mots oubliés pour les lancer de nouveau dans la circulation; ils sont encore les grands maîtres dans l'université de l'argot.

Au point de vue de la méthode appliquée à la linguistique, nous pensons avoir prouvé que celle qui convient à l'argot est la méthode expérimentale. Cette langue a été décomposée et recomposée comme une substance chimique; mais elle n'est pas

[1] Voir le suffixe *asse*.

[2] Doublet artificiel de *peau* (*pel*). Nous avons recueilli : †*C'est comme de la peluche*, doublet de l'expression ironique : « C'est comme de la peau. »

[3] Doublet artificiel de *coq*. « Être la *coqueluche* du pays », c'est « être le *coq* du village ». En passant dans le langage populaire, la terminaison a fait croire à un féminin. L'argot dit *un* dabuche (roi. — Pech. de Ruby). L'adjonction de *luche* comme *boche* dans *rigolboche* se retrouve dans †*campluche* (campagne); l'explication de Ménage, d'après laquelle *cucullutus* (encapuchonné) aurait donné à la fois *coqueluche* et *goguelu* n'est pas sérieuse. Le nom de la maladie (coqueluche) confirme notre explication. La toux du malade ressemble au chant du coq.

[4] On doit supposer **baluche* et remonter à la *balle* des merciers. *Embaluchonner* signifie *empaqueter*. (Vocabulaire de l'*Hist. de Cartouche*. — Bernardin-Béchet.)

[5] Ce titre présente un double sens : « un archi-suppôt qui est tire-laine à Tours ». *Pilier* s'employait d'une manière absolue, comme *poteau* de nos jours. Voir *Jargon de l'argot réformé* : « Ha, *Pillier*, que gitres [j'itre] esté affuré gourdement! »

inanimée comme des sels ou des métaux. Elle est contrainte de vivre sous des lois spéciales, et les phénomènes que nous constatons en elle sont le résultat de cette contrainte. Les animaux des grands fonds sous-marins recueillis dans les expéditions du *Travailleur* et du *Talisman* sont dépourvus d'yeux; mais sur leur corps se sont développées des taches pigmentaires et phosphorescentes. De même l'argot, dans les bas-fonds où il se meut, a perdu certaines facultés du langage, en a développé d'autres qui lui en tiennent lieu; privé de la lumière du jour, il a produit sous l'influence du milieu qui l'opprime, une phosphorescence à la lueur de laquelle il vit et se reproduit : la *dérivation synonymique*.

Marcel Schwob et Georges Guieysse.

Canaba.

Canaba « baraque, hutte, échoppe », a donné l'italien *cánova* « cellier » : la pénultième y est donc brève[1]. Comme l'a supposé Visconti[2], il est probable que *canăba* vient de *κἄλῠβη*. Cela indiquerait un *ă* aussi dans la première syllabe : *cănăba*.

Καλύβη sans doute a fait d'abord **caluba*. Mais la consonne *l* possède la propriété d'harmoniser les voyelles qui l'entourent : *uolumus* et non **uolimus*, *alacer* et non **alecer* ou **alicer*, *calamitas* en regard d'*incolumis*, etc.[3]. De **caluba* on a donc passé à **calaba*, d'où est sorti *canaba*.

La variante *cannaba* est due sans doute à l'étymologie populaire (*canna*, *cannabis*). Peut-être y a-t-il eu aussi une action réciproque de *cannaba* sur *capanna*, à moins que le second mot ne soit une métathèse du premier.

Curculio, gurgulio.

Curculio est un insecte dont la larve dévore le blé dans les greniers, le charançon, la calandre. *Gurgulio* est le gosier. Parfois, par confusion, les copistes écrivent *gurgulio* pour le nom de l'insecte.

Gurgulio évidemment contient un redoublement, avec dissimilation des liquides comme dans *caeruleus* ou *Parilia;* la forme primitive est **gulgulio*, de *gula*. Ni le sens ni le suffixe ne comportent une parenté avec *gurges* « masse d'eau profonde ».

Curculio de même est pour **culculio*, de la racine de *κυλίω*. Il est donc parent de son synonyme français *calandre*, qui vient de *κύλινδρος*. Dans les deux langues l'insecte est nommé « le rouleau », sans doute à cause de la forme de sa larve, le véritable ennemi du paysan, qui vit cachée dans le grain de blé comme un poulet dans l'œuf.

Louis Havet.

[1] Diez, à la vérité, indique une forme sarde *canáva*. — [2] Voir Forcellini-De Vit. — [3] *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 26.

LES GROUPES INDO-EUROPÉENS
UK, UG, UGH.

On a pu déterminer avec précision l'opposition des deux gutturales vélaire et palatale dans les cas où elles sont précédées des voyelles *a*, *e*, *o*, *i*. Au contraire, on n'a pas encore réussi à déterminer la nature du *k* dans i. e. *uk*, *ug*, *ugh*. L'arménien présente ici une particularité curieuse et dont il est peut-être possible de tirer parti pour l'histoire de ces groupes.

On sait que à i. e. k_1 initial ou précédé de *a*, *e*, *i*, *o* correspond arm. *s* (ս); à g_1 arm. *c* (ց); à g_1h initial arm. *j* (ջ); à g_1h intérieur *z* (զ) et peut-être parfois *ž* (ժ). Exemples : *sin* (սին) «vide», gr. *κενός*; *acem* (ածեմ) «je conduis», gr. *ἄγω*; *jeṛn* (ձեռն) «main», gr. *χείρ*; *lizum* (լիզում) «je lèche», gr. *λείχω*; *iž* (իժ) «serpent», zd. *aži̯ṣ*, gr. *ἔχις*. Or, en face de i. e. *uk*, on trouve toujours arm. *us;* en face de *ug*, arm. *uc*, et peut-être en face de *ugh*, arm. *už*, c'est-à-dire qu'après *u* on ne trouve dans les mots arméniens de l'ancienne couche que les représentants ordinaires de la palatale indo-européenne et jamais ceux de la vélaire qui sont respectivement pour i. e. k_2, g_2, g_2h, arm. *kh* (ք), *k* (կ), *g* (գ).

Voici les exemples connus. (Toutes les étymologies citées sont, sauf indication contraire, empruntées aux *Armenische Studien* de M. Hübschmann) :

1° ug : *luc* (լուծ) «joug», gén. *lcoy*, scr. *yugam; boic* (բուծ) nourriture», gén. *buci*, scr. *bhoga-; bucanem* «je nourris»; *orcam* (ործամ) «je vomis», v. slav. *rygaja*.

M. Hübschmann a fait remarquer l'étrangeté de ces correspondances (*Arm. Stud.*, p. 66). Peut-être peut-on ajouter un quatrième exemple : *loic* (լոյծ) «fluide, lâche», gr. *λυγόω*, lit. *lùgnas* «flexible»; — *lucanem* «je dissous».

Dans *boic* et *loic*, arm. *oi* représente i. e. *eu* en syllabe finale; dans *bucanem* et *lucanem*, arm. *u* représente ce même *eu* en syllabe non finale. Le mot *orcam* est pour un plus ancien **orucam* (forme de la racine sans *e : rug-*. Il est à remarquer que le grec

présente une forme moyenne). La chute de l'*u* est régulière : cf. *luc*, gén. *loy*.

2° uk : *dustr* (դուստր) « fille », lit. *duktẽ; lois* (լոյս) « lumière », gén. *lusoy*, rac. scr. *ruc*, *ruç;*

3° ugh : pas d'exemple certain. Peut-être : *družan* (դրուժան) « trompeur », zd. *draoγa;* — *držel* « tromper ». Mais ce mot est suspect d'avoir été emprunté au perse, et c'est ainsi que le considère M. Hübschmann. On pourrait défendre le caractère proprement arménien du mot en remarquant que *družan* doit représenter un ancien **droižan* (rac. i. e. **dhreugh-*) et *držel* un ancien **družel* (rac. i. e. **dhrugh-*).

Quoi qu'il en soit, il est bien établi qu'on trouve en arménien après *u* les représentants ordinaires de k_1, g_1 (g_1h), qui sont *s*, *c*, (*ž*). Ajoutons qu'on ne trouve pas après *u* d'autre représentant arménien d'une gutturale indo-européenne. En effet, tous les exemples contraires sont sans valeur.

D'abord, i. e. k_2 étant rendu en arménien par *kh* (ք), comme le prouve la correspondance *elikh* (ելիք) = gr. ἔλιπε, on doit écarter toutes les étymologies où i. e. k_2 serait rendu par arm. *k* (կ) ou *g* (գ). Le mot arm. *sug* (սուգ) « chagrin » n'est donc pas le correspondant de scr. *çoka-;* il est emprunté au perse (cf. persan *sōg*). De même le mot *buzuk* (բազուկ) « bras » est sans doute emprunté au pehlvi, où la finale *k* était très fréquente; c'est par ce mot et les autres mots en très grand nombre que l'arménien a empruntés au pehlvi que la finale *k* s'est répandue aussi en arménien, où nous la trouvons ajoutée après *u* dans *armukn* (արմունկն) « le coude », cf. lat. *armus; anjuk* (անձուկ) « étroit » qu'il faut comparer au scr. *aṃhus* plutôt qu'au v. sl. *ǫzŭkŭ*, et *jukn* (ձուկն) « poisson » qui correspond au gr. *ἰχθύς* et non pas au pruss. (acc. plur.) *zukans*. Quant au mot *mukn* (մուկն) « la souris », il représente sans doute un plus ancien **musk* (cf. lat. *mus*) et n'a rien à faire ici. Il n'y a rien à tirer de *phukh* (փուք) « souffle » et *thukh* (թուք) « crachat » : on ne voit pas que leur *kh* corresponde à rien en indo-européen. Enfin les antécédents phonétiques de *č* (չ) étant inconnus, on ne peut raisonner sur *krčel* (կրճել) « grincer des dents ». Cf. gr. *βρυγμός*.

C'est donc un fait établi que i. e. *uk* est toujours rendu par arm. *us*, alors que *s* est d'ailleurs le représentant ordinaire de i. e. k_1.

Or les langues occidentales (c'est-à-dire celles où k_2 est représenté par *kw* et k_1 par *k*) présentent une particularité correspondante : après *u* on n'y trouve que le représentant ordinaire de k_1, c'est-à-dire *k* par ex. gr. *βουκόλος* en face de *αἰπόλος* (i. e. **-k₂olos*); d'une manière générale, on ne trouve en grec, en face de i. e.

uk, *ug*, *ugh*, que υκ, υγ, υχ et non υπ(τ), υϐ(δ), υφ(θ). Le fait que les quatre langues occidentales sont ici d'accord entre elles nous enseigne que, dès l'époque de leur séparation, le groupe *ukw* = i. e. uk_2 leur était inconnu et qu'elles ne renfermaient que *uk*. En effet, s'il est naturel qu'un groupe *kwu-* se réduise partout à *ku-*, il serait fort étonnant, au contraire, que *ukw-* se fût réduit à *uk-* d'une manière indépendante dans nos quatre langues. L'intérêt que présente ici la correspondance arménienne, c'est que, l'arménien appartenant au groupe oriental, le phénomène se trouve reporté au delà même de l'époque de la séparation des langues occidentales et jusqu'à la période proprement indo-européenne[1].

Cette conclusion rencontre une objection. Dans quelques cas, i. e. *n* devant consonne est rendu en arménien par *u* (ւ); cf. arm. *giut* (գիւտ) «la trouvaille», scr. *-vinda-*. Le phénomène est purement arménien et irrégulier même en arménien. Or cet *u* secondaire semble avoir eu sur la gutturale la même action que *u* primitif : *auj* (օձ) «serpent», lat. *anguis*, lit. *angìs;* — *aucanem* (օծանիմ) «je parfume», scr. *añj-*, lat. *unguo*. Dans l'un des cas où *n* a subsisté, on trouve le même phénomène et dans deux autres le phénomène contraire; d'un côté : *thanjr* (թանձր) «épais», lit. *tankùs;* — mais de l'autre : *hing* (հինգ) «cinq», gr. πέντε; *ankiun* (անկիւն) «coin», lat. *angulus*.

Ainsi l'on ne peut pas considérer comme rigoureusement démontré que le phénomène arménien et le phénomène occidental remontent à un même état indo-européen. Mais le fait que *n* a eu la même action dans *thanjr* que *u* = *n* dans *auj* et *aucanem* rend très probable qu'il faut séparer ce cas de celui de *luc*, *boic*, etc.

Les langues occidentales et l'arménien ne semblent donc pas avoir connu uk_2-; et, par suite, les langues occidentales n'ont jamais connu **leukwos* ou **yugwom* en face de **wekwos* (gr. *Fέπος*) ou de **nigwn̥* (gr. *χέρ-νιϐα*). On doit donc séparer nettement de la loi générale les faits purement grecs, tels que : 1° λύκος, scr. *vṛkas*, où *ḷ* a été rendu en grec par λυ sous l'influence du *kw* suivant; 2° *νύξ*, *νυκτός*, lit. *naktìs;* *κύκλος*, scr. *cakras;* ὄρτυξ, ὄρτυγος, scr. *vartakas;* *οἰνόφλυξ* (gén. *-φλυγος*), cf. φλέψ, gén. φλεϐός; ὄνυξ, lat. *unguis* (= **onguis*), où nous sommes en présence d'un phénomène purement grec : l'*o* de *nox* est resté inaltéré en latin. La loi peut sans doute se formuler ainsi : gr. *ε/ο* devant *kw* + consonne devient *υ* et le *w* disparaît. C'est ce que tendent à prouver :

[1] Il est à remarquer que, devant *u*, l'arménien distingue les deux sortes de gutturales. Cf. arm. *ku* «fumier» et scr. *gūtha-*, arm. *skesur* «belle-mère» et scr. *çvaçura-*.

1° Le génitif analogique de ὄρτυξ, ὄρτυγος (cf. scr. *vartakas*);

2° Le doublet -φλυξ, φλυγος; φλέψ, φλεβός.

Peut-être avons-nous un exemple de conservation dialectale de *o* devant gutturale munie de *w* + consonne dans λοφνίς, λοφνία, λοφνίδιον; cf. λυχνίς, λυχνία, λυχνίδιον qu'il faudrait alors rapporter à une racine **legwh-*, tout à fait différente de **leuk*$_1$-[1].

3° L'explication que M. Brugmann (*K. Z.*, XXV, p. 304 et suiv.) propose pour (ἐ)εῖπον n'est pas atteinte. En effet, l'appendice labial du *k* dans l'antécédent supposé de (ἐ)εῖπον, **(e)weukwom*, a pu être maintenu par analogie des autres formes de la racine *wekw-* (ἔπος, etc.). Alors nous avons un exemple de ce que donne *-ukw-* sur sol grec : on voit que ce n'est pas *-υκ-*, mais *-ιπ-*.

Dans les langues irano-indiennes et letto-slaves, nous trouvons un état tout différent des précédents : nous y voyons, en effet, après *u* tantôt *k*, *g*, *gh* purs qui correspondent d'ordinaire à i. e. k_2, g_2, g_2h : scr. *yugam* « le joug »; — tantôt les spirantes qui correspondent à i. e. k_1, g_1, g_1h : scr. *kruç-* « crier »; — tantôt enfin une alternance de la gutturale pure et de la spirante : scr. *ruc-* et *ruç-*.

On a pu remarquer que, dans la plupart des cas, c'est la gutturale pure du sanscrit et du lituanien (*k*, *g*, [*gh*]) qui correspond à la gutturale pure des langues occidentales et à la spirante de l'arménien.

De quelque manière que doive s'expliquer cette correspondance, il semble que les deux conclusions suivantes s'imposent :

1° Le fait qu'après *u* on ne trouve pas de gutturale labialisée dans les langues occidentales remonte à l'époque indo-européenne.

2° L'arménien présente, au point de vue de la gutturale, après *u* un état tout différent de l'état iranien : il en résulte que, dès une époque très ancienne, l'arménien n'était pas confondu avec les langues iraniennes. C'est une confirmation de la théorie de M. Hübschmann sur la place de l'arménien parmi les langues indo-européennes.

A. Meillet.

[1] La plupart des faits que l'on pourrait opposer à cette loi s'expliquent facilement par analogie. Ainsi πεπλός vient sans doute de l'analogie du vieux verbe *πεπω, dont l'existence est rendue probable par le fait que nous trouvons πεπών et par la comparaison avec scr. *pacāmi*, sl. *pekǫ*, lat. *coquo*.

PROTHÈSE VOCALIQUE.

On n'a pas encore expliqué d'une manière définitive le mot ὄνομα : c'est ce que constate M. Henry dans son *Précis de grammaire comparée*. G. Meyer dans sa *Grammaire grecque* (p. 112) le rapproche des formes celtique (vieil irl. *ainm n-*), arménienne (*anwan-*) et slaves (vieux prus. *emmna-*, vieux bulg. *ime*) et les ramène à une forme primitive **enmn*. Mais on se demande comment un *e-* aurait pu devenir *a* en vieil irl. et armén., *o* en grec. De plus, on comprend difficilement quel rapport pourrait exister entre une forme **enmn* et les formes **nomen* que supposent le gothique *namo* et le scr. *nāma* et *nōmen* qu'offre le latin, d'accord en cela avec le moyen haut allemand *(be)nuomen* (Kluge, *Diction. étymol.*).

Brugmann (*Grundriss*, I, p. 189) ramène les formes slaves à **n̥men* et on peut admettre la même origine pour la forme arménienne, mais non pour le vieil irl. *ainm n-* ni pour le grec ὄνομα. On peut ramener ces dernières à **nmn̥*, en supposant que l'*o-* grec ainsi que l'*a* irlandais est une voyelle prothétique.

Il est vrai que G. Meyer (p. 113) n'admet de voyelle prothétique que devant *r*, *l*, *m*, *v*. Mais il est un autre mot grec que G. Meyer compare lui-même à ὄνομα (p. 379) et dont le rapport avec la forme correspondante des autres langues indo-européennes ne s'explique bien, à ce qu'il nous semble, que par l'hypothèse d'une voyelle prothétique devant nasale : c'est le nom de nombre neuf.

G. Meyer admet en grec deux formes primitives : 1° **enu̯n̥* **ἐνϝα* (d'où *ἐννα-* par exemple dans *ἐννά-κις*) qu'il rapproche de l'arménien *inn*, de **invan*, primitivement **envan;* 2° **enevn̥* **ἐνεϝα* (d'où, sous l'influence de *ἐννα-*, *ἐννέα*).

Les autres langues indo-européennes attestent une forme primitive **nevn̥* (scr. *nava*, latin *novem*, got. *niun*). Cette forme primitive, Brugmann (*Ibid.*, I, p. 200) la retrouve dans *ἐν-νέα*, qui, selon lui, signifie neuf *en tout*. Mais il n'explique point le rapport qui existe entre **νεϝα* et **ἐνϝα* (*Ibid.*, I, p. 199). On peut supposer qu'il y avait primitivement deux formes **nevn̥* et **nvn̥*, offrant entre elles le rapport vocalique si fréquent *e*, zéro; que **nevn̥* était la forme accentuée, **nvn̥* la forme atone; que cette

dernière était employée à l'origine dans les nombres dérivés comme *ἐ-νυάκις*, *ἐ-ννήκοντα*, le suffixe de dérivation attirant sur lui l'accent, et que la forme accentuée **nevn̥* était employée dans le nombre simple. Le grec paraît avoir conservé assez fidèlement la répartition de ces deux formes; mais elles ont subi l'action d'une tendance à l'uniformité et l'analogie a amené la création de formes comme *ἐννέα* d'une part, *ἐνενήκοντα* de l'autre. Dans les autres langues indo-européennes, l'une des deux formes a éliminé l'autre : c'est celle du nombre simple qui l'a emporté en scr., lat., got.; c'est celle des nombres dérivés en arménien. Dans cette dernière, la nasale suivie de la consonne *v* se serait donc fait précéder en arménien comme en grec d'un *e* prothétique.

Si nous revenons au mot *ὄνομα*, nous sommes amenés à supposer qu'il y avait à l'origine une forme de la racine avec nasale initiale suivie de voyelle (*no-mn*, *nō-mn*), forme employée aux cas forts où la racine portait l'accent, et une autre avec nasale non suivie de voyelle (**n-mn̥*), employée aux cas faibles où la désinence portait l'accent : d'où avec voyelle prothétique **o-nmn̥-* en grec, *a-nmn* en celtique. De même que **νεϝα* et **ενϝα* ont agi l'un sur l'autre, **νομα* et **ονμα* ont abouti à la flexion uniforme d'*ὄνομα*.

Ainsi le second *o* de *ὄνομα* serait primitif, et non une voyelle intercalaire comme l'admet G. Meyer (p. 112). On ne s'explique guère le développement d'une pareille voyelle entre deux nasales. L'affaiblissement de cet *o* en *υ* dans certains dialectes et dans les composés du grec commun (*ἀνώνυμος*) peut être dû au défaut d'accent (l'accent ayant été reporté sur l'*o* initial), comme G. Meyer l'admet (p. 72) pour les cas obliques de *νύξ* : *νυκτός*, de **nóks* : **noktós*, devenu d'abord **νοξ*, *νυκτός*.

Un troisième exemple de voyelle prothétique devant une *n* suivie de consonne paraît nous être offert par le mot *ὄνυξ* et le latin *unguis*[1], en regard des formes scr. germ. et slaves correspondantes (Brugmann, I, 408) got. (*ga*)-*nagl*-(*jan*), lit. *nãgas*, v. bulg. *nogŭtĭ*, venant d'une racine **noqh-*; scr. *nakha* de **noqh-* ou **neqh-*. Le rapport entre **noqh* (ou **neqh*) et **nqh* est le même qu'entre **nevn̥* et **nvn̥*, entre **nomn̥* et *mn̥*.

Tandis qu'en scr., germ. et slave, la forme des cas forts l'a emporté, en latin c'est la forme des cas faibles **nqh* précédée d'une voyelle prothétique, qui était primitivement *o*. Le grec a, comme pour *ὄνομα*, mélangé les formes forte et faible, en ajoutant à la forme forte **νοχ* la voyelle prothétique *o* de la forme faible. De là, par affaiblissement du deuxième *o* en *υ* (pour la même raison que *ὄνυμα*, *νύξ νυκτός*) *ὄνυξ*, *ὄνυχος*.

[1] Le v. irl. *inga* ne peut s'expliquer que par une nasale sonante initiale.

On peut supposer aussi une prothèse indo-européenne dans ἀμφί, lat. *amb-*, ἄμφω, lat. *ambo*, ὀμφαλός, lat. *umbo*.

Brugmann (*Grundr.* I, p. 91) voyait dans l'*a* de ἀμφί, *amb-*, gaulois *ambi*, gallois *am*, un *a* indo-européen. Dans l'errata, il se range à l'avis de Thurneysen qui, comparant le v. irl. *imb*, ramène toutes les formes celtiques de cette particule à **m̥bhi*. Le v. haut-all. *umbi* indique aussi une nasale sonante initiale, ainsi que le scr. *abhi*. A moins de séparer complètement les formes latine et grecque *amb-*, ἀμφί des formes sanscrite, celtique et germanique, on ne peut, à ce qu'il semble, expliquer le rapport qui existe entre elles qu'en voyant dans l'*a* des premières une voyelle prothétique.

Ἄμφω, *ambo*, sont évidemment parents de ἀμφί, *amb*[1], comme le montre le sens de ces derniers dans les composés comme ἀμφίβιος, *anceps* (cf. v. irl. *imchenda*, Zeuss, p. 876).

Les formes sanscrites, germaniques et lettes qui correspondent à ὀμφαλός, *umbo* (cf. Brugmann, I, 269) remontent à une racine **nobh;* l'irlandais *immlind*, à **nbh*, par assimilation **mbh* (avec nasale sonante, *imb-*). C'est cette dernière forme de la racine, **mbh*, que l'on peut retrouver dans ὀμφαλός, *umbo;* mais la nasale initiale, au lieu d'être sonante, s'est fait précéder d'une voyelle prothétique.

L'existence de formes à nasale précédée de voyelle prothétique à côté de formes à nasale sonante peut s'expliquer par un doublet syntactique. Après un mot terminé par une consonne, la nasale initiale suivie de consonne, devait être sonante; après un mot terminé par une voyelle, elle devait jouer le rôle de consonne. Dans cette seconde forme, la nasale initiale aura développé plus tard un son vocalique pour s'y appuyer, lorsqu'au lieu de prononcer le mot comme ne faisant qu'un avec le précédent, on les aura séparés par un léger intervalle. Des deux formes, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre qui a prévalu.

Restent à chercher les règles du vocalisme de la prothèse. Selon G. Meyer (*Gr.*, *Gr.*, p. 113), le timbre de la voyelle prothétique en grec est souvent déterminé par celui de la voyelle suivante. Cette influence, évidente dans certains cas, paraît n'avoir pas agi dans d'autres. On remarque que devant μ la voyelle prothétique n'est jamais ε, qu'elle est α partout où la voyelle suivante est α, ε, υ; qu'elle est tantôt α, tantôt ο quand la voyelle suivante est ο ou ι. Au contraire devant ρ elle est ε, non seulement partout où la voyelle suivante est ε, mais encore dans ἔραμαι, ἐράω,

[1] Il faut au contraire séparer le sanscrit *ubhau* de *abhi-*, *ubhau* contient peut-être la racine pronominale *u* (cf. scr. particule *u*, lat. *u-ter*), tandis que ἀμφί, ἄμφω seraient formés avec la racine pronominale *m* (cf. scr. *amī* de **mī*, *amu* de **mu*).

ἐρυγγάνω, *ἐρυθρός*. Ne doit-on pas en conclure qu'outre la voyelle suivante, la consonne primitivement initiale contribue à déterminer le timbre de la voyelle prothétique?

Appliquons cette remarque à *ἀμφί*, *amb-*, *ἄμφω*, *ambo*, *ὀμφαλός*, *umbo*. Comment expliquer l'*o* initial des deux dernières formes (l'*u* latin étant pour *o*, cf. Brugmann, I, p. 73) à côté de l'*a* des autres? L'*a* paraissant dû à l'influence de l'*m*, l'*o* doit être dû à celle de la voyelle suivante. Cette hypothèse est confirmée par l'*ō* du latin *umbo*. Quant à *ὀμφαλός*, il est étonnant que la voyelle prothétique soit *o*, alors que la voyelle suivante est *α*. Mais on peut supposer qu'il avait existé en grec une forme correspondant au latin *umbō* et que l'*o* initial d'*ὄμφαλός* a été emprunté à cette forme. On peut remarquer que de même en latin à côté de *umbo* il existe un dérivé *umbilicus*, qui vient d'un thème différent de celui du mot simple.

Il semble que le mot ait été formé de trois manières, au moyen de trois suffixes différents : 1° *-i-* : scr. *nābhis*, *nābhīlam;* lat. *umbi-l-īcus;* 2° *a-* : grec *ὀμφα-λός*, v. haut-all. *naba*, *nabolo;* 3° thème en *-n-* : latin *umbō*, *-ōnis*. La voyelle prothétique aurait dû être *a* dans ce thème **mbhi-* d'où vient *umbilicus*, comme dans *amb-*. L'*u* aurait donc été emprunté à *umbo*.

Quant aux voyelles prothétiques de *ὄνομα*, *ὄνυξ*, *ἔννα*, il est à remarquer qu'il y a concordance entre *ὄνυξ* et *unguis* (pour **onguis*), entre *ἐννα-* et armén. *inn* (de **enwan*); qu'au contraire v. irl. *ainm* offre un *a* en regard de l'*o* d'*ὄνομα*. On doit supposer que primitivement la voyelle était voisine de *a* et qu'en grec elle n'est devenue *o* que sous l'influence de l'*o* qui suit.

Reste à expliquer pourquoi la voyelle prothétique est *a* (*o*) dans le premier groupe de formes, *o* dans le second, *e* dans le troisième. Comme la seule différence entre **nmn̥* et **nwn̥* consiste dans la consonne qui suit la nasale initiale, il semble que là réside la cause de la différence de voyelle prothétique. Quant à *ὄνυξ*, *unguis*, la voyelle prothétique, étant née aux cas faibles et particulièrement au génitif **nqhos*, l'*a* a pu subir l'influence de l'*o* de la désinence. Mais peut-être faut-il attribuer aussi à la nasale gutturale une influence particulière sur la voyelle prothétique.

E. Audouin.

LES INSCRIPTIONS HÉBRAÏQUES

DE

LA SYNAGOGUE DE PALMYRE.

En 1883, MM. Euting et Huber découvrirent à Palmyre, au début de leur voyage en Arabie, une inscription juive, gravée sur le linteau d'une porte, et qui ne mesurait pas moins de $2^{m},40$ de longueur. Cette inscription, écrite en hébreu carré, se compose du *Semâ Israël*, c'est-à-dire du passage du Deutéronome, chap. VI, 4-9[1], que les Israélites sont tenus de réciter matin et soir. Elle a été publiée par M. Landauer dans les *Comptes rendus de l'Académie de Berlin*, séance du 31 juillet 1884, n° XXXIX, p. 933-934. Cette découverte, tenue secrète au début, puis éclipsée par la publication de la stèle de Teima et la mort d'Huber, avait passé presque inaperçue, lorsqu'il y a quelques mois, un voyageur français, M. Ernest Gautier, de Lyon, au retour d'un long voyage en Orient, apporta à M. Renan pour le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* toute une caisse d'estampages d'inscriptions qu'il avait relevés, non sans avoir à vaincre de grandes difficultés, sur les ruines de Palmyre. La collection de M. Gautier ne comprend pas moins de cinquante estampages d'inscriptions palmyréniennes, tous pris avec le plus grand soin. Ces inscriptions étaient déjà presque toutes connues, mais beaucoup d'entre elles par des copies seulement. Les estampages de M. Gautier seront d'un grand secours pour la publication des inscriptions de Palmyre dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*. On y trouvera, en outre, quelques textes nouveaux et un excellent estampage du tarif de l'octroi de Palmyre, récemment découvert par le prince Abamelek Lazarev.

En dépouillant cette belle collection, quelle n'a pas été ma surprise d'y trouver, non seulement la grande inscription du linteau publiée par M. Landauer, mais une autre inscription de cinq

[1] Le *Semâ* comprend, en outre, le passage Deut., XI, 13-21, qui ne figure pas sur l'inscription de Palmyre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

lignes, qui était gravée sur la face interne d'un des montants de la porte. Cette nouvelle inscription, beaucoup plus courte que la première, contient un autre morceau du Deutéronome (vii, 15), sans aucun rapport avec le *Semâ* et qui renferme des malédictions contre les ennemis d'Israël.

Voici le texte et la traduction des deux inscriptions :

INSCRIPTION DU LINTEAU.

שמע ישרא[ל ארוני] אל[הי]נו ארונ[י] אחד

ואהבתה את ארוני אלהיך בכל לבבך ובכל [נפשך ובכל מארך והיו] הדברים האלה אשר אנכי מצוך היום
על לבבך

ושננתם לבניך ודברת בם בשיב[ת]ך בביתך [ובלכתך בד]רך ובשכבך ובקומך וקשרתם לאות על ידך

והיו לטטפת בין עיניך וכתבתם על מזזות ביתך ובשעריך

Écoute, Israël, le Seigneur notre dieu est le seul Seigneur.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute [ton âme et de toute ta force]; et ces paroles que je t'ordonne aujourd'hui seront sur ton cœur;

Tu les inculqueras à tes enfants et tu en parleras quand tu seras assis dans ta maison et quand tu seras en voyage; quand tu te coucheras et quand tu te lèveras; tu les lieras comme un signe sur tes mains

Et elles seront comme des frontaux entre tes yeux; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

Notes. — La première ligne est placée en vedette et en caractères beaucoup plus gros que le reste de l'inscription; elle a beaucoup souffert. Après Israël, nous avons restitué אדוני, *Adonaï*, d'après la fin de la ligne 1 et la ligne 2. — Le mot אלהינו qui suit est d'une lecture plus douteuse; la lettre que nous prenons pour un *iod* descend beaucoup plus bas que ne fait en général le *iod* sur notre inscription, et le *hé* qui précède est bien large; d'autre part, il est impossible de lire אלהונו; on pourrait être aussi tenté de lire אלוהינו, en admettant que le *iod* a disparu dans la cassure qui intéresse le haut des lettres; mais les traces du *hé* qui sont encore visibles l'interdisent; on remarque encore la cambrure de la seconde barre verticale de la lettre. Force est donc d'admettre un *iod* d'une forme différente de celle qu'il a dans le reste de l'inscription; à sa partie inférieure, on remarque un petit crochet qui le ferait ressembler à certains *iod* du plus ancien hébreu carré. — Même difficulté pour le mot אדוני; le *iod* a l'air de se recourber par en haut, de façon à présenter l'aspect du *hé* de l'inscription d'Araq el-Emir; mais le *he* est fait différemment sur notre inscription; d'ailleurs, אדון האחד serait une modification au texte reçu trop importante pour être admise sans une preuve absolue. Nous lisons donc אדוני, en admettant ici encore un *iod* d'une forme particulière.

INSCRIPTION DU MONTANT.

[1] [והסיר אדוני ממך]
[כל] חולי וכל מדוי
מצרים הרעים
אשר ידעת לא
ישימים בך
ונת[נם] בכל שנאיך

Et le Seigneur éloignera de toi toute plaie; et toutes ces mauvaises maladies d'Égypte que tu connais il ne t'en frappera pas; mais il les infligera à tous ceux qui te haïssent.

Ce n'est pas la première citation de la Bible que l'on trouve sur une inscription hébraïque. L'usage d'inscrire des passages bibliques sur les portes des synagogues paraît avoir été assez répandu; il a persisté jusqu'à nos jours. Les anciennes synagogues de Palestine nous en offrent plus d'un exemple. M. Renan a publié, dans sa *Mission de Phénicie*[2], la célèbre inscription de la grande synagogue de Kefr-Bereim, déjà connue des pèlerins juifs

[1] La première ligne et le premier mot de la seconde sont effacés; mais on peut les restituer avec une entière certitude.

[2] *Mission de Phénicie*, p. 762-773.

du moyen âge, et qui se termine par une citation par à peu près du prophète Aggée (II, 9). L'inscription de la synagogue d'Alma, non loin de Kefr-Bereim, relevée par M. Guérin et publiée également par M. Renan au *Journal asiatique*[1], reproduit presque textuellement la même citation. Mais c'est la première fois, en dehors des inscriptions samaritaines, que nous trouvons sur une inscription un morceau de la Bible aussi étendu. Grâce à la découverte de M. Gautier, ce n'est même pas un passage, mais deux pris à deux endroits différents du même livre de la Bible, que nous possédons.

Le motif qui a fait inscrire sur le linteau de la synagogue de Palmyre le premier de ces passages saute aux yeux. Quelle est la signification de la seconde inscription et la raison qui a pu déterminer à la graver sur une place aussi peu apparente? M. J. Derenbourg estime que c'était une formule destinée à éloigner les mauvais esprits et à les empêcher de franchir le seuil. Cette seconde inscription, bien que plus courte, offre plus d'intérêt peut-être encore que la première. La première, en effet, contient une formule devenue tellement banale, qu'elle ne peut guère nous servir à elle seule d'indice pour l'état du texte. La seconde, au contraire, renferme un passage beaucoup moins célèbre; mais, par cette raison même, elle a pour nous la même valeur qu'un manuscrit datant de la même époque. Or les indications qu'on peut en tirer concordent avec celles que fournit le *Semâ Israël*, et que M. Landauer n'a peut-être pas suffisamment relevées.

La principale différence que présentent ces inscriptions avec le texte biblique est l'emploi du mot d'*adonaï*, אדוני, au lieu du nom de Jéhovah, יהוה. On sait que, dès une époque très reculée, les Juifs ont cessé de prononcer le nom divin, mais ils continuaient à l'écrire, par respect pour le texte sacré, en substituant dans la lecture le mot *adonaï* « le seigneur ». Pour indiquer cette lecture, les savants juifs des premiers siècles de notre ère, qui ont fixé la prononciation du texte biblique, ont placé sous le tétragramme sacré les voyelles du mot *adonaï*. C'est ainsi qu'est né, à l'époque de la Renaissance, par suite d'un malentendu, le nom de Jéhovah, qui est formé des consonnes du nom divin et des voyelles du mot *adonaï*, nom hybride qui, par un hasard singulier, ne s'écarte peut-être pas plus de la prononciation véritable que ce nom de Jahvé, restitué d'une façon toute théorique par les savants allemands et hollandais, et qui jure avec les habitudes de la phonétique hébraïque. Dans notre inscription, pour la première fois, nous trouvons le mot *adonaï* substitué dans le texte au nom de Jéhovah.

[1] *Journal asiat.*, août-sept. 1876, p. 273-275.

A cette différence s'en joignent d'autres, qui portent sur les lettres quiescentes, c'est-à-dire sur les consonnes qui remplaçaient, dans certains cas, les voyelles avant la création des points-voyelles. Ces consonnes, qui ne sont que des auxiliaires de la prononciation, sont distribuées d'une façon plus large, dans ces deux inscriptions, que dans le texte reçu. C'est ainsi qu'*adonaï* est écrit אדוני, avec un *vav* qu'il n'a jamais dans le texte biblique. De même nous avons, dans l'inscription du linteau, l. 1, אהבתה « tu aimeras » avec un *hé* final, au lieu de אהבת; l. 3, שיבתך au lieu de שבתך, et, dans l'inscription du montant, חולי au lieu de חלי et ישימים au lieu de ישימם. Ce dernier exemple est important, parce qu'il suppose une différence de prononciation; en effet, le texte reçu vocalise le mot *iesîmam*, tandis que la leçon de notre inscription ישימים suppose une prononciation *iesîmêm*, ce qui d'ailleurs ne change rien au sens. On ne peut donc pas dire des inscriptions de la synagogue de Palmyre, comme de celles de Kefr-Bereim[1], que l'orthographe en est conforme, jusqu'à la dernière minutie, à celle des bibles dont nous nous servons de nos jours; car il est impossible de considérer avec M. Landauer ces variantes comme de simples lapsus. L'inscription de M. Gautier nous prouve que nous sommes en présence d'un système bien arrêté, quelle qu'en soit l'époque, qui faisait un usage plus large des lettres quiescentes que le texte massorétique.

A quelle époque peut-on faire remonter les deux inscriptions de la synagogue de Palmyre? La question n'est pas aisée à résoudre. L'alphabet hébreu carré a très peu varié depuis l'époque de l'ère chrétienne jusqu'au XI^e^ ou au XII^e^ siècle environ, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de nos anciens manuscrits bibliques. En outre, il a conservé des formes relativement archaïques jusqu'à une date très récente, chez les Juifs orientaux, notamment chez les caraïtes et chez les Juifs d'Arabie. Les plus graves erreurs sont possibles quand on veut se guider d'après la paléographie seule; on pourrait en citer plus d'un exemple. En tout cas, les inscriptions de la synagogue de Palmyre n'appartiennent pas au plus ancien type de l'hébreu carré, tel que nous le trouvons sur l'inscription du tombeau des Benei-Hezir et sur celle du sarcophage de la reine Sadda.

L'hébreu carré archaïque se reconnaît à deux ou trois lettres qui peuvent servir de criterium, comme le *mem*, le *schin* et le *samech* servent de criterium pour l'écriture phénicienne; ces lettres sont le *hé*, le *heth* et le *tav*. Dans l'ancien hébreu carré, les deux barres verticales du *heth* dépassent encore la barre horizontale,

[1] *Mission de Phénicie*, p. 771.

rappelant ainsi l'ancienne forme du *heth* dans l'écriture araméenne. Même remarque pour la barre de droite du *hé;* en outre, la barre de gauche, au lieu d'être flottante, est rattachée à la barre supérieure. Enfin, le *tav* conserve encore quelque chose du sentiment de sa forme primitive, et la hampe verticale, qui n'est plus qu'un appendice accessoire en hébreu moderne, dépasse la barre horizontale.

Ces traits distinctifs ne se retrouvent pas, ou ne se retrouvent qu'accidentellement et fort atténués dans les inscriptions de la synagogue de Palmyre. La première ligne, écrite en si gros caractères, nous étonne aussi sur une inscription relativement ancienne. Il faut reconnaître, d'autre part, que l'aspect général de l'écriture n'est pas mauvais; le *çade* est bon; le *qof* a une forme assez antique; le *schin* forme encore un angle très aigu et les deux premiers traits sont parallèles et viennent se souder au troisième qui a une direction à peu près verticale. Le *hé* est tantôt fermé par en haut, tantôt ouvert; la hampe du *tav* dépasse encore parfois légèrement la barre horizontale qui formait, dans le *tav* ancien, le bras de la croix. Le *iod* est en général assez petit; pourtant il hésite encore entre la forme très courte qu'il revêtira dans l'hébreu moderne et la forme plus allongée qui faisait dire à saint Jérôme qu'il était presque impossible de le distinguer du *vav*. Il faut aussi noter une tendance marquée, dans les lettres formées par la réunion de deux traits qui se rencontrent à angle droit, *daleth*, *resch*, *kaf* final, à prolonger ces deux traits au delà du sommet de l'angle, de façon à faire un petit angle opposé au grand par le sommet. L'*aleph* aurait une forme assez archaïque; mais son jambage gauche est arrêté en bas par un trait qui n'est pas de haute époque. Certaines lettres, enfin, l'*aïn*, le *phé*, le *teth*, ont une couleur absolument syriaque; on croit sentir l'influence du palmyrénien; peut-être faut-il expliquer par la même influence le trait que nous signalions dans l'*aleph*, et qu'on rencontre sur un ou deux des plus anciens plats de Babylone. En somme, ces deux inscriptions appartiennent à l'écriture intermédiaire, qui va du III^e^ siècle de l'ère chrétienne jusqu'au X^e^ à peu près. Elles présentent surtout une ressemblance frappante avec les inscriptions des synagogues de Kefr-Bereim et d'Alma, que M. Renan ne craint pas de rapporter au III^e^ ou au IV^e^ siècle de notre ère.

Si j'étais obligé d'assigner une date à ces inscriptions, d'après la forme des lettres, c'est vers le V^e^ ou le VI^e^ siècle que j'inclinerais à les placer. Mais il faut faire appel à d'autres considérations, tirées de l'histoire. L'examen, sans être décisif, est plutôt favorable à une date plus reculée.

La période brillante de la civilisation de Palmyre n'a guère

duré que cent ans, depuis l'an 150 environ jusqu'à la défaite de Zénobie en 272; tous les monuments de Palmyre et les inscriptions qu'on trouve dans ses ruines datent de cette époque; on est donc naturellement porté à assigner la même date à nos deux inscriptions hébraïques. Palmyre, en effet, était une ville à moitié juive; les inscriptions palmyréniennes[1] nous fournissent plusieurs exemples de familles juives considérables établies à Palmyre; Zénobie elle-même, si elle n'était pas juive, entretenait avec les Juifs des relations assez étroites pour qu'on ait pu croire qu'elle était de leur race. Ce n'est guère qu'à cette époque que Palmyre a pu avoir une synagogue aussi triomphante, avec un portique monumental. Après la défaite de Zénobie, Palmyre fut détruite. Elle ne se releva que sous Justinien, au VI^e^ siècle; mais cette restauration ne fut que momentanée et n'eut rien de l'éclat de l'ancienne civilisation palmyrénienne. Le seul édifice datant de cette époque est le fort qui s'élève sur une hauteur à quelque distance de Palmyre et qui est d'une construction très négligée. Pendant toute la période byzantine, Palmyre ne fut guère qu'un poste avancé de l'empire romain, φρούριον Συρίας, suivant l'expression d'Étienne de Byzance; d'ailleurs, on était au moment du triomphe du christianisme comme religion d'État; les Juifs étaient mal vus et se cachaient; ils n'auraient pas affiché aussi ouvertement leur culte.

Si l'on ne veut pas rapporter ces inscriptions au temps de Zénobie, il faut donc descendre beaucoup plus bas, jusqu'à l'époque de Khosroès, qui enleva Palmyre à la domination des empereurs, ou bien même jusqu'au commencement de la période musulmane. La domination musulmane, en effet, n'a pas tué l'élément juif à Palmyre. Au XII^e^ siècle, Benjamin de Tudèle[2], qui a décrit avec tant de soin tout ce qui a trait aux communautés juives de l'Asie, raconte qu'il y avait à Palmyre environ 2,000 Juifs batailleurs, qui guerroyaient contre les Musulmans et étaient les alliés des Ismaéliens; il cite même les noms d'un ou deux hommes connus de son temps. Si le récit de Benjamin de Tudèle est exact, il est certain que, dans les siècles qui ont précédé, la population juive de Palmyre n'a pas dû être moins considérable.

Il convient pourtant de remarquer que, ni dans les temps si troublés qui ont suivi la chute de la domination byzantine à Palmyre, ni, à plus forte raison, à l'époque arabe, dans un endroit de deux à trois mille âmes, perdu au milieu du désert, on ne construisait avec des blocs de pierre de 2^m^,50 de long. Il serait d'ailleurs étrange que, s'il y avait eu à Palmyre une synagogue de cette importance, avec une inscription aussi apparente, Ben-

[1] Vogüé, *Syrie centrale*, inscr. palm., n^os^ 12, 13, 64 et surtout 65.
[2] Benj. de Tudèle, *Itinéraire*, ch. VII.

jamin de Tudèle, qui cite toutes celles qu'il rencontre sur son chemin, n'en eût pas parlé.

On peut donc à la rigueur faire descendre les inscriptions de la synagogue de Palmyre jusqu'au VII^e^ ou au VIII^e^ siècle; mais il est plus probable qu'elles datent de l'époque de Zénobie; les circonstances extérieures militent en faveur de cette date. Il faut ajouter qu'à l'époque talmudique, une fois le texte fixé dans ses moindres détails, il serait plus difficile d'admettre les variantes d'orthographe que nous avons signalées dans ces inscriptions.

Si nos inscriptions n'ont pas été connues de Benjamin de Tudèle, elles ont été vues, avant MM. Euting et Huber, par des voyageurs modernes. Irby et Mangles[1] ont vu la grande inscription en 1840; ils rapportent même qu'elle avait été découverte auparavant par Bankes. Voici ce qu'on lit dans leur relation de voyage : « Quand on traverse la grande allée de colonnes, on aperçoit, sur la droite, un portique et, entre le portique et les colonnes, les restes de la construction à laquelle il appartenait. Sur l'architrave est une inscription hébraïque intéressante à trois égards : 1° à cause de la tradition qui rapporte la fondation de Palmyre à Salomon; 2° parce que, au dire de quelques-uns, Zénobie appartenait à la religion juive; 3° parce que l'évêque Riddle dit que, de son temps encore, 2,000 Juifs habitaient Palmyre. » Il n'y a pas de doute que l'inscription vue par Irby et Mangles ne soit la nôtre; leurs indications topographiques coïncident textuellement avec celles que m'a communiquées M. Gautier et avec le croquis des lieux, qu'il a eu soin de prendre sur place. Seulement l'inscription ne confirme en rien la fondation de Palmyre par Salomon. La vérité est beaucoup plus simple; mais elle est aussi plus instructive : cette double inscription nous a conservé le texte d'un passage de la Bible qui, même en prenant la date la plus récente, est antérieur à nos plus anciens manuscrits hébraïques. Or, si l'inscription présente certaines variantes dans les lettres quiescentes, c'est-à-dire dans la notation des voyelles, elle ne présente pas de variantes de texte. L'intérêt de ces inscriptions serait plus considérable encore, si la synagogue de Palmyre datait en réalité de l'époque de Zénobie; elles nous fourniraient le texte écrit le plus ancien que l'on connaisse, sans en excepter les fragments du Pentateuque samaritain, d'un passage de la Bible.

Philippe Berger.

[1] *A Journal of Travels in Syria*, chap. v, p. 83, col. 2.

VARIA.

LES FORMES DU NOM DE NOMBRE « SIX » EN INDO-EUROPÉEN.

La gutturale qui forme le premier élément du zend χšvaš est regardée par M. Ch. Bartholomæ, dans son *Handbuch der altiranischen Dialekte*, § 270, comme une sorte d'excroissance récente, dépourvue de valeur étymologique : le primitif aurait commencé tout simplement par *s* (**swak*$_1$*s*, appuyé de la mention « grec Fέξ »). Il est certain que dans quelques cas exceptionnels χ devant *š* se présente comme un son parasite[1]; mais pourquoi suspecterait-on le χ du mot χšvaš? Si c'est au nom des formes d'Europe, comme on le donne à entendre, l'argument est malheureux, car il faudrait préalablement avoir expliqué ces formes, et pour les expliquer je ne vois de ressources et de salut que dans le χ zend qu'on s'efforce de bannir.

Par lui, nous obtenons un groupe à triple consonne, groupe où on sait que la suppression d'un élément n'est plus anomalie, mais fait normal, surtout quand les trois consonnes étant initiales n'ont pas la liberté de se répartir sur deux syllabes. Aux différentes langues qui auront reçu le prototype **k*$_u$*swek*$_1$*s* on ne peut légitimement demander compte que de *deux consonnes* sur les trois qui s'y succédaient. Or la simplification pouvait s'accomplir de trois manières :

	k	s	w	e	k	s
1re solution :	✗	s	w	e	k	s
2e solution :	k	s	✗	e	k	s
3e solution :	k	✗	w	e	k	s

Cette combinaison qui rétablit l'ordre et l'accord entre toutes les formes du nom de nombre six, revient essentiellement à soutenir qu'il n'existe nulle part un type « *seks* ». Ce type imagi-

[1] Encore faut-il noter qu'on trouve bien χš- pour une sifflante destinée de toute façon à rester sifflante en zend, par exemple χš- équivalent de š- dans χšyaoθna- concurremment à šyaoθna- (scr. *cyautna-*), ou χš- équivalent de s- dans χštā- concurremment à stā (scr. *sthā-*); — mais non, semble-t-il, pour des *s* qui donneraient *h* à l'état régulier.

naire crée seul toutes les difficultés en faisant naître ces deux rapports également incompréhensibles : *seks : sweks* en Europe, et d'autre part *seks : χšvaš.*

De fait, les formes européennes sont au plus haut point contraires à l'hypothèse d'un type sans *k* ni *w* «*seks*».

Quand il y a, dans un idiome, absence flagrante de la gutturale — c'est le cas du grec ἕξ — on constate aussitôt que le *w* ne fait pas défaut (ϝέξ et non ἕξ, d'après Homère, et les inscriptions bien connues). Le gallois *chwech* en est un second exemple[1].

Est-ce au contraire l'absence du *w* qui est assurée, on se trouve régulièrement dans l'impossibilité de prouver celle du *k;* et il se confirme ainsi que c'est bien l'élément soupçonné en deçà de l'*s* qui, par le jeu de bascule indiqué plus haut, se trouve être le régulateur invisible des mouvements du *w :*

1. Slavon *šestĭ* sans *w*[2]. Par compensation, *šestĭ* ne repousse pas un prototype **ksesti-* (*$k_2$sesti-*). Mieux que cela, selon toute apparence il l'exige, donnant ainsi confirmation DIRECTE de la gutturale iranienne. Car *šestĭ* de **chestĭ* de **$k_2$sesti-* a pour lui le parallélisme de *-k_2s-* intérieur dans les aoristes (3e pl.) comme *rěšę* de *rěchę* de **rēk$_2$sṇt*, tandis que *še-* initial pour un simple *se-* paraît complètement inadmissible.

Moins catégorique est le témoignage du lituanien *ßeßi* qui, par assimilation des sifflantes, pourrait être pour **seßi*[3]. Mais rien n'empêche non plus de le ramener à **kßeßi*, le groupe initial *ks-* (ou *kß-* pour *ks-*) ne se conservant pas en lituanien.

2. Germanique *seχs* sans *w*. Il n'est pas démontrable que l'*s-* ne représente pas *χs-* (ou *ks-*, si l'on place la chute de la gutturale avant l'époque de la *Lauverschiebung*). Malheureusement on manque d'exemples pour établir le traitement ordinaire de *ks-* initial en germanique.

[1] A moins qu'on ne préfère admettre que gall. *chw-* (= *sw-*) peut venir de *ksw-*, ce qui serait la restitution pure et simple de notre prototype.

[2] L'existence du *w* y est du moins très peu probable. On a bien *sestra* (soror) en regard de *svekry;* mais nul n'admettra facilement *še-* comme troisième produit possible de *sve-*.

[3] Il existe, d'autre part, en baltique, une forme des plus étranges : *uk$_1$s*, que nous ne pouvons considérer que comme une déformation PROETHNIQUE du nom de nombre six, comparable à la déformation qui s'est produite dans *vingt*, sans *d*, en regard de *deux*. On la constate : 1° dans le prussien *uschts* «sixième»; 2° dans le lit. *ußės* (synonyme de *ßẽßios*) «les six semaines de couche». Ce dernier mot prouve qu'il n'y a pas d'importance à attacher à la seconde forme prussienne *wuschts* par *w*, — qui autrement indiquerait **waßtas* (**wok$_1$s-* et non *uk$_1$s-*). L'*u* long de *ũßiminkė* «femme en couche» paraît être tout secondaire, comme dans *dūkrà*, etc.

3. Latin *sex* sans *v*. Peut également se ramener à **xex*.

On a pris l'habitude de poser : *sex* = **svex*, sous prétexte qu'il doit être identique à *Fέξ*[1].

C'est une opinion que nous n'avons aucun intérêt à réfuter, puisqu'elle rangerait lat. *sex* sous un des types légitimement issus de **ḳsweks;* mais la vérité est que la phonétique latine ne permet point de restituer un *v* dans *sex*.

La chute du *v* dans le groupe initial *sv-* s'observe uniquement devant *ŏ* (cet *o* pouvant d'ailleurs être primitif ou secondaire). Un groupe *svĕ-* peut donc être attendu : 1° sous la forme *sŏ-*, pour **svŏ-* pour **svĕ-;* 2° sous la forme *svĕ-*, si, pour une cause ou pour une autre, l'*ĕ* ne s'était pas changé en *ŏ;* mais en aucun cas sous la forme *sĕ-*.

Pour la chute du *v* devant voyelle autre que *o*, on allègue le pronom *sē* : mais a-t-on jamais conclu du got. *sik* que le germanique connût *s-* pour *sw-*? Dès lors, il ne faut pas non plus citer le vieux latin *sīs* (de l'adjectif possessif), dépourvu de *v* comme le got. *seina-*[2]. L'osque *svaí* en regard de la conjonction *sí* nous émeut aussi peu que le laconien *βαί-κα* qui n'empêche pas l'homérique *εἰ* de se montrer vierge de digamma.

On constate la présence régulière du *v* dans *svētus*, *svādeo*, *svāvis*[3], *svāsum* «le noir de fumée» (v. haut-all. *swarz*). Seul, nous le répétons, le groupe *svo-* perd son *v : s(v)omnus*, *s(v)ōpiō*, *s(v)oidō* d'où *sūdō* (Mém. VI, 418), probablement *s(v)onus*, peut-être *s(v)ōdes*, *s(v)ōrex*, *s(v)ordes*, *s(v)olea*.

Mais dans le sort du groupe *svŏ-* se trouve enveloppé celui du groupe *svĕ-*, par suite du changement préalable et régulier de *svĕ-* en *svŏ-*[4] : *s(v)ŏcer*, *s(v)ŏcrus*, *s(v)ŏror*, *s(v)ŏbrīnus*. Donc **svex* donnerait «*sŏx*», — autrement «*svex*», — en aucun cas *sex*.

L'absence du *v* étant établie dans *sex*, notre attention se porte sur la possibilité d'y supposer *x* pour groupe initial, ce qui ne souffre aucune difficulté. M. Osthoff, rapprochant *s-uper* de (*ἐ*)*ξ-υπερ* (*M. U.* IV, 156, cf. *Zur G. des Perf.*, 612) ne trouve à citer pour la réduction de *x-* latin initial à *s-* qu'une étymologie plus que douteuse de *sĭno*, comparé par M. Fröhde au scr. *kṣayati* «il cul-

[1] Voir par ex. Brugmann, *Grundriss*, I, p. 152.

[2] Sur la suppression du *w* dans les pronoms *swe- twe-*, voir Baunack, dans ces Mémoires V, 2.

[3] M. V. Henry, dans ces Mémoires VI, 208, partant de l'idée opposée, considère *sāvium* comme plus régulier que *svāvium*. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que *sāvium* est le produit d'une dissimilation postérieure semblable à celle qui devait donner *cinqve* pour *qvinqve*, cf. *vocāre* pour **voqvāre*.

[4] M. Brugmann, dans son *Grundriss*, admet une réduction directe de *svĕ-* à *sŏ-* à laquelle nous ne croyons pas plus qu'à la prétendue réduction de *svĕ-* à *sĕ-*. — D'un autre côté, la loi de M. Havet (Mémoires V, 43), en vertu de laquelle

tive, administre, possède, règne», gr. κτίζω. Sans parler de *sex*, il y avait à mentionner d'abord *sipāre*, dont la parenté avec scr. *kṣipati* «il jette» a été vue dès le premier jour, et ensuite systématiquement ignorée, on ne sait pourquoi (car la forme *supāre* s'explique par la phonétique des composés comme *dissupāre*). En second lieu, *sĭno*, *dēsĭno*, dont on ne voit guère (malgré *pōno*) le lien avec κτίζω, se rapproche très effectivement de φθίνω (scr. *kṣiṇōti* «il fait passer, périr»), surtout si l'on met en ligne de compte la formation en *-n-* du présent; et, dans tous les cas, *sĭtus* «la destruction lente, la vétusté, la rouille, la moisissure» répond parfaitement à l'idée de φθίσις et du scr. *kṣi-*. Le vieux latin *siti* «les morts» serait exactement le grec φθιτοί, si ce mot cité par Aulu-Gelle (XX, 2) ne paraissait inventé exprès pour expliquer *siticines*.

Il reste à considérer la forme indienne. M. Johannes Schmidt s'en est occupé incidemment (*K. Z.*, XXV, 121) dans le travail où il a enseigné le fait aujourd'hui universellement reconnu de la différence iranienne et slavo-lette entre k_1s et k_2s[1]; il a signalé les formes des dialectes populaires de l'Inde (prâcr. pâli *chaṭṭ* = *ha-*), où s'affirme positivement la présence de la gutturale. Nous pouvons poser $*k_2sek_1s$, soit $*kṣakṣ$, comme point de départ des formes indiennes. Le premier *kṣ-*, qui se continue en prâcrit, semble en sanscrit s'être réduit à *ṣ-* par un effet de dissimilation. Résultat: $*ṣakṣ$. D'un autre côté, une forme comme $*k_2sek_1stos$ «sixième» aboutissait régulièrement à $*kṣaṣṭhas$ (cf. *taṣṭas* de *takṣ-*, etc.); de même $*kṣaẓ-daẓa$ «seize». La forme historique *ṣaṣ*, base de *ṣaṭ*, est, croyons-nous, un compromis entre

vŏ- non final de syllabe se convertit en *vĕ-* (*veinom* pour *voinom*), demande à être mise d'accord avec ces phénomènes, ce qui s'obtient très facilement par la succession chronologique supposée dans le tableau suivant:

1re période.	2e période.	3e période.	4e période.
vĕco-	*vĕco-*	*vĕco-*	*vĕco-*
vŏco-	*vŏco-*	*vŏco-*	*vŏco-*
svĕco- / *svŏco-*	*svŏco-*	*sŏco-*	*sŏco-*
vĕcto-	*vĕcto-*	*vĕcto-* / *vŏcto-*	*vĕcto-*
vŏcto-	*vŏcto-*		
svĕcto- / *svŏcto-*	*svŏcto-*	*sŏcto-*	*sŏcto-*
(*svēco-*	*svēco-*	*svēco-*	*svēco-*

[1] M. J. Schmidt a eu seulement le tort de compter sl. *šestĭ* comme un exemple typique et lumineux des traitements divergents de k_2s et de k_1s en slave. Car 1° le *-st-* de *šestĭ* pourrait, en lui-même, reposer sur $-k_2st-$ tout aussi bien que sur $-k_1st-$ (ex. 2e plur. aor. *rěste* de $*rĕk_2ste$); 2° le *š* initial du même mot, bien que finalement favorable à k_2s-, ne l'est après tout que par une série de phénomènes assez complexe et assez discutable (v. plus haut).

les deux groupes synonymes *saḳs* et *kṣaṣ-*. Dans tous les cas, le meilleur moyen de ne rien comprendre aux formes indiennes sera de poser **svaks* avec M. Bartholomæ.

Notons enfin que le groupe initial *ks-* persiste peut-être en grec dans *ξέστριξ· ἡ ἑξάστιχος κριθή* «l'orge à six rangées de grains» (*Hésychius*). On aurait *ξεσ-* pour *ξεξ-* devant consonne. La nature du second élément du composé est douteuse.

Φρυκτός.

Φρύγω, qui signifie *griller, rôtir* et *dessécher*, n'explique point *φρυκτός* «feux d'alarme, signal convenu donné au moyen de feux»; que nous croyons en effet complètement indépendant de ce verbe, et proche parent du germanique **berχta-* (clarus), got. *baírhts*, v. haut all. *ber(a)ht*. L'υ grec suppose que la gutturale était vélaire, ce qui est confirmé par le védique *bhargas* «éclat, splendeur», *Bhṛgavas* «les Bhrigu inventeurs du feu» [1]. On peut poser **φροḳ$_2$τός* ou **φṛḳ$_2$τός;* dans les deux cas nous admettons pour l'υ la quantité brève, contrairement à celle qui est connue dans *φρύγω*.

Λιγύς.

Λιγύς «sonore» ne se dit jamais que d'un son très clair et très pur, et à cette signification s'ajoute incontestablement (ou se substitue même complètement) dans certains cas l'idée de «mélodieux, doux, exquis à entendre» (*Μοῦσα λίγεια ω* 62, *λιγὺς Πυλίων ἀγορητής* A 248, outre les exemples moins probants *φόρμιγγα λίγειαν, Σειρῆνες λιγυρῇ θέλγουσιν ἀοιδῇ*, etc.). Cette nuance du sens autorise à comparer le vieil indien *valgú-* «agréable, joli» qui s'emploie particulièrement en parlant de ce qui charme l'oreille. Déjà dans le Véda c'est en compagnie du verbe *vadati* «parler» qu'apparaît le mot *valgú*, et une expres-

[1] Il faut distinguer cette racine *bherg$_2$-* de la racine *bhleg$_1$-* (*φλέγω, fulgeo*, moy. haut all. *blecken* «fulgurare» = **blakjan*, scr. *bhrāǵati*, avec *g$_1$*, comme l'enseigne véd. *bhrāṭ*), racine dont la forme vraie est d'ailleurs probablement *bhel^{a}g$_1$-*, vu le *-lā-* de *flā(g)men* indiquant *l long* et l'*a* de *flagro, flamma* (qui toutefois est bref) : ainsi s'explique scr. *bhrāǵ-*, valant «*bharíǵ-*», comme *drāgh(īyān)* vaut «*darigh-*», gr. *ἐν-δελεχής*.

Outre *bherg$_2$-* et *bhel^{a}g$_1$-*, il existe une troisième racine : *bhrek$_3$-* dans le gotique *brahw* «coup d'œil», moy. haut all. *brehen* «luire» (all. mod. *der Tag bricht an*), lit. *brėkšta* «le jour point», ce dernier avec le même *ē* letto-slave que dans *sēd-* «sedere» en regard de *sĕd-* primitif.

sion très commune en sanscrit classique est *valgu-vādin-* «au suave discours». Les oiseaux sont dits *valgu-vaćasas* «au mélodieux ramage» *Rāmāy.* Schleg. II, 95, 11, comme on a dans Théocrite λιγύφωνος ἀηδών ou ὄρνις λιγυρή dans Homère[1].

Sans méconnaître la valeur de l'objection qu'on peut tirer de l'apparente affinité de λιγύς avec λίγξε βιός «la corde de l'arc résonna» (Δ 125), ἐπιλίζοντας ὀϊστούς «les flèches sifflantes»[2] (Nicandre), nous croyons donc pouvoir ramener λιγύς à **Fl̥gús*, ne différant de l'indien *valgú-* (= **volg₂ú-*) que par l'état vocalique de la racine. La forme λιγύς repose sur cette règle que *r̥ l̥* devant gutturale vélaire se développent régulièrement en ρυ λυ au lieu de ρα λα (voir plus haut φρυκτός) : mais **λυγύς*, à cause de l'υ de la seconde syllabe, subit secondairement dissimilation en λιγύς (par analogie: λίγεια, λίγα, etc., comme inversement γλυκύς sur γλυκεῖα, εὐρύς sur εὐρεῖα, εὐθύς sur εὐθεῖα, concurremment à ἰθύς).

P. S. — Nous n'attachons pas d'importance à cette interprétation du développement de **Fl̥gús*, car il se produit en grec entre une gutturale vélaire et la voyelle précédente tant de phénomènes encore inexplorés qu'il serait téméraire de vouloir retracer exactement le chemin suivi par une forme comme λιγύς. Voici un très fugitif aperçu des problèmes qui se présentent :

1. *-uk₂-* ne donne jamais *-υπ-*, mais peut donner en revanche :

α. *-υκ-* : λευκός, ζυγόν, etc. (cf. un article sur βουκόλος contre αἰπόλος, Mémoires VI, 161).

β. *-ιπ-* : Fειπεῖν et ἰπνός selon l'explication de M. Brugmann K. Z., XXV, 307; αἰπύς pour **aik₂us* selon M. Thurneysen, K. Z. XXX, 300.

γ. *-ικ-* : car il est difficile (malgré lit. *ligà* «maladie») de séparer λοιγός de λευγαλέος et du scr. *rōgas*.

2. *-ok₂|-*, avec *k₂* implosif, peut donner *-οπ-* (ὀπτός) ou *-υκ-* (νυκτός).

3. *-ek₂|-*, avec *k₂* implosif, peut donner *-επ-* (ἕψομαι, ϖεπτός), ou bien :

[1] Ici pourrait aussi se placer *vlŭga*, le nom slavon du loriot, cet oiseau qui, ordinairement invisible sous la feuillée, ne trahit sa présence que par un des plus vigoureux sifflets qu'on entende sous nos bois. L'étymologie vaudrait, en tout cas, celle qui rattache ce nom à la famille de *vlaga* «humidité» (parce que le chant du loriot est censé annoncer la pluie).

[2] Qui toutefois peuvent de leur côté se rapprocher de λίγδην «en frôlant», ce qui nous transporte bien loin de Μοῦσα λίγεια.

α. *-υκ- : κύκλος* = scr. *čakram*, germ. *χweχwla-* (évolution normale : *τεπλο-*; le *κ* initial n'est qu'une conséquence de l'*υ* pour *ε*). De même *κύκνος* pour **$k_1$ek$_2$nos* (scr. *çakunas*).

β. *-ιπ-* : c'est le cas de *ἵππος* dont le prototype **ek$_1$|wos* est assimilable pour le grec à **ek$_2$|k$_2$os*. Entre *ἵππος* et *κύκλος* règne la même différence ou la même corrélation qu'entre *Fειπεῖν* et *λευκός*. La forme dialectale *ἴκκος* rappelle *λοιγός*.

4. *-ak$_2$|-*, avec *k$_2$* implosif, donne *-απ-* ou *-αυκ-*. On a les deux produits dans *δάφνη*, dialectalement (thess.) *δαύχνα* (et *δαυχμόν· εὔκαυσ(ι)ον ξύλον δάφνης* Hes.[1]). Cf. *αὐχήν* à côté d'*ἀμφήν*?

5. *^{A}k$_2$-* donne *-υκ-*; comme dans *ὀνυχ-* (et non *ὀναφ-*).

6. *-lk$_2$-*, *-ṛk$_2$-*, à supposer qu'ils ne se développent pas en *-αρπ-*, *αλπ-*, donnent ou bien *-λαπ-*, *-ραπ-* (*ἀστραπή* véd. *sṛka-*), ou bien *-λυκ- -ρυκ-* : *Flύκος*, *φρυκτός*.

Dans **Flγύς* la question se complique 1° de la présence d'un *u* après le *g$_2$*; 2° de la tendance de *ṛ l* à donner (directement) *ρι λ* à la moindre condition favorable, comme dans *Fρίζα* pour *F*ṛδjă* = v. haut all. *wurzi-* (sous la protection du *jod* qui suit).

Vieux prussien *siran* « le cœur ».

Dans le proche voisinage du lituanien *širdis* et du lette *sir̃ds* (d'accord eux-mêmes avec slavon *srŭdĭce*), on n'est pas médiocrement surpris de trouver, en prussien, une forme d'où le *d* est complètement disparu. *Siran*, *syran*, *siras*, *siru*, *sirans* et l'adverbe *sirisku* « de cœur » : telles sont les formes relevées par le glossaire de Nesselmann. On ne semble pas toutefois avoir pris garde que *siran* était séparé de *širdis* par une différence plus essentielle que celle des consonnes, et qui nous donne le mot de l'énigme.

Pour qui connaît le système de notation du catéchisme, beaucoup plus exact et plus conséquent qu'on ne veut bien le dire, la circonstance qu'un groupe *sira-* puisse être six fois répété sans jamais s'écrire *sirra-*, signifie à n'en pas douter que l'*i* était long. Mais nous n'en sommes pas réduits à cette preuve indirecte, puisque l'un des six exemples est marqué par *y* (valant très régulièrement *ī*), et que trois autres, comme il est facile de le vérifier, portent dans le texte un circonflexe non reproduit dans le

[1] Serait-il vrai, comme l'admet M. J. Schmidt (K. Z. XXV, 117), que le rhodien *λοφνίς* « flambeau » fût pour *λουχνίς* par une transformation inverse?

glossaire (pas davantage dans le Thesaurus) : *sîran* 61, *sîru* 82, *sîrisku* 24.

Le groupe *-î|r-* ne pouvant d'aucune façon se ramener à *ĭr* = *ṛ*, il ne reste plus qu'à poser *sīra-* = **sēra-*. On obtient ainsi la proportion :

pr. *sîr(a)-* : lit. *širdìs* = κῆρ : καρδία.

La proportion est vraie pour les consonnes comme pour les voyelles. L'indo-européen **k*$_1$*ērd* « cœur », qu'on ne connaissait jusqu'ici que par le grec κῆρ[1], a toujours été regardé comme une forme de *nominatif-accusatif* exclusivement, et l'absence du δ dans κῆρος, κῆρι comme un contre-coup de sa chute régulière dans *κηρδ. Or le *d* final étant traité en baltique comme en grec, tout ce qui s'applique à κῆρ, κῆρος s'appliquera à **sîr*, *sîra-*.

Il n'y a pas grand intérêt à examiner à cette place si le primitif **k*$_1$*ēr(d)* n'aurait pas perdu son *d* dès la période indo-européenne, ce qui résoudrait le conflit où est κῆρ avec une loi connue de la phonétique grecque[2].

Traitement de l'*ū* en vieux prussien.

Le prussien — je parle spécialement de la langue du catéchisme de 1561 — montre dans la règle, changement de l'*ū* long en *oû*, écrit quelquetois *aû*, mais restant, même dans ce cas, distinct de l'ancienne diphtongue *au* grâce à la position caractéristique du circonflexe sur la deuxième lettre. Il est à peine besoin de rappeler *soûns*, *soûnan* (*saûnan*), lit. *sūnùs; boût*, *boûuns* (*baûuns*), lit. *búti; toûlan*, lit. *túlas;* les pronoms *toû* (*tau*), sl. *ty; ioûs* (*iaûs*), *ioûmans*, lit. *jûs; noûmans* (*naûmans*), *noûson*, lit. *mūsũ*.

Cette loi qui paraît parfaitement établie, est cependant traversée par un nombre considérable d'exceptions où l'ancien *ū* persiste, sans chercher plus loin que le nom prussien lui-même dans *Prûsiskan*, *Prûsiskai*. De telles inconséquences sont sans doute explicables en partie par la date récente du phénomène, qu'il faudrait considérer comme n'ayant pas encore atteint son

[1] Accessoirement par le scr. *hārd-* dans *su-hārd-*, *dur-hārd-*. Ces formes ne nous inspirent toutefois qu'une confiance limitée, parce que nous croyons qu'il existe un ALLONGEMENT INDO-EUROPÉEN DANS LE SECOND MEMBRE DE CERTAINS composés. Cf. entre autres, véd. *pṛthu-ǵāghanā* de *ǵaghana-m*, got. *fidur-dōgs* de *dags*.

[2] *Κηρδ aurait dû faire **κέρ*(δ). M. Brugmann admet, en conséquence, que la chute des dentales finales grecques est antérieure à la loi en question (*Grundriss*, II, 450).

plein épanouissement; et c'est un point de vue qu'il est difficile de repousser pour des cas comme *nûmans*, *nûmas*, *iûmans* (figurant chacun une fois) en regard de l'habituel *noûma(n)s*, *ioûmans*. Mais nous croyons que dans la plupart des formes le maintien de l'*ū* tient à une influence très précise :

L'*ū* long *devant un* i *de la syllabe suivante* ne se change pas en *oû*.

Exemples : *Tûsimtons* « mille ». (Le mot pour mille ne se rencontre qu'une fois.)

Schlûsitwei « servir », *schlûsingisku* et autres formes offrant toutes un *i* à la seconde syllabe, se lisent 16 fois, invariablement avec *ū*[1].

Tûlninai « tu multiplies » et *tûlninaiti*, chacun une fois, particulièrement significatifs par leur opposition avec *toûls* et *toûlau* qui se lisent 4 fois (mais 1 fois : *tûlan*).

Prûsiskai et *Prusiskan*, 3 fois. (Par contre, le nom du *peuple prussien*, à cette époque, a dû être dans sa bouche : **Proûsai.*)

Salûbiskan « le mariage ». On remarque dans cette famille de mots une vive oscillation entre *û* et *aû* (valant *oû*) : par exemple, d'une part, *salaûban*, *salaûbai-gannan*, *salaûbai-boûsennien*, de l'autre *lûbnigs*, *salûbin*, *lūbi-*, *sallûbi-gennâmans*, *sa(l)lûbiska-*. Les exemples, comme on voit, sont dans leur ensemble favorables à notre règle; mais plusieurs aussi la combattent; ainsi l'on trouve 1 fois *sallaûbiskan* (contre 4 exemples du régulier *sa(l)lûbiska-*) et d'un autre côté *salûban*, *sallûbai-wîrins*, *salûbsna*. Il paraît évident qu'une fluctuation s'était établie dans la langue elle-même à la suite de la divergence phonétique des groupes *laûba-* et *lûbi-*, étroitement unis par le sens.

Iûrin « la mer » (connu par 2 passages) est également dans les conditions indiquées. Le cas a ceci de particulier que l'*ī* du thème *iūrī-* = lit. *jūrė-*, est le produit secondaire d'un *ē*.

Reste *supuni* en regard du lit. *žiūpõnė*. Mais on remarquera que c'est la seule forme où nous ayons affaire, de façon à peu près certaine, à un *ū* atone. Rien ne prouve que le changement en *oû* ne fût pas spécifiquement le fait des *ū* toniques. Cette même considération va permettre d'expliquer *tu*, forme du pronom au moins aussi fréquente que *toû*.

Tu pourrait être compris premièrement comme signifiant *tŭ*, et par conséquent comme une forme complètement distincte de *toû*. Mais l'hypothèse est improbable : elle ne trouve aucun ap-

[1] L'origine étrangère de *schlûsitwei* ne fait rien à l'affaire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pui dans le lit. *tù*, qui sort régulièrement de **tú* = sl. *ty*, pruss. *toû*. On est donc amené à lire *tū* par *ū* long : dès lors la non-diphtongaison doit être motivée par l'emploi proclitique (partiellement aussi enclitique) du pronom, et le contexte, si l'on examine l'ensemble des passages, n'est généralement pas défavorable à cette vue[1].

Les féminins en -*ū* du vieux prussien.

Dans son livre sur la déclinaison en slavo-lette, M. Leskien s'arrête assez longuement (p. 6 et suiv.) aux formes en -*ū* (pour *ā*) de certains féminins prussiens : ainsi *widdewû* « la veuve », *mergûmans* « puellis » en regard du type ordinaire *mensâ* « la chair », *gennâmans* « mulieribus ». M. Leskien conclut, et nous abondons dans son sens, qu'il n'y a point à chercher là autre chose qu'une différence phonétique; mais il est assez singulier que tout l'effort de sa démonstration tende à rétablir un *w* dans *merg(w)ā-* et les formes semblables, sous prétexte que le vieil *ā*, en prussien, ne saurait subir d'altération que de la part d'un *w*. Ou je m'abuse étrangement, ou la langue du grand catéchisme montre après toutes les labiales et toutes les gutturales exactement le même traitement de l'*ā* qu'après *w*.

On a non seulement : *urs* « âgé » (lire *ūrs*) = **wūras*, lituanien *voras; deiwuts* (*deiwûtei*) « bienheureux » qui serait en lituanien *dëvotas;*

Mais également : *mûti*, lit. *mótė; mukint*, lit. *mokìnti; smuni*, lit. *žmónės; supuni*, lit. *žūpónė; buwînanti* « habitez » s'il est à rapprocher du lit *bõvytis* « demeurer, passer le temps »; *pô-glabû* « j'embrassais », lit. *globóti; pûdauns* « ayant porté » qui n'est point une faute pour *pîdauns*, mais le participe d'un verbe qui serait en lituanien **podóti* (*pûd- : pîd-* = lit. *sod- : sėd-*); *pogûnans*, lit. *pagónas; en-laikûmai*, lit. *laĩkome;* et semblablement *teickut*, *en-teikûton*, *dwibugût* en regard de *biâtwei*, *signât*, *po-maităt*. Nulle part un *ā* après *p b m k g*.

Pour expliquer les nominatifs *mergu*, [*pecku?*], *labbisku*, *seilisku*, *aucktimmisku*, *peronisku* et le datif pluriel *mergûmans*, il n'est donc certainement pas nécessaire d'invoquer autre chose que la gutturale.

Ceci ne doit pas empêcher de reconnaître qu'en fait, soit pour *mergū-* soit pour les mots en *-iskū-*, il ne manque pas d'arguments en faveur du *w*, que M. Leskien a fait valoir; car *mergū*,

[1] Nous devons constater en terminant, dans le catéchisme même, deux exceptions difficilement réductibles : *drûcktan* toujours par *û* (lit. *drútas* et *drúktas*), et *daûsin* concurremment à *dûsin* « animam », thème *dūsė*.

dans I et II, a pour accusatif *mergwan* (dans l'Enchiridion *mèrgan* sans *w*) et les mots en *-iskū-* offrent des formes comme *alkinisquai* (dat.). Mais ici précisément se présente la question de savoir si ce n'est pas sur une méprise occasionnée par le nominatif que ces formes ont été créées. Le nominatif *gallû* « la tête » (lire *galû*), sorti de **galwū* pour **galwā* (lituanien *galvō-*), avait régulièrement pour accusatif *galwan*[1], et c'est ce qui pouvait fort bien induire la langue à tirer de *mergū* (pour **mergā*, lit. *mergō-*) un accusatif *mergwan*, en concurrence de la forme primitive *mergan* également attestée. Si l'on considère la rareté des groupes *kv gv* en letto-slave (conséquence de la rareté des groupes k_2w g_2w en indo-européen), jointe au témoignage du lituanien qui ne connaît rien de semblable à *mergvō-* ou au suffixe *-iskva-*, on sera tenté de regarder cette hypothèse comme la plus probable.

L'action des gutturales et labiales sur la voyelle suivante s'étend en vieux prussien beaucoup au delà de ce qui concerne l'*ā*. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans cette étude, et nous nous bornons à remarquer que les nombreux exemples de *o u* pour ce qui est en lituanien *a* (cas particulier *oi* pour *ai*) se rencontrent exclusivement après labiale et gutturale : *kurwan*, *guntwei*, *asmus*, *quoi*, *pirmoi*, etc.

Gotique *þarf*, *þaúrban* « avoir besoin ».

L'*f* de *þarf* et du v. haut-all. *durfan* ne laissant aucun doute sur la forme *terp-*, et non *terbh-*, de la racine, il faut renoncer à rapprocher le slavon *trěba* « negotium ». M. Kluge (*German. Conjugation*, p. 76) pense retrouver la racine *terp-* en question dans un verbe zend *terefyāṭ*, connu par un seul passage, et paraissant signifier « enlever » (*wegnehmen*). C'est ce qu'on a obtenu jusqu'à présent de plus satisfaisant sur l'étymologie de *þarf*, et c'est dire que le cas peut passer presque pour désespéré.

A-t-on songé toutefois à examiner l'hypothèse où *þarf* se rapporterait, non à quelque obscure et lointaine racine *terp-*, mais à celle que tout le monde connaît dans τέρπομαι, scr. *tṛpṇómi?* Les significations en apparence diamétralement contraires de *þarf*

[1] Les formes comme *galwan* (qui par hasard ne nous est pas parvenu), ou *mergwan*, posent une nouvelle question phonétique, en ce que l'*ā* n'y est pas changé en *ū*. Il faut admettre que devant une nasale de la même syllabe, le timbre clair persiste (cf. toutefois *maiggun* et autres exemples). C'est ainsi qu'en lituanien l'obscurcissement spontané de *ā* en *ō* ne se produit pas dans ce même cas : *mergomis* mais *merg̃ą*. Le génitif *galwās* dans *galwasdellikei* ferait croire qu'il en était de même en prussien pour un *ā* suivi d'une consonne quelconque dans la même syllabe.

« j'ai besoin » ou même « je manque », et de *τρπνόμι* « je me rassasie », se concilient au fond par une transition très naturelle et dont toutes les étapes peuvent historiquement se suivre. En indien et en grec, la racine *terp-* contient, intimement mêlées, les deux idées de *se délecter* et de *se rassasier* (jamais celle de satiété au sens de dégoût). C'est la seconde qui domine en sanscrit pendant que le grec favorise la première : de telle façon que l'expression hindoue *tām paçyan na tṛpyati* « il ne se rassasie point de la voir, de la regarder » aurait, littéralement transcrite en grec (*τὴν ὁρῶν οὐ τέρπεται*), une signification tout opposée. Ce qui n'empêche pas le causatif sanscrit *tarpayāmi* d'avoir principalement le sens de *délecter*, et réciproquement l'aoriste grec *ταρπήμεναι* de signifier *se rassasier, se repaître* [1].

Dans une troisième langue, qui est le vieux prussien, la racine *terp-* reparaît, avec le sens nouveau d'« utilité ». *Ka... enterpo stai Crixtisnai?* « à quoi sert le baptême, quelle est l'utilité du baptême? » *Ka tennēimons enterpon ast* (was jhnen nützlich ist) « ce qui leur est utile ». Cette évolution peut avoir eu son point de départ soit dans l'idée grecque de *τέρπομαι*, *τερπνός* (cf. alors *juvāre* « aider, se rendre utile » à côté de *juvat* « il est réjouissant »), soit plus probablement dans l'idée indienne (« ce qui donne satisfaction »). Quoi qu'il en soit, nous voici arrivés, si je ne me trompe, au seuil même du germanique *þarf* et de sa famille.

Entre *être utile* et *être nécessaire*, entre *trouver utile* et *avoir besoin*, il n'y a jamais eu qu'une frontière des plus incertaines. Je n'en veux pour preuve que l'allemand *brauchen*, qui, signifiant d'abord notoirement *utiliser, user de*, à telles enseignes qu'il est le lat. *frui* « jouir », se retrouve dans la langue moderne avec le second sens d'*avoir besoin*. Dans la négation et l'interrogation, cette frontière devient même souvent impossible à observer. Ce qui est sans utilité est aussi sans nécessité, et le prussien *ny an-terpinsquan* « sans utilité » (dans le commandement : tu ne prononceras point le nom de Dieu *en vain*) pourrait tolérablement encore aujourd'hui se rendre en germanique par *ohne bedürfniss* « sans besoin » [2].

[1] Pour ce qui est du sens *transitif* de *τέρπω* « charmer, délecter », il ne doit pas être imputé à la racine. La langue grecque s'est créé après coup une série de causatifs en apparence très antiques par le simple moyen de la flexion active substituée à la flexion moyenne. Ainsi, de *πείθομαι* (= *þidō*, got. *beida* « j'attends, c'est-à-dire je me confie »), le grec a inventé de tirer *πείθω* « j'inspire confiance, je persuade »; mais on aurait tort de conclure que la racine *bheidh-* ait jamais en elle-même renfermé un sens pareil. Nous nous réservons de revenir dans une autre occasion sur ce curieux procédé du grec.

[2] Le rôle des propositions négatives et interrogatives dans la transformation du sens des prétérito-présents, ces verbes à signification très générale, continue de s'affirmer par la suite. La distance constatée entre le prussien « être utile » et le germanique « avoir besoin » est peu de chose en comparaison du chemin par-

Nous n'aurions pas osé cependant émettre la conjecture qu'on vient de lire, si certains emplois du germanique *þarf* — au moins dans les dérivés nominaux — ne paraissaient confirmer positivement l'origine soupçonnée.

On lit dans Ulfilas (*Luc*, 9, 25) : *hwô allis þaúrftê gataujiþ sis manna gageigands þô manasêd alla, iþ sis silbin frakwistjands*, *τί γὰρ ὠφελεῖται ἄνθρωπος κερδήσας τὸν κόσμον ὅλον, ἑαυτὸν δὲ ἀπολέσας;* Dans ce passage, on en conviendra, le mot *þaúrfts* est sensiblement plus éloigné par le sens de son proche parent *þarf* qu'il ne l'est, soit du prussien **terpiniskū* «l'utilité» (contenu dans *anterpiusquan*), soit du grec *τέρψις*, soit plus particulièrement du sanscrit *tṛptis* «la satisfaction, le contentement» (identique aussi par la forme, puisque *þaúrfts* vaut germ. **þurfti-z* = **tṛpti-s*). Le même mot, en vieux norrois, est susceptible du même sens : *þá vœri hann vitr, ef hann hefði ydur rád ok hygði hann um sína þyrft* «il serait avisé s'il suivait votre conseil et songeait à (ou consultait) *son intérêt*, son avantage» (Völsunga-saga, XIX). En anglo-saxon, je trouve *þearf* (= got. **þarba*) continuellement employé dans une acception semblable. *Cura Past.*, 401, 15 : *ðis ic cwede for eowerre dearfe* (Sweet : *this I speak for your benefit*). De même 233, 8; 289, 3; 305, 3. Dans le fragment de la *Vie des saints d'Ælfric*, publié par M. Sweet dans l'Anglo-saxon Reader, on lit *his folce to dearfe* «pour le plus grand bien de son peuple». Mentionnons enfin l'adjectif gotique *þaúrfts*, valant habituellement *ἀναγκαῖος*, mais dans le passage II Tim. 3, 16 (*bôkôs*) *þaúrftôs du laiseinai* (*γραφὴ*) *ὠφέλιμος πρὸς διδασκαλίαν*.

Le verbe *þarf* «je trouve satisfaction dans» et de là «j'ai besoin de» ne soulève donc en définitive aucune difficulté. La véritable objection viendra des acolytes comme v. haut-all. *darbên* «être privé, dénué» ou got. *ga-þaúrbs* «abstinent», qui nous ont longtemps fait hésiter. Il y a cependant même ici des accommodements : l'idée d'abstinence au moins peut reposer sur celle de contentement, cf. *αὐτ-άρκης* «qui se suffit à lui-même».

Quant au moyen haut-all. *ver-dërben* «périr ou dégénérer», nous croyons que l'idée péjorative y réside uniquement dans le préfixe *fir-*, *ver-*, et que *derben*, en lui-même, devait signifier tout au contraire de ce qu'indiquent les lexiques, *prospérer*, *se bien nourrir*, et non pas *péricliter*[1]. C'est, en d'autres termes, un verbe

couru en pleine période historique par *durfan* qui en est venu à signifier «avoir le droit ou l'autorisation». Or cette nouvelle modification du sens peut tenir en grande partie à l'équivoque des phrases négatives, *du darfst nicht sprechen* «tu n'as pas besoin de parler» étant compris comme «tu n'as pas droit à parler», et conséquemment *darfst* isolé de la phrase, comme signifiant «tu as le droit».

[1] Cf. lit. *tarpstù* «je prospère» en parlant de la santé d'un végétal ou d'un

comparable à *fir-wësan* « pourrir » de *wësan* « exister », ou à got. *fra-wardjan* « pervertir » de *waírþan* « devenir ».

Ἀκέων.

Ἀκέων « gardant le silence » ne pourrait-il s'expliquer comme participe présent d'*ἀκ-ήκοϝ-α*? Le vieux norrois *hljódr* « qui prête l'oreille » (de la racine k_1leu-, κλύειν) signifie en même temps *silencieux*, et cela dans l'acception la plus large, c'est-à-dire même dans des passages où le mutisme d'une personne est un signe de mauvaise humeur ou d'affliction, et n'a plus rien à voir avec l'idée d'écouter. De même le substantif *hljóð* veut dire *ouïe* et *silence*, et l'équivalent gotique (autrefois mal lu) *in hliuþa*, I Tim. 2, 11, traduit le grec *ἐν ἡσυχίᾳ*. Cf. Hêliand 3910 : *was hlust mikil, thagoda thegan manag*. On retrouve la même transition dans le lette *kluss* « tranquille », parent de *klausít* « écouter ».

M. Bréal me rend attentif encore à l'allemand moderne *aufhören*, étymologiquement « dresser l'oreille, s'arrêter pour écouter » ; de là « cesser ».

La difficulté vient de *ἀκήν*, car **ἀκϝήν* conduirait à *ἀκκήν* (cf. *ϖέλεκκον*) ou même à *ἀππήν* (cf. *ἵππος*).

Τετίημαι.

La dernière étymologie est celle de M. Brugmann, qui, comparant *cūra* pour *coisa*, pose une racine k_2eis- (avoir du souci).

Contre cette hypothèse j'oserai conjecturer que *-τιη-* reflète le latin *qviē-* dans *qviē-sco*, *qviē-tus*, et que l'idée première de *τετιημένος* est assez exactement celle de l'allemand *eingeschüchtert* « rendu silencieux par intimidation », en ajoutant toutefois pour le grec : « (par intimidation) ou par un déplaisir, un froissement quelconque ».

On dira que l'idée de *bien-être* qui éclate partout dans *qviē-sco* est éminemment contraire à notre supposition. C'est là certainement l'objection principale. Il n'en est pas moins vrai que *qviētus* a donné *coi* que nous n'employons qu'en parlant d'un silence impliquant quelque situation désagréable.

Τετίημαι serait donc à l'origine « je me tais, je me tiens coi (par chagrin, par humiliation, par appréhension) », d'où le sens historique « j'ai le cœur serré ; je suis abattu ». Il est à remarquer

animal, ramification non encore mentionnée de la racine qui nous occupe. Le lit. *tarpà* « prospérité, bonne santé » est identique avec l'anglo-s. *þearf* dont il a été question plus haut.

que les personnages dits dans Homère τετιημένοι ἦτορ (τετιηότι θυμῷ) manifestent leurs sentiments principalement par le silence :

I 30 : δὴν δ' ἀνεῳ ἦσαν τετιηότες υἷες Ἀχαιῶν.
Θ 444 : αἱ δ' οἷαι Διὸς ἀμφὶς, Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη
ἤσθην, οὐδέ τί μιν προσεφώνεον, οὐδ' ἐρέοντο.
αὐτὰρ ὃ ἔγνω ἦσιν ἐνὶ φρεσὶ, φώνησέν τε·
τίφθ' οὕτω τετίησθον, Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη;

Dans ce dernier passage, on est presque tenté de traduire tout directement par « pourquoi *si taciturnes*? . . . »

Ἐπιτηδές.

Parmi beaucoup d'exemples nouveaux à citer à l'appui de la loi grecque *des trois brèves* (voir *Mémoires Graux*, p. 737 seq.), se trouve ἐπιτηδές, depuis longtemps expliqué par ἐπὶ τάδε (*ad hoc*). Hésychius donne la forme significative ἠπιταδές· ἐπιτηδές, où, la première voyelle subissant allongement, on voit par compensation la troisième demeurer intacte.

Περί = ὑπερι.

Le même principe des trois brèves permet de supposer περί comme continuation légitime d'*ὑπερι.

Non à la vérité s'il s'agissait d'un trisyllabe ordinaire, car brève finale vaut longue. Mais une préposition, mot proclitique, peut être considérée comme ne faisant qu'un avec le mot qui suit, ce qui assimile la troisième brève à une troisième brève *intérieure* et donne comme solutions également régulières du primitif **uperi-pántōn* : 1° περὶ πάντων; 2° ὑπὲρ πάντων [1].

Περί, dans l'emploi archaïque bien connu :

Ἀλλ' ὅδ' ἀνὴρ ἐθέλει περὶ πάντων ἔμμεναι ἄλλων

serait donc un mot distinct de περί *autour* = scr. *pari*.

[1] Ὑπέρ peut donc s'expliquer comme modification grecque de l'ancien **uperi*, lequel survit en tous cas dans le type ὑπειρ ἄλα (= ὑπερϳ ἄλα, comme l'a montré M. Wackernagel). D'autre part, le sanscrit *upar*, concurremment à *upari*, rend cette explication inutile en établissant l'existence d'une double forme indo-européenne **uperi* et **uper*. L'instabilité proethnique de l'*i* étant un trait de la finale du locatif (indien *rāǧani* et *rāǧan*, grec αἰϝε(σ)ί et αἰϝές) donne à penser que *upar(i)* avait la qualité de *locatif d'un nom* quelconque, et, de fait, en sanscrit classique *upar* ainsi qu'*antar* sont couramment composés avec un nom, comme étant noms eux-mêmes, ce qui n'arrive, autant que j'ai pu l'observer, pour aucune autre préposition : *sōpānōpar* « au-dessus de l'escalier »; on ne pourrait pas dire *sōpānānu*, *sōpānābhi*, etc.

C'est le même (υ)περί qui règne dans les composés comme ϖεριμήκης = ὑπερμήκης, et qui reparaît plus tard en des traces isolées, comme ϖεριορᾶν = ὑπεροράν (non synonymes, mais assurément fort voisins de signification).

Il n'y a toutefois jamais rien de définitif à espérer sur ce terrain mouvant du sens des prépositions. Περι-μήκης, qui semble favoriser grandement notre hypothèse, n'en offre pas moins une analogie frappante avec le lituanien *per-saldùs* « trop doux » et le latin *per-magnus;* or il est certain pour la forme latine, probable pour la forme lituanienne[1], qu'elles n'ont rien de commun avec **uper(i)*.

Ἡνία.

Le mot *nez* avait en indo-européen pour forme forte *nās-* (lat. *nāsus*, lit. *nósis*, scr. *nās-* et *nāsā-*), conséquemment *n̥s-* pour forme faible. La continuation régulière d'un *n̥ initial* est une question sur laquelle on peut hésiter presque dans chaque langue, mais qui ne laisse cependant guère de choix, en grec, qu'entre *νᾱ* et *ἀνα-*, sporadiquement peut-être *ἀν-*.

Un primitif **n̥s-io-m* « chose qui tient au nez » donnerait donc en grec **ἀνσιο-* ou *ἀνᾰσιο-*; mais ce dernier, en vertu de la loi des trois brèves, se réduirait lui-même à *ἀνσιο-*. Le produit régulier de *ανσιο-* sera en ionien *ηνιο-* et en dorien *ᾱνιο-* (cf. **ἔφανσα*, *ἔφηνα*, *ἔφᾱνα*). Ainsi *τὰ ἡνία* (dorien *ἁνία*) peut passer pour être *la bride passée au museau du cheval.*

Nous tenons à constater, pour éviter le reproche d'une étymologie artificielle, que nous n'avions pas connaissance, en supposant cette origine, du scr. *nāsyam* (et *nasyam*) signifiant « la bride servant à mener le bétail »[2], et que nous ne connaissons même ce mot que pour l'avoir cherché dans le dictionnaire de Pétersbourg sur le soupçon tiré de *ἡνία*.

Le lituanien *apýj-nasris* « bride sans mors » est moins remarquable en ce que *nasraĩ* a pris dans cette langue le sens de « gueule, bouche ».

Ὀκρυόεις.

Il reste malgré tout assez probable que l'indo-européen oriental scr. *açru-*, lit. *ašarà*, est le même mot que l'occidental *δάκρυ*,

[1] Je dis simplement probable, car Kurschat pour le lit. *per̃*, Bielenstein pour le lette *pâr*, font, chacun de son côté, cette remarque identique que la préposition ne signifie pas *à travers*, comme on est enclin à le croire, mais : *en passant par dessus*, ce qui rappelle *ὑπὲρ*.

[2] Peut-être une bride attachée à un anneau traversant le cartilage nasal de l'animal, comme on fait encore aujourd'hui pour les taureaux dangereux.

lacrima, got. *tagr*. Dans le cas où on aurait une première raison sérieuse de douter de cette identité, nous proposerions de rattacher l'homérique *ὀκρυόεις* à l'indien *açru-*. L'emploi de ce mot (autrefois confondu avec *ὀκριόεις*) ne correspond à aucun de ceux de *κρυόεις* ou de *κρυερός*, et coïncide en revanche avec ceux de *δακρυόεις* : *πόλεμος ὀκρυόεις* et *πόλεμος δακρυόεις*, jamais *πόλεμος κρυόεις* ou *κρυερός*. Le passage qui fait difficulté en apparence est celui où Hélène dit, en parlant d'elle-même : *ἐμοῦ κυνὸς . . . ὀκρυοέσσης*. Mais ici même, le mot *κρυοέσσης* détonne si on le substitue, et l'on préférerait certainement quelque synonyme de *δακρυοέσσης* — non pas au sens de « perdue dans les larmes », malgré *κλαίουσα τέτηκα*, Γ, 176, — mais au sens d'*objet lamentable*. Le souvenir du sens premier était en tous cas effacé dès les temps homériques; mais la façon d'employer le mot peut remonter très loin en arrière.

Ὑγιής.

Décomposé en *ὑγ* + *ιής*, le mot donne un suffixe de forme énigmatique, joint à une racine qui n'est pas beaucoup plus claire. On conviendra qu'il n'y a rien de particulièrement frappant dans le rapprochement traditionnel d'*ὑγιής* avec véd. *ugrá-* dont le sens exact est : *doué d'une puissance redoutable* (presque le grec *δεινός*).

En adoptant l'analyse *ὑ* + *γιής*, on aurait dans le second élément un congénère de *βίος* « vie », avec *γ* au lieu de *β*, à cause de l'*u* qui précède, comme dans *βου-κόλος* contre *αἰ-πόλος* (*Mém. Soc. Ling.*, VI, 161).

Le premier élément peut être compris de trois façons :

1° Comme étant le sanscrit *su-*. Type **su-g₂iwes-* « ayant vie bonne »[1]. La formule de salut usitée en prenant congé de quelqu'un, *ὑγίαινε* « portez-vous bien » serait le pendant de l'allemand *lebe wohl*, *leben Sie wohl*, proprement « vivez bien ».

2° Comme équivalent du zend *yavaē-* dans *yavaē-gi-* « éternellement vivant ». *Yavaē* peut se rapporter, soit à la racine du scr. *yuvan-* « jeune », soit à celle de *āyuṣ-* « âge, éternité », deux racines qui d'ailleurs n'en font probablement qu'une. Le composé *yavaē-gi-* rappelle d'une part *ὑ-γιής* et de l'autre *αἰ-ζηοί* « les

[1] Ce qui peut s'entendre en deux sens différents. Ou bien « plein de vie, ayant toute sa vitalité ». Ou bien « menant bonne vie, observant *l'hygiène* » (*εὐ-δίαιτος*). La seconde interprétation se recommanderait peut-être par le seul passage d'Homère où le mot se rencontre : *μῦθος ὑγιής* (Θ 524) « avis sain et sage, parole exprimant le parti le plus sage à prendre ».

jeunes hommes », dont le second membre se retrouve dans *μινύ-ζηον· ὀλιγόβιον* (Hésychius)[1].

3° Comme réduplication de g_2iw-. Type $*g_2jū$-g_2iw-*es*- bientôt réduit par dissimilation à $*jūg_2iwes$-[2].

Le latin *fons jūgis* « source toujours vive », sur lequel nous nous réservons de revenir ailleurs, n'exclut que la première de ces trois explications. Il est, selon toute probabilité, proche parent d'*ὑγιής*.

P. S. On a supposé dans ce qui précède *-γιεσ-* = *γιϜ-εσ-*. Il serait également réductible à *-γιϳ-εσ-* de la racine plus courte et synonyme g_2ei-. Nous y gagnerions de pouvoir invoquer les sens lituaniens de g_2ei- : *gyjù* (*gìjaũ*, *gýti*) : 1° « vivre » (*gýti ar̃ mir̃ti* question de vie ou de mort); 2° revenir à la vie, se guérir », *iß-gìjusi ronà* « plaie guérie, cicatrisée », *gaj-ù-s* « salutaire », cf. slave *go(j)iti* « guérir » (causatif du même verbe, gardant, en serbe, à ce que m'apprend M. Möhl, le sens plus primitif de *faire vivre* (*une plante*). La dernière de nos trois hypothèses (*$g_2jūg_2iwes$-*) n'aurait plus alors qu'à être rayée, la présence d'un *u* dans le redoublement n'étant naturellement admissible que s'il en existe un dans la racine.

χ, φ, pour *ks*, *ps*.

Le grec n'offre nulle part ξ ψ devant consonne, et comme cependant il existait à l'origine des groupes tels que *-ksn-*, *-kst-*, *-psn-*, *-pst-*, on est amené à se demander par quoi ils sont remplacés actuellement. Plusieurs formes semblent indiquer que c'est *kh ph* (χ φ) qui succède régulièrement à *ks ps* en pareille position :

1° Devant nasale ou liquide. — Le mot *τέχνη* ne peut vraisemblablement se rapporter qu'à la racine *teks-* « construire avec

[1] C'est peut-être aussi dans cette direction qu'il faut chercher la clef du cypriote *ὔϜαις ζᾶν* « à perpétuité ».

[2] Nous regrettons de ne pouvoir ici justifier par le détail chacune des formes que nous faisons prendre à la racine « g_2iw ». Il faudrait montrer comme quoi le groupe fondamental est $g_2ĭwā$- (*βιϜῶναι*), comme quoi ce groupe a régulièrement pour forme faible $g_2jū$-, comment enfin ce $g_2jū$- fait très secondairement g_2iw- devant voyelle. Bornons-nous à constater l'existence historique de $g_2jū$ dans le désidératif indien *gu-gyū-ṣa-ti* « il veut vivre », qui se lit soit dans le *Çatapatha-brāhmaṇa*, soit dans l'*Aitarēya-brāhmaṇa*.

Maintenant, comme l'*ū* et l'*ŭ* primitifs restent deux phonèmes complètement distincts, malgré toutes les tentatives de MM. Osthoff et Brugmann pour les confondre, il est certain que l'*υ* bref d'*ὑγιής* est une circonstance assez défavorable à la restitution $(g_2)jū$-g_2iw-*es*-.

art» (*texō*, *τέκτ-ων*, pour **teks-ōn*, etc.). Il serait donc pour **τέξνᾱ*. Le mot *λύχνος* ramené à **λυξνος* trouve, en ce qui concerne les consonnes, un appui dans le zend *raoχšna-* «lumineux» (le nom de Roxane) qui passe à bon droit pour identique avec lat. *lūna*, *losna*. Il y a quelque chance pour que *ὄγχνη* «le poirier» (quoique apparaissant sans digamma *Odys.* *η*, 120) soit le même mot que lit. *vinkβna* «l'érable». On s'expliquerait de même les cas tels que *ϖλοχμός*, qui reposerait, non sur *ϖλοκ-μό-ς*, mais sur **ϖλοκ-σμό-ς*[1].

2° Devant *t*. — Exemple très certain : *ἕφθός* valant **ἑψτός* (*ἕψ-ω*, *ὄψ-ο-ν*)[2].

On remarque ce fait curieux que *φτ* venant de *ψτ* donne un autre produit que le *φτ* ordinaire qui se réduit à *ϖτ* (*γραπτός*) : opposition qui repose peut-être sur une simple différence chronologique, mais plus probablement sur une différence de traitement, en ce sens que *-pst-* n'aurait jamais engendré *φτ* (*pht*), mais *ϖθ* (*pth*), d'où résultait nécessairement en grec *φθ*.

Comme on le voit, la forme *ἕκτός* «sixième» n'a jamais été pour «*ἑξτός*» qui aurait fait «*ἑχθός*» (ou «*ἐχθός*»). Elle répond au v. haut-all. *sehto*, sans *s*. La question est autre pour *ἑκκαί-δεκα*, de composition toute récente.

Attique *-ρη-* pour *-ρᾱ-*.

Notre confrère, M. Meillet, signalait l'autre jour l'irrégularité de l'attique *κρήνη* (dor. *κράνᾱ*), avec *η* en dépit du *ρ* qui précède. Comme cette anomalie se répète pour *εἰρήνη* (dor. *εἰράνᾱ*) et *Κυρήνη* qui s'appelait *Κυράνᾱ* d'après les inscriptions locales, on est conduit à poser que att. *-ρᾱ-* ne reste *-ρᾱ-* *qu'à condition qu'il n'y ait pas à la syllabe suivante un second ᾱ prêt à se changer en η*. Dans ce cas très particulier, l'attraction du second *ᾱ-η* triomphe de la résistance de l'*r*, et entraîne le premier. Rien de

[1] En regard de *λοξός* et *luxāre*, on a *χ* dans *λέχριος* (et *λικριφίς* peut avoir *κ* pour *χ* par dissimilation); mais nous hésitons à rétablir un groupe aussi insolite que *-ksr-*. Le groupe *-ksl-*, beaucoup moins rare, se cache peut-être dans *κίχλη* ou *ἴχλη* «la grive» auquel Hésychius connaît une troisième forme *ἴσκλη*, qui serait simplement une autre solution donnée au primitif **(κ)ικσλᾱ* (cf. la finale *-slā* des noms d'oiseau allemands *amsel*, *drossel*?). Nous ne tenterons pas de rapprocher *αἴφνω* de *αἶψα*, vu la forme *ἄφνω* qui paraît garantir une parenté avec *ἐξαπίνης*.

[2] Peut-être aussi *διφθέρα* pour **δεψτέρα* de *δέψω* «tanner, etc.». Le présent *δέφω*, qu'on trouve concurremment à *δέψω*, a pu sortir analogiquement de formes perdues comme *δεφθός* pour **δεψτός*.

Ἐχθρός pourrait passer pour représenter **ἐξ-τρός* (*exterus*) «l'étranger», si l'on n'avait *ἀπέχθομαι*, *ἔχθος*, etc.

tel dans κρᾱτήρ, parce qu'ici l'η de la seconde syllabe est un η originaire.

Πειρᾱτής pour πειρᾱτας est postérieur à la période attique.

-υμνο- pour -ομνο-?

Le groupe -ομν- en grec semble subir changement en -υμν-. Ce phénomène n'est peut-être attesté par aucun exemple absolument probant; mais on doit remarquer au moins le fait négatif que -ομν- ne se trouve nulle part, si ce n'est dans ὄμνυμι, où la répugnance ordinaire de la langue pour deux υ consécutifs ne pouvait manquer de préserver l'ο. Προ-μνησ𝑙ῖνοι, en sa qualité de mot composé, ne saurait constituer une exception bien sérieuse.

Les exemples présentant -υμν- pour -ομν- ont malheureusement tous, nous venons de le dire, un côté discutable.

1. Πρύμνος en regard de πρόμος[1]. L'exemple sera tout à fait valable pour qui admet que πρόμος se compose de πρό + μο. Il ne l'est pas au même degré pour qui pense plutôt que πρόμος sort directement du mot indo-européen *prm̥mos, got. *fruma*[2], avec la même anomalie du vocalisme que dans ἕβδομος = *septm̥mos. L'υ de πρύμνος n'apparaît alors que comme une voyelle hystérogène développée sur m̥ et qui n'a jamais eu besoin de passer par ο. L'action du groupe -μν- ne consiste plus à changer ο en υ, mais à déterminer le son υ chez une voyelle en train de naître, et qui, laissée à elle-même, eût donné soit ο, soit α[3].

2. Νώνυμνος en regard d'ὄνομα. Alors même qu'on n'aurait pas νώνυμος, δυσώνυμος, etc., nous sommes ici encore devant une voyelle de timbre indécis, le second ο de ὄνομα valant ᴬ indo-européen.

[1] L'alternance des suffixes est comparable à celle qui se produit dans δίδυμος, δίδυμνος, ou ἀπάλαμνος en regard de παλάμη. Je dois dire à ce propos que -μν-, soit ici soit dans d'autres formes, me paraît être le représentant grec de -μj- (contrairement à la doctrine de M. Osthoff, selon laquelle -μj- donne -νj-) : de sorte que πρύμνος, pour *πρόμνος (ou πρo̯̊μνος), remonte plus anciennement encore à *πρόμjος (ou πρo̯̊mjος). Le phénomène est tout à fait semblable à celui qui fait que le tchèque *mĕsto* (c'est-à-dire *mjesto*) se prononce aujourd'hui *mnjesto* (plus exactement *mńesto*). Telle est du moins la prononciation constante aux environs de Kolin. Cf. d'ailleurs πλ pour πj dans πλύω, etc.

[2] Ou *pr̥mos (valant *pr̥̊mos) d'après anglo-sax. *forma* et lit. *pìrmas* (auquel cas le -ρο- de πρόμος serait celui de βροτός = scr. *mr̥tás*, ἤμβροτον = ἥμαρτον : dans les trois cas après labiale). Mais l'existence de *pr̥mos est douteuse, car *pìrmas* suppose exactement *pr̄̀mos (cf. scr. *pūrvas*), ce qui n'est plus la même forme, et l'anglo-s. *forma* peut venir d'une métathèse de *fruma*.

[3] C'est ainsi que le *k* vélaire de *$w_0^l k_2 os$ a déterminé l'évolution de l'l_0° vers -λυ- au lieu de -λα : (Ϝ)λύκος.

3. Γυμνός semble, par une interversion quelconque, provenir de **nog₂nos* (scr. *nagnas*; l'ŏ, dans **nogvidos*, *nūdus*) ou de **mog₂-nos* (zend *mayna-*), mais soulève toute espèce de questions particulières qui donnent au problème une forme compliquée.

4. Αἰσυμνήτης et *αἰσυμνητήρ* : d'étymologie incertaine, mais paraissant cependant reposer sur *αἰσο-μνη-*[1]. Contre cette origine de l'υ, on peut alléguer la variante *αἰσυνητῆρι*, Ω 347, d'ailleurs énigmatique en tout état de cause.

Lituanien *kùmstė* « le poing ».

Dans le slavon *pęstĭ* « poing », *-st-* ne peut pas reposer sur *-k₂t-* qui donnerait *-št-*. Mais il peut venir : 1° de *-st-*; 2° de *-k₁t-*; 3° de *-k₁st-*, et 4° de *-k₂st-*.

Les formes germaniques (v. haut-all. *fūst*, thème *fūsti-*) ne laissent de choix qu'entre la troisième et la quatrième hypothèse : car **pṇstis* donnait *« funst »*, et **pṇktis* donnait *« fūht »*; seul **pṇkstis* engendre régulièrement **funχstiz*, **fūhst*, et enfin *fūst* (comme *mist* « le fumier » de **mihst* = got. *maihstus*). Le germanique enseigne que le *ę* slave est ici pour *ṇ*, non pour *-en-*; il n'établit rien quant à la qualité palatale ou vélaire de la gutturale.

La parenté probable avec **penk₂e* « cinq »[2] engage toutefois à écarter l'hypothèse de *-k₁st-* et à poser exactement : **pṇk₂stis* comme la forme slavo-germanique du mot *poing*.

Ce *k₂* était nécessaire pour expliquer le lituanien *kùmstė*, de **kumpstiā-*, sorti lui-même de **punkstiā-*, par la même interversion que dans *kepù* = sl. *pekǫ* « je cuis ».

On a *-un-* pour *-in-* (*ṇ*), comme plusieurs fois devant gutturale, notamment dans *ugnìs* « feu » (pour **ungnìs*), indo-eur. **ṇgnis*.

F. de Saussure.

[1] *-μνητήρ* peut régulièrement représenter *-νμητήρ* (cf. Ἀγαμέμνων, *Mém.*, IV, p. 432), et *νμητήρ* serait la régulière formation en *-τήρ* à tirer de la racine dissyllabique *νεμε-*, si l'on adopte ce que j'ai cru pouvoir établir ailleurs (*Système des voyelles*, p. 269 et suiv.). On obtient de la sorte une bonne étymologie d'*αἰσυμνητήρ* qui lui confère le sens d'*αἰσο-νεμέτωρ*. Il n'y a qu'une difficulté, c'est que l'*η* ne vaut pas *η*, mais *ᾱ* d'après les inscriptions, comme celle de Mégare, Cauer, n° 109. Or, selon le principe rappelé tout à l'heure, une racine dissyllabique grecque comme *νεμε-* ne peut avoir que *νμη-* pour forme faible, tandis que *νμᾱ-* nécessiterait *νεμᾰ-* dans la forme forte. Quelques racines ont toutefois un vocalisme flottant : *τέμε-νος*, *τέμᾰ-χος*, ce qui permet d'attendre soit *τμη-* soit *τμᾱ-* dans la forme faible (en fait, on a *τμᾱ-*). Si *νεμε-* doit être rangé parmi ces dernières, le groupe *-νμᾱ-* peut passer, malgré son *ᾱ*, pour l'état réduit de ladite racine.

[2] Cf. scr. *paṅktis* « la rangée des cinq doigts », d'où généralement « une rangée », valant indo-europ. **penk₂tis* ou **penk₂stis*.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

(SUITE.)

C

Cabell touccecq (chapeau de crapaud), champignon Nom. 85, pl. *quebell touçceguet* 70, 100; pl. *qebell-touçzecq*, van. *qabeleü-touçzec*, Gr.

Cabitenn, capitaine, C*ms*.

(*Cachet*), *cahet*, C v. *teil*.

Caff, cave, C*ms*.

(*Caffout*), *queffet*, vous trouvez, B 575.

Caillaraff, souiller de boue, C*b* v. *fanc*.

Caledenn, l. *callus*, cor, C*ms*, Gr., *-den*, Nom. 227, de *calet*, dur; cf. fr. *durillon*.

Calquen eugen, nerf de bœuf, Nom. 136, cf. moy. br. *calch*, veretrum; voir *Rev. celt.*, VII, 156; VIII, 36. De là *calqennet*, frappé de nerf de bœuf, *Trajedi Moyses*, Morlaix, 1850 (à la suite de *Trajedi Jacob*), p. 200, 201.

Cambr, chambre, f.: *teir* — C*b* v. *ty*.

Cammaff, courber, boiter, C*ms*.

Campy, intérêt de l'argent, usure, Gr., cf. s. v. *prêter; voar campy* (bailler) à usure, Nom. 206, *voar camby* (argent pris) à intérêt, 202; *kampi*, m. Gon., du gaulois latinisé *cambium* (cf. fr. *change*); cf. irl. *lucht gaimbin*, usuriers. Sur le changement de *b* en *p* après une consonne, cf. *Rev. celt.*, VII, 145 et suiv. Un doublet phonétique de *campy* est le moy. bret. *quem; kemm*, m. change, troc, Gon.; *ober quem oc'h quem*, troquer, Maun.; vann. *quemb-oh-quemp*, mesure pour mesure, *quemb*, m., choix, l'A., *quem oh quem* « troc, troc », Chal. *ms.*, *quêmb*, différence, *Officeu*, 84, 176. Il y a eu breton d'autres doublets du genre de *campy* — *quem(b)* = **cambion* : tels sont (*comps e*) *cusuli*, chuchoter aux

oreilles, Maun., moy. bret. *cusul*, conseil, auj. *kuzul*, du lat. *consilium;* moy. br. *materi*, matière, auj. *mater*, du latin *materia*, etc. Cf. moy. br. *fizy*, *fizi* (en une syllabe) et *fiz*, fie-toi, il se fie, *Rev. celt.*, IX, 381; vann. *discléri*, *Off.* 130, *disclœri*, 164, il déclare; moy. br. *dyscler*, impératif *disclaer;* vann. *heli*, il suit, moy. br. *heul;* vann. *e hum boéni*, il s'efforce, *Off.* 118, en trécorois *e poagn*, par *gn* doux; moy. br. *na pariuri* et *na paiur*, ne te parjure pas. Voir *outraig*.

Can 2, gouttière, C, pl. *-you*, Nom. 142, 144; *can*, vallon 231, pl. *-you*, Gr.; *can*, CANOL, canal, Gr., *canol*, Nom. 239 id., *quenaule*, pl. *eu*, chenal, l'A., *Suppl.* (du lat. *canālis*).

Cannat a meuly «parole ou annonciation de louange», *Cb* v. *quimyngadez;* **cannadur**, l. legatio, *Cb* v. *laes;* id., pl. *ou*, *you*, ambassade, commission, Gr.

Canoenn, chant, *Cms.*, entre *cannat* et *canon*.

Canon, g. id., l. *tormentum*, *Cms.*, du fr.

(*Cantuet*), *cauet*, centième, *Cms*, avec un signe d'abréviation sur l'*a*.

CAP, cap ou tête, pointe, en v. bret., *Ann. de Bret.*, II, 245, mot resté dans la locution trécoroise *war gab i rer* qui se dit, par exemple, d'un chien assis, et qui est analogue à *war benn i c'hlin*, à genoux, litt. «sur la pointe de son genou.». Du lat. *caput*.

Carboucl, escarboucle, *Cb* v. *glouenn*, du v. fr. *carboucle*.

Carch, charge, *Cms.* — *Cardinal*, g. id., *cardinalez*, cardinalité, *Cms.;* entre ces deux mots il y a un article qui semble être **cardinner** (ou *cardinier?*), l. *hic cardinurbi*. — **Carguerez**, farciement, l. farcimen, *Cb* v. *farsaff*.

CARNOU *rouncèet*, les sabots des chevaux, Nom. 182, sing. *carn*, Cartulaire de Landévennec 38, *qarn*, Gr., gall. *carn*, pl. *au*, gaul. **carnu* (= lat. *cornu*), d'où *κάρνυ-ξ*, trompette.

(*Carr*, charrette), **carer**, l. *rotarius*, *Cms*, entre *carre* et *carres;* *qarrer*, charron, Gr.

Carrac, g. carraque, c'est une grande nef, *Cms;* gall. *corwg*, irl. *curach* = *curuca*. Voir Stokes, *Remarks on the celtic additions to Curtius' Greek Etymology...*, Calcutta, 1875, p. 8, et Devic, *Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale* (réimprimé à la suite du *Supplément* de Littré), s. v. *caraque*.

CARREC, rocher, écueil, pl. *kerrec*, Pel., auj. id., f.; v. gall. *carrecc*, v. irl. *carric;* cf. v. irl. *cloch*, f. pierre, grec *κρόκη*, lat. *calx*, bret. moy. *croguenn*, écaille, etc. (Windisch).

Un ancien *c* primitivement entre voyelles devient dans les langues bretonnes *c*, *g*, et dans les idiomes gaéliques *ch;* un ancien *cc* donne, au contraire, en breton *ch*, et en gaélique *cc*, *c*. Il n'y a donc identité entre *carrec* et l'irl. *carric* qu'autant que l'un de ces mots serait emprunté à l'autre. Mais cette explication, donnée par M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, 96, n'est nullement probable, parce que le celtique avait à la fois les deux suffixes *-icos* et *-iccos*, qu'il employait concurremment, après les mêmes racines : *Litavicos* et *Litaviccos*. De même pour les autres suffixes, comme *Litucios* et *Lituccios*, et pour les racines; cf. Z^2, 171, 172. *Carrec* est dans le même cas que *blouec*, saindoux, cf. irl. *blonac :* il a un suffixe par un seul *c*, tandis que son correspondant gaélique en a deux. Mais, dans l'intérieur même des langues bretonnes, on trouve de ces sortes de doublets :

Moy. br. *groach*, vieille femme = **v(i)racc-;* et *groec*, pl. *groaguez*, femme = **v(i)raci-*. Le v. irl. *fracc* répond à *groach* pour la forme, et à *groec* pour le sens;

Bret. du XIII^e^ siècle *Kenec*, éminence, *Rev. celt.*, VII, 58, en 1316 *Quenec* (*-Ysac*), Rosenzweig, *Dictionnaire topographique... du Morbihan*, p. 308, gall. *cnwc*, *cwnwc* = **cunuc-;* et v. br. *cnoch*, br. moy. *quenech*, *knech*, léon. *kreac'h* = **cunocc-*, v. irl. *cnocc*. Cf. gallois *tywyll-wg* et *tywyll-wch*, obscurité;

Bret. du XIII^e^ siècle *-odec*, *-ozec* (*-ozauc*, *-ozoc*), homme marié, chef de maison, *Rev. celt.*, VII, 205, irl. *aithech* = *[*p*]*oticos*, cf. grec (*δεσ*)*ποτικός*; et *-ozech* (*-ozouch*), ibid., auj. *ozec'h*, *ozac'h* = *[*p*]*oticcos*, plur. *ezec'h* = *[*p*]*oticci* (pour le *z*, voir *gouzavi*);

Moy. br. *callouch*, auj. *kalloc'h*, (cheval) entier = **calluccos;* et bret. mod. *qellecq*, *qellocq* id. Gr., v. irl. *caullach* = **calluācos;* bas léon. *gauloc'h* Gr., *gaoloc'h* Gon., qui a de grandes jambes = **gabluccos*, et cornouaillais *gaolek*, irl. *gablach* = **gablācos*, *Rev. celt.*, VIII, 36. D. Le Pelletier donne, au mot *bâr*, un proverbe où *gleborac'h*, lisez *gleboroc'h*, mouillé, rime à *barroc'h*, comblé; il voit à tort dans ces mots des comparatifs : ce sont des variantes de *gleborek*, *Rev. celt.*, III, 68 = gall. *gwlyborog*, et de *barrek*, ibid., 66. A *gleboroc'h* comparez la terminaison de *guidoroc'h*, dernier né.

Le moy. br. *houch*, porc = **succos*, le moy. br. *buch*, vache = **boucca;* cf. lat. *suculus*, *bucula*, de **sucos*, **buca;* voir Brugmann, *Grundriss*, II, 248, 250, 251. Voir aussi *clogoren*, *hubot*.

Carres, g. chavreau, *Cms*, entre *carer* et *cart*, qui est suivi de *carv*, cerf. C'est probablement un doublet de *quarreau*, carreau, C, mais formé du pluriel fr. *carreaux* (voir *bahu*, *flambes*, *aïneset*).

De là le nouveau singulier (proprement singulatif) *un quarresen*, un carreau, Nom. 138, pl. *carresennou*, ibid.

Carzaff, curer (les dents), Nom. 176, *carzer*, cureur (de latrines), 324; *carzdént*, cure-dent Gr., tréc. *karzañ*, curer, gall. *carthu;* voir *argarzi* et *scarza*.

Castaing, *Cms*, entre *cassoni* et *castell;* châtaigne?

Castr-*egen*, *castren*, nerf de bœuf; «quelques-uns... disent aussi (*castr*) d'un nerf de taureau» Pel.; *castregenn*, pl. *ed*, et *castrenn*, pl. *ed*, *ou*, nerf de bœuf, Gr.; *castret mat* «(un homme) entier, tout frais», Nom. 272, *kastret* «qui a les reins forts», en cornouaillais (Troude); *digastret* (porc) châtré, Nom. 33; gall. *castr* «horse's organ of generation». Je pense que ces mots viennent du lat. *castrare :* la différence des sens entre *castratus* et *castret* serait semblable (mais inverse) à celle qui sépare *plumatus* de *plumé*. On trouve au XIV^e^ siècle le nom breton *Castreuc*, *Ann. de Bret.*, II, 529; cf. *au Callouch*, *en Calloch*, 528, et le nom actuel, *Quellec*.

Cauel, berceau, *Cms*, v. *bandenn*.

Cauernn, caverne; **cauet**, cage, l. *cauea*, *Cms;* *caoüed*, f. Gr., *caoüet*, Nom. 35, du latin *cavitas?*

-ce. Le *Cms* écrit ainsi les mots suivants qui, par ailleurs, finissent ordinairement en *-cc : abstinance*, *abundance*, *accordance*, *arrogance*, *assurance*, *audiance*, *auarice* (v. *chetiff*), *balance*, *bece* (*vece*, s. v. *charronce*), *beniuolance*, *Boece*, *boubance*, *cace*, *cence*, *cheuance*, *Clemence*, *coce*, *concupiscance*, *consciance*, *constarace*, *dépandance*, *dice*, *disacordance*, *disciplinance*, *discordance*, *dispance*, *doctance*, *douce*, *edefice*, *esperance*, *essence*, *experiance*, *face*, *fallace*, *finance*, *Galice*, *grace*, *Grece*, *groce*, *huce*.

Cedulennic, (petite) cédule, *Cb* v. *protecol*.

Ceffn, moutarde; en marge : *cezo*, *Cms;* *sezu*, Nom. 92, *seün*, Chal. *ms.*, v. *seneué*.

Certen, certain, certes; 1^re^ syll. rime en *art* B 597 (cf. J 68, v. 7); c'est le même mot que le tréc. *zaltin*, avare, regardant (proprement sans doute «exact, minutieux», comme *piz*); cf. *Rev. celt.*, IV, 170.

Chamois, g. id. — *Champaingne* -agne, *Cms*. — **Champart**, *Cms*, entre *chamois* et *champ;* *champard*, *campars*, champart, droit seigneurial, Gr. — *Chanc* -e. — *Chandelor* -eure. — *Chapell* -e. — **Charnel** (péché) charnel, *Cb*. — *Charreter* -ier. — *Charronce*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

vesce. — *Chastelen*, g. id., *Cms.* — *Chauffaut*, g. chauffaux, l. *machina*, *Cms* (échafaud), *chaffot*, *Cb* v. *sig*, *chaffôt*, Nom. 128, 132. — **Chommidiguaez**, station, *Cc*, *-guez*, *Cb*, v. *arretaff.*

Chufere, hydromel, tréc. (*Rev. celt.*, IV, 150), de *cuféré*, employé en français par Brizeux, et qui semble venir de *kufr* (*Barz. Br.*, 46) comme le van. *coustelé*, gageure, de **coustl*, gall. *cywystl. Kufr* est une métathèse pour **kurf* = corniq. *coref*, *coruf*, gall. *cwryf*, v. irl. *cuirm*, gaul. κοῦρμι (lisez *cŭrmi*), grécisé en κόρμα, et latinisé en *curmen*, Du Cange.

Cierg, cierge, *Cb* v. *quentaff*, du fr. — *Cimant* -ent, *Cms.*

-cion. Le *Cms* donne cette terminaison aux mots suivants, qui ailleurs finissent en *-tion : allegacion*, *appari-*, *appella-*, *assigna-*, *colla-*, *confirma-*, *constella-*, *constitu-*, *contempla-*, *decep-*, *delecta-*, *delibera-*, *descrip-*, *diffini-*, *discre-*, *dispensa-*, *disputa-*, *dissen-*, *dissimula-*, *distribu-*, *diuina-*, *epyloga-*, *estor-*, *excusa-.*

Ciuellenn, g. ciuelle, *Cms.*

Claffhat « débiliter ou être malade », *Cb* v. *sembldet*, *klañvaat*, tomber malade, Trd.; *clyffyen*, les malades, Cathell, 31, gall. *cleifion;* clandy lazaret, Nom. 128; m. maladrerie, xvii^e^ s., *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan*, 1871, 1, 149; = gall. *clafdy*, hôpital.

Claffier, clavier; Am. v. *stoc;* du fr.

Cleauet, entendre, *Cms.*

Clefffff, boiter, *Cms.*

Cleihat, g. gauchart, l. *mantinus*, *Cms.*

Cleret : *guin* — « pimant », *Cb*, du fr. vin *clairet.*

Cleusenn, (vieil) arbre creux, doit être séparé de *cleuz*, fossé, et venir du franç. *creux* (= b. lat. *crosus*), puisqu'on dit en tréc. *kleuzen*, (vieille) femme décrépite, *kleuz*, creux (*cleus*, van. id. Gr.), mais *kleû*, fossé. Voir *blaouah* et *cleuz.*

Cleuz, fossé, gall. *clawdd* = **clād-;* un autre dérivé de la même racine, sous la forme **clăd-*, est *claz*, l'endroit... où l'on cesse de bêcher, ce qui fait une fosse ou crevasse; *claza*, couper la terre, faire une tranchée, Pel., van. *claouein*, *claouatt*, creuser, l'A., *é zivouguèn clahuét*, ses joues creuses, *Voyage misterius de inis er Vertu*, Vannes chez J. M. Galles, p. 141; gall. *cladd*, *claddu.* Pour le changement de *z* en *ou* et *u* demi-consonnes, cf. le verbe van. *spaouein* l'A., *spaoueiñ* (et *spaheiñ*), Gr. = léon. *spaza*, tréc. *spaañ*, *spahañ*, gall. *ysbaldu*, du lat. *spado; tiuein* atteindre, Chal. *ms*, = léon. *tizout;* voir *bez.*

Clezeu, *cleze*, *cleau*, glaive, Nom. 183, *cleu*, 184, pl. *clezeyer*, 309.

Climichat, pleurnicher, *Cms*, de *clem*, se plaindre, avec la terminaison française *-icher*.

Clocucc, sourd; le *Cms* a *clouce*, avant *cloch*.

Cloet, g. claye, l. *hec cleda*; *clodeat* (herser), *Cms*.

Clogoren «bouteille ou bouillon» (sur l'eau), l. bulla, Nom. 221, *clogor*, yeux du fromage, 61, *clogorennaff* «vessier» (la peau), 276; auj. *klogoren* ampoule, bulle, gall. *clogoren*, bulle, *clogor*, ampoule. Même racine que bret. *kloc'h*, cloche. Pas de difficulté pour le sens : une ampoule s'appelle familièrement «une cloche», et en gallois *cloch y dwfr*, litt. «la cloche de l'eau», veut dire «bulle sur l'eau».

Quant à la forme, *clog-or(-en)* est dérivé (cf. *coloren*, *guidoroc'h*) de *cloc-*, b. lat. *cloca*, variante de *clocc-* (bas lat. *clocca*, moy. bret. *cloch*, fr. *cloche*); comparez *bouguenn*, joue = **buc-* à côté de *boch* = l. *bucca*, fr. bouche; *cachet* = κακκάω, et *cagal*, crotte = **cacul-*, cf. κακάω, lat. *caco*; *bach*, croc = gaul. *becco* (fr. bêche), et *beguec*, pointu = **becâcos* (M. Thurneysen pense que le bret. *bec* vient du français); *nach*, nier, cacher = **nacc-*, et *nacat*, cacher, refuser, de **nag-ha* pour **nac-ha*, cf. gall. *nagu*, nier. Nous avons parlé, au mot *carrec*, de divergences entre le breton et l'irlandais, provenues de ces doublets. En voici d'autres exemples :

Moy. br. *luchedenn*, éclair, de **lucc-* pour **luc-* = v. irl. *lóche* (lat. *lucens*), cf. *luguerniff*, briller = **luc-ern-*, v. irl. *lócharnn*, lat. *lucerna*;

Cornouaillais *loc'h*, étang, marais, Pel., de **locc-*, pour **locus* = v. irl. *loch*, lat. *lacus*, cf. moy. br. *laguenn*, lac, fosse = **lac(u)-inna*;

Moy. br. *techaff*, je fuis (gall. *techaf*), de **teccam* pour **tecami* = v. irl. *techim*. La variante régulière **teg-* ne se trouve plus dans les idiomes bretons. Inversement, le v. br. *buc*, mou, auj. *boug* = **bucos*, et l'irl. *bocc* = **buccos*. Voir *carrec*, *hubot*.

Closaff, *clossaff*, enclore, enfermer, **closser**, g. enclosseur, l. inclusarius, *Cb* v. *quenderchell*; **clotur**, clôture, v. *quac*. Du fr.

Clouar, tiède, et souvent «doux, miséricordieux»; cf. van. *ur sèl cloar*, un regard miséricordieux, *Canenneu aveit er mis Mari*, p. 22; *er huérhiès cloar*, la douce Vierge, *Boquet-lis*, 16, 18.

Cloutegelofle, l. *gariofilus*, *Cms.*, du fr. *clou de girofle*; cf. *tach*

giroſl, Maun.; *genoſlenn*, *taich genoſl*, Gr.; *girouſle*, *gilouſle*, l'A. girofle; *girauflé*, m. violier ou giroflier, *gilouflée*, f. girofflée l'A.; *genofflen*, pl. *-offl*, œillet, Maun.; *genoflen*, pl. *-oſl*, giroflier, œillet, *-oſlès*, giroflée. Gr.; Borel donne *genoufriere* «un œillet de gyroflée», forme qu'il a dû emprunter à quelque patois français. Cf. en Hainaut *génoflée*, giroflée, wallon *jalofrène*, œillet (Littré); v. fr. et rouchi *genofe*, *genofre*, girofle (Scheler). Nous avons vu s. v. *bez* des exemples bretons du changement de *r* en *n*. Ici il a pu se faire un mélange des formes venant de *giroſle*, *giroſlée*, avec celles venant de *genièvre*, *genévrier*; cf. *genoſlecg*, œilletterie, lieu planté de différents œillets; *genévreg*, genévrier, Gr.; *gwézen jinofr*, «sabine, espèce de genévrier», Du Rusquec. Le *Nomenclator* donne : *taigou genoſl*, clous de girofle, 72, *genoſl*, œillets, 80, «giroflle iaune, l. viola lutea, Plin.», 94, et *geneura* «geneure ou genieure, l. iuniperus», 105.

Coabren, *couabren*, 2 syl., ciel, peut ne pas venir de *couffabrenn* pour **com-oabl-*, mais bien d'une variante **co-abl-*. Autres contractions analogues, où le son *o*, *w* se maintient : moy. bret. *coezffuiff*, s'enfler, léon. *koeñvi*, 2 syll.; *concoez*, étranguillon, *corno*, profit (*Dict. étym.*, p. 103); tréc. *koañze* (être sur son) séant, 2 syll. = *coasez*, *coase*, van. *coañse*, Gr., de **co-asseil* (moy. br. *asez*, siège, repos). Voir *coëvenn*, *convoc*, *coustelé*. Sur la relation de **com-oabl* et **co-oabl*, voir *couff*.

(*Coaill*), *coiall*, caille, *Cms*. Le bret. a gardé l'*w* ancien (ital. *quaglia*), comme dans *coacha*, cacher, van. *-cheiñ*, Gr., pet. trég. *koach* (ital. *quatto*, pressé) et dans le van. *coüailheiñ*, cailler, Gr.; *couillein* l'A. (ital. *quagliare*). — **Coanticq**, joli, Am., v. *mistr*.

(*Coat*, bois), *quoat*, C v. *azr*; **coadyc**, petit bois, **coadus**, plein de bois, *Cb* v. *forest*.

Coaza, van. *coaheiñ*, consumer, diminuer... à force de bouillir, Gr.; *cöaza*, diminuer, déchoir, périr, dépérir, Pel.; tréc. *koahañ*, diminuer, s'affaisser; gall. *coethi*, rafliner, de *coeth*, purifié, rafliné, du lat. *coctus*.

Cocic, petit curculion, *Cb* v. *preff*.

(*Coazrell*), *cozrell* «carrel de soliers», *Cms*, **hoazrellaff**, semeller, l. solero, *Cb*, *Cc* v. *sol*.

Coc'hen, balle (d'avoine), peau, pellicule (de fruits, etc.), taie (sur l'œil), petite crème qui se forme sur le lait doux chauffé, Pel., *koc'hen* f. écorce extérieure, croûte légère; au fig., extérieur, apparence, Gon.; probablement du lat. *concha*, comme le franç. *coque*, *cocon*; cf. gall. *cwch*, *cychedd*, concavité, *cychu*, couvrir. Voir *couc'h*.

Coëvenn, crème, Gr.; *coaiveenn*, f. et m. l'A.; tréc. *koavon*, f., 2 syll., de **co-* et d'un correspondant du gall. *hufen*, crème? Le moy. bret. *counezaff*, faire la lessive, tréc. *koue*, lessive, 2 syll., cf. gall. *cyweddu*, arranger, semble prouver que le son *o* ou *ou* de cette préposition peut subsister en breton, même quand il n'y a pas contraction; ce qui appuie le rapprochement fait par M. Thurneysen entre le breton *koc'hu*, halle, moy. bret. *cochuy*, «cochue» (haut bret. *cohue*, halle) et le gall. *cy-chwyf-*, agitation. Voir *coabren*. Le gall. *huf-en* = **saim-* répond à l'allemand *seim*, mucilage, crème, vieux haut allem. *seim*, *saim*, miel vierge, comme l'a montré M. Rhys, *Lectures on welsh philology*, 2e éd., p. 99; cf. aussi le grec αἶμα (Fick, et Brugmann, *Grundriss*, II, 348).

(*Coezaff*), *cozaff a vhel e penn da quentaff*, choir de haut, la tête devant, C*b* v. *trabuchaff*.

(*Coezff*, enflure), *coezaff en bouzellou*, C*ms*.

Coffat, ventrée, portée, C*c* v. *guenell*, auj. id. m.

Coffinonou *lien*, g. chaussement de lin, C*c*, *caffinonou*, C*b*; pl. de *cophinon*, chausson, C*b*, C*c* v. *archenat*, *cofignon*, Gr.; dans la Suisse romande *cafignon*, souliers de lisières, v. franç. *escafignon*, escarpin, God.

Cogitation, g. id., pensée, C*b* v. *prîdyri*. — Col, colle, colaff, coller, C*b* v. *gludaff*. Du fr. — Colery (se) mettre en colère, Cathell, 17, *coleret*, irrité, 24, auj. id., du fr.

Collater, g. collateur, l. *collectarius*. — *Collaterall* -al, C*ms*.

Colofenn, paille; — *guenan*, ruche, C*ms*; *colo*, paille, C*b* v. *guinyenn*.

Coloren, noix de terre (bunium), Pel., pl. *kéler*, Gon., pet. Trég. *kerl*, gall. *cylor*, irl. *cularán*, *Rev. celt.*, IX, 228, cf. H. de Villemarqué, *Les bardes bretons*, 105, 184, 185. De **carnl-an-*, cf. grec κάρυον, noix, etc.? D. Le Pelletier donne aussi *crann*, qui peut venir de **car-amn-*, et qu'il explique ainsi : «espèce de noix de terre, ou racine noueuse et entrelacée, que l'on dit être bonne pour guérir les panaris... On dit *crann doüar*, noix de terre, *cramn lann*, noix de lande... *Crann*... signifie aussi la racine de la fougère, restée en terre après que la tige est coupée.»

Comander, v. i. *gourchemen*, C*ms*, commandement, g. id., C*c* v. *gourchemenn*. — Combat, combat, Cathell 13, combaty *oute*, combattre contre eux, 14, auj. id., du fr. — *Commanant pe quemaes* (louage). — *Commin*, *coumin*, cumin. — *Compaingnon* -agnon, f. *-aingnnes*, C*ms*; *caffont compaingnnez guerches*, corrumpre pu-

celle, C*b* v. *luxur.* — *Comparageaff*, comparer, **comparation**, g. id., l. *-tio*, C*ms.* — *Compos*, (cousin) germain, C*b* v. *germen*, auj. id.

Comps, *drouc* — médire; *drouc compser*, médisant, C*b* v. *tennaff*; *compset*, parlé, C*ms*; **compsabl**, (parole) raisonnable, C*b* v. *logician*; **compserez**, l. verbositas, v. *guer*; **compsus**, disant de bouche, v. *guenou*.

Conciergery -rie C*b* v. *mestr.* — **Concubinabl** -naire, l. -nalis; **-iner** -naire, f. *-ineres*, dim. **-ineresic** C*b* v. *serch.* — **Conformite**, g. id., C*b* v. *furm.* — **Conioent** «conjointure», **-et** «conjoint», **conioentus** «coniuntiff», l. compagineus C*b* v. *joentaff*. Du fr.

Connerj, c'est propre nom, l. *hic gonerus*, *ri*, C*ms.*

Conniffl et *conicl*, lapin C, *couniffl*, C*ms.*; *conniffl* et *conniql*, Gr.; auj. *konifl*, Trd. (pet. trég. *koñnif*) et *konikl*, Trd. Le rapport de *conicl* à *koñnif* se retrouve entre le v. bret. *cornigl* «corneille», du latin *cornic(u)la*, et le trécorois *ar c'hornif*, Ricou, *Fablou*, 1828, p. 14, 75, 123; *ar gornif*, 14 (2 fois), 75 (*ar c'horneil*, 14, 75, vient du français; cf. *cornaillen* «cornille», Maun.). Ce ne sont pas là des doublets phonétiques, car *koñnif* ne peut venir du lat. *cunic(u)lus*, ni *kornif* de *cornicula*. Mais il y a eu échange entre deux suffixes latins d'emploi analogue, *-i-c'l-* et *-i-b'l-*; *conniffl*, *koñnif* = **cunib(u)lus*; *kornif* = **cornib(u)la*.

L'échange inverse se montre dans le v. br. *guinuclou* «épieux», qui vient du bas lat. *venaculum* pour *venabulum*. On trouve en bas lat. *acetabulum* et *acetaculum* «vinaigrier»; *duciculus* et *ducibulus*[1], fausset = bret. moy. *doucil*, v. fr. *douzil*, gall. *dwsel*. Serait-ce un commencement d'explication pour certains doublets embarrassants dans les langues romanes, par exemple vieux français *amiracle* et *amiraſle* «émir», franç. *racler* et *raſler*, *renâcler* et *renifler* (en Berry *renicler*, Littré; van. *renaſlein*, renifler, Chal. *ms.*)?

Le mot *écornifler*, comparé à la variante *escornicher* = **excorniciare* (?), n'indique-t-il pas **excornib(u)lare* pour **excornic(u)lare*, comme *ronfler*, comparé au v. franç. *ronchier* = *rhoncare*, indique **ronb'lare* pour **ronc`lare?* Notons, à ce propos, que le breton *ruſla*, rapproché par M. Scheler du français *ronfler*, se rattache bien plutôt, tant pour le sens que pour le vocalisme, au mot *renifler*. Le breton n'ayant pas de mot qui commence par *rn*, aura adouci la prononciation familière *r'nifler* en **rifla*, d'où régulièrement *ruſla* (*ruſla*, renifler, respirer fortement; *ruffla* «humer»,

[1] «*Ducibulo*... ubi legendum *Duciculo*», Du Cange. On voit que cette correction n'est pas nécessaire.

P. Grég.). Le mot breton qui veut dire « ronfler » est *roc'hal*, emprunt direct au latin *rhoncare* [1].

Cf. aussi *crucibulum*, v. fr. *croissel*, bret. moy. *creuseul*. Voir *founill* et *paluhat*.

Consideration, g. id. *Cb* v. *ententaff; consideriff*, considérer, *Cb* v. *sellet*, Nom. 224.

Constantin nobl, *Cms*. — **Consulter**, consul, *Cb*. — *Contel*, couteau, *Cms*., *coutell*, *countell*, Nom. 184, pl. *countellou*, 157, et *cantill*, D. 152 (rime *ill*), van. *coutcêlleu* et *quenntéle* l'A., gall. *cyllyll* = lat. *cultelli*. — *Contemply*, contempler, Cathell 5. — **Contrainy**, contraindre 13, *contraignez*, tu contrains 14, *-gne*, contraindrait 19, du fr. — **Contrefort**, g. id., *Cms*, du fr.

Contrepoent. *Ober* — contrechanter, l. occino, *Cb;* du fr. *contre-pointe*.

Contreslec, l. *h(e)c matrix*, *Cms*, entre *contre* et *contrefort* (l's est donc peut-être pour *f*).

Contronec, plein de vers, *Cms*.

Conuinquet, convaincu, Cathell, 13, du fr.

Convoc *ar vilin*, piquer le moulin; *convoc ar melin* « battre le moulin », Maun.; *convoc*, *conhoc*, piquer avec le marteau une pierre dure, afin de lui donner la forme requise; et aussi une meule de moulin, Pel.; *convocq ar vilin*, part. *convocqet*, lever la meule pour la piquer, Gr., s. v. *moulin;* = gall. *cyfhogi*, aiguiser. Le bret. a aussi les formes contractées : *couga* « battre le moulin », Maun.; *couga ar vilin*, part. *couguet*, Gr., *conk*, Pel., qui peuvent se rapporter à une variante ancienne commençant par *co-* et non par *com-;* voir *coabren*.

Coq, g. id., ou jau, ou jal, ou gal, *Cms*, auj. id., cf. b. lat. *coccus*.

Corden, corde, *Cms*, v. *chûp;* pl. *querdeynn*, *Cb; quordennou* et *querdinn*, Nom. 213.

Cornandonn, g. id., ou nain, *Cms*, après *cornet; cornandoun*, Nom. 267; *corrandon*, *Ca*, *coranandon*, *Cb*, *Cc;* = « nain de ruisseau », (*cor-handon*, *cor-nandon*), et « nain du ruisseau » (*cor-an-andon*, *cor-'n-andon*)? Le trécorois *haňdon*, m., source, vient de **nantu-n-*, cf. gaul. *nanto* gl. valle, *Nantu-ātes*, etc. (voir bret. moy. *ant*, raie, au *Dict. étym.*). Le gall. *cornant*, ruisseau, ravin

[1] Le wallon *r'nonfler* « renifler » paraît un mélange de *ronfler* et de *renifler*, comme le français *joufflu*, de *joue* et de *giffle* (cf. genevois *gifflard* « joufflu »).

arrosé = *cor-nant*, petite vallée (cf. *cor-lyn*, petit étang, etc.) et est composé comme *cor-nand(-on)*, *corr-and(-on)*. Cf. Le Men, *Rev. celt.*, I, 227; Loth, *Annales de Bretagne*, III, 144.

Cornhart (cornard); **cornadis**, cornardise, l. *imbellia*, *Cms*, v. *coton*.

Cornouec (*auel* —), al's *auel mor*, *Cms*, *avel gornaucq*, *cornaucq*, *cornaouëcq*, van. *cornocq-isél*, ouest, vent d'occident, Gr.

Corsset, corset, *Cms*.

Coruen, *Cms* (tourbillon).

Coruoadur, profit, *Cb* v. *profit*.

Cosgor, famille, *Cms*.

Coüarn, *coarh*, chanvre, van., Gr.; *couarh*, m. l'A.; v. br. *coarcholion*, gl. *canabina;* cornique *kûer;* gall. *cywarch*, cf. *Ann. de Bret.*, II, 533.

(*Coubl*). *Vnan á ve soupl á coublou* «joueur de souplesse, faiseur de soubresauts», Nom. 322; *coupl-cam*, chevronneau, soliveau, pl. *couplou cam*, l. capreoli, 143; *couboul*, coin de bois qu'on fait entrer de force dans le centre d'une meule de moulin, Pel., gall. *cwpl*, chevron, cf. *Rev. celt.*, VII, 311.

Couc'h «couverture de rûche, soit peau, écorce, planche ou paille, etc.», en Léon, Pel.; *konc'h*, m., «consiste ordinairement en un toit en paille non tressée, disposé en cône», Gon., gall. *cwch gwenyn* alveare, *cwch*, bateau, du lat. *concha;* voir *coc'hen*.

Couff, mémoire; gall. et corniq. *cóf*, = **co-me(n)*-; cf. v. br. *commin*, gl. *annalibus*, pluriel d'un nom formé comme le lat. *commin- iscor*. Le rapport de *commin* à *couff* est donc le même que celui de *quemaes* à *queuaes* «conuenant ou champ», *Catholicon* = **com-mag-* et **co-mag-;* voir *coabren*.

L'*n* du bret. moderne *koun*, souvenir, plus rarement *kouñ* selon Troude, *koun* et *kouñ*, Gon., *couñ*, Gr., n'a pas la même origine que l'*n* de *commin* : c'est un son qui était d'abord tout nasal et qui s'est dégagé de *ff* moy. bret. = v. br. *m*. D. Le Pelletier nous dit que *coûn* «sonne *Coûnh*, c'est-à-dire, *Coûm*, dont *m* n'a point le son plein, mais comme *n* suspendue par une aspiration presque insensible à l'oreille. Nous en avons des exemples en françois, où nous disons *Don* pour *Dom*, *Dain* pour *Daim*, *Essain* pour *Essaim*, etc.». Voici d'autres exemples d'*n* plus ou moins purs, de provenance semblable :

Vann. *han-azé* dans *ar é han azé* «à demi couché ou assis au lit», et pour le féminin *ar hi han-azé*, l'A. s. v. *séant*. L'*h* initiale,

mutation régulière de *k* dans la seconde seulement de ces expressions, s'est généralisée, comme le montre la première, cf. *hoareis* = *quadragesima* et *hinvis* = *camisia*. Il en est de même de *han-buhé*, viager, l'A., qui est exact dans *ém han buhé*, pendant ma vie; *eid hi han buhé*, pour sa vie (à elle), s. v. *douaire*, et dans *eid er han vuhé*, pendant la vie, s. v. *installation*, *installer*, *ér han buhé*, id., s. v. *usufruit*, *usufructuaire* (cf. *é gan vuhé*, pendant sa vie à lui, au *Suppl.*, s. v. *morte-paye*), mais non dans *énn é han buhé*, pendant sa vie à lui, s. v. *usufruitier*. Cf. *eun antulér*, le chandelier l'A., à Sarzeau *enn añtulir;* van. *deu antulérr*, *Rev. celt.*, VII, 326, moy. bret. *cantoeller*, voir *coazrell*;

Caniblenn, nuage, pl. *canible*, l'A., à Saint-Mayeux *konaben;* *counouabr*, Pel. = **com-oabr*, cf. *ar c'houñabr*, Gr.: moy. bret. *couffablen*, etc. (*Rev. celt.*, VII, 313);

Kenep, Pel., *qeneb*, Gr. (jument) pleine, de **com-eq-;* cf. gall. *cyfab*, *cyfebr*, *cyfebol*, et bret. *keflue*, *keule*, Pel., *qeufle*, *qeule*, Gr., *queuflè*, Nom. 33 (vache) pleine, gall. *cyflo*. D. Le Pelletier remarque que *kenep* « seroit mieux écrit *kemep* ou *kevep*, ou enfin *kénhep*, qui est plus du bon usage ». Les deux premières formes qu'il propose sont purement étymologiques, mais la dernière représente une prononciation réelle, analogue à celle de *coûnh*, dont nous avons vu plus haut la description;

Kenwalen, ragoût, Pel., de **com-hoalen* pour **com-haloen;*

Léon. *karann*, j'aime, *ounn*, je suis, etc. Gon. (tréc. *karañ*, *oñ*) = br. moy. *caraff*, *ouff*, de **caram*, **oem;* petit Tréguier, *d'eign*, à moi = moy. br. *diff;* *dibeign*, manger, van. *débreiñ*, Gr., *daibrein* l'A. = moy. br. *dibriff*, v. br. *diprim*, etc.

On trouve rarement, en moyen breton, *aff* rimant avec *an : bezaff — en stat man* Nl 72, *traman — guellafu* H 11, *aman — guellhafu* 2.

Le développement de plusieurs de ces *n* provenant de *ff* a été sans doute favorisé par diverses analogies : ainsi *ken-* est une forme du préfixe *com-*, *con-*, phonétiquement justifiée devant une dentale, et *karann*, *ounn* peut avoir subi l'influence de l'imparfait *karenn*, *oann*. A côté de *an-coff-hat*, oublier, il y avait en moy. br., comme on l'a vu, un mot *ac-coffn-echat*, de **an-co-mn-*, qui se rattache à une forme plus complète que *couff*, et qui prouve l'ancienneté du léonais *añ-koun-ac'hat*. Il est bien possible que ce composé ait influé sur le simple, *koun* pour *kouñ*. On lit *couffuhat*, se rappeler, *Cb*, v. *memorial;*

Couffabrenn, nue, est pour **qev-oabl-*, à peu près comme *qeufle* (vache) pleine, Gr., pour **kev-leue;* cf. *keflue*, Pel. D. Le Pel. nous a conservé la forme la plus complète *counouabr;* voir *couff*.

Il est difficile de croire que le moy. bret. n'ait pas eu des formes analogues à **couffoabr-*, puisqu'on trouve en v. bret. : *camadas*, gl. *habilis*, de *com-adas*, v. irl. *comadas;* et en bret. mod. :

Kavazez, m. Trd., Gon., *cavasez*, Pel. (qui attribue cette forme au vannetais), *cavasez*, *cavase* Gr. «(être sur son) séant»; cf. *kevasez*, *kefasez*, Pel., de **com-assed;*

Kavaillen, tout mets mal apprêté, Trd.; *qavalenn* et *qevalenn*, soupe, Gr.; léon. *kevalen*, mauvaise soupe, Pel., *quevalen*, soupe, *quevalen*, brouet, — *mat*, bonne chère, Maun., *quefallen*, du jus, Nom. 55; de **com- hal(o)en* (vann. *halenn*, sel, cf. *Rev. celt.*, VIII, 509);

Quiuilin, coude, *-at*, coudée, Maun.; *qeffelin*, *-ad*, Gr.; gall. *cyfelin*, de **com-elin;*

Qivyoul, plaintif, mot de Léon, Gr.; *kivioul*, brusque, bourru, fâcheux, farouche, incommode, Pel.; proprement «volontaire», de **com-ioul;* cf. v. br. *aiul* gl. *ultro*. Le Gonidec ne connaissait pas ce mot par l'usage; cependant l'auteur du *Supplément aux dict. bret.*, Landerneau, 1872, donne *kivioul*, incommode, p. 89;

Na gruflusk ket, ne bouge pas, *Gwerz. Br. Iz.*, I, 132; moy. br. *queulusquiff*, mouvoir, de **com-lusc-*. Voir *qevatal.*

Le fait a lieu, du reste, avec une autre forme du celtique *co-*, *com-*, *con-*, dans le moy. br. *quinizyen*, offrir, *quennigaf*, j'offre; gall. *cynnygaf*, de **con-d-uc-am;* moy. br. *condon* = pl. *koundouniou*, profondeurs, Trd. (*an mesou coundoun*, jachère, Nom. 234, *doüar coundoun*, id. Gr.), de *doun*, profond; *cunuc'ha*, gémir, Pel., cf. gall. *uch*, soupir, bret. *huanad*. Peut-être le mot *cunuda*, se plaindre à la manière des poules, Pel., est-il composé de même avec bret. moy. et mod. *yudal*, crier, hurler, van. *udein*, gall. *udo* (cf. bas léon. *cunugenn*, injure, Gr.).

De même dans des mots venus du latin : *cundui*, conduire, Gr. Voir *couyornn*, *qivigea.*

Couffaut et *jointur*, tout vng, *Cms* = cornique *chefals*, membre, gall. *cyfaillt*, v. br. *Comalt-car;* cf. gall. *cyfallëu*, joindre? Ceci paraît plus probable que de supposer dans *couffaut* quelque erreur pour *coumbant*, nœud (des plantes), Nom. 76, *coumband*, pl. *coumbanchou* «neu de tuïau de blé, de roseau, de cannes», Gr.

Coufforcher, couvre-chef, *Cms;* cf. *couffuerchez* et *couricher.*

Couhadic, petite pluie, *Cb*, v. *glau.*

Couyornn, dans *senyff e cornn couyornn ornet*, var. *couviorn*, P. 275, vers qui veut dire, je crois, «sonner de sa belle (et)

magnifique trompette», ou bien «de sa trompette *magnifiquement* ornée», est identique à l'adj. *coujourn*, par lequel le P. Grég. traduit les mots «propre», «(personne... bien) ajustée», «alerte» et «dispos»; Troude donne encore comme cornouaillais *koujourn*, propret, dispos, bien portant. Cette forme moderne indique que dans *couyornn* l'*y* se prononçait *j*, cf. *conyur*, conjure, dans le même poème (*Buhez mabden*), str. 241. La première syllabe de *couyornn*, *koujourn*, est la préposition *co-;* le second élément *-yornn*, *-journ*, paraît se retrouver dans *jourdoul*, sain, mot du haut Léon selon le P. Grégoire. *Jourdoul* serait pour **diurnatulus*, diminutif de **diurnatus*, dérivé du lat. *diurnus;* et *couyornn*, *koujourn* viendrait de **co-diurn(et)*. Cette association d'idées rappelle la locution familière «beau comme le jour».

Quant à l'apocope supposée qui, d'un participe **codiurnet*, aurait fait tirer l'adjectif *couyornn*, *koujourn*, c'est un procédé assez fréquent, dont voici des exemples : moy. bret. *achiu* et *achiuet*, achevé, aujourd'hui *achu*, *achuet; a lum* (lisez *alum*) et *alumet*, allumé, auj. id.; *arriu* et *arriuet*, arrivé, auj. *arru*, *arruet; fournis* et *fournysset*, accompli (fourni), auj. id.; *digor* et *digoret*, ouvert, auj. id. Le choix entre ces doubles formes est loin d'être toujours indifférent, cf. Hingant, *Grammaire*, p. 85, 86. Pour exprimer un état plus ou moins durable, on se sert de l'adjectif : «il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée» se dit, en petit Tréguier, *red e d'eun ôr beañ dyôr pe zèret*. Par conséquent l'emploi où s'est fixé *koujourn* justifie sa forme adjective.

Nous avons vu que *couyornn* peut être un adverbe dans le vers qui nous l'a conservé. Le mot *fournis* se trouve employé ainsi, en moyen-breton; comparez, en petit Tréguier, *trémen* «plus de» : *trémen ugen' 'la*, plus de vingt ans = *ugen' 'la tremenet*, vingt ans passés. Voir *ac'hubi*.

(*Couloux*, *couls* aussi bien que), *colous*. — *Count*, compte, *-aff*, compter. — *Courrater* (entremetteur) *Cms; courranter* H, 11, doit être pour *courrauter* (courtier de chevaux, Nom. 316). — *Courtoisy* -ie, *Cms*.

(*Courz*) pl. *touser an courzou*, tondeur. Nom. 319 (cf. *Ancien théâtre français*, t. X, Paris, 1857, p. 353; *Ann. de Bret.*, 164, 165). Du lat. *cadurdum*.

Coustelé, f. gageure, l'A.; van. *coustele*, *coustle*, léon. *claustle*, *claustre* Gr., *klaoustré*, f. Gon., cf. gall. *cywystl*, de *co-* et *goestl*, gage. Pour la contraction, voir *coabren*.

Dans les formes non vannetaises, la préposition *co-* est devenue *cla-*, par suite probablement de la fusion de doublets *coustle* et **clouste*. Cf. *kruflusk*, bouge! pour *keflusk;* voir *couffabrenn*.

En vannetais, le même phénomène est arrivé au second élément de *coustle*, qui est *gloëstr*, vœu, Gr., *glœstre* l'A.=br. moy. *goestl*, resté dans les autres dialectes; cf. fr. *esclandre* = v. fr. *escandle*, lat. *scandalum*. On peut ajouter les exemples suivants :

Cornouaillais *fustl* et *flustr*, fléau pour battre le blé; — *prenestr*, fenêtre, Gr., de *penestr* et *prenest* (lat. *fenestra*); — *baltramm*, fronde, Gr., *baltam*, *batalm*, Gon., *battalm*, Nom. 186, *betalm*, Gr.. de *baz*, bâton, et *talm*, fronde, comparez la formation du gall. *ffon daſl;*

Alfo, délire, rêverie d'un homme qui a le transport; *dre–* brusquement, sans considération, trop chaudement, Pel.; cornou. *alfó*, *elfo*, délire, rêverie d'un malade, Gr., *alfó*, m., cornou., Gon.; *alfòi*, tomber en délire, en fièvre chaude, rêver, Pel., Gon.; *alfoï*, *elfoï*, *beza alfoët* ou *elfoët*, Gr., *a[l]fôet*, Pel. *Alfô* peut avoir subi l'influence du mot *fo*, ardeur; mais je crois qu'il a la même origine que le vannetais *arfleu*, fureur, l'A., colère, rage, *Buhé er s.*, 88; *arfléhuein*, être en fureur, *arfléuein doh*, s'acharner sur, l'A., *arfleuas*, il irrita (une lionne), *Bu. e. s.*, 102; *arfleuet* (taureau) furieux, 732, (mer) irritée, *Guerzenneu*, 164, *memes eau arfleïet* «je lui ai donné la poussée», Chal. *ms.* Cette origine commune de *alfo* et *arfleu* me semble être le français *affres.*

Pour la métathèse de deux consonnes consécutives, dans *alfo* pour **afro* (cf. espagnol *olvido*, oubli), comparez : *mytra* (*et meurta*), myrte, Gr.; moy. bret. *ogrou*, orgues; voir *chufere.* Le rapport de *alfo* à *arfleu* = *affres* rappelle celui du moy. br. et léon. *ogrou* au vann. *orglezeu* = *orgues*, mais il est possible que l'*l* de *orglezeu* vienne du second *r* d'une forme **orgres* = lat. **organos* (cf. *ordre* = *ordinem*). Il y a métathèse aussi dans *en em acourti*, s'accoutrer, D 110, pet. Trég. *kourtaj*, accoutrement, à moins que l'origine de ces mots ne soit **acculturare*, comme le suppose M. Scheler; alors *acourti* pourrait être pour **acoultri.*

En dehors des cas où agit la métathèse, il ne manque pas d'exemples bretons d'*r* ajoutés sous l'influence d'un autre *r* ou d'un *l* : *iardrin*, jardin, Nom. 236, tréc. *jardrin*, *sardrinen*, sardine (haut br. *jardrin*, *sardrine*, cf. franç. *perdrix*); *arbricos*, abricot, Nom. 68, *couldry*, colombier, 133, moy. br. *coulmty*, léon. *gueltle*, *gueltre*, grands ciseaux, de *guelteff*, *Rev. celt.*, VII, 310, 311; van. *mirbiliag*, puérilité, Chal. *ms;* dial. de Batz *bardrac'h*, *bardras*, f. battoir (en patois du pays «un *bardra*»; cf. poitevin *badras*, m.) = *battaras*, massue, Nom. 185, *battaras*, id. Gr., *bataraz*, f. id., Gon., du franç. *matras* (Thurneysen). Cf. *milfler* de *milfer* millefeuille, Gr., pour **milfel* (d'où gall. et cornique *minfel*), et *Étude sur le dial. de Batz*, p. 17.

Couetis, convoitise, *-tus*, convoiteux. — *Couuj*, repas, *Cms.*

Cozni, vieillesse, *Cms.*

Craff g. (manque); *contell* **crafferes**, l. *castapole*, *lis*, *Cms*, **criffyat**, gratter, *Cb*, v. *roingnenn;* cf. *craffat*, Gr., gall. *craffu*, gratter, graver. *Craff* est identique à *craf*, égratignure, Pel., et à *craf-nados*, point d'aiguille, plur. *crefen-nados*, Pel. Ce pluriel est imité de ceux des anciens thèmes neutres en *men-*, cf. *Rev. celt.*, VIII, 525. La racine paraît être germanique, comme dans le moy. bret. *crapaff*, ancrer; cf. *craban*, grille, *crabissa*, égratigner, *mont voar e craboçzou*, aller à quatre pattes, Pel.; *crapin*, *crampinell*, f. grappin, Gr., *crampinell*, croc pour accrocher navires, l. *manus*, Nom. 153, au figuré «attraits», Gr., *krapinella*, harponner, Trd.

Crai, trop fermenté, aigri; (pain) fait de blé échauffé dans le grenier, Pel.; van. *crè* (pain) qui n'est pas assez levé, Gr; gall. *crai* recens, infermentatus, rudis; *crai*, *croyw*, *cri*, azymus, Davies; cornique *krîv* cru, cf. v. h. all. *hrâo*, auj. *roh*, angl. *raw*, etc.

Crang, crachat, *cranchet*, cracher, *Cms*, entre *crampoezenn* et *crapat.*

Crão *nados*, chas, trou d'aiguille, Pel. (*craoüen an nadoez* «l'œil de l'aiguille», Nom. 170; *kraouen-nadoz*, f. Gon., etc.), gall. *crau nodwydd*, irl. *cró snáthuide*, gaél. *crò snàthaid*, mannois *croae snaidey*. Ce mot subit parfois en breton l'influence de *clou*, ferrement (voir *Dict. étym.* s. v. *clou*). Je doute qu'il ait rien à faire avec l'italien *cruna d'ago.*

Createur, créateur, Cathell 21.

Cref, fort, (adj.), *Cms; creou*, rempart (litt. «des forts»), Nom. 239.

Creis, craie, *Cb.*

Crenial, *crenia*, *crainia* «se rouler à terre à la manière de certaines bêtes, et se dit aussi des hommes», Pel., *krégna* Gon., gall. *crain* jacere, volutare se, Davies, auj. *creinio; dygreinio*, ramper, *digrain*, action d'errer çà et là. De **c(o)r-an-ya-*, même racine que moy. bret. *crenn*, rond, v. irl. *cruind;* cf. grec *κυλίνδω*, *κυλίω*. Voir *diascren.*

Cresq (croissance, Gr.), *dre* — l. multipliciter, *Cb.* — *Creusseul*, croissel, *Cms.*

Crezz, avaricieux, *creznj*, avarice, *Cms. Pep dez creny . . . so e teyg*, P 263, lis. *crezny* (la 1re syll. rime à *dez*).

Crial, hucher, *Cms.* — *Crichen*, chrétien, *Cb*, v. *neuez*, van. *crichen*, Gr.

Cridyenn, frisson, Gr., *cridien*, Nom. 267; v. br. *crit*, même rac. que *crenaff*, trembler.

Cris, g. crise, recours, *Cms*, entre *crisquiff* et *crisaff; crissaff* (recourser, rider, retrousser), *Cb*, v. *tronczaff*.

Cristoff, Christophe, *Cms*.

(*Crochenn*, peau), pl. *crochennou*, Nom. 312, *crechin*, 109, 168, 311, *crechinner*, 112.

Croguen sant Jacques, coquille de saint Jacques, Nom. 46, pl. *creguin*, *creguing*, *creguinn*, 43.

Crouadur, créature, *Cms;* enfant, m. : *dou croeadur*, *Cc*, *dou croadur*, *Cb*, v. *guenell*.

Croum, courbé bas devant, *Cms; cromaff*, recourber, *Cb*, v. *pant; croummell*, anse, f. Nom. 159.

Cuden, écheveau, Gr., Pel.; *cuchenn*, touffe (de cheveux), poupée (de lin), Gr.; gall. *cudyn*, boucle de cheveux, v. gall. pl. *cutinniou*, gl. *condylos*.

Cudennêc, sombre, sournois; *hurennéc*, id., et renfrogné; *hurènnec*, morne; *hurennein*, renfrogner; *hurenn*, nuage; *cudennereah* et *hurennereah*, taciturnité, l'A.; vann. *cudennecq* (un homme) sombre, *hurennecq* (un esprit) sombre, (le temps est) sombre, Gr., *hurunéq* (silence) farouche, *Voy. mist.*, 57.

En vannetais un *k* initial peut alterner quelquefois avec un *h;* cf. *candaiein* et *handaicin*, persécuter, l'A., voir *couff*. Mais ici il semble y avoir une différence réelle entre les deux formes. *Hurenn*, nuage, rappelle le bret. *haillen*, brume, brouillard, Pel. (d'origine germanique, cf. l'angl. *haze?* on dit en haut breton *hérée* dans le même sens), et le gall. *hudl*, ombre; quant à *cudennéc*, il serait composé de **co- hud-*, comme le gall. *cyhudd*, ombre. Le *d* et l'*r* alternant entre voyelles peuvent, en vannetais, tenir lieu soit d'un *d* celtique = *th* doux breton (*hidiü*, *hiriü*, aujourd'hui = *hizio*), soit, plus rarement, d'un *t* celtique = *d* breton (*hudu* et *huru*, cendres). Voir *coabren*.

Cudurun, tonnerre, *Cc*, v. *taul*, Nom. 222; *man curun*, *men cudurun*, pierre de tonnerre, 252; **cudurunaff**, foudroyer, *Cb*, v. *foultr*.

Cuerfe, couvre-feu, l. *ignitegium*, *Cb* v. *tan; cuërfe*, *qeulfe* couvre-feu, léon. *sini qeulfe*, *senni quërfe*, sonner l'angélus du soir, Gr., du fr. Le *Ca* a *couurefeu*.

Cuezaff, se repentir, *Cb*, v. *nichiff*, p. *quezet*, v. *azrec; cuezeudic*,

repentant, *Cc*, v. *pinigaff*, *cuezudic*, triste, *Cc*, *cuezudicat*, être triste, *Cb*, v. *ancquen*, **cuezus**, repentant, *Cb*, v. *pinigaff*.

Cuffaelez, douceur, *Cms*, v. *hegaratet*.

Cuytat, quitter, *Cms*, *cuyttat*, *Cb*, v. *pardonnaff*.

Cuntuyll, cueillir, *Cms*.

Curabl -able, *Cb*, v. *oignamant*. — *Curaill*, g. id., *Cms* (couraille?). — *Curatorag* -age. — **Curieus** «g. curial, de court»; *ez curius*, l. curialiter, *Cb*, v. *les* (du fr. *cour*). — *Curunaff*, couronner, *Cb*, v. *paim*. — **Custot**, gardien, Cathell 28, v. br. *costad-*, du lat. *custos*. — *Custum*, coutume, *Cms;* péage, l. vectigal, *Cb*, v. *passaig; enem custumaff a bresel*, s'aguerrir, v. *marhec*. — *Cusuler*, un conseiller, *Cb*, v. *secreter*.

D

Da 1, à, adoucit l'initiale suivante : *danihanaff*, au moins, C. *Dit.* à toi, N 55, *dyt*, Nl. 560, Gw. v. *baz; d' oc'h* à vous, Jér. v. *cousr*, *dihuy*, B 495, N 1550, J 7, 56, 117 (var. *dichuy*). 118 *b* (1re syll. rime à *guencoch*); *dezy* à elle, Cathell 6, 13, *dezi*, 9, 23, *dizy*, 13 (*deze*, 6, lis. *dezi*). — *Da*, particule verbale, avec le subj., *Dict. étym.*, p. 403; *Doc daz* (*dza*, *Cms.*) *saluo*, Dieu te salue, C, v. irl. *do*.

Da 2 : *da ebahyssaff*, (tu devrais) t'étonner, Cathell 5. Ce serait là un gallicisme, mais il est bien probable qu'il faut lire *da* [*hem*] *ebahyssaff*, comme *da hem maruaillaff a grez* et *da hem maruaill*, ibid., cf. § 29.

Da, joie, plaisir, Pel.; *Damarhoc*, XIIe siècle=bon chevalier, Loth, *Ann. de Bret.*, II, 378; cornique et gall. *da*, bon; gaul. *Dago-vassos* = fr. «Bon-vallet».

Daël, dispute, Gr.; de **dazl*, v. br. *dadl*, réunion, v. irl. *dál*, f., = grec **ϑε-τλη*, cf. gaul. *Con-da-te*, confluent? Voir *ren*.

(*Daffar*, matériaux), *dafarou* ustensiles, *Suppl. aux dict. br.* 107; vann. *dafar*, matériaux, Chal. *ms.*, *daffar* (provisions), s. v. *nourrir*, et dans les phrases «(s'embarquer sans) *biscuit*»; «(avez-vous) de quoi», *ibid.;* cornique *daffar*, occasion, de *daz-* et lat. *parare;* cf. *Rev. celt.*, VII, 155.

(*Dal*, tiens), *derchel*, tenir, *Cms*, v. *chetiff*, fut. *dilchiff*, J 63 *b*, impér. *dilchyt*, 158; **dalchadur**, l. tenacitas, *Cb*.

Dalaes. *En dalaes*, B 148* ne veut pas dire «là haut»; la rime

en *es* montre que l'expression est différente de *dialahez*. C'est une faute pour *en palaes* « dans le ciel », cf. B 672.

Daleydiguez, oisiveté, *Cb*, v. *lent*, action de tarder, v. *diuezat;* **daleus**, tardif, v. *chom*.

Dalleda, *daleda*, étendre des hardes, du blé, etc., au soleil, pour les faire sécher, Pel.; *daledaff* « nettoyer », dans un vieux dictionnaire, selon Pel., qui pense qu'il faut entendre « faire sécher ce qui a été lavé, nettoyé ». De *d-az-* et *ledaff*, étendre.

Dam, *dem*, un peu, presque, dans *dam-gas* « presque haine », *dam-welet*, entrevoir, Pel.; *dem-c'hlas*, verdâtre, *demzu*, noirâtre, *demfauta*, fêler, Gr., etc., v. br. *demguescim*, gl. conflictum; gall. *dam-*, *dym-*, autour, mutuellement, de *do-* ou *to-*, *ambi-*.

Damant, souci, Maun.; plaindre quelqu'un, haute Cornouailles, selon Grég.; van. *demanteiñ*, *damanteiñ*, id.; *damanti*, van. *demanteiñ*, se plaindre, Gr.; *demante*, id., *B. e. s.*, 104; du v. fr. *se démenter;* b. lat. *dementare*. C'est probablement la pensée de ce mot qui a fait écrire *menn namanthe*, B 296, je le payerais, au lieu de *amanthe*, voir *Dict. étym.*, s. v. *amantaf* (du fr. *amender*). La même confusion paraît se trouver aussi dans le vers *M'tamanto hi c'horf d'hi fec'het*, afin que son corps expie son péché, *Gwerz. Br. Izel*, I, 110.

Dameuh, le « renuoy » du rayon, du soleil ou du vent; réfraction; — *en chaul*, — *en aüel*, réfléchissement ou réflexion du soleil, du vent; . . . *a oura un — doh m'en deulagat* (les rayons du soleil qui tombent sur cette fontaine) « reiaillissent » contre mes yeux; *ober — es en duemder, el lagaden chaul*, répercuter la chaleur ou la lumière; — *ac er son*, retentissement, resson; — *er son*, un son réfléchi; — réverbération; *ober dameuh*, et peut-être *dameuhein*, réverbérer; *ober dameuh*, peut-être dirait-on *dameuhein*, réfléchir, quand un corps frappant contre un autre est repoussé, Cbal. *ms.* On y lit encore *dameuh* « répercussion de lumière, de vent, ou de chaleur », et l'auteur ajoute : « Je n'ai encor veu personne qui connoisse ce mot. Je ne sai par ou il m'est venu. » Il semble correspondre à un gallois **damwth*, de **do-am-gwth;* cf. *ymwthio*, se pousser. On peut comparer aussi le vann. *damoucheiñ*, chiffonner, Gr., = gall. **damwthio?*

Dançal, danser, Am. v. *fringa; dance*, danse; **danczadur** « trepissement », l. strepitus, *Cb*, v. *tripal*.

Daoust *dit pete* (lisez *pe te*) *a sacrifio . . . pe a anduro*, (choisis) : ou tu sacrifieras . . ., ou tu souffriras (des tourments), Cathell 23; *daoust did pe gouitad da lezenn, pe vont er mor*, choisis : ou de re-

noncer à ta foi, ou d'aller dans la mer, G. B. I., I, 122, cf. 18; *daoust d' ac'h pe... pe*, choisissez : ou de..., ou de, 4, 6, cf. *Traj. Moyses*, 259, 306; proprement «[c'est] à savoir à toi, à vous». Le verbe *être* est même exprimé dans *daoust ez eo dec'h-c'hui pe gik-gad, pe gik-glujar*, littéralement «à savoir c'est à vous ou chair de lièvre, ou chair de perdrix», i. e. choisissez, ou du lièvre ou de la perdrix, G. B. I., I, 19. D. Le Pelletier a *dâoüst, dâust* (2 syll.) «c'est ce que nos Bretons disent, en donnant la liberté de choisir»; et *divis d' oc'h, deüs d' oc'h* «vous avez le choix», s. v. *divis*.

Les mots «à toi, à vous» peuvent aussi se sous-entendre, et l'alternative être remplacée par une interrogation de caractère plus général : *daoust péhini a gémérot*, voyez lequel vous prendrez; *daoust pétrâ a réot*, voyez ce que vous ferez, Gon.

Quelquefois aussi il n'y a pas d'interrogation réelle, et *daoust*, etc., veut dire simplement «n'importe», devant une expression semblable, pour la forme, à celles que nous venons de citer : *daoust pe en articl an marou, pe en necessite arall*, soit à l'article de la mort, soit dans une autre nécessité, Cathell 30; *diust pe ozec'h pe gruec*, soit homme, soit femme; *dyust pe dre occasion bennac ve*, par quelque occasion que ce soit (casuiste breton, Pel. v. *diust*); *diust pe quer bras, na pe quer caëzr benac vé*, quelque grand et quelque beau qu'il soit, D 23; *daoust petra reot*, quoi que vous fassiez, Troude; *daoustañ pegen kréñ e 'nn avel*, quelque fort que soit le vent, petit Tréguier; *deusto pèh quer bourrabl*, quelque agréable que, *Voy. mist.*, 25.

De là encore deux autres sortes d'expressions. L'une exprime le doute, comme *daoust hag-héñ* ou *daoustañ, daousañ 'g-héñ 'vou braw an amzer?* Savoir si le temps sera beau? Je ne sais, ou qui sait, si le temps sera beau? (pet. Trég.). L'autre est *dius dezaff*, malgré lui, B 381; *deüst, divis, daoust* ou *dioust d' an avel* «nonobstant le vent», Gr., van. *deüst d'en aüel*, Gr.; *deuss, deustou* «quoyque», l'A. *Deustou* = tréc. *daoustañ*, proprement «malgré cela»; *deustou ma, deusto* (*ma*), quoique, = «malgré cela que»; pour le sens neutre du pronom suffixé, cf. *eno*, là (*enn-hañ*, dans lui); *ac'hano*, de là (*anezañ*, de lui). On lit *deust de guement-ce*, malgré cela, *Voy. mist.*, 28, et *deusto de guement-ce*, 69; *daouest ma out calet*, quoique tu sois fort, quelque fort que tu sois, *Traj. Moyses*, 245.

Le vieil irlandais *duús, dús* correspond au breton *dius*, etc.; il s'emploie dans les interrogations indirectes, devant *in*, est-ce que, et devant un mot interrogatif : *iarfigid dús cia port*, s'informer *pour savoir* quel endroit, etc., Z^2 747, 748. *Dús, duús* = *do fhius*, **do vissū* (de **do vid-tū*); le breton *dius, deuss, dewis* vient de même de **do-viss-*. Le *t* de *daoust, deust* est une addition inorganique. Voir *eust*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Darem, d'airain, l. ereus, *Cb*, du fr. *d'airain;* cf. *dauantaig*, *dauantur*, *doliff.*

Darnic, petit morceau, Cathell 33. *Darnou*, B 575, ne signifie pas «lambeaux» mais «fatigué, brisé», adj. apocopé; cf. *darnou*, las; *darnaouet*, lassé, ennuyé, Maun. (comme *bréou*, fatigué, qui n'en peut plus, Gr., de *breouet*, brisé). Voir *ac'hubi*, *couyorun.*

Dars «gueon, l. vide in *munus*», *Ca*, *Cb*. Le Men a supposé que «gueon» était pour «guerdon», à cause sans doute du mot latin *munus;* mais le synonyme latin de *dars* et de *gueon* manque ici, et *munus* doit être un équivalent plus ou moins exact en breton, puisque le Catholicon est un dictionnaire breton-français-latin. Le vrai sens de *dars* est dard, poisson de rivière, *darz*, pl. *ed*, Gr., Gon., Trd., pet. Trég. id., du fr. *dards* (voir *bahu*); cela concorde avec *munus*, qui veut dire en breton «frai, alevin», Gr.

Dastum, joindre (les mains, de joie), *Cb;* *destum*, prendre (dans des filets, au figuré), Cathell 10; **dastumer** *da fieux*, cueilleur de figues, *Cb;* assembleur, fém. *-es*, *Cb*, v. *destriz.* On dit en petit Tréguier *kerzet war destum*, marcher les pieds en dedans, cf. *Rev. celt.*, IV, 169; le changement d'*a* en *e*, sous l'influence d'un *u* à la syllabe suivante (*achu*, *echu*, achevé; *arru*, *erru*, arrivé; *alum*, *elum*, allumé) a été signalé plus haut, voir *ac'hubi*, *auv.* Cf. *versug* vers, du côté de, *Sin ar groaz*, Landerneau, 1869, p. 125, 174, de *var-zu'g*, voir *entresea.* On peut comparer un effet analogue de l'*i* dans le tréc. *meiñ*, ils sont = léon. *emaiñt;* *groei*, *grei*, il fera = léon. *grai*, etc.

Dauantaig (et) de plus, Cathell 18, du fr. *davantage.* — **Dauantur**, l. intestinus, a, um, g. dedans ou dauenture, b. *abarz pe dauantur*, *Cb*, v. *ebarz;* il faut sans doute entendre «[mal] d'aventure». Du fr.; cf. *darem.*

Dazcor, rendre, van. *dacoreiñ*, Gr., *dacorein*, *dacore* l'A., cornique *dascor*, de *do-*, *to-*, et cf. gall. *adgori;* bret. moy. et mod. *digor*, ouvert; v. br. *ercor*, coup, etc. *Dazcor* est identique au v. irl. *taidchur*, retour, cf. Stokes, *The old-irish glosses at Würzbourg and Carlsruhe*, Londres, 1887, t. I, p. 11, 243; voir *tarauat.*

Dazcrenaff, *Cc*, *dazg-* *Cb*, v. *terzyenn* (trembler de fièvre); de *daz-* et *crenaff.*

(*Dazrou*), *dahrou*, larmes; *darhouyff*, pleurer, *Cms*, entre *darempredif* et *darnn;* *dazlaoueux* «plourable» *Cb*, v. *goelaff.*

Dazsonaff «resoner» *Cb;* cf. van. *dassonnus*, retentissant, *Voy. mist.*, 43.

Deandet, décanat. — *Deaogaff*, dîmer, *Cms.* — **Debatus**, contentieux, *Cb*, v. *striffaff.*

Decbloazyat, dix ans, *Cms.*

Declaration, g. id., *Cb*, du fr. — *Decepuer*, trompeur, *Cms.* — *Dedalus*, Dédale, *Cb*, v. *ty.* — *Deffault*, défaut, *Cms.*

Degrez, degré, f. : *peder* —, Cathell 2; pl. *iou*, ibid.; van. *derguëye*, pl. *derguëyëu; dergay*, pl. *ëu*, degré, escalier, van., Gr., *dregueye*, escalier; *derguéye*, pl. *-éyeu*, degré, l'A.; léon. *derez*, *delez*, m. Gon.; *derez*, pl. *you*, degré, Nom. 147. Pour la métathèse, voir *coustelé*. Le singulier vannetais *derguëye* doit son *y* final à l'influence du pluriel *derguëyëu* = *degrezyou;* cf. léon. *diri*, escalier, m. Gon., mot qui a franchement la forme du pluriel et le sens d'un collectif, et le vrai singulier vannetais *dregué*, degré ou montée, Chal. *ms.*

Voici d'autres exemples de l'influence du pluriel sur le vocalisme du singulier :

Van. *ouein*, agneau (pl. *oueinnétt*), l'A.; *oin*, Gr.; la forme régulière est *ouéne*, l'A., *oën*, Gr., plur. *ein*, Gr., l'A. (moy. bret. *oan*, *oen;* plur. léon. *ein*); — vann. *terv*, taureau, pl. *teurüy*, Gr. (moy. br. *taru;* léon. *tarv*, pl. *tirvy*, Gr.); — vann. *gùiss*, vassal, *gùis*, redevancier, plur. *gùizion*, *gùision*, l'A.; le véritable singulier est *goass*, que donne le même auteur, avec un pluriel nouveau *goazétt* (moy. br. *goas*, pl. *guisien*, *guysion; gouaset*, garçons, hommes, Nom. 130, *goaset*, 144; le P. Grég. donne *goas*, pl. *güïsyen*, et en vann. *goas*, pl. *güïsyon*, *güïsyan;* le ms. de Chalons *goas*, pl. *goesion*, *goazet*, redevancier, *gouizion*, vassaux, *goazet*, valets; — vann. *keih*, cher, chéri, adjectif avec des noms singuliers[1] et pluriels (le sing. est régulièrement *quéah*, l'A.; *qeah*, Gr.); léon. *keaz*, pl. *keiz;* moy. br. *quaez*, captif, malheureux; en petit Tréguier l'adjectif est toujours *kés*, invariable, par une généralisation inverse de celle du vannetais; — petit Trég. *mîn*, pierre, plur. *mein;* léon. *mean*, pl. *mein; mîn* a dû être à l'origine une variante du pluriel; — vann. *treidy*, étourneau, pl. *treidyed;* léon. *dred*, pl. *dridy*, Gr.; moy. bret. *tret*, sing. Le *Dict.* de l'A. conserve à *treidi* son sens propre de pluriel; il donne pour singulier un dérivé de celui-ci, *treidieenn;* et cite aussi un autre pluriel, *treidiétt.* L'histoire du nouveau singulier (proprement singulatif) *treidieenn* (cf. *silienn*, une anguille, du plur. *sili*) est exactement celle du mot du petit Trég. *brinienn*, f. corbeau (du plur. *brini;* autre singulier, ancien, *bran*).

Ajoutons que le pluriel *bugale*, enfants, s'emploie pour le sin-

[1] Par exemple *Doué ha mem bro*, 10; *Timothé*, Vannes, 1876, p. 440.

gulier dans les locutions *poan vugale*, (être en) peine, en travail d'enfant, Gr., van. *a vugale*, dès l'enfance, Gr.; un passage des Amours du vieillard, Pel. s. v. *rambre* et *taw*, a tout l'air d'avoir *va bugale* «mon enfant».

Pour l'influence du pluriel sur la consonne finale du singulier, voir *baut;* cf. pet. Trég. *abavañch*, un abat-vent, du pl. *abavañcho.*

Delè «le bois traversant le mât», l. *antenna*, Nom. 152, *dele, delez*, f. vergue, pl. *ou, you*, Gr., pl. *delezou. deléou*, Pel.; v. br. *deleiou*, gl. antemnarum; cornique *dele*, irl. *deil, del;* rac. *dher, dhel*, tenir (parce que les vergues retiennent les voiles); voir *dleizen.*

Dellezaff, mériter, *Cms.*

Dellyouaff «fleurir, l. verno», *Cb*, v. *neuez.*

Delt, humide, cf. irl. *dealt*, rosée, f. O' Reilly?

Demerite, mériter, Cathell 33, du fr.

Demes, daine, *Cms.* — *Demorant boet*, reste de viande, *Cb*, v. *terriff;* pl. *demorantou*, pièces (de drap), Nom. 119.

Den, an toull maza an hues a den, pertuys de corps par ou ist la sueur, l. porus, *Cb;* **denielez**, humanité, *Cms*, par métathèse de **deneliez*, gall. *dynoliaeth.*

Denessat, approcher, *Cb*, v. *amneseuc*, *Cc*, cf. Cathell 34.

Denis, Denis, *Cms.*

(*Descuez*, montrer); *discuezher*, on montrera, 2e syll. rime en *eux*, B 720; *descuezer*, montreur, *Cms.*

Desfail, défaillant, contumace, *Cms.* — *Desheritaff*, déshériter, *Cb.* — *Despoil*, despoillement. — *Desserz*, le désert. — (*Destrizer*, qui contraint), *di-*, *Cms.* — **Determin** : *dre determin* «determinement», *Cb*, v. *acheff.*

(*Deuaff*) *duet*, tu viens, Gw., v. *baz*, est pour *duez* (r. *ez*).

(*Deuruout*) *ne deuzeur quet*, elle ne veut pas, B 231*, pour *ne deuruez? nem deurie quet*, je ne voulais pas, 287*, est proprement un conditionnel, cf. *noz deurye*, ils ne voudraient pas, Cathell 3. *Map Doué... n'en deürvoué quet caout*, le fils de Dieu ne voulut pas avoir, D 27. *Nem deur*, cornique *ny'm dêr*, gall. *nymtawr*, peu m'importe; cf. v. irl. *nīmthā*, non meum est. Le pronom de la 2e pers. pl. de *c'huy o teur*, vous voulez, s'étant assimilé à la voyelle suivante, *c'hui euteur, eurteur*, a été méconnu; on a dit *c'hui a euteur*, et pris *euteur* pour une 3e pers. sing. à l'impersonnel; de là *enteurvout*, daigner, part. *euteurvëet;* voir *Rev. celt.*, IX, 266. Cette agglutination rappelle celle du fr. *je* dans le verbe

jordonner. (Cf. Darmesteter, *De la création des mots nouveaux dans la langue française*). Voir *reu*.

Dez quent dech, avant-hier, *Cms*. *A deyz en deyz*, de jour en jour, *Cb*, *diz* v. *eur; dizul*, dimanche, *Cc*, *dizsul*, *Cb*, v. *autrou; dizyou*, jeudi, v. *coan*.

Dezreuell, raconter, C, de **dazrivell*, = **do-ate-rīm-;* cf. *ezreuell* id. = gall. *adrifo*, *edrifo*, recompter; cornique *darycas*, *deryvas*, *derevas*, déclarer, faire savoir, publier, gall. *dyrifo*, énumérer, = v. irl. *dorímu*, j'énumère, *mó turim*, gl. [major] quam potest hominem (sic) narrare, cf. *lia tuirem ocus aisnés* « overmuch... to recount and declare » (Stokes), voir Windisch, *Irische Texte*, I, 500, 859; v. irl. *rím*, nombre, gall. *rhif*. L'évolution des sens est la même que dans le français *conter*, de *compter*. Peut-être *dunêvel*, réciter, raconter, Pel., vient-il de *dezreuell*, avec changement d'*r* en *n*, facilité par la présence d'une autre liquide, *l;* voir *bez*.

Dezrou mat, étrennes, pl. *dezrouou mat; dezrouff*, commencer, *Cms*. (ap. *dezrouet*).

Dezuyff, pondre, *Cms; vn guis ez deffè dozuet è perchil* « une coche qui a cochonné », Nom. 59.

Diabel, de loin, *Cms*, *a diapell*, *Cb*, v. *reiff*.

Diadavi, manquer d'haleine et de respiration; étouffer, défaillir, Roussel, chez Pel.; cf. v. br. *dieteguetic*, gl. (populus a principe) distitutus. Pour le rapport des sens de *dieteguetic* (peuple) privé (de chef) et *diadavi* « perdre haleine », comparez les mots bretons qui viennent du lat. *deficere : diffiet* « (archevêché) vacant », Sainte-Nonne, 1742; vann. *dihuiguèt* « fatigué, épuisé »; gall. *diffygiol;* tréc. *diviañ* « s'épuiser, se tarir », etc.

Diaeren, v. i. *paeaff*, *Ca; diaeren*, *dieren*, délier, l. solvo, *Cb*, v. *paeaff*, *dilloenter;* part. *diereet;* **diereer**, délieur, l. solutor, *Cb*, de *di-* et *aeren*. Cf. *Dict. étym.*, s. v. *disaeren* (avant *disaczun*).

Diaesdet, malaise, *Cms; dyeas* « mesayse », *Cb*, v. *anes*.

Diaguent : *contrel a diaguent* « subcontraire, l. succontrarius » *Cb; diaguent*, auparavant, Gr., de *di*, *a*, *quent*.

Dyamant, diamant, *Cms*. — *Dianteg*, non *entaché* de mal, devait se prononcer *diañtej;* le P. Grég. écrit *dieñtaich* et *diantecq*, sans tache. Ce dernier peut venir d'une variante plus ancienne.

Diaparz : *fermadur a diaparz* « interclusion, *Cb*, v. *serraff*, cf. *fermaff a barz* « entreclore », ibid., léon. *a ziabarz*, en dedans. — *Diarauc* « precession, dauancement », *Cb*, avant, v. *ober*, *diaraoc*,

Cc, v. *leenn*, *a diaraoc*, Cb, v. *lestr*, d'avance, v. *diuinaff*, *a diarauc* (marcher) devant, Cb, *a diaraouc*, v. *quemeret; diaraoguen*, tablier, devantier, Nom. 114.

Diascren, demeurer renversé sur le dos, sans pouvoir se relever, ni se retourner, Pel., de *di-*, *az-*, et *crenial.*

Diasezeur, impositeur, Cb, de *diasez*, fondement = **di-assid-*, et d'où, par apocope, *en diaz*, en bas, Maun., *an diaz*, le bas, l'enbas (d'une maison), van. *en dias*, id., *en dias*, *d'endihas*, *d'en guias*, en bas, Gr., *d'enn-guiass* en bas, *dre zenguiass* par en bas l'A., *Suppl.*, v. *cul-de-lampe; diazen* vallon, Chal. *ms.* C'est ainsi que le moy. br. *acc*, beaucoup, vient de *acecc* = franç. *assez.*

Diautren «contrepeter, contredire», Cb, v. *bram;* de *autren* = octroyer.

Diaznauout «decognoistre» Cc, *diaznaout*, méconnaître, Gr.

Diblas, r. *aç*, J 11, lis. *digraç?*

Dibleu, sans poil, Cb v. *tingnoùs; dibleuaff* «peler» (épiler), **dibleuer**, peleur, Cb v. *compilaff.*

Diboel, fureur; *-aff*, forsenner, Cms.

Dibryat bras grand mangeur, Cms.

Dibunaff, dévider, Cb, Cc, v. *pellenn* me semble à présent inséparable du provençal *debanar*, italien *dipanare*, dont l'origine est le latin *pānus*, fil de tisserand. Dans ce mot breton très usité (au fig. *dibuna geier*, débiter des mensonges, *Suppl. aux dict. bret.*, 80, etc.) il y a partout un *u* (van. *dibunein*, petit Trég. *dubunañ*), pour lequel on attendait *e* ou *a* en Vannes, et ailleurs *eu* ou *o*. Mais c'est là une généralisation exceptionnelle d'une variante de prononciation facile à constater dans des cas comme les suivants :

Seul, (tréc.) *sul*, d'autant (plus), Gr., gall., *sawl; peuri*, (cornouaill.) *puri*, paître, *Barz. Br.* 178 et 5, 105, 402, gall. *pori*, de *pawr; breugi*, (bas vann.) *brugein*, braire, voir plus haut s. v. *brenguedenn;* tréc. *keu* et *kûñ*, regret, gall. *cawdd; feunteun* et *feuntun*, fontaine, etc.

Voici des exemples de la même alternance en moyen-breton : *bluzuec*, plein de fleurs (voir *bleuzff*); *treus-* et *truspluffec*, traversin ; *esteuziff* et *estuziff*, éteindre ; *meur* et *mur* (P 284, rime *ur*), grand ; *leun* et *lun*, plein ; *cuezeudic* et *ceuzudic*, triste, *cuezeudicat* et *cuezudicat*, être chagrin. En vieux breton, on trouve aussi la terminaison *-uc* = *-euc*, de *-ācos*, cf. d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, I, 23*, 24*.

En dehors des cas où il y avait primitivement *ā*, l'alternative

d'*eu* et *u* est fréquente : moy. br. *dimeulus* et *dimulet*, illaudatus; *lieu* et *liu*, couleur; *testeuni*, témoignage, *testuniaff*, témoigner; *peur* et *pur*, très; *azeuliff* et *azuly*, adorer; *yeun* et *yun*, jeûne (van. *yeun*, ailleurs *yun*); *meuy* et *mu*, muid; *deuy* et *duy*, il viendra; *vrz* et *eurz*, ordre (van. *eurh*, ailleurs *urz*); *heur*, heure, rime en *ur*, N 1319. Le mot *feur*, qui rime toujours en *eur*, et qui est auj. *feûr*, m., prix, taux, proportion, vient du v. fr. *feur*, auj. *fur*.

La même incertitude a donné lieu en français aux « rimes de Chartres », auxquelles M. l'abbé Bellanger a consacré un intéressant chapitre de ses *Études historiques et philologiques sur la rime française*, Angers, 1876, p. 266-273. Nous disons encore *bleuet* et *bluet*.

Dicolouaff, C*c*, *digolouaff* « espailler, l. pallo », C*b* v. *dougaff* (ôter la paille, *colo*).

Didalchus, l. incontinens, C*b*.

Dideureul (rejeter), C*ms*.

Didotrin, celui qui ne peut rien apprendre, C*b* v. *quelenn*.

Dydreu an mor « au travers de la mer », Jér. v. *corr*, *treu didreu*, de part en part, Pel.; cf. *vn mæn á tremen treu di-dreu an mur* « pierre passant les deux parts du mur », Nom. 139, gall. *traw*, au delà.

Dienn, crème Pel., Gr., m., Gon.; *dyen*, Nom. 65, van. *dihenn*, Gr., cornique *dehen*, m.

Diescusabl, inexcusable, B 790.

Dieuc, oiseux; **dieucyc**, petit oiseux; *dieucat*, être oiseux, C*b*, v. *vaen*.

Diffossyat « defouyr terre, l. defodio », C*b*, de *fos*, fosse.

Difroncqa, souffler du nez, *difrouncqa*, sangloter, Gr., *difroñka*, Gon., van. *difroncqat*, *difroncqeiñ*, Gr., *difroncale*, l'A. id., et *difronqueiñ*, ébrouer; *a ziffronkle marh* « à étripe de cheval », ib. *Suppl.*, de *di-* et du v. fr. *froncquier*, *fronchier*, *frouchier*, renifler, ronfler.

Difurm, difforme, C*ms*; *difform*, Cathell 23.

Digalloud, impuissant, C*b*, *dygalloet*, Jér. v. *galla*, *dic'halloud*, Gr.

Diglocet (fève) écossée, C*b*, v. *boeden*, part. de *digloça*, Gr.

Digoestlaff, *terriff goynnez* « briser vœu ou oster deuotion aux saints », C*b*, *divoëstla*, dégager, Gr.

Digoulmaff, dénouer, C*ms*.

Digouuiziec, ignorant, *Cb*, *-zyec*, v. *neonn*, tréc. *diwiek*.

Digouzaffus « souffrable; insouffrableté », *Cb* (lisez « insouffrable », = *dic'houzañvuz*, intolérable, Gon.).

Diguegaff, épeler, l. sillabo; *dre digueg*, l. sillabatim; **digueger**, l. sillabificus, *Cb*, v. *sillabifiaff*; *diguech*, épeler, assembler les lettres, Maun.; *diguech*, part. *digueget* « épeler, nommer ses lettres l'une après l'autre pour en composer des syllabes; *diguech ar bater*, bénir un malade ou une bête incommodée; guérir par des oraisons, en vertu d'un pacte, Gr.; *digheis*, *dighich*, épeler, Pel. Le sens propre est « séparer, distinguer », et l'étymologie la même que celle du vannetais *digueigein*, démêler, l'A.; *digaiget*, séparé, Chal. *ms.* (s. v. *inséparable*); cf. *digueinge*, pur, sans mélange, l'A.; de *di-*, et van. *caigein*, *queigein*, *ceigein*, mélanger, confondre, l'A., etc. = *queigea* et *quigeout* (*ouz*), rencontrer, Maun., moy. br. *quisout* (*ouz*); cf. gall. *cydio*, unir.

Dyguys, difforme, Am. v. *euz*, *dighis* (puni) cruellement, Gw. v. *ghis*; *enem diguisaff*, se déguiser, *Cb*, v. *gueen*.

(*Dihinchaff*, égarer), *dich-*, *Cms.*

Dihouarnaff, déferrer, *Cms.* entre *dihuezaff* et *dihunaff*.

Dihuesaff, desuer, l. exudo, vel est sudorem emitto, *Cms.*

Dihuezaff, v. i. *huezaff*, *Cms.*

Dihun, insomnie, *Cb*, v. *cousquet*; *en dyhun*, dans la veille, Jér., auj. id.

Diiocnt, non conjoint. — *Diligant*, g. -ence, l. -encia. — *Dilingnez*, qui dégénère; *-aff*, forligner. — *Diliuraff*, délivrer, *Cms.*

Dilloenter, délier, p. *dilloeet*, *Cms.*

Diluzyaff, démêler, *Cms.*

Dimanchet « émanchié », *Cb*, v. *milguin*, *diuaing* (habit) sans manche, Nom. 111, 113, du fr.

Dimeulus, non louable, **dimulet**, non loué, l. illaudatus, *Cb*, *diveulus* « déshonorable », Gr.; *e disvculi* la blâmer, *Intr. d'ar v. d.*, 159.

Dimeur, non mûr, *Cb*, *divcür*, Gr.

(*Dimiziff*, marier); *demezabl*, nubile; *-zer*, épouseur, *Cms.*

Dimoder, **dimoderancc**, desattrempance, l. intemperies; *tra dimoder*; **dimoderet**, non attrampé, l. intemperatus, *Cb*, v. *temperaff*; *dimoderaff* « desattremper, l. immoderor », *Cb*.

Dineric, petit denier, **dinerus**, plein de deniers, *Cb*, v. *mouneiz*.

Dyners, faible, Gw. v. *gloas*, auj. *dinerz;* **dinerzaff**, énerver, *Cb*, v, *spazaff*, **dinerzus**, énervé, v. *sembldet.*

Dineruennaff, trancher les nerfs, *Cb.*

Dineuezaff, l. innovo, *Cb.*

Dinigal, envoler, *Cb* (*dinigeal*, venir en volant, Gr.).

Diniuerabl, innombrable, *Cb*, *dinivérapl*, Gr.

Dinous, versable, l. versilis, *Cb.* v. *treiff.*

Dioardreff : *a* —, (entrée) par derrière, *Cb*, v. *guichet.*

Diopinius «inopinable», *Cb.*

(*Dioueret*, être privé de). C'est probablement le sens de *diouuret*, *Cms.*, entre *diouguelroez* et *dipennaff;* pet. Trég. *diouret.*

Diouguel, sécurité, l. confugium, *Cb.* v. *techet; dioguel*, sûr, C v. *sur.*

Dipacient, impatient, **dipaciantet**, impatience, *Cb*, *dibatiantæt*, id., *Voy. mist.*, 78.

Dipedenn : *tra* — non priable, l. inexorabilis, *Cc*, **dipedennus**, non apaisable, *Cb.*

Dipintaff «despaindre, effacer», *Cb.*

Dipouruoe, v. i. *dibourue* (dépourvu), *Cms.*

Dipunis, non puni; sans punition, l. impunitas, *Cb.*

Diqueinaff, rompre, couper le dos ou l'échine, *Cb.*

Diquemerabl, irrépréhensible, *Cb.*

Diqueulusq, sans mouvement, l. immotus, *Cb*, *digueffusq*, paisible, Gr.

Direnn *goar*, van. *direen coér*, *direnn mèl*, rayon de miel, Gr., gall. *dil mêl.*

Direuerand «non révérend, irreverens», *Cb.*

Dirhaes, atteindre, *Cms.*

Dirigaez, g. estre en sault, *Cms*, entre *dirhaes* et *dirobaff.*

Disaczun, dégoûtant, cruel = pet. Trég. *dizasun* (terre) sans engrais, syn. de *didemps;* van. *disaçun* (chose) hors de saison, *saçun* saveur, *saçun mat* ragoût, Chal. *ms.* — *Disaour*, amer, cruel = van. *diseur*, passionnément; *dizeure*, exorbitant, extraordinaire, -ment, à merveille, à ravir (se dit mieux en mauvaise part), l'A.

Discoueniant «inconuenient, non competant», *Cb.*

Discuyz, non las, *Cms.*

Dyscurlu P 248, prob. «fétide, en décomposition»; *discurlu*, «infect», mot suranné, Gr. Peut-être de *dis-*, et *grullu* blé noirci intérieurement, «bled foudré», en basse Cornouaille, Pel.

Disfaczaff, effacer, p. *-acet.* — *Disfizaff*, se défier, *Cms.*

Disglau «essauue de maison, l. cindula», *Cb*, v. *planquenn.*

Disgruyzaff, arracher, *Cms.*

Disguely *guen*, bâiller, *Cc*, v. *bazaillat*, *dislévi-güeñ*, *dislévi-yen*, Gr., *dislevighen*, *dislevihen*, Pel.; gall. *dylyfu gên.*

Disheaul, ombrage; **disheaulyaff** «vmbrer, l. vmbro», *Cb*, v. *squeut*, *diseaulyaff* s'abriter du soleil, Nom. 115.

Dishonest (et non *-est*) C, *disonnest*, *Cms*, **dishoneur**, déshonneur, *Cb*, v. *pechet.* — *Disych*, il manque, fait défaut, Nl. 350, lisez prob. *difych*, comme *diffigo*, P 184, cf. *diffiet;* voir *Rev. celt.*, IX, 372 et 373.

Dismegançz, pl. *ou*, Gr., *-anç*, Pel., affront, *-ansus* déshonorant, *Emgann Kergidu*, II, 285, *dismegus*, *id.*, *Intr. d'ar v. d.*, 184; *dismeg* (cœur bas et) lâche, 310; cornique *dismigo*, se défier, soupçonner, gall. *dirmygu* mépriser, *myg* honoré, *mygr* majestueux, glorieux, cf. grec μάκαρ, μακρός?

Disolo, découvert, *Cb*, v. *trabuchaff;* découvrir, v. *noaz.*

Disouc'henne (cette pièce d'or m')aiguiserait, (me) donnerait de l'activité, Am., v. *souc'h;* de *souc'h*, émoussé, obtus, Pel., Gon.; en petit Tréguier *dizoac'het*, fringant, cf. *Rev. celt.*, IV, 151.

Disparty, séparation, *ez disparti* «séparamment», *Cb.*

Dispenn, déchirer. Je l'ai tiré à tort de *dis-* et de *penn* «tête», ayant donné trop d'importance au sens secondaire de «détruire, perdre». Les *Annales de Bretagne* contiennent, t. I, p. 329, une autre étymologie: *dispenn* serait pour **dis-ben* «déchiqueter, mettre en pièces», de la même racine que le v. br. *du-beneticion* «coupés» et que le grec ἔ-πε-φνον. Cette explication donne lieu à deux difficultés phonétiques. La particule *dis-* devient *di-* devant un *b*, et ce *b* lui-même s'adoucit en *v: beraff*, auj. *bera* «couler» fait *diveraff*, auj. *divera* «dégoutter», et non **dispera(ff)*; de plus, l'*n* de la racine de *benaff* «couper» n'est jamais redoublé, tandis que celui de *dispenn* l'est ordinairement. La vraie origine du breton *dispenn* me semble être le v. fr. *despenner*, *despaner* «déchirer, dépouiller, mettre en pièces», dont nous avons gardé le dérivé *dépenaillé* («panaches... tout brisés, tout depenaillés de coups», XVIe siècle, Littré); cf. *dépeniller* le fumier, «l'écarter dans les

champs» (Jaubert, *Glossaire du centre de la France*). *Despenner*, *despaner* et le breton *dispenn* représenteraient un bas latin **dispannare;* on trouve, dans le même sens, *depanare*, *depannare* (*drappis et calciamentis depannatis*, ann. 862, Du Cange). La racine est le latin *pannus* «morceau d'étoffe».

Dispingneus, qui dépense, *Cms; disping*, écrit auj. *dispign*, dépense, vient du lat. *dispendium*, à peu près comme le fr. *Compiègne* de *Compendium* et *Bourgogne* de *Burgundia*. Le br. moy. *dispingnus* «qui dépense» répond exactement au lat. *dispendiosus*. Le représentant bret. du lat. *dispendere* «despendre» serait **dispenn*[1]; cf. *astenn* de *extendere* «estendre»; *diskenn* de *descendere* «descendre».

Nous constatons ici que le son *gn* doux est produit en breton moy. et mod. par l'influence d'un *i* ou d'un *y* sur un *n* précédent.

Le même procédé est visible dans les pluriels tels que *ar pasigner* «les degrés» (*Introduction d'ar vuez devot*, Quimper [1710], p. 8); écrit *paseigner* par le P. Grégoire, du sing. *pasenn* (dérivé du français *pas*); *barriñer*, Gon., *barreigner*, Grég. «des barres», (*an barrinner* «iointure, l. commissura nauis», Nom. 152), sing. *barrenn; gwaliñer* «verges, lléaux, aunes» et aussi «anneaux», Gon.; *goaleigner*, Grég. (*gwalinier*, bagues, *G. B. I.*, I, 426), du sing. *gwalenn*, moy. bret. *goalenn*, qui a tous ces sens (cf. irl. *fail* «anneau»); *guëzreigner*, glaces (de miroir), pl. de *guëzrenn*, Gr.; cette terminaison de pluriel est en breton *-ier* (*-yer*): moy. bret. «bâton». plur. *bizier*, *bizyer* (deux syll.), aujourd'hui *id.*

Quelquefois c'est le changement de *en* en *ign* qui indique la vraie nature du suffixe ajouté. Ainsi *kignat* «écorcher» (*e guignat* «l'écorcher», *Introd. d'ar v. d.*, 236), participe moy. bret. *quinguet*, est pour **ken-yat*, de *ken* «peau», qu'on trouve dans les composés comme moy. bret. *caruguenn* «peau de cerf»; *buguenn*, Gr., van. *buhqueenn*, pl. *eu*, f. «peau de vache», l'A.; tréc. *maousken* «peau de mouton», etc. De même le moy. bret. *pignat*, *pingnat* (écrit aussi *pinnat*) «monter», auj. id., vient de **penn-yat*, du lat. *pendere;* cf. tréc. *en pign* «en suspens»; vann. *é spign*, *Livr bugalé Mari*, 50; *en pign*, *in pign* (*doh*), Chal. ms. v. *pendant*, *filet;* moy. bret. *squingnaff*, dissiper; *squigna*, étendre, *stigna*, tendre, Maun.; *voar squign* (le foin est) étendu, Maun.; *stigna*, *stegna* «tendre, roidir»; *stegn*, roide, Gon.; moy. bret. *stinn* (rime en *ign*) «extension (d'une famille)», de **stenn-ya*, ou **stenn* = lat. *extendere*, d'où aussi le br. moy. *astenn* (pour le rapport de *st* et *sk*, voir *youst*). Voir *bresquign*, *grynol*, *quimingadez*, *touign*, *guinhen*.

[1] D. Le Pelletier donne le sens de «dépenser», à *dispen*, mais il est assez probable que ce sens dérive de celui de «perdre, détruire»; nous avons vu que ce mot veut dire proprement «mettre en lambeaux, déchirer» (= **dis-pannare*).

Disprisaff, *desprizaff* (et non *-saff*), mépriser; *despriser* (et non *dis-*) «desprisable» (i. e. méprisant), C*b*.

Disquennadur, déclivité, C*b*, v. *dependancc.*

Disquientaff «forsenner», C*c*, v. *diboell*, **disquientus**, celui qui ne peut rien apprendre, C*b*, v. *quelenn.*

Dyssafar, sans bruit, Gw. v. *saffar.*

Dissimulancc, feinte, trahison, C*b*, v. *ober.*

Dissiuout «cuydance, l. secta», *disiuout* «opiner, avoir cuidance», C*b*, v. *opinion.* Le P. Grégoire donne comme suranné le mot *diçzivoud*, pl. *ou*, hérésie; *diçzivoud*, pl. *aou*, secte, multitude attachée à une opinion (et *-ouder*, novateur). C'est sans doute le même que moy. br. *deseuout* penser, *deseu* pensée, auj. léon. *dezo*, résolution, cornique *desef* désirer, gall. *deisyf*, *deiseb*, demande. J'ai tiré ces mots bretons du lat. *de* + *sapere*, mais je crois qu'on ne peut les séparer de l'irl. *tesbuith*, manquer, *teseba*, qu'il manque, cf. *eseba*, id., de *to* ou *do* (voir *tarauat*), *ex* et *bu* (être); voir *czeuêtt.* Le *b* du gall. *deiseb* est dû à l'analogie de mots comme *ateb*, réponse. L'association des sens de «manquer, désirer, demander, penser», est naturelle; cf. bret. moy. *mennat*, «souhaiter, demander, penser.»

Dissolut (luxure) dissolue, C*b*.

Distaouel, indolent, mou, à l'île de Batz, Troude, se rattache à une forme léonaise analogue au van. *disstaouein*, apaiser; voir le mot suivant. Cf. gall. *tawel*, calme, tranquille, et v. br. *taguelguiliat*, gl. silicernium.

Distavaff, calmer = van. *disstaouein* «appaiser»; *disstau*, rapaiser, l'A. (c'est ainsi qu'il faut lire, *Rev. celt.*, VII, 507); *distaoüeiñ*, apaiser, Gr. On dit en petit Trég. *tawed è' glâ*, la pluie a cessé; cf. *na dawaz a oela* (jamais) elle ne cessa de pleurer, G. B. I. I, 502. Voir *distaouel*, *gouzavi.* Le van. *distañnein*, apaiser, *distannein*, l'A. *distonein*, id. Pel., pet. Trég. *distañn*, amortir, adoucir une sensation vive, léon. *distana*, Gon., a pu subir l'influence de *an*, feu, mais à l'origine il y avait là un doublet phonétique comme dans van. *ineü* et *ineañ*, âme = *eneff; neaihue* et *nean*, nage, l'A., de *neuff* = *(*s*)*nā-me.*

Distingaff, destendre, l. distendere. Item, c'est moult tendre, C*ms;* de *distendo* + *ya-*, cf. *dysten;* voir *dispingneus.* — **Distrugus**, destructif, C*b*, v. *techet.*

Distuch, sans plume, C*b.*

Disuyncall, récalcitrer, frapper du pied comme fait le cheval, C*b*, v. *squeiff.*

Ditaluezhat, non valoir, C*c*, *did-*, C*b*, v. *taluout*, *ditalffezhat*, rendre malheureux, *ditalffez*, malheureux, v. *gennuidic;* **didaluoudec**, de nulle valeur, v. *ncantat;* **ditaluoutdeguez**, l. improbitas, v. *fals.*

Ditennaff, attraire, l. *atraho*, C*b*, v. *tennaff.*

Diteudaff, ôter la langue, C*b*.

Ditreusouyaff, mettre hors le seuil, l. *elimio*, C*b.*; ôter le seuil, C*c*.

Ditruez «non pitié, déloyauté», C*b*.

Diuanne, gouttière, dim. **-yc**, C*b*, v. *can; dibannech*, dégouttement ou gouttière, v. *banne.*

Diuer «ce qui chiet de gouttiere», C*b*, v. *can;* dégouttement, C*c*, v. *banne.*

Diuerclaff, dérouiller, C*ms.*

Diuezet, éhonté, C*b*.

Diuis «ditie», l. dictamen, *diuisaff*, l. dicto, **diuiseur** «diteur», l. dictator, C*b*, v. *lauarez.*

Dizomag, sans dommage, C*ms.*

Dizonnidigaez, sevrage, C*ms.*

Dizornnet, sans mains, C*ms.*

Dizour, l. fluctuatio, C*b*, v. *fluaff*, gouttière, v. *can; an toul dizour*, «l'ossec», l. sentina, Nom. 151; **dizouraff**, l. defluo, C*b*, v. *fluaff;* **dizourer**, v. i. *rigol*, C*ms* (rigole), **dizourus**, l. defluus, C*b*, v. *fluaff*, *didourus* (miel) fluant, C*b;* léon. *dizoura*, couler, petit Trég. *didourañ*, cf. *Rev. celt.*, V, 126.

Dizuaff «desnoircir», C*b*, pet. Trég. *diduañ.*

Dleizen, pêne de serrure, verrou que la clef pousse et retire, Pel., loquet, Maun., *dleyzenn*, *cleyzenn*, *ar c'hleyzenn*, Gr., *dleizen*, *kleizen*, f. Gon., Trd., pêne, de *dleiz-*=v. cornique *delehid*, gl. sera, gall. *dylaith*, sorte de verrou; de **del-actā*, racine *dher*, tenir, cf. grec θέλυμνον, base; voir *delè.* Pour la gutturale de *cleyzenn*, cf. tréc. *gle* pour *dle*, dette.

Doanger, danger, C*ms.*; cf. *danger* et *dongerus.*

Dochal grogner (comme une truie) Nom. 216, *doc'hal* Gr., gall. *dych* grognement (onomatopée).

Doctement, doctement, Cathell 6, *docteur*, docteur, C*b*, v. *scol*, **dotrinabl** «doctrinable», l. doctrinalis, C*b*.

Doelez, déité, C*ms.*

Doetus, douteux, C*ms.*

Doffaff, g. dŏteur (lis. dompter), *Cms*, l. *domo; doeuaff*, dompter ou priver, *Cb*, après *doctus*.

Dolifĉ : *eol* — *Cb*, du fr. *d'olive*, voir *darem*. Le *Nomenclator* donne *caul oliff*, *eol oliues*, p. 65. — **Domiua** (lisez *-na*), dominer, Cathell 23, du fr.

Donaesonner, donneur, *Cms*, *-ssoner*, f. *ez*, *Cb*, v. *reiff* (f. *es*, *Cc*); **donaessonabl**, donnable, l. datiuus, *Cb*, *donesoniff*, faire des présents, Nl 514, *donaesony*, donner (prébende), *donnaeson*, don, *Cb*.

Dourguenn, anse de seau, *Cms; dourguenn*, id., Gr.; *dourguen* ou *crammailler*, «cremilier, lat. climacter», Nom. 163; *dornn*, main, *Cms*.

Dou troadec, à deux pieds, adj., *Cc*, *dam troadec*, *Cb*; **douglinus** «a genoill», l. *genicularis*; **douzecuet**, douzième, *Cb*.

Douaren, pl. *ed*, petit-fils, f. *ès*, Gr.; *dourein*, *doaran*, f. *-méss*, l'A., prob. de *do-* et cf. gall. *wyr*; *-an* doit être le suff. de diminutif.

Doubl. Comps —, doublement parler; *a cant doubl*, centuple, *crisquiff a cant doubl*, centupler, *Cb*; *doublaff e peuar*, quadrupler, *Cc*; *duoblaff e p.*, *Cb*; *doublet e p.* «double en quatre», l. *quadruplex*; *doublaff e seiz* «doubler en sept», l. *septuplo*; **doubledenn**, synonyme de *sourcot*, *Cb*; cf. *doublætte*, m. pl. *-teu* «subgronde ou severonde», l'A.

Doucesie, «doulcete», l. *gliscerium*, *Cms*; **douceur**, (il est mon) bonheur, Cathell, 18.

Dougueur, porteur, *Cb*, v. *pot*, *douguer*, f. *es* (*da dour*, *da coat*, d'eau, de bois), *Cb*.

Doum, dom. — *Doummag*, dommage, *Cms*, **dommaigeux**, g. id. *Cb*, *-ageux*, v. *dampnaff*.

Doun, profond, *Cms*, **dounhat**, «profonder», l. *profundo*, *Cb*.

Dourec, abondant en eau, *Cb*; «fluvieux», v. *fluaff*; *dour-mel* «breuvage d'eau et de miel», Nom., 65; *dour deru*, du gui, 100 (*dour-dero*, van. *dëur-derv*, Gr.); *dourguy* et *qui dour*, loutre, Nom., 46; *dour-yar*, poule d'eau, 39.

Draffl, draffle ou huysset, *Cms*.

Dragoun, -on, *Cms*.

Dram, g. javelle, *Cms*; *dramm*, pl. *ou*, Gr., cf. gr. δράγμα; *Rev. celt.* VIII, 525.

Drapen «.....Item h(e)c xeropellina, ne, vel xerapellina, xerapelline, et veteres pelles vel veteres vestes, b. *de esfyou*» (?), *Cms*.

Dreynnec, l. spinetum, *Cms*, *dreyn*, épines; **drenic**, *drenyc*, petite épine, *Cb; drenec* «bar, lubin», poisson, Nom. 46.

Drouccomps, médire; *drouccustum*, mauvaise coutume; *drouchanf*, mauvais renom, *Cms*, *drouc oberer*, malfaiteur, *Cb*, v. *milliguet;* **drouc comser** «maldisant», **drouc lauarer** *e hentez* «mesdisent daultruy», *Cb*, v. *echarnaff*, **drouc songer** «contumelieux, homme mal pensent», v. *jniur;* **drouchat**, pervertir, *Cb*.

Druill. On dit en pet. Trég. et en Goello (à Trévérec et à Tréméven) *moñd d'an druill*, aller au triple galop. A *an druill drace*, comparez : *drouill-drast* (débiter) à la hâte (un discours), *Meulidiguez qequin...*, par Le Bail, 1807, p. 14.

Duah (*doh*), habitué à l'A. s. v. *rompu* et *Suppl.*, v. *amazone*, *emmariné; duahein* «stiler», l'A., s'étourdir (un peu sur les malheurs), Suppl.; part. *-hétt*, *me zuaha* (*doh*), je m'aguerris, l'A.; cf. gall. *doeth*, sage; du lat. *doctus*. Pour le sens, on peut comparer le vers de Molière :

> Et je suis, pour le ciel, *appris* à tout souffrir.
> (Tartufe, act. V, sc. VII.)

Duat, g. noir, l. *hoc atramentum*, *Cms;* **duhat**, ennoircir, *Cb*, v. *teffalhat*.

Duche, duché, *Cms*.

É. Ernault.

(*A suivre.*)

Vinno- et ses dérivés.

L'adjectif *uinnulus* se trouve chez Plaute (*Asin.*, I, III, 70) : *béne salutandó consuescunt, cónpellando blánditer, ósculando, orátione uínnula, uenústula*. Les manuscrits l'écrivent tous avec deux *n*, et de même tous les glossaires anciens. Si, au XII^e^ siècle, Osbern écrit *uinulus*, c'est parce qu'il le fait venir de *uinum* et le traduit par *uino imbutus*. *Vinnulus* se trouve dans différents glossaires[1], qui l'expliquent par «mollis, blandus», et dans l'abrégé de Paul Diacre : *uinnulus dicitur molliter se gerens et minime quid uiriliter faciens*[2]. Dans le glossaire de Philoxène, on lit : *uinnicus νωχελής*. Un passage d'Isidore de Séville (*Orig.*, III, XIX, 3) est particulièrement instructif : *uinnolata uox est leuis et mollis atque flexibilis : et uinnolata dicta a uinno*[3], *hoc est cincinno molliter flexo*. On peut en

[1] Tous les textes ont été rassemblés par Götz et Löwe dans la préface de leur édition de l'*Asinaria*.

[2] Il semble que Festus voie dans *uinnulus* une sorte de diminutif de *uir*.

[3] Probablement de *uinnum*, neutre pris substantivement d'un adjectif *uinnus*.

rapprocher une glose citée par Löwe (*Prodrom. corp. glossar. lat.*, p. 402) : *uiendis, id est flectendis, hoc est modulandis carminibus.*

Les significations attribuées au thème *uinno-* et à ses dérivés sont tout à fait comparables à celles de *lentus*[1], proprement « flexible », puis, au sens moral « mou (*νωχελής*) ». L'enchaînement de ces sens divers amène tout naturellement à rattacher *uinno-* à la même racine que *uiere, uimen; nn* est pour **mn* comme dans *annus* pour **amnus*[2] : *uinno-* (**uim(e)no-*) serait ainsi un ancien participe passif de *uiere.*

Lat. *crūdus.*

La plupart des substantifs à thème sigmatique sont accompagnés en latin d'adjectifs en *-ĭdus : frigus, frigidus; timor, timidus*, etc. Le mot qui est en sanscrit *kravís* (neutre) « chair crue », en grec *κρέας*, gén. *κρέως* pour **κρεϝασ-ος*, a de même donné en latin un adjectif **crĕuĭdo-* « cru », qui est régulièrement devenu **crouido-* (cf. *νέϝος, nouus*), puis **croudo-* (cf. *au(i)spex, gau(i)deo*) et enfin *crūdo-* (cf. l'archaïque *abdoucit*), nomin. *crūdus.*

V. irl. *cúach.*

Le vieil irlandais *cúach* « coupe », thème masculin en *-o-*, peut représenter un plus ancien **kōko-*. Or, en irlandais, l'aspiration des occlusives intervocaliques est antérieure à la réduction du groupe *voy. brève* + *n* devant consonne sourde à *voy. longue* (cf. *éc-ath* « hameçon », sscr. *aṅk-ás*). *Cúach* ne peut donc venir de **kŏnko :* il faut, ou que ce mot n'ait jamais contenu de nasale, ou que l'aspirée gutturale y ait existé de tout temps. On sait que les aspirées sonores primitives ont perdu leur aspiration en celtique : si, comme je le suppose, la forme* *konkho-* ainsi restituée est l'équivalent du sanscrit *çaṅkhá-s* « coquille », grec *κόγχο-ς*, nous aurions la preuve que les rares aspirées sourdes primitives ont, au contraire, gardé leur aspiration. Le passage du sens de « coquille » à celui de « vase » est tout naturel, et se retrouve en grec et en latin.

Je ne crois pas que le mot irlandais soit emprunté au latin, à cause de la forme du thème qui coïncide avec le sanscrit et s'éloigne du latin *concha*. S'il en était pourtant ainsi, *cúach* n'aurait, il est vrai, aucune importance pour le *kh* indo-européen : par contre, la loi de chute de la nasale devant une sourde se trouverait approximativement datée.

L. DUVAU.

[1] Bréal et Bailly, *Dict. étymol. latin*, s. v. *lentus.*
[2] *Ibid.*, s. v. *annus.*

SUR LES RAPPORTS

DE L'ALPHABET ÉTRUSQUE

AVEC L'ALPHABET LATIN.

Je me propose de réunir ici les faits qui peuvent nous porter à penser que l'alphabet étrusque a été, pendant un certain temps, l'alphabet dominant en Italie, et que les idiomes d'origine indo-européenne, comme le latin, l'ombrien, l'osque, se sont d'abord écrits au moyen de cet alphabet. Diverses particularités de l'écriture latine, osque ou ombrienne recevront de cette démonstration leur explication naturelle. On devra, du même coup, renoncer à quelques hypothèses qui ont pris indûment place dans la science.

On sait qu'un certain nombre de monuments anciens présentent, à titre d'ornement, des alphabets tracés tout au long et en ordre. L'un des monuments qui nous représentent le plus fidèlement l'alphabet étrusque est le vase connu sous le nom de *vase de Bomarzo* (Fabretti 2436). On y trouve tracé l'alphabet suivant :

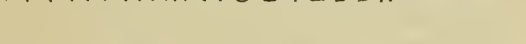

c'est-à-dire

a c e v z h θ i l m n p s' r s t u φ χ f[1].

Une première circonstance qui frappe les yeux, c'est l'absence des lettres douces *b*, *g*, *d*. Ce fait demande un mot d'explication.

Il y a des langues qui ne sont jamais arrivées à distinguer nettement les articulations fortes *p*, *k*, *t* des articulations douces correspondantes. Il serait incorrect de dire que les consonnes douces leur aient manqué; il ne serait pas moins faux de pré-

[1] Le vase de Bomarzo ne paraît pas appartenir à une très haute antiquité : il contient à la fin les lettres grecques φ et χ qui ne faisaient point partie du fonds primitif, l'ancien alphabet grec s'arrêtant, comme on sait, à l'υ. Des alphabets semblables ont été trouvés à Chiusi (Fabretti, Sup. 163-166). Deux autres sont tracés sur des vases de Nola (Fab., 2766-2767).

IMPRIMERIE NATIONALE.

tendre qu'elles n'ont pas eu les consonnes fortes. Mais la prononciation, produisant un son intermédiaire entre la douce et la forte, ne s'est jamais décidée nettement pour l'une des deux. Souvent même, pour achever la confusion, ce son intermédiaire pouvait prendre le caractère d'une aspirée.

L'étrusque semble avoir été dans ce cas. Aussi, ayant été mis en possession d'un alphabet où il y avait excès de richesse, puisqu'il contenait un B, un Π, un Φ; d'autre part un Δ, un T, un Θ; enfin un Γ, un K, un X, a-t-il procédé à des éliminations, et a-t-il retranché ce qui n'était d'aucun usage pour lui-même.

Mais cette élimination ne s'est pas faite pour les trois ordres de consonnes d'une façon absolument logique et symétrique. L'étrusque supprime d'une part la dentale douce, le Δ, en sorte qu'au lieu d'Ἀλέξανδρον il écrit *Alixentrom*. A été retranchée pareillement la labiale douce, de manière qu'on a écrit *Vipus*, *Vipes*, *Vipis'*, en regard du latin *Vibius*. Mais pour les gutturales, la simplification ne s'est point faite partout de la même manière; si certains alphabets étrusques ont éliminé la douce, c'est-à-dire le gamma, d'autres, ainsi qu'on le voit par le vase de Bomarzo, ont renoncé à la forte, c'est-à-dire au K; le Γ a donc été chargé de cumuler les deux fonctions : *Meliacr* = Μελέαγρος, *Caies* = *Gaius*.

C'étaient là des sacrifices qui ne portaient aucun préjudice à l'étrusque; ils avaient au contraire pour effet de modeler plus exactement l'écriture sur la prononciation.

Mais il n'en devait pas être de même si cet alphabet, ainsi réduit et diminué, passait à des populations de langue indo-européenne. Des idiomes qui séparent clairement la douce et la forte, ou, comme on dit en linguistique, la moyenne et la ténue, devaient se trouver embarrassés devant cette pauvreté et cette incertitude de la représentation graphique. Il en devait résulter des graphies inexactes, des tâtonnements et des variations d'orthographe. Il en pouvait résulter aussi, au jour où l'on voudrait porter remède à ces inconvénients, des corrections plus ou moins heureuses, des retouches plus ou moins bien dissimulées, comme il arrive, par exemple, sur un autre domaine, quand un copiste veut rétablir un texte incomplet et défectueux. Or nous trouvons tout cela en latin, en osque, en ombrien.

Commençons par le latin. La première observation qui se présente, c'est que la troisième lettre de l'*a b c* romain n'est point celle que nous attendions d'après le modèle de l'alphabet grec. Pourquoi avons-nous une ténue où nous aurions dû trouver une moyenne? Le fait est bien connu, mais on a beaucoup hésité sur la cause.

Cette cause doit être cherchée dans l'alphabet étrusque. Il y

eut un temps dans la langue latine où, à l'imitation de l'étrusque, le C[1] remplissait tour à tour le rôle d'une douce et d'une forte. On écrivait CAIVS, CNAEVS (*Gaius*, *Gnæus*) et, d'autre part, CAPITO, CATO. Mais une pareille confusion ne pouvait durer. On sait comment il y fut porté remède : une lettre nouvelle, le G, fut introduite dans l'alphabet et insérée à la place occupée jusque-là par le *zeta* grec : le C resta dès lors réservé exclusivement au rôle de la forte. Les seuls témoins de l'état antérieur qui survécurent sont les sigles C. et CN., qui restèrent usités pour signifier *Gaius* et *Gnæus*.

Ainsi fut pansé ce point malade; mais la suture, il faut l'avouer, n'était pas des mieux réussies, car on venait de rompre l'harmonie entre l'alphabet grec et l'alphabet latin, en consolidant et consacrant dans le rôle de la forte une ancienne consonne douce[2]. Du même coup, la véritable gutturale forte, le K, se trouvait sans emploi, et devait à l'avenir mener une existence incertaine et précaire.

Pour revenir à la cause première du mal, le coupable, à n'en pas douter, c'est l'alphabet étrusque. On ne l'a pas assez dit jusqu'à présent. Corssen suppose que la faute doit être attribuée à la langue latine, qui aurait, pendant un temps, perdu le sentiment de la différence entre la moyenne et la ténue; la même idée, quoique avec certaines restrictions, est émise par Seelmann[3]. Mais quand de tels vices existent dans la prononciation, ils sont inguérissables, et l'on ne comprendrait pas que, confondus dans la bouche du peuple romain au IV^e^ ou V^e^ siècle avant Jésus-Christ, le *c* et le *g* se fussent séparés de nouveau au III^e^ et fussent correctement rentrés chacun dans ses limites respectives.

Nous passons maintenant aux labiales.

Voici une inscription falisque où le B est régulièrement représenté par un P (Garrucci, *Sylloge*, n° 802) :

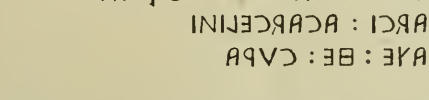

[1] MACISTREI, MACISTRATVS, CNATVS sont des exemples de cette confusion. Voir d'autres exemples dans l'Index de Garrucci (*Sylloge*) et dans celui du *Corpus* (t. I). Festus s'y est trompé quand il a écrit (p. 27) : « Acetare *dicebant quod nunc dicimus* agitare. » La loi des Douze Tables était écrite de cette façon, à en juger par des exemples comme : NI CVM EO PACIT (*pacit* pour *pangit*).

[2] Observons, à ce propos, que l'alphabet phénicien réunit et met l'une au bout de l'autre les trois consonnes douces ϐ, γ, δ, ce qui ne laisse pas que de dénoter déjà des visées phonétiques. On en peut dire autant pour les liquides λ, μ, ν.

[3] *Aussprache des Latein*, p. 344.

Il faut lire : *Vipia* (*Vibia*) *Zertenea loferta* (*liberta*) *Marci Acarcelini mate* (*mater*) *he* (*hec*) *cupa* (*cubat*).

Cupat pour *cubat* se trouve encore sur trois autres inscriptions (Garrucci, *Sylloge*, nos 800, 801, 803).

La table qui était conservée dans la corporation des frères Arvales et qui a fourni le modèle du célèbre chant était sans doute écrite selon le même système. Ainsi s'explique la leçon ADVOCAPIT trois fois répétée. On y peut joindre aussi le ΠROΠOM qu'on lit sur une monnaie de Bénévent et qui, comme l'explique Garrucci (n° 64), équivaut au PROBVM, PROBOM des monnaies de Suessa.

Nous passons aux dentales.

Comme il est arrivé en latin pour les gutturales, il vint en osque, pour les dentales, un moment où l'on éprouva le besoin de distinguer la ténue de la moyenne. Mais il se présentait une difficulté inattendue. Le Δ ou Ɑ, qu'il eût été naturel d'emprunter à l'alphabet grec, ne se serait pas distingué de l'*r*, lequel en osque avait pris la forme d'un Ɑ. C'est alors qu'on eut l'idée de représenter le *d* par le signe ϙ. Nous n'avons pas à rechercher en ce moment ce qui a pu déterminer ce choix. La singularité du signe, qui est en désaccord avec toute tradition épigraphique, dénote suffisamment ce que nous voulons démontrer : à savoir que nous avons ici une sorte de placage. Si la lettre *d* avait fait de tout temps partie de l'alphabet osque, nul doute qu'elle serait représentée par un signe analogue au Δ grec. Du sud de l'Italie, le caractère en question s'est répandu au loin : nous croyons, en effet, que le ϙ ombrien n'est pas autre chose que le ϙ osque privé de sa haste.

Ajoutons que l'osque et l'ombrien ont hérité de la lettre que nous avons vue plus haut dans l'alphabet de Bomarzo : le 8 ou *f*. C'est là une preuve directe et irréfragable, car personne ne supposera que l'emprunt soit du côté de l'Étrurie. Il est permis de croire que le même 8 a existé anciennement dans l'écriture latine, où il a été remplacé plus tard par un F. Encore une substitution peu heureuse, venant probablement de grammairiens hellénisants à qui il répugnait de laisser dans l'écriture latine un signe *sui generis*. On lui préféra le F ou digamma éolique, qui avait au moins pour lui de figurer dans les vieilles inscriptions de la Grèce. Mais ce fut là un véritable contresens, qui a longtemps égaré et ne cesse pas d'égarer quantité de lecteurs. Le F avait en grec la prononciation du *vav* phénicien; c'était un *v*, ou plus exactement un *w* anglais. Il aurait fallu le conserver dans ce rôle, ce qui eût épargné à l'V de remplir tour à tour l'office d'une voyelle et celui d'une consonne. L'empereur

Claude était dans le vrai quand il voulut rendre à la lettre F sa vraie destination; seulement, pour éviter les confusions, il proposait de la renverser. On sait que nous avons quelques inscriptions datant du règne de cet empereur, où l'on trouve la lettre en question : AMPLIAꟻIT TERMINAꟻIT. Les grammairiens anciens qui ont eu l'idée de détourner la lettre F de sa vraie signification pour lui attribuer le rôle du 8 étrusque ont, contrairement à leur intention, troublé le parallélisme entre l'alphabet grec et l'alphabet italique.

Nous n'avons encore rien dit d'une lettre qui existe en étrusque, mais qui manque en latin, le thêta ou Θ. Cette lettre n'a pas complètement disparu des alphabets italiques : elle existe, quoique à l'état sporadique, en ombrien, et nous la retrouvons, sous la forme Ɵ en pélignien, où elle se distingue nettement du D dans les mots comme VIƟAD, AFƟED. Du nord de l'Italie, cette lettre a pénétré jusqu'en Gaule[1]. Il n'est pas étonnant qu'elle ait été peu à peu éliminée de l'alphabet latin et de l'alphabet osque, le son qu'elle représente étant lui-même absent de ces langues.

Il existe encore une autre preuve que l'osque n'a pas puisé directement à la source grecque, mais qu'il a adopté l'alphabet étrusque en le perfectionnant de son mieux. C'est ce qui s'est passé pour le son *o*.

On sait que l'étrusque ne possède pas la voyelle *o*[2] : cela vient sans doute, non d'un manque absolu, qu'on aurait peine à concevoir, mais de ce que la prononciation étrusque ne séparait pas nettement le son *o* du son *u*. Mais en osque, où les deux sons existent sans se confondre, on voulut avoir deux caractères pour les distinguer l'un de l'autre : les deux caractères qu'on choisit sont V et Ⱶ. Il est clair que la seconde lettre a été tirée de la première au moyen d'un point diacritique, artifice qu'on n'aurait pas eu besoin d'imaginer, si le peuple osque avait à cette époque connu l'alphabet grec avec son assortiment complet de voyelles.

De cet ensemble de preuves nous croyons pouvoir conclure que l'alphabet étrusque a régné pendant un temps sur toute la péninsule; il appartient aux historiens de tirer la conclusion de ce fait. Mais était-il bien nécessaire de multiplier les inductions et les rapprochements, quand une démonstration matérielle de notre thèse est entre nos mains? Elle est fournie par les cinq premières tables d'Iguvium. Là nous voyons l'alphabet étrusque,

[1] Voir les *Beiträge* de Kuhn et Schleicher, t. III, p. 207. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, p. 31.

[2] Priscien, p. 553 : « O aliquot Italiæ civitates, teste Plinio, non habebant, sed loco ejus ponebant V, et maxime Umbri et Tusci. »

malgré ses lacunes, employé à représenter les sons d'une langue indo-européenne. Si nous avions des inscriptions latines des premiers siècles de Rome, nous verrions sans doute qu'il en a été de même chez les Romains, et que ce ne sont pas les Grecs, mais leurs voisins de Clusium ou de Vulci qui leur ont appris à écrire. Si l'alphabet latin s'est ensuite écarté de ce modèle, s'il est de tous les alphabets italiotes le moins étrusque et le plus moderne, cela ne doit pas nous étonner: à Rome affluaient, à mesure que la ville grandissait en puissance, les étrangers lettrés, particulièrement les étrangers grecs, philosophes, rhéteurs, grammairiens, maîtres d'école. Ceux-là apportaient les dernières modes du monde littéraire; l'alphabet dont ils se servaient, qu'ils enseignaient à leurs hôtes, était l'alphabet grec modifié selon les perfectionnements les plus récents. Les choses n'allèrent pas toutes seules; il fallut un travail d'adaptation et d'appropriation : comme on l'a dit, les tâtonnements des arrangeurs permettent d'entrevoir l'état qui avait précédé. Ainsi s'établit la différence qui sépare l'écriture latine des autres écritures italiotes. La science ne fait d'ailleurs que confirmer sur ce point ce que savaient les anciens et ce qu'ils nous ont dit expressément. Selon la tradition, Démarate le Corinthien apporta les lettres grecques aux Étrusques. Or Démarate est donné comme étant le père de Tarquin l'Ancien, avec qui la civilisation tyrrhénienne fait son entrée à Rome[1]. Entre l'Hellène qui donne et le Latin qui reçoit, la légende place l'émigré de Tarquinii, l'industrieux époux de Tanaquil.

Michel Bréal.

[1] Tacite, *Ann.*, XI, XIV; Pline, XXXV, XLIII.

PREMIÈRES INFLUENCES DE ROME SUR LE MONDE GERMANIQUE[1].

L'influence de Rome sur le monde germanique est une question vaste et intéressante qui peut être abordée par les côtés les plus divers. Je vais proposer quelques rapprochements se rapportant plus spécialement à la langue : mon intention est de prouver que, dès l'époque gothique, et plus anciennement encore, des mots latins avaient cours parmi les populations germaniques. Chacun de ces mots contient un renseignement historique, pour peu qu'on sache l'interpréter d'une façon convenable. Est-il nécessaire de prendre des précautions et d'assurer que j'ai en vue un intérêt purement philologique? C'est un soin que j'aime à croire superflu. Que les Germains aient fait plus ou moins d'emprunts à la langue latine, il importe peu pour la gloire des Germains et des Latins. A dire vrai, il serait surprenant qu'une race ouverte aux nouveautés, prompte à l'imitation, pressée d'entrer dans l'héritage de la civilisation romaine, comme l'histoire nous dépeint les compagnons de Théodoric, se fût tenue fermée à l'idiome qui lui apportait cette profusion de connaissances et d'idées nouvelles[2].

On peut seulement s'étonner de trouver dans la langue d'Ulfilas des mots latins plutôt que des mots grecs. Mais rappelons-nous d'abord que la célèbre traduction a été faite en Mésie, c'est-à-dire en un pays où l'on parlait latin, comme l'attestent les inscriptions, et où une langue dérivée du latin s'est maintenue jusqu'aujourd'hui; remarquons en outre qu'Ulfilas, qui, selon les renseignements à nous parvenus, maniait avec une égale facilité le gothique, le latin et le grec, s'adressait à une population de soldats, ayant puisé son instruction dans les

[1] Sur le désir exprimé par quelques confrères, nous reproduisons ici, avec des additions et corrections, la seconde partie d'un article publié sous ce titre au *Journal des Savants*, octobre-novembre 1889.

[2] La même question vient d'être traitée par M. Fr. Kluge, sous le titre *Vorgeschichte der altgermanischen Dialekte*, dans le *Grundriss der germanischen Philologie*, publié par Hermann Paul, t. I. Strasbourg, 1889.

camps, où la langue courante était le latin; souvenons-nous enfin que nous n'avons probablement pas le texte authentique d'Ulfilas, mais, comme on l'a conjecturé avec vraisemblance, un remaniement d'une époque postérieure fait dans l'empire d'Occident[1].

Pour procéder avec la méthode convenable, il y a lieu de distinguer deux catégories de mots. La première comprendra les vocables latins qui, ayant passé déjà dans le texte grec des Évangiles, peuvent, à la rigueur, être considérés comme n'étant pas tirés de la langue latine. Ce sont :

LATIN.	GREC.	GOTHIQUE.
Cæsar	Καῖσαρ	*Kaisar*
legio	λεγεών	*laigaíon*
prætorium	πραιτώριον	*praitoriaún, praitoria*
speculator	σπεκουλάτωρ	*spaíkulatur*
membrana	μεμβράνα	*maímbrana*
assarius	ἀσσάριον	*assarjus*

Ces mots, comme nous venons de le dire, faisant partie de la rédaction grecque des Évangiles, peuvent, si l'on veut, être écartés. Mais il n'en est pas de même quand le texte gothique emploie un terme d'origine latine sans y être aucunement invité par le modèle grec. C'est ce qu'on observe pour les mots suivants :

GREC.	LATIN.	GOTHIQUE.
λίτρα	*pondus*	*pund*
σφραγίς	*sigillum*	*sigljo*
κιβωτός	*arca*	*arka*
δεσμωτήριον	*carcer*	*karkara*
ὄξος	*acetum*	*akeit*
χαλκίον	*catillus*	*katils*
λύχνος	*lucerna*	*lukarn*
ξέστης	*urceus*	*aúrkeis*
κειρία	*fascia*	*faskja*
σουδάριον	*orale*	*aúrali*[2]
δίδραχμον	*siclus*	*sikls*
κλισία	*cubitus*	*kubitus*
οἶνος	*vinum*	*vein*

[1] Par cette dernière raison s'explique sans doute un fait d'orthographe qui a déjà été remarqué : au lieu de *gg* ou *gk*, la traduction gothique écrit quelquefois *ng* ou *nk* à la manière latine : *þank*, *bringiþ*.

[2] Ici le grec a un mot tiré du latin (*sudarium*); mais le traducteur goth a préféré le mot populaire *orale*. Voir Ducange, *s. v.*

GREC.	LATIN.	GOTHIQUE.
πορφυροῦς	*purpuratus*	*paúrpuroþs*
ὀψώνιον	*annona*	*anno*
ὄνος	*asinus*	*asilus*[1]
ἔλαιον	*oliva*	*alev*
ἀνακεῖσθαι	*accumbere*	*anakumbjan*
πραγματεύεσθαι	*cauponari*	*kaupon*
στρατεύεσθαι	*militare*	*militon*
κείρειν	*capillare*[2]	*kapillon*[3]

A cette liste nous voulons tout de suite ajouter un mot qui a échappé jusqu'à présent à l'œil des exégètes. C'est le gothique *raþjo* «compte, nombre», qui est le latin *ratio*. Il est employé cinq fois :

Rom., XIV, 12. Ἄρα οὖν ἕκαστος ἡμῶν περὶ ἑαυτοῦ λόγον δώσει τῷ θεῷ. *Þannu nu hvarjizuh unsara fram sis* raþjon *usgibiþ guþa*. (En latin : Itaque unusquisque nostrum pro se *rationem* reddit deo.)

Phil., IV, 15. ...Οὐδεμία μοι ἐκκλησία ἐκοινώνησεν εἰς λόγον δόσεως καὶ λήμψεως... *Ni ainohun aíkklesjono mis gamainida in* raþjon *gibos jah andanemis*. (En latin : Nulla mihi ecclesia communicavit in *ratione* dati et accepti.)

Luc., XVI, 2. Ἀπόδος τὸν λόγον τῆς οἰκονομίας σου. *Usgif* raþjon *faúragaggjis þeinis*. (En latin : Redde *rationem* villicationis tuæ.)

Rom., IX, 27. Ἐὰν ᾖ ὁ ἀριθμὸς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ὡς ἡ ἄμμος τῆς θαλάσσης. *Jabai vesi* raþjo *sunive Israelis svasve malma mareins*. (En latin : Si fuerit *numerus* filiorum Israhel tanquam arena maris.)

Joh., VI, 10. Ἀνέπεσον οὖν οἱ ἄνδρες τὸν ἀριθμὸν ὡσεὶ πεντακισχίλιοι. *Þaruh anakumbidedun vaíros* raþjon *svasve fimf þusundjos*. (En latin : Discubuerunt ergo viri *numero* quasi quinque millia.)

On voit que trois fois *raþjo* traduit *ratio* et λόγος, deux fois *numerus* et ἀριθμός. On comprend sans peine le passage du sens

[1] Pour le changement de *n* en *l*, cf. latin *cuminum*, *organum* devenus en allemand *kümmel*, *orgel*. Il n'est donc pas nécessaire de penser au latin *asellus*.

[2] Cf. Ducange : *Capillare*... capillos auferre.

[3] Aux mots gothiques d'origine latine il faut joindre *unkja* = latin *uncia*, qui se trouve sur le Papyrus d'Arezzo.

de « compte » à celui de « nombre ». Ce passage s'est-il fait en gothique ou bien avait-il eu lieu pour *ratio* en latin? L'un et l'autre est également possible. Plaute (*Truc.*, I, 1, 69), pour dire : « Il y en a trop (de courtisanes) », dit déjà : *Ea nimia est ratio.*

Le substantif gothique a donné un dérivé *raþjan* « compter », lequel se conjugue sur le modèle des verbes forts : parfait *roþ*, *roþum;* exemple à joindre au vieux haut-allemand *skrîban*, au moyen haut-allemand *prîsen* (allemand moderne *preisen* « apprécier »), pour montrer qu'un verbe peut suivre la conjugaison forte quoique n'étant pas originairement de souche germanique [1].

Ce substantif *raþjo* = latin *ratio* vient se placer tout naturellement à côté de *kavtsjo* = latin *cautio*, qui se trouve sur le Papyrus de Naples, et de *laíktjo* = latin *lectio*, qui est ajouté en marge d'un manuscrit d'Ulfilas pour indiquer la division en chapitres.

Je reviens maintenant à la liste précédente. Quand on examine ces mots un à un, on entrevoit assez bien la raison pour laquelle ils ont passé en gothique. Les uns désignent des objets que le commerce apportait au milieu des Barbares, les autres sont des expressions consacrées, la plupart appartenant à la vie militaire.

En présence de ces mots latins, on s'attendrait à trouver un nombre encore plus considérable de mots grecs. On en trouve effectivement une assez grande quantité; mais c'est ici qu'il faut prendre garde : les mots d'origine grecque que l'on rencontre chez Ulfilas sont les mêmes qui se trouvent dans la traduction latine. Ils avaient donc passé dans la langue de l'Église. Nous allons en donner la liste, en mettant dans la seconde colonne le mot dont se sert la traduction latine des Livres saints :

[1] Le latin *ratio* n'a pas seulement pénétré en gothique : on le retrouve dans l'ancien saxon *rethia*, dans le vieux haut-allemand *radja* et *redina*. Graff les traduit par « ratio, ratiocinium », et il rend l'adjectif *redihafti* par « rationabilis ». Il y a loin sans doute de là au sens de « parler » qu'a pris l'allemand *reden*, au sens de « lire » qu'a aujourd'hui l'anglais *read* (anciennement « parler »). Mais il perce encore quelque chose de la signification primitive dans l'adjectif allemand *redlich* « exact, juste » (littéralement « conforme au compte ») et dans la locution *Jemanden zu Rede stellen* « demander compte à quelqu'un ». Si nous rapprochions de leurs origines les verbes français *parler* ou *conter*, nous verrions qu'ils n'ont pas fait moins de chemin. On comprend que le terme qui intervenait dans toute espèce de règlement ou de marché dut être emprunté un des premiers.

Il est possible d'ailleurs que plusieurs mots germaniques, plus ou moins semblables pour le son, se soient mêlés et confondus avec les mots de provenance latine.

GREC.	LATIN.	GOTHIQUE.
ἐπίσκοπος	*episcopus*	*aípiskaúpus* [1]
εὐαγγέλιον	*evangelium*	*aívaggeli*
ἀπόστολος	*apostolus*	*apaústaúlus, apaústulus*
διάβολος	*diabolus*	*diabaúlus, diabulus*
πρεσβυτέριον	*presbyterium*	*praízbytaírei, praízbytaíri*
προφήτης	*propheta*	*praúfetus*
ψάλμα	*psalma*	*psalma, psalmo*
ἐκκλησία	*ecclesia*	*aíkklesjo*
εὐχαρίστία	*eucharistia*	*aívxaristia*
ἀνάθεμα	*anathema*	*anaþaíma*
αἵρεσις	*hæresis*	*haíraísis*
συναγωγή	*synagoge*	*synagoge*
ἄγγελος	*angelus*	*aggilus*
διάκονος	*diaconus*	*diakaúnus*
σκορπίος	*scorpio*	*skaúrpjo*
ἐπιστολή	*epistola*	*aípistaúle*
ἄζυμος	*azymus*	*azymus*
πιστικός	*pisticus*	*pistikeins*
παρασκευή	*parascevе*	*paraskaíve*
γαζοφυλάκιον	*gazophylacium*	*gazaúfylakiaún*
ἀλάβαστρον	*alabastrum* [2]	*alabalstraún*

Les deux seuls mots qui aient l'air d'être tirés directement du grec sont les suivants :

GREC.	LATIN.	GOTHIQUE.
εὐλογία	*benedictio*	*aívlaúgia*
σπυρίς	*sporta*	*spyreida*

Mais *εὐλογία* appartient à la langue religieuse et est souvent employé par l'Église comme synonyme de *benedictio*. Quant à *σπυρίς* et *sporta*, ce sont deux mots de même origine, et c'est probablement parce que tous les deux étaient usités que le traducteur a préféré la forme la plus savante [3].

On peut donc dire que la source où le traducteur goth, que ce soit Ulfilas ou un autre, puisait ses mots est le latin et non

[1] Nous ne nous arrêterons pas aux différences de détail. Le texte gothique a seulement *aípiscaúpei*, lequel signifie «la dignité d'évêque».

[2] Latin du moyen âge *alabaustrum*.

[3] Pour ne rien omettre, disons ici qu'on a quelquefois proposé de reconnaître le grec *κολαφίζειν* «souffleter» ou *κόπτειν* «frapper» dans le gothique *kaupatjan*. Outre que le rapprochement est douteux, il ne prouverait pas beaucoup pour la question d'origine, la traduction latine *colaphis cædere* reproduisant l'expression grecque.

le grec. Si inattendu que puisse paraître ce résultat, il ressort avec évidence des énumérations qui précèdent.

Je vais maintenant présenter un rapprochement dont je ne me dissimule pas la hardiesse et qui va certainement rencontrer d'abord l'incrédulité, quoique je le croie légitime et fondé. Non seulement on constate en gothique des substantifs et des verbes latins, mais on y trouve des radicaux gothiques suivis de suffixes latins. L'emprunt d'un suffixe est un fait qu'on a lieu d'observer en beaucoup de langues et qui ne doit pas étonner, bien qu'il faille prendre garde de se tromper sur la manière dont s'opère l'acclimatation. Ce n'est pas le suffixe à l'état abstrait et isolé qu'un idiome va chercher dans un autre; mais, si une langue a emprunté un certain nombre de mots où la présence du suffixe se fasse sentir clairement, elle s'y habitue peu à peu et elle apprend à le manier pour son propre compte. On peut même remarquer que les suffixes étrangers sont quelquefois favorisés aux dépens des suffixes indigènes. Ce sont là des faits dont il serait aisé de produire des exemples empruntés à toute espèce d'idiomes.

Le suffixe gothique dont nous voulons parler est le suffixe *-duþi-*, qui sert à former des noms abstraits. Nous le trouvons dans quatre substantifs :

manag-duþs «multitudo» (*Cor.*, II, VIII, 2);
mikil-duþs «magnitudo» (*Paraphr. de saint Jean*, IV, 2, deux fois);
gamain-duþs «communauté» (*Cor.*, I, X, 16, deux fois; II, VI, 14; II, IX, 13; *Phil.*, II, 1; III, 10);
ajuk-duþs «éternité» (*Luc*, I, 33; *Jean*, VI, 51 et 58).

Ces quatre mots sont les seuls de la traduction qui présentent le suffixe *-duþi-*. Ajoutons tout de suite ici que ce suffixe n'a pas survécu et qu'il ne se rencontre dans aucun autre idiome germanique.

Il est difficile de ne pas reconnaître dans ce suffixe le latin *-tudo*, si fréquemment employé dans les écrits chrétiens du IIe et du IIIe siècle[1]; il n'y a pas seulement correspondance pour la forme du suffixe, mais, sur les quatre mots gothiques précités, il en est deux qui représentent exactement, pour la signification, des mots latins en *-tudo* :

manag-*duþs* : multi-*tudo*;
mikil-*duþs* : magni-*tudo*.

Il est vrai qu'aux deux derniers ne correspondent pas des mots

[1] Cf. Rönsch, *Itala und Vulgata*. — Gœlzer, *La latinité de saint Jérôme*.

en *-tudo*, mais des mots en *tas : communi-tas*, *æterni-tas*. Mais la parenté d'emploi et de signification des suffixes *-tas* et *-tudo* est un fait connu[1]. De même qu'on a *casti-tas* et *casti-tudo*, *crebri-tas* et *crebri-tudo*, etc., de même le traducteur goth a eu devant l'esprit quelque mot comme **communi-tudo*, **æterni-tudo*.

Leo Meyer, qui rapproche comme nous *-duþi-* du latin *-tudon-*, en fait remonter l'exisfence à une époque proethnique[2]; les mots gothiques ne seraient pas faits sur le modèle des mots latins, mais en seraient les congénères et les frères jumeaux. C'est là un effet de ce penchant qui a longtemps régné, et qui règne encore aujourd'hui en linguistique, de reporter dans la période indo-européenne des faits beaucoup plus récents et quelquefois des faits tout modernes[3].

Si l'on veut réfléchir que le grec, qui est bien autrement voisin du latin, n'a rien de semblable à *-tūdon-;* si, en outre, on fait attention à la nature compliquée de ce suffixe, lequel a tout l'air d'être une acquisition tardive de la langue latine, l'hypothèse d'une parenté primordiale entre le latin et le gothique paraîtra très peu vraisemblable. Au contraire, le besoin de créer des noms abstraits a dû tout naturellement pousser à des imitations et à des copies, que facilitait d'ailleurs la présence en gothique d'éléments semblables. On a, par exemple, des noms abstraits en *-þi-*, comme *gabaúr-þs* «naissance», *gaqum-þs* «réunion», etc., qui préparaient en quelque sorte les voies au suffixe *-duþi-*.

A côté de la traduction des Livres saints, il a dû exister en gothique une littérature pieuse — homélies, sermons, commentaires théologiques — dont les originaux étaient en latin : aussi suis-je loin de croire que les quatre mots précités aient été les seuls de ce genre.

Nous venons de mentionner le suffixe *-tas*. Il est possible (mais je ne voudrais rien affirmer de positif, l'exemple étant unique et peu clair) qu'il faille reconnaître ce suffixe latin dans l'énigmatique *as-taþs* «vérité» (*Luc*, 1, 4) : *Ἵνα ἐπιγνῷς περὶ ὧν κατηχήθης λόγων τὴν ἀσφάλειαν. Ei gakunnais þize bi þoei galaisiþs is vaúrde astaþ.* (En latin : «Ut cognoscas eorum verborum de quibus eruditus es veritatem.») Malheureusement, la partie antérieure du mot est obscure; le suffixe *-taþi-* ne se rencontre nulle part ailleurs dans les fragments que nous avons conservés.

Mais il est un autre suffixe latin dont nous trouvons en gothique des traces nombreuses : c'est le suffixe *-ārius*, qui a donné les mots latins comme *notarius*, *argentarius*. Ces mots, à partir

[1] Le fait avait déjà frappé Aulu-Gelle (XIII, 3).

[2] *Die gothische Sprache*, § 136.

[3] C'est ainsi que, pour le latin *virtus*, Leo Meyer forge un proethnique **wiratvâti*.

d'une certaine époque, se sont fort multipliés pour marquer une fonction ou un état. Tels sont :

arcarius	*aurarius*
armamentarius	*lorarius*
capsarius	*atriarius*
cancellarius	*retiarius*
cubicularius	*manicarius*
scriniarius	*victimarius*
porcarius	*unguentarius*
operarius	*bestiarius*, etc.

Sur ce modèle ont été formés en gothique :

De *mota* « péage » :	*motareis* « péager » ;
**liuþ* « chant » :	*liuþareis* « chanteur » ;
laiseins « enseignement » :	*laisareis* « maître » ;
boka « livre » :	*bokareis* « scribe » ;
vulla « laine » :	*vullareis* « foulon » ;
**daímon*[1] « démon » :	*daímonareis* « possédé » ;
sokjan « chercher » :	*sokareis* « chercheur ».

En regard des substantifs neutres en *-arium*, comme *ærarium*, *armarium*, *pulvinarium*, le gothique a formé :

De **vagga* « jone » :	*vaggari* « oreiller ».

Le gothique *motareis* « péager » rappelle aussitôt, pour le sens, le substantif latin *telonarius*[2] « péager, publicain » ; *bokareis* « scribe » est avec *boka* dans le même rapport que *librarius* avec *liber* ; *vullareis* « foulon » est tiré de *vulla* comme *lanarius* de *lana*. On pourrait objecter que le latin ne présente pas, en regard de *daímonareis*, un substantif **dæmonarius*[3]. Mais il suffisait que la désinence fût familière au traducteur goth pour qu'il se sentît autorisé à créer un mot de cette sorte (on a en latin *dæmoniacus*).

Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas admettre une terminaison germanique? Pourquoi ne pas supposer une parenté d'origine? Parce qu'ici encore nous avons affaire à un suffixe compliqué; il ne se trouve pas en grec, car les noms comme *ἐργαστήριον*, *βουλευτήριον*, ont une tout autre formation[4].

[1] Nous marquons d'un astérisque les primitifs qui ne se sont pas conservés en gothique.

[2] C'est ce dernier mot qui existe en allemand sous la forme *Zöllner*.

[3] Le texte latin des Évangiles se sert de la circonlocution *dæmonia habens*.

[4] Ces mots sont formés des noms d'agent en *-τηρ* et ont pour similaires en latin les noms en *-torium*, comme *prætorium*, *auditorium*.

Que l'*ā* latin ait été rendu par un *a* gothique, au lieu de l'être par un *o*, comme dans *paúrpuroþs*, ce ne saurait, je pense, être une objection : nous avons pareillement le son *a* dans *maímbrana*, *aúrali*, *spaíkulatur*.

Il est vrai que l'extrême diffusion et l'usage quotidien de ce suffixe nous ont habitués à le regarder comme authentiquement germanique. Dans les dialectes modernes, il sert à former des milliers de substantifs; de réduction en réduction, il a passé de la forme *-ari*[1], *-eri*, *-ere* à la forme *-er*, que nous avons dans *lehr-er*, *müll-er*, *säng-er*, *mörd-er*. Ainsi que le fait remarquer avec raison M. Osthoff, il a commencé par être suffixe secondaire, c'est-à-dire qu'il se joignait à des substantifs (*lehre*, *mühle*, *sang*, *mord*) : mais à la longue il est devenu suffixe primaire et a pu se joindre à des verbes; on a donc formé *schneid-er* à côté de *schnitt-er*, *reit-er* à côté de *ritt-er*, *schliess-er* à côté de *schloss-er*, et l'on a fait des noms comme *geber*, *leser*, *denker*, *trinker*[2].

On retrouve encore le même suffixe *-arius* en irlandais, où *techt* « voyage » a fait *techt-aire* « envoyé », *ech* « cheval » a fait *ech-aire* « palefrenier ». Il a passé pareillement en ancien slave, où l'on a *vrat-arĭ* « portier », *grad-arĭ* « jardinier », *zlat-arĭ* « orfèvre ».

Cette propagation est comparable à celle du suffixe *-ista*, qui a fait dans les langues modernes une si grande fortune.

De toutes les désinences, celles qui servent à marquer une profession ou une dignité sont les plus sujettes à imitation et à emprunt. Faut-il cependant admettre que le suffixe latin ait rencontré dans ces langues une terminaison de même sorte avec laquelle il s'est mêlé et confondu? On peut le supposer; mais les coïncidences que nous avons constatées, jointes à la voyelle d'appui *a*, qui se retrouve partout, ne nous laissent pas de doute sur la réalité d'un élément d'importation romaine.

Si, laissant de côté les suffixes, nous voulions examiner ce que le vieux haut-allemand doit au latin, en fait de mots tout formés, nous nous trouverions en présence d'un tel nombre que l'énumération seule dépasserait les bornes d'un article[3]. Depuis les aliments les plus ordinaires jusqu'aux ustensiles les plus indispensables, depuis le commencement des arts jusqu'aux éléments de la vie religieuse et civile, le linguiste constate, à côté de termes

[1] V. haut-all. *vokal-ari* « oiseleur », *betal-ari* « mendiant », etc. Cf. Grimm, *Grammaire allemande*, II, p. 125 et seq.

[2] Osthoff, *Forschungen im Gebiete der indo-germanischen nominalen Stammbildung*, II, p. 106.

[3] Cette énumération a fourni récemment la matière d'une thèse à l'un de nos jeunes professeurs de faculté : *De vocabulis latinis quæ germanica lingua assumpsit thesim Facult. litter. Paris. proponebat* A. Ebrhard. Grenoble, 1888.

purement germaniques, la présence de nombreux vocables latins. Personne ne croira sans doute que beaucoup de ces objets n'eussent pas déjà, dans les langues germaniques, un nom qui leur appartînt en propre. Mais, pour qu'il y ait introduction d'un mot nouveau — l'expérience de tous les jours le prouve — il n'est pas nécessaire qu'il y ait acquisition d'une chose nouvelle. Un simple perfectionnement, une variété d'une qualité supérieure, une forme spéciale donnée à quelque ancien produit, ou tout uniment le prestige attaché à la dénomination exotique, c'en est assez pour amener la substitution.

C'est là un fait qu'il faut avoir présent à l'esprit quand on parcourt ces longues listes de mots, où tous les aspects de la vie sont représentés. Nous nous contenterons de quelques échantillons[1] :

LATIN.	VIEUX HAUT-ALLEMAND.	ALLEMAND MODERNE.
fructus	*fruht*	*frucht*
planta	*pflanza*	*pflanze*
caulis	*chôli*	*kohl*
radix	*retih*	*rettich*
caseus	*châsi*	*käse*
butyrum	*butera*	*butter*
coquina	*chuhhina*	*küche*
discus	*tisc*	*tisch*
scrinium	*scrîni*	*schrein*
scutella	*scuzila*	*schüssel*
pluma	*pflûma*	*flaum*
puteus	*pfuzzi*	*pfütze*
mercatus	*marcat*	*markt*
molinarius	*mulinari*	*müller*
macellarius	*mezilari*	*metzger*
magister	*meistar*	*meister*
schola	*scuola*	*schule*
milia (passuum)	*mîla*	*meile*
strata	*strâza*	*strasse*
murus	*mûra*	*mauer*
palus	*pfâl*	*pfahl*
pilum	*pfîl*	*pfeil*
paraveredus	*pfervrit*	*pferd*
archiater	*arzat*	*arzt*
census	*zins*	*zins*
telonium	*zol*	*zoll*
moneta	*munîza*	*münze*

[1] Comme il sera aisé de le voir, cette énumération est disposée d'après le sens des mots, et non d'après des caractères spécialement linguistiques.

LATIN.	VIEUX HAUT-ALLEMAND.	ALLEMAND MODERNE.
catena	*chetina*	*kette*
feria	*fira*	*feier*
presbyter	*priestar*	*priester*
signum	*sëgan*	*segen*
offerre	*opfarôn*	*opfern*
prædicare	*prëdigôn*	*predigen*
damnare	*fir-damnôn*	*ver-dammen*
scribere	*scrîban*	*schreiben*
dictare	*thihtôn*	*dichten*

On remarquera sans doute que cette liste contient surtout des substantifs; c'est l'espèce de mots qui s'emprunte le plus facilement. Quelques verbes, principalement des verbes appartenant à la langue de l'Église ou à celle de l'école, s'y trouvent aussi. Mais les adjectifs ont l'air de faire défaut. On ne cite guère que l'adjectif latin *securus*, lequel a passé en vieux haut-allemand sous la forme *sihhur* (allemand moderne *sicher*).

Nous proposons d'ajouter à cette liste deux adjectifs qui ne manquent pas d'importance, puisqu'ils appartiennent au monde des idées morales : *falsch* « faux » et *wahr* « vrai ».

Kluge, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue allemande*, considère l'adjectif *falsch*, en dépit de sa ressemblance de forme et de sens avec le latin *falsus*, comme un mot originairement germanique; la parenté avec le latin, qu'il ne nie pas d'ailleurs, remonterait à la période primitive. Tel n'est pas l'avis de Grimm, qui l'appelle *ein undeutsches wort, dessen auch keine spur bei Ulfilas.*

Si l'on songe que le latin *fallere*, dont *falsus* est le participe passé, n'est arrivé au sens de « tromper » que par métaphore[1], l'opinion de Grimm paraîtra de beaucoup la plus vraisemblable. Une rencontre aussi complète ne saurait être l'effet du hasard et elle ne peut pas davantage s'expliquer par une lointaine communauté d'origine. En gothique, l'idée de fausseté est toujours rendue par *liugan.*

Mais, du moment que l'adjectif *falsch* est emprunté, on peut se demander s'il n'en est pas de même pour son contraire *wahr.* Cet adjectif également manque en gothique, où l'idée de « vrai » est exprimée par *sunjis.*

Les deux adjectifs sont probablement des termes d'école. Jacob Grimm, après avoir admis l'origine latine, paraît plus tard y avoir renoncé[2]. Au sujet du changement de l'*ē* en *ā*, je rappelle

[1] Le grec σφάλλω « faire tomber » signifie au figuré « mettre dans l'erreur, duper ».

[2] *Deutsche Grammatik*, I², 341. Cf. I³. 534.

IMPRIMERIE NATIONALE

les mots comme *gelehrt*, *gelahrt*. Une rencontre fortuite avec le latin serait surprenante, surtout si l'on songe que *vērus* ne se retrouve ni en grec ni en sanscrit. Du reste, la traduction, de la part des emprunteurs, est si littérale qu'elle s'est étendue à la conjonction *verum;* en effet, la locution latine *non solum non... verum etiam* est rendue en vieux haut-allemand par *nalles einiu ni... uuar keuuisso*[1].

Je sais qu'on a cru reconnaître une trace du mot *wahr* dans le verbe gothique *tuz-verjan* «douter». Mais le **verjan* contenu dans ce composé me paraît être de la même famille que l'allemand *währschaft*, *nachwähr*, *gewähr leisten*. Un verbe signifiant «garantir», précédé d'un préfixe privatif, donne tout naturellement naissance à un composé signifiant «mettre en doute». Au contraire, un verbe signifiant «regarder comme vrai», précédé d'un préfixe privatif, formerait un composé signifiant «regarder comme non vrai, nier». Encore moins peut-on rattacher à *wahr* le gothique *un-verjan* «ne pas supporter, être hostile», qui appartient à un autre ordre d'idées et à une autre racine[2].

La présence d'un mot germanique *wâra* signifiant «fœdus, pactum» a dû faciliter d'ailleurs l'emprunt.

Ce rapprochement me conduit à une autre couple d'adjectifs exprimant, non une idée morale, mais une idée d'étendue dans l'espace et dans le temps. Je veux parler des adjectifs signifiant «court» et «long» (*kurz und lang*).

Le vieux haut-allemand *churz* a tout l'air d'être la copie du latin *curtus :* l'absence d'un mot semblable en gothique et en vieux norrois est plutôt favorable à l'hypothèse d'une origine étrangère. En vieux frison, en danois, nous avons *cort*, *kort*. Ce qui peut faire hésiter quelque peu, c'est l'existence en vieux haut-allemand et en anglo-saxon d'un adjectif *scurz*, *sceort*, d'où l'anglais *short*. Il est probable (c'est l'hypothèse à laquelle s'arrête Hildebrand) qu'il y a eu mélange de deux mots.

Quant à son contraire, l'adjectif *lang*, je le crois non tiré du latin, mais influencé par le latin. La ressemblance entre les deux mots est si complète qu'il est difficile de ne pas admettre quelque influence de ce genre. Moriz Heyne, après avoir énuméré différentes hypothèses, est amené à exprimer un soupçon semblable, en allant même plus loin que nous[3].

[1] Le cymrique *gwir*, irlandais *fir* «vrai», me paraît également un emprunt au latin.

[2] Je crois qu'il en faut dire autant pour le slave *věra* «croyance, foi».

[3] «Unmöglich erscheint nicht einmal die annahme, dass das adjectiv ein sehr frühes lehnwort aus dem lateinischen sei, wie sich deren ja schon im gothischen eine anzahl finden.» (*Dictionnaire* de Grimm, *s. v.*)

On répugnera peut-être à croire que, pour des idées aussi familières, une langue ait pu recourir à des termes étrangers. Mais quand nous voyons l'allemand et l'anglais exprimer la notion de la rotondité par l'adjectif *rund*, *round*, qui est français; quand nous voyons l'idée de la clarté exprimée par *klar*, *clear*, nous sommes bien forcés de reconnaître la possibilité de l'emprunt pour ces sortes de mots comme pour les autres. Ce n'est pas, nous le répétons, que ces langues n'aient eu déjà des adjectifs indigènes ayant même signification; mais l'usage, qui a souvent des préférences difficilement explicables, s'est prononcé peu à peu pour le synonyme étranger.

Je finirai par deux mots qui nous transportent dans une période plus reculée, pour laquelle les renseignements historiques sont rares, de manière qu'on ne saurait dire à quelle époque ni en quelle contrée s'est fait l'emprunt. Il n'est même pas possible de déterminer à quelle famille de langues appartenaient d'abord les termes importés. Sont-ils d'origine latine? d'origine grecque? Ne viennent-ils pas d'une civilisation antérieure à la civilisation aryenne? L'état actuel de la science ne permet pas de se prononcer sur ces questions. Mais il n'en est que plus important de noter ces mots, qui passent d'idiome en idiome depuis tant de siècles.

Le premier est un terme militaire, désignant un endroit fortifié, le gothique *baúrgs*, en vieux haut-allemand *purc*, allemand moderne *burg*, anglo-saxon *byrig*, anglais *borough*. Il est difficile de ne pas reconnaître ici le grec πύργος. Qu'il ait pénétré dans les idiomes germaniques dès avant Tacite, c'est ce que prouvent les noms propres comme *Asci-burgium*, *Teuto-burgiensis saltus*. Les germanistes proposent comme étymologie le verbe *bergen* «mettre en sûreté» (gothique *baírgan*). Mais on peut dire tout au plus qu'il y a eu *adoption* et que les Germains ont cru sentir dans le mot *burg* l'idée de protection et de sûreté. Ces sortes d'adoption après coup ne sont pas rares. Le même mot se retrouve aussi dans les langues celtiques sous la forme *brigi* : *Brigiani* «monticolæ», *Arebrigium* «in monte situm»[1].

Un second mot se rapporte à la vie maritime : c'est le gothique et norrois *skip*, anglais *ship*, allemand *schiff*. Il y faut voir probablement un terme de même origine que le grec σκάφος. Ici encore, soit en grec, soit en allemand, on a cherché des racines signifiant «construire» ou «creuser»; mais les commencements de la navigation sont, selon toute apparence, plus vieux que nos

[1] Cf. Hésychius : φούρκορ · ὀχύρωμα. Rapprochez aussi l'arménien *burgn* «tour».

racines indo-européennes, et le mot désignant l'esquif, une fois trouvé, a voyagé au loin en même temps que l'objet qu'il servait à nommer.

Nous avons déjà dépassé le cadre de notre étude, puisque nous voulions nous borner à relever quelques exemples de l'action exercée sur les langues germaniques par la seule langue latine. Arrêtons-nous donc ici et terminons par une dernière réflexion.

En toutes les langues, anciennes ou modernes, les mots empruntés sont plus nombreux qu'on ne le suppose généralement. Quand nous parlons de langues restées pures, nous ne songeons pas assez que leur prétendue pureté tient surtout à notre ignorance. Si nous avions pour l'antiquité la même abondance de documents que pour les temps modernes, nous constaterions que le grec, que le latin, ont largement puisé dans les idiomes d'alentour, tantôt par nécessité, tantôt par simple esprit d'imitation.

Dans les langues germaniques, qui se rapportent à une époque plus récente, les emprunts sont plus faciles à reconnaître : comment ces emprunts n'auraient-ils pas été fréquents, quand des populations encore neuves et peu cultivées furent amenées, par le cours des événements, à nommer tant d'objets nouveaux, à exprimer tant d'idées nouvelles? Et, pour revenir, en finissant, au travail de M. Bugge, comment les imaginations barbares, déjà pleines de contes merveilleux sur les dieux et les héros, seraient-elles restées fermées aux récits de la mythologie classique, aux légendes du christianisme? La *pureté*, en pareille matière, ne serait pas à l'honneur de l'intelligence d'un peuple, mais passerait à juste titre pour une preuve d'insensibilité et d'indifférence.

Michel Bréal.

DE LA PRONONCIATION DU *C* LATIN.

1. LE GROUPE CI + VOYELLE.

Une opinion généralement admise parmi les linguistes, c'est que le C latin a conservé, pendant toute la durée de la langue latine, et en toutes les positions, la valeur d'un K. C'est l'opinion soutenue par Corssen : c'est aussi celle qu'a plus récemment émise M. Seelmann. Nous croyons qu'il y faut apporter d'assez sérieuses restrictions. Pour commencer, nous examinerons d'abord le cas où C se trouve devant un *i*, suivi lui-même d'une voyelle.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. Seelmann [1] :

« Ebenso ist lat. CI immer nur als eine besser durch KI zu transcribierende lautgruppe zu denken. Der ganz äusserliche, buchstäblich gleiche zusammenfall von *-ti* + *vocal* und *-ci* + *vocal* in *-zi* + *vocal* in deutscher aussprache des latein hat mit dem echt lateinischen lautwandel nichts zu schaffen! Das C vor I und E ist erst später in der lat.-roman. übergangsperiode spontan zu einem gingivalen zischlaut verschoben : die lat. grammatiker wissen von einem übertritte des C : Z noch nichts, wenn derselbe auch schon im gleichzeitigen vulgär-idiom sporadisch hervorgetreten sein mag. »

Ainsi le C dans les mots comme *Lucius*, *patricius*, aurait gardé sa valeur de K jusqu'à l'éclosion des langues romanes, sauf peut-être par accident dans la langue vulgaire. Au contraire, pour le T devant un I lui-même suivi d'une voyelle, par exemple dans les mots comme *otium*, *Tatius*, *justitia*, M. Seelmann et tous les linguistes admettent l'assibilation. Cette assibilation est, en effet, décrite dans les termes les plus clairs par les grammairiens romains Servius, Pompeius, Isidore et les autres, au lieu qu'ils se taisent absolument sur le C..

Le silence des grammairiens est un fait surprenant, mais non un fait décisif, car, étant donné leur penchant à se copier les uns les autres, il suffisait que l'observation eût été omise par leur chef de file. Ce qui a autant d'importance à nos yeux que l'attestation des grammairiens, c'est le témoignage involontaire des in-

[1] *Die Aussprache des Latein*, p. 321.

scriptions. Or ce témoignage est d'une parfaite clarté. Il nous suffit, à cet égard, de prendre les exemples recueillis par M. Seelmann lui-même.

Comme spécimens de CI écrit à tort TI, il cite :

HOMVNTIO (nom propre), Gruter, p. 762.
SOLATIVM, Gruter, p. 759.
TRIBVNITIAE, Orelli, 957 (222 ap. J.-C.).

Comme spécimens de TI écrit à tort CI, il donne :

MVNDICIEI, Orelli, 5.
DISPOSICIONEM (*I. R. N.*, 109).
RENVNCIATIONEM, Orelli, 4570 (211 ap. J.-C.).
TERMINAC(*iones*), DEFENICIONES (Afrique, 222-235 ap. J.-C.).
OCIO, Gruter, p. 462 (389 ap. J.-C.).
PERICIAE, Brambach, CIR*hen.* 1070.
PRVDENCIVS, *idem*, 1048.
πρεκειω, Marini, Pap. dipl., 122, 81.
TERCIVS, Gruter, p. 409.
*depo*SIKIO (*C. I. L.* VIII, 1389).
COLPACIONI, Le Blant.
CONSTANCIVS, *idem.*
MILICIE, *idem.*
NEGVCIATORIS, *idem.*
RECORDACIONIS, *idem.*
ORACIONEM, *idem.*
STACIO, *idem*, etc.

Or, pour que des erreurs de ce genre puissent se commettre, pour que TI puisse s'écrire CI, et réciproquement, ne faut-il pas que des deux côtés la prononciation soit la même ou à peu près? En vain dira-t-on que les fautes précitées sont le fait d'un graveur ignorant, et qu'elles ne prouvent rien pour la langue des hautes classes. Nous ne voyons pas pourquoi l'argument qu'on invoque quand il s'agit de TI cesserait d'être valable dès qu'il est question de CI. N'était le silence des grammairiens, on n'aurait jamais songé à faire cette différence.

Il est vrai qu'aucun de ces exemples n'est très ancien. Le plus reculé en date est MVNDICIEI, qui est de l'an 136 après Jésus-Christ. Les autres sont du IIIe au VIIe siècle. Nous dirons donc, si l'on veut, que CI *n'a commencé à être semblable* à TI qu'à partir du IIe siècle de l'ère chrétienne. Mais cela signifie-t-il que jusque-là le C, dans le groupe CI + voyelle, ait eu la prononciation

intacte de la gutturale vélaire, c'est-à-dire d'un K. Le raisonnement serait défectueux, car il reviendrait à ne tenir aucun compte des degrés intermédiaires d'altération : ce serait mettre en quelque sorte le point d'arrivée à la même heure que le point de départ.

Pour que des confusions comme celles qu'on vient de voir devinssent possibles, il fallait trois choses :

1° Que le C se fût modifié;

2° Que le T se fût modifié;

3° Que les deux modifications en fussent arrivées à être assez près l'une de l'autre pour se ressembler et se confondre.

Or tout le monde comprendra que c'est là une double série de changements qui a demandé du temps : en français, la consonne initiale de *cinq* et celle de *sept* se prononcent aujourd'hui de même, si bien qu'on pourrait écrire (comme le proposent les néographes) *sinq*. Mais combien a-t-il fallu de degrés intermédiaires pour que le latin *quinque* en arrivât là! Il en a fallu aussi pour qu'on écrivît *induciæ*, *solatium*, au lieu de *indutiæ*, *solacium*, et c'est évidemment se tromper que de placer l'origine du mal au moment où il produit ses dernières conséquences.

Nous avons d'ailleurs, pour appuyer notre opinion, l'analogie des langues congénères : c'est là un témoignage qui, pour n'être point direct, n'en a pas moins son importance.

Nous constatons d'abord qu'en grec le fait de l'assibilation est aussi ancien que les plus vieux monuments de la langue, puisque nous avons ἄνασσα, φυλάσσω, ἥσσων, ὅσσε pour ἄνακϳα, κηρύκϳω, ἥκϳων, ὄκϳε. Quelle était au juste la prononciation de ces deux σ? Nous n'en savons rien, et il serait bien à propos que quelque linguiste commençât des recherches à ce sujet. Mais ce qui est certain, c'est que le κ avait été entamé et transformé par la palatale dont il était suivi. Tous les dialectes grecs sont d'accord à cet égard : il en est qui présentent ττ (Θρᾷττα, ἥττων, φρίττω), mais cette variante dialectale, probablement postérieure au σσ, ne change rien à la question qui nous occupe.

De langue plus rapprochée du latin que le grec, nous n'en avons pas, sinon les langues italiques, l'osque et l'ombrien, qu'il faut maintenant interroger.

En ombrien, la chose est si ordinaire qu'il a été créé un caractère exprès dans l'alphabet pour marquer le son sifflant du *c*. Nous voulons parler du 𐌑, lequel est représenté dans les tables en écriture latine par un S. Était-ce le *c* italien de *cielo*, ou un *tz* allemand, ou quelque chose comme χϳ? Il sera sans doute assez difficile de l'établir. Quoi qu'il en soit, on écrit en ombrien 𐌀𐌉𐌀𐌑 *façia* (= latin *faciat*), 𐌄𐌕𐌀𐌉𐌉𐌇𐌅𐌍 *puniçiate* (= latin *puniciatis* ou *pu-*

niceatis « teints en pourpre »). Ainsi, à l'époque des tables Eugubines, c'est-à-dire à peu près au temps de Sylla, l'assibilation du C était en ombrien un fait tellement accompli qu'il y avait un signe spécial dans l'alphabet pour la représenter.

Ce besoin d'un caractère spécial paraît s'être fait sentir encore ailleurs. En volsque, on trouve FADIA *façia :* soit qu'on voie dans la troisième lettre le d ombrien, soit qu'on y voie un C retourné[1]. Si les Romains, au lieu de se tenir étroitement à l'alphabet grec, en avaient usé aussi librement avec lui qu'ont fait leurs voisins, nous aurions peut-être un caractère spécial pour écrire FACIAT, DICIO, de sorte que la question qui nous occupe n'existerait même pas.

Il me reste un mot à ajouter. On a vu, par la liste de tout à l'heure, que les confusions commencent au IIe siècle après Jésus-Christ. Mais cette liste n'est pas complète. Sur une inscription trouvée à Herculanum, et dont, par conséquent, la date est certaine, on a (Or. 3115, s. f.) *conditio* au lieu de *condicio*[2]. Ainsi déjà avant l'an 79, CIO et TIO peuvent se remplacer. Notez que c'est un texte officiel. Joignez-y les incertitudes et les hésitations sur l'orthographe de certains noms propres : *Mucius*, *Minucius*, *Abucius*, *Marcius*, *Volcacius*, à côté de *Mutius*, *Minutius*, *Abutius*, *Martius*, *Volcatius*, en sorte qu'on ne sait pas, pour plusieurs de ces noms, quelle est la véritable graphie[3]. Cette incertitude s'étend aux noms qui s'écrivent par deux *c*, comme on le voit par *Accius*, qui est souvent confondu avec *Attius*, et par d'autres confusions du même genre : *Statius*, *Stattius* et *Staccius*, *Stlaccius* et *Stlattia*, *Tettius*, *Tetius* et *Teccius*, etc.[4]. Toutes ces circonstances me paraissent de nature à prouver la première partie de notre thèse, à savoir l'altération du *c* devant *i* + voyelle.

2. LA PRONONCIATION DE C DEVANT E OU I.

Non seulement nous croyons que le C avait pris un son sifflant devant *io*, *iu*, *ia*, etc., mais nous sommes porté à penser que devant un *e* ou un *i* simple il a pris de bonne heure une prononciation plus ou moins palatale. Le fait, qui est bien connu par les langues romanes, et qui se retrouve dans quantité d'autres langues[5], a une cause toute physiologique : le *k* est produit au

[1] Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, pl. XIV.

[2] Il est vrai que cette inscription, qui se trouve au tome X du *Corpus* (n° 1401), ne nous est point parvenue en original, mais seulement par une copie. M. Mommsen, dans sa restitution, corrige la copie et écrit CONDICIO.

[3] Corssen, *Aussprache*, I, p. 53; Seelmann, *op. cit.*, p. 324.

[4] Cocchia, dans la *Rivista di filologia ed istruzione classica*, XIII, p. 155.

[5] Voir Schuchardt, *Vulgärlatein*, I, 151.

fond du palais; comme c'est aussi au fond du palais que se produisent l'*a*, l'*o* et l'*u*, il n'y a aucune difficulté à joindre les deux phonèmes, et à prononcer *cu*, *co*, *ca*. Mais l'*i* et l'*e* étant émis dans la partie antérieure de la bouche, la jonction avec le *k* ne se fait pas aussi aisément : pour peu que la prononciation se relâche, un *j* parasite vient s'intercaler entre la gutturale et la voyelle. Ce *kje*, *kji* représente le commencement de la modification subie par la gutturale, laquelle est dès lors en voie de devenir une palatale, soit qu'elle aboutisse à un *kj*, un *tch* ou un *tz*.

Nous ne croyons pas que le son palatal, pour se former, ait attendu l'époque où ont commencé les langues romanes : nous le regardons comme antérieur. Il est vrai que là encore les grammairiens se taisent; mais ils se taisent aussi sur la double valeur du *qu*, bien qu'il soit certain que cette consonne ne se prononçait pas de même dans *qualis*, *quercus*, *Quirinus*, où le *qu* est resté, et dans *quur*, *quom*, lesquels ont abouti à *cur*, *cum*. Les grammairiens anciens n'avaient pas, pour les variétés et les accidents de prononciation, la même attention ni le même intérêt que les phonétistes modernes; ils négligent sans scrupule certaines différences, surtout quand elles ne se traduisent pas dans l'écriture par des faits d'orthographe [1].

On objecte toujours la transcription grecque par κ. Les Grecs écrivaient Κικέρων, κήνσωρ. On oublie de dire comment ils auraient pu transcrire, étant données les ressources de leur alphabet; ils avaient d'ailleurs sous les yeux le mot tracé en caractères latins. Enfin le κ grec est-il lui-même resté pur de toute altération palatale devant *i* ou *e*? Il est permis d'en douter. L'argument tiré du grec prouve trop, car on rencontre aussi, écrits par un κ, Δέκιος, πατρίκιος, Λουκίολουμ, Ρουσ1ικειάνα, σηβακιάρια.

Une autre objection s'appuie sur les transcriptions gothiques : Ulfilas orthographie *akeit* = latin *acetum*, *aúrkeis* = latin *urceus*, *Kaisar* = latin *Cæsar*. Mais on trouve aussi en gothique *laíktjo* = latin *lectio*, sans que personne songe à en tirer un argument contre l'assibilation du *t*. Les traducteurs opéraient d'après le modèle écrit, dont ils reproduisaient consciencieusement toutes les lettres. Il suffit de considérer des transcriptions comme *aívxaristia* = *eucharistia*, *gazaúfylakiaún* = *gazophylacium*, pour s'assurer qu'elles ne sont pas faites d'après la parole vivante.

Les mots germaniques empruntés par l'oreille ont généralement donné au *c* devant *e* ou *i* la valeur d'une sifflante.

[1] Nous demanderons à ce propos comment, étant donné un nom LVCIVS, se prononçait le génitif LVCI. Si, conformément à ce que nous venons de montrer, on admet le son palatal à tous les autres cas, il sera difficile de ne pas l'admettre aussi pour le génitif.

Tels sont :

LATIN.	VIEUX HAUT-ALLEMAND.	ALLEMAND MODERNE.
census	*zins*	*zins*
macellarius	*mezilari*	*metzger*
crucem	*chruzi*	*kreuz*
cæpulla	*zwibollo*	*zwiebel*
circulus	*zirkil*	*zirkel*
cithara	*zitera*	*zither*
cinamonium	*sinamin*	*zimmet*

Il est vrai que ces mots appartiennent au vieux haut-allemand et non au gothique. On se retranche derrière cette différence de date : c'est pendant l'époque qui sépare Ulfilas de la période du vieux haut-allemand que se serait accomplie en latin la modification de la gutturale. Je ne crois pas, pour les raisons qu'on a vues et pour d'autres que nous allons donner, à cet argument chronologique. La différence de traitement du C tient, selon nous, à la nature de l'emprunt : à toutes les époques, il s'est fait des emprunts par audition, et d'autres sur le papier. Ainsi *kiste*, qui représente le latin *cista*, fait son apparition en moyen haut-allemand. Les mots qu'on cite toujours, comme *kaiser*, *keller*, *kerker*, *kirsche*, ont fait leur entrée dans la langue par voie savante; leur *k*, d'abord placé devant les yeux, puis prononcé, est resté dans la suite des temps, parce qu'un mot, une fois perçu d'une certaine façon, subsiste de cette façon, alors même que la prononciation première en était fautive. En effet, pour le peuple, à parler rigoureusement, il n'y a pas de mots étrangers, ou du moins ils cessent bientôt d'être des mots étrangers. S'il les a imprimés dans sa mémoire sous une certaine forme, il les garde sous cette forme, sans se soucier s'il y a eu erreur au moment de l'adoption. Ne voyons-nous pas la même chose tous les jours? Que sont devenus en français les mots anglais *tunnel*, *turf*, *wagon*? Ces mots ayant été prononcés d'après le modèle écrit, la prononciation est toujours restée conforme au modèle écrit : même ceux qui la savent fautive n'oseraient plus la changer. Pour prendre un exemple plus classique, croit-on que les Romains aient formé leurs mots *comœdia*, *tragœdia* autrement que par imitation orthographique? Il serait certainement faux de dire que l'iota de κωμῳδός, τραγῳδός, s'entendait encore au temps où Rome a emprunté ces termes. Ce qui n'empêche pas qu'aujourd'hui encore nous faisons entendre un *é* dans *comédie*, *tragédie*.

Plutôt que de chercher des renseignements sur la valeur du C latin chez les Germains du IVe siècle de l'ère chrétienne, il vaut mieux encore cette fois s'adresser aux proches parents du latin

ancien et au latin lui-même. Que voyons-nous en ombrien? C'est que devant un *e* ou un *i* le *k* prend la valeur d'une sifflante. Un mot décisif à cet égard est le substantif qui désigne la corneille : *curnax*. A l'accusatif il fait *curnaco*, l'*o* jouant ici le rôle de l'α grec dans Ἑλλην-α, κόραϰ-α. Mais à l'ablatif, où la désinence est *e*, nous avons CVRNAŜE, c'est-à-dire que nous retrouvons la même sifflante dont il a déjà été question. Le verbe correspondant au latin *prosecare* fait à l'impératif *prusekatu;* mais au participe passé qui a un suffixe *etum*, nous avons PROSEŜETO. Au latin *cena* « repas » correspond ŜESNA, au latin *decem* « dix » DEŜEN[1]. On trouve même ce Ŝ devant un *l* dans certains diminutifs, comme STRVŜLA « strucecula », ARŜLATA « arculata » (sorte de gâteau arrondi), à cause de l'*e* que dans la prononciation on intercalait, comme une sorte de schewa, entre les deux consonnes.

Il n'y aucune raison de supposer que le latin soit, par une exception unique, resté indemne, quand on voit son frère jumeau suivre la règle commune. Mais le latin lui-même va nous fournir un témoignage d'autant plus précieux qu'il est involontaire.

Parmi les mots de la quatrième déclinaison qui ont conservé leur ancien datif-ablatif pluriel en *ubus*, les grammariens latins placent *arcus* « arc », *acus* « aiguille », *lacus* « lac », *quercus* « chêne », *specus* « caverne », *pecu* « troupeau », tous mots ayant un *c* devant la voyelle finale du thème. Je laisse de côté *arcus*, pour lequel on pourrait alléguer le danger d'une confusion avec le datif-ablatif pluriel *d'arx*. Les autres mots me paraissent fournir la preuve que déjà à l'époque classique le *c* ne se prononçait pas de la même manière devant un *u* que devant un *i*. C'est le désir de conserver à la consonne sa prononciation gutturale (*k*), qui a fait maintenir la forme archaïque en *ubus*. L'adoption d'une forme **pecibus*, **acibus*, **lacibus*, etc. aurait rendu la physionomie du mot méconnaissable[2].

Nous croyons pouvoir conclure qu'on a trop simplifié les faits et qu'on a supposé sans raison pour le latin une exception invraisemblable, en affirmant que le C a partout la valeur d'une gutturale vélaire. Il est, au contraire, conforme à tout ce que nous savons en phonétique, de supposer que le C se modifiait selon la nature de la voyelle dont il était suivi. Je me hâte d'ajouter qu'on irait trop loin et qu'on dépasserait ce que les faits nous apprennent, si l'on attribuait au C palatal la prononciation du *c* italien (*tch*). Il y a plus d'une manière de se représenter l'altération des guttu-

[1] Le graveur a même été jusqu'à écrire par erreur DESEN.

[2] C'est, comme on sait, et comme les grammairiens anciens l'expliquent amplement, le désir d'éviter la confusion avec *pars, ars*, qui a fait conserver les datifs-ablatifs *partubus, artubus*, venant de *partus, artus*. Mais il n'y a aucune raison du même genre pour *lacus, pecu*, etc.

rales : d'ailleurs cette altération a dû aller en progressant dans le cours des siècles. Un *kj* me paraît devoir être placé au début : ainsi s'expliquent le mieux les graphies DEKEM[BRES] et KERI invoquées comme argument par Corssen[1]. Je termine en constatant avec plaisir que M. Hugo Schuchardt, sans examiner la question en détail, exprime sur le *c* latin une opinion analogue[2]. Cet accord me donne à penser que nous sommes dans le vrai et que nous finirons par avoir raison d'une affirmation trop longtemps et trop docilement acceptée.

Michel Bréal.

[1] Aussprache², I, 44.
[2] Vulgärlatein, I, 164.

Bas-latin **cœmenterium* « cimetière ».

Le glossaire de Du Cange contient, au mot *cœmētērium*[1], un nombre considérable de variantes, depuis *cymiterium* jusqu'à *cœmetrium* et *cimisterium*. Il conviendrait d'y ajouter encore la forme **cœmenterium*, précieuse autant comme exemple curieux d'étymologie populaire que comme prototype de l'espagnol *cementerio*. Du Cange se borne à citer une forme dialectale française, *chimentiere*, dans un texte de 1232 : « Adechertes li homes manans dedens le *chimentiere*[2]. . . ». On peut affirmer néanmoins que la forme **cœmenterium* a existé, en dehors de la langue exclusivement populaire, dans la littérature ecclésiastique du bas-latin : car c'est cette forme que nous retrouvons dans le polonais *cmentarz*, synonyme de *grobowisko* « cimetière » et, en Pologne tout au moins, il ne saurait être question de *latin populaire*.

Il y a donc lieu d'inscrire au lexique du bas-latin le mot **cœmenterium* et de rayer en revanche le polonais *cmentarz* des listes où il a toujours figuré jusqu'ici comme exemple de nasalisation anomale.

F. Geo. Möhl.

[1] Le roumain *ţintirím*, avec son *ţ* au lieu de *c*, semble dénoncer une influence slave, d'autant plus inattendue ici qu'il n'existe, si je ne me trompe, d'autre trace connue du grec *κοιμητήριον*, chez les Slaves orientaux, que quelques essais de traduction d'ailleurs assez maladroits, par exemple le russe кладбúще.

[2] Cette forme existe encore aujourd'hui en Picardie. Je l'entends en ce moment même autour de moi, à Saint-Valery-sur-Somme.

ÉTYMOLOGIES CELTIQUES.

I

Cúach, caucus; cwch, κόγχος.

M. Duvau, supposant que l'irlandais *cúach* « coupe » était identique au sanscrit *çaṅkhá-s*, grec κόγχος, et, d'autre part, faisant la remarque qu'en irlandais l'aspiration des occlusives intervocaliques est antérieure à la réduction du groupe *voyelle brève* + *n*, devant consonne sourde, à *voyelle longue*, arrivait à ce résultat aussi inattendu d'ailleurs qu'intéressant : que les aspirées sourdes primitives ont gardé, en celtique, leur aspiration [1]. Que si, ajoutait M. Duvau, le mot irlandais était, contre toute vraisemblance, emprunté au latin *concha*, *cúach* perdrait toute importance pour le *kh* indo-européen ; par contre, la loi de la chute de la nasale devant une sourde se trouverait approximativement datée.

Malheureusement l'irlandais *cúach* n'a rien de commun ni avec le sanscrit *çaṅkhas*, ni même avec le latin *concha*, et ne saurait, à aucun titre, prétendre à l'importance que lui attribue M. Duvau. C'est tout simplement un emprunt à la basse latinité : *cúach*, gallois *cawg*, représente exactement le bas-latin *caucus*, comme l'a fait depuis longtemps remarquer M. Whitley Stokes (*Kuhn's Beiträge*, VIII ; Stokes, *On the celtic additions to Curtius greek etymology, addenda*, n° 79). Κόγχος est représenté dans les langues bretonnes : c'est en gallois *cwch* « bateau, tout vase rond », breton-armoricain *couc'h* « couverture de ruche, toit en paille disposé en cône ». M. Whitley Stokes a identifié ce mot avec le sanscrit *çaṅkhas* et le grec κόγχος. Il semble peu probable que le mot soit emprunté à une forme de la basse latinité. Cependant l'identification avec κόγχος suppose résolue une grosse question de phonétique bretonne, à savoir que *nc* deviendrait en breton *cc* et, suivant la loi qui veut que les explosibles sourdes redoublées deviennent des spirantes sourdes, *ch*. Les exemples de *nc* conservés sont clairs et sûrs : armoricain *yawank* « jeune », gallois *ieuanc* = **iuṇkó-s*. D'un autre côté, quoi qu'on en ait dit,

[1] M. Duvau aurait dû faire remarquer que *ch* irlandais n'est pas le moins du monde une *aspirée* ; c'est une *spirante* sourde d'origine et de nature toutes différentes.

il semble bien qu'*nc* donne *cc* : gallois *trwch* « mutilé, incision », armoricain *trouch* « coupe » = *truccos* = *truncos*. Si le mot est emprunté au latin, on arrive au même résultat; car il n'existe pas, à ma connaissance, de mot bas-latin *truccus*. Quelle est la loi qui a présidé à ce traitement si différent d'*nc* en breton? Est-ce l'effet d'une différence ancienne d'accentuation ou de la quantité et qualité de la voyelle précédant *nc*? Pour le même mot, on constate d'ailleurs, dans les différentes langues bretonnes, des divergences de traitement : gallois *trochi* « plonger, baigner », armoricain moyen *gou-zronquet* « baigner », irlandais *fo-thrucat*. La forme de *gou-zronquet*, en armoricain du x^e^ siècle, eût été **wo-truncet*. Même divergence dans le traitement de *nc*, *nt*, *np*, lorsque le pronom possessif, gallois *fyn*, vannetais *men* (léonard *va* = *van*, *ven*), jouant le rôle de proclitique, fait corps avec le substantif suivant : gallois *fynghalon* « mon cœur » pour *fyn-calon*, vannetais *me halon*, léonard *va c'haloun*. L'*n* final, ou traité comme tel, de *men* a disparu, en armoricain, au profit du *c* initial qu'il a redoublé et, du même coup, transformé en spirante sourde. Les lois phonétiques qui régissent les consonnes initiales précédées d'une proclitique étant les mêmes que celles auxquelles obéissent les consonnes dans le corps du mot, l'exemple que je viens de citer suffirait à montrer qu'en breton armoricain *nc peut* devenir *cc*. Le gallois *trochi* nous a fourni, d'autre part, un exemple authentique du même phénomène. Il semble donc aussi inutile qu'invraisemblable de voir dans *cwch* un emprunt bas-latin et non un indo-européen **koùkho-s*.

II

Buaid, *bud*, *beute*.

L'irlandais *buaid*, gallois moderne *budd*, a ordinairement le sens de « victoire, gain, profit ». C'est un terme important dans les langues celtiques; on le retrouve dans bon nombre de noms propres : *Bodiocasses*, *Teutobodiaci*, *Boudicca*, etc.; dans le nom vieux breton *Budic*, etc. On ne l'a, à ma connaissance, rattaché à aucune racine indo-européenne, ni identifié avec aucun autre mot dans les langues congénères. Au point de vue du sens et de la phonétique, il me paraît pouvoir être rapproché de l'allemand *beute*, moyen haut-allemand *biute* « butin de guerre » (le mot vient d'un dialecte bas-allemand), vieux norrois *býti*. Comme la dentale eût été *t* en gothique, suivant la remarque de Kluge (*Etymologisches Wörterbuch*), on est amené à une racine pré-germanique *bhŭd*, *bheud*. L'irlandais *buaid*, gallois *budd*, remontent à un thème neutre vieux-celtique **boudi*, **beudi*, qui s'accommode parfaite-

ment d'une racine indo-européenne *bheud*. Kluge, à propos de ce mot, s'est demandé si l'on pouvait rapprocher *beute* de *bieten* et a répondu par la négative, *bieten*, gothique *ana-biudan*, supposant une racine indo-européenne *bheudh*, *bhŭdh* (grec πεύθομαι). Je me suis posé la même question pour le celtique; je me suis demandé si *buaid*, *bud* pouvait être rapproché du grec πεύθομαι, du slavon *bŭděti* «veiller», sanscrit *bŏdh-ā-mi* «je suis vigilant; je remarque», et je crois pouvoir répondre par l'affirmative. J'ai été amené à cette supposition par le sens de *buaid*, *bud* dans certains textes irlandais et gallois. Ce qui a jusqu'ici empêché tout rapprochement pour ce mot, c'est qu'on s'est buté à l'idée qu'il n'avait pas d'autre sens que celui de «victoire, profit». Le sens primitif me paraît beaucoup plus étendu. Certains exemples, cités par M. Windisch dans le premier volume de ses *Irische Texte*, et dans lesquels il attribue invariablement à *buaid* le sens de «victoire», me semblent déjà assez significatifs. Dans l'un, il est question des six *buada* de la reine Emer, entre autres *buaid crotha*, *buaid gotha*. On ne peut songer à traduire six *victoires* : la *victoire* de la forme, la *victoire* de la voix. Il est évident qu'ici *buaid* a le sens de «qualité supérieure, talent». Je trouve un exemple très clair de *buaid* avec le sens de «talent, qualité» dans le fragment épique publié par M. Hennessy dans la collection de la *Royal Irish Academy*, connue sous le nom de *Todd Lectures-Series*, vol. I, part. I, Dublin, 1889, p. 14, sous le titre de *Mesca Ulad* «Intoxication of the Ultonians» : *batar teora buada araidechta forsin n-araid inn uair sin*. M. Hennessy traduit : «The charioteer possessed the three *virtues* of charioteering in that hour» (mot à mot : «étaient trois *qualités maîtresses*, les trois *talents* propres au cocher sur le cocher cette heure-là»). *Buada*, pluriel de *buaid*, ne peut évidemment pas avoir ici le sens de «victoire».

Le dérivé gallois *buddugawl*, vieux gallois *budicaul*, présente un sens analogue dans un passage des *Mabinogion* (édition Rhys-Evans, p. 126, 127). Le héros Kei a pénétré dans un château fort où l'on n'admet que les gens qui apportent un art; lui, il s'est donné comme *polisseur d'épées*. Pour le succès de son entreprise, il veut y faire admettre son compagnon Bedwyr; il y réussit en disant : *budugawl yw Bedwyr, cyn ny wypo y gerd honn* «c'est un «*habile homme* que Bedwyr, quoiqu'il ne connaisse pas cet art-ci «(l'art de polir les épées).» On ne peut songer à traduire ici *budugawl* par «victorieux». Dans ma traduction des *Mabinogion*, je lui ai donné le sens, plausible d'ailleurs, de «précieux, utile», *bud* signifiant «gain» aussi bien que «victoire». Aujourd'hui je n'hésite pas à lui donner le sens plus naturel et plus simple en cet endroit d'«habile, fertile en ressources». De ce sens à celui

que présente la même racine en sanscrit, en slavon, celui d'« être en éveil », d'« avoir l'esprit en éveil », de « remarquer », il n'y a qu'un pas. Il est donc fort probable que *buaid* = vieux celtique **boudi*, *beudi* a pour base une racine indo-européenne *bheudh*.

Que faire, en ce cas, de *beute*, qui semble cependant bien identique à *buaid?* Je laisse aux germanistes le soin de décider si tout rapprochement entre *beute* et *bieten* est absolument impossible, si l'on ne pourrait y voir une racine semblable avec des suffixes différents. Une autre hypothèse serait possible tout en soulevant aussi des difficultés : c'est que le *bŷti* norrois et le mot bas-allemand qui a donné *beute* seraient empruntés au celtique. Si *beute* et *bieten* sont séparés par un abîme infranchissable, ou il faut rapprocher *buaid* de *beute* et le séparer de *bieten*, πεύθομαι, ou séparer *buaid* de *beute* en le rapprochant des dérivés de la racine *bheudh*.

J. LOTH.

Bulgare *podírĭ* « après ».

M. Miklosich (*Etym. Wörterb. der sl. Spr.*, s. v.) réunit dans une même étymologie la préposition bulgare *podírĭ* « après » et le substantif *podírŭ* « robe longue, soutane », lequel reproduit simplement le grec ποδήρης. Je crois que la préposition n'a rien de commun avec le substantif.

Le vieux mot *slědŭ* « empreinte, trace, piste » n'existe plus guère en bulgare que comme locution prépositionnelle, sous la forme atone *sledŭ* « à la suite de », à peu près comme en russe *vslědŭ za*. Partout ailleurs, on remplace aujourd'hui *slědŭ* par *dirá*, *dirjá*, qui signifiait proprement « trou, excavation », d'où « empreinte du pied ». De là le verbe *dirjó* « suivre à la trace, rechercher », au lieu du slave *slědovati;* de là aussi la préposition *po-dírĭ*, à côté de son synonyme panslave *pó-slĕ* pour **po-slědu*, mot à mot « sur la trace de, à la suite de, après ».

Un passage de Panaiote Hitov (cf. Jan Wagner, *Mluvnice jazyka bulharského*, Prague, 1884, p. 107-108) présente, dans l'espace de quelques lignes et avec une signification identique, les trois locutions *sledŭ*, *póslĕ* et *podírĭ* : « Слѣдъ нѣколко дена... Послѣ горѣказанно-то происшествие... Подирь два дена... Послѣ дълги размисления... ».

F. Geo. MÖHL.

NOTES DE PHONÉTIQUE.

1. LES OCCLUSIVES SOURDES EN ARMÉNIEN [1].

Le traitement arménien des occlusives sonores indo-européennes, aspirées et non aspirées, est clair : (*b*), *d*, g_1, g_2 donnent (*p* [ա]), *t* (տ), *c* (ց), *k* (կ); *bh*, *dh*, g_1h, g_2h donnent *b* (բ), *d* (դ), *j* (ջ), *g* (գ). Au contraire, si tout le monde est d'accord pour voir dans *s* (ս) l'aboutissement normal de i. e. k_1 en arménien, on admet pour *p*, *t*, k_2 les traitements les plus divergents. La loi reste à dégager. En effet, un grand nombre de faits particuliers l'obscurcissent.

1° *p*, *t*, k_2 subsistent après *s* primitive (*astλ*, *mukn*) ou issue de palatale (*dustr*).

2° Après liquide ou nasale, les mêmes lettres deviennent (*b*), *d*, *g* : *dr-and* (cf. lat. *antae*); *erg* (= scr. *arká-*); *hing* (= gr. πέντε).

3° Dans les groupes *p*, *t*, *k*, plus liquide à l'initiale, l'occlusive tombe. (Voir les exemples dans Bugge, *Beiträge zur etym. Erläut. der Arm. Spr.*, nos 1-12).

4° L'étude des groupes *ks*, *ps*, *py*, etc. soulève dans presque toutes les langues des questions particulières : nous ne l'aborderons pas ici.

5° k_2 devant *i* ou *y* donne *č* (չ). (Voir Hübschmann, *Arm. St.*, n° 20.) *t* en syllabe finale tombe devant *i* : *khsan* (քսան) « vingt », cf. Φίκατι; (*-sun*, par exemple dans *eresun* [երեսուն] « trente », ne peut s'expliquer que par *-$k_1$onti*, analogique de **wik$_1$pti*); *beren* (բերեն) « ils portent », cf. *-*onti*; *berē* (բերէ) « il porte », cf. *-*eti*; *hun* (հուն) « pont » = **pontis*; *hair* (հայր) « père », armén. primitif **patir* = **petē(r)*; *ard* (արդ) « maintenant » = ἄρτι, fait exception, ou bien il faut admettre un traitement particulier de *-ti* après *r* et après *s* (cf. *žolovurd*, note 1, p. 163).

[1] L'auteur de cet article suppose connus les résultats consignés dans les *Armenische Studien* de M. de Lagarde et les *Armenische Studien* de M. Hübschmann.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ceci posé, peut-être sera-t-il possible de dégager la loi :

I. *p*, *t*, k_2 à l'initiale :

p donne *h* (ֆ) dans un grand nombre d'exemples connus : *hair*, *het*, etc.; et *ph* (փ) dans *phetur*, *phoši*, *phut* (փտութիւն) « pourri », cf. lat. *putidus*, scr. *pūti-*. — *t* donne *th* (թ) dans *thanjr* et *thaŕamim*. — k_2 donne *h* dans *him* (ինչ) « pourquoi ? » (Pour le traitement de $*k_2i$- dans ce cas particulier, cf. plus bas.) Dans trois cas, on peut trouver arm. *kh* (ք) = k_2, mais tous trois sont douteux : 1° *khaŕ*, dans *khaŕasun* (քառասուն) « quarante », cf. lat. *quartus* : à côté de $*k_2etwer$-, il existait en indo-européen une forme $*k_2twr̥$-, dont la triple consonne s'est simplifiée d'une manière particulière dans chaque langue. De même que des trois consonnes de $*k_1swek_1s$ l'arménien n'a gardé que la troisième, des trois consonnes de $*k_2twr̥$- il n'a gardé qu'une, mais la première. Cet exemple n'est pas assez clair pour être décisif. 2° *khan* (քան) se rattache sans doute au féminin $*k_2ā$- de l'interrogatif $*k_2o$-. 3° *khēn* (քէն); cf. gr. ποινή, zd. *kaenā* peut être un emprunt iranien. — En résumé, deux traitements différents : *ph*, *th*, *kh* (?) et *h* (seulement = *p* et k_2), le second étant tiré du premier, nous ne pouvons dire suivant quelle loi. Il n'y en a pas d'autre. En effet :

1° Dans un certain nombre de cas, la consonne initiale paraît avoir disparu : *p* dans *otn* (cf. πούς), *alikh* (cf. πολιός); —*k* dans *o* « qui ? » (cf. scr. *kás*), *i*[1] « quoi ? » (cf. scr. *kim*); peut-être *elanim* « je deviens », rac. i. e. k_2el-; cf. en grec le développement de sens de πέλομαι. Cette disparition tient à ce que *p*, k_2 étaient d'abord représentés ici par une *h* qui a ensuite disparu. La prononciation de *h* était très faible en arménien (cf. latin, anglais, etc.) : dans certains mots, cette lettre est indifféremment écrite ou omise : *hogi* ou *ogi*, etc.; elle manque où l'étymologie la fait attendre (*evthn*, cf. lat. *septem*, etc.; citons un cas intéressant : le *u*-, qui a servi de point de départ à la formation *ustr* sur *dustr*, vient de l'i. e. $*sū$-, qu'on retrouve dans scr. *sūnús*, gr. υἱύς) et se trouve où rien ne justifie sa présence (*hum*, cf. ὠμός; *hot*, cf. lat. *odor*; *hav* « oiseau », cf. lat. *avis*, gr. ὀιωνός; *hav* « grand-père », cf. lat. *avus*; *haicel* « demander », cf. *aiç* et scr. *icháti*). Ce cas rentre donc dans le précédent. Deux faits l'indiquent : (*a*) nous ne voyons jamais disparaître i. e. *t*; or précisément *t* ne donne jamais *h*; (*b*) nous trouvons *et* en face de *het*, *i* en face de *him*, comme *ogi* en face de *hogi*. M. Bugge a cru pouvoir dire que *p* est représenté par *h* devant syllabe accentuée, et disparaît devant syllabe atone;

[1] Devant *i* on attend la chuintante *č*. Le *k* a été restitué comme dans scr. *kim*, puis a subi le traitement régulier. Ainsi *inč* (ինչ) « quelque chose » est rigoureusement comparable à scr. *kíñcit*.

hair, en face de scr. *pitâ*, *het*, en face de scr. *padám*, réfutent assez cette hypothèse, d'ailleurs inutile.

2° Le pronom i. e. **tu* est en arménien *du* (դու); à scr. *tá-* correspond le démonstratif enclitique *-d* (*-դ*). On a proposé deux explications : influence de liquide ou nasale précédente (cf. plus haut) et traitement particulier résultant de la place par rapport à l'accent. Ce sont de pures hypothèses. Mais nous ne devons pas oublier qu'il est souvent difficile de ramener aux règles générales des mots atones et très employés comme ceux-ci.

3° *t* aurait subsisté : d'après M. Hübschmann, dans *tevel* et *tar*, mais le sens appuie peu les étymologies qu'il propose; d'après M. Bugge, dans *tatrak* (gr. τέτραξ), *tarm* (lat. *sturnus* ou *turma*), *tartam* (lat. *tardus*) : il faut sans doute rapprocher *tatrak* de τέτραξ, mais la phonétique interdit absolument de voir dans *tatrak* la continuation d'un mot indo-européen qui aurait d'autre part donné τέτραξ; *-tr-* donne *-ur-* après voyelle; de plus, à gr. ε correspond arm. *-e-*. Quant à *tarm* et *tartam*, M. Bugge lui-même n'en propose l'étymologie qu'avec des points d'interrogation. Pour aucun cas, la persistance d'une ancienne occlusive sourde n'est donc démontrée.

II. p, t, k_2 à l'intérieur des mots :

k_2 donne *kh* (*ք*) : *elikh* (*ելից*) « il laissa » = gr. ἔλιπε. Dans *okh* (*ոք*) « quelqu'un », *kh* est l'initial d'un enclitique, comparable à lat. *que* ou *quam*, qui sert à donner à l'interrogatif le sens indéfini. — *t* donne *th* (*թ*) : *arcath* (*արծաթ*) « argent » = lat. *argentum; evthn* (*եւթն*) « sept », cf. lat. *septem; uth* (*ութ*) « huit », cf. lat. *octō;* suffixe *-thiun*, cf. lat. *-tiō*, *-tiōnis;* v. irl. *-tiu* et peut-être got. *-þjo* [1]. **tr-*donne *-ur-* dans *haur* = πατρός, comme l'a montré M. Hübschmann; la série des sons successifs est : *-tr-*, *-thr-*, *-þr-*, *-fr-*, *-br-*, *-ur-;* cf. lat. *-bro-* = i. e. **-dhro-*. Enfin *t* subsiste, sans doute par déaspiration, dans *phetur* et *phut*. — *p* donne *v* (*ւ*), par exemple dans *ev* (*եւ*), cf. scr. *ápi; evthn*, etc. Succession des sons : *ph*, *f*, *b*. Remarquer que *bh* intérieur donne aussi *v* : *-vor* = *-φορος*, tandis que g_2h donne *g* : *mēg* = scr. *meghá-;* et *dh*, *d* : *ed* = scr. *ádhāt*.

Ainsi i. e. *p*, *t*, k_2 donnent à l'intérieur des mots ancien arménien : *ph*, *th*, *kh*. Un seul exemple de valeur contredit cette

[1] Il est surprenant que cette étymologie, depuis longtemps donnée, ne soit pas généralement adoptée. La déclinaison est la même que dans *jiun*, *jean* « neige » = χιών, χιόνος, et *siun*, *sean* = κίων, κίονος. *-iun* = accus. **-iōnm̥;* *-ean* = génit. **-iōn*^{e}/$_{o}$*s*. Le suffixe indo-européen **-tion-* alterne avec **-ti-*, dont il dérive dans *phaxust* « fuite », *ẓolovurd* « réunion » (suffixe **-ti-*); génitif, *phaxstean*, *ẓolovrdean* (suffixe **-tion-*).

loi : c'est *akn*, cf. sl. *oko*, dont le *k* peut s'expliquer par l'analogie de *unkn*, *nuku*, *jukn*, *armukn*. — *empel* (ըմպել) « boire » représente sans doute un i. e. **pimbō;* cf. **pibō* (scr. *píbāmi*, irl. *ibim*). La nasale qu'indique l'arménien rend compte du *b* énigmatique de **pibō;* cf. got. *raupjan* en face de lat. *rumpo*. Mais l'existence du mot *ump* « action de boire », bien qu'il puisse être de formation secondaire, rend précaire toute explication de *empel*.

En réunissant le cas de l'intérieur et le cas de l'initiale, nous obtenons la loi suivante : i. e. *p*, *t*, k_2 donnent en arménien *ph*, *th*, *kh*, sauf modifications ultérieures et sauf les cas particuliers ci-dessus mentionnés.

Cette loi complète la symétrie de la *Lautverschiebung* arménienne avec la *Lautverschiebung* germanique.

2. ARMÉNIEN *ES*, *ASEM*.

On sait que europ. g_1- = ind. g_1h- est rendu en arménien par *c* (ծ) comme tout autre g_1. C'est ainsi qu'on a *mec* (մեծ) en face de gr. *μέγας*, scr. *mahánt-;* *cnaut* (ծնօւմ) en face de gr. *γένυς*, scr. *hánu-*. Si, en face de gr. *ἐγώ*, scr. *ahám*, l'arménien a *es* (ես), c'est en vertu d'une loi particulière : arm. *c* (ծ) devant consonne devient *s* (ս). Cf. *kic* (կիծ) « brûlure » et *kskic;* on trouve de même *geresces* « tu prendras » (= **gerecces*) en face de *gereciç* « je prendrai ». Ainsi *es* est la forme prise par **ec* devant consonne [1].

Cette remarque nous donne le moyen de conserver le rapprochement de *asem* « je dis » et scr. *áha*. Le *g* du lat. *adagium* indique en effet plutôt eur. g_1 que g_1h. Le lat. *aiō* (ou plutôt *aiiō*) est pour **agyō*, comme *maior* pour **magyos* (autres exemples moins clairs dans Wharton, *On latin consonant laws*, p. 2). La forme comparable à scr. *áha* serait arm. **ac*, et devant consonne **as : asem* a pu être refait sur **as* comme *ŋμί* sur *ῆ*. Il est à remarquer que l'aoriste *asaci* présente la même irrégularité que *gitaci*, aoriste de *gitem* (autre présent tiré de parfait), et que *asem* a le sens d'un aoriste dans les anciens textes.

3. ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES.

I. Les prépositions *end* (ընդ) « dans, sous, avec », et *est* (ետ) « après, selon » peuvent phonétiquement être des formes proclitiques de plus anciens **ind* et **ust*. Cf. *i verust* « d'en haut »; *yerknust* « du ciel », etc., qui indiquent à la fois l'ancienne forme **ust* et

[1] En partant de **eg₁h*, on obtiendrait **ez*, qui subsisterait. Cf. *inj* « à moi », *mez* « à nous » et scr. *máhyam*, lat. *mihi* (i. e. **meg₁hi*).

le sens primitif « en partant de ». Ces formes **ind* et **ust* se tirent facilement de i. e. **entos* (gr. ἐντός) et **ut*tos* (**ud-* plus suffixe **-tos*).

II. La préposition *aṙ* indique la proximité. Plus anciennement on peut croire, d'après *aṙaǰ* (աառաջ), qu'elle voulait dire « devant ». Alors on doit la rapprocher de la famille du grec πρό, etc. *-aṙ-* représente sans doute *ṛ*. Le *p* initial n'a pas laissé de trace.

III. *meṙǰ* (մերձ) « près de ». Cf. gr. μέχρι.

IV. *c̣-* (ց) « jusqu'à, à, vers » ; cf. scr. *acha*. La voyelle initiale est tombée comme dans *č-*, forme proclitique de la négation *oč* (ոչ). *c̣* correspond à scr. *-ch-*, comme dans *aic̣* « recherche », cf. scr. *ichâ*. Voir de Lagarde, *Arm. Stud.*, n° 2257.

V. M. Bugge (*Beitr. zur etym. Erläut. der Arm. Spr.*, p. 23 et 24) critique l'étymologie de *iver* (իվեր) « au-dessus de », que propose M. Hübschmann (scr. *várṣman*, lit. *virszùs*, etc.). D'après M. Bugge, i. e. *-rs-* donnerait arm. *-ṙ-*. Mais dans les deux exemples cités à l'appui de cette loi, *thaṙamin* et *moṙanam*, *ṙ* au lieu de *r* est dû à la nasale qui suit ; cf. *meṙanim*. L'exactitude du rapprochement de lit. *wirszùs*, etc., est rendue probable par le doublet *ger* (գեր) « au-dessus » : on sait que i. e. *w* initial donne arménien *g*, tandis que *w* entre deux voyelles donne *v*.

VI. *cuṙ* (ծուռ) « courbe », cf. gr. γυρός.

VII. *erevim* (երևիմ) « je parais ». Cf. gr. τρέπειν « se distinguer, être semblable à, avoir l'air de ».

4. TRAITEMENT DES ASPIRÉES PRÉCÉDÉES DE NASALE EN GREC.

Les aspirées précédées de nasale ont subi en grec deux traitements différents ; nous voulons montrer que cette différence reconnaît pour cause l'accentuation.

I. L'aspirée persiste, quand elle suit la syllabe accentuée : ἄγχι, ἄνθος, ἄμφω, etc.

II. Elle devient sonore quand la syllabe dont elle fait partie porte l'accent. Les exemples sont : ἐγγύς en face de ἄγχι, ἄγχω ; θιγγάνω, cf. τεῖχος, scr. *deh-* ; λαγγάζω, cf. got. *laggs* ; σλραγγός (génitif de σλράγξ), cf. v. haut-all. *strang* ; ἀνδράχλη, cf. ἄνθραξ ; λαμβάνω, cf. εἴληφα, scr. *labh-*.

Un septième exemple est important ; c'est κύμβος = scr. *kumbhás*, contraire à la règle avec l'accent grec, conforme avec l'accent san-

scrit : il semble que nous ayons ici la trace d'un déplacement d'accent en grec. Le zd. *khumba-* nous enseigne que le mot commençait par une aspirée : il y a donc eu déaspiration. Or, comme la loi de déaspiration grecque a agi à une époque où les anciennes aspirées sonores étaient devenues sourdes, *κύμβος* représente un ancien **κυμφός* et nous donne la preuve que les *γ*, *δ*, *β* en question sont tirés des sourdes *χ*, *θ*, *φ* et sont sans rapport direct avec i. e. *gh*, *dh*, *bh*. Le *θ* de *θιγγάνω* est restitué d'après *θίξω*, *-θικτος*.

III. Quand l'accent est une more après l'aspirée, celle-ci persiste. Exemples : *ὀμφαλός*, *πενθερός*, *καγχαλάω*, *παμφανάω*, *ὀμφή* (*ή* = *εέ*), *μενθήρη*, *ἀμφι* (mot toujours atone, le plus souvent proclitique), etc.

Les cas où la sonore simple est déjà indo-européenne, tels que *πύνδαξ*, *σλέμβω*, *ὄμβρος* (cf. scr. *ámbu-*) n'ont rien à faire ici [1].

Les principales exceptions à ces règles s'expliquent par l'analogie. Les formes à finales brèves des noms en *-ινθος* ont subi l'influence des formes à finales longues : *ὑάκινθος* est d'après *ὑακίνθου*. De même, si l'on rapproche *μάγγανον* de *μηχανή*, il faut admettre une influence du génitif *μαγγάνου*, etc. *Τυγχάνω*, *λαγχάνω*, etc. sont d'après *ἐτύγχανον*, *ἔτυχον* ; *ἐλάγχανον*, *ἔλαχον*, comme *ἐλάμβανον*, *ἔλαβον* ; *ἐθίγγανον*, *ἔθιγον*, d'après *λαμβάνω*, *θιγγάνω*. L'adjectif *ξανθός* a subi l'influence du nom propre très répandu *Ξάνθος* (noter que *ξανθή*, *ξανθοί*, *ξανθώ*, etc. sont aussi réguliers), etc. Les difficultés les plus considérables viennent de : *θάμβος*, cf. *ἔταφον*, *τέθηπα* ; *θόμβρος*, cf. *τρέφω* ; peut-être aussi *βρέμβος* « fœtus », cité par Hésychius (cf. *βρέφος*). Mais, dans ces trois cas comme dans *κόρυμβος* (cf. *κορυφή*), qui, du reste, ne contredit pas les règles posées, l'origine de la nasale est obscure, et il est possible que nous soyons en présence d'un phénomène tout particulier comparable à celui que présente *πύνδαξ*. La présence de *θ* dans *θάμβος* et *θόμβρος* semble indiquer que le grec n'a pas connu de *φ* dans ces mots ; mais le *π* de *πύνδαξ* nous engage à ne pas attacher trop d'importance à cet argument.

Si l'on accepte la loi proposée, peut-être obtiendra-t-on en même temps l'explication de *ἄνθρωπος*. La glose d'Hésychius *δρώψ· ἄνθρωπος* ne permet pas de voir dans *ἄνθρωπος* (resp. *ἄντρωπος*) autre chose qu'un ancien **ṝrōk₂os* : il s'est développé une sourde après syllabe accentuée dans *ἄνθρωπος* (cf. *ἄγχι*), et dans les conditions de la loi III dans *ἀνθρώπου*, etc., comme il s'est développé une sonore après syllabe atone dans *ἀνδρός* (cf. *ἐγγύς*). La trace d'un fait analogue se trouve peut-être dans

[1] Brugmann, *Grundriss*, I, § 469, 8, p. 348.

ἀμβλακίσκω, ἀμβλακεῖν (Hés.); cf. ἤμπλακον. Les exemples contraires sont à notre connaissance : σίνδρων· πονηρῶν (Hés.); cf. σίνομαι : mais les adjectifs en -ρο- sont accentués sur le suffixe, — ἄμβροτος (cf. βροτός, régulier), — μέμβλωκα (cf. βλώσκω), — μέμβλεται (présent redoublé correspondant à μέλομαι). Le dernier exemple est difficile à écarter : pour sauver la loi, on doit recourir à l'analogie de μεμβλόμεθα, μεμβλόμενος, qui ne sont pas attestés.

5. *n̥*, *m̥* EN LATIN.

M. W. Meyer (K. Z., XXX, p. 343 et suiv.) attribue la différence de *i* dans lat. *quīnque* (franç. *cinq*) et latin *lĭngua* (franç. *langue*) à ce que l'un remonte à **kwenkwe*, l'autre à **lnghwā* (resp. **dnghwā*). Si l'on accepte cette explication, qui est vraisemblable, lat. *en* = **n̥* se trouve traité autrement que lat. *en* = **en*, et il faut admettre que *n̥* a subsisté jusqu'à une époque assez récente dans les langues italiques. Deux faits confirment cette hypothèse :

Les analogies indiquent qu'un primitif **-en*, **-em* en syllabe finale donnerait, si l'on en avait des exemples, lat. *-in*, *-im*. En effet : 1° **-om* final a donné lat. *-um;* 2° *-im* en syllabe finale subsiste : *partim;* or *e* et *i* se confondent dans cette position et donnent, s'ils sont suivis de consonne, *i : patris* = **patres* comme *ignis* = **ngnis;* s'ils terminent le mot, *e : ante* = **anti* comme *eque* = **ekwe*. En opposition avec ce traitement de **-en* **-em*, **n̥* **m̥* donnent en syllabe finale *-en -em;* exemples : *nōmen*, *patrem*. La présence de *e* y est donc postérieure à la loi d'affaiblissement des finales.

Le traitement particulier de *n̥* dans *viginti* ne peut être dû qu'à l'influence des *i* voisins; de même le traitement de *-m̥* dans : *similis* = **simlis* = **sm̥lis* (cf. irl. *samail*, *cosmil*). Ceci posé, le même traitement de **n̥*, **m̥* dans *simplex*, *simplicis* (cf. *semper*) et *limpidus* (cf. λάμπω) reconnaîtra la même cause : or dans ces deux cas *i* est la réduction d'une autre voyelle. De même dans *undecim* en face de *decem*, *i* doit avoir été amené par le timbre indécis de l'*e* non initial précédent. Le développement de *e* dans **n̥*, **m̥* est donc postérieur à l'affaiblissement provoqué dans les syllabes non initiales par l'accent d'intensité qui frappait l'initiale.

A. MEILLET.

LE JARGON DES COQUILLARS

EN 1455[1].

Jusqu'à présent, les sources du jargon au xv^e^ siècle pouvaient se classer de la manière suivante :

I. Les mots rapportés par les chroniqueurs. Ils sont rares; néanmoins, au chapitre 96 de la *Geste des Nobles* figure le terme *marié*, qu'on a mal interprété et qui signifie *pendu*[2]. « Je doubtoye plus que vous deussiez conclurre que je feusse *marié* », etc. Le mot est de 1408[3].

II. Les expressions qui se trouvent dans les actes de rémission. Le mot *duppe* est à noter à cause de sa date (1426)[4].

III. Les mystères de la fin du xv^e^ siècle et du début du xvi^e^ siècle[5], où les bourreaux, les brigands et les larrons parlent souvent jargon.

IV. Les farces du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. Il est indispensable de consulter le vaste répertoire publié par Viollet-Leduc : quoique la plupart des pièces aient été imprimées au xvi^e^ siècle, un assez grand nombre de ces farces et moralités avaient dû être composées à la fin du xv^e^ siècle et imprimées une première fois. Les impressions du xvi^e^ siècle sont sans doute des réimpressions.

V. Les expressions qu'on peut récolter çà et là dans les chansons et ballades des recueils d'ancienne poésie française au xv^e^ et au xvi^e^ siècle, en particulier chez Eustache Deschamps et même chez Charles d'Orléans.

[1] Ce travail est la suite de l'*Étude sur l'argot français*, qui a paru dans les *Mémoires* de la Société (t. VII, fasc. 1) et qui avait été écrite en collaboration avec mon malheureux ami Georges Guieysse.

[2] Communiqué par M. Bijvanck.

[3] Voir *marine* au glossaire.

[4] *Trésor des chartes*, reg. 173, ch. 456.

[5] *Mistere du Viel Testament; Actes des Apôtres; le Mistere de la Passion Jesu-Crist de Jean Michel; la vie de saint Christophe.* — Voir Francisque Michel, *Études de philologie comparée sur l'argot* (1856); Lucien Schöne, *Le jargon et jobelin de François Villon, suivi du jargon au théâtre* (Lemerre, 1888).

VI. Les humoristes didactiques, prédécesseurs de Rabelais; p. e. Molinet (*Roman de la Rose moralisé*).

VII. Trois sources spéciales :

1° Les manuscrits copiés avant 1425 par Raoul Tainguy, auquel M. Siméon Luce a consacré une note lumineuse dans le volume II des œuvres d'Eustache Deschamps, éditées par notre regretté confrère M. Queux de Saint-Hilaire [1] :

(*a*) Manuscrit des poésies d'Eustache Deschamps [2];

(*b*) Copie de la traduction française du *Livre des échecs moralisé* de Jacques de Cessoles [3];

(*c*) *Valère Maxime*, trad. Simon de Hesdin [4];

(*d*) Copie des trois premiers livres des *Chroniques* de Froissart [5];

(*e*) *Histoire de Tite-Live*, trad. Pierre Berceure [6];

(*f*) Copie du premier livre des *Chroniques* de Froissart [7].

« Nul copiste, dit M. Siméon Luce, ne s'est permis d'interpoler avec plus d'audace le texte des ouvrages dont la transcription lui était confiée. . . Toutes les fois que Froissart fait mention de gens du commun, Tainguy les accable comme à plaisir d'épithètes injurieuses qu'il intercale sans scrupule dans le texte du chroniqueur. Quelques-unes de ces épithètes sont tellement étranges qu'on se demande dans quel argot notre copiste a pu les ramasser [8]. . . . . »

2° Six ballades en jargon connues sous le nom de *Jargon ou Jobelin de maistre François Villon.*

3° Cinq ballades en jargon qui figurent dans un manuscrit de la bibliothèque de Stockholm [9].

Ces sources, sauf les ballades qui constituent des textes souvent inintelligibles, ne donnent que des termes isolés et permettent

[1] Voir aussi Siméon Luce, *La France pendant la guerre de Cent ans*, Paris, 1890.

[2] Bibliothèque nationale, fonds français, n° 840.

[3] *Ibid.*, n° 2148.

[4] *Ibid.*, n°s 45 et 46.

[5] *Ibid.*, n°s 6474 et 6475.

[6] *Ibid.*, n°s 264, 265, 266.

[7] Bibliothèque de l'université de Leyde, fonds Vossius, n° 9.

[8] Cf. *tuffe, guielier, uile sermentine, moulle du chaperon*, etc.

[9] Bibliothèque royale de Stockholm. n° LIII. Signalé par M. Longnon. Ces ballades ont été publiées par M. Auguste Vitu (*Le jargon au XV^e siècle*); mais il semble qu'il y ait des erreurs de lecture (voir au glossaire).

seulement des inductions sur le développement du jargon au XV^e^ siècle.

VIII. Grâce à un procès criminel conservé aux archives départementales de la Côte-d'Or [1], je puis publier une source indépendante, la plus importante de toutes celles du XV^e^ siècle (les ballades exceptées), et par le nombre des termes et par les détails donnés au cours de la procédure.

Ces documents ont été découverts par M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, qui en a publié un court résumé en 1842 [2]. Une des brochures, sur quarante, fut transmise à M. Francisque Michel, qui n'en fit pas usage. M. Léon Cahun, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, me signala complaisamment le résumé de M. Garnier, cité dans le *Morimont de Dijon* de Clément-Janin [3]. M. Joseph Garnier me transmit, en même temps que sa brochure, des indications sur le manuscrit, que j'allai aussitôt consulter à Dijon.

Je présente ici mes sincères remerciements à M. Joseph Garnier, qui, non content de renouveler un privilège déjà accordé par lui en 1874 à M. Tuetey [4], en m'accueillant à toute heure du jour, a bien voulu me seconder dans ma copie et ma collation. Les lectures du jargon contenu aux pièces du procès sont donc à la fois celles de M. Joseph Garnier et les miennes.

Voici la description des manuscrits dont j'ai donné la cote au bas de la page :

1° Instruction contre les Coquillars, dépositions des témoins; et interrogatoire de Dimenche Le Loup. Cahier de papier de seize rôles ou feuilles simples, dont trois pages et demie sont restées blanches. Ce cahier est dépourvu de couverture et commence au folio 1 recto par ces mots : *Le cas est tel depuis*... etc. Le folio 16 verso porte les noms de quelques criminels; le long du feuillet, la mention *Coquillars*, destinée au classement; enfin, à côté de cette mention, un dessin grossier figurant le crochet des malfaiteurs, croquis pris par le greffier sur une des pièces à conviction [5].

[1] Archives départementales de la Côte-d'Or. Fonds de la justice municipale de Dijon. Procès criminels, série B, 360, VI : 1° procès des Coquillars; 2° interrogatoire de Philippot de Marigny, dit Mugneret.

[2] *Les compagnons de la Coquille, chronique dijonnaise du XV^e^ siècle*, par J. Garnier. Dijon, typogr. Duvollet-Brugnon, 1842, br. in-8° ss. couv. ss. f. titre, 10 pages, tirée à 40 exemplaires; rar.

[3] *Le Morimont de Dijon* « Bourreaux et Suppliciés », par Clément-Janin. Dijon, Darantière, impr., 1889.

[4] A. Tuetey, *Les Écorcheurs sous Charles VII*, préface.

[5] Observation de M. Joseph Garnier.

On peut reconnaître trois encres et trois mains distinctes :

(*a*) La main et l'encre du corps du manuscrit. L'encre est pâle; la main est celle d'un premier greffier. Cette main a fait des annotations marginales destinées à repérer les charges pour les interrogatoires.

(*b*) La main et l'encre de certaines annotations faites au courant d'une liste de Coquillars dénoncés par Perrenet le Fournier et probablement aussi par Dimenche Le Loup. L'encre est foncée; la main doit être celle de Jehan Rabustel, procureur-syndic et clerc du tribunal de la vicomté-mairie de Dijon. La même main a fait des annotations complémentaires et des additions succinctes aux pièces d'instruction.

(*c*) La main qui a pris le greffe (second greffier) au folio 13 recto, le 2 décembre 1455 (le premier greffier avait commencé son travail le 3 octobre 1455). Certaines corrections sont de la main de ce second greffier. L'encre est un peu plus noire que celle de (*a*).

2° Interrogatoire de Philippot de Marigny, dit Mugneret[1]. Cahier de papier de six rôles. L'interrogatoire occupe les feuillets jusqu'au folio 4 recto. Le folio 4 verso est occupé par des brouillons de lettres relatives aux affaires administratives de la mairie de Dijon. Daté du 7 novembre 1455. Encre foncée, mais différente des trois premières.

3° Interrogatoire de Regnault Daubourg[2]. Cahier de papier de cinq rôles. Cet interrogatoire, daté du 1er octobre 1455, est antérieur au corps de l'instruction; interrompu, il est repris le 4 novembre 1455. Même encre et même main que l'interrogatoire de Philippot de Marigny. En marge figurent des notes latines d'une autre main, sans doute celle d'un magistrat de la fin du XVe siècle qui a examiné le procès et fait la critique des interrogatoires[3].

Les manuscrits de Dijon contiennent l'instruction de l'affaire des *Coquillars*, bande de malfaiteurs qui désola la ville et ses environs depuis 1453. L'instruction, datée du 3 octobre 1455, débute en effet par ces mots : « Le cas est tel : Depuis deux ans ença ont repairie et repairent en ceste ville de Dijon pluseurs compaignons oizeux et vaccabundes », etc. La bande était étrangère à la ville même de Dijon. Le lieu de réunion des criminels

[1] Même cote que le précédent.

[2] *Ibid.*, série B, n° 709. Interrogatoire de Regnault Daubourg.

[3] *Interrogetur iterum de nomine compatris et ejus mansione... et debuit interrogari hic barbitonsor... notetur verbum* à l'esteve etc. *Hic est nodus materiæ : scilicet debuit interrogari ubi facta fuit hæc conventicula et cum commoda inde secuta sunt et de quo vivebant*, etc.

était la maison commune des fillettes[1]. Le tenancier de cette maison, Jaquot de la Mer, sergent de la mairie, recevait, hébergeait et promenait les compagnons[2]. Les malfaiteurs fréquentaient aussi la boutique d'un barbier, Perrenet le Fournier, qui fut un de leurs principaux dénonciateurs, mais paraît avoir joué dans toute l'affaire un rôle assez mystérieux. Il épiait en effet leur jargon, mais leur fournissait en même temps des dés pipés; peut-être aussi était-il recéleur[3].

Informé de ces détails, le procureur-syndic Jehan Rabustel fit mander, dit M. J. Garnier, deux barbiers et une fillette commune et les congédia après avoir reçu leurs dépositions; puis, ayant été avisé de la présence des malfaiteurs à la maison publique, il les arrêta la nuit, au nombre de douze, « dans les *arches*[4] (coffres) qui garnissaient les chambres où ils furent saisis »; ils s'étaient cachés dans ces arches « ainsi que cela leur était arrivé plusieurs fois ». Malgré des recherches minutieuses, M. Garnier et moi nous n'avons pas réussi à retrouver les documents relatifs à cette arrestation. M. Garnier se souvient avoir mêlé au récit quelques faits habituels à la manière de procéder de Jehan Rabustel, extraits de documents différents. J'incline à supposer, toutefois, que l'arrestation ne s'est pas opérée de cette façon habituelle. D'après les pièces, l'information aurait commencé le 3 octobre 1455[5]. Or le premier interrogatoire de Regnault Daubourg est du 1^er^ octobre[6]. Regnault aurait donc été arrêté avant l'instruction? Ou nous ne possédons de l'instruction qu'une copie faite sur les minutes originales, ce qui pourrait expliquer quelques singuliers détails qu'on verra plus loin[7]. D'autre part, Philippot de Marigny fut arrêté seul avec Bar-sur-Aulbe; ils étaient couchés dans leur lit

[1] Cette maison, acquise en 1436 par la commune pour en faire la résidence des fillettes communes, existe encore à Dijon au bout de la rue des Godrans. A cette époque, elle était isolée et placée à l'angle de la rue des Grands-Champs et de celle des Petits-Champs, qui allait du côté du Château. Sous la Ligue, on affecta cette maison pour le logement du bourreau, qui y demeura jusqu'en 1792, qu'elle fut vendue par la ville. [Note de M. Joseph Garnier.]

[2] Dépositions de Perrenet le Fournier, Hotin, Colette, etc. *passim*.

[3] Interrogatoire de Regnault Daubourg. Note marginale au nom de P. le Fournier : *conscius maleficiorum et receptator malefactorum*.

[4] Voir *acques* au glossaire.

[5] « Informacion commencee a faire le iii^e^ jour du mois d'octobre mil cccc. cinquante et cinq sur ledit cas par moy Jehan Rabustel », etc. (fol. 2 v°).

[6] « L'an mil iiii^c^ lv le premier jour du mois d'octobre es prisons de Dijon esquelles est detenu prisonnier Regnault Daubourg », etc. (fol. 1 r°).

[7] La copie porterait sa date réelle (3 octobre), et l'information qui y figure sous forme narrative serait la conséquence d'arrestations antérieures, quoique Jehan Rabustel prétende avoir instruit l'affaire des Coquillars sur les bruits qui couraient à Dijon. Si les documents dijonnais représentaient la liasse de minutes originales, on devrait y trouver un premier interrogatoire de Dimenche Le Loup, qui n'y figure pas. D'autre part, certaines corrections et additions faites par

à l'hôtel du *Veau*, au faubourg Saint-Nicolas [1]. Comme c'étaient les chefs de la bande dijonnaise, ils auraient dû être compris parmi ces douze individus arrêtés dans les *arches*. Quoi qu'il en soit, l'arrestation de Regnault Daubourg, de Ph. de Marigny et de Bar-sur-Aulbe semble contredire les détails cités plus haut.

L'instruction commença par l'interrogatoire de Perrenet le Fournier, barbier à Dijon. Celui-ci donna de nombreux renseignements sur la bande et dicta « les noms tant de ceulx qu'il a veuz et les congnoit comme de ceulx qu'il ne veit onques et luy ont este nommez », etc. Suit une liste de soixante-dix-sept noms (y compris les noms qui figurent sur la couverture). Quelques-uns ont été ajoutés de la main de Jehan Rabustel, probablement après l'interrogatoire de Bar-sur-Aulbe (Dimenche Le Loup). Voici les plus intéressants :

Dimenche Le Loup, dit Bar-sur-Aulbe.
[*mort*] Godeaul qui n'a qu'une oreille.
[*banny et depuis bouly comme faulx monnoyer*] Christofle Turgiz.
le grand Mugnerac (c'est Philibert de Marigny, dit Mugneret).
[*bouly*] Denisot le clerc, orfevre et emailleur.
Geffyame.
[*pendu*] Jaquot de la Mer.
[*pendu*] Bar-sur-Aulbe.
[*mort et pendu*] Regnier de Montigny [2].
ung nomme Tartas qui aultrement a nom Nicolas le besgue ou le Roy.
Jehan d'Escosse.
Tassin le verdois.
Andrey le Prouvensal.
dit le Borgne qui eut l'oreille coppee à Auxonne.

Jehan Rabustel sur cette copie du procès ne peuvent venir que d'autres minutes d'interrogatoires qui n'ont pas été transportés sur la copie.

[1] Interrogatoire de Ph. de Marigny.

[2] Le nom de Regnier de Montigny figure une seconde fois avec la mention *pendu* (*ante*) au haut du fol. 5 v°; mais il est rayé comme ayant été enregistré plus haut. Ce Regnier de Montigny est, à n'en pas douter, le compagnon de François Villon. Les limites de cet article ne permettent pas d'insister sur l'intérêt qu'il y a pour l'histoire de François Villon à trouver le nom de Regnier de Montigny dans la liste dijonnaise. Christofle Turgis pourrait être parent de Robin Turgis, le patron de la *Pomme de Pin*, qui figure dans le *Grand Testament*. Il est fait mention de Christofle Turgis quinze ans plus tard (en 1470); il avait été emprisonné avec Regnier de Montigny. « Ganay pour le procureur du roy » allegue de Turgis et de Montigny qui estoient clercs non mariez qui furent requis par l'Evesque *in judicio contradictoris*, mais il en fut débouté. — Bataille dit que « Turgis et Montigny avoient esté plusieurs fois prisonniers, ce que n'a esté le prisonnier dont est question » (*Arch. nat.*, X^{1a}, 8311, fol. 266 v° ap. Longnon).

Huguenin gascon d'Ostun.
Petit Jehan maistre de l'eppee.
dit [le petit[1]] l'Espaignot [esteveur[2]].
Pierret Cliquet mercier.
le mugnier de Carpentras.
le Rousselot de Savoye.
Oudet Durax dit Gascon de Bordeaux[3].

Perrenet le Fournier dicta aussi le jargon qu'on lira plus loin. L'interrogatoire du second barbier, Jehanin de Barly, apprend que Regnault Daubourg et trois autres avaient été pris à Toul (Noël 1454) pour escroquerie de 10 florins d'or. Les archives de Toul sont malheureusement muettes à ce sujet; elles ne contiennent que trois liasses de procédures du XII^e^ au XVIII^e^ siècle[4] et rien sur l'affaire de Noël 1454. Mais nous apprenons ainsi que les Coquillars battaient la Lorraine. Il est question aussi d'un cheval « embley » à Salins et revendu à Dijon, ce qui établit le métier de maquignon parmi les Coquillars.

L'analyse des dépositions suivantes entraînerait trop loin dans l'histoire de la Coquille. Celle de Jehan Vote, dit l'Auvergnac, qu'on trouvera plus bas presque en entier, est curieuse par le mélange de jargon dans les explications. L'homme avait l'intention évidente de faire montre de ses connaissances. Nous n'avons pas le premier interrogatoire de Bar-sur-Aulbe. Le second eut lieu le 2 décembre. On y promit à Dimenche Le Loup son élargissement pour prix des aveux. Il donna alors quelques détails; mais, s'il faut en croire la note marginale de J. Rabustel, il n'en fut pas moins pendu. Le document s'arrête sur une commission rogatoire venue de Sens, où est prisonnier Christofle Turgiz, pour une enquête sur de faux écus forgés avec un gobelet d'argent.

M. Joseph Garnier a fixé au 18 décembre 1455 la date de l'exécution des Coquillars à Dijon; mais il ne peut se rappeler où il en a trouvé mention. Les comptes de la ville ne contiennent rien de relatif à la Coquille. Nous avons vainement examiné le *papier rouge* ou livre des bourreaux, où il y a une interruption pour les années 1455, 1456 et 1457. Mais il est certain que J. Rabustel a suivi jusqu'en 1457 Regnier de Montigny, qui ne put être exécuté qu'à cette époque[5]. Tassin « le Verdois » ou un autre, le « petit Tassin », fut pris en janvier 1456. Le registre du

[1] Main de Rabustel, ainsi que les autres notes marginales.
[2] Main de Rabustel.
[3] Fol. 16 v°.
[4] Communication de M. l'archiviste municipal de Toul.
[5] Voir Longnon, *Étude biographique sur François Villon;* Villon, *Jargon*, ball. II.

secret de la mairie de Dijon contient, à la date du 26 janvier 1455 (v. style), la mention suivante : *Mauvais joueur de dez :* « Le 26 (*janvier*) on enverra a l'Hospital Taxin prisonnier joueur de faux dez et qui est de la compaignie de pluseurs aultres qui courent la campagne en trousant gens. » — Ainsi l'exécution eût-elle eu lieu en décembre, la bande existait toujours dans les environs de Dijon en janvier 1456 (n. st.). Elle n'avait pas été détruite par la procédure dijonnaise d'octobre-décembre 1455. Oudet Durax, sous le nom d'André de Durax, figure au registre du secret de la mairie de Dijon le 20 juillet 1457, où il est condamné à être bouilli pour faux monnayage. Il fut livré au bailli, qui le réclama, et pendu le 27 juillet 1457[1]. Le registre du secret de la mairie de Dijon contient encore, sous la date du vendredi 21 juillet 1458, une délibération qui paraît relative aux débris de la bande. Jehan Rabustel rapporte au maire qu'il y a « en ceste ville de Dijon pluseurs compaignons incogneuz qui sont oyseulx, lesquelz ne font que aler et venir parmy ceste dite ville par nuyt et par jour et ne savent les aucuns que de jouer les ungs aux des les aultres à la paume et a pluseurs aultres jeulx et les autres que de reffianaige. Lesquelz sont la plupart du temps en la maison des fillectes communes es jours qui deussent ouvrer de leur mestier et fait a doubte qui n'en y ait de ceulx qui soient lairons creucheteurs », etc.[2].

Les ballades du jargon de François Villon, où les Coquillars sont nommés à plusieurs reprises[3], montrent que la bande s'étendait à divers points du territoire français. La ballade II du jargon, qui mentionne les supplices de Regnier de Montigny et de Colin de Cayeulx, désigné sous le nom de Colin de l'Escaille, c'est-à-dire de la Coquille, est adressée en particulier aux Coquillars. Les documents recueillis et publiés par M. Longnon nous font voir Colin de Cayeulx encore vivant en 1460. D'autre part, la *Belle leçon aux enfans perdus* dans le *Grand Testament* fait part à ces « beaux enfans » de la mort de Colin :

> Se vous allez a Montpippeau
> Ou à Ruel, gardez la peau :
> Car, pour s'esbatre en ces deux lieux,
> Cuydant que vaulsist le rappeau,
> La perdit Colin de Cayeulx.

Le *Grand Testament* est de 1461. Colin de Cayeulx était donc

[1] Délibérations de la Chambre de Ville, 1457, 20 juillet, fol. 8 v°. Archives de la ville de Dijon, B, 161. [Communiqué par M. J. Garnier.]

[2] Délibérations de la Chambre de Ville, 1458, 21 juillet, fol. 50. [Communiqué par M. J. Garnier.]

[3] Voir *Coquillars* au glossaire.

pendu avant cette date pour des crimes commis à Rueil par la compagnie de la Coquille [1].

Ainsi cette bande des Coquillars existait encore entre 1460 et 1461 dans les environs de Rueil. Il est fort probable que des recherches ultérieures fourniront de nouvelles indications sur les crimes des Coquillars. M. J. Quicherat, au début de la préface de son beau travail *Rodrigue de Villandrando*, a écrit que, dans l'état actuel des connaissances historiques, il fallait renoncer à l'espoir de faire des recherches complètes. J'espère que je pourrai recueillir encore d'autres traces du passage des Coquillars, et l'avis de M. J. Quicherat me servira d'excuse si je n'ai pu découvrir que les documents que je publie. En 1464, un homme de Montbéliard fut banni de Dijon pour avoir joué à la *queuhe de chien* [2], un des jeux des Coquillars. Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour mener l'histoire de la Coquille jusqu'à cette année. Les jeux des Coquillars étaient sans doute antérieurs à la formation de leur bande, et quelques-unes de leurs escroqueries leur ont longtemps survécu.

On trouvera à la suite des textes relatifs au jargon, qui figurent dans le procès de Dijon, une étude des mots expliqués par Perrenet le Fournier. Cette exposition aura rarement la prétention d'être étymologique; l'état des études du langage populaire au XV^e^ siècle ne permettrait pas d'aborder sans danger cette partie de la tâche. Mais j'essayerai d'expliquer, grâce au nouvel appoint apporté par le procès de Dijon, quelques passages des ballades en jargon de Villon. Un secours bienveillant qui m'a été prêté par M. Bijvanck me permettra de placer sous les yeux des lecteurs beaucoup de rapprochements entre le jargon de la Coquille et des textes inédits, manuscrits ou imprimés du XV^e^ siècle : il me suffira pour cela de puiser dans le large fonds que l'érudition inépuisable de M. Bijvanck met à ma disposition. Enfin je tâcherai de montrer clairement comment la méthode exposée dans l'*Étude sur l'argot français* reste valable et utile, si on l'applique aux premières manifestations des langues secrètes en France.

[1] Ball. II du *Jargon* :

Coquillars, narvans à Ruel,
Mezys vous chante mieux que caille,
Que n'y laisses et corps et pel
Comme fit Colin de l'Escaille.
. . . . . .
ENVOI.
Prince, erriere de Ruel. . . . .

[2] Voir *queuhe de chien* au glossaire.

EXTRAITS DU PROCÈS DES COQUILLARS.

Et est vray que lesdits compaignons ont entreulx certain langaige de jargon et aultres signes a quoy ilz s'entrecongnoissent; et s'appellent iceulx galans *les coquillars* qui est a entendre *les compaignons de la Coquille* lesquelz comme len dit ont ung Roy qui se nomme *le Roy de la Coquille.*

Et est vray comme l'en dit que les aulcuns desdits coquillars sont crocheteurs d'usseries arches et coffres; les aultres sont tresgeteurs et desrobent les gens en changeant or a monnoye ou monnoye a or, ou en achetant aulcunes marchandises; les aultres font, portent et vendent faulx lingoz et faulses chainnes en façon d'or; les aultres portent et vendent ou engaigent faulses piereries en lieu de dyamanz rubiz et aultres pierres precieuses; les aultres se couchent en quelque hostelerie avec aulcun marchant et se desrobent eulx meismes et ledit marchant et ont homme propre auquel ilz baillent le larrecin et puis se complaingnent avec le marchant desrobey; les aultres jouent de faulz dez d'advantaige et chargiez et y gaignent tout l'argent de ceulx a qui ilz jouent; les aultres sçaivent subtilitez telles au jeu de quartes et de marelles que len ne pourroit guaigner contre eulx. Et qui pis est les pluseurs sont espieurs et aggresseurs de bois et de chemins, larrons et muldriers; et est a presumer que ainsi soit la ou ilz mainnent telle vie dissolue; et quand ilz ont tout despendu leur argent ilz s'en vont sans denier ne maille et laissent aulcunes fois de leurs habillemens en gaige et assez brief retournent monteiz habilliez et plains d'or et d'argent comme dit est.

(Fol. 1 1° et v°.)

Item chacune tromperie dont ilz usent a son nom en leur jargon et ne les sçauroit aulcun entendre s'il n'est de leur sorte et serement ou se aulcun d'eulx ne le revele a aultre.

(Fol. 2 r°.)

Perrenet le Fournier barbier demorant a Dijon et agie de xxxiiij ans ou environ comme dit tesmoing requiz interrogue et examine par moy ledit procureur sur ledit cas dit par son serement donne sur les sains Euvangilles de Dieu luy en scavoir ce qui s'ensuit etc..... Il s'est bien voulu acointier d'eulx (*des coquillars*) pour en veoir aulcuns secretz afin de soy garder d'estre deceu s'il se trouvoit en place la ou fust semee malvaise semence. Et tant que la ou il a aulcunesfois congneu que l'ung deulx estoit plus cler mains malicieux et plus liberal que l'aultre, il s'est acointie de luy, lui a aulcunesfois donne a disner ou a soupper pour sçavoir de luy aulcune chose, et s'est decouvert à luy faingnant qu'il sçavoit beaulcoup de sciences et habiletez et qu'il estoit aussi fin que quelconque des aultres et soulz umbre de ce et aussi que luy qui parle a aultrefois oy aulcuns motz de jargon ancien etc.....

(Déposition de Perrenet le Fournier, fol. 2 v°, 3 r°.)

Et est vray commil dit que lesdiz coquillars ont entreulx un langaige exquis, que aultres gens ne scevent entendre, s'ilz ne l'ont reveley et

IMPRIMERIE NATIONALE.

aprins par lequel langaige ilz congnoissent ceulx qui sont de ladite Coquille et nomment proprement oudit langaige tous les faiz de leur secte; et a chacun desditz faiz son nom oudit langaige; lequel (*luy*[1]) a este revele a luy qui parle par pluseurs d'eulx qui ne se meffyoient point de luy depuis qu'il s'est faingt estre fin comme eulx etc.

(*Id.*, fol. 3 v°.)

Et d'illec s'en alerent en Lorrainne pour cuidier faire ung bon coup de tresgeter qu'ilz appellent en leur jargon *estever* etc.

(*Id.*, fol. 3 v°.)

Dit apres qu'il a oy dire audit Jehanin Cornet que lesdits v avoient entreprins de faire une bonne *esteve* oudit pais de Lorrainne ou devers Langres mais ilz faillirent etc.

(*Id.*, fol. 3 v° et 4 r°.)

Dit aussi que ledit Regnauld est le pere conduiseur desdits coquillars es foires marchiez et aultres lieux en Bourgoigne etc.

(*Id.*, fol. 4 r°.)

Et dit en oultre que les dits de la Coquille sont espanchiez par le monde ou nombre de mil et plus qui vont faisant et exercent telles et semblables tromperies que contenu est oudit cas.

(*Id.*, fol. 4 v°.)

Et luy a confesse Anthoine de Bonneval commil dit que il, le petit Tassin et le Rousselet ont baille .I. *plant* a ung religieux de Masieres, dont ledit Tassin fust *fourbe* ledit Anthoine *maistre* et ledit Roisselet consentant etc.

(*Id.*, en marge, fol. 4 v°.)

Les dessus nommez et aultres qui sont de la compaignie des coquillars ont en leur langaige divers noms et ne scevent pas tous toutes les sciences ou tromperies dont oudit cas est faite mencion. Mais sont les ungs habiles a faire une chose et les aultres a faire une aultre chose; et quand ilz se debatent l'ung contre l'aultre, chacun reprouche a son compaignon ce de quoy il scet servir en la science et se appellent :

Crocheteurs	*Bazisseurs*
Vendengeurs	*Desbochilleurs*
Beffleurs	*Blancz coulons*
Envoyeurs	*Baladeurs*
Desrocheurs	*Pipeurs*
Planteurs	*Gascatres*
Fourbes	*Bretons*
Dessarqueurs	*Esteveurs.*

Ung[2] *crocheteur*, c'est celluy qui scet crocheter serrures.
Ung *vendengeur*, c'est ung coppeur de bourses.

[1] Rayé.
[2] Fol. 6 r°.

Ung *beffleur* c'est ung larron qui attrait les simples [compaignons[1]] a jouer.

Ung *envoyeur* c'est ung muldrier.

Ung *desrocheur* c'est celluy qui ne laisse rien a celluy qu'il desrobe.

Ung *planteur* c'est celluy qui baille les faulx lingos, les faulses chainnes et les faulses pierres.

Ung *fourbe* c'est celluy qui porte les faulx lingos ou aultres faulses marchandises et faint estre ung poure serviteur marchant ou aultre; ou c'est celluy qui prent et reçoipt le larrecin que luy baille l'ung desdits coquillars couchie avec quelque marchant, homme d'eglise ou aultre.

Ung *bazisseur* c'est aussi ung muldrier.

Ung *desbochilleur* c'est celluy qui gaigne aux dez, aux quartes, ou aux marelles, tout ce que a .i. simple homme sans luy riens laissier.

Ung *blanc coulon* c'est celluy qui se couche avec le marchant ou aultre etc. [et luy desrobe son argent, ses robes et tout ce qu'il a et les gette par une fenestre a son compaignon qui l'attent hors de la chambre[2].]

Ung *baladeur* c'est celluy qui va devant parler a quelque homme d'eglise ou aultre a qui ilz vueilent bailler quelque faulx lingot chainne ou pierre contrefaite.

Ung *pipeur* c'est .i. joueur de dez et d'aultres jeux ou il y a advantaige [et decepcion[3].]

Ung *gascatre* c'est un aprentiz qui n'est pas encoir bien subtil en la science de la Coquille.

Ung *breton* c'est ung larron.

Ung *long* c'est ung homme qui est bien subtil en toutes les sciences ou aulcunes d'icelles.

Ung *dessarqueur* c'est cellui qui vient le premier ou l'en veult mettre .i. *plant* et enquiert s'il est nouvelles etc.

Ung *maistre* c'est celluy qui contrefait l'omme de bien etc.

Le *confermeur de la balade* c'est celuy qui vient apres le *baladeur* etc.

Fustiller c'est changi[er les dez[4].]

Ilz[5] appellent la justice de quelque lieu que ce soit la *marine* ou la (*rohe*[6]) *rouhe*.

Ilz appellent les sergens les *gaffres*.

Ilz appellent .i. prebstre ou aultre homme d'eglise .i. *lieffre* ou ung *ras*.

Ung homme simple qui ne se cougnoit en leurs sciences c'est ung *sire* ou une *duppe* ou ung *blanc*.

Dez a jouer ilz les appellent les *acques;* les marelles *saint-marry;* les quartes la *taquinade*.

En dez a divers noms, c'est assavoir *madame*, la *vallee*, le *gourt*, le *muiche*, le *bouton* et le *riche*.

Quand ilz sont prins et interroguez par justice et ilz eschappent ilz dient l'ung a l'aultre qu'ilz ont *blanchy la marine* ou la *rouhe*.

[1] Addition d'une autre main sur la ligne.

[2] Addition d'une encre plus foncée.

[3] Addition d'une encre plus foncée.

[4] Repassé à l'encre foncée pour rendre lisible. Peut-être faut-il corriger *chargier*.

[5] Fol. 6 v°.

[6] Rayé.

Ung *godiz* c'est ung homme qui a argent et est riche.

Une bourse c'est une *feullouze*.

Ilz appellent argent *aubert caire* ou *puille* [ou une *hairgne* pour .I. grant blanc[1]].

Le *roy David* c'est ouvrir une serrure ung huiz ou .I. coffre et le refermer.

Le *roy Davyot* c'est .I. simple chochet[2] à ouvrir serrures.

Bazir ung homme c'est tuer.

La *soye Roland* c'est ouvrir quelque chose a force.

Une robe c'est une *jarte*.

.I. signet d'or ou d'argent c'est .I. *cercle*.

Saint-joyeux ce sont marreles comme *saint marry*.

Ung *cornier* .I. *sire* et une *duppe* c'est tout ung.

(.I. *godin c'est ung riche homme*[3].)

.I. cheval c'est ung *galier*.

Mouschier a la marine c'est encuser l'ung l'aultre a la justice.

Le jour c'est *la torture*[4].

Ung lingot faulx c'est .I. *plant*.

Une chainne faulse c'est une *traimne* ou une *tirasse*.

Arton c'est pain.

Rufle c'est le feu Saint-Antoine.

La main c'est la *serre*.

[Une *ance* c'est une oreille[5].]

Les jambes ce sont les *quilles*.

Quand l'ung d'eulx dit : *Estoffe!* c'est a dire qu'il demande son butin de quelque gaing qui est fait en quelque maniere par la science [de la Coquille[6]].

Quand il dit : *Estoffe, ou je faugeray!* c'est a dire que qui ne luy baillera sa part il encuzera le fait.

Quand ilz dient qu'ilz ont regarde quelque chose ilz dient qu'ilz le ont *becqney*.

Quand ilz parlent de *labesse*, c'est de desrober.

Aulcuns d'eulx s'entremettent d'aulcun mectier ou marchandise, faignant qu'ilz en viuent qui leur vouldroit aulcune chose demander et appellent cela leur *cole*.

Aulcune foiz quand ilz parlent de la *soye Roland* c'est a dire qu'ilz ont batu la justice ou la batroyent qui les vouldroit prendre.

Quand ilz dient que l'ung d'eulx est *ferme a la louche*[7] c'est a dire qu'il se deffendroit contre justice et aultres qui le vouldroit prendre.

Quand ilz sentent qu'ilz sont poursuyz de justice ou qu'ilz se doubtent que l'en v[oize][8] apres eulx et ilz tiennent ung chemin et se pensent que

[1] Addition en encre foncée et d'une autre main.
[2] *Sic* pour *crochet*.
[3] Rayé.
[4] Fol. 7 r°.
[5] Addition d'une encre plus foncée.
[6] Addition d'une encre plus foncée et d'une autre main.
[7] Il faut lire *bouche* probablement, suivant la lecture de M. J. Garnier.
[8] Correction d'une encre plus foncée.

l'en les a veu cheminer par illec, ilz se destournent a coup et prendent ung aultre chemin. Cela s'appelle *bailler la cantonade.*

Ung *beaul soyant* c'est ung beaul parleur, bien enlangaigie, qui scet decepvoir justice ou aultres gens par belles bourdes.

Ferme en la manhe[1] c'est celluy qui se garde bien de confesser riens a justice etc. [lorsqu'il est prins et interrogue[2]].

(Déposition de Perrenet le Fournier, fol. 5 v° à fol. 7 r°.)

... Et si leur a pluseurs fois oy appeler l'un l'aultre larrons, muldriers, pipeurs, crocheteurs, [*planteurs*[3]] et telz langaiges.

(Déposition de Jehan de la Chaulx, fol. 11 r°.)

Jehan Vote[4] dit l'Auvergnac perrier demorant a Dijon et agie de xxxvj ans ou environ commil dit, compere de Regnauld Dambour, tesmoing requiz interrogue et examine par moy ledit procureur sur ledit cas dit par son serement donne sur les sains Euvangilles de Dieu qu'il congnoit pluseurs des compaignons nommez oudit cas... Et scet bien que les aulcuns scevent jouer du *roy David*, de l'*esteve*, du *plant*, et de toutes les sciences ou tromperies declarees oudit cas.

Comment il le scet, sur ce interrogue, dit que a la congnoissance et occasion dudit Regnauld il a repairie pluseurs et diverses fois avec eulx et tant que il scet et entend tout leur langaige et jargon; et scet comment ilz se conduisent en leurs paroles, et que, quand ilz parlent en leur dit jargon, et ung d'eulx parle un peu trop la ou il semble qu'il ait gens qui leur peussent nuyre ou qui les peussent encuser, le premier d'eulx qui s'en donne garde commence a crachier a la maniere d'ung homme enrumey qui ne peut avoir sa salive; et tantost cela oy, chacun des compaignons de la Coquille se tait et changent propos en parlant d'aultre chose. Les a aussi commil dit oy pluseurs fois reprouchier l'ung a l'aultre leurs[5] larrecins, leurs *esteves*, leurs *crochetures*, leurs *plantz*, leurs *desbochillures* et telz langaiges de leur science; et a este si fol il qui parle qu'il leur a aulcunefois dit qu'il sçauroit bien faire quelque chose de leur science, et le disoit hardiment pour ce qu'il avoit acointance audit Regnauld et soubz umbre de luy repairoit avec eulx; mais les aultres luy disoient qu'il n'estoit senon un *gaschatre* qui est a entendre oudit langaige ung coquart ou apprentiz de ladite science; et quoyqu'il soit, commil dit, les dessusdiz font de merveilleux dommaiges la ou ilz repairent; et que en regart du petit Tassin l'en ne luy fera riens dire senon par grant force, car il est moult instruit en la science, et ont entre eulx une maniere que jamais ne confessent riens senon a grant force du *jour*... etc.

(Déposition de Jehan Vote, fol. 12 r° à 12 v°.)

Par... moy led. procureur luy ont este faites les interrogatoires qui s'ensuyvent :

[1] Peut-être *manhe*. M. Joseph Garnier avait lu *manche*.
[2] Addition d'une autre main et d'une encre plus foncée.
[3] Addition sur la ligne.
[4] Fol. 12 r°.
[5] Fol. 12 v°.

Et premierement s'il est point de la compaignie des *enfans de la Coquille.* Dit que depuis ung an ou ung an et demi en ça il en a veu pluseurs en ceste ville.....

(Déposition de Dimenche Le Loup, dit Bar-sur-Aulbe, fol. 13 r°.)

Item luy a este demande quelles gens ce sont.

Respond qu'il y a de tres malvais garnements, larrons, *esteveurs, crocheteurs, envoyeurs, planteurs,* et a parler au vray sont tres-malvaiz et perilleux... etc.

(*Id., ibid.*)

Interrogue s'il scet riens d'ung *plant* qui a este fait a Beszes et ung aultre a Cremolois, dit qu'il en a bien oy parler...

Et dit sur ce interrogue que ledit Tartas est *planteur,* mais il ne scet s'il a fait les deux *plantz* ou l'ung dont cy-dessus est faite mencion.....

Interrogue s'il eust oncques aulcun butin es *plantz esteves* et aultres malvaisetez que lesdits coquillars feissent, dit que non...

(*Id.,* fol. 13 v°.)

Et scet bien commil dit que ledit Johannes *estevoit* de l'argent aux bouchiers a chacun escu qu'il changeoit.

(*Id., ibid.*)

Interrogue de quelle science il qui parle sert et qu'il scet faire en la science de ladite Coquille dit qu'il jouhe aulcunes fois aux dez, a *saint-marry,* a la *taquinade,* a la *queuhe de chien,* et telles menues choses en quoy il est assez expert; mais du surplus ne scet riens ne il nen usa oncques commil dit. Bien est vray que[1] ledit Johannes, Regnauld Raymonnet et Jehan Cornet eussent aulcune chose proffite ou voyaige de Lorraine la ou il qui parle, ledit Regnauld et ledit Raymonnet furent prins au lieu de Thoul, il en devoit avoir son *estoffe* comme les aultres, mais il n'a point sceu qu'ils gaingnassent riens, si non a riens eu. Et aultre chose ne a volu dire a la charge de luy ne d'aultre desdits coquillars.

(*Id.,* fol. 14 r°.)

(*Il qui parle*) avoit emporte des *dez de forte cire* dont il avoit achete une partie a Perrenet Fournier, le barbier et autres dez avantagiez et Jehannin Cornet portoit un jeu de quartes.....

(Interrogatoire de Regnault Daubourg, perrier à Dijon; 1er octobre 1455. — Archives de la Côte-d'Or, série B; archives judiciaires, commune de Dijon; procès criminels, n° 709.)

Ils jouerent une fois a Neufchastel, une aultre fois dans un villaige l'un contre l'aultre et *de plain cliquet* simplement mais personne ne vint pour se joindre a eux..... Ils furent a Thoul: mais ils n'y jouarent

[1] Il faut suppléer ici *se*[*si*].

point; car, a peine installes Johannes et les aultres partirent en disant qu'ils *alloient a l'esteve*[1]. . .

Il declare que les florins et escus furent *estevez*. . .

(*Id.*, *ibid.*)

Interrogue si ou voyaige de Lorraine il fust point entreprins de faire un *cop de roy* et que se bien en fust venu Jehanin Cornet eust este tue pour ce que l'en doubtoyt que n'encusast les aultres repond qu'il ne scet pas ce que c'est qu'un *cop de roy* et qu'il ne fust rien dans l'entreprinse comme de battre ou de tuer ledit Jehanin Cornet.

(Interrogatoire de Regnault Daubourg, mardi 4 novembre 1455, *ibid.*)

Marcel Schwob.

(*A suivre.*)

[1] En marge, d'une écriture différente : *notetur verbum* à l'esteve.

Bulgare *dorí* «jusqu'à ce que».

Les conditions phonétiques dans lesquelles *ž*, ou plutôt *ǯ* (=*dž*), est susceptible de devenir *r* sont encore obscures. Il n'en existe pas moins des exemples incontestables d'un tel traitement, aussi bien en français, par ex. *mire* (medicus), *grammaire* (grammatica), que dans les dialectes slaves. Ainsi, dans la langue des pjesme serbes, il n'est pas rare de rencontrer *more* au lieu de *može* «il peut»; de même, dans quelques localités de la Moravie, j'ai eu l'occasion d'entendre *neborák* pour *nebožák* «un malheureux», et c'est aussi, je crois, une forme fréquente en russe blanc.

Le serbe *jer* «en effet» a également été interprété par *je-ž(e)*, mot à mot ἔσϑι γε ὅτι...; on a toutefois émis des doutes sur cette étymologie, sous prétexte que la forme *jer* est absolument générale dans tout le domaine serbo-croate et que l'on ne surprend plus guère le primitif **je-že;* et de fait, il est certain que si l'on avait pu découvrir à *jer* une origine turque, comme on l'a fait par exemple pour *bar(em)* «du moins», la prudence eût été de l'accepter. Voici cependant un mot destiné, ce me semble, à confirmer l'étymologie courante : c'est le bulgare *dorí*, *dor(e)*, ou *durí* d'après la prononciation, lequel ne saurait représenter autre chose que **do-že* et correspond en conséquence assez exactement à notre «jusqu'à [ce] que».

Il faut conclure de tout ceci, à ce qu'il semble, que, dans le jugoslave, la conjonction *že* est devenue *-re* en composition, sous l'influence de ces variations toniques auxquelles les particules sont sujettes en la plupart de nos langues et dont les lois restent presque partout à trouver. F. Geo. Möhl.

VARIA.

1. Τύχη.

Les armes qu'on envoie au loin, telles que le javelot ou la flèche, n'ont jamais la sûreté et la précision des armes qui se manient à la main, comme la massue ou l'épée : quand elles frappent le but, le mérite n'en revient pas uniquement à la vigueur ou à l'adresse du combattant : il y faut encore du bonheur. Aussi trouvons-nous fréquemment dans Homère cette réflexion, que le trait n'a pas été lancé en vain : *οὐχ ἅλιον βέλος ἦκεν. . . οὐχ ἅλιον βέλος ἔκφυγε χειρός*, et voyons-nous les héros adresser une prière aux dieux pour qu'ils dirigent leur coup.

Nous avons ici un de ces faits simples et d'expérience quotidienne comme ceux dont sont tirées les métaphores du langage. En beaucoup de langues, l'idée d'une réussite qui ne dépend pas entièrement de nous a été exprimée au moyen de mots signifiant « toucher le but, frapper juste ».

En grec, la métaphore est encore très visible. Le verbe *τυγχάνω* a été d'abord un terme appartenant à la langue de la guerre et des combats : il signifie « toucher ».

Après que Pandaros a lancé son javelot sur Diomède, celui-ci lui dit : « Tu as manqué ton coup; tu ne m'as pas touché. »

Ἤμβροτες, οὐδ' ἔτυχες[1].

Τυγχάνω doit être pris ici, non au sens dérivé de « réussir », mais au sens propre et primitif.

Deux cents vers plus haut, il est question d'un premier combat de Pandaros contre Diomède, où il l'atteint à l'épaule droite :

ἐτιταίνετο καμπύλα τόξα,
Καὶ βάλ' ἐπαίσσοντα, τυχὼν κατὰ δεξιὸν ὦμον[2].

Dans le même chant (vers 582), une pierre est lancée par

[1] *Iliade*, V, 287. — Sur l'origine et le sens propre de *ἤμβροτες*, voir *Mémoires de la Société de linguistique*, VII, p. 23.

[2] *Il.*, V, 98.

Antilochos contre Mydon et atteint celui-ci au milieu de l'avant-bras :

> Ἀντίλοχος δὲ Μύδωνα βάλ' ἡνίοχον Θεράποντα,
> Χερμαδίῳ ἀγκῶνα τυχὼν μέσον.

Plus loin encore (vers 858), un trait lancé par Diomède va frapper Arès au bas-ventre :

> Τῇ ῥά μιν οὔτα τυχὼν, διὰ δὲ χρόα καλὸν ἔδαψεν.

Dans les jeux en l'honneur de Patrocle, un prix est proposé pour celui qui atteindra la colombe et un autre pour celui qui touchera le cordon par où elle est attachée :

> Ὃς δέ κε μηρίνθοιο τύχῃ[1]...

Ces exemples, qu'il serait aisé de multiplier, suffisent pour montrer que τυγχάνω signifie « atteindre, toucher », au sens propre et matériel. Le complément est tantôt à l'accusatif, tantôt au génitif.

A τυγχάνω se rattache immédiatement le substantif τύχη. Ce nom si important, qui désigne la fortune, et qui a fini par être divinisé, a dû signifier d'abord un coup heureux, ou d'une façon générale un coup. C'est ainsi que dans nos langues modernes nous parlons encore d'un coup de bonheur ou des coups de la Fortune.

Il n'existe plus de trace du sens matériel en grec, à moins qu'on ne veuille le reconnaître dans des locutions comme τύχῃ, ἀπὸ τύχης, κατὰ τύχην. Les commentateurs de l'épopée grecque ont souvent fait la remarque que le mot τύχη ne se trouve pas une seule fois dans Homère : l'idée du hasard répugnait sans doute au caractère religieux de la poésie épique, qui y substitue l'idée de la μοῖρα. Mais ce qui peut faire penser que le mot, dans le sens primitif comme dans le sens dérivé, a dû exister très anciennement, c'est la présence dans Homère du verbe τυχέω, qui a même emploi que τυγχάνω, auquel il a prêté son parfait τετύχηκα et son aoriste ἐτύχησα :

> Ἀλλ' ὄγε Θεσσαλίδην Ἀλκμάονα δουρὶ τυχήσας[2]..
> Ἱππόμαχον βάλε δουρὶ, κατὰ ζωστῆρα τυχήσας[3]...

L'indicatif τιτύσκομαι a quelquefois ce même sens de « toucher, atteindre ».

> Ἦ ῥα καὶ ἀμπεπαλὼν προΐει δολιχόσκιον ἔγχος,
> Καὶ βάλεν, οὐδ' ἀφάμαρτε, τιτυσκόμενος κεφαλῆφιν.
> (*Il.*, XI, 350.

[1] *Il.*, XXIII, 857.
[2] *Il.*, XII, 394.
Il., XII, 189.

Ἦκε δ' ὀϊσθὸν
Ἄντα τιτυσκόμενος . . .
(*Od.*, XXI, 420.)

Il resterait à montrer les congénères de *τυγχάνω*. Mais ici les routes se croisent et se mêlent tellement, qu'il est difficile de reconnaître la vraie voie. Il faut aller jusqu'aux langues romanes pour retrouver à ciel ouvert le courant qui se montre d'abord dans Homère. Ce qui nous paraît se rapprocher le plus du verbe grec, c'est l'italien *toccare*, espagnol-portugais-provençal *tocar*, français *toucher*. Il est à supposer que ces verbes se rattachent, par quelque ancêtre latin resté inconnu, à *τυγχάνω* et à *τύχη*.

2. Ἰωκή pour *διωκή*.

En grec, au commencement d'un mot, le groupe *dj* ou *di* suivi d'une voyelle peut subir quatre traitements différents :

1° Il peut donner *δι* : *διά*, *Διός*;
2° Il se change en *ζ* : *Ζεύς*, *ζατρεφής*;
3° Il devient *δ* : *Δήν*;
4° Le *δ* tombe : *ἰωκή* pour *διωκή*, *ἰωχμός* pour *διωχμός*.

Ce dernier cas, qui n'est mentionné ni par Curtius, ni par Gustave Meyer, ni par Brugmann, est important, en ce qu'il nous montre clairement que la semi-voyelle *j* n'avait pas disparu de la prononciation grecque. Le changement est le même qu'en latin dans *Jupiter*.

La forme *ἰώξ* ou *ἰωκή* existe dans Homère :

εἰσορόων πόνον αἰπὺν ἰῶκά τε δακρυόεσσαν.
(*Il.*, XI, 601.)

οὔτε βίας Τρώων ὑπεδείδισαν, οὔτε ἰωκάς.
(*Il.*, V, 521.)

κρυόεσσα ἰωκή.
(V, 740.)

Dans les deux derniers vers, elle est précédée d'une voyelle, ce qui a décidé Fick à écrire *Ϝιωκή*. Mais le digamma est impossible dans le premier exemple. D'autre part, on a *ἰωχμός* avec l'*i* long en deux vers :

ἦλθον ἀν' ἰωχμὸν, Θρασὺν ἡνίοχον φορέοντες . . .
αὖτις ἀν' ἰωχμὸν . . .
(*Il.*, VIII, 89 et 158.)

Il faut donc supposer que l'*i*, devenu initial, s'est développé en *ij*, ce qui a donné quelquefois un *i* long.

3. Ἀφαυρός.

Dans le mot français *état*, l'*e* a été produit, comme tout le monde sait, par la double consonnance initiale du latin *status* : ce qui n'a pas empêché plus tard l'*s* de tomber, en sorte que la prosthèse de l'*e* a l'air de n'avoir pas de raison d'être.

En grec également, la prosthèse a souvent l'air de n'avoir point de raison d'être : mais parfois un examen plus attentif nous montre le groupe consonantique qui l'a provoquée.

Comme exemple, on peut citer l'adjectif *ἁμαλός* « mou, tendre », qui est pour un ancien **ἀμϜλός*, **ἁμλός*, et qui appartient évidemment à la famille d'*ἀμϜλύς*. L'*α* initial devenait inutile du moment qu'entre le *μ* et le *λ* une voyelle était venue s'insérer; mais, une fois habituée à la prosthèse, la prononciation n'y a plus renoncé.

Un autre exemple est l'attique *ἄλοξ* « sillon » pour *Ϝλόξ* (du verbe *Ϝέλκω* « tirer »). La forme ordinaire *αὖλαξ* doit se décomposer en *ἄ-Ϝλαξ*.

Un exemple tout pareil est *ἐλαχύς*, que j'ai déjà rapproché dans ces *Mémoires* de *ὀλίγος*, et qui correspond au sanscrit *laghu*. Dans ce mot, le jeu des voyelles est destiné à aider la prononciation du groupe *lgh*.

Ces faits, qui sont bien connus, vont nous servir à expliquer l'adjectif *ἀφαυρός* « chétif, faible », plusieurs fois employé dans Homère. Le mot *φλαῦρος* « petit, chétif, mauvais » a donné naissance à une forme **ἀφλαυρός*, laquelle, sans doute à cause du voisinage des deux liquides, a laissé tomber le *λ*. Il n'est pas inutile de remarquer que l'adjectif *φλαῦρος*, *φαῦλος*, si employé plus tard, ne se rencontre pas dans Homère.

4. Μᾶλλον « mais ».

Sur une *tabula devotionis* trouvée par le P. Delattre en Tunisie et contenant contre des cochers de cirque des incantations venant probablement des cochers de la faction adverse, on lit :

Κατάδησον αὐτοῖς τὰς χεῖρας, ἄφελε αὐτῶν τὴν νείκην, τὴν ἀπόβασιν καὶ τὴν ὅρασιν, ἵνα μὴ δυνασθῶσιν βλέπειν τοὺς ἰδίους ἀντιπάλους ἡνιοχοῦντες ἅμα, μᾶλλον ἅρπασον αὐτοὺς ἐκ τῶν ἰδίων ἁρμάτων καὶ σ̣τρέψον ἐπὶ τὴν γῆν, ἵνα πεσέτωσαν μόνοι, ἐμ παντὶ τόπῳ τοῦ ἱπποδρόμου συρόμενοι, μάλισ̣τα δὲ ἐν τοῖς καμπ̣τῆρσιν μετὰ βλάβης τοῦ σώματος σὺν τοῖς ἵπποις οὓς ἐλαύνουσιν.

Nous avons dans cette phrase μᾶλλον employé exactement dans le sens de la conjonction française *mais* (*magis*). Le fait ne manque pas d'intérêt pour la sémantique. Le passage de l'idée comparative à l'idée adversative se fait naturellement, et il est surtout aisé après une négation : « pas ceci, *plutôt* cela » = pas ceci, *mais* cela ».

5. Θρινακίη.

Quoique dans Homère on trouve déjà la forme Θρινακίη et quoique notre savant confrère, M. d'Arbois de Jubainville, traite de naïveté l'étymologie de Strabon, qui regarde ce nom comme une altération de Τρινακρία[1], je crois qu'on peut persister à l'interpréter « l'île aux trois pointes ».

Le changement en aspirée d'une muette devant un ρ est fort ancien, puisque nous le trouvons dans φροῦδος, φροίμιον, φρουρά, τέθριππον, dans le suffixe -θρον pour -τρον, dans ἄνθρωπος pour ἄνδρ-ωπος. Le ρ du second mot est tombé, pour éviter le trop proche voisinage avec le ρ du commencement. C'est ainsi qu'en cypriote on a Ϝρήτα pour Ϝρήτρα.

Il reste à expliquer le ν. Mais ce n'est pas ici un composé : c'est un juxtaposé comme ceux qu'a expliqués Francis Meunier[2]. On faisait voile, εἰς τρῖνς ἄκρινς, ce qui a donné Τρινακρία. La désinence de l'accusatif est restée embaumée au milieu du mot comme celle du génitif dans οἱ Πελοποννήσιοι.

La suppression ou plutôt l'assimilation du σ dans le groupe νσ est exactement la même que dans les aoristes ἐσήμηνα, ἔκτεινα, ἔκρινα.

Je ne puis donc partager l'opinion de notre confrère quand il dit : « Thrinakie paraît avoir été le nom que la Sicile a reçu au temps où elle avait pour seuls maîtres les habitants des cavernes. »

6. Les Adverbes Latins en ē.

On s'est souvent étonné du changement de voyelle qui, à un adjectif comme *certus*, *rectus*, associe un adverbe *certe*, *recte*. Ces adverbes sont, à n'en pas douter, d'anciens ablatifs : le *d* du latin *facilumed*, de l'osque *amnuſid*, ne permet à ce sujet aucune hésitation. Mais d'où vient la voyelle latine *e*, la voyelle osque *i* ? Si elle vient de la déclinaison, comment s'est opéré ce métaplasme?

Je crois qu'il faut faire entrer ici en ligne de compte une habi-

[1] *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édition, p. 30.

[2] *Études de grammaire comparée. Les composés syntactiques.* Paris, Durand, 873.

tude remarquable de la langue latine. Elle aime à changer ses adjectifs de déclinaison, quand ils s'allongent d'un préfixe : *inermis*, *impunis*, *imberbis*, *infamis*, *proclivis*, *exanimis*, *unanimis*, *enormis*, *effrenis*, *clumbis*, *bijugis* sont des exemples de ce changement. Ces adjectifs ont facilité la transition. On peut supposer que dans une période plus ancienne, où la langue n'était pas encore fixée, on avait le choix entre

**infirmis*	et	*infirmus*,
**iniquis*	et	*iniquus*,
**insanis*	et	*insanus*,
**immundis*	et	*immundus*,
**assiduis*	et	*assiduus*,
**supervacuis*	et	*supervacuus*,
**præclaris*	et	*præclarus*,
**integris*	et	*integer*,
**impigris*	et	*impiger*.

Dès lors des adverbes comme *infirme*, *inique*, *insane*, *præclare* devenaient possibles : du même coup, la voie était ouverte aux adverbes simples *firme*, *æque*, *sane*, *clare*. L'exemple des adverbes en *tim* ou en *ōs* montre avec quelle facilité cette espèce de mots se propage, une fois qu'elle a trouvé un moyen d'expression. Le spécimen osque *amprufid* concerne précisément un composé.

Mais ce n'est pas assez de retrouver le sentier suivi par le langage : il faut encore reconnaître l'intention qui lui a fait choisir cette route. Ici l'intention n'est pas difficile à deviner. On donnait la préférence à la formation adverbiale qui s'écartait le plus de la déclinaison : c'est pour cela que les adjectifs en *us*, *a*, *um* ont donné surtout des adverbes en *e*, au lieu que les adjectifs en *is*, *e*, ont donné surtout des adverbes en *ter*.

7. *Invideo.*

Cicéron, traitant dans ses *Tusculanes* du sentiment de l'envie, cite (III, 9) un vers d'Attius que les manuscrits donnent de deux façons différentes :

Quisnam florem invidit meum?

ou

Quisnam mortalis florem liberum invidit meum?

Le philosophe romain qu'étonnait un peu la construction de *invidere* avec l'accusatif, fait à ce sujet la remarque suivante : « Male latine videtur; sed præclare Attius; ut enim videre, sic invidere florem rectius quam flori dicitur. Nos consuetudine prohibemur : poeta jus suum tenuit et dixit audacius. »

Mais il n'y a pas là, je crois, d'audace poétique. La locution *invidere florem* était régulière dans l'ancienne langue; elle est bonne à constater, parce qu'elle nous atteste l'existence chez les vieux Romains d'une superstition encore vivante aujourd'hui : celle du mauvais œil ou de la *jettatura*.

On sait que, parmi les prescriptions de la Loi des XII Tables, il y en avait une : *Qui fruges excantassit. . . Neve alienam segetem pellexeris. . .*

Invideo est un verbe transitif comme *incanto* ou *excanto*.

8. *Uber*.

Je ne sais si l'on s'est déjà demandé de quelle nature est exactement le rapport entre le substantif neutre *ūber* « mamelle » et l'adjectif *ūber* « fécond ». Je crois que le substantif a précédé : le témoignage du grec *οὖθαρ*, du sanscrit *ūdhar*, du vieux haut-allemand *ûtar* (allemand *euter*), ne permet point le doute à cet égard. On pourrait supposer que, par un simple trope, la mamelle est devenue adjectif, comme quand, en style familier, les enfants disent d'une chose qui leur procure du plaisir qu'elle est beurre. Mais je crois que le passage s'est fait autrement. Il a dû s'opérer par le moyen d'une formation comme *ubertas*, laquelle désignait chez une femme ce que Sganarelle appelle la « nourricerie ». Ici *uber* est substantif, comme l'est *civis* dans *civitas*, *tempus* dans *tempestas*. Mais il est venu un moment où *ubertas* a fait l'impression comme s'il contenait en tête un adjectif, à la manière de *libertas*, *paupertas* : dès lors l'adjectif *uber* était créé.

9. *Cervix*.

Varron (*L. L.* VII, 4; IX, 4) et Quintilien (VIII, 3) enseignent que le pluriel *cervices* est plus usité que le singulier *cervix*. Nous trouvons, en effet, le pluriel employé de préférence par les prosateurs de la bonne époque. Cic., *Verr.*, VII, 42 : *Cum istius avaritiæ pœnam collo et cervicibus suis sustinerent.* — Id., *Rosc. Amer.* 11 : *Optet, utrum malit cervices Roscio dare, an insutus in culeum. . . vitam amittere.* — *Abscindere caput cervicibus.*

L'emploi du pluriel n'est pas ici, comme on le disait autrefois, une figure poétique, mais un souvenir de la signification primitive. On entendait par *cervices* les muscles qui attachent la tête aux épaules. Il est permis de supposer que ces muscles, au nombre de vingt de chaque côté de la colonne vertébrale, ont dû être remarqués de bonne heure, l'art de couper les têtes étant un des premiers qu'ait connus l'humanité : l'habitude des sacrifices contribuait, de son côté, aux progrès de l'anatomie.

Il faut probablement voir dans *cer-vix* un de ces anciens composés qui, par l'usage, ont pris l'aspect de mots simples. La première partie, qui se retrouve dans *cer-nuus*, est identique au grec κάρα ou κάρ « tête ». Quant à la seconde partie, c'est le verbe *vincio* employé sous sa forme la plus courte : c'est ainsi qu'on a *au-spex*, *sacer-dos*.

Le féminin comme dans *vertebræ*, *costæ*.

Cette étymologie a été déjà donnée par Bopp dans son Glossaire. Vaníček, qui la rapporte, ajoute : *Eine weitere Deutung wurde nirgends gefunden*. Celle-ci, en effet, ayant touché juste du premier coup, dispense de toutes les autres.

10. Allemand *Zelter*.

Kluge, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue allemande*, donne sur le mot *zelter*, qui désigne une espèce particulière de cheval, une haquenée, des explications peu satisfaisantes. Après avoir cité le moyen haut-allemand *zëltâri*, il ajoute : « Zu mhd. *zëlt* passgang, sanfter schritt (ndl. *telganger*); dazu wohl angls. *tealtrian* wanken. »

Le moyen haut-allemand *zeltâri* donne, au contraire, à penser que le mot est d'origine latine. L'étymologie est si proche qu'elle a probablement déjà été donnée, quoique les moyens me manquent en ce moment de m'en assurer. C'est le latin *tolutarius*.

11. Français *Convoiter*.

Nous avons signalé en latin un certain nombre de « fausses formations », comme *nobilito*, *debilito*, qui ont l'air d'être des fréquentatifs, mais qui sont des verbes tirés de *nobilitas*, *debilitas*[1]. A ces fausses formations il faut ajouter, je crois, un verbe *cupidito*, dérivé de *cupiditas*. C'est ce *cupidito* qui est l'origine du vieux français *covoiter*, *coveiter*, en français moderne *convoiter*.

12. Le Mécanisme grammatical peut-il s'emprunter?

M. Hugo Schuchardt, dans son travail sur les langues mixtes, si fécond en aperçus[2], dit qu'on suppose à tort qu'une langue ne peut emprunter de flexion grammaticale à une autre; comme exemple d'un emprunt de cette sorte il cite l'*s* des pluriels allemands *albums*, *leutnants*, *rouleaus*, *stelldicheins*, *vergissmeinnichts*, etc. Cet *s* vient du français : il est vrai, ajoute M. Schuchardt, qu'un *s* bas-allemand lui a facilité l'entrée. Il a fallu, en outre, qu'un certain nombre de substantifs empruntés au français servissent de modèle.

[1] Voir ces *Mémoires*, V, 440.

[2] *Slavo-Deutsches und Slavo-Italienisches*, Graz, 1888.

A plus forte raison, un suffixe peut-il passer d'une langue à une autre. J'ai raconté ailleurs l'histoire de la désinence française *-esse*, qui est née en grec, qui a donné quelques formations en latin, mais qui n'a jamais été si employée que de nos jours : *abbesse*, *diaconesse*, *princesse*, *duchesse*, *comtesse*, *déesse*, *maîtresse*, *tigresse*, *ânesse*, *diablesse*, *drôlesse*, *négresse*, *mulâtresse*, *sauvagesse*, *défenderesse*, *pauvresse*, *traîtresse*, *chasseresse*, *enchanteresse*, *vengeresse*, etc.

Les choses ne se sont point passées différemment pour notre suffixe diminutif *-et* que nous avons dans *pauvret*, *livret*. Il a dû naître dans quelque coin inconnu du domaine linguistique de l'Europe. On a été jusqu'à conjecturer une origine étrusque : le premier prototype aurait été fourni par les noms comme *Julitta*, *Livitta*, qui se rencontrent dans les inscriptions latines du temps de l'Empire et qui ont été suivis de l'innombrable descendance des *Juliette*, *Henriette*, *Antoinette*, etc.

La syllabe *ard*, dont nous usons et abusons aujourd'hui, pour faire des noms comme *bataillard*, *bavard*, *braillard*, *communard*, est d'origine germanique : on peut même dire que ce suffixe est de haute extraction, car il ne nous représente rien moins que le gothique *hairto* « cœur » (allemand *herz*, anglais *heart*). Ce sont les noms comme *Léonard*, *Bernard*, *Everard* (cœur de lion, d'ours, de sanglier) qui nous l'ont apporté. Il s'est attaché ensuite à des noms de baptême (*Jacquard*, *Guyard*, *Pérard*), puis il a pénétré dans la langue commune.

C'est ainsi que des prépositions, qui, à première vue, ne semblent guère plus transportables, ont pu être implantées dans des langues étrangères. Le bas-latin a pris du grec la préposition κατά, qu'il a trouvée dans des locutions comme καθ' ἡμέραν, κατὰ μῆνα, καθ' ἕκασ⟨ον, καθ' ἕνα. Dans le Voyage de Silvia aux Lieux saints, récemment publié par M. Fr. Gamurrini, et qui nous représente le latin parlé en Gaule au IV^e^ ou V^e^ siècle, nous trouvons : *Cata singulos hymnos fit oratio*, et ailleurs : *Cata Pascha*. On sait que cette préposition a passé du latin dans les langues romanes (esp. *cada uno*, ital. *caduno*, anc. franç. *chaün*, *cheün*). Un autre exemple, pris dans les temps modernes, nous est fourni par l'allemand. L'allemand commercial se sert couramment de la préposition française *à;* on peut lire tous les jours dans les annonces et prospectus : *Cigarren à sechs pfennige*, *der band à 1 mark*. Cette préposition a été extraite (assez maladroitement, du reste) des locutions comme *à un franc*, *à prix fixe*.

Michel Bréal.

DE L'ÉTYMOLOGIE

DU NOM DU DIEU VULCANUS.

Vulcanus étant le dieu du feu, on s'est efforcé de retrouver dans sa racine l'idée de flamme, de lumière, et, en feuilletant le dictionnaire sanscrit, on y a découvert les mots *varčas* « lumière » et *ulkā* « phénomène lumineux », dont on a cru pouvoir le rapprocher. Je voudrais rechercher s'il ne serait pas préférable de le dériver d'une racine *var*, dont le sens serait complètement différent.

La légende latine du dieu nous présente certaines particularités difficilement explicables si Vulcanus signifie le lumineux. On lui reconnaît deux fils qui se nomment Cacus et Cæculus. Le sens de ces noms ne permet pas de les considérer comme des personnifications lumineuses. On a tenté, il est vrai, de les rattacher à la racine du grec καίω « brûler ». Mais Cæculus est certainement le diminutif de *cæcus* « aveugle » et personnifie incontestablement l'obscurité. Cacus, où l'*a* est long, est l'équivalent de *Cæcus;* les deux fils du dieu sont très probablement un seul et même personnage, représenté peut-être par deux frères mythiques comme Remus et Romulus. Je n'insisterai pas d'ailleurs sur le mot *Cacus;* M. Bréal l'a autrefois discuté, lui a attribué une forme antérieure *Cæcius* et y a reconnu l'idée d'obscurité.

Cacus et Cæculus appartiennent donc à la catégorie des êtres qui sont les ennemis des devas. Les anciens les considéraient comme faisant partie du monde souterrain et infernal. A l'instar de Typhon, de la Chimère, de tous les monstres qui tombent sous les coups du héros, ils exhalent du feu et de la fumée. Comme ces monstres, Cacus dévaste les pays voisins de sa demeure et en enlève les troupeaux. C'est le plus illustre des héros de la lumière, Hercule, que le mythe met en lutte avec lui.

Aucune erreur n'est possible sur le sens du feu que ce fils de Vulcain vomit par sa bouche. Le feu n'intervient ici que parce qu'il est le producteur naturel de la fumée, et nullement comme un producteur de lumière. Si l'on en veut la preuve, il suffit de lire dans Virgile (*Æn.*, VIII, 190 sqq.), toujours si précis dans les matières du mythe, le récit de la lutte d'Hercule et de Cacus.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il n'est question que d'obscurité; la demeure de Cacus est inaccessible aux rayons du soleil, *solis inaccessum radiis;* c'est une caverne sombre, *saxum opacum*, *umbrosa caverna*. On s'y croirait dans les régions infernales, *infernas sedes*, *regna pallida :*

Cacus
Faucibus ingentem fumum, mirabile dictu,
Evomit, involvitque domum caligine cæca,
Prospectum eripiens oculis, glomeratque sub antro
Fumi feram noctem, commixtis igne tenebris.
. . . . . .
Nebulaque ingens specus æstuat atra.

Tout est plongé dans la nuit, et lorsque la victoire est remportée par Hercule, les ombres se dissipent, la lumière reparaît et les bœufs du héros *cælo ostenduntur*. Cacus d'ailleurs est un monstre, *monstrum*, moitié homme, moitié bête, *semi homo, semi ferus*. Les crânes des mortel qu'il a dévorés sont suspendus comme des trophées à l'entrée de son antre.

Cacus et Cæculus représentent donc la nuit; comment un dieu peut-il être le père de pareils personnages? Dans le mythe, le lumineux est quelquefois le fils de la nuit, je ne connais pas d'exemple où il soit considéré comme en étant le père. Le mot Vulcanus a dû être l'épithète ou le nom d'une personnification des ténèbres. Reste à expliquer comment il a pu s'appliquer à un dieu; cette explication ne me paraît pas impossible.

Et en effet Vulcain n'est pas un dieu comme les autres. Ceux-ci personnifient la lumière, c'est-à-dire la lumière céleste; Vulcain personnifie le feu ou la lumière terrestre. Les anciens, et avec raison, n'ont jamais confondu ces deux lumières. J'ai expliqué dans mon ouvrage sur la *Nature des dieux* (p. 409), à propos d'Hephaistos, comment le feu terrestre avait toujours été regardé comme un feu impur, tandis que la lumière céleste est toujours pure. C'est que le feu terrestre est toujours accompagné de fumée et que la fumée s'identifie aisément avec les nuages et l'obscurité.

Vulcain participe donc à la fois de la nature des devas et de la nature de leurs adversaires. L'idée de nuage ou de nuit peut donc se trouver renfermée dans son nom. Je crois en effet que le mot *Vulcanus* signifie le nuageux ou le fumeux, et fut à l'origine une épithète accolée au nom ordinaire du dieu pour le distinguer des autres. On appela le feu terrestre *deus Vulcanus* (à l'époque où *deus* gardait encore son sens concret originaire), le dieu qui produit de la fumée et, à la longue, ainsi qu'on constate tant d'exemples analogues dans l'histoire du langage, l'épithète resta seule pour le désigner. Il en résulta qu'un deva porta désormais un nom qui était le qualificatif de ses ennemis. De même le feu

terrestre peut se nommer *deus Cacus* ou *deus Cæculus*. Dans la légende virgilienne, Cacus est le monstre de la nuit, mais le mythe italique nous a transmis la connaissance d'un dieu Cæculus, qui passait à Préneste pour le dieu du foyer et qui devait, comme Vulcain, personnifier le feu terrestre.

Cette interprétation du nom de Vulcain se trouve confirmée par le nom identique du volcan; on trouve à la fois pour le dieu les formes *Vulcanus* et *Volcanus*. La nature physique du dieu étant connue, on s'est empressé de donner la même explication au volcan. On l'a rattaché à la même racine *var* « éclairer », et Volcanus (on disait peut-être à l'origine *mons Volcanus*) a passé pour la montagne qui éclaire, qui lance des flammes. Avec plus de réflexion, on se serait aperçu que telle n'est pas l'apparence ordinaire des volcans. Ils vomissent le plus souvent et en plus grande abondance des torrents de fumée et des cendres qui obscurcissent l'atmosphère. Le cratère révèle la nature volcanique par le nuage de fumée qui se développe au-dessus de lui. Pour le distinguer des autres montagnes, le volcan n'a pu se nommer autrement que la montagne qui fume. D'ailleurs le rôle qu'il joue dans le mythe prouve d'une manière évidente que les anciens n'en concevaient pas une autre idée. Les Grecs en faisaient la demeure des ennemis des devas et, pour n'en citer qu'un exemple, je rappellerai que Typhon, l'un des plus fameux, passait pour habiter l'intérieur de l'Etna que Zeus lui avait assigné comme prison[1].

Pour démontrer le sens étymologique que j'attribue à Vulcanus, il faut maintenant rechercher si nous pouvons rattacher ce mot à quelque racine qui rentrerait dans le même ordre d'idées.

Puisqu'on a rapproché *Vulcanus* du sanscrit *varčas*, nous sommes autorisés à le dériver d'une racine *var*. La transformation de *var* en *val*, *vol*, *vul*, est d'ailleurs admise par les linguistes. Corssen rattache les mots latins *vallus*, *vallum*, *valum*, *volva*, *valvu*, *vultus*, *vulnus*, soit à une racine *var* qui signifie « couvrir », soit à une racine *var* qui signifie « déchirer ». Dans une communication faite il y a plusieurs années à la Société (*Mém.*, t. IV, p. 416), je me suis efforcé de montrer qu'il avait dû exister en sanscrit une racine *var* comportant le sens d'« eau » et de « nuage » et que la racine *var* « couvrir » était la même dont le sens avait été modifié. Cette racine m'a servi à interpréter le nom grec du ciel, *οὐρανός*; j'en ferai dériver également le mot Vulcanus ou Volcanus, que ce soit l'appellation du dieu latin du feu ou de la montagne volcanique.

Pour confirmer cette explication, il serait sans doute intéressant de retrouver dans les langues indo-européennes d'autres dérivés

[1] Cf. Ovid., *Met.*, XIV, 1 : « Giganteis injectam faucibus Etnen. »

de la même racine, dans lesquels on reconnaîtrait un sens identique. Je me bornerai à citer les suivants, que je crois susceptibles d'être rangés dans cette catégorie : en allemand, *wolke* « le nuage », *welle* « la vague »; en anglais, *well*, d'abord une « source », ensuite un « puits »; en slave, la rivière *Volga*, rivière mythique dont le rôle, dans la légende, est bien connu; en latin, le fleuve de l'Italie méridionale, *Volturnus* ou *Vulturnus*. Les Italiens lui portaient une grande vénération et lui offraient des sacrifices. Une racine qui comporte l'idée d'« eau » peut être très naturellement utilisée pour dénommer une rivière.

Ch. Ploix.

Le Mécanisme grammatical peut-il s'emprunter?

Dans un article publié ci-dessus (p. 191), M. Bréal se demande si le mécanisme grammatical peut s'emprunter. Je voudrais, à mon tour, contribuer dans la mesure de mes forces à la solution de cette importante question, en proposant ici un exemple de flexion empruntée. Il s'agit des vocatifs serbo-bulgares en *-le*, tels que *Bóžele*, pour *Bóže* « ô Dieu! »; *sínule*, *sínkole* « ô mon fils! »; *brále* « ô mon frère! », si usités dans les chants populaires des dialectes du Sud (cf. Leop. Geitler, *Poet. trad. Thrákîv a Bulh.*) :

Бóжеле, вúшни Гóсподи!...
Сúнуле, сúну Стоя́ну!...
Тéнеле та мой свéкреле!...
Гóроле, гóро зелéна!...

M. Miklosich a identifié depuis longtemps certains collectifs bulgares, tels que *ženurja* « les femmes », avec les pluriels roumains en *-urĭ*, par exemple *friguri* (lat. *frigora*). De même, je ne puis m'empêcher de rapporter ces vocatifs en *-le* aux vocatifs roumains employés, suivant un usage presque constant, avec l'article : *omule* « homme! », *Domnule* « Monsieur! », etc.

Cette désinence *-le* a du reste subi les effets de la prédilection marquée du bulgare pour les vocatifs en *-o*, *-jo* : de là *bezúmljo* « imbécile »; *krádljo* « voleur », etc. Quelquefois les syllabes *-le*, *-ljo* sont redoublées, par exemple *mále* ou *málele* « maman »; *búljoljo* « fiancée ».

La flexion *-lele* a même fini par s'employer isolément, à la façon d'une apostrophe indépendante : du moins, je ne vois pas d'autre explication possible à l'interjection *lele*, *leljo*, *leljo le*, si fréquente parmi les Serbes et les Bulgares.

F. Geo. Möhl.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

(SUITE.)

E

Eal, poulain, pl. *ed*, *aou*, à Saint-Brieuc, Gr.; auj. en tréc. *éal*, 2 syll., pl. *eayen; eala*, *ala*, van. *aleiñ*, agneler, vêler, Gr.; à Saint-Brieuc, *éalañ*, *alo*, Gr.; auj. en tréc. *halañ*, se dit principalement des vaches, et *eayein*, des juments seulement; cf. corniq. *ehal* « pecus, jumentum »; gall. *alu*, produire, v. irl. *ál* « proles », de **[p]esal-*, en v. haut-allem. *fasel* « fœtus »; *Rev. celt.*, II, 409; VI, 485. De là le gall. *ehelaeth*, *helaeth*, ample, étendu, abondant = v. irl. *alachta* « prægnans »; le moy.-bret. *di-a-lahez*, là-haut, est différent, et a *th* doux.

Eaost, août, *Cms; eaust*, *Cb;* **eaustet**, cueilli, v. *treuat; eaustiff fouen*, tourner le foin avec les fourches, Nom. 84; *fies eausticq*, figues hâtives, 70.

Eaugui, *éaugui*, van. *augueiñ*, rouir, s'altérer en demeurant dans l'eau; *eauguet*, *eaug*, roui; *eauguet eo ar c'hicq-ma*, *blas an eaug a so gand ar c'hicq mâ* « cette viande est rouie pour avoir été longtemps dans l'eau », Gr.; *eoghi*, mûrir, *eog*, mûr, amolli, attendri, *frouez eog*, fruit mûr, bon à manger, Pel.; *eauguein* rouir, l'A.; en petit Tréguier *dour og*, eau où l'on a roui le lin, *og gañd ar gousket*, accablé de sommeil. De **chauc-* = **ex-ācos* « qui a perdu sa saveur âcre »; gaul. *exacon*, petite centaurée (Pline, XXV, 31) dont on faisait macérer les tiges dans l'eau, cf. *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers*, VII, 22 et suiv. Comparez *dieuc*, v. gall. *diauc*, paresseux = **di-āc-* (lat. *ācer*, grec ὠκύς). Le rapport de *eaug* à *dieuc* est le même que celui de *ec'hon* à *diauc*, cf. *Rev. celt.*, VII, 146. Le gallois *ehegr*, rapide, paraît venir de **ex-ācr-* avec *ex-* intensif; cf. v. br. *ocerou*, gl. *hirsutis; ar-ocrion*, gl. *atrocia*, *a-ar-ecer*, gl. *cianti*. Voir *azeul*, *convoc*, *heug*.

Ebahyssaff, (s')ébahir, Cathell, 5, part. *ebahysset* 6, *ebahisset* 7; *abaisset* C, etc., du fr.

Ebarz, *abarz*, dedans, *Cb*, cf. *Rev. celt.*, IV, 152; XI, 363.

Eben, l'autre, f., C*b*, v. *mur.* Voir *e guyle, en* 1.

Ebeul, poulain, C*ms*, entre *euangelist* et *euel;* indice de la prononciation actuelle, *eubeul.* Le P. Grég. ne donne que *heubeul*, van. *hebél.* Cf. *Rev. celt.*, IV, 153; XI, 362.

Ebreist, hébréiste. — *Ecclesiastiq*, -ique, C*ms.* — *Eceuaff*, excepter, C*b*, *eceptaff*, C*c.;* **excepteur**, exceptif, l. *exceptorius*, C*b.*

Ec'huon (bas-Léon), ample, spacieux, étendu, Gr.; gall. *chang*, de *ex-* négatif (cf. moy.-br. *ehanffn*) et de *encq.* Cf. *Rev. celt.*, VII, 146.

Edefiaff, bâtir, C*c*, *edi-;* **edifius**, édifiant, C*b;* *edefiç*, édifice, Cathell, 5, pl. *edeficzou*, C*b*, v. *Troe.*

Eff, ciel, C*ms*, C*b.* (*neff* B, etc.)

Egabl, éguables, l. *equabilis;* **egalder**, égalité, C*b* (équipollence, v. *equipollaff*); **egalhat**, faire égal ou égalitez (esgaler, l. *penso*, v. *pridyri*); **esgalite**, égalité, C*b.*

Egnin « germe de blé semé, commençant à sortir de terre; bourgeon d'arbre », Pel.; *héguin*, germe, Gr.; *hégin*, m., Gon., Trd.; *eghina*, germer, Pel., *higuida* (lisez *higuina*), Gr., *hégina*, Gon., Trd., gall. *egin*, germes, *egino*, germer. D. Le Pelletier donne aussi *kina*, germer « dans les vieux livres *queinaff* ».

Egit, Égypte, C*ms;* **Egiptien**, g. id., C*c.*

Egrecc : *verius a aualou egrecc*, verjus de pommes sauvages; l. *agresta*, *e*, C*b*, *égraich*, Gr., *égras*, m. Gon., Troude.

Eguet, voir *entresca* et *Rev. celt.*, XI, 196.

Eguetou = van. *ergueteu*, *er gueteu* « tantôt, avec le passé », Chal. *ms.;* cf. Loth, *Rev. celt.*, X, 482; XI, 350. Le ms. de Chalons donne comme synonyme *inteu*, *inteü*, qui doit avoir une origine différente, cf. tréc. *enn-deo*, déjà, selon Troude.

E guyle, l'autre, m.; *a lech de guyle*, d'un lieu à l'autre, C*b*, v. *accusaff*, *tremen;* *anneil tu heguile*, un côté et l'autre, C*ms.* On lit *a vn queffrann heguille* « a une part et a l'autre », C*b*, v. *anneil heguile*, quoique *queffrann* fût du féminin. Les Vannetais emploient de même *éguilé*, au lieu de *eben*, qu'ils ne connaissent pas : *tair pluèn en eile goudé éguilé*, (il prit) trois plumes l'une après l'autre, *B. er. s.* 4, cf. *Voy. mist.* 86; ils disent aussi, par exemple, *unan arlerh en aral*, l'une après l'autre, *Timothé*, 228. Voir *ab*, *hentez.*

Ehanaff, s'arrêter = **ex-san-;* cf. irl. *cumsanad*, repos, etc., Z^2 872, *Rev. celt.*, VI, 139 (et grec *ἀνύω*, *ἄνυμι*, sanscrit *sanómi?*).

Ehoazyet, reposé à midi, l. *meridiatus*, *a*, *um*, Cc. Ce mot, comme le gall. *echwydd*, tranquillité, léon. *ec'hoaz*, repos du bétail au milieu du jour, van. *hiaouai*, m. id., l'A., à Sarzeau *añoué*, méridienne (*Rev. celt.*, III, 239), représente un gaulois **ex-sēd-*, cf. lat. *de-sideo*, *de-sidia*, *sēdare*, *sēdes*. L'*ē* celtique avait une variante *ī*, cf. *Rev. celt.*, IX, 123; de là le v. irl. *sīd*, paix = **sīdos* (d'où *Sīdonius*), lat. *sēdes*. Le gallois *hedd*, paix, vient, au contraire, de **sĕdos* = grec ἔδος, de même que le moy.-bret. *hezaff* que le Catholicon explique par *pouez* (*cessare*), cf. gall. *heddu*, tranquilliser.

(*Eyen*, sources N. 1794), *euyenenn*, source; *euyenennaff*, l. *scateo;* **euyenennus** « sourdement deaue » (lisez « plein de sources »), *Cb*, v. *penn boyll.*

Eyntaff, veuf, f. *-es*, *Cms*, *eintaues; eintaffdet*, veuvage, *Cb.*

Elas, gésier, foie, cœur = irl. *eclas*, estomac, jabot; cf. Stokes, *The old-irish glosses at Würzburg and Carlsruhe*, 1887, I, 351.

Elguezec, qui a un grand menton, *Cc.*

Eloquencç, éloquence, Cathell, 7, *locançz*, Gr.; *loquançz*, *Buez santez Genovefa*. . . *en tri act*, Lannion, 1864, p. 18, cf. *loquant*, éloquent, 17, du fr.

Eluen tan, étincelle, *Cms;* **eluennaff**, l. scintillo; **eluennec**, scintillosus; **eluennic**, petite étincelle, *Cb.* Voir *fulen.*

Em. Emrentet, l. *deditus* (qui s'est rendu), *Cb; en em torret*, interrompu, *dre enem terriff* « entreposément », l. interpolatim (i. e. en s'interrompant), v. *souillaff*, *enem clasq*, enquérir (litt. « s'enquérir »), v. *encerg*, *goulenn; lech denemp tenaff* (lieu pour se retirer), v. *anclinaff; em empliget ouff*, je me suis employé, dévoué, J 57; *me so ma em roet*, je me suis donnée, Cathell, 18; *ma em humiliaff*, m'humilier, 7; *da hem repenty*, te repentir, 29; *da hem maruaillaff a grez*, tu t'émerveilles, *da hem maruaill!* 5 (voir *da*, 2); *e nem meuly*, se glorifier, 7; *de nem colery*, à s'irriter, 17; *pan oa en nem aniset*, quand il se fut remis, 6; *euel maz eo bezet e nem* (lisez *nem*) *offret*, comme il s'est offert, 24; *e nem maruaille*, il s'émerveillait, 6; *e nem taulas*, il se jeta, 20; *nadoa quet hem discleryet*, elle ne s'était pas déclarée, 26; *eguit hem lazcaff*, pour se lacer elle-même, *Cb*, v. *clezeff; ez sem gouarnissas*, elle se munit, Cathell, 4; *he sem recomandas*, elle se recommanda, 13; *hoz em goarniset*, munissez-vous, 17. Cf. *Rev. celt.*, VIII, 36 et suiv.

Emahint, ils sont, Cathell, 5; voir *dastum.*

Emban, ban, C, *embanneur*, l. preco, *Cc.*

Embreguer, 2e syll. rime en *et : pasout cousquet da embreguer*, p. 6 de Sainte-Nonne (*Rev. celt.*, VIII, 236) « pendant que tu es endormi près d'ici », littéralement « tout joignant, à toucher »; *embreguer*, façonner (la pâte), *Introd.*, 322, cf. 301; van. *imbergœrein*, remuer, *imberguérein*, *ambreguérein*, manier, l'A.; cf. *ambrougher*, *embrougher*, guide, Pel.; van. *ambrégour*, interprète, Gon. (dict. franç.-bret.); moy.-bret., *hambrouc*, conduire? Le breton n'a d'autres infinitifs en *er* que ceux où il y a métathèse, comme *melver*, mourir, de *mervel*, *teuler*, jeter, de *teurel*, etc. (voir *paluhat*).

Emdiuadet (hôpital pour nourrir) des orphelins, *Cb*; sing. *emziuat*, *Cms* (à la fin des *em-*), *Cb*, *Cc* (même place).

Emeler *an or*, *Cms* entre *emellaff* et *emerillon*. Il est probable que *an or* veut dire « l'or », cf. *forg an or* « la forge d'or », *Cms*; *emel[l]er* doit signifier « qui mêle, qui combine ».

Emezy Mary, Marie dit, P 24, litt. « dit-elle, Marie ». Cf. *Études bretonnes*, VII, 73 (*Rev. celt.*, XI).

Emgann : *gueruel en emgann*, provoquer au combat, *Cc*, v. *apellaff*; *emgann*, van. *himgann*, Gr., de *em*, *cannaff*.

Emholch, chasser, *Cms*, *emolch*, la chasse, Nom. 174; **emelchyat**, veneur, l. venator, *Cb*.

Emyegnes, sage-femme, *Cc* (*amiegues* N).

Eminant, (combat) imminent, Cathell, 13, du fr.

Empalazres, impératrice, *Cms*, *Cb*, *empalazreres*, *Cb*, v. *gourchemenn*; *emparazr*, empereur, *Cms*, v. *curun*, *impalazr*, Cathell, 3, *impalarz*, 5, 10, 12, 14, 16, 22, 23, 26, 32; **empa'azrdet**, empire, *Cb*, *impalardet* (2 fois), Cathell, 35.

Empenn, cerveau, cervelle, Pel., Gr., gall. *emenydd*, *ymenydd*, cornique *empinion*, *impinion*, irl. *inchinn*, *inchinne*, de **in-penn-io-*, (et **eni-qenn-*?), formation celtique analogue au grec ἐγκέφαλον. Le vannetais *he impinion*, sa pensée, *Barzaz Breiz*, 367, est probablement une variante de *ompinion*, van. *opinion*, opinion, Gr. (moy.-bret. *opinion* et *ompinion*).

-en. Le *Cms* donne cette terminaison aux mots suivants, qui par ailleurs finissent ordinairement en *-enn* : *aguilleten*, *aman-*, *ascoll-*, *ausill-*, *bech-*, *besqu-*, *bleyn-*, *broenn-*, *carvgu-*, *cedul-*, *cencl-*, *columpn-*, *cord-* (v. *chap*), *corre-*, *cors-*, *coruent-*, *couh-*, *coulourd-*, *crib-*, *crogu-*, *decretal-*, *deru-*, *duzle-*, *elestr-*, *embond-*, *enes-*, *gargad-*, *glastann-*, *guez-* (v. *bleynen*); *pluff-* (v. *boeden*); *prun-* (v. *eneau*). On lit *asten*, étendre, *Cb*, v. *tennaff*.

1. *En. Guisquet in burell*, vêtu de bure, *Cms*; *in prison*, (être)

en prison, *Cb; hep faut, emguiryonez*, sans faute, certainement, *Cb*, cf. B 366; *ez try manier* « triplement » (en trois manières), *Cb*, *ez quichen*, à côté, Cathell, 20, par confusion orthographique, car *ez* n'est pas synonyme de *en* en ce sens. Voir *en* 6.

2. *En*, que, est explétif devant pronom complément ou devant *em*, adverbe de sens réfléchi (pronominal); mais, dans l'expression *en em*, *en* est quelquefois aussi le pronom personnel « le, lui » (*en* 3); *Rev. celt.*, VIII, 44-46, 82, 83; Loth, *Chrestom. bret.*, 476. Le dictionnaire manuscrit de Chalons porte, au mot *que* : « Quand on se sert d'*E.* pour ce que entre deux verbes, si le mot qui suit commence par une voyelle, on met *En*, ou *Em*. On dit que vous avez raison, *larein arer en hoües raison*. Comptez-vous que vous l'aurez, *ha hui a gont' en hou pou ean*, . . . *en hou pou y*. Je compte que je l'aurai, . . . *em bou ean*. Je crois qu'il me voit, . . . *emgüel*, . . . qu'il m'aime, . . . *em c'har;* . . . qu'il te voit, . . . *en hé cuel;* . . . qu'il t'aime, . . . *en he car.* » L'auteur confond ici *en* « que » avec *em* « me ». Il ne faudrait pas croire non plus, d'après ses exemples, que *en* ne se mette pas devant le pronom régime de la première personne du singulier; cf. *inou . . . en em havehet*, [c'est] là que vous me trouverez, *B. er s.* 259, etc.

4. *En meyn*, les pierres, *Cms*, v. *benaff; entrase*, cela; *en re*, ceux, Cathell, 5.

6. *En*, signe d'adverbe, diffère de *en* 1 = v. br. *in*, et est le même mot que *ent*, et *ez* 2, v. br. *int* = **anti;* adoucit l'initiale suivante : *en fat*, bien, Cathell, 16, 23; *infat*, 13, de **en vat* pour *en mat* (Cathell, 17), *er vat*, Nom. 220, léon. *ervad*, tréc. *erfat*, van. *erhat*, cf. cornique *yn fas;* la première syllabe de *en mat* rime en *ent*, Nl 272; cf. *ez mat*, J 45 *b*, et *Rev. celt.*, III, 235. Sur *en griz*, P 269 = gall. *yn gri*, voir *griz*. La mutation se trouve encore notée dans *ez veo*, N 286 = *en beu*, M 7, v°, cf. *é verr*, tantôt, Gr. *En special*, spécialement, M 3 = *ez special*, *Cb*, *ez specyal*, *ez spicyal*, *ispicyal*, Gr., *é spécial*, *Voy. mist.*, 30, tréc. *ispisial*. Voir *ent*.

Encerg, exercitement, l. exercitium; encerche ou indagation *Cb*, exercice, *Cc*. — *Enchardaff*, charpir laine, *Cc;* encarder « œuureur en layne », l. *lanifex*, *Cb*, v. *glan;* pet. Trég. *inkardein*, carder, et aussi s'agiter, gigotter.

Enclasq, enquête, *Cb*, *inclasç*, rechercher, s'informer, Cathell, 28, *en clasc*, 3; *en clasquet*, examiné, B 414; voir *em*.

Enclinet, enclin, *Cb*, v. *mennat*.

Encq, étroit, Gr., *einq*, l'A., *hencq*, Nom. 158, 228, gall. *yng;* *eñgroes*, *iñgroes*, *iñgros*, foule = gall. **yngrwydd;* même racine

que le lat. *ango*, *angustus*. La forme *iñgroë* que j'ai citée (*Rev. celt.*, VII, 315), d'après la seconde édition du *Dictionnaire* du P. Grégoire (Guingamp, 1834), est dans celle-ci une faute d'impression pour *iñgroës*.

Endan, sous, C*b* (*didan*); *enn-édan*, le dessous, l'A.

Endiferant, indifférent, C*ms*. — *Endurez*, tu endures, Cathell, 21, *enduras*, il souffrit, Nl 248. — **Eneas**, Énée, C*b*, v. *Julius*.

(*Enep*). *A henep*, contre, Cathell, 14, 17, 35, *he henep*, contre elle, 30.

Enesenn mor, île; — *dour*, île en eau douce, C*b*.

Enestimabl, ineffable, Cathell, 20.

Enet, carnaval, jours gras, Pel., *ened*, *ezned*, Gr., cornique *enez*, gall. *ynyd*, irl. et gaél. *inid*, mannois *innid*, du lat. *initium* (commencement du carême).

Englenaff, voir *glawren*.

Enguehentadur, ensemblement d'homme et de femme, l. coitus; engendreure, l. genitura; **enguehenteur**, engendreur, C*b*.

Eno, là, M 58 v; voir *entre*, et *Rev. celt.*, XI, 196.

Enoe, ennui, C*c*, **enoeus**, ennuyeux, C*b*; *enoieff* (lis. *-eiff*), chagriner, C*c*, v. *nichiff*, *enoeaff*, ennuyer, C*b*, v. *doanyaff*, avoir ennui, v. *ourgouill*. — **Enorabl**, honorable, C*b*, **enorablement**, honorablement, Cathell, 31; *enoriff*, honorer; *enorou*, honneurs; *enorus*, vénérable, C*b*, puissant, v. *maieste*. — *Enorm*, -e, C*b*. — **Enrage**, enrager, être furieux, Cathell, 17. — **Ensain**, enseigner, C*b*, v. *mestr*; *ansaignein*, *Voy. mist.* 54. — **Ensemble**, ensemble, Cathell, 29, **ensembli**, assembler, 12. Du fr.

Ent effn, droitement, justement, l. recte, C*b*, *an traman ent effn* «cil mesmes», v. *heman* (=*ez effn*, v. *custum*), *endeun*, tout franc, franchement, Pel.; tréc. *brema deon*, il n'y a qu'un instant, G. B. I., I, 118. Le Gonidec écrit *endéeun* et *enn-déeun*, *enn-déon* (moi)-même, etc.; décomposition fausse, mais qui a dû se faire instinctivement bien des fois depuis que *ent* a été supplanté par *en*. Il est probable que cette étymologie populaire a donné lieu à des variantes de *eeun* qui ont un *d* prétixé : van. *deannein hoüah*, *eannein*, selon quelques-uns *eünnein* «redresser», Chal. *ms*. Cf. *Rev. celt.*, II, 213; III, 239; IX, 382.

Entendement, g. id., intelligibilité; *entent*, apercevoir ou entendre; *-ntaff*, entendre, l. intendo; **ententidiguez**, intellection; **ententionus**, intentionnable. — *Enterrament*, *-ement*, g. id. C*ms*; **enterreur**, g. id. — *Enterroguet*, interrogé, C*b*. — **Enteruallafi**,

l. interuallo, faire ou dire par intervalles, C*b; in-*, intervaller, C*c*. — **Entierement**, entièrement, Cathell, 20, du fr.

Entre uase, C*ms; entreeno*, C*b*, entre là; *intre*, entre, C*b*, v. *abrant, diuidaff; intreze*, entre elles, Cathell, 25, *entreze*, 34. Voir le suivant.

Entre *ma*, tant que, H 42, diffère de *entre*, entre = lat. *inter*, et vient de *en* = lat. *in* et *tre*, *dre* = lat. *trans*. Ce mot subsiste en bret. mod. : *etre ma vìn*, tant que je serai, *Traj. Moyses*, 256, *entre viot*, tant que vous serez, *Traj. Jacob*, 114, *é-tré ma hèèllét*, pendant que vous pouvez, *Voy. mist.*, 143, *é-tré céllét*, id. 138, *é-tré-dai*, pendant qu'il est, 72, *étré oai*, pendant qu'il était, 131, *é-tré oair bet*, pendant qu'on fut, 26. Cette locution *entre* est employée comme préposition dans le petit trécorois *entr' ann dé*, tout le jour, *Rev. celt.*, IV, 152.

Le simple *dre* a le même sens : *drez vizimp*, tant que nous serons, N 476, *drez great*, pendant qu'on faisait, Nl 558, *drez guillif pat*, tant que je pourrai durer, J 33, *dre ma cuntunuot*, tant que vous continuerez, *Traj. Jacob*, 40. On trouve aussi *tre : tre ma padou*, tant qu'il durera, Le Joubioux, *Doué ha mem bro*, Vannes, 1844, p. 18, 20. C'est le correspondant du gall. *tra: tra yr ydyw hi yn ddydd*, pendant qu'il fait jour, *tra fum*, tant que je fus, *tra fwyf*, tant que je serai, etc.

Le breton présente de même un *a* dans la variante suivante de *entre : èn dra allañ*, autant que je puis, Gr., *endra edo*, pendant qu'il était, *Instruction var. . . ar Rosera*, par Le Bris, p. 262, 274, 276, *endra ho pezo*, tant que vous aurez, 339, *endra vévinn*, tant que je vivrai, *endra badinn*, tant que je durerai, Le Gonidec, *Grammaire*, 1807, p. 17, *eñdra* dans la nouvelle édition, *añdra* et *eñdra* dans le Dictionnaire du même auteur, *eñdra*, Hingant, *Gramm.*, 33, *eñdra*, *eñdra ma*, Troude; *andra*, tandis que, pendant que, Pel., *hendra*, Am., id. s. v. *endra*. Cf. *'tra bado*, tant qu'il durera, *Barz. Br.*, 512.

Le rapport de *entre* et *eñdra* à *dre* est le même que celui de *en qeit a ma vevas*, tant qu'il vécut, *Traj. Jacob*, 28, cf. 60, *Traj. Moyses*, 213, *en qeit ha ma chommit*, tant que vous restez, 251, *en-qeit m'am bo*, tant que j'aurai, 199, à *qeit ha m'hor bo*, tant que nous aurons, 243, *qeit ha ma vìn*, tant que je serai, *Traj. Jacob*, 41, *qeit ma vin*, 39, *qeit ha ma è abret*, tandis qu'il en est temps, *Traj. Moyses*, 246; *qeit, qeit ha*, aussi longtemps que (bret. moy. *quehit*), répond exactement au gall. *cyhyd ag, cyd ag, cyd.*

Les deux mots *dre* et *quehit*, que nous venons de voir en composition avec *en*, se combinent aussi entre eux dans le vannetais *tré-quehent ma vein*, tant que je serai, *Voy. mist.* 107 (ce dialecte a gardé le dissyllabisme primitif de *qeit : quehèd-cen*, si longtemps

que cela, *Histoer a vuhe Jesus-Chrouist*, Lorient, 1818, p. 8 = tréc. *Keit-se;* cf. *peguehent*, combien de temps, *Voy. mist.*, 28, *peguehent-amzér*, id. 9).

Un autre synonyme formé du même élément initial que *entre, eñdra, enqeit*, est *enpad, epad : enpad ma vo*, tant qu'il sera, *Traj. Jacob*, 54, *enpad ma ve*, tant qu'il serait, 75, *epad ma omp*, tant que nous sommes, 18, *epad ma vin*, tant que je serai, 86, *epad vin*, id. 107, *epad n'ho qüelàn qet*, tant que je ne vous vois pas, 46, de *pat, pad*, durer, durée. En même temps que conjonction, ce mot est préposition : *enpad hon oll bue*, pendant toute notre vie, 106 = *epad hon oll vue*, 16, *enpad oc'h holl bue*, pendant toute votre vie, 114 = *oll epad ho pue*, 15; *enpad eur pemzec de*, pendant quinze jours, 82; en tréc. *epad an noz, 'pad an noz*, pendant toute la nuit; cf. vann. *abad enn nos* (de *a* et *pad*).

Nous avons vu plus haut des exemples du verbe *pad* conjugué après *eñdra;* en voici après *entre : entre bathe* (variante *pathe*) *ma passion*, tant que durerait ma passion, J 39; *etre pado 'r guernez*, tant que durera la famine, *Traj. Jacob*, 76. Il s'est fait en vannetais un mélange de *entre, eñdra* et *enpad, abad*, dans *én drebad ma oé*, pendant qu'il était, *Officeu*, 141, 195; *én drebad-men*, pendant ce temps-ci, 183, *en drebad-men*, 154, *én drebad-hont*, en ce temps-là, 163, 171, *in-drebad-ze*, id., *Histoer... J.-C.*, 161. M. de la Villemarqué a donné *eñdra-badsé* et *tra-bad-sé* dans le Dictionnaire bret.-fr. de Le Gonidec.

Mais, en dehors du vannetais, c'est une voyelle nouvelle, *o*, qui apparaît à la seconde syllabe de ces locutions où *pad* ne se conjugue pas : *etro pad va bue*, pendant toute ma vie, *Traj. Moyses*, 180, *entro pad e vue* (sa vie), 171, *etro pad hor bue* (notre vie), 295, cf. 238, 261; *etro pad ho pue* (votre vie), 270; cf. *Traj. Jacob*, 4, 14; *etro pad ur seiz vloaz*, pendant sept ans, G. B. I., I, 198. Ce vocalisme n'est pas une raison suffisante pour séparer ici *-tro* de *-tre, -dra*, car on le retrouve avec certitude dans les deux expressions suivantes :

1° V. bret. *pou-tro-coet* = « pagus trans silvam » et *pou-tre-coet*, cf. Loth, *Ann. de Bret.*, II, 381, 423, 424;

2° Bret. moy. *tronnos, tronos* « après demain », C, auj. *tronoz, añtronoz*, demain; gall. *tranoeth* = *trans noctem*. On voit que *añtronoz* est formé de *in* + *trans*, comme *entre ma, eñdra, entro pad;* les Vannetais disent *en trenoz*, le lendemain, *Voy. mist.*, 21, 49.

Il y a en vannetais une locution qui renchérit sur *entro pad : tro fin pad er suhun*, pendant toute la durée de la semaine (chanson contre le café, dans les papiers de Dufilhol, dont je dois communication à M. Gaidoz), cf. français « dès le *fin* matin », etc.; « Euryale... arrive au but le *fin* premier », Scarron, *Le Virgile*

travesti, livre V, etc.; pet. tréc. *ken a vinvoeltre*, *ken a vindaone* (il courait) à perdre haleine, ou (il faisait un bruit) à tout casser, de *fin* et *foeltr*, foudre, *daoni*, damner, etc. La rédaction trécoroise de *Chanson ar c'hafe* (chez Ledan) porte, p. 2, l'expression intensive équivalente *tout etro pad ar sùn*.

Il est difficile de ne pas voir cette même forme *tro* = *trans* dans *atro en dé*, pendant le jour, *Boquet-lis*, 19, *é tro 'n amser n'er graũ*, jamais je ne le fais, Gr., bas-vannetais *tro mare e sarre enn de*, comme (litt. pendant le moment que) le jour se couchait, *Barzaz Breiz*, 341; cf. pet. tréc. *entr'ann dé*.

Je crois qu'on peut ajouter *trotant*, pendant ce temps, N 794, que j'ai à tort identifié avec le fr. *entre-temps*. En effet *temps* eût donné en breton *taũs*, cf. tréc. *pasetaũs* = passe-temps; le second élément dans *trotant* est le même que dans le v. fr. *entretant*, cependant, God. = *inter tantum*.

Il y a en vannetais un adverbe *intertan*, cependant, pendant ce temps, *Histoer... J.-C.*, 8, 11, 361, *é-tretant*, en attendant, *Voy. mist.*, 38, *é tretant*, 156, *n'enn-dé nameid atretantt* (litt. «qui n'est qu'en attendant»), L'A. v. *préparatoire;* ce mot devient conjonction dans *é-tretant ma*, en attendant que, jusqu'à ce que, *Voy. mist.*, 118, *é tretant ma*, *Officeu*, 94, 108, 149, *én tretan er scùille*, en attendant qu'il le versât, *Buhé er sœnt* (1839), p. 2, et même préposition dans *é tretant en espérance eurus* (vivons saintement...) en attendant l'espérance heureuse (= *expectantes beatam spem*), *Off.* 137. On trouve aussi l'adv. *etre-tant*, cependant, hors du vannetais, par ex. *Mis maë*, Brest 1854, p. 177. Il serait téméraire d'affirmer que le franç. *entretant*, = *inter tantum*, n'est pour rien dans ces expressions, surtout dans les premières; mais l'influence du breton *entre*, *eũdra* = *in-trans* apparaît clairement aussi, quand on réfléchit que le *tro-*, du moyen-breton *trotant*, qui s'y rattache de si près, ne peut pas venir de *inter*.

Cf. v. fr. *entresqu'a*, *tresqu'a*, *tresqu'en*, jusqu'à, jusqu'en = (*in*)-*trans-quam; tresque vint*, jusqu'à ce que vint, *Chanson de Roland*, vers 162. Voir *entresea*, *her*, *tre*.

Entrebazet «entrechieles, ou interposez», l. *intercalaris*, *re*, *Cb*, v. *squeul* (de *baz*, bâton, échelon).

Entrelesell «entrelessier», l. *intermitto*, *Cb*, v. *lesell*.

Entreny, lisez **entreteny**, entretenir, traiter (comme une servante), Cathell, 23, auj. *aũtreteni*, du fr.

Entresea *hac occident*, vers l'occident, Cathell, 5, *entreseaff ha neff*, vers le ciel, 30; *èũtreze*, *êtreze*, *treze*, *èntreze ha*, vers, *eũtreze hac ennaũ*, *eũtreze-'g ènnâ*, vers lui, Gr., *entrezec an dezert*, vers le désert, *Traj. Moyses*, 229, *entrezec ha Balaac*, 303, *entrezec hac an*

ĉe, vers le ciel, 310, *entrezec hac eno*, vers là, *Traj. Jacob*, 118. Je pense qu'il faut décomposer ainsi : *en-tres-ec*.

En est la préposition; *tres* répond au latin *trans*, et doit peut-être son *s* au v. fr. *tres* (voir *entre ma*).

Quant à *e*, *ec*, on peut comparer : moy.-bret. *bete*, *bedec*, jusqu'à, cf. *bet*, id., v. gall. *bet*, *behet*, *byhet*, de **co-et* (cf. Rhys, *Rev. celt.*, VI, 57, 58); moy.-br. *goude*, après, v. gall. *guetig*, *gúotig* = **vo-etic* (cf. gaul. *etic*, et, inscription d'Alise?); *a-dalecq* depuis, Gr., vann. *a-dall*, Gr., bret. moy. *adal* (de *tal*, front); tréc. *adrec*, derrière, *Traj. Moys.*, 251, *a-dreg*, *B. s. Genov.*, 10; léon. *adre*, *adreñ;* moy.-bret. *adreff;* cf. *eguet*, que après un comparatif?

De même que *bet* a donné lieu en moy.-bret. à *bedec* et *bet hac* (van. *bet-hac*, *Voy. mist.*, 32, 55, *bet ha*, 42, *bedac Histoer J.-C.*, 7, 8, 12), **en-tres* est devenu *entrezec*, et en petit Trég. *teus ak* (et même *'sâ*, *Rev. celt.*, V, 127). Puis ces deux formes se sont mêlées dans *eñtreze hac*, etc. La préposition *ha*, *hak*, qui est probablement apparentée à *-e*, *-ec*, répond au gall. *a*, *ag*, avec. Cf. gall. *tua*, *tuag*, vers, de *tu*, côté, bret. *varzu an ĉe*, vers le ciel, *Traj. Jacob*, 120; *varzu hac ènnoc'h*, vers vous, Gr. (avec une autre préposition, comme dans *eñtreze hac ennoc'h*); voir *dastum*. Le bret. *ebarz en*, *ebarz*, *'barz*, dans, est analogue au gall. *parth â*, *parth ag at*, vers.

Le vannetais présente, au lieu de *entresec*, la forme curieuse *tremañ*, *tremâ*, *tremâ ha*, vers, Gr., *trema*, *Voy. mist.*, 10, 26, etc., qui se montre aussi parfois en cornouaillais : *tra-m-an tréac'h*, vers le haut, *tra-m-an traon*, vers le bas, *Almanach* de Léon et de Cornouaille, 1877, p. 32. Elle provient sans doute de ce que, décomposant instinctivement *en-tres-e* en *en-tre-se*, on a vu dans *se* le même suffixe que dans *an den-se*, cet homme-là, et donné à cette expression un pendant, **en tre-ma*, d'après *an den-ma*, cet homme-ci.

On dit, du côté de Carnac, *dremad*, vers; cf. *dremehad*, id., *Histoer... J.-C.*, 7, 9, 160, 170, 171, *dremehad en naüvet eure*, vers la neuvième heure, 361, de *drema* + *at* = gall. *at*, cf. *parth ag at* (et les formes bretonnes avec *et*, comme *bet*, citées plus haut?). D'autres traces de cette préposition *at*, en vannetais, sont : *tremeinein ebiatt*, passer par auprès, l'A., *tremeine ébiatt*, passer par-devant, v. *friser*, de *ebiou* + *at; a costiad de*, à côté de, *Voy. mist.*, 108, 130, *a costiad-teign*, à côté de moi, 71, *a costiad demb*, à côté de nous, 123, *a costiad temb*, 68, de *a coste* + *at?* Voir *grez*.

Enfin le P. Grég. donne comme synonyme de *eñtreze hanter-guenveur* « vers la mi-janvier », la locution *ĉ-tro hanter-guenveur*, où la ressemblance avec le mot *tro* « tour » peut bien être trompeuse, **in* + *trui* = *trē* donnant régulièrement *entro;* voir *entre ma*.

Entrestouaff «entrecliner», l. *interclino*, *Cb*, v. *anclinaff.*

Envez, *envez*, prononcé *enn-vez*, anneau que l'on fait entrer de force sur le manche d'un outil, d'un couteau, etc. Pel., *envez*, m. et f., pl. *envésiou*, Gon., *Dict. fr.-br.*, *envez*, m., *Dict. br.-fr.*, virole, *eñvez*, m. Trd. = v. br. *inues* gl. amentu, pl. *imbisiou* gl. ammenta, ammentis, *Rev. celt.*, XI, 90; de *in*, dans, et *bes*, *bis*, doigt, explication que m'a suggérée M. Wh. Stokes, comparez en grec *δακτύλιος*, bague et cercle autour d'une pièce de bois. Le gall. *enfys* (et *enfysg*), r., arc-en-ciel, pourrait être le même mot.

Enuironaff, environner, *Cb*, v. *treiff*, part. Cathell, 24; *enuronet* *Cc*, v. *treiff; anuirounet* Nom. 127, du fr. — *Enuius*, envieux, *Cb*, v. *duaff.*

Eonaff, écumer, **eonus**, écumeux, *Cb*, v. *spoum; eonennaff*, écumer «dans nos vieux livres», Pel.

Eoull, *e* — de sa volonté; **eoullec**, volontaire, *Cb; am eoul*, *Cms.*

Epaf, épave, *Cms*, du fr. — **Epilogaff**, -guer, *Cb; -guaff*, *Cc*, p. *-guet.* — **Equiuocation**, g. id., *Cb.*

Erchaff, neiger, *Cb.*

Erc, licol; **ereadur**, liement, lien; **ereer**, lieur; — *da coat*, ouvrier... qui lie fagots, f. *es; eren*, lier (p. *ercet*), *Cb*, *crenn*, v. *aguilletenn; ereiff*, id., Nom. 136.

J'ai cité, *Dict. étym.*, v. *erc*, cinq exemples de *erc* et un de *e ry*, dans le sens de (pendre) par (le cou), (traîner) par (les cheveux), en moy.-bret. Cette préposition existe encore. On dit en petit Tréguier *sklaïnañ*, *chaïnañ heri t'i grèv*, *heli t'i grèv*, *hei d'i grev*, traîner par les cheveux; cf. *heli he vrec'h* (tiré) par le bras, *Mezellour an ineo*, Saint-Brieuc, 1831, p. 137; *heli he zroad* (traînée) par le pied, 138; *en ping nerri e dreid* (ils l'ont attaché) suspendu par les pieds, *Fallagries ar gommun*, par J.-M. en Nent (de Kerien), chez J. Haslé, p. 3. Cette expression pourrait bien se trouver à l'origine des locutions suivantes, que des étymologies populaires ont diversement déformées :

1° *A heli-ketan*, à l'envi les uns des autres (van.) *Rev. celt.*, VII, 321; *halégatik*, à qui mieux mieux, à l'envi, mot ajouté par M. H. de la Villemarqué dans les deux dictionnaires de Le Gonidec; *aligatik*, à l'envi (cornouaillais), Troude; *ali genta!* à qui arrivera le premier! (cri aux jeux d'enfants) Luzel, chez Ad. Orain, *Glossaire patois d'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1886, p. xi. M. Luzel a vu ici le mot *ali*, conseil; les Vannetais croient sentir dans *a heli-ketan* leur mot *heli*, suivre; je penserais plutôt à une combinaison de *a*, *heli* = *e ry* (en s'attachant) et *queti-quetan*, à l'envi (van.) l'*A.*, *keti ketan*, *Livr el lab.* 22, etc., de *kenta*, premier;

2° Pet. Trég. *moñd helibini*, aller à qui mieux mieux; *helebini*, *helbini*, émulation; cf. *Rev. celt.*, IV, 156; de *heli* = *e ry*, et *peb-ini*, chacun : « en s'attachant (à se suivre) les uns les autres »?

Le léonais *elbic*, émulation, à qui mieux mieux, que donne D. Le Pel., d'après Roussel, avec l'exemple *elbic a ra*, il conteste, il veut l'emporter par émulation, semble différent : cf. v. franç. *alebiqueux*, pointilleux, querelleur, Godefroy (*eil-bika*, riposter, *Suppl. aux dict. bret.*, Landerneau, 1872, p. 101, litt. « piquer à son tour », pourrait être un arrangement nouveau de l'expression *elbic a ra*).

Erllecguez, l. hoc mutuum, *Cms.*

Ermitag, -age. — **Erratic**, -ique, f. -icus, *Cb.*

Erv, sillon, *Cms.*

Esanccaff, encenser; **esancer**, encenseur, *Cb; ensensier*, g. id., l. ignibulum, *Cc*, v. *tan; esancier; essance*, encens, *Cms.* — **Escren**, escrin, l. antipyrgium, *Cms*, après *eclips; scrin*, *crin*, anciennement *sgrin*, *isgrin*, pl. *ou*, écrin, cassette, Gr., *scrin* Nom. 168; du fr.

Escumunugaff, lire ainsi cet article du *Dict. étym.* : **Escumunugaff**, excommunier, C, *vs-*, p. *-guet*, *Cb*, *ex-*, C, *iscumunugaff*, *Cb*, v. *millizyzenn*, *ys-*, v. *malediction; escumunuguenn*, *ex-*, *vs-*, C, *es-*, *us-*, Gr., excommunication, du l. *excommunicare;* **excommuniet**, -ié, J 164 *b*, du fr. — *Escus*, excuse, *Cb: excus*, excuser, v. *vituperaff.*

Esenn, ânes, C, v. *mirer*, *Cb*, v. *goelaff*, auj. *ézen*, du lat. *asini.*

Espernabl, espernables, l. parcus. — *Espice*, épice; **espicerie**, (g. id.). — *Espurget*, expurgé, *Cb.* — *Essay*, g. id., *Cb*, v. *taffhaff*, *eshaff*, essayer, *Cb*, v. *blam.* — **Essenciel**, g. id., *Cb.*

Essou. *Mar bez essou*, s'il y a place (si tu payes la redevance?), dans la chanson du voyer de Quimperlé, *Bulletin de la Soc. archéol. du Finistère*, XV, 362 (voir *gour*); cf. *ober ichou*, faire place, à Douarnenez, *Rev. celt.*, IV, 62. Ce mot rappelle *esou* (fille) effrontée? B. 357, et le v. br. *eusouion*, gl. gestatorum, *Academy*, 1890, p. 46. M. Stokes, qui a découvert cette dernière forme, m'en a communiqué une étymologie par *ex-* et *ag-* (= grec ἐξάγω, faire sortir, emporter).

Esteuziff, éteindre, *Cb*, *estuziff*, *Cms.*

Estimation, g. id., *Cb*, *estimi*, penser, Cathell, 22. — *Estoar*, *Cms*, *estoar pe hystor*, histoire, pl. *hystoryou*, *-iou*, *meur a hystor*, *Cb; estor*, *Cc*, *histoar*, Cathel, 32. — **Estranger**, f. *-es*, forain,

étranger, *Cb.* — *Etabl*, bon, de bonne qualité. J'ai rapproché à tort ce mot du fr. *équitable;* il vient du v. fr. *estable*, qui a un sens analogue dans le passage cité par M. Godefroy, «spirit *estable*» = «spiritum rectum», Ps. L, v. 11. Pour la chute de l'*s*, cf. moy. br. *detin* = fr. *destin; detal*, *detry*, prob. de *d'estal*, *d'estri; entocq* (coups d')estoc, Nom. 193, *impiot* épieu (de chasse) 175 *impyod* pl. *ou* Gr., du v. fr. *espieut* (pour la nasale, cf. *eñtoff*, étoffe, Gr.; pour l'assimilation de l'*i*, cf. bret. mod. *impiloc*, épilogue).

Et, blé, *Cms*, *Cb*, v. *forch*, *dornaff; eet*, *Cb*, v. *talvoudeguez.*

Ethimolog, étymologie, *Cb.* — **Euffryc**, petite œuvre, *Cb.*

Eugenn, *eg-*, *Cc; egen*, *eug-*, *Cms*, bœuf.

Eur, heure, pl. *-you*, *-iou*, *Cb*, *heuriou*, v. *horolog.*

Eureugou, noces, *Cb; can an neureuiou*, *Cms.*

Eureux, heureux, *Cb*, Cathell, 15.

Eust, malgré, B 392^{v}, n'est pas = *deust*, *dius*, voir *daoust;* c'est une faute de la seconde édition de Sainte-Barbe, pour *euit* (cf. *Dict. étym.*, s. v. *eguit*, l. 6, 7).

Euver (goût) fade, à Tréméven (en Goello); paresseux, négligent (mot très méprisant) à Trévérec, Tressigneaux, Plouha (en Tréguier); *euveret eur c'halei*, quel calice amer, *Devocion d'ar galon sacr a Jesus*, Saint-Brieuc, 1851 (réimpression d'un ouvrage de 1835), p. 93; voir *goaz.* C'est le même mot que le van. *voére*, fade; *voire*, insipide; *voaire*, douceâtre, l'A.; (vin) liquoreux (au Suppl.); *voire brass*, bien fat (s. v. *voir*); cf. Suppl. s. v. *begnina;* dim. *fouéric*, blet, blette, Sup.; = gall. *ofer*, vain; cf. lat. *amarus.* C'est l'origine du bret. moy. et mod. *dioueret*, manquer, être privé de. Voir *bet nary*, et *Rev. celt.*, VII, 313. Le double sens de cet adjectif breton ne permet guère de le séparer du gall. *of*, cru, v. irl. *om*, grec *ὠμός.* M. Ascoli rapproche le gall. *ofer* du v. irl. *ōbar*, *uabar*, vanité, *uaibrech*, vain, *Glossarium palaeo-hibernicum*, dans l'*Archivio glottologico*, vol. VI, p. CXXXI.

Euz, horreur; *dre euz*, horriblement, *Cb.*

Euelhent, ainsi, *Cms.*

Eueres, buveuse; **euerez**, buverie, l. *potatio*, *Cb; effaff*, boire, *Cms*, v. *dinou*, Cathell, 21, *effa*, 19.

Euidance, évidence, *Cb.*

Euitse, pour tant, *Cb: euit se*, pourtant, Cathell, 7, *euitee*, *euit ee*, 5, *yuitee*, 7.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Eulechen, cest vng arbre, l. *vlmus*, *vlmi*, *Cms; evlec'hen*, *uloc'hen*, pl. *evlec'h*, *uloc'h*, orme, Gr., *guezen euflach*, id., Nom. 107, peut-être pour **ulv-lec'h*, lieu des ormes, du lat. *ulmus*, ou plutôt pour **ulm-acc-*, par métathèse, cf. gall. *afall-ach*, verger, pommeraie. Voir *ezlen*.

Eulen, cest vng arbre, l. *coluis*, *Ca*, *Cb; evlenn*, *evor*, bourdaine, Gr., *evor*, *envor*, *efor*, *evo*, id., Pel. Le *Nomenclator* donne : *efflen*, *efflen*, peuplier, l. *populus alba; efflen du*, peuplier, tremble, l. *populus nigra*, p. 106; *heuor*, aune, l. *alnus*, *heuor du*, aune noir, l. *alnus nigra*, 104; *an euor guen*, *lou guys* «viraire, veratre, ellébore blanc», l. *veratrum album*, *elleborus albus*, 94; *an efflout*, mort aux chiens, l. *colchicum*, *offic(inis) hermodactylus*, *bulbus agrestis*, 82, Gr. Cf. irl. *ibhar*, *iubhar*, if, *iubhar-talamh*, genévrier, *iubhar-sleibhi*, armoise (voir *Rev. celt.*, IX, 234); il semble y avoir eu en breton confusion entre *evor*=gaul. *eburo-?* et *efflen* = **ebl*, cf. lat. *ebulum*.

Euor, mémoire : *drenneuor*, alias *didanneuor*, par cœur, *Cb*, *dre neuor*, *Cms*, *didan effor*, *Cb*, v. *couffhat*, *didaneuor*, v. *guer;* voir *ab*.

Examin, examine! Cathell, 23. — **Exaucet**, exaucé, 30, du fr. — *Execuly*, exécuter, 24. — **Exercc** *inging*, exercer engin ou engigner, *Cb*, *exerce*, il exerçait, Cathell, 35, **exercit** *a scol*, exercice d'école, *Cb*, *Cc*, du fr. — *Exhibaff*, exhiber, *Cms*.

Exiget, -gé. — **Exonyaff**, l. *exonio;* **exonyer**, f. *es*, l. *exoniator*, *Cb*. (de *essony*). — *Explettiff*, -étif, *Cms*. — **Exposition**, g. id. — **Expressaff**, expresser, l. *exprimo*, *Cb*. — *Exquis*, étrange, horrible; cf. v. br. *inardotas escis*, gl. *flagitium; in* serait l'article, et *-ardotas* = gall. **arddodas*, substantif de *arddodi*, imposer. Pour le sens de *escis*, *exquis*, auj. *iskiz*, cf. *tonrmanchou exquis*, Cathell, 23 = lat. *exquisita supplicia*. *Escis* peut venir du latin; il serait une apocope de **escisetic* (cf. moy.-br. *doff*, apprivoisé, v. br. *dometic*).

Ezeuêtt, m. disette; *ézeuætt*, regret de n'avoir plus une chose; *ézehuætt*, manque, besoin, disette, l'A.; = gall. *eisiwed*, manque, indigence (*Rev. celt.*, IX, 73), dérivé de *eisiw;* cf. irl. *easbadh*, défaut, de *ex*, *bu;* voir *dissiuout* et *Rev. celt.*, XI.

Ezlen, tremble, *Cms;* corniq. *aidlen*, sapin; cf. irl. *aidle*, thème *aidlenn-*, planche, tablette; *aidle gualand*, la partie de l'épaule qui se rattache au cou (Zimmer, *Zeitschrift* de Kuhn, 1888, p. 112) = *plancqenn ar scoaz*, omoplate (litt. la planche du cou), Gr.; *planquenn-sqoai*, l'A.; tréc. *plañken ar skoa*. *Elf*, bardeau, planche de bois, ais, ais que l'eau pousse pour faire tourner la roue d'un moulin à eau, pl. *elfennou*, Pel.; *elveenn*, *alveenn*, f. pl. *-vatt*,

jantille, aileron d'une roue de moulin, l'A. semble le même mot: cf. *lirzin* et *livrin*, joyeux. Le P. Grégoire donne *ezlen*, *efflen*, tremble, pl. *ezl*, *effl*, *elo;* Pel. *elf*, *elv*, *elw*, léon. *el*, *ezl;* Maun. *elo*. Voir *eulechen* et *eulen*, mots qui ont peut-être influé sur *ezlen*.

Eznetaerez, oisellerie, l. *aucipium;* **eznic**, petit oiseau, *Cb*, *ezenn goaz*, oison, *Cb*, v. *gars*, *pep ezen goez*, geline sauvage ou toute volaille, v. *nigal; heznes*, poulette, Nom. 39, *ez nes Affriqua*, géline d'Afrique, 38.

Ezommec, indigent; *-at*, être indigent, *Cms; yzom*, besoin; *-ec* (besoigneux), *Cc*, v. *quaez*.

Ezreuel, raconter, *Cms; -ell*, *Cb*, *ezr euel*, Nl 37, voir *dezreuell*.

F

Fable, g. id, *Cms*, **fablus** (fabuleux), fabulaire, l. -laris, -re *Cb*. — *Facc*, m. (*dou*), dim. **faccyc**, *Cb*. — *Faczon*, *Cb*, *enfaiczon aral*, d'autre façon, *Cms*, *facon*, *Cb*, v. *lies*, *musur*.

Faeczen, fesse, *Cms*, *faezcenn*, *Cb* (entre *faculte* et *faessant*), van. *fésseenn*, f. id, *faissœnnétt mat* (cheval) bien croupé, l'A. *Sup.;* voir *fesquenn*. — *Faessent*, faisan, *Cms*, f. *fessantes*, *Cb*, v. *yar*.

Faez, vaincu, *Cb*, *faiz*, *Cms*, v. *emrentaff; fezaff*, vaincre, *Cb*, v. *confitaff*, convaincre, v. *confort;* **faezeres** (victorieuse), l. victrix, *Cb*.

Faffen, fève, *Cms*, *fauenn*, *Cb*, v. *boedenn;* dim. **faffuennyc**, *Cb;* **favaçz**, Jér., Pel. traduit « pâte ou pain fait de fèves », mais c'est plutôt « tiges de fèves »; cf. *favas*, la tige des fèves, Gr., normand *favas*, id.; *fauaçc*, *colo faf* « fauas », l. fabæ scapus, fabalis stipula, Nom. 75, 76. Voir *pesaçz*.

Falern (le mont) Falerne, *Cb*, v. *guin*.

Falsaff, fausser, **falsidiguez**, falsification, *Cb; faussonier*, H 50, est un nom d'agent, dans une énumération qui en contient d'autres (*losquer*, *piller*, *suffocquer*), mêlés à des infinitifs; *fausonier*, faux écrivain, *Cc*, plur. vann. *faussonnerion* en 1693, *Annales de Bretagne*, III, 412; *faussiff*, fausser (une couleur) Nom. 122. — *Familiarament*, familièrement, N 49. — **Fanccaff**, embouer, *Cc*, p. *fanquet*, *Cb;* **fanquec**, boueux, *Cc*, *fancquec*, *Cms*. **fancus**, plein de limon, *Cb*, *fancqus*, v. *hent; vr fancquiguel*, *vr plaçc den em fancquaff*, fondrière ou bourbier, Nom. 133. — *Fanoill*, fenouil, *Cms*. — **Fantastic**, -tique, *Cms*.

Faout (fente), *Cms*, entre *fantastic* et *fardel; fant*, *Cb*, *Cc*, à la

même place, lisez *fa(o)ut;* **feutiff**, «faindre», l. findo, v. i. *fraillaff*, Cms (*fauta*, fendre, «on prononce presque *faouta*», van. *fenteiñ*, Gr.). En pet. Trég. *fôtañ* veut dire verser, répandre sans le vouloir, comme du blé d'un sac fendu, ou du cidre d'un verre trop plein. Je doute maintenant que ce mot soit identique à *foetañ*, dissiper (son bien), cf. *Rev. celt*, IV, 153, qui doit venir du fr. *fouetter*. Peut-être *fôtañ* est-il un doublet de *vaoutañ*, fendre. L'association des deux idées est assez naturelle, comme le montre cette petite chansonnette populaire :

Gen-e-gen-e-gen, Mari Vrochen,
Toull e' zac'h, fôted ë brenn!

«*Genegenegen*, Marie Broche, le sac est percé, le son répandu!»

Farcc, bourde, **farceur**, iangleur, *Cb*, v. *treill*, *farcer* «trufleur», *Cc*, v. *gou;* f. *farceres pe barzes*, *Cb*. v. *jangler;* **farserez**, farciement ou réplétion, *Cb*, v. *farsaff; farci farceu, güir é en drase* «raillerie à part, cela est vrai», Chal. *ms.* — *Fardel*, -deau, *Cms.*

Fataff défaillir, être ébahi ou troublé, C, *fata*, van. *fateiñ* Gr., répond au b.-lat. *fatuari*, «desipere». Le van. *vattein*, *vâtein*, l'A., paraît tenir au moins son *v* de *vapidus*, car en ce dialecte l'*f* initial ne devient point *v*. Cf. *Romania*, XVII, 287, 288.

Fau, *coat* — forest de fous, *Cb*, *fauen*, hêtre, *Cms*. — **Fauorabl** -ble, **fauorus** *e drouc*, fauteur en mal, *Cb*. — *Felloni*, félonie, *Cb*, *-nj*, *Cms*. — *Femel*, -elle. *Cc*, *den femenin* «homme féminin», *Cb*, v. *spaz*.

Fenicc (île qui s'appelle) Fenice, *Cb*, v. *ruz*. — *Ferial*, *ober* — *pe ober gouel*, ferier, festiner, *Cb*.

Fermm, ferme, M 57 v.; **fermaff** «fermer», l. firmo, *Cb*, *ferm*, il ferme (le sépulcre), v. *bez;* **fermadur**, clôture, v. *serraff;* **fermder** «fermeté», l. soliditas, *Cb*. — *Ferrament*, ferrement, *Cb*. — Fesqen, *fesqad*, van. gerbe Gr., *feschen*, *Er Vret.* 22, etc., cf. gall. *ffasg*, faisceau; du lat. *fascis*.

Fesquenn, fesse, *Cb*, v. *faezcenn*, *fesqenn*, f. van. id. Gr., pl. *fesquennou*, Nom. 22, du fr. Je doute qu'il y ait composition avec **quenn*, peau, d'où *caruguenn*, peau de cerf, C. Cf. pet. Trég. *lousken*, salope, de *lous*, sale. Voir *besque*.

1. *Fest* fête, **festabl**, festiuel, l. -ualis, -le; **festaer**, festiuant, joyeux; **festaff**, festoyer, l. festiuo, *Cb*. — 2. **Fest** (je suis) fortement (désireux), Jér., cf. cornique *fest yn lowen*, très joyeusement, très volontiers. Le P. Grégoire donne comme surannés *fest*, *festet*, fixe, déterminé, arrêté; cf. gall. *ffest*, rapide; origine

germanique : cf. angl. *fast*, ferme, stable, et rapide, rapidement; allem. *fest*, solide; goth. *fastan*, fixer, maintenir, etc.

Feuntenyou, fontaines, *Cb.* — **Feutraff**, feultrer l. filtro, *Cms*, p. *feltret*, *Cb.* — *Feuzr* « forreure ou pane, l. foderamentum », *Cms.*

Fichell, *Cms*, espieu, *Cc.* — *Fiesen* (figue), *Cms*, *-nn*, *Cc*, *fyesenn*, *Cb*, v. *bras; fieux*, figues; *guezenn fieux*, figuier, pl. *guez fieux; a fieux*, de figuier; **fieusec**, le lieu où sont figuiers, et l. ficosus g. plain de figuez (ou de fiz, *a ficus pro morbo*), *Cb.* Je pense que cette dernière explication ne se rapporte qu'au lat. *ficosus*. Le P. Grég. donne *fyesen*, figue, pl. *fyès*, van. *figuezeen*, pl. *figuez; fyezenn*, van. *figuezeën*, figuier; *fyezecg*, figuerie, lieu planté de figuiers; et *ficq*, *fic'h*, *droucq Sant fiacr* (fistule à l'anus), s. v. *ulcère.*

Fifilus : *dou lagat scaff*, *fifilus*, « yeux ligiers mouuans », *Cb*, v. *loacr; fifila*, bouger, changer de place, Pel.; *ur fifil hac ur sourci bras*, beaucoup d'agitation et de souci, *Introd. d'ar. v. dev.*, 361.

Figuratiff, g. id, *Cb.* — **Filer**, filière, l. lictimar, aris, *Cms;* du fr.

Filip et *Phelippe*, l. Filippus, *Cms.* On désigne ainsi le moineau, sans doute par imitation de son cri; D. Le Pelletier donne *chilip*, *philip*, *phlip*, *slip*, passereau, moineau, et Troude *filipat*, crier comme les moineaux. Il en est de même en anglais; cf. Shakespeare, *King John*, I, 1 : « *Philippe!* me prend-il pour un moineau? » — **Filosophic**, philosophique; *studiaff* **philosoph**, philosopher, étudier philosophie, *Cb*, **philosophiaff**, philosopher, *Cc.*

Finch, figment, l. figmentum, *dre* — l. ficte; **finchabl**, finctable, l. fictilis; **fincher**, feigneur l. fictor; **finchus**, plein de feintise, *Cb.* — **Finesaff**, finesse, Cathell 10, *finessaff*, Nom. 206, pl. *finesseou* 188, auj. *finesa*, *finese*, du fr., cf. *Rev. celt.*, XI, 363. — **Fistulus**, l. fistulatus, -losus, *Cb.* — **Fizyabl**, loyal, l. fidens; confiant, l. confidens, *Cb*, *-ziaff*, se fier, *Cms*, *fy-*, v. *esperance; fizyance*, confiance, *Cms*, *-zianczaff*, *Cb*, *fizanczaff*, *Cms*, *fianczaff*, *Cc* (après *fistul*), fiancer; *fizyanchaff*, fiancer ou allier, *Cb.*

Flaig, *flachaff*, bouger, peut être le fr. *flageoler*, sans suffixe de diminutif; cf. moy.-bret. *dispenn* = dépen(aill)er, *cringnat* = grign(ot)er.

Flambes, *peuar* — *so alumet*, B 573; lisez probablement *flambeau* et *enaouet;* voir *Préf.*, 14; *flamboues*, Nom. 166; **flamichenn**, flammèche, *Cc; flammaff*, flamboyer, *Cb; flanesen*, flanet, *Cms.*

Flanc, flanc, *Cb*, v. *bouzellou*, Pel., du fr. — *Flater* « frau-

deux, homme qui porte faveur à deux diverses parties»; *flaterez* «doubleté», *Cb*, v. *doubl.* — (*Flaut*) : *fleüt*, flûte, Nom. 212; cf. pet. Trég. *vlutenn*, f. pl. *o*, bec, goulot (d'un pot); van. *flaouitein*, sonder (du beurre), *futéale*, sonder pour savoir, pressentir quelqu'un, l'A., *prean flaouitérr*, artison, artuson, l'A., *Sup.* Pour la chute d'un *l* dans **fluteal*, cf. *fourdillis*, lis, Nom. 86, 88 = *flourdelis* C.

Flear, puanteur, *Cb*, v. *louffaff*, *flaer*, ordure, v. *souillaff*; *fleriaff*, puer, *Cb*, *flaerius*, puant, *Cc*, **fleryancc**, punaisie l. pu[ti]ditas, *Cb*. — **Fleum**, l. flegma; **fleumaff**, habunder en fleume, l. flegmatizo, *Cb*. — **Flotic**, petite flotte, *Cb*. *Fluus*, fluant, l. fluuidus, *Cb*. De **flot-ya-* est venu *floja*, *flogea* «flotter, être flottant, être tremblant comme certaines terres dans les lieux marécageux», Pel., cf. *hep floig ez loigent*, ils logeaient constamment? Nl 459. On dit en petit Tréguier *floqignal ra 'n dour*, l'eau clapote (par exemple dans un étang agité, ou dans une chaussure percée); *floqignal'ra me zreid 'n em boto*, mes pieds sont trop au large dans ma chaussure, de **flot-enn-yal* (voir *dispingneus*).

Foaryou, foires, *Cb*. — (*Foillez*, feuillée, C), *foullez*, *Cc*, g. feilles, *Cms*, *foullez*, g. foillee, *Cb*, *foillezet*, plein de feuilles, *Cms*, *fouillezet pe delyet*, id.; **foillezer**, effeuilleur, l. frondator, *Cb*. Cf. *fouilleza*, effeuiller, éparpiller, s'éparpiller, J. Moal, *Supplément au dict. du colonel A. Troude*, Landerneau, 1890. Ce mot signifie aussi dissiper (son bien), voir *Rev. celt.*, XI, 197.

Follaff, folloyer l. stultizo, **follentez**, forsennerie; **follyc**, petit fou, *Cb*. — *Fonce*, fons pour baptiser, *Cms*, *fond*, *font*, l. baptisterium, *Cb*; *foundæsoun*, fondement d'un édifice, Nom. 141. — **Fondaff**, fonder (i. e. fronder), *Cc*, *fontaff*, *Cb*, v. *talm*; du v. fr.

Fonnaff, augmenter, *Cb*, après *fulenn*; *funnaff*, v. i. *crisquiff*, *Cms*, après *fulort* (*fourny*, que tu augmentes N), auj. *founna*, abonder; *fonnein*, avanger l'A., du fr. *faonner*; v. fr. *faonant*, *feonant*, *fedunant* (femelle) pleine. Le v. fr. *faonable*, *feonable*, *foumable* «qui produit des faons», au fig. «fécond», God., haut-bret. *fonable* (plat) très nourrissant, God. = van. *fonable*, qui avange l'A., *fonabl*, abondant, *Officeu*, 114, *fonaploh*, plus vite, *Er Vretonèd hag er gouvernemant*, Vannes, 1871, p. 39; cf. *fonnus*, dru et épais, Maun., *-uz*, vite, *Gwerz Br. Iz.*, I, 134. *Ne fonnai quet deign ou honsidérein ol*, je ne pouvais, je n'avais pas le temps de les regarder tous, *Voy. mist.*, 118.

Forchyc, fourchette, l. furcella, *Cb*; — *da ober tan*, fourchete a feu, l. vertibulum, *Cc*; *forchic*, *Cb*, v. *palueseun*, *forchicq pe fourchettés*, Nom. 163; *ferchyeur*, fourches, *Cc*, *ferchyer*, Nom. 84; *forchennou*, fourches levées pour tendre des filets, 174.

Forestag, forestaige; *forester*, forestier, *Cb*. — *Fornaes*, *Cb*, v. *effornaff*, fournaise; **fornesyc**, petite fournaise, *Cb*, *fornn*, four, *Cb*, *Cms*, *fornier*, f. *es* fournier, *Cb*, *fornnier*, *Cms*, **fournic**, petit four, *Cb*. Le *Cc* a *fornn an aour*, forge d'or, entre *forestag* et *forgaff*.

Fornicateur, qui fait fornication, *Cb*, *-cacion*, -tion, *Cms*. — *Fortunet*, *fortunet mat*, heureux, *Cb*.

Forz : a — (enlever) de force, *Cb*, v. *quemeret; tra... great a* —, forfait, délit, v. *committaff*; **forzadur**, efforcement, l. conamen, v. *queusiff; forzaff*, efforcier, l. molior, *Cb*, v. *enclasq; ne douff* **forzus**, je ne fais pas de résistance (?), Jér., v. *seade*.

Fos, fossé, Jér., v. *saçun; fossyou*, fosses, **fosseur**, faiseur de fosses, *Cb*, *foseur*, fosseieur, *Cc; fosyat*, fouir, *Cms*, p. *fossyet*, *Cb*. Cf. van. *flossquérr*, f., pl. *-érieu*, fossé, *flosquèr dizeurétt* « tranchée », l'A., dim. *flossquic* l'A., s. v. *ravin*, de **foscl- = fossicula*, comme *clasq*, chercher, gall. *clasgu*, *casglu*, = **quæsiculare*.

Fouacc, fouace, **fouacer**, qui fait les gâteaux, *Cb*, v. *goastell*, du fr.

Fouyn, *Cms*, g. fouin, l. hinulus, C. — **Fouler** *da mezer*, foulon des draps, *Cb*, *fouleur da m.*, *Cc; fouliff*, fouler, Nom. 172, 128, *foulerez*, maison de foulons, 128. — (*Foultr*, foudre), le *Cb* a *foltr*, et non *foldr*.

Founill, entonnoir, Maun., Gr., m., par *l* mouillée, selon Troude, *founil* Pel. = gascon *hounilh*, m. (d'où le basque *unil;* cf. espagnol *fonil*, id.), de b.-lat. **fundiculum* pour *fundibulum;* cf. v. fr. *fondel*, fronde et *fondifle*, *fondefle*, instrument pour lancer d'énormes pierres. M. Skeat, *Etymological dictionary*, Oxford, 1882, était disposé à tirer l'anglais *funnel*, entonnoir, du gall. *ffynel*, id., auquel il cherchait une étymologie celtique, par la raison que « le latin *infundibulum* est bien loin ». Mais ce mot a été remplacé historiquement par *fundibulum* (gl. χώνη, gloss. Philox.); et sur la vraisemblance d'une variante **fundiculum*, voir *conniffl*. Aussi l'auteur a-t-il eu raison de renoncer à cette explication dans son Supplément. Le bret. *fuonill*, *founil*, est aussi devenu par métathèse *foulin*, Gr.; voir *paluhat*. — (*Fourcel*, forcier), *forcel*, *Cms*, dans les *four-*, *forcer*, *-rr*, m., tiroir, chétron, écrin, l'A. — *Fourmante*, *Cc*, *Cms*, dans les *four-; form-*, *Cb*, dans les *four-* (*formante*, -tee, *Ca*). — *Fourondec*, fromage, *Cms*, dans les *four-; fouloudec*, *Cb* s. v. *fourmag*, et après *fournissaff;* il y a aussi *fouloudec byhan*, petit fourmaige, *ibid.; fouloudec*, 2 fois, aux mêmes places, *Cc*; *carer forondec goac*, *Cms*. — *Fouzaff*, g. foutre, *Cc*, g. foutraff, l.

futuo, Cb (Cf. *ebataff*, gal. ebatraff, Cc); *fouzaff*, b. foutre, Cms; *fouz-læch*, lupanar, Nom. 129.

(*Fraeill*, fléau), *freill*, (*fust*) *freil*, Cms; *freill an legat*, Cb, après *fricaff*, *friell an lagat*, Cms, même place; *freilh al lagad*, le coin de l'œil, Gr.

Fraës, l'anus, le fondement, mot du bas-Léon, Gr., *fraez*, m. mot inconnu hors de Léon, Gon., du lat. *fractus*, comme fr. *fesse* de *fissa*. *Fractus* est aussi l'origine du v. fr. *fraite*, brèche, fente; membre *frait*, rompu, d'où van. *frædétt*, perclus, maléficié; *gùèndre-frædic*, m. sciatique, l'A.

Fraez, l. facundus, Cms, *freaz* «curieux en parler», Cb, v. *courtes*, «doux en parler», v. *comps*; *frez* (chercher) soigneusement, Am. v. *quezour*.

Fragan, n. pr. Fracan, Gw. v. *gweza*; cf. *Chrestom.* 98, 130.

Fragil, fragile, faible (femme), Cathell, 9, du fr.

Fraillaff, fendre C, **frailder** *an douar*, fendence de terre, Cb, v. *taol*. Du v. fr. *frailler*, briser, lui-même du b.-lat. *fragilare*.

Franc, franc, libéral; *franchys*, liberté, franchise, Cb; **franchat**, affranchir, Cc, p. *franqueat*; *mab*, *merch francqueat*, l. libertinus, -na, filz de franchy, fille de franchye, ou franchye nouuellement, *goas*, *goases francqueat*, affranchi, -ie, Cb. — *Francces*, françois, v. i. *gall*, Cb, *France*, g. id., Cms, **francezaff**, l. franciso, franciser, soi avoir en manière de François, Cb.

Fraternel, g. id., Cb, v. *breuzr*, du fr.

Frau, chouette, C, *frao*, chouette, corneille, Maun.; corneille picotée de blanc, anciennement *fraff*, pl. *-ed*, Gr.; *fraò*, chouette ou choucas, Nom. 41, graille, 38; gall. *ffreu*, corneille, choucas; peut-être même origine que le fr. *freux*, *frayonne?*

Fregaff, l. climagito, lis. clunagito; **fregerez** *ozech*, *fregerez graguez*, Cb (subagitatio). Cette forme *fregerez* me fait penser que *fregaff* se prononçait *frejaff*; car en moy.-bret. le *g* peut être dur ou doux devant *a*, mais il est toujours doux devant *e* non suivi de *u*. Je comparerais donc le mot du pet. Trég. *vréjañ*, jeter en répandant, disperser (par exemple des graines), d'où *a-vréj*, en répandant, en éclaboussant; *alo douar vréñj*, pommes de terre éparpillées. De **fret-ya-*; cf. moy.-bret. *fret* et fr. *frétiller?*

Fremail, g. id., Cms, *-aill*, Cc. — *Frenaesi*, frénésie, Cms, *-nesi*; *-aff*, Cc, *-naisiaff*, mettre hors du sens, **frenaisius**, frénétique, hors du sens, Cb, *-nesius*, Cc, **frenatiq**, id., Cb; *frensy* «rêverie, radotement», Nom. 256; pet. Trég. *fernezial*, rêvasser.

Frequentaff, fréquenter, **frequentatiff**, g. id., *Cb*, v. *hastiff.*

Fry, nez, *Cms*, *frieuc bras*, qui a grand nez; *frieuc hyr*, qui a long nez, *Cc; vn fryec plat*, camus, Nom. 270.

Friant: boet —, viande délicieuse, *Cc;* **friandis** (manger) des friandises, *Cb*, v. *lichezr; dre friandys*, délicieusement, **friantaff**, «delicier», l. oblectare, *Cb.*

Fringal, gambader, Am., pet. Trég. *vringal*, du fr. *frinquer*, d'où *fringant.*

Fringinnaff, *Cms*, *-ina*, casser, Gr. — *Friuoll*, frivole, *Cms.* — **Froezaff**, fructifier, *Cb*, *froiz* (plein de) fruit, v. *enguehentaff; fréhein*, *fréhiguein*, féconder, l'A., *Suppl.*

Froiset, broyé, *Cms* = fr. *froissé.* Je crois que le bret. mod. *freuz*, tumulte, dont le *z* reste en trécorois, répond à ce mot, et non au gall. *ffrawld*, *Rev. celt.*, XI, 92. — **Froter** «grateux», *Cb*, v. *dibriff.*

Frouguein, *friguein*, uriner, Chal. *ms; frouguein* l'A., etc. Cf. gall. *ffrwg*, violence.

Fructifiaff, -ier, *Cc*, du fr.

Fubuen, moucheron, *Cms*, *-un*, g. papillon, *Cc; fubü*, sauterelle, l. locusta, Nom. 48.

Fulen tan, étincelle, *Cms.* Le fr. *fule* que donne le *Ca* doit être un bretonnisme. M. Stokes a tiré *fulenn* du lat. *favilla;* je penserais plutôt à une métathèse de **uvlenn*, **uflenn* = gall. *ufelyn*, étincelle, cf. irl. *óibell*, *áibell* (*Rev. celt.*, IX, 233, 241); cf. moy.-br. *eluen?* Le P. Grégoire donne *élvenn*, *elyenenn*, *ulyenenn*, *fulenn*, bluette, D. Le Pelletier, *fulen*, *fulien*, étincelle, pl. *fulut.* M. de la Villemarqué m'a appris qu'en Cornouailles on appelle *fulen* d'un village la plus jolie fille de l'endroit.

Peut-être le rapport de *fulen* à **ulven* se retrouve-t-il entre *felu-mor*, goémon, Gr., algue, Nom. 79, et le lat. *ulva.* Le v. fr. *feulu de mer*, m., algue, God., serait d'origine bretonne, de même que *goémon.* Cf. *filit* «sorte de goémon, ou algue longue comme une corde, et fort grasse», Pel.; m., Trd.

Fulort, g. maisonnete, l. gurgulium, gurgucium; *buron ha* —, tout vng. — *Fumyen*, corde, *Cms.* — *Fur*, *ez* —, sagement, comp. *ez furoch*, sup. *ez furaff*, *Cb.* — *Furm*, forme, f. (*diou*, *peder*); *dre* —, conformément, — *botes*, forme de souliers, — *heus;* **furmeur**, formeur, **furmidiguez**, faicture, l. plasmatio, *Cb.* — *Fusil*, g. id., *Cms.* — *Fust*, bâton, *Cc.*

G

Gaffryc, petite chèvre, C*b*.

Gafl, *gavl*, *gäul*, la séparation des cuisses, ou des branches, Pel.; *gaul*, fourchon (d'un arbre), Gr., pet. Trég. *gaol ar bis*, f., la peau entre les doigts; *gauli*, fourcher, se fourcher, parlant d'un arbre, Gr.; v. bret. *morgablou*, gl. aestuaria, Loth, *Rev. celt.*, XI, 210, 211; gall. *gafl*, v. irl. *gabul*, cf. v. lat. *gabalus*, gibet, croix; voir *carrec*. Le van. *gavelodd* «fourche à deux brocs et à long manche», *gavelott* «harpon pour darder la baleine», l'A., vient du v. fr. *gavelot;* cf. Thurneysen, *Keltoroman.*, 63, 64.

Gag, C*ms*, sans explication, entre *gaitell* et *gale;* *gâk*, *gâg*, bègue, Gon,; **gagoill**, g. baigue, C*b*, *gagouil*, v. *courtes*, *gagouill*, C*c* «mal parlant», *gagoüilh*, Gr., pet. tréc. *gragouyat*, grasseyer, van. *gague*, *gaguillautt*, bègue, *gaguillaudein*, grasseyer, l'A., *gadeliaudein*, *lanternein*, (il ne fait que) ravauder, Chal. *ms.*

Gaitell, C*ms*, sans expl., entre *gaffr* et *gag;* cf. bret. mod. *Gaït*, Marguerite?

Galery, galerie, C*b*, v. *ale.*

Gall, (un) français, C*b*, auj. *id.*

Galloud, puissance, puissant; *-out*, pouvoir, *-oudus*, puissant, *-ussec* (sic), plus puissant, sup. *-ussaff*, C*b;* **galoudec**, puissant, C*c*, v. *bras; an pez a galler da lauaret*, ce qu'on peut dire, C*b*, v. *comps; gualle*, il pouvait, Cathell, 6, *guellsomp*, nous pûmes, 7.

(*Gant*, avec, par), *guant*, Cathell, 5, *gantevy*, avec Devy, N 835; *gant* (prier) pour, Nom. 199, cf. *Rev. celt.*, IX, 385.

Garan, grue, oiseau, pl. *ed*, Gr., f., Gon.; *gran*, grue, machine, Pel., gall. *garan*, f. grue, oiseau, gaul. *tri-garanus*, grec γέρανος f. Ce mot peut être identique à *garan* «instrument à caver bois», C, *garan*, pl. *ou*, jabloire, *garen*, pl. *ou*, jable, rainure, Gr., f. Gon., cf. *garaner*, jabloir, Gon., *garonnérr*, id., *goarennein*, jabler, l'A.

Garllantes, guirlande, *-et* (enguirlandé), C*ms;* **garlantesic**, petite guirlande, C*b*.

Garmet, crier ou pleurer comme enfants; — *ouch goelaff*, en pleurant crier, cri en pleur, l. eiulatus; **garmeur**, crieur, C*b*.

Garnn : bede —, P 267. lis. *bed e garnn* (être utile) jusqu'à son

charnier (i. e., jusqu'à sa mort)? *Garnn* serait pour **carnn*, de *carnel*, **carner*, ossuaire. Voir *autel*, *goaz*, *manier*.

Garredonaff, guerredonner, C*b*.

Garv, dur, C*ms*, *garuder*, rudesse (du fil, de la toile), C*b*, v. *neudenn*.

Garzaf, accroître buissons, l. fructificor; **garzus**, plein de buissons ou épines, C*b*.

Garzou, aiguillon, van. *garhëu*, Gr., *-eu* l'A., gall. et cornique *garthou*, vieux corn. *gerthi*. Ce mot paraît d'origine germanique : vieux haut-allem. *gartja*, *gerta*, auj. *gerte*, baguette; gothique *gazds*. La sifflante se montre peut-être dans *kast*, aiguillon d'abeille, *kastañ*, piquer, mots usités en petit Tréguier.

Gat, *gad*, lièvre; dim. **gadic**, C*b*.

Gaunac'h, vache qui ne porte plus de veaux, pl. *gaunéyen*, Gr.; *gâunec'h*, *gaunac'h*, *gounec'h gaunec'hen* « bête fémelle qui est un an sans porter de fruit..., on le dit même d'une femme », Pel.; de **g(h)au-n-accā*, cf. grec χαύναξ, vain, orgueilleux, menteur, dérivé de χαῦνος, vain, frivole, vide, venant lui-même de χαϝ, racine à laquelle M. Stokes rapporte le bret.-moy. *gou*, *gaou*, mensonge. Le pluriel *gaunéyen* viendrait mieux d'une variante **gaunec*, voir *carrec*.

Gausan, mite, Pel., cornique *goudhan*, v. gall. pl. *goudonou*.

Gauet, *iauet*, joue, Nom. 19, *gauedat*, *iauedat*, soufflet, 24, pet. tréc. *jave*, gorge, poitrine, du lat. *gabata*, cf. moy.-br. *chot*, joue (et le fr. *jabot*?).

Generaltet, généralité, C*b*, **generation**, génération, **genitif**, génitif, v. *enguehentaff*; **genticq**, gentillette, Am., v. *mistr*; *den gentill*, gentilhomme, C*ms*.

Genouefe, Geneviève, C*ms*. L'*e* français mi-muet devient assez souvent *é* en breton : *rube-rubene*, de but en blanc, (aller) de bonne foi (se dit en raillant), Gr., *rubé-rubené* (sent un peu le jargon), Gon., du fr. populaire *ribon-ribaine*, bon gré mal gré, *Dict. de l'Académie* de 1694 (cf. l'onguent *miton-mitaine*); *chantre*, morbleu, Trd, du fr. *diantre*, *ober fouguè* (faire parade), Nom. 119, du fr. *fougue*, etc.; cf. *Rev. celt.*, VIII, 526; IX, 379. Je ne crois pas que *gogea*, railler, suppose un fr. **gogayer*, **gogoyer*, *Keltorom.* 101 : ce verbe dérive de *goge*, raillerie = v. fr. *gogue*, comme *fougea* de *fouge*, *chaseal* de *chase*, chasse, etc.; cf. *pavea*, paver, de *pave* = fr. *pavé*, Gr., *hunvréal*, de *hunvré*, rêve, etc.

Geoffret, Geoffroy, l. Godefridus, *Cb.* — **Geometrien**, g. id., *Cc.* — *Gerues*, Gervais, *Cb.* — *Getoer*, g. getton, l. nummus, *Cb.*

Gever, gendre, en tréc., selon Le Gon. et Trd.; de **gemer*, cf. γαμβρός, lat. *gener*, d'Arbois de Jubainville, *Et. grammat.* 113*, 33, 50.

Gigant, géant, *Cb*, v. *enquelezr*, pl. *et*, *Cb; gigant*, pl. *ed*, Gr. — *Gingambr*, *Cb*, *Cc*, g. gingibr, *Cb; gingebr*, g. gingebre, *Cms.*

Glan, laine, *Cb* (après *gin*, lis. *glin*); **glanec**, non tondu, v. *toussaff; glanennec*, qui a laine, *Cb;* cf. tréc. *glañn* (pour *gloan*).

Glann, rive, C, *claign*, Pel.; de là *diglaigna*, déborder, et dans « le nouveau dictionnaire » *dic'hlagna*, inonder, *dic'hlagn*, inondation, Pel.; *dillan*, regorgement, *dillaniein*, regorger, *linfat deur dilan*, « regas d'eau », Chal. *ms.* Il est probable que le cornouaillais *dishillan*, *dishillon* « le dernier flot de la mer montante », Pel. = **dizic'hlan*, « fin du débordement », de **dizic'hlania*, litt. « déborder ». Cf. *Rev. celt.*, XI, 352.

Glasardic, petit lézard, *Cb; glaser*, verdeur, *Cms.* Le *Nomenclator* donne : *glasard*, *ran glas* « croisset, verder », l. *rana viridis*, 47 (cf. *glazarded*, grenouilles, *Bomb. Kerne*, 40); et *lesard*, lézard, 51. Ce dernier vient du français; *glasard* peut être aussi le mot *lézard*, mais accommodé au breton *glas*, vert, et gris; *glazard*, verdâtre, et brun, cf. *Rev. celt.*, IV, 154. D. Le Pelletier nous apprend que *glasard*, lézard vert ou lézard gris, était aussi de son temps un nom appliqué à la grenouille. Le vannetais *gurlass*, lézard, l'A., *gurlaz*, Gr. Pel., s'éloigne encore plus du français; c'est proprement un synonyme de l'adjectif *glazard*, verdâtre, etc. = gall. *gorlas*, très bleu (cf. pet. Trég. *arc'hlaz*, un peu vert, etc., *Rev. celt.*, IV, 147). Il faut sans doute joindre à ces noms d'animaux *glosard* « verdon, l. *curruca* » Nom. 39, *glosard*, pl. *ed* « fauvet », f. *glausardès*, fauvette, Gr., *glôzard*, mâle de la fauvette, f. *ez*, Gon., malgré le changement de voyelle (cf. *Rev. celt.*, III, 50).

Une autre altération plus étrange se montre dans le vannetais *blass-hoarhein* « rire du bout des dents, sourire »; *blass-oarh*, un sourire, l'A. = *glasc'hwerzin* « souris, ris forcé et feint », mot à mot « ris vert, ou pâle »; Pel., gall. *glaschwerthin* « subridere », « to simper »; cf. *o c'hoarzin-glaz*, *Barz. Br.*, 239. Voir *baizic*, *gluizyffiat.*

Glauaff, pleuvoir, *Cb*, *glauuaff*, *Cc;* **glauec**, pluvieux, **glauic**, petite pluie, *Cb*, *glaoicq bihan* Nom. 221. Voir *glec'h.*

Glawet, sing. *glaweden* « bouse de vache que les pauvres gens de la campagne préparent et font sécher au soleil pour faire du

feu, dans les cantons où le bois est rare», Pel., *glaoëd*, bouse pour brûler, Gr., *glaoed*, *glaoued*, m. Gen., gall. *glaiad*, sing. *glaiaden*, id., Davies, auj. *gleiad*, f., *gleiaden*, cornique *gloas*, id.; irl. *glaït*, tourbe? O'Donov.; cf. Loth, *Vocab. v.-br.*, s. v. *gletu*.

Glawren, *glaouren*, bave, pituite, salive, Pel., *glaourenn*, *glaour*, bave, glaire, Gr., *glawri*, baver, Pel., *glaoüra*, *glaoüri*, Gr., gall. *glafoer*, *glyfoer*, bave. Je doute que ce mot vienne de **vo* + *lib-*, lat. *libare;* la forme galloise devrait être, en ce cas, **gwlyfoer*. Il semble que le type gaulois ait été **glib-* (pour *glibh-*, cf. allem. *kleber*, gluten, gomme, etc., *kleben*, coller, être gluant, v. h.-all. *chlîban*), ou **glim-* (cf. v. h.-a. *chleimen*, enduire, grec γλαμάω, être chassieux?). En tout cas, la racine serait la même que dans le grec γλοιός, le lat. *glus*, *gluten*, l'allem. *klei;* cf. moy.-br. *englenaff*, s'attacher?

Glazron, Grallon, Gw., v. *moez*, par métathèse de **Grazlon;* voir *paluhat*.

Gleb, mouillé, *Cb*, après *glud;* **glebder**, moiteur, v. *fluaff;* *glebour*, moisteté, *Cb;* *gluebor;* *gluybiaff*, mouiller, *Cms*, *glibiaff*, *glybyaff*, mouiller, *Cb*, *glibyadur*, moiteur, v. *deltaff*, *gluypiadur*, *Cms;* **glybyus**, g. embuz, l. imbutus, *Cb;* voir *glec'h*.

Glec'h : *lacquât pis ê glec'h*, ou *ê gleac'h*, détremper des pois, *glec'hi* ou *gléac'hi pis*, id., Gr., pet. Trég. *gleiañ pis*, *lakat pis dë c'hleiañ;* gall. *gwlych*, humidité, *gwlychu*, mouiller. De **vl-ic-*, cf. *gliz*, rosée, gall. *gwlith* = **vl-ic-t-;* le rapport de *glec'h* à *gliz* rappelle celui de moy.-bret. *brech*, petite vérole, gall. *brych*, f. *brech*, tacheté, de diverses couleurs, v. irl. *brec*, à moy.-br. *briz*, gall. *brith*, v. irl. *mrecht*, id. La racine de *glec'h* et *gliz* se trouve encore : 1° dans *gleb*, *gloeb*, v. gall. *gulip*, v. irl. *fliuch*, humide = **vl-iq-us*, d'où lat. *liquere* (pour **vliquere*, cf. *suadere*, de **suadus*, *suavis*); pour le suffixe, comparez lat. *antîquos*, bret.-moy. *heuelep*, tel = **samaliqos*, de *haual*, *heuel*, semblable; 2° dans *glau*, pluie, gall. *gwlaw* = **vl-av-*. Cette racine *vl-* est le degré réduit de *vel*, variante de *ver*, d'où grec οὖρον, sanscrit *vâri*, etc. (Stokes). Je doute que l'irl. *flesc* soit identique à *glec'h*, *gwlych*, du moins pour le suffixe.

Gleur, lueur; cf. *illur*, brillant, gall. *eglur;* v. br. *Glur*, *Drichglur* «à l'aspect brillant».

Gleurc'h, pl. *o*, galettoire, en Trég., Gr., auj. *id.;* de **gloerc'h* = **gou-lerc'h*, cf. gall. *golwrch*, *golyrchaid*, boîte? Voir *goulazenn*.

Glew, *gleo*, en cornouaillais manche de charrue, Pel., gall. *llawlyw*, id., de *llaw*, main, et *glyw*, dirigeant.

Glin. Oar e daoulin (quelqu'un) à genoux, C*b*, v. *querzet; dan nou* (et non *non*) *glynou* (plusieurs) à genoux, P 102.

Gliz, rosée (après *glud*, *gleb*), C*b*, *gliz pe gluiz*, C*ms*; **gluizus**, plein de rosée, C*b*. Voir *glec'h*.

Gloasadur, collision, *enem gloasaff* «entreblecer», C*b*, v. *pristigaff*.

Gloèau, *glouaihue*, *gleau*, *gloàu*, rare, van., *Rev. celt.*, VII, 314, *gloahue*, *B. er s.* 218, *glouaihuë*, *Voy. mist.*, 31, *gloaihuë*, 49, dim. *glouaihuiq*, assez rare, 127 = v. gall. *gloiu*, limpide, v. irl. *glé*, brillant, v. bret. *-gloeu; gloiatou*, gl. nitentia, gaul. *Glevum*, auj. *Glow-cester;* grec γλαυκός, etc. On peut ajouter le bret. *ar gloévenn* (m.), *ar vloevenn* (f.), pl. *ou*, van. *gloüéüénn*, ampoule, Gr., *gloaiuènn*, pl. *eu* l'A., *gloüeuen*, pl. *gloüeuat*, pustule, Chal. *ms.*

Gloir, gloire, C*ms*. L'expression française «à la garde de Dieu» est devenue en breton «à la *gloire* de Dieu» : *da c'hloar Doue*, (tu vas) à la garde de Dieu, *Traj. Moyses*, 162, 173, *en gloar ar guir Doue*, (partons) à la garde du vrai Dieu, 228; *e gloar Doue*, (laisse-moi) à la garde de Dieu, E. Rolland, *Recueil de chansons populaires*, IV, 25, str. 15. (Le P. Grégoire donne *bézit eñ goard Doue*, Dieu vous garde.)

Glosaff, gloser, **gloseur**, g. *id*, **glosic**, petite glose, C*b*.

Glouher (Le), n. pr. = «charbonnier», XV^e^ s., *Chrest. bret.*, 206. Léon. *ruz-glaou*, rouge comme du charbon; van. *gouaitt-gleu*, ensanglanté, l'A., *goaid-gleu. Voy. mist.*, 103, *goaidét-gleu*, 109.

Gloutonj, gourmandise, C*ms;* **gloutoniaff**, l. crapulor, C*b*.

Glud, g. gluz; *dre* — conjointement, l. glutinanter, C*b*.

Gluesquer, grenouille, C*ms*, entre *gloir* et *glorifiaff* (il devait y avoir d'abord *gloer*, *gloesquer*); voir *guescle*.

Gluizyffiat, C*ms; gluzifyat* (et non *-iat*) «annuelier», s. v. *bloaz*.

Gneuiff, apparoir, C, *gneniff*, C*b*, *gueuiff*, C*ms*.

Goa, g. desconfortement, l. ve interiectio, C*b*.

Goabienn (petite anguille), C*ms*, *gab-*, l. hec gabio, gabionis, C*b*, *gobien*, C*c*.

Goacat, être mou; amollir; **goacyc** «un petit mol» (un peu mou), C*b*.

(*Goachat*); *gouachat*, crier comme les petits enfants, Nom. 216.

Goadyza, P. 260, ne peut répondre au moderne *gaodisa*, se moquer (du fr. *gaudir*), surtout à cause de son *z*, cf. *Rev. celt.*, XI, 356. Je pense qu'il faut lire ce vers : *Den crez, goa deza dyouz a rez*, litt. « homme avare, malheur déjà à cause de ce que tu fais », avec une première rime intérieure de *crez* avec *dez(a)*. Voir *Dict. étym.*, v. *deia*.

Goagronenn, g. polocier, *Cms*, entre *goagrenn* et *goalchaff*; tréc. *grégoñnen*, prune sauvage, Gr., pet. Trég. *groegonen*, *id.*, irl. *fraechán*, airelles, *fráech*, bruyère, de **vroicā* = grec *ἐ(Ϝ)ρείκη*. La forme *goagronenn* a subi une métathèse. Cf. *Rev. celt.*, VII, 315, 316.

Goalarnn, *auel* —, *Cms*, *auel galern*, vent de galerne, l. septentrio, *Cc*, *auel gualernn*, *Cb*; *goalorn*, *goalern*, nord-ouest, Gr. (*guaïern*, *Ca*), *gwallarn*, vent de nord-ouest, Pel.; le même auteur donne aussi Gwalez « le vent du nord, ou en général tout mauvais vent », qui paraît répondre au gall. *gogledd*, nord (de *guo-* et *cledd*, bret. *cleiz*, gauche).

Goalchadur, souleté, l. saturitas, **goalchtet**, souleté, l. satietas, **goalchus**, soulable, l. satiabilis, *Cb*.

Goalchet, lavé, l. lotus; **goalchadur**, laueure, l. lavatio; *goalcheres*, lavandière, *Cb*, *golfez*, battoir, *Cb*, *Cc*, *goulchidigaez*, ablution, *Cms* (*guelchiff.* laver). Voir *guinhen*.

Goalen, verge, *Cb*, v. *guinyenn*; pl. *goalennier*, verges, v. *lestr*, *goualinner*, Nom. 96, voir *dispingneus*; **goalennec**, l. vibicosus, plein de verges; **goalennic**, petite verge, *Cb*; *goüalennat*, aune, Nom. 211.

Goallecat « despriser », l. *negligo*, *Cb*. Vau. *a pe hoalle*, quand (cela) manque (et non « manquait »).

Goam, *gouam*, (sans article), la femme, parlant d'une femme mariée, en terme de mépris ou de raillerie, Gr.; femme en général, dans l'argot (breton), Gr.; *gwamm*, Gon., Trd.; *gouam neuez eureuget*, la nouvelle mariée, Nom. 12, *gouam*, paillarde 327; *gwam*, pl. *gwammou*, *gwammet*, courtisane, femme débauchée, dim. *gwammig*, pl. *gwammouigou*, Dict. de *Coëtanlem*; = goth. *vamba*, uterus, cf. moyen h.-allem. *wempel*, v. gall. *gumbelauc*, *Rev. celt.*, II, 141; dans l'argot trécorois de La Roche *gwammel*, femme mariée, etc., *Rev. celt.*, VII, 44; de là le haut-breton *couamelle*, bavarde, *Rev. celt.*, IX, 370, 371; vendéen *goimelle*, femme dégingandée, *Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, XXXII, 11, 151.

Goan, faible, Gr., *gwàn*, menu, délié, grêle, (tige de blé)

trop faible; vann. id., Pel.; cornouaillais *gwanec*, mou, souple, pliant, Pel.; gall. *gwan*, faible, délié.

Goanaff et *poignant*, tout vng, Ca, *poignat*, Cms; l'auteur pensait à « être poignant », ou à une variante de *poingnaff*, l. *pungere*. C'est sans doute le sens originaire de *goanaff*, châtier, tourmenter, *gwana*, presser, affliger, châtier, Pel.; au lieu du gall. *gwan*, faible, j'aurais dû comparer le gall. *gwanu*, piquer, percer.

Goap, *goab*, moquerie, dérision; **goapadur**, provocation, C*b*; **goapaer**, moqueur, v. *richinaff*; **goapaus**, moqueur, *goapet*, moqué, C*b*, *goapaet*, C*c*.

Goarant, *me en* —, je l'affirme, je l'assure, B 559.

(*Goarec*), *gonarec an euff*, *gonarec an glao*, arc-en-ciel, Nom. 219.

Goarniset, garni, C*b*, v. *taul*, **goarnison**, garnissance, l. munitio; *garnison*, g. id., l. munitorium, **goarnissadur**, garnissement, C*b*.

Goas, f. *goases*, serve; **goasic**, petit serf; *goasoniez*, servitude, C*b* (gall. *gwasanaeth*). Par suite de l'influence du pluriel double de *goas*, moy.-bret. *guysion*, van. *gùïzion*, de *guys-* = gaul. *vassi* + *-ion* = *-iones* (cf. gall. *mab*, fils, pl. *meib*, et *meibion*, bret. *mibien*), *gùiss* est devenu un singulier en vannetais; voir *degrez*. A cette forme se rattache *gùisiguiah*, servitude, vassalité, *gùiziguiah*, f. pl. *eu*, vasselage, hommage, l'A. (cf. *bugalcach*, enfance, plus usité que *bugeliach*; le second pluriel *bugaleou*, Gr., Trd., faisant parfois traiter *bugale*, enfants, comme un singulier).

Goascaff, *goasehaff*, *goschaff*, étreindre, C*b*, *goastaff*, g. destrains, l. destrictus, C*ms*, **goaschadur**, étreinte, C*b*, *gouascadur ten*, jus épais, Nom. 278, cf. *goasqedenn*, coulis, Gr. *Gwaska* veut dire tousser, dans quelques cantons des Côtes-du-Nord. C'est, je crois, à cette racine qu'il faut rapporter le bret. *goasqadenn var an héaul*, *var al loar*, f. éclipse de soleil, de lune, Gr. (cf. *gwascaden*, défaillance, angoisse, Pel., *goasqadenn*, entorse, Gr.), plutôt qu'à *goasquet*, abri, proprement ombrage, qui donnerait une interprétation plus scientifique que populaire. Deux des synonymes donnés par le P. Grégoire se rattachent au même ordre d'idées : *mougadenn èn héaul*, litt. « étouffement dans le soleil »; *fallaënn èn héaul* (indisposition, défaillance). Quant à *tevalder var an héaul* = ténèbres, obscurité sur le soleil, c'est une description et non une explication du phénomène. Notons qu'en breton l'idée d'obscurité ne se montre jamais dans le mot *goasquet*, etc.; le v.-br. *gnascotou* veut dire « ombrages frais », il glose *frigora* dans le passage de Virgile « umbras et frigora captant ».

(*Goasquet*, abri); v. br. *guascotou* et non *goa-*; voir *goascaff*; vann. *goüasqedenn*, abri, Gr., *goasquedennein*, abriter, ombrager, *Voy. mist.*, 80, cf. 53.

Goastaff «degaster follement», *Cb*, v. *prodic;* **goastadur**, destruction, degastement, l. consumptio, **goaster**, gasteur, l. depopulator, *Cb*, *goasteur*, gasteur, dissipeur, *Cc.* — **Goasteller**, qui fait les gâteaux, *Cb.*

Goat, sang; *nep a car goadaff*, celui qui aime effusion de sang, *Cb; goadeguen*, boudin, v. *laez.* Pet. Trég. *goadañ ra i dent*, en français du pays «ses dents saignent» = l'eau lui vient à la bouche, il en a grande envie.

Goaz pe goazoch, pire, plus mauvais; *an goazaff*, très mauvais, *Cb; goazhet bell*, quel cruel desastre, P 265, dans cette strophe :

1. Dre an dra man hanvet[,] goazhet bell[!]
   Myl conscyance so en braucel;
   Goal soyngaff mervel ez fellont [;]
   Eynn guenn ho em hastenn quentrat,
5. Hac a claf quen scaff han affuat,
   Quen coz hac ho tat ne pathont.

J'ai ajouté trois signes de ponctuation; je suppose, de plus, qu'au vers 4, *Eynn* doit se lire *Y enn*. Je traduirais en conséquence :

1. Par cette chose que j'ai nommée (l'avarice), quel cruel désastre!
   Des milliers d'âmes sont agitées;
   Faute de penser à la mort, elles pèchent;
   Eux (les avares) dans [des draps] blancs s'étendent bientôt
5. Et tombent malades, aussi faibles que la brebis;
   Ils ne vivront pas si vieux que leur(s) père(s).

La cupidité est en effet désignée deux fois à la strophe 263 : dans *Pep dez creny*, lisez *crezny* «avarice», dont la première syllabe fournit ici une de ces rimes intérieures surabondantes que recherche l'auteur; et plus loin, dans *dre splet convetys* «par l'effet de la convoitise». Pour cet emploi de *hanvet*, nommé, cf. Sainte-Barbe, str. 6, v. 1. Il paraît y avoir dans cette strophe que nous étudions une réminiscence de saint Luc, c. XII, v. 20.

La synérèse *Y enn* en une seule syllabe est conforme aux habitudes de la versification du moyen-breton, et en particulier du poème dont il s'agit (*Buhez mabden*); cf. *duy an*, str. 230, v. 2; *pa ez*, 231, v. 6; *so a*, 233, v. 3, en une syllabe; *a aznaffe*, 3 syll., 235, v. 4, etc.

Goazhet «combien mauvais», est identique au gall. *gwaethed*, *id.*, et «aussi mauvais»; il se rattache au comparatif irrégulier *goaz* «pire», comme *guelhet* «combien bon» à *guell* «meilleur».

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le breton moyen ne présente ce suffixe exclamatif *-et* que dans un troisième mot, *cazret*, *caezret*, *caezrhet*, combien beau. Un autre indice du peu de vitalité qu'avait ce suffixe dans les dialectes du breton moyen qui nous ont laissé des documents en texte suivi, c'est que ces adjectifs viennent toujours immédiatement avant leur nom, qui est toujours monosyllabique, et qui toujours termine un vers; leur suffixe *-et* fournit donc la rime intérieure. C'est visiblement la cause qui faisait avoir recours à une forme tombant en désuétude.

Le contraste est frappant entre ces faits et ceux qui se passent en vannetais moderne. Ici le suffixe *-et* est parfaitement vivant; il s'ajoute à n'importe quel adjectif, et se prête à des formules variées. Ainsi voici des exemples du correspondant de *cazret : caërret ur mélodi*, quelle belle mélodie, *Guerzenneu eid ol er blai*, Vannes, 1864, p. 101; *o na caërret un nehuétet*, ô quelle belle nouvelle, 106; *cairéd unn dra*, quelle belle chose, *Dictionnaire de l'A.*, s. v. *que; o na caërret ur santimant*, oh! quel beau sentiment, *Buhé 'er sænt*, Vannes, 1839, p. 21; cf. 126, etc. Voici d'autres exemples de ce suffixe, pris d'abord aux premières pages du même ouvrage: *o nac amiaplet, na caërret-é er vertu...*! Oh! que la vertu est aimable, qu'elle est belle! 20; *eurusset ur stad*, quel état heureux, 132; *na brasset léhuiné en dès*, quelle grande joie il a, 105; *o nac agréaplet e vehé de Zoué ur satisfaction èl-cé*, oh! qu'une pareille satisfaction serait agréable à Dieu, 96; *o na doucet-é merhuel én ilis*, oh! qu'il est doux de mourir à l'église, 134; *avantajusset*, *necessærret*, 34, *amiaplet*, combien aimable, 20; *decriettet*, combien décrié, 82; *calettet*, combien dur, 60; *bihannet*, combien petit, 132, et adverbialement : *bihannet e comprenamb-ni*, que nous comprenons peu, 108, etc.; *lourtæt é homb-ni hum drompét*, que nous nous sommes lourdement trompés, *voy. mist.* 118; *quirræt é coustét teign*, qu'il m'a coûté cher, 125; *caërræt*, combien beau, 7, 8, 106; *peurræt*, combien pauvre, 8; *na brassæt ur folleah*, quelle grande folie, 72; *malheurussæt tud*, quelles malheureuses gens, 85; *marveillussæt*, combien merveilleux, 83; *doucæt*, combien doux, 11; *cummunæt*, combien commun, 3; *scannæt è er yàu a the lezèn*, que le joug de ta loi est doux, 74; *o miseraplæt ur guær*, oh! quelle ville misérable, 127; *terriplæt ur hombat*, quel combat terrible, 71; *horriplæt*, 64; *tristæd ur circonstance*, 22; *hùéquæt*, combien doux, agréable, 80; *truhequæt*, combien misérable, 42; *bihanniquæt è*, qu'il est petit (le nombre .....), 31, du diminutif *bihannic; caeret é*, qu'il est beau, *soted é*, qu'il est sot, Chal. *ms.*, v. *que*, *sodet è* v. *sot*, *terriblet é ur jotad* « c'est là un vilain soufflet », v. *soufflet; falléd ul livre hani*, le mauvais livre que celui... l'A., s. v. *casuiste; na brùhuet ha coant é-ous* « que tu es belle et que tu es agréable », *Celtic hexapla*, VII, 6; etc.

On ne peut cependant pas affirmer que l'emploi du suffixe exclamatif *-et* en moyen-breton soit nécessairement un archaïsme ou une imitation du vannetais. Car le dialecte de Tréguier s'en sert quelquefois : on lit *euveret eur c'halei*, quel calice amer, *Devocion d'ar galon sacr a Jesus*, p. 93; voir *euver*, *bet nary*. Le Brigant, qui ne savait que le trécorois, cite cette terminaison *-ed*, dans ses *Élémens de la langue des Celtes*, 1779, p. 25, et en donne pour exemple *néapled* (de *néabl*, qu'on peut filer).

Une des façons de rendre ces exclamations consiste à mettre l'adjectif au superlatif (en *-a*); aussi s'est-il produit en trécorois, du mélange des deux terminaisons *-a* et *-et*, une forme intermédiaire *-at*, *-ad*, qui n'a que cet emploi : *ho carat eur mirac*, oh! quel beau miracle, ms. du mystère de saint Devy; cf. *Rev. celt.*, IV, 145. Une chansonnette populaire bien connue à Pléhédel et commençant par *Pasepïe karo* (passe-pied carré) contient ce vers : *kaerañt e më dén*, que mon homme est beau! On prononce aussi *kaeret e*.

Je suppose que c'est par suite d'une analyse instinctive de *-ad* en *-a* + *d'* = *da*, préposition, que se sont produites des expressions exclamatives comme *kaera da ur mirakl*, copie du ms. cité plus haut, faite par M. Luzel, vers 1705 (*o kaera ur mirakl*, v. 1634), *orrupla da un den*, quel homme horrible, v. 1253; cf. en dehors du superlatif, *meur da galon a gra diez*, que de cœurs elle met en peine! G. B. I., I, 496; *pebeuz da estlam*, quel effroi! 60, 66. On dit en petit Tréguier *gwasad è tom* et *gwaset è tom*, il fait terriblement chaud! *Gwaset* est exactement notre *goazhet*.

L'*e* de la terminaison exclamative *-et* reste intact à Sarzeau, au lieu d'y devenir **iet*, *Rev. celt.*, III, 235; je n'ai pas trouvé d'exemple de ce suffixe dans le dialecte de Batz, où il serait peut-être **eit*.

La terminaison *-et* est traitée en vannetais comme les autres suffixes de comparaison *-oh*, *-an*, et comme la terminaison verbale *-at*, c'est-à-dire qu'elle fait ordinairement doubler la consonne finale, si c'est *l*, *n*, *r*, *s*, *t*, changer *-bl* en *-pl*, etc. : *bihan*, petit; *bihannoh*, plus petit; *bihannan*, le plus petit; *bihannet*, combien petit; *bihannat*, devenir ou rendre petit, ou plus petit, etc. C'est l'effet d'un *h* qui s'est développé avant ces suffixes, et qui provient sans doute de l'accent dont ils ont été anciennement frappés[1]. Cet *h* est souvent écrit en moyen-breton. En gallois, les consonnes finales se changent de faible en forte, devant la terminaison *-ed* = moy.-bret. *-(h)et*, vann. *-et*. Cette circonstance

[1] C'est l'explication de M. Rhys; d'après une conjecture de M. Thurneysen, les superlatifs comme vieux cornique *himham*, bret. moy. *henaff*, le plus vieux, viendraient, non de **(sen)-amos*, mais de **(sen)-isamos*.

permet de reconnaître notre suffixe (*h*)*et* dans la forme trécoroise *bennaket* « quelconque » (G. B. I., I, 530, 542, etc.) de *benmak*, *pennac*, *id.*; toute combinaison avec un suffixe *-et* eût donné **bennaget*, cf. *eguet*.

Th. Aufrecht a, en 1856, identifié le suffixe gallois *-et*, *-ed*, qui marque soit l'égalité, soit l'exclamation, avec la terminaison sanscrite *-vat*, qui exprime l'idée de similitude ou de ressemblance (communication à la *Philological Society* de Londres, citée par le Rev. Th. Rowland, *A grammar of the welsh language*, 3e édit., Bala, 1865, p. 42). Mais on attendrait plutôt, en ce cas, **-guet*, **-wed*.

Ch. de Gaulle a signalé, en 1867, l'identité du suffixe gallois *-ed* et suffixe vannetais *-et* (*Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Congrès celtique international tenu à Saint-Brieuc en octobre 1867. Séances. — Mémoires.* Saint-Brieuc, 1868, p. 256).

M. Rhys a proposé de voir dans cette terminaison galloise *-(h)ed* le correspondant du comparatif d'égalité irlandais *-ither ocus*, *-ither fri*, où *-ther* n'est autre que le suffixe celtique **-ó-teros* = grec *-ó-τερος* : ainsi le gallois *teced* « aussi beau » viendrait de **teg-hédr*, comme *brawd* « frère » de **brawdr* (*Lectures on welsh philology*, 2e édit., Londres, 1879, p. 231, 232).

M. Loth a traité du suffixe vannetais et gallois *-et* dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. V, 1882, p. 26, cf. *Rev. celt.*, XI, 206, 207; il l'identifie avec celui du vieux gallois *pimphet*, cinquième, etc.; *caërret* « combien beau » serait proprement un superlatif.

L'étymologie de M. Rhys, qui a été appuyée par M. Stokes, *The neo-celtic verb substantive*, p. 27, me paraît plus satisfaisante au point de vue de l'histoire des sens. De l'idée du comparatif de supériorité on peut aisément passer à celui d'égalité, et de là à des formules exclamatives. Ainsi nous disons en français : « Pierre est *plus grand* que Paul » = « Paul n'est pas *si grand* que Pierre »; cf. « Pierre est *si grand* ! » « Pierre est grand *comme* Paul »; cf. « *Comme* Pierre est grand ! »

De même, en breton, *ken* peut, avec l'adjectif au positif, exprimer aussi bien le comparatif d'égalité que le superlatif d'exclamation. En allemand, *wie* rend à la fois ces deux idées, et de plus il s'emploie, dans le style familier, après un comparatif de supériorité, etc.

Mais au point de vue phonétique, il y a quelque difficulté à tirer le gallois *teced* « aussi grand » de **teg-hédr*. Car, si cette chute de l'*r* peut se justifier par les mots gallois *brawd* « frère », *arad* « charrue », elle ne se comprend pas si facilement en breton, où l'on a *breuzr*, auj. *breur*, vann. *brer*, et *arazr*, auj. *arar*, *aler*; on

attendrait donc en cette dernière langue **cazrhezr*, **caërrer* « combien beau », de **cadrótʻros*, et non pas *cazret*, *caezrhet*, *caërret*.

Je crois que *cazret*, *caezrhet*, vient de **cadrhéter*, par suppression de la dernière syllabe *-er*, comme le bret. moy. et mod. *proff*, offrande, offrir, vient de **profer*, lat. *profero*. Voir *autel*, *Kirin*, *manier*.

D'un autre côté, la première voyelle de l'irlandais *-ither*, seule restée dans le gallois *-ed* et le breton *-het*, s'explique-t-elle suffisamment par un *ŏ*? Cela est douteux. Il semblerait plus naturel de partir de **-iteros*, dont l'*i* pouvait s'appuyer : 1° sur des thèmes en *i*, cf. v. irl. *méit*, grandeur = **mantī*, *mētither*, plus grand = **mantiteros*; 2° sur l'autre suffixe du comparatif, v. irl. *-iu*, plus tard *-i*; le rapport des synonymes irlandais *lériu* et *lérithir*, plus zélé, de *léir*, rappellerait celui des mots grecs comme *ἀμείνων* et *ἀμεινότερος*, etc.

Le sens premier de *goazhet* = **vact-éter-* a donc été « pire » = bret.-moy. et mod. *goaz* « pire ».

Puis on a dit **quen goazhet*, littéralement « aussi pire », au lieu de *quen drouc* « aussi mauvais », en réunissant l'expression des deux comparatifs, d'égalité et de supériorité; **quen goazhet* est absolument analogue au breton moderne *ken goaz* « aussi mauvais » et « si mauvais, tellement mauvais », littéralement « si pire » : *qen goas gouli* « plaie si terrible (que...) », Ricou, *Fables*, p. 117; comparez encore bret. mod. *kerkeñt*, aussitôt, litt. « aussi plus tôt », et *kelliez*, aussi nombreux, litt. « aussi plus nombreux »; v. gall. *morlians*, gl. *quam multos!* litt. « beaucoup plus nombreux ».

Enfin *goazhet* a pris, à lui seul, le sens de **quen goazhet* « si mauvais! combien mauvais! » Le même phénomène se montre clairement dans le bret. moy. *couls*, *coulloux*, anj. *kouls* « aussi bien, aussi bon », qui vient du synonyme *kerkouls*[1]. En français familier on dit également « gros que ça » pour « aussi gros que cela ».

Goazennic, petite veine, **goazennus**, plein de veines, *Cb; goazredenn*, ruisseau, l. *rivulus*, *Cb*, *gouzredenn*, petite eau, l. undula, v. *dour; goazz* « ruisseau », *Cms; goacdour*, l. *scatebra*, *scaturigo*, entre *goacol* et *goadaff*, lis. *goaczdour? Goazenn an deiz*, aube du jour, *Cb*, *Cc*, v. *mintin*, *goazenn an-héaul*, rayon de soleil, Gr. « A Sarzeau, on dit *goareden*, *goareten* » (ruisseau), Chal. *ms.*; van. *goah*, pl. *goahégui*, f. marécage, l'A. Voir *Chrestom. bret.*, 206.

[1] Ce mot signifie littéralement « æquali cursu »; d'autres composés de ce genre, avec un nom, sont *keit* « aussi longuement » et « aussi long », moy.-bret. *quehit*, gall. *cyhyd; kement* « aussi grandement, autant » et « aussi grand », moy.-br. *quement*, gall. *cymmaint*.

Godell, panetière, *Cb*, v. *bara; godel*, pochette, Nom. 119, auj. poche, f.; *gôd*, *côd*, le sein, l'intérieur des habits sur la poitrine, Pel., gall. *cod* f. sac; cf. angl. *cod*.

Goel, fête; cf. *gouliat*, ébat, Maun., *gouliat*, *gweliat*, *gwiliat* «danse sur une nouvelle aire», Pel.; vann. *gouiliadeenn*, feu de joie, l'A., pl. *gouiliadœnneu* (feux d'artifice), s. v. *artificier;* v. corniq. *guilat*, joyeux.

Goeladur *bugale* «pleurement d'enfants», *Cb*, v. *garm; goelann*, g. canias, l. *ulula*, *Cms;* **goelus**, plorable, plein de deuil, l. *plorabilis*, *luctuosus*, *Cb; goeluan*, *goluan*, pleurs, *Cc;* **goeluanus**, pleurable, plein de lamentation, *Cb*.

Goestl, gaiges, ostaiges, l. *obses*, *Cb*, *goesta*, *Cms; goestloyer*, l. *stipendarius*, *Cb*.

Goez guinyenn, vigne sauvage, *Cb; gouez* (olivier) sauvage, *Cb*.

Goezren, maladie des yeux, *Cms*.

Goezuaff, matir, flétrir, *Cc*.

Goff, *go bihan*, petit feuure, *Cb*, pl. *gueuing* «mareschaux», Nom. 229, *guefin*, à la table, gall. *gofaint;* **gouelic**, petite forge, *Cb*.

Goyunez, vœu, pour **gwo-iunez;* cf. gall. *eidduned*, vœu, v. br. *edeiunetic* gl. desideratrix, *Ediunet* n. pr.; *Adiune*..., inscr. de Gr.-Bret., etc., *Rev. celt.*, XI, 352, 353.

Golchedenn march, g. pannel. *Cc; golchet poent* (courte-pointe), *Cms*, *Ca* (et non *golchet poente*).

Golo, couvrir, couverture (de lit), *Cb; — apep tu*, de toute part couvert, v. *treiff*, *goloet* couvert, v. *toeun;* **goloadur**, couvrement, l. *operimentum*, *Cb* (*gueleiff*, couvrir).

Golou, lumière. *Dez mat* — bien le bonjour, B, N; cf. *bemdez-c'houlou*, tous les jours que Dieu fait (luire), *Kanaouennou santel*, 1842, p. 195. *Preff geuleuyat*, ver luisant, *Cb*, *gue-*, *Cc; gueleuif*, briller, *Ca*, v. *glou*.

Goluann, passereau, *Ca*, *golvan*, dim. **goluannic**, *Cb; -van*, *-ven*, id., pl. *guelvin*, Gr., pl. pet. Trég. *golveni;* v. br. *golbinoc*, gl. *rostratam;* v. gall. *gilbin*, gl. *acumine;* corniq. *gueluin*, irl. *gulban*, *gulpan*, bec.

Gonn, truie, B 593. Le *Dictionnaire du vieux langage françois*, de Lacombe, Paris, 1766, porte «*Gone* ou *Gore*, truye»; cf. «*Gone*, s. f. *Gonée*, adj. f., femme mal vêtue, méprisable; personne mise sans goût», en patois du Jura, *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. VI, Paris, 1824, p. 158; *gogno*,

truie, dans la Creuse, fribourgeois *goûna*, E. Rolland, *Faune pop.*, V, 216; *gouelle*, c'est une injure. *goinon* et *goignon*, cochon, Borel, 506; van. *gonne*, charogne, l'A., cf. *gown*, Shakespeare, *Henri V*, acte III, sc. III.

Gopra, *gopraff*, louer, souldoyer, l. *stipendio;* **gopraer**, souldoyer, l. *stipendarius*, *Cb*, *-aeur*, *Cc;* **gopryc**, petit loyer; *goprou*, loyers, *Cb*.

(*Gor*, furoncle), **gorus**, plein de clous, *Cb; yar goreres*, *pehiny a ve è gorr*, poule qui couve, Nom. 39. Voir *guyridic*.

Goret. La phrase citée par D. Le Pelletier est ainsi chez le P. Maunoir, *Dict. fr.-bret.*, s. v. *mais : ne hallân goret an drase*, je n'en puis mais.

Gorgaff *dour dom*, gourt deaue profonde, l. *gurges*, *tis*, *Cb* du fr. *gorge;* voir *finesaff*.

(*Gortos*), *gourtos*, attendre, *Cb*, dans les *gor-;* **gourtosediguez**, «attente désirée», *Cb*.

(*Gou*), **gouyadyc**, petit menteur, *Cb*.

Gouaffhat, hiverner, l. *hiberno;* **gouaffyc**, petit hiver; **gouâffus**, g. moyson dyuer, l. *hoc hibernum*, *ni*, *Cb* (ce mot ne peut pourtant être qu'un adjectif, voir *guerchus*); *gouauaff*, hiverner, Nom. 190; *gouaffuec* (fruits) d'hiver, 66.

Goudese, après ce, *Cb*.

Goudoer, petit lit, *Cms*, après *gobr*. Cf. mod. *goudor*, abri, et gall. *y' nghodo*, à couvert.

Gouel lestr, voile de navire, C.

Gouen, race (de chiens, etc.), Nom. 30, *goüen*, 321; race, *a oüen mat*, de bonne race, Chal. *ms*, *a-c'houen eo deza*, il tient de race, Perrot, *Manuel, livre de l'élève*, p. 74, etc., v. bret. *coguenou*, gl. indegena, irl. *fine*, auquel on a comparé le v. h.-allem. *wini*, ami. Cf. *Rev. celt.*, VIII, 504; XI, 353.

Gouher, riuulus, *Cb*, v. *riuyer; goüer*, *ur hoüer*, pl. *gouerieu*, *goereu*, ruisseau, Chal. *ms*, etc., gall. *gofer*, de **vo-ber-* = ὑποφέρομαι, cf. *Rev. celt.*, VII, 312.

Gouhez, bru, femme de frère, l. *glos*, *Cc*.

Gouhinaff, engayner, l. *vagino;* **gouhiner**, gaynier, l. *vaginarius*, *Cb*.

Goular, fade, insipide, et en léon. amer, Pel., auj. id.; peut-être un doublet de *clouar*, tiède, pour **glouar* = grec χλιαρός, ou

bien un correspondant du gall. **golar* «un peu doux», de *gwo-* et *llar*.

Goulazenn, latte, C; van. *goulahènn*, l'A., *glouahenn*, Gr., de **vo-slatt-;* cf. van. *gloestr'*, *ur gloestr'*, un vase, Chal. *ms*, s. v. *cloistre*, = *glustr*, *Boquet- lis* Vannes, 1852, p. 3, pl. *glustreu*, *B. er s.* 90; *glouistr guiguen*, batterie de cuisine, Chal. *ms*, de **goulestr*, et v. br. *gufor*, petit four, etc. Voir *gleurc'h*.

Goulenn (recherche), *Cb*, v. *encerg; goullenn*, demander, v. *anclinaff;* **goulenner**, demandeur, requéreur, v. *memnat*, *pidiff;* **goulennic**, petite demande; **goulennidiguez**, indagation, *Cb*.

Goulfenn, l. *Goluinus*, *Cms*, *Ca*, *Cb; Goulchen* (ap. *goulenn*), g. Gouin, l. *Goluinus*, *proprium nomen*, *Cc;* voir *Chrest. br.*, 210.

Gouli, plaie, *Cms*, *gouliaff*, *-lyaff*, blesser, *Cc*, **goulier** (qui blesse), **goulyic**, petite plaie, **goulius**, plein de plaies, *Cb*.

Goullo, vide, *Cb* (dans les *gol-*), vague, v. *treiff; -et*, vidé, inf. *goullonder*, *Cb*, *golloenter*, *Cms;* **goullous**, épuisable, vidable, *Cb*, v. *puncaff*. Pet. Trég. *eur c'hamet goulou*, un pas dans le vide, un faux-pas, et fig. une bévue; *eur veach c'houlou*, un voyage inutile. Pour la formation de *goullo*, cf. tréc. *dillo*, actif, diligent, Trd., Moal, proprement «expeditus», moy.-br. *dilloet*, *dilloet*, délié, inf. *dilloenter* (gall. *gollwng* et *dyllwng*, lâcher). Ces mots armoricains ont *ll* venant de *hl*, *sl*, comme en grec ἄ-λλημ-τος.

Goultrenn (fanon de taureau), *Cms*. La variante *goultenn* est sans doute plus ancienne; pour l'addition de l'r, cf. léon. *boultrin* = fr. *bulletin* (E. Rolland, *Recueil de chansons populaires*, IV, 25, str. 13), etc. Il faut séparer ce mot du vannetais *colette*, fanon (de bœuf) l'A., qui vient du fr. *collet;* peut-être *goultenn* a-t-il signifié d'abord «touffe de poils», et vient-il de **guolt*, chevelure, gall. *gwallt*, irl. *folt*, d'où v. br. *guoliat*, gl. comata.

Goumon, goémon, *Ca*, *Cb*, *Cc;* c'est une manière d'herbe qui tient aux rochers à la mer, *Cc;* v. irl. *fiamuin*.

Goun, gond, après *goum*, *Cms*, *Cc; gon*, même place, *Ca*, *Cb*.

Gounj, fils de neveu ou de nièce, l. *pronepos*, *Cms*, entre *goun* et *gounidigaez; gourny; an trede* — le tiers neveu, l. *abnepos*, *filius pronepos*, *Cb; gourny*, *Ca* (et non *gourmy;* même place). L'auteur primitif pensait à un mot *gou-ni* = petit-neveu, qui a été remplacé par *gour-ni*, proprement «grand neveu» (cf. l'angl.) : *gourniz*, Pel. id., van. *gourny*, Gr.

Gounit, gagner, gain; *-idec*, lucratif, gagnant, l. *lucrosus;* gaigneux, — *en douar*, cultiveur de terre, *Cb; -euc dan douar; gounideguez*, cultiveure faite en terre *Cc*, — *an douar*, *Cb*. Van. *me ounias*

ar nehi d'em gortoz, je lui persuadai de m'attendre, j'obtins d'elle qu'elle m'attendît, *Voy. mist.*, 57.

Goupener, oreiller, *sah goupener*, soüille d'oreiller, Chal. *ms.* (c'est ainsi qu'il faut lire, *Rev. celt.*, VI, 389), de **goubennez*, gall. *gobennydd;* v. corniq. *gubennid* = **vo-penn-io-*.

Gour, cordon, dans un aveu de 1502 étudié par M. de la Villemarqué, *Bulletin archéologique de l'association bretonne*, 1858, p. 215 (voir *esson*); *gôr*, m., cordon, même corde qui sert à en faire une plus grosse; corde de paille dont on fait les ruches, et certaines corbeilles, Pel.

Gourchemen, *gourchemennaff*, commander, **gourchemennabl**, commandable, **gourchemenner**, commandeur, f. *-ez*, commanderesse, l. *imperatrix;* **gourchemennidiguez**, indition, annunciation, l. *inditio*, *iussio;* **gourchemennus**, commendatif, l. *commendaticius; gourchement*, commandement, *Cms*, v. *empalazr*, *Cb*, v. *dec; e c'houre'hemen*, (recevez) ses compliments, *Traj. Jacob*, 88.

Gourd, roide, *Cc.*

Gourdrous, menace, pl. *ou Cb*, *goudrouson*, *Cc.*

Gourem, ourlet, bordure, Pel., Gall. *gwrym.*

Gouren, lutte, *Cb.*

Gourfauterecat, abonder = *gour* + **pauter* pour **paut-der*, multitude, nom tiré de l'adj. *paout* et = léon. *paoder*, *paodder*, m. Gon.; + *-ecat*, cf. moy. br. *bresel-ecat*, guerroyer, *heuelebecat*, ressembler, *testeniecat*, témoigner, *compaignunecat*, accompagner, *dereadecat*, convenir, *autroniecat*, dominer, de **autroni* = gall. *athroni*, philosophie, d'où *athroniaeth*, id., f., moy. br. *autroniez*, seigneurie (voir *autrov*). Le suffixe *-ecat* s'est formé de la soudure des deux terminaisons *-ec* (d'adj.) et *-at* (de verbe); cf. *trugar* et *trugarec*, miséricordieux, *trugarecat*, avoir pitié.

Gourfenn, une fin, *Cms.*

Gourfoullet, cahoté, meurtri, B 474; van. *gourfouleiñ*, chiffonner, Gr., *guerfouleiñ*, Gr., *-ein* l'A., *groufouleiñ*, id., fouler, Chal. *ms.*, du v. fr. *gourfouler*, *gourfoler*, frapper, battre; cf. Du Cange, s. v. *affolare* 2. Le mot existe encore en haut breton : M. A. Leroux explique *gourfoulé* par «meurtri, ou plutôt durci par un frottement prolongé».

Gourhedaff, étendre les bras, *Cb*, *Cc.*

Gourheet, *Cms*, l. *luniosus*, *Cb* (ladre), participe de *gourhea*, devenir ladre, Gr.

Gourhiziadur, hennissement, *Cb*, *-zyat*, hennir, *Cms*.

Gouris, ceinture, ceignement, *Cb*, pl. *ou* Nom. 312.

Gourlañ, mousse de eau, l. *muscus*, *Cms*, après *gourm; gourleû*, *Cb*.

Gourmandis, gourmandise, *Cb*, v. *gloutony*.

Gourre, au-dessus, l. *hec superficies; pinaculum*, sommet; *an — a vn heom*, l. *cinus*, *ni*, la sommette du heaume; *oar — Cb; gourrenn*, lever, *Cms*, *gouren*, p. *gourroet*, *Cb*. M. Stokes a lu un *g* au-dessus du lat. *extollit*, *The breton glosses at Orleans*, 2e éd., p. 52 ; c'est peut-être l'initiale de ce mot, cf. *gurre* (et non *gorre*), gl. *fulciuntur*. *Oar gourre*, dessus, par-dessus, *Cb*, v. *lacat*, *oar ourre*, v. *bezaff*, *Cc*, v. *treiff; gourenni*, lever (ma tête), *Traj. Moyses*, 236, *gourcomp*, élevons (nos voix), 237.

Gourrenn, f. sourcil Trd., *gouren* Gr., pl. *ou*, de *gour-* et **grenn*, anc. gall. *grann*, cil, paupière, v. irl. *grend*, barbe, moustache, v. fr. *grenon*, etc. (*Keltoromanisches*, 64).

Goursez, tard, *Cc*.

Gourvenn, envie, haine, rancune; regard fier; *gourvennus*, envieux; *gourventus*, dédaigneux, Pel., gall. *gorfyn*, *gorfynt* m. envie irl. *formad* m., id., composé analogue au grec *ὑπερμενής*, insolent.

Gouruez, gésir; *gouruez*, couché, *Cc*, l. *cubitus*, *a*, *um*, *Cb* (adj. tiré par apocope du part. *gouruezet*, voir *ac'hubi*, *couyormn*); **gouruezus**, gisant, *Cb; var. gouruéein* et, par une double métathèse, *him gouiurein* «se vautrer», Chal. *ms*.

Gousifyat, épieu, C, dans les *gous-;* mieux écrit avec un *z*, *gouzifyad* par le P. Grég. (plur. *-ou* et *gouzifidy*, ib.); dérivé de **gouzif*, gall. moy. *gwdif*, auj. *gwyddif*, serpe, tréc. *gwif*, f. pl. *o*, fourche à deux doigts, à pied long, *Rev. celt.*, VII, 311, 312. Malgré l'*m* du v. bret. *guedom*, gl. *bidubio*, et du v. corn. *uiidimm*, gl. *lignismus*, il est impossible de séparer ces mots de l'irl. *fidba*, gl. *falcastrum*, et celui-ci du bas latin *vidobium*, *δίκε*[λ]λα, Gloss. abb. Floriacensis, chez Vulcanius, *Thesaurus utriusque linguæ*, col. 270. Un texte que cite Ducange porte : «illud... ferramentum vocant rustici *bidubium*, *quod a quibusdam falcastrum vocatur*, quod in falcis similitudine curvum sit». M. Thurneysen a reconnu dans *vidu-bi-(on)* un composé gaulois signifiant «ce qui coupe le bois». De là le fr. *vouge*, etc.; W. Meyer, *Gram. des l. romanes*, p. 45 de la Trad.

Goustilleur, g. id., *Cb*. — *Gouuarnn*, *Cc*, v. *leuyaff*, *gouarnn*.

gouverner, *Cms*, *Cc*, *-arn*, *Cb*, *-aff.* avoir gouvernement, présidence, l. *presideo*, *Cb*, p. *gouuarũnet*, *Cms*, *-arnet*, *Cc;* **gouuernadur** *an lestr* «gouvernance de nef», **gouernal**, gouvernail, *Cb*, *gouuernal*, *Cc*, *-nement*, g. id., **gouuerneur**, g. id., *Cb*, *gouuerneur an lestr*, gouverneur de nef, *Cc*, v. *reuffyat*, *gouerner*, *Cb*, *gouuarner*, C, v. *rector.*

Gouzaff, dre — l. *passibiliter*, *-ffuet*, souffert, **gouzaffus**, patient, l. *passibilis*, paisibles, souffrables, *-zyffyat*, patient, souffrant, *Cb*, *-ifyat*, *Cms*.

Gouzavi, *-aui*, avertir, admonester, Maun.; *gouzaw*, *gouzawi*, *gozäoi*, avertir, donner avis, signifier, susciter, *gouzaver*, avertisseur, Pel.; *gouzaoui*, avertir, mot expliqué dans la Préface des *Kanaouennou santel*, Saint-Brieuc, 1842, p. IV, et employé p. 107, dans la guerz de *Kathel gollet : . . . gouzaouet d'ober* (Marie-Madeleine m'a) avertie de faire (une bonne confession). Cf. v. br. *guoteguis*, gl. *conpiscuit*. L'idée d'«admoneste» a dû venir de celle de «réprimer» (cf. franç. *réprimande*); voir *distavaff.* Il y a deux façons d'expliquer le *z* de *gouzawi*, qui devrait être **goudawi :*

1° Un *t* primitif entre voyelles aboutit parfois à *z* doux, en breton moderne et même en breton moyen (*Rev. celt.*, V, 126); non seulement dans les mots latins comme *couzoing*, coings, du lat. *cotoneus*, *mezer*, drap, du lat. *materia* (cf. polonais *materya*, étoffe), mais aussi dans des mots celtiques : *guinuizic*, bienheureux = **vindo- bitu- icos* (voir *guenn*);

2° Il peut y avoir eu une confusion entre les deux préfixes *gou-* et *gour-*, dont le second aspire quelquefois l'initiale suivante; alors *gouzawi* serait pour **gour-thaw-i*, cf. gall. *gorthaw*, taciturnité, patience, comme en bret. moy. *goufen* «une fin» vient de *gourfen;* voir *gounj*, *gourdrous*. En petit Tréguier, on prononce *gourlosk* et *goulosk* (*it gourlosket*), blé charbonné, cf. *gour-lesqi*, participe *gour-losqet*, charbonner, brûler un peu, Gr.; gall. *gorlosgi* et *golosgi*.

Gouziblaff, l. *grundo*, *grundas;* **gouziblenn**, gouttière de maison, l. *hoc bricium*, *cii*. Idem *hec grunda*, *de*, *Cms* (entre *gouzaff* et *gouzouc*). Peut-être le *z* vient-il d'une erreur graphique pour *r :* cf. *gourib*, bord du toit qui dépasse le mur, Dict. *ms.* de M. de Coëtanlem, *gourip*, f., alaise ou alèze, planche ajoutée, Dict. de du Rusquec, de *guo-* et *ribl*, rebord d'une muraille, Gr.?

Gouzoguec (Le), n. pr. = «qui a un grand cou», XV^e^ s., *Chrest. br.*, 207; *gouzouguec*, goîtreux, qui a un grand gosier, Nom. 271.

Gouzout, savoir, *gouzuizyec*, *gouui-*, savant, *Cb*, *gouizyec*, v. *fur*, *gouuiziec*, v. *nobl;* *gouuizyeguez*, *gouizyeguez*, science, *Cb*, *gouui-*

zeguez Cathell, 7. *Tra na gouffet da lauaret*, ce qu'on ne peut dire, *Cb*, v. *ezreuell*, cf. s. v. *coulm; tra na gouffet chenchaff*, non muable, *Cb*.

Gouzroucquet, baigner, **gouzrôcqueder**, baigneur, *Cms*, *gouzronquederes*, baigneresse, *Cb*, **gouzronquadur**, bain, l. *balneum*, *Cc*, **gouzrou lech**, id., *Cb*.

Goz, taupe, v. br. *guod*, *Rev. celt.*, XI, 90; van. *go*, *ur huän*, pl. *goet*, Chal. *ms*.

Gozroff, traire, *Cc*, v. *quelorn*.

Grace, *nep a goar — an mat so great dezaff*, celui qui sait gré du bien qu'on lui fait, *Cb*, v. *greabl;* pl. *-acou*, *Cms*, *-azeou*, *Cc; dre gracieustet*, gracieusement, *Cb*. — *Graffaz rodellec*, brouette, *graffraztreus*, civière, *Cms*, *granaz*, *Cc*, *Cb*, v. *doen;* cf. *Rev. celt.*, VII, 309. A Trévérec *grañvajek*, à Lannion *gravazellek*, (marcher) en écartant les jambes.

Graguillat (l. garrire) *Cb*, v. *jangler*.

Gramelian, grammairien, *Cms*. — **Grapou** des grappes, *Cb*, v. *diegraff;* du français.

Grat, *a — mat*, de bon gré, *Cb*. — *Grauell*, *grauiel*, gravelle, maladie. . ., *Cms*, **graueleux**, g. id., l. *arenosus*, *Cb*. — *Grazal*, g. grec, un livre à chanter, l. *gradale*, *graduale*, *Cb*. — *Gre*, haraz de grosses bestes, *Cms*. — **Gref**, *nebeut* — vng pou grief; — *a son* grief sonnent, l. *grauissonus; greuaff*, être grief, *Cb*, *greffaff*, *Cc;* **greuentez**, grièveté, l. *gravitas;* **grefuidiguez**, l. *gravedo*, pesanteur ou grief; *traezou greuus* (celui qui dit) grièves choses, *Cb*.

Grenaden, « pommier de grenade », *Cb*, *guezenn grenat*, id., *Cc; aual grenadenn*, grenade, pomme grenade, *Cb*, *Cc*, *ruz euel aual grenaden*, rouge comme une grenade, *Cb*, *beuurag a aualou grenades*, « beuvrage de pommes grenades », v. *sistr*.

Gret, J 117 *b* et Nl 119 semble avoir signifié proprement « chaleur, ardeur », comme *grues*, *gres*, mais avoir une toût autre origine : cf. van. *grétt*, m. ardeur, vivacité, l'A. (*crétt*, v. *courage*, *ardemment; Sup.* v. *fervemment; crett*, v. *courageusement*), *grèd*, zèle, *B. e. s.*, XIV, 1, etc., *gredus*, zélé, 27; irl. *grád*, amour; même racine que l'angl. *greedy*, passionné?

Greun, grains, *Cb*, *bernn geran*, *Cms;* **greunnenic**, petit grain, *Cb*, **greunyer**, grannyer, l. *granarium*, *Cms; grynol*, Gw., Pel., v. *eus*, *gryñol*, Gw., v. *grignol; grignol*, grenier, van. *grannyel*, Gr., *grignol*, *grignel*, coffre à mettre le blé, Pel.; petit Trég. *gregnel*, grenier; *grinnol*, *gringuel*, Nom. 129, pl. *ar grignelou*, *Traj.*

Jacob, 7. *Greun* est sans doute celtique; *greunyer* est français, au moins de terminaison; *gryñol* est français, sauf que la finale *-ol* peut être latine.

Greun, l. grunitus; *eurchat pe* greunaff « grùnir », C*b*, *greuma*, grogner, parlant des pourceaux, Gr., du lat. *grunnire*. Cf. *groüin vn ouch*, groin de porc, Nom. 28, *grouing*, menton, 19, pet. Trég. *groñch*, menton, dans l'argot trécorois de La Roche *grun*.

Grez, temps, J 129, voir *Dict. étym.*, s. v. *serz;* cf. van. *é-gré Mòise*, du temps de Moïse l'A., *é gré er Bayannétt*, du temps des païens, v. *olympiade; é gré er roué Herod*, *Aviel revé S^t Maheu troeit*. . . *dré Christoll Terrien*, Londres, 1857 (chap. II, vers. 1); *e oüé groeit en dra se en amser*, *é grat er feu Roué* « cela se faisoit sous le Roi deffunt », Chal. *ms.*, v. *sous*. D'après ce que nous avons vu au mot *entresea*, il est possible que *é grat* vienne de **en grez at*.

Griffoun, griffon, C*ms*.

Grigonczat an dent, grincer des dents, C, *grigounçe* « crisement », l. stridor, Nom. 214 (mal écrit *cugounçe an dènt*, grincement de dents, 214); *grigounçe*, cartilage, tendrillon, 14; *grigonçz*, cartilage, Gr., *grigonç*, pomme sauvage, petite pomme âcre, Pel. *o c'hrigonch va esqern*, à grignoter mes os, *Traj. Moyses*, 212. Je crois que ces mots viennent du fr. *gringotter*, fredonner, peut-être avec influence du sens de *grignoter*. Pour la terminaison de *grigonczat* = **gringot-yat*, on peut comparer *pigoçzal*, van. *pigoçzat*, Gr. = fr. *picoter*. Sur la métathèse de la nasale, voir *ansavet;* le P. Grégoire donne *grigonczat et grignoczat*, grincer. Enfin le rapport des idées « fredonner » et « mâchonner » est assez naturel; cf. Brizeux, *Histoires poétiques*, l. IV (*Un vieux ménétrier*) :

> Toujours comme une fleur qu'on roule entre les dents
> Il avait à la bouche un air des anciens temps.

Grissill, grêle, C*ms*, grisillaff, grêler, grisillus, plein de grêle, C*b*.

Griz : mar tremen en griz e lizer, P 269. Voici, je crois, le sens du passage : « L'homme doit examiner soigneusement le fardeau du péché (i. e. ses péchés graves), bien et sans retard; [il doit examiner] s'il suit rigoureusement sa religion (littéralement : s'il passe sévèrement sa lettre) »; voir *lyzer*. L'expression impropre *tremen* a été amenée par la recherche d'une seconde rime intérieure, avec *en griz;* cf. *Préf.*, 11. *Griz* rimant ici en *iz*, ne peut être le mot *gris*, gris, Gr. *En griz* est plutôt l'adverbe de l'adj. *criz*, cru, cruel; cf. gall. *yn gri*, crûment, rudement, de *cri*. Voir *en* 6.

Groachell, amas (de bois), *Cms*, *Cb*, *grachell* (et non *-el*), *Cc*; *grachell pe bern foüen*, tas de foin, Nom. 84.

(*Groaet*, fait), *gruet*, *Cms*, v. *bezaff*; *gronet*, v. *diuinaff*; *groat*, *Cb*, v. *encerg*, *diuinaff*; *great*, *Cb*, v. *quaez*, *turgenn*; *maz grear*, où l'on fait, v. *venim*; *groer*, v. *bleut*; *pa gra auel*, quand il fait du vent, v. *son*; **groabl**, faisable, *Cb*.

Grou, grotte, antre, van. m., Gr., f. l'A., *B. er s.* 23; pl. *-eu*, *-ieu*, dim. *-ig*, l'A., *grohiguen*, petites grottes, *Voy. mist.*, 66; de **groth*, du b.-lat. *grupta*.

Grouanec, pierreux, *Cb*, v. *men*; *grouanenn*, petite pierre, v. *pry*, pl. *bernn groan*, *Cb*, *grouan*, *Cc*; *grouan*, du sablon, Nom. 140; **grouanenic**, *-yc*, petite arène, *Cb*; *gronuanus*, sablonneux, *Cms*.

Gruec, femme, *greuc*, *Cb*, v. *morzet*; *ozech gruec*, *Cms*, *Cc*; *bron grec*, *Cms*, dim. **grueguic**, *Cb*, tréc. *grwegik*.

Grues, sein, poitrine, prob. identique à *groës*, f. chaleur, Gr., van. *groéss*. ardeur du feu, l'A.; gall. *gwres*, même racine que *gor*. Voir *gret*. Je rapporterais encore à cette rac. le van. *gress'*, prompt, diligent, Chal. *ms.*, à Pontivy vite, activement, différent de *groéss*, âpre, ardent, l'A.; cf. gall. *gres*, chaud, irl. *gresaim*, exciter (Stokes, *Remarks*, 40).

Grullu, blé noirci intérieurement, en basse Cornouaille, Pel., voir *dyscurlu*; cf. argot français, *grelu*, m. blé, F. Michel, *Études sur l'argot*, 1856, *grenu*, blé, *grenue*, farine, *grennche*, avoine, *Le jargon de l'argot*, nouv. édit., Épinal, p. 15 et L. Rigaud, *Dict. d'argot mod.*, 1881.

Gruyabl, *gruiabl*, cousable; *gruiat*, coudre, *Cb*.

Gruyzaff, *Cms*; *-ziaff*, *Cb*, enraciner; *-zyenn*, racine, *Cms*, *-zienn*, *Cc*, *grizyenn*, *Cb*, v. *queff*, *magadurez*; **gruizyennus**, plein de racines, *Cb*; *gruizennus*, *Cc*.

Gueabl, bon à testre, l. *textilis*; *guiat*, ouvrage de tisserand, *guiader*, tisserand, *Cb*, *guiadeur*, *Cc*, v. *caruan*; **guiaderez**, tessure, l. *textura*, *Cb*.

Gueder, épieur, guetteur; *guedou*, aguets, l. *insidiæ*; **guedús**, insidieux; *guit*, v. i. *guedaff*, *Cb*.

Gueffret, *auel* — vent de midi, l. *auster*, *Cms*; *Cb*, *auel guefret*, *Cc*; *guevret*, *guevred*, sud-est, Gr.

Guel, regard, l. *visus*, *Cb*; *guellet*, voir, v. *queulusq*; vu que, puisque, Cathell 9; *guelloch*, lis. *guelsoch*, vous vîtes, B 452*.

Gueldas, Guidas, l. *Gildasius*, *Cms; Gueltas*, *Cc: Goe-* (dans les *Gue-*), Guydas, *Cb.*

Gueliuout, couche, gésine, *Cb; grec e gailiuout a bugale*, l. puerpera, v. *map; gwilloudi*, accoucher une femme, *Traj. Moyses*, 160.

Guell, bai, Gr., *ghell*, Pel., gall. *gell*, brun, v. irl. *gel*, blanc, cf. *Andagelli* (gén.), inscr. de Gr.-Bretagne; voir Loth, *Chrestom. bret.*, 42, 98, 132; Stokes, *Remarks on the celt. add.*, p. 18.

Guell ve gueneff, j'aimerais mieux, *Cc; guellveguenefF*, *Cb; guel*, meilleur, *Cc*, *gwel eu dymp*, il vaut mieux pour nous, Jér., v. *dibenni; guelhat*, faire meilleur, *Cb*, v. *mat.*

Guelouuenn, sangsue, *Cms.*

Guen, faux visage, l. *larua*, *Cms*, entre *guelouuenn* et *guen*, joue; *gueen pe diguiset*, faulx visaige, *Cb; gueé pe diguiset*, *Cc* (même place).

Guen, joue; *guenoucam* (bouche torte); *guenonec*, gouliart, *Cms; -ouecc*, coillart, *Cc;* **guenouet**, goillart, l. *buccatus;* **guenouyc**, petite bouche, *Cb*, *guenouff*, bouche, v. *huerz*, cf. pet. Trég. *génoñ.*

Guenanennic, petite abeille, *Cb.*

Guenell, enfanter; *deliuuret a poan* — délivrée d'enfantement, *Cb; gueuell*, *Cms* (dans les *guen-*), *ez ganet*, il fut enfanté, Nl 25; **guynidiguez**, naissance, *Cb*, *guinidiguez*, v. *magadurez;* (déesse de l') enfantement, v. *loar; guiniuaelez*, id., *Cb* (4 fois), *Cc* (2 fois); *guiniualez*, *Cms.*

Gueneu «manque de ce à quoi on étoit habitué» (van.) l'A., avec un proverbe contenant ce mot; cf. v. irl. *gann*, *gand*, rare, chétif, qui est en petite quantité (et v. gall. *gennec*, gouffre?). Pour le suffixe, cf. *guéleu* m., entrevue pour conclure un mariage, l'A.

Guenhaenn, verrue, *Cb*, *guenhoenn*, *Cms;* **guenhaennus**, plein de verrues, l. *verrucosus*, *Cb.*

Guenn, per unicam sillabam [i. e. *gen* par *g* dur, et non *güen* avec diphtongue], cognet pour fendre bois, *Cb.*

Guenn en lagat, le blanc de l'œil; *guennvy*, blanc d'œuf, *Cc*, *guenn vy*, *Cb; guender*, blancheur, *Cms*, *Cb; guenmgolo*, septembre, *Cb*, *Cc; guennuedic*, bienheureux, *Cc; guenuidigaez*, félicité, *Cms*, *Cb; vguent* **guennec**, vingt sous, *Cb*, v. *franc*, *guenneuc Cc*, *guennec*, Nom. 208; *guennerez an mogueryou* «blanchissure de parois», 137.

Le mot *guennuedic*, *guennuidic*, *guinuidic*, semble être pour

**guenvededic* = gall. *gwynfyledig* (*gwynuyledic*, *Ystoria Charles*, éd. Rhys, p. 5), béni (cf. moy.-br. *binidiguez*, bénédiction, pour **bendigidigez*, voir *binizien*). Dans la locution *guennvet ... an mam*, heureuse la mère, J 174 (différente de *guenn bet... an heny*, heureux celui, M 58), *guennvet* est un adjectif apocopé du participe régulier **guenvedet* = gall. *gwynfyledig*; cf. tréc. *dañ*, *dañvet*, apprivoisé, = v. gall. *dometic*; voir *ac'hubi*, *couyorm*. Les expressions comme *guenn e bet*, heureux est son sort, J 236, se retrouvent en cornique et en gallois; cf. les noms celtiques de Grande-Bretagne, *Dagobitus* (*Bitudaga* à Bordeaux) et *Vendesetli*, *Vennisetli*, où sont employés comme équivalents les mots *bitus*, monde (= bret. *bet*) et *sētlon*, âge, vie (bret. *hoazl*); *vindos*, blanc (bret. *guenn*) et *dagos*, bon (bret. *da*).

Le bret. moy. *guenngoloff*, *guenngolo*, septembre, = **vindocalamos*, «paille blanche», est devenu en vannetais *guënhole*, Gr., *güen golo*, *güen olo*, septembre, Chal. *ms*, et *guenol*, septembre, *gunol*, automne : *er gunol ma*, «cest' automne», ibid., v. *automne*, *proposer*. Cette chute bien constatée de la voyelle finale en vannetais peut servir à confirmer l'explication de *éněh*, certes, par le cornique *benytha*, *venytha* (voir *bet nary*).

Une autre variante du même mot se montre, je crois, dans le nom du prétendu prophète *Gwinglaff*, *Gwinglàf*, Pel. v. *orzail*, *gnou*, *bagat*; = **guin-galaff*, en cornique *gwengala*, *gwyngala* (Meriasek). Cf. le nom de *Kalanhedre*, Cartul. de Redon, 2 = «calendes d'octobre» (Loth). L'*w* doit être ici une innovation orthographique de D. Le Pelletier, on employait bien plutôt *u* au xv^e^ siècle, époque du ms. et de l'auteur même (Pel., v. *gnou*). Le P. Grégoire écrit Guinclan, Guïnclan, et en bret. *Guïncqlan*, *Dict.*, p. xv, 481, ce qui représente la prononciation du xviii^e^ siècle (le personnage était encore «très fameux... parmi les Bretons», p. xv). Après avoir attribué à ce poète la date 240 après J.-C., dans son *Dict.*, le P. Grégoire déclare, *Gram.*, p. xvi, que c'est une erreur «très-grossière en matière de Chronologie» et qu'il faut lire 450; mais il y a là probablement une faute d'impression pour 1450, chiffre donné pour le ms. par D. Taillandier, dans la Préface du dict. de Pelletier.

Le vannetais *gùèn-hoarh*, m. sourire, *Voy. mist.*, 49, *gùen hoarh*, *Burhudeu en Intron-Varia é Lourdes*, Vannes, 1873, p. 6, 9, 12, 16, contient peut-être, au lieu du mot *guem*, blanc, un correspondant du gall. *gwèn*, sourire, cf. *Chrestom.* 140.

Guenneli, hirondelle, *Cms*, *Cb*, *Cc*, *guennily*, *guimmily*, Nom. 40.

Guentaff an net, éventer le blé, *Cms*, *guentaff*, purger blé, *Cb*, v. *croezr*; *guentat* p. *-tet*; guentabl *pe santus*, odorable, *Cb*.

Guentl, la goutte, C; *gue*, *Cms*. v. *banhe*. La première syllabe

du pluriel de ce mot rime en *ec* dans *gruec oar guentlou*, P 180; cf. tréc. *war oenklo*, G. B. I., I, 382, 384, 388, *war-oeñklo*, Trd; pet. Trég. *war winklo*. *Guentl*, douleur de l'enfantement, N 894 (et non *quentl*, faute d'impression, *Rev. celt.*, VIII, 408).

Guenuer, janvier, *Cb*.

Guer, mot, dim. **gueric**, *Cb*.

Guerbl, caple, l. *glans*, *Cb* (bubon). Le P. Maunoir donne en français *verbre* (*Dict. françois et breton armorique*, p. 123), qu'il traduit en breton par *goagren*. C'est probablement un mot gallo emprunté au bret. de Léon *vn verbl*, Nom. 263; voir *mynhuiguenn*.

Guerchus, l. *virginosus*, *a*, *um*, lieu plein de vierges, *Cb*; *cafout guerchtet merch*, corrumpre pucelle, *Cc*, v. *luxur*.

Guerelouann, l'étoile du matin, *Cb*, *Cc* (*guelelouenn*); *an verelaouen*, l'aube du jour, l. aurora, Nom. 227.

Guernn, aune, *Cc*, — *lestr*, mât, *Cms*, *Cc*; *guernec*, aunaie, *Cc*; *guernnenn*, aune, *Cms*.

Guèrs da ober cousquet an bugale, chanson qu'on chante aux enfans pour leur faire dormir; *guers great oar an maru; guersou hacr*, des chansons vilaines, *guersou*, des vers, *Cb*, v. *quaez*; **guersyc**, petit vers, *Cb*.

Le mot *guers* se trouve aussi dans *gwers-gwentl*, *ur vers-ventl*, colique subite et violente, tranchées aiguës, mais de peu de durée, Pel.; *ar verz mañ*, van. *er üerh-mañ*, de longtemps, Gr. v. *long*, *er-huêrh-ma*, id., l'A., *er c'huers ma*, il y a quelque temps, Chal., *ms*, v. *renouer*; *er huers man*, d'ici à longtemps, *chetu aüeit guers amser*, *aüeit er huers man*, en voilà pour longtemps, v. *temps*; *güer so*, il y a longtemps, v. *trotter*, *n'endes quet güerso*, il n'y a pas longtemps, v. *temps*; *a ùerço*, depuis longtemps, *Voy. mist.*, 28, 102, etc.; *a huerço vras*, depuis bien longtemps, *Guerzenneu*, 1864, p. 24; à Saint-Mayeux *eur uerz amzer zou*; gall. *gwers*, f., espace de temps, cf. *Rev. celt.*, VI, 390.

Le mot *so*, il est, il y a, étant très souvent ajouté à *guers*, a fini par faire corps avec lui; et, perdant conscience de la composition de *guerso*, on y a ajouté encore une fois le même verbe *so* : *quer güerso so*, depuis si longtemps, Chal. *ms*, v. *temps*, *güerso so*, depuis longtemps, v. *servir*, *guerso so*, v. *trolle*, *guersosou*, v. *recherche*, *gùerço zou*, *Voy. mist.*, 92, *guerço zou*, l'A.

On peut comparer cette répétition à celle de la préposition *en* dans le vannetais *én ingorto*, dans l'espoir, en attendant, *Voy. mist.* 19, cf. *ingorto*, id., 25, = *en gortoz*; et dans le trécorois *en em*, *'n em*, dans mon, *en es*, *'n es*, dans ton (*'n es kalon*, dans ton cœur, G. B. I., I, 432) = léon. et moy.-bret. *em*, *ez* (*e-m*, *e-z*),

IMPRIMERIE NATIONALE.

cf. *Rev. celt.*, III, 239; en espagnol *con tigo*, avec toi, = **cum tecum*, etc.

Autres exemples de formations pléonastiques usitées en petit Trégnier : *egile-all*, l'autre, m., = *egile; ibén-all*, l'autre, f., = *ibén; ar reo*, ceux, *ar re-mao*, ceux-ci, *ar reo-ze*, *ar re-zea*, *ar re-zao*, *ar re-nezao*, ceux-là, = *ar re*, *ar re-ma*, *ar re-ze*, *ar ré-nes; kinin-terves*, cousine, = léon. *kiniterv*, moy.-bret. *quinitern. En generalamant* (tous) sans exception, Moys. 252, est un mélange des deux expressions françaises « en général » et « généralement ».

Gueruell, appeler; *galu* (action d'appeler), Cb; *galuer*, on nomme, v. *ruz*.

Guerz ha pers, vert et bleu, Jér.; *liou guerz*, *pe euel ouz an guezr* « couleur de verre, ou semblable à verre », Nom. 123 (*guezr* C).

Guerzabl, vendable, Cb, *guerzeur*, vendeur, Cb, v. *holen*, f. *guerzeres*, v. *perenn; guezr*, il vend, v. *coulourdenn*.

Guerzider, fuseiller; **guerzidic**, petit fuseau; *ober guerzidiff*, faire fuseaux, Cb; *guërzidy*, van. *guërhedy*, Gr.

Guescle, v. i. *gluesque*, Cc.

Guespet, guêpes, Cms; *guespetaër*, guêpier, oiseau, Nom. 40.

Gueusic, petite lèvre, Cb; *gueusiec*, qui a de grosses lèvres, Cms.

Gueutaff, herber, Cb, v. *lousouenn*.

Gueuell, tenailles, Cms.

Guez, *a — e —*, fois à fois, l. *vicissim*, Cb; *a neil —*, tour à tour; *guezarall*, autrefois, Cms, *guez arall*, Cb; *nebeut a —*, guère, l. *raro*, Cb, v. *tanau;* pl. *á vizyou*, tantôt, parfois, Nom. 214, *aviziou*, D 112.

Guezel : *bugalé guezel*, enfants nouveau-nés ou tout jeunes, D 100; *gwezell*, en Cornouailles enfant abandonné, qui ne peut s'aider en rien, *buguell gwezell*, enfant tout petit, tendre et faible, et en Léon *gwezell*, enfant tout nouveau-né, Pel., d'où *diwezella* ou *divezella*, prendre soin d'un tel enfant et l'allaiter pendant que sa mère est en couches, Pel. De **gou-ezel*, cf. gall. *eiddil*, mince, tendre, faible? M. Fick a comparé *eiddil* au lat. *petilus*, ce qui souffre difficulté, à cause du *dd*. Peut-être la racine est-elle la même que dans le lat. *edo*, *edulis* (avec le sens de *exesus*, cf. gall. *ysiant*, consomption).

Guezennic, petit arbre; *lech* **guezus**, lieu où croissent arbres, Cb.

Guezun, fort à rompre, *Cms.*

Guyc, bourg, en léon. « toujours joint au nom de la paroisse », Gr., du lat. *vicus;* v. br. *guic*, *Chrestom. br.*, 134, cf. 210.

Guichaff, esquiver; item *vito*, ...*euito*, *Cb*, entre *guimelet* (qui devait être **guibelet*, cf. *guibelètte* f., foret, l'A.) et *guichet* (*guinchaff*, *Cms*, *Cc*). Cf. v. fr. *guanchir*.

Guïc'hat, piailler comme les poussins, Gr., *lez da wic'h*, cesse ta plainte, se dit aux petits enfants, Dict. de Coëtanlem; gall. *gwichio*, crier, *gwîch*, f. cri.

Guichet, guichet, *Cms*, *Cb; grach an guichedou*, sage-femme, Nom. 13, *grac'h an guichedou*, (burlesquement), Gr., v. fr. la femme aux guichets.

Guydal (piailler), n'est pas le même que *guïc'hat* (et non *quïchat*), voir ce mot; c'est plutôt l'ancienne forme de *gueida*, *gueiza*, gazouiller, parlant des oiseaux, Gr., *geiza*, *geida* Gon. (gall. *gythu*, murmurer?)

Guidoroch, le dernier cochon, *Cb; guidoroc'h*, id., *ar güidor*, le culot, Gr.

Guilhelmm, Guillaume, *Guillemmet*, *Cms.*

Guïm, regain, van. Gr., *guim*, Chal. *ms.; er blein ag er guim*, le haut des herbes, *Apparition* 12; *ur ùimèn*, une prairie, un herbage, *Voy. mist.* 89; = ital. *guaîme*, v. fr. *gaïn* (d'où *regain*); origine germanique (Diez, *Étym. Wörterb.*, 4e édit., 176).

Guyn, *guin*, vin; **guinic**, petit vin; *vn guin bihan quemesquet*, un petit vin mêlé, *Cb; guynou*, vins, Jér. v. *fin*, *guin ardant* « eau-de-vie, eau ardente », Nom. 63; *guinienn*, vigne, *Cms; lech a goez guiny*, lieu à vignes sauvages, l. *vitiligo*, *ginis; an guiny* (lier) les vignes, *Cb*, *guini*, v. *plantaff*, *guyni*, v. *squegiaff;* **guinus**, plein de vins, *Cb*, *guynus*, *Cc; um uineitt* (tonneau) enviné, aviné, l'A., *Sup.*

Guingnal a nou lagat, guigner des yeux, *Cms*, — *an noulagat; guingnaff guant an penn*, guingner de la teste, l. *conquinisco;* **guingnadur**, signe fait de l'œil, *Cb.*

Guinhen al's *guelhyen*, v. i. *breinder*, *Cb; guelyenn*, l. *hec tonsa*, *se*, *Cms*, entre *Gueldas* et *guelonuenn; guëllyen*, *guëllyen-noc'h*, van. *goulion*, lavure, Gr., *guelyen*, Nom. 34; gall. *golchion* (cf. *guelchiff*, laver). *Guinhen* est donc différent de *güignen*, aubier, Gr. C'est probablement une variante de *guelhyen*, d'où *guelyenn*, d'où *gweillenn* (par *l* mouillé, prononciation du petit Tréguier), puis **guegnenn* (par *gu* mouillé), *guignen* (*guinhen*).

Guinhezr, veneur, C, *guinaër*, *guinezr* Nom. 317, du lat. *venator*, voir *Chrest. br.*, 210. C'est une corruption de ce mot que D. Le Pelletier donne ainsi : « *Gounhers*, chasseur. Je ne l'ai trouvé que dans un seul dictionnaire assez ancien. »

Guypat, petit-lait, *Cms.*

Guir. Fur en —, savant en droit, *Cb.*

Guyridic, sensible, qui sent, J. 111, auj. id., même rac. que *güiri*, *gori*, couver, Gr., *guiriff*, mûrir (en parl. d'un abcès) Nom. 275, voir *gor.*

Guisquadeur, vêtement, *Cms; guiscamant*, *Cb*, v. *lost*, *guisquament*, v. *beth.*

Guinfher, écureuil, *Cb; guifher*, *Cc; guicher*. *Cms*, après *guyat; guicher*, Nom. 34; *gwiber*, quelques-uns prononcent *gwic'her*, Pel.

Guiounez, vérité, *Cms*, dans les *gui-*.

Gwec, *gweg*, vesce, Coëtanlem, v. *benç*, id. en trécorois; gall. *gwyg*, du l. *vicium.*

É. Ernault.

(*A suivre.*)

LA PRONONCIATION MODERNE DU COPTE DANS LA HAUTE ÉGYPTE.

Les Coptes de la haute Égypte ont conservé de la prononciation de leur langue sacrée une tradition différente du système adopté par les savants européens. Ils la cultivent avec soin. Si bien peu parmi eux sont en mesure de comprendre les textes saints sans le secours de la traduction arabe placée en regard, ils semblent attacher une réelle importance à l'exactitude de la psalmodie. Maintes fois j'ai entendu, aux offices d'Abydos ou d'Edfou, relever les fautes du lecteur par ceux qui l'entouraient.

Il m'a paru qu'il y avait là quelques notes utiles à prendre pour la connaissance de la prononciation antique. Devéria avait eu, m'a-t-on dit, la même vue; il s'était fait prononcer, notamment à Abydos, les noms des lettres de l'alphabet. Depuis, M. L. Stern a voulu prendre aussi quelques leçons des Coptes modernes[1], et a transcrit en tête de sa belle grammaire les dénominations alphabétiques telles qu'il les avait entendues à Thèbes.

Je me propose d'exposer ici la tradition saïdienne et d'examiner dans un autre travail les questions suggérées par cette étude. Les transcriptions ci-après, qui me serviront de point de départ, ont été recueillies en 1876-1877 dans les principales copteries du haut pays; elles comprennent, outre des alphabets, divers passages de la Bible assez étendus pour permettre une dis-

[1] L. Stern, *Koptische Grammatik*, § 1, 14 et suiv. Voir aussi : Kircher, *Lingua ægyptiaca restituta*. p. 1; Tuki, *Rudimenta linguæ coptæ seu ægyptiacæ*, p. 1 et sqq.; Th. Petræus, Londres, typ. T. Roycroft MDCLIX.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cussion. J'en ai assuré l'exactitude avec toute mon attention : après avoir écrit en caractères latins quelque extrait du livre saint, sous la dictée du maître et sans voir le texte copte, je relisais ma copie dans une autre séance et soumettais ma diction au contrôle empressé des assistants qui m'écoutaient les yeux fixés sur l'original.

CONVENTION.

Dans la convention graphique adoptée pour ces transcriptions, toutes les lettres sans indice se prononcent comme en français, sauf *u* qui équivaut à *ou*.

Une lettre consonne affectée de l'indice ′ est, soit un arrêt faible, soit une spirante correspondant à l'explosive française qu'elle figure ou à une explosive formée dans une région voisine.

$\tilde{k}$, $\tilde{g}$, sont des arrêts faibles congénères du *ñ* espagnol.

$\bar{s}$ est la chuintante ش, *ch̄*.

ḍ se frappe du bout de la langue entre les dents et le voile du palais; cette articulation appartient à l'alphabet bishari et à celui des langues de même famille. Je l'ai notée dans les transcriptions de Mik'ail d'Harabat-el-Madfouneh, mais elle me semble provenir d'une prononciation tout individuelle.

e est notre *e* muet, ou notre *e* dans la deuxième syllabe de *belette; é* est l'*e* fermé de *beauté*. Les deux voyelles *o* et *ô* diffèrent entre elles, comme les sons des mots français *porte* et *beau; â* est intermédiaire entre *a* et *o*.

La quantité des voyelles est indiquée par les signes – ◡.

L'accent tonique est noté *á*, *é*, *í*, *ó*, *ô*, *ú*.

’ est l'esprit doux (ex. : *’a*); il marque dans le corps d'un mot une disjonction, un silence très court entre la voyelle qui le porte et la lettre précédente.

ء est le hamza arabe (ex. : ء*a*, *a*ء).

Le ⌒ que j'ai mis au-dessus de diverses syllabes rappelle une

vocalise. Bien qu'à ma prière les dictées me fussent faites sur le ton ordinaire, afin de mieux assurer mes transcriptions, cependant les lecteurs n'ont pu renoncer à vocaliser sur une ou deux syllabes accentuées ou non de certains mots. Il me semble que ces réminiscences psalmodiques s'appliquaient surtout aux noms vénérables et aux fins de verset.

On remarquera que, dans un même morceau, quelques mots sont transcrits et accentués de plusieurs manières. Je soumets, en effet, sans corrections, ce que j'ai entendu; la plupart de ces variantes, sur lesquelles j'ai attiré l'attention de mes maîtres, ont d'ailleurs été déclarées indifféremment correctes.

1° TRANSCRIPTION DES DÉNOMINATIONS DE L'ALPHABET.

LETTRES.	NOMS DES LETTRES.	WACEB K'ĠGÉ, professeur à l'École des Coptes d'Osiout.	BOUQDOUR d'ABYDOS [1]	MAGAR, curé de Louqsor.	G'ABRIAN, curé de Saint-Michel et Marie à NAGGADÉ.	SIDHOM KOMBARA, chef écrivain du gouvernorat et clergé d'Esné.
Ⲁ	ⲁⲗⲫⲁ	*alfa*	*alfa*	*alfa*	*alfa*	*alfa*
Ⲃ	ⲃⲓⲇⲁ	*b'īd'a*	*b'e'd'a*	*b'e'd'a*	*b'éd'a*	*b'éd'a*
Ⲅ	ⲅⲁⲙⲙⲁ	*g'amma*	*g'amma*	*g'emma*	*g'emma*	*g'amma*
Ⲇ	ⲇⲁⲗⲇⲁ (ⲇⲉⲗⲧⲁ)	*d'elt'a*	*dâld'a*	*dalda*	*dald'a*	*dalda*
Ⲉ	ⲉⲓ	*c'i*	*e'ï*	*éia*	*eïè*	*eiê*
Ⲋ	ⲥⲟ	*sso'ŭ*	*t'o*	*so*	*so, su*	*sô*
Ⲍ	ⲍⲓⲧⲁ	*sīta*	*d'adi*	*zâda*		*dzâda*
Ⲏ	ⲏⲧⲁ (ⲏⲓⲧⲁ) [2]	*lūd'a*	*hadi*	*ha'da*	*he'd'a*	*ha'da*
Ⲑ	ⲑⲏⲧⲁ (ⲑⲓⲧⲁ) [3]	*tūd'a*	*tatti*	*tétta*	*titta*	*tūd'a* / *tetta*
Ⲓ	ⲓⲁⲩⲁⲁ	*iôd'a*	*io'd'a*	*ioda*	*iôd'a*	*iôd'a*
Ⲕ	ⲕⲁⲡⲡⲁ (ⲕⲁⲡⲁ) [4]	*kappa*	*kabba*	*kabba*	*kabba*	*kabba*
Ⲗ	ⲗⲁⲩⲗⲁ (ⲗⲁⲩⲁⲁ) [5]	*lôla*	*lâli*	*lâla*	*lâla*	*lóla*
Ⲙ	ⲙⲓ	*mi*	*méi*	*mi*	*mi*	*mi*
Ⲛ	ⲛⲓ	*ni*	*ne'i*	*ni*	*na*	*ni*
Ⲝ	ⲝⲓ	*exi*	*exi*	*exi*	*exi*	*exi*

Ⲣ	ⲣⲟ	*ro'ŭ*	*ro'u*	*ro*	*ro*	*rū*
Ⲥ	ⲥⲓⲙⲁ	*sīma*	*sammi*	*semma*	*samma*	*samma*
Ⲧ	ⲧⲁⲩ	*da'u*	*da'u*	*da'u*	*da'u*	*da'u*
Ⲩ	ϩⲉ[6] (ⲉϩⲉ)	*he*	*hhe*	*he*	*hè*	*he*
Ⲫ	ⲫⲓ	*fii*	*fé'i*	*fi*	*fi*	*fi*
Ⲭ	ⲭⲓ	*kii*	*kéi*	*ki*	*k'i*	*k'i*
Ⲯ	ⲯⲓ		*epsi*	*epsi*	*epsi*	*epsi*
Ⲱ	ⲱⲏ	*å*	*oh*	*o*	*å*	*å*
Ϣ	ϣⲉⲓ	*šā'i*	*šā'i*	*šā'i*	*šā'i*	*šā'i*
Ⳇ	ⳇⲉⲓ	*fa'i*	*fa'i*	*fa'i*	*fa'i*	*fa'i*
Ϧ	ϧⲉⲓ	*k'a'i*	*k'a'i*	*k'a'i*	*k'a'i*	*k'a'i*
Ⲋ	ⲋⲟⲣⲓ	*hori*	*hori*	*hâri*	*hâri*	*hôri*
Ⲍ	ⲍⲁⲛⲍⲓⲁ	*ğangğe*	*ğanğgi*	*ğenğa*	*ğenğa*	*ğenğa*
Ϭ	ϭⲓⲙⲁ	*šima*	*šima* *chima* (*ch* all.)	*šima*	*šima*	*šima*
Ⲧ	ⲧ	*di*	*déi*	*di*	*di*	*di*

[1] Naguère, au dire de Mariette, quelques Coptes d'Abydos causaient parfois entre eux dans la vieille langue, probablement sur des sujets peu complexes. Bouqdour était un des survivants. Le diacre Mik'aïl, calligraphe de Harabat-el-Madfouneh, qui m'a fourni plusieurs transcriptions, passait aussi pour avoir une excellente diction. C'est le même, je crois, que Devéria a consulté. — [2-6] Kircher, *Lingua ægyptiaca restituta*, p. 1.

2° TEXTES.

I[1]

Ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ Ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲛ

ⲕⲉⲫ. ⲁ̅

ⲁ̅. Ϧⲉⲛ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲉ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲁϥⲭⲏ
ⲃ̅. Ϧⲁⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ. ⲫⲁⲓ
ⲅ̅. ⲉ̀ⲛⲁϥⲭⲏ ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ Ϧⲁⲧⲉⲛ ⲫϯ. ϩⲱⲃⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩ-
ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲧϭⲛⲟⲩϥ ⲙ̀ⲡⲉϩⲗⲓ ϣⲱ-
ⲇ̅. ⲡⲓ Ϧⲉⲛ [ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ]. ⲛⲉ ⲡⲱⲛϧ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲛ̀ϧⲏⲧϥ
ⲉ̅. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲱⲛϧ ⲛⲉ[ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ]ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲡⲉ. ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ [ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉ
ⲋ̅. ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ] ϣⲧⲁϩⲟϥ. ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ
ⲉ̀ⲁⲩⲟⲩⲟⲣⲡϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲉ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ [ⲡⲉ ⲓⲱⲁⲛ-
ⲍ̅. ⲛⲏⲥ]. ⲫⲁⲓ ⲁϥⲓ̀ ⲉⲩⲙⲉⲧⲙⲉⲑⲣⲉ [ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲙⲉ-

I

Par Bouqdour de *S̃eik'-Morzūq* (proche Abydos).

1 *K'an darši na epsa'ğé ba ouo bisa'ği nafka k'adān ebnôdi ouo na*
2-3 *o'unôdi ba bisa'ği. Bai anafka isğan ha k'adān ebnôdi. Hôb-nib'an*[2]
4 *au-šu'bi ab'ol-idodf ouo adišnôf mbâ-éhli šu'bi k'an* [ ]. *Na bonk' ba*
5 *ada-enk'atf ouo bonk'na*[ ]*enniro'mi ba. Ouoh bi'ouôini afaruuôini k'an*
6 *bika'ki* [ ] *ešdaôf. Afšu'bi enğa o'urõ'mi a'auwurbuf ab'olhidān ebnôdi*
7 *abafrān* [ ]. *Bai afči aumādmatra* [ ] *k'a biouôini hine enda-ouonnib'an*

[1] Les feuilles arrachées à des manuscrits hors d'usage, que Bouqdour avait apportées pour sa leçon de lecture, étaient en fort mauvais état. De là, les lacunes qu'on remarquera dans les transcriptions I et II. Je donne ici le texte vulgaire, en mettant entre crochets les mots qui n'ont pu être transcrits.

[2] Les groupes réunis par un trait pour concorder avec le texte ci-dessus sont séparés dans la lecture de Bouqdour.

ⲑⲣⲉ] ϧⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲟⲛⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲁϩϯ
η̄. ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ. ⲛⲉ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲁⲗⲗⲁ
θ̄. ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ϧⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ. [ⲛⲁϥϣⲟⲡ]
ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲫⲙⲏⲓ [ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲓ
ῑ. ⲛⲓⲃⲉⲛ] ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲛⲁϥⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥ-
ⲙⲟⲥ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ
ιⲁ̄. ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ[ⲥⲟⲩⲱⲛϥ]. ⲁϥⲓ̀ ϩⲁ ⲛⲉⲧⲉ-
ιⲃ̄. ⲛⲟⲩϥ [ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩϥ] ⲙ̀ⲡⲟⲩϣⲟⲡϥ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ. ⲛⲏ
[ⲇⲉ] ⲉ̀ⲧⲁⲩϣⲟⲡϥ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲁϥϯ ⲉⲣϣⲓϣⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲉⲣ
ιⲅ̄. ϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩϯ [ⲛⲏⲉⲑⲛⲁϩϯ] ⲉ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ. [ⲛⲏⲉ̀ⲧⲉ]
ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲥⲛⲟϥ ⲁⲛ ⲛⲉ [ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ] ⲫⲟⲩⲱϣ
ⲛ̀ⲥⲁⲣⲝ [ⲁⲛ ⲛⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ] ⲫⲟⲩⲱϣ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ
ιⲇ̄. ⲁⲛ ⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ. ⲉ̀ⲧⲁⲩⲙⲁⲥⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫϯ. ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ
ⲛ̀ϧⲏⲧⲉⲛ [ⲟⲩⲟϩ] ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲉϥⲱ̀ⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ
[ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩϣⲏⲣⲓ] ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ [ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ] ⲙ̀ⲡⲉ-
ιⲉ̄. ϥⲓⲱⲧ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛ̀ϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲙ̀ⲉⲑⲙⲏⲓ. [ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ
ϥⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ] ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ϥⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀-
ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ [ⲫⲏ]ⲉ̀ⲧⲁⲓϫⲟϥ ϫⲉ [ⲫⲏⲉⲑⲛⲏⲟⲩ]
ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲓ ⲁϥⲉⲣϣⲟⲣⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲓ [ϫⲉ ⲛⲉ ⲟⲩϣⲟⲣⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲓ]
ιⲋ̄. ⲣⲱ ⲡⲉ. ϫⲉ ⲁ̀ⲛⲟⲛ ⲧⲏⲣⲉⲛ ⲁⲛϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲟϩ

---

8 *nahdi ab'ol-idodf. Na entof an ba biouôini alla hina endafarmatra k'a*
9-10 *biouôini:* [ ] *enĝa biouôini endaebmai* [ ] *atnao abikosmos. Nafka k'ān*
bikosmos ba ouo bikosmos afšu'bi ab'ol-idodf ouo embabikosmos [ ].
11-12 *Aféi ha neï'adanôf*[1] *embušobf arô. Na* [ ] *adaušobf arô afiléi éršiši*
13 *enóu aar širi ennôdi* [ ] *abafrān.* [ ] *ab'ol-k'an esnôf an na* [ ] *fouôš*
14 *ensarax* [ ] *fouôš enro'mi an na alla adaumaso ab'ol-k'an ebnôdi. Ouo bi-*
sa'ĝi afar ousarax ouo afšu'bi enek'rai enkadān [ ] *anna'o abaf'ô emebrāde*
15 [ ] *emmauadf* [ ] *embafyôt afmoh enéhmōt nam ma'tmai.* [ ] *atb'adf ouo*
fôš ab'ôl afjôammōs ĝa bai ba [ ] *ada'iĝōf ĝa* [ ] *mana'nsōi afaršorb*
16 *aroi* [ ] *ro ba. Ĝa anôn dārān anše'i ab'olk'an bafmoh nam ouehmot*

[1] *Sic.*

ⲓ̅ⲍ̅. ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ ⲛ̀ⲟⲩϩⲙⲟⲧ. ϫⲉ ⲡⲓⲛⲟ-
ⲙⲟⲥ ⲁⲩⲧⲏⲓϥ [ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ] ⲡⲓϩⲙⲟⲧ
ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁⲩϣⲱⲡⲓ [ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅
ⲓ̅ⲏ̅. ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅]. ⲫϯ ⲙ̀ⲡⲉϩⲗⲓ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲡⲓⲙⲟⲛⲟⲅⲉ-
ⲛⲏⲥ [ⲛ̀ⲛⲟⲩϯ ⲫⲏⲉⲧⲭⲏ ϧⲉⲛ] ⲕⲉⲛϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲓⲱⲧ
ⲓ̅ⲑ̅. ⲛ̀ⲑⲟϥ [ⲡⲉⲧ]ⲁϥⲥⲁϫⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲉⲑⲣⲉ
[ⲛ̀ⲧⲉⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ] ϩⲟⲧⲉ [ⲉ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲣⲡ] ϩⲁⲣⲟϥ
[ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲓ̀ⲗⲏⲙ] ⲛ̀ϩⲁⲛⲟⲩⲏⲃ ⲛⲉⲙ
ϩⲁⲛⲗⲉⲩⲓ̀ⲧⲏⲥ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲉⲛϥ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲛⲓⲙ.

II.

Ψⲁⲗⲙ. ⲣ̅ⲙ̅ⲏ̅

1-2 Ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀ (ⲁ̅ⲗ̅). ⲥⲙⲟⲩ
3 ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ. ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
4-5 ⲧⲏⲣⲟⲩ (ⲁ̅ⲗ̅). ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲉϥⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ.
6 ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ. ⲡⲓⲣⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓ̀ⲟϩ (ⲁ̅ⲗ̅). ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲓ-
7 ⲥⲓⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ. ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀
8 ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀ (ⲁ̅ⲗ̅). ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲕⲉ ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲥⲁⲡϣⲱⲓ

---

17 *entišab'i'ô enouehmod. Ğa bino'mos aulaif* [ ] *biehmot dâ nam dimat-*
18 *mai aušu'bi* [ ]. *Ebnôdi emba-ehli nau erôf anah bimônôğanīs* [ ] *kanf*
19 *embafyôt entof* [ ] *afsa'ği. Ouo tai da dimatmatra* [ ] *hôdâ* [ ] *hâ'rôf*
[ ] *enhanuāb nam hanila'uidas hina endoušanf ğa entok nim.*

II

1-2 *esmo abšos ab'ol-k'an neifa'ui allolia*[1]. *esmou arôf k'an néi' adšosi.*
3-4 *Esmo arôf naf-ağğalos daro alleloa. Esmou arôf naf-déinamīs daro*
5-6 *Eesmou arôf. béira num béi'oa alleloa. Esmou arôf néisio dāro nam*
7-8 *béiouâini. Esmou arôf néifa'ui eanda néifa'ui alleloa. Nam néika mô*

[1] *Sic.*

9 ⲛⲛⲓⲫⲛⲟⲩⲓ. ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉⲡⲟ̄ⲥ̄
10-11 (ⲁ̄ⲗ̄). ⲁⲉ ⲛⲁⲟⲩ ⲁϥⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟⲉ ⲁⲩⲱⲙⲥ. Ⲏⲁⲟⲩ
12 ⲁϥⲉⲟⲛ ⲉⲉⲓⲛ ⲟⲩⲟⲉ ⲁⲩⲥⲱⲙⲧ (ⲁ̄ⲗ̄). ⲁϥⲧⲁⲉⲙⲟⲩ
ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲱⲁ ⲉⲓⲛⲉⲉ ⲛⲉⲱ ⲱⲁ ⲉⲓⲛⲉⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉⲓⲛⲉⲉ.

III.

Ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲧⲑⲉⲟⲛ.

ⲕⲉⲫ. ⲃ̄.

ⲁ̄. Ⲓⲏ̄ⲥ̄ ⲁⲉ ⲉⲧⲁⲩⲱⲁⲥϥ ϧⲉⲛ ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ ⲛⲧⲉϯⲗⲟ-
ⲅⲉⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ϩⲛⲛⲉⲓⲥ
ϩⲁⲛⲱⲁⲣⲭⲟⲥ ⲁⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲁⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲉⲓⲗⲏⲙ. ⲉⲩⲭⲱ-
ⲃ̄. ⲙⲙⲟⲥ. ⲁⲉ ⲁϥⲱⲱⲙ ϥⲛⲉⲧⲁⲩⲱⲁⲥϥ ⲡⲟⲩⲣⲟ
ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲉϥⲥⲓⲟⲩ ⲥⲁⲡⲉⲓⲉⲃⲧ
ⲅ̄. ⲁⲩⲓ ⲁⲉ ⲛⲧⲉⲡⲟⲩⲱⲱⲩⲧ ⲙⲙⲟϥ. ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲉ
ⲛⲁⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲁϥⲭⲱⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛⲉⲱ ⲉⲓⲗⲏⲙ.
ⲇ̄. ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲟⲩⲟⲉ ⲉⲧⲁϥⲃⲱⲟⲩϯ ⲛⲛⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲱ ⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁϥⲭⲱⲓⲥ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ

9-10 *adsa'ebsôi annifa'ni. Ma'rô-esmô dâro a'ebran emebsous alleloa. ga*

11 *cantof afgoes wô afsô'bi. Eantof afhônhan ka g'ar*[1] *ausôünul alleloa.*

12 *Afdahôu arado sa ana' nam sa anah enda bi'ana.*

III

Par Magar curé de *Louqsor*.

1 *iăsus da ad'aumesf k'an b'etlă'am end'ăd'iiód'ă'a k'an ni'-aho[w]ô*
end'a 'erô'das bô'ro hibbāis hăn-magos aué aôl sabaiobd a'c'iiórô'salim
2 *aogô"emmos. ga áfton bi'adāomesf bóro endá iinódai ánau g'ar abafsi'ô*
3 *saba'iod an'é ga endānôuest emmof. adafsódām da enga bóro irólas*
4 *af'estórdar nam ierô'salim dars námaf. ouo adaftòdi enne-arsi'iaros daru*
nam nisak' endā bi'laos nafsīni endódo ga auna'mas bak'restos enton.

[1] Variante de Bouqdour.

ⲉ̅. ϫⲉ ⲁⲩⲛⲁⲙⲁⲥ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲑⲱⲛ. ⲛ̀ⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ
ⲛⲁϥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲓⲟⲩⲇⲉⲁ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ
ⲋ̅. ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.
ϫⲉ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲑⲟϩⲱⲓ ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛ̀ⲑⲟⲕ
ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲉⲧϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁ
ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏϯ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ
ⲍ̅. ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅. ⲧⲟⲧⲉ ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ
ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲁⲅⲟⲥ ⲛ̀ⲭⲱⲡ ⲁϥϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲛ̀ⲧⲟ-
ⲏ̅ ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ. ⲟⲩⲟϩ
ⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ ⲉϥϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁϣⲉ-
ⲛⲱⲧⲉⲛ ϣⲓⲛⲓ ⲁⲕⲣⲓⲃⲱⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲇⲉ
ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛ ϫⲉⲙϥ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲓ̀ ϩⲱ ⲛ̀ⲧⲁ-
ⲑ̅. ⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̀ⲙⲟϥ. ⲛ̀ⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲁ
ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ
ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲥⲁⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲛⲁϥⲙⲟϣⲓ ϧⲁ-
ϫⲱⲟⲩ ϣⲁⲧⲉϥⲓ̀ ⲛ̀ⲧⲉϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲥⲁⲡ̀ϣⲱⲓ
ⲓ̅. ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲭⲏ ⲙ̀ⲙⲟϥ. ⲉ̀ⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲇⲉ
ⲉ̀ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲁⲩⲣⲁϣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ.

---

5 *entô d'a bag̃oñ naf g̃a k'an b'étlaam endádi'iö'dā'a bairādi g'ar ádes-*
6 *k'aud ab'öl-héidotf embīebrôfidas. g̃a nam entóhoi b'etlaam ebkaé eniòda*[1]
entok ôko'g̃i an k'an nīmad-ég̃a'mon[2] *enda ioda'a af'a'i g'ar ab'ol*
7 *enk'ād'i eng̃a ohé'g̃umānos bi'atna'amôni embālaos bisrael. dūda é'rôdas*
afmôdi animag̃os oeñkob afk'otk'ad endō'du ensa bisiio enda bīsiio ādaf-
8 *'ō'wunē. 'uuo af-ouorbu ab'etla'am afg̃oemmos g̃a māšānôdan šini akri-*
b'ôs atb'a bi'alu ašob da endada'n g̃emf mādāmōi héna enda'i u endau-
9 *[w]ušt*[3] *emmof. entō da adausódam ensábūru aušānu ouuôh habba [y]is*
bisiiu bi'adaunau arôf sābaiod nafmôši k'āg̃ō ša daf'i endaf'ohé aredf
10 *sabšoi embima ānāra bi'ālo ka emmof. adaunau da abisiiō aurāši k'an*

[1] Var. *enioda*.
[2] Var. *eg'amon*.
[3] [*w*] est mis ici pour *u* semi-consonne: les deux autres *u* sont voyelles.

ιⲁ. ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲙⲁⲣⲓⲁ
ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲧⲁⲩϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ
ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲁ̀ϩⲱⲣ ⲁⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲛⲁϥ
ⲛ̀ϩⲁⲛⲇⲱⲣⲟⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ· ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲗⲩⲃⲁⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ
ιⲃ ⲟⲩϣⲁⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩⲓ̀
ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲕⲟⲧⲟⲩ ϩⲁ ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲕⲉⲙⲱⲓⲧ
ιⲅ. ⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲭⲱⲣⲁ. ⲉ̀ⲧⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲇⲉ
ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲟⲩⲟⲛϩϥ
ⲉ̀ⲓⲱⲥⲏⲫ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩⲓ̀ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ
ⲁ̀ⲗⲓⲟⲩⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲱⲧ
ⲉ̀ⲭⲏⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϣⲁϯϫⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϥⲛⲁ-
ⲕⲱϯ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁⲕⲟϥ.
ιⲇ. ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ
ιⲉ. ⲛ̀ϫⲱⲣϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ⲉ̀ⲭⲏⲙⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲭⲏ
ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲡⲉ ϣⲁ ⲧϧⲁⲉ̀ ⲛ̀ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲱⲕ
ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ϫⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓ-
ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ
ιⲋ. ⲭⲏⲙⲓ. ⲧⲟⲧⲉ ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ⲉ̀ⲧⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲱⲃⲓ

---

11 *onešdi enrăši ămăšô. o'uoh adau'i abi'ai aunau abi'alo nam mária dafmau*
ouuoh adauhéid'ô a'ek'rai auu[w]ešt emmoj uuo adauouôn ennu'ahor au-
12 *'ini naf enhăndôron ónôb nam olib'anos nam oe'šăl. ouuo adaudămô*
k'an órasôui ašdamkōdo ha irôdas ab'ôlhe'idan kămoid aušănô ad'ôk'ūra[1].
13 *adaušănu da habba [y]is o'ağğalus*[2] *enda ebšos afuonhf ă'iôsab*[3] *k'an*
ouraso'e' afğuemmos ğa denk ăliiou'i embi'alô nam dafmau ouuo fod
akāmi ouuoh šă'bi emmau ša-diğos nak efnako'di g'ar enğa e'rôdas
14 *ensabi'alo ădăkof. entof da afdenf afši embi'alo nam dafmau enğorhh*
15 *ouuŏh afšanaf ăkāmi. o'uuo nafka emmau ba ša etk'a'a ené'rodas hé'na*
endafgo'k ab'ol enğa bi'ada-ebšos ğof ab'ol-hédodf embibrófidas ğa
16 *aimódi abáširi ab'olk'an kāmi. d'úd'a é'rodas adafnau ğa aósôb'b'i*

[1] Var. *kôra.*
[2] Var. *anğalos.*
[3] Var. *niosaf.*

ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲙⲁⲅⲟⲥ ⲁϥⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ
ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲁϥϧⲱⲧⲉⲃ ⲛ̀ⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϧⲉⲛ
ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ ⲛⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲥϭⲓⲏ̀ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲣⲟⲙⲡⲓ
ⲃ̅ϯ ⲛⲉⲙ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁϥϧⲉⲧ-
ⲓ̅ⲍ̅. ϧⲱⲧϥ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲁⲅⲟⲥ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ
ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥϫⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲛ̀ⲓⲉ̀ⲣⲉⲙⲓⲁⲥ
ⲓ̅ⲏ̅. ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲁⲩⲥⲟ-
ⲑⲙⲉⲥ ϧⲉⲛ ⲣⲁⲙⲁ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲉϩⲡⲓ ⲉ̀ⲛⲁϣⲱϥ
ⲣⲁⲭⲏⲗ ⲉⲥⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲥϣⲏⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ
ⲓ̅ⲑ̅. ⲡⲉ ⲉ̀ϯⲛⲟⲙϯ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲥⲉϣⲟⲡ ⲁⲛ. ⲉ̀ⲧⲁϥⲙⲟⲩ
ⲇⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅
ⲁϥⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲉ̀ⲓⲱⲥⲏⲫ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩⲓ̀ ϧⲉⲛ ⲭⲏⲙⲓ
ⲕ̅. ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥ-
ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁϣⲉⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲙⲟⲩ
ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲏⲉⲧⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲯⲩⲭⲏ ⲙ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ.
ⲕ̅ⲁ̅. ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥ-
ⲕ̅ⲃ̅. ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲓ̀ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅. ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲱ-
ⲧⲉⲙ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲣⲭⲏⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲟ ⲉ̀ϯⲓⲟⲩⲇⲉⲁ̀
ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ̀ ⲛ̀ⲏ̀ⲣⲱⲇⲏⲥ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲉ̀ϣⲉ
ⲉ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲟϥ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩⲓ̀ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ

---

emmof enĝa nímaĝos af'em'on āmāšô ouuo afōuerb afk'ôdab en'ālô ni'b'an
adk'an bétla'am nam k'an nassī'i daro [y]isĝan rombi esnau di nam
17 *sabăsad kaada bisiio ădafk'a'dk'ôtf endôdo ennímaios. dôda afĝok ab'ol*
18 *enĝa biiādafĝof ab'ol-héulodf en'i'aramias bibrô'fidas afĝoummos. ĝa*
ouuisme ausôtmas k'an ra'ma ôrīmi nam onahbi ānāšôf rāk'al asrīmi
19 *anassīri ouuô nasu[ww]ôš am ba adīnumdi nas ĝa sašô'b 'an. adafmo*
d'a enĝa é'rodas habba is o'u'a'ĝĝālos enda ebšos af'ôhnf ā'iôsab k'an
20 *ou'rasôŭ'i k'an kami afĝoummos. ĝa dŭnk ši é'mbi'alo nam dafmau*
ouuo mašanak a'ebkaé embisrael aomo g'ar enĝa na'āilkôdi ensădpsīka
21 *é'mbi'alo. entof da adafdonf afši é'mbi'alo nam dafmau ouuoh af'é āk'ou*
22 *ā'bkaé embosrail. ad'afsudam da ĝa ark'i'llaos adoé enôro ādiiuda'a*
enetšab'iô enhérodas bafiod af'arhôdi āšū amau adaudāmof da k'an ôrā-

ⲕⲅ. ⲉ̀ⲛⲓⲥⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲅⲁⲗⲓⲗⲉⲁ̀. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲓ̀ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲃⲁⲕⲓ ⲉⲩⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥϫⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲓⲣⲉⲙ-ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ.

---

23 *sou'i afšanaf anisa enda diğālila'a. ouo af'i afšobi k'an ob'aki aumo'di aros ğa nazarat hŏ'bos endafğok ab'ol enğa bi'adafğof ab'ol-hé'dōdo ennafebro'fidas ğa au'a'modi arôf ğa biramna'zarat.*

Il y a, comme on a pu le voir, quelques divergences entre les valeurs attribuées aux lettres par leurs dénominations, et celles que conserve la lecture courante. Elles sont relevées dans les observations qui suivent :

ACCENT.

L'accent tonique est un accent d'*intonation*, non d'intensité. Je ne puis garantir l'exactitude de mes notations. On sait combien il est souvent difficile à discerner, même dans les langues très musicales, au milieu d'autres accents secondaires ou accidentels. On peut dire, d'une manière générale, qu'il se place le plus près possible du commencement du mot : ⲡⲓ-ⲙⲟⲩⲥⲉⲣ *bimū'sar*, et ⲡⲓ-ⲁ̀ⲗⲟ *bí-alô*, ⲡⲟⲩⲣⲟ *bū'ru* et ⲛ̀ⲥⲁⲡⲟⲩⲣⲟ *ensābūru*. Il peut même être sur la quatrième syllabe d'un groupe comme ⲉ̀ⲙⲡⲓⲁ̀ⲗⲟ *é'mbi'alo*. Les mots grecs n'échappent pas à cette tendance, et leur accent primitif a disparu : ϖροφήτης se prononce *ebrófidas*; Ἡρώδης, *é'rôdâs*; μαθητής, *mátidas*.

CONSONNES.

ⲃ. — La prononciation de cette lettre ne me paraît pas avoir été exactement analysée. Elle présente un caractère assez uniforme dans la bouche des Coptes que j'ai entendus. Leur ⲃ ne sonne ni comme un *v* ni comme un *w*, mais plutôt comme le *b* de certaines provinces d'Espagne; c'est l'arrêt mou correspondant au *b* français; pour l'articuler, les lèvres prennent la même position que pour

former notre explosive, mais sans brusquer le contact. Je le transcris *b'* afin de rappeler son origine[1].

Le ϧ est de nature une consonne assez peu solide. Avec une prononciation rapide et forte, il semble osciller, sous l'influence des lettres qui l'avoisinent ou d'habitudes individuelles, entre les diverses spirantes labiales, sourdes et sonores, dont une oreille attentive peut néanmoins le distinguer. Chez ceux qui articulent mollement, il s'affaiblit jusqu'à n'être qu'un esprit doux. Ex.: ⲉϧⲟⲗ = *aol* (III), ⲁⲫⲙⲉϧⲟⲛ *af'em'on* (III, 16). A la fin des mots, au contraire, soit qu'il ferme la syllabe ou qu'il soit suivi d'une autre consonne, il devient un *b*[2]. Ex.

ϩⲱϧ *hôb* (I, 3);
ϩⲁⲛⲟⲩⲁϧ *hanuab* (I, 19);
ⲡⲓϩⲓⲁϧ *bihiab* (*Mik'aïl*);
ⲁⲫⲕⲱⲧⲉϧ *afk'ódab* (III, 16)[3];
ⲥⲁⲃⲁⲓⲟϧⲧ *sabaiobd* (III, 1), *sabaiod* (III, 2).

Ce renforcement est l'effet d'une tendance générale, suivant laquelle les Coptes du Saïd traitent *la consonne terminale d'un mot*, tendance qui leur est commune avec les peuplades voisines de l'Égypte: après avoir fait le contact nécessaire à la production d'une consonne, le français laisse ensuite passer le souffle pour appuyer cette consonne, en sorte que le mot finit par une légère aspiration. Ainsi nous prononçons *bec*, *cap*, *nabab*, lorsqu'ils sont isolés, comme s'il y avait *bek-*^{h}, *cap-*^{h}, *nabab-ĕ*^{h}. De même, nous n'arrêtons pas court l'émission d'une voyelle. L'aspiration est plus sensible à mesure que nous accentuons davantage la prononciation.

[1] La langue bishari possède le *b'*. M. A. Almkvist l'a, il est vrai, identifié au *w* (anglais) (*Die Bishari-Sprache*, I, Upsal 1881); les Hadendoa, dont je tiens mes renseignements sur cette langue, l'articulaient assez nettement pour que je l'aie immédiatement noté par un signe spécial, et non par *w*. De *ou* et *hu* dans les mots *oui* et *huile*, le second *hu*, se rapproche plus du *b'* (l'arrêt de *b'* est plus ferme).

[2] TUKI, *op. laud.*, p. 2 : «Littera ϧ aliquando profertur ϧⲓⲁϧ, si ante vocalem ponatur . . . Eodem modo pronunciatur, si sit in medio vocalis, ut ⲁⲥⲉϧⲏⲥ. . . Profertur autem ϧⲓⲁϧ sicut B latinum, si post vocalem, ut ⲙⲓⲉϧ ungues, . . . et sit quoque *Bida*, cum est vocalis penultima, ut ⲡⲓⲉϧⲧ oriens. . . »

[3] La coloration de ⲉ en *o* provient du voisinage du ϧ, coloration conservée après la chute de la consonne.

Les peuples du Nil, au contraire, restent sur le contact[1]. Il en résulte que les arrêts mous deviennent des arrêts fermes. C'est précisément le cas pour ⲃ = *b'*, lequel devient *b*. Pour la même raison ⲫ devient aussi *b*[2]; ⲇ = *d'*, l'explosive *d* (ⲇⲁⲩⲓⲇ *d'auīd*), etc.[3].

[1] De là une réelle difficulté à distinguer certaines consonnes finales de leurs mots entendus isolément. Lorsqu'on dresse un vocabulaire chez les Nubiens d'Assouan ou chez les gens de l'Étbaye, l'oreille reconnait si mal les muettes et les nasales, qu'on n'a guère d'autres guides que les mouvements de la bouche de celui qui dicte.

Le scribe qui a transcrit le *Vocabulaire français du XIII^e siècle*, récemment publié par M. Maspero dans la *Revue des langues romanes*, 1888, p. 481 et suiv., a remarqué, sans doute par contraste avec ses propres habitudes, notre esprit final après une voyelle ou une explosive. Il l'a fréquemment noté pour les mots français terminés par un son voyelle. Ex. :

ⲡⲓⲣⲁϩ «vrai» (*l. l.* p. 500); ⲱⲓϩ «oui» (p. 499); ⲗⲁⲫⲗⲓⲟϫϩ, ⲗⲁⲫⲗⲟⲉⲓϩ «la pluie» (p. 503, 511, note 5); ⲗⲓϥⲁⲙⲱϩ «les anneaux» (p. 506).

Si cette voyelle est l'*e* muet, le scribe l'interprète, suivant l'influence de la pénultième, par ⲁ, ⲓ, ⲉ, ⲟⲩ, et dans ce cas, l'adjonction de ϩ est presque constante après ⲉ et ⲟⲩ : ⲗⲁϩⲉⲙⲉϩ «l'âne» (p. 502); ⲗⲁⲑⲉⲗⲉϩ «la toile» (p. 504); ⲙⲁⲗⲁⲑⲉϩ «malade» (p. 504); ⲡⲁⲑⲉⲗⲉϩ «battez-le» (p. 507); ⲗⲱⲱⲑ ⲁⲗⲱⲱⲉⲣⲉϩ pour (ⲗⲱⲱⲑ ⲁⲗⲟⲣⲉⲱⲉϩ) «le sud et l'Ourse» (p. 511), etc.; ⲡⲟⲩⲑⲣⲟⲩϩ ⲥⲛⲛⲟⲩⲣ «Notre Seigneur» (p. 490); ⲁⲟⲩⲛⲟⲩϩ «un, une» (p. 492); ⲟⲩⲛϥⲟⲩϩ «onze» (p. 493); ⲗⲓⲃⲁⲣⲧⲟⲩⲣⲟⲩϩ «la verdure» (p. 503), etc. Le scribe semble même parfois hésiter s'il doit transcrire une aspiration ou un *e* muet; il enregistre ⲗⲓⲧⲱⲓⲃⲉⲗⲉ «le cheval» (p. 502), et au contraire, ⲗⲉⲡⲗⲁⲥ «la place» (p. 500); ⲧⲉⲥⲡⲓⲥ «d'espices» (p. 495).

Après une consonne, le ϩ ne paraît pas, parce que l'auteur du vocabulaire n'emploie que ϫ, ⲑ (ⲧ aussi après une spirante), ⲇ, ⲃ, qui renferment une aspiration. Il va cependant jusqu'à écrire un ϩ avec le λ : ⲗⲓⲱⲟⲩⲗϩ «le mul» (le mulet, p. 502).

Ces habitudes physiologiques sont utiles à relever; elles exercent en effet une influence persistante sur l'ensemble de la phonétique d'une langue.

[2] Le français au contraire, étant donnée son habitude, devra tendre à changer la consonne finale en spirante sourde, s'il ne l'a déjà laissée tomber pour terminer le mot sur une voyelle. C'est ainsi qu'il a fait *chés* (nom.) et *chef* de *cap(ut)*; *neuf*, de *nov(um)*.

[3] Tuki (*op. laud.*), ayant constaté que ⲅ a deux prononciations, *g* dur et *dj*,

A la fin d'une syllabe, le même renforcement se produit, mais avec moins de régularité.

ⲡ, *bi*, *béi*, correspond uniformément à notre *b*. Du *p* grec on ne trouve d'autre trace que dans le nom du K *kappa* de l'alphabet recueilli à Siout, où la tradition européenne est presque aussi connue que celle du Saïd.

ⲧ *dau*, de même que ⲡ, est exclusivement une sonore, notre *d*. Par préciosité, le curé de Louqsor le prononce quelquefois comme ⲇ = *d'* (ذ), qui n'est pas égyptien.

ⲛ *nei* = *n*. Il a une tendance à nasaliser la voyelle qui le précède. Ainsi ϧⲉⲛ, se prononce non pas *k'a*+*n*, mais *k'an*+*n*, le son de *an* étant assez voisin de la voyelle nasalisée que le français écrit par le même groupe. ⲛ̀ϫⲱⲡ (III,7) sonne *oĕkkob*. La consonne *n* disparaît même presque entièrement dans certains mots :

ⲡⲉϥⲥⲟⲛ *bafsõ* (*Mik'aïl*);
ⲁϥⲉⲛϥ *afĕf* (*Mik'aïl*).

Si la prononciation de *n* a eu, dans l'antiquité, aussi peu de solidité, ces exemples expliquent la chute du 𓈖 dans nombre de mots hiéroglyphiques, surtout dans ceux où *n* était la première de deux consonnes finales.

Exemple : 𓇓𓉻𓈖𓈖 *ek'nen-se* (Héracléopolis) est devenu *Eh'nâs* (اهناس.)

ⲣ est l'*r* dental du centre de la France, le ر arabe.

ⲕ, ⲗ, ⲙ, ⲥ, sont exactement *k*, *l*, *m*, *s* (sourd).

ⲑ, ⲫ, ϫ n'appartiennent pas à l'alphabet du dialecte thébain. Mais les livres memphitiques étant les seuls usités, les lecteurs modernes de la Thébaïde ont dû leur donner une prononciation.

Dans leur bouche, ⲑ (*tĭda*, *titta*) est régulièrement un *T* [1],

ajoute, p. 3 : «Porro fiat ⲅⲁⲙⲙⲁ (*g* dur), cum habet punctum hoc modo ⲅ̇ⲣⲏⲅⲟⲣⲓⲟⲥ Gregorius غريغوريوس; et sic si sequatur qualiscumque alia littera vocalis, ut ⲁⲅ̀ⲛⲓⲁ puritas طهارة, etc.»

[1] L'évêque de Naggadeh a suggéré la prononciation ث *t'* comme plus correcte. V. *infra* la note sous ⲇ, relative aux intradentales.

explosive qui n'est représentée par aucun autre signe de l'alphabet.

Au contraire, ⲫ et ⲭ n'apportent aucun élément phonétique nouveau. Ce ne sont que des signes orthographiques. ⲫ fait double emploi tantôt avec ϥ :

ⲫⲟⲩⲱϣ *fouôš* (I, 13);
ⲙⲡⲫⲏⲟⲩⲓ *ne'ifa'ui* (II, 1, 7, 8);
ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ *bi ebro'fidas* (pass.);
ⲉⲧⲃⲁϥⲫⲟⲛϫϥ *adaffunŏhf* (*Mik'aïl*);
ⲧⲫⲩⲥⲓⲥ *difisis* (*Magar*);
ⲓⲱⲥⲏⲫ *iôsaf* (III, 13 var.), יוסף; ⲫⲱⲧ *fod* (III, 13);

tantôt avec ⲡ *b* :

ⲫⲏⲉⲡⲛⲁϩⲁⲩⲟⲛⲓ *bi'atna ʿamoni* (III, 7);
ⲫⲏⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ *bi ʿadaunau* (III, 9);
ⲫⲏⲉⲡⲛⲁⲥⲱⲗⲓ *beatnaoli* (*Mik'aïl*);
ⲉⲧⲫⲉ ⲉⲥⲟⲩⲉⲙ *edba osu'an* (*Mik'aïl*);
ⲫⲁⲓ *bai* (I, 2, 15).

A la fin d'une syllabe, ⲫ = *b* est de règle (V. *supra*) :

ⲫⲛ̄ⲧ *ebnūdi* (I, *passim*);
ⲛⲧⲁⲫⲙⲏⲓ *enda ebmai* (I, 9);
ⲉⲙⲫⲣⲏⲧ *emebradi* (I, 14);
ⲉⲃⲣⲉⲙ *a'ebran* (II, 9);
ⲓⲱⲥⲏⲫ *iôsab* (III, 13, 19; on dit aussi *iôsaf*).

En dehors de ce dernier cas, quand ⲫ doit-il être prononcé *b* ou *f*? Les renseignements que j'ai recueillis sont assez contradictoires : l'éducation toute de routine des Coptes les rend indifférents aux règles et inhabiles à les formuler. Il semble que *b* soit *préféré* dans les mots les plus usités où les Thébains avaient accoutumé de prononcer un ⲡ (*b*); et *f*, devant les sons voyelles ⲟ, ⲱ, ⲁⲩ, ⲟⲩ, où, en memphitique, le ⲡ devenait ⲫ par position; d'une manière générale, dans les mots où la lecture memphitique accentuait l'aspiration du ⲫ. Pour les termes étrangers, la prononciation est, autant que possible, réglée par une tra-

IMPRIMERIE NATIONALE.

dition : dans ⲓⲱⲥⲏⲫ יוֹסֵף = *iōsaf* et *iôsab*, les lecteurs ont hésité entre cette tradition et la règle phonétique des consonnes finales.

ϫ, nommé *kei* et *k'i*, est prononcé *k*, *k'* (خ) ou *š* (ش), c'est-à-dire comme ⲕ, ϧ ou ϣ.

ϫ = *k* est préféré, pour les mots égyptiens, en souvenir du ⲕ hébain :

ⲡⲓϫⲁⲕⲓ *bi-ka'ki* (I, 5), T. (ⲕⲁⲕⲉ), de ;
ⲛ̀ϫⲱⲡ *oeñkob* (III, 7), T. (ⲕⲱⲡ), de ;
ϫⲏⲙⲓ *kāmi* (III, 13, 14, 19), T. (ⲕⲏⲙⲉ) de ;
ϫⲏ *ka* (I, 1; III, 9, 15), T. (ⲕⲏ).

Dans les mots grecs, il y a hésitation. On peut soupçonner ici, comme pour le ⲅ, que les Coptes ont voulu noter des nuances de prononciation dues à l'intensité de l'aspiration de ϫ variable suivant la place qu'il occupe. ϫ = *k* apparaît dans les syllabes ouvertes, au voisinage de la syllabe tonique.

ⲯⲩϫⲏ *psiki* ou *psika* (III, 20; *Waceb*). ϫⲱⲣⲁ *kôra* (III, 12 var.)

Si ϫ doit être articulé avec plus d'énergie, au commencement des mots ou des syllabes accentuées, après une syllabe fermée, l'aspiration est plus sensible. Dans ce cas, ϫ a oscillé entre deux fricatives égyptiennes, ϧ et ϣ, rendues aujourd'hui respectivement par l'uvo-palatale arabe خ *k'*, et par l'antéro-palatale ش *š*, et s'est fixé tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre. Aussi nos transcriptions nous fournissent :

ⲡ̅ϫ̅ⲥ̅ *bak'restos* (III, 4), χριστός;
ϫⲱⲣⲁ *k'ura* (III, 12), χώρα;
ⲁⲣϫⲏⲗⲁⲟⲥ *ark'illaos* (III, 22), Ἀρχέλαος;
ⲣⲁϫⲏⲗ *rak'al* (III, 18), Ῥαχήλ, רָחֵל;
ⲧⲁⲣϫⲏ *darši* (I, 1), ἀρχή;
ⲁⲣϫⲏⲉ̀ⲣⲉⲩⲥ *aršiₑaros* (III, 4), ἀρχιερεύς.

Je n'ai pu obtenir de mes maîtres, ni retrouver la règle qui

détermine cette répartition. C'est, je le crois, la tradition avec ses faiblesses qui guide le lecteur pour chaque mot [1].

Ⲅ, Ⲍ, Ⲋ, employés par le copte à titre exceptionnel, introduisent dans l'alphabet des articulations soigneusement notées, mais qui, dans la lecture courante, tendent à se confondre avec des articulations indigènes.

Ⲅ d'après son nom, *g'amma*, est le غ arabe. Mais dans la pratique, il est plus souvent prononcé comme la palatale égyptienne ϫ *g̃* (v. *infra*), et parfois comme *g*.

ⲅⲁⲣ *g'ar* (III, 2, 5, 6, 13, 20);
ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ *ag'átos* (*Mik'ail*);
ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ *eg'amon* (III, 6 *var.*).

ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ *mónôg̃anīs* (I, 18);
ⲁⲅⲅⲁⲗⲟⲥ *ag̃g̃alos*, *aṅg̃alos* (*pass.*);
ⲇⲓⲅⲁⲗⲓⲗⲉⲁ *dig̃ālilaa* (*pass.*);
ⲙⲁⲅⲟⲥ *mag̃os* et *maios* (III, 1, 7, 16; 16);
ϩⲉⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ *heg̃umānos* (III, 6);
ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ *eg̃amon* (III, 6).

ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ *monogenas* (*Osiout*).

[1] Tuki (*op. laud.*), p. 3, 4, formule les règles suivantes, qu'il applique aux mots égyptiens aussi bien qu'aux mots grecs :

«Præterea littera ϫ *chi* dicitur *ci* ش, cum conjungitur vocalibus litteris : ⲉ : ⲏ : ⲓ : ⲩ : ut ϫⲉⲣⲉ salve سلام... Pronunciatur ϫⲓ, si sit in medio vocalis, ut ψυχη : ⲯⲩϫⲏ... Profertur autem *cha* instar خ Arabicæ linguæ cum litteris vocalibus : ⲁ, ⲟ, ⲱ : ut μοναχος : ⲙⲟⲛⲁϫⲟⲥ... Similiter si super eamdem litteram reperiatur punctulum, seu accentus : ϫ́ⲣⲟⲙⲟⲥ... Eadem quoque pronunciatione, si sequatur vocalem litteram, ut εχμαλωσια, ⲉϫⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ..... Profertur denique ϫ *chi*, si vocabulum derivatur a dialecto Thebanense, ut in Theb. cum ⲕ dicitur ⲁϥⲕⲱ; cum ϫⲓ dimisit, posuit وضع ترك : ⲡⲓⲕⲗⲟⲙ corona اكليل..... » — La plupart des exemples qu'il donne sont des mots grecs. Je crois bien que les règles précises de l'auteur copte lui appartiennent plus qu'à la tradition, et qu'il a parfois subi l'influence de son éducation latine. Voir notamment *infra*, p. 264, note 1, la règle du Ⲅ.

On voit que la règle, fournie par les grammairiens indigènes [1], de ⲅ = ϫ (*g*) devant ⲁ, ⲟ, ⲱ, et ⲅ = ⳍ (*g̃*) devant ⲉ, ⲏ, ⲓ, ⲩ, si elle a été exacte, n'est plus appliquée. De même qu'à la sourde ⲭ, les Coptes des premiers temps donnaient-ils déjà au ⲅ suivant sa position, deux valeurs plus ou moins voisines de l'articulation grecque? Probablement. Mais ces valeurs ont divergé et sont identifiées actuellement, la première au ϫ arabe, la seconde à ⲍ ou ⳍ du Saïd, et ce dernier empiète sur l'étranger ϫ [2].

ⲇ (*d'ald'a*, *dald'a*) est aujourd'hui l'intradentale faible de l'arabe ض *d'*. Les Saïdiens articulent avec soin le nom *d'ald'a* de cette lettre étrangère au copte. Ils affectent même parfois de substituer le son *d'* à celui de ⲧ = *d*, donnant par là à leur lecture une apparence d'érudition [3]. En fait, c'est au contraire ⲇ qui tend à se confondre avec ⲧ :

ⲇⲟⲗⲟⲥ *do'los* (*Mik'ail*);
ⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ *iordanīs* (*Mik'ail*);
ⲛ̀ϩⲇⲁⲛⲇⲱⲣⲟⲛ *enhāndôron* (III, 11);
ⲇⲉ *da* (I, 17; III, *pass.*), etc.,

à côté de

ⲛ̀ⲧⲉⲧⲓⲟⲩⲇⲉⲇ *end'ăd'iôd'a-a* (III, 1);
ⲇⲉ *d'a* (III, 5, 19), etc.

Si le ⲇ grec n'était pas exactement le ض, nous pouvons affirmer cependant qu'il différait peu de l'articulation arabe; cela nous est confirmé ici par le fait que les Égyptiens en ont conservé une notation, malgré leur peu de goût pour les intradentales : l'arabe, en effet, en possédait trois; en adoptant cette langue, ils les ont toutes rejetées.

[1] Tuki *l. l.*, p. 3 : «Littera vero ⲅ fit ⲅⲁⲟⲩⲱⲩⲇ cum vocalibus ⲁ, ⲟ, ⲱ... Pronunciatur tamen *gemma* cum quatuor vocalibus, quæ sunt ⲉ : ⲏ : ⲓ : ⲩ.....» Tuki transcrit ⲅ *gamma* et non *g'amma*.

[2] Le ϫ, en effet, n'a point droit de cité dans toute l'Égypte, malgré sa fréquence en arabe. A mesure qu'on remonte vers le sud, il est plus rarement entendu. De même que l'explosive sourde correspondante, *qaf* ق, avec laquelle il s'échange même dans l'orthographe usuelle, il est remplacé par un *g* distinct du ⳍ = *g*.

[3] Voir notamment la transcription n° 3 et les alphabets.

ث *t'* en arabe d'Égypte est devenu ت *t* ou س *s*;
ذ *d'*, — — — د *d* ou ز *z*;
ظ *ḍ'*, — — — *ḍ* ou *ż*.

ⲍ, d'après son nom alphabétique, est *z* ou *dz*. Les transcriptions l'assimilent uniformément au *z* (ز) comme ⲇ = *d'* à notre *d*.

ⲝ et ⲯ = *ks*, *bs*.

Des sept lettres égyptiennes ϣ, ϥ, ϧ, ϩ, ϫ, ϭ, ϯ, deux font aujourd'hui double emploi, ϣ *šâi* et ϭ *šima*. L'une et l'autre sont rendues invariablement par la chuintante ش *š* : ⲁϥϭⲓ *afši* (III, 14); ⲛⲉⲥϭⲓⲛ̀ *nassi͜i* (III, 16); ϭⲣⲟⲙⲡⲓ *šrombi* (*Mik'ail*), etc. Toutefois Bouqdour d'El-Harabah a conservé au signe ϭ, dans son alphabet, une prononciation spéciale, celle de la spirante sourde formée comme notre *k*, c'est-à-dire du *ch* de la finale allemande *ich*.

ϥ *fai* est notre *f*.

ϧ *K'ai*, qui n'appartient qu'au dialecte du Nord, est aujourd'hui rendu, dans le Saïd, par le خ arabe.

ϩ *hori* est le ه *h* arabe articulé avec une énergie très variable. Parfois il semble n'avoir d'autre valeur que notre *h* muette.

ϩⲱ *u* (III, 8);
ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ *ab'ol-idodf* (I, 3);
ⲡⲕⲁϩⲓ *ebkaé* (III, 6, 20, 21);
ⲟⲩⲟϩ *uô* (II, 10) *ouo*, (III, 4), etc.

D'autre part, il est fortement articulé, par exemple, dans ⲛϫϣⲣϩ *engorhh* (IV, 14), sans jamais s'assimiler au ح *h'* arabe. Comme cette aspirée cependant, il appelle un son *a* ou *o* ouvert qui lui sert d'appui et subsiste quand lui-même n'est pas entendu :

ⲉ̀ⲧⲁϥϥⲱⲛϩϥ *adaffunohf* (*Mik'ail*);
ⲡⲓⲓ̀ⲟϩ *béioah* (II, 5);
ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ *embioau͜o* (*Mik'ail*).

ϫ *gañga* = *g̃* est un semi-contact formé dans la même région que le *g* dur français; la prononciation du groupe *gui* devant *a*.

o, *u* en donne une idée assez exacte. Cette articulation se retrouve dans presque toutes les langues des peuplades avoisinant l'Égypte; elle s'est imposée pour la prononciation du ج arabe, dans le parler des fellahs, qui n'emploient jamais comme les Syriens ou les gens de la Barbarie. *j* ou *dj*[1], et réservent de préférence le *g* dur pour rendre le ق, voire le غ.

Quant au ϯ = *di*, *dei*, ce n'est actuellement qu'un signe orthographique, comme Ⲯ, Ⲝ des grecs, remplaçant ⲧ + ⲓ.

Reste à mentionner une dernière consonne qui n'est représentée dans les alphabets coptes par aucune lettre, savoir, le *hamza* (ء) de l'arabe. Dans la prononciation, presque tous les dialectes arabes modernes laissent tomber le *hamza*, et l'écriture courante néglige de le noter. Les paysans égyptiens l'emploient capricieusement; mais, par contre, les citadins et ceux qui ont étudié le substituent régulièrement à l'uvo-palatale classique *qof* (ق). Tandis que la prononciation cairote de يسال flotte, suivant les individus, de *iés-al* à *iesâl*, elle fait entendre fortement et régulièrement le *hamza* dans القمر *el-ʿamar* «la lune», السّوق *es-sūʿ* «le marché», صقّارة *ça-ʿsarah* «Saqqarah», ce dernier avec le *hamza* redoublé. Les tribus de l'Etbaye possèdent aussi le *hamza* et l'emploient très régulièrement. Les lecteurs coptes modernes l'articulent avec non moins de précision. C'est un coup de glotte bien connu des chanteurs : donné avant une voyelle, il permet de l'attaquer nettement et l'isole de celle qui précède; donné après, il arrête brusquement l'émission du son. Il est rappelé dans l'écriture au moyen de l'accent placé au-dessus de la voyelle qu'il affecte[2].

ⲁ̀ⲡⲉϥϣⲱ *abaf-ʿôo* (I, 14);
ⲉϥⲉ̀ⲓ *af-ʿa-ʿi* (III, 6);
ϣⲁⲧⲉϥⲓ̀ *šadaf-ʿi* (III, 9);
ⲉ̀ⲙⲡⲓⲁ̀ⲗⲟϥ *embi-ʿalô* (III, 13);
ⲁ̀ⲓϣⲥϩϕ *ā-ʿiôsab*, etc.

[1] Je dois signaler la prononciation ϰ = *j* français dans deux exemples : *afjó-ammos* (I, 15) ⲓⲥϰⲉ *isja* (*Mik'ail*).

[2] C'est un emploi de plus pour l'accent memphitique. Cf. Peyron, *Gr. copt.* p. 7; Stern, *l. l.* p. 18; Révillout, *Mél. d'arch. ég. et ass.*, III, p. 18, note. Il est évident d'ailleurs que l'emploi du *hamza* est actuellement des plus capricieux. Cette articulation a dû appartenir à une liste déterminée de mots, qui n'est pas restée dans la mémoire des lecteurs modernes. En fait, on peut dire que l'accent ` annonce principalement, avant ou après la lettre qu'il affecte, un

Enfin, pour en terminer avec les consonnes, je signalerai une dernière particularité commune à la prononciation copte moderne et à la phonétique arabe : lorsque deux consonnes se suivent au commencement d'un mot, sans voyelle interposée, les lecteurs saïdiens font précéder la première de la voyelle neutre *e*, qui correspond à l'*alef* prothétique des Arabes :

ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ *bi ebro'fidas*, passim;
ⲟⲩϩⲙⲟⲧ *ouehmot* (I, 16);
ⲉⲃⲣⲁⲓⲙ *a'ebran* (II, 9);
ⲉⲡⲕⲁϩⲓ *a' ebkaé* (III, 20), etc.

Les arabisants d'Égypte appliquent rigoureusement, en parlant, la règle arabe qui, dans les autres contrées, n'est plus qu'un usage orthographique. Aussi je crois que les Coptes contemporains n'obéissent pas ici à une influence arabe, mais bien plutôt que les habitudes phonétiques des anciens Égyptiens se sont rencontrées avec celles des Arabes. J'ai rattaché ailleurs [1] cette règle à une habitude physiologique, l'attaque vive des mots, qui entraîne comme conséquence le déplacement de leur centre de gravité vers les premières syllabes.

VOYELLES.

ⲁ et ⲉ se lisent *a*, sans qu'aucune différence d'intonation ou de quantité les distingue. Le son *e*, que nous attribuons à ε en grec et qui subsiste dans le nom de ⲉ, *éi*, *éiè*, a cependant appartenu à la langue sacrée des chrétiens du Nil. D'après Magar, curé de Louqsor, il rend la vraie prononciation de ⲉ. C'est la théorie. En pratique il reparaît sous des signes d'emprunt : à la fin des mots, ⲓ est souvent prononcé *é*. ϩ, comme son nom *hé*

mouvement de la glotte, esprit doux, voyelle neutre ou hamza, avec, le plus souvent, un silence. Par exemple, dans la finale ⲟⲩⲓ̀, il fixe, je le crois, la lecture *u-i* diphtongue (non *u'i*), par opposition avec la lecture *owi*, *wi;* de même, il détermine indirectement le caractère vocalique de ⲓ, en l'isolant de la voyelle voisine, lorsque ⲓ ne doit pas être prononcé *y*, ou encore il semble marquer une crase à éviter, un hiatus entre deux voyelles de même nature ou peu dissemblables. Mais la tendance de quelques lecteurs est de mettre le hamza dans tous les cas. Une seule conclusion doit donc être tirée des transcriptions ici présentées, c'est l'existence du hamza en copte.

[1] *Journal asiatique*, 1887, p. 95. — *Supra*, p. 257.

l'indique, peut aussi être entendu *é* : ⲟⲩϩⲩⲧⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ *ohégumānos* (III, 6). Enfin, *e* est un des éléments de la diphtongue *ei* transcrite par ⲓ, assez fréquente et employée par exemple dans les noms de certaines lettres (voir notamment l'alphabet de Bouqdour). ⲉ a donc rendu très probablement, chez les Saïdiens et chez les Égyptiens du Delta, les sons du groupe *e* et paraît avoir noté principalement, tantôt la voyelle neutre, tantôt un son plus ouvert que *é* et comparable à l'*e* du mot français « belle »; les Coptes modernes en ont fait un *a* régulier, comme les puristes arabes, lorsqu'ils affectent de prononcer correctement les *e* du dialecte courant que recouvre, dans l'écriture, un *fatha* ´.

ⲏ *heta, hada* (*hida*) se prononce tantôt comme ⲁ et ⲉ, tantôt *i* bref ou long; l'instituteur de Siout a formulé une règle de répartition assez inexactement appliquée : selon lui,

ⲏ = *a* dans les syllabes fermées,

ⲏ = *i* dans les syllabes ouvertes :

ⲉⲃⲃⲏⲧϥ *atb'adf* (I, 15);
ⲟⲩϩⲃ *uāb* (I, 19);
ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ *bi ebro'fidas* (*pass.*);
ⲙⲁⲃⲏⲧⲏⲥ *mátidas* (*Mik'ail*);
ϩⲓⲙⲁⲣ *himar* (*Mik'ail*).
ⲧⲏⲣⲥ, ⲧⲏⲣⲟⲩ *dar-s, dar-u* (*pass.*), etc.;

ⲫⲏ *bi, bei* (*pass.*);
ⲧⲁⲣϫⲏ *darši* (I, 1);
ⲥⲏⲣⲓ *šīri* (I, 12; III, 15, 18);
ⲁⲣϫⲏⲗⲁⲟⲥ *ark'i'laos* (III, 22), etc.

On rencontre, d'ailleurs, aussi :

ⲓⲟⲣⲁⲛⲏⲥ [*y*]*ordanis* (*Mik'ail*);
ϫⲏ *ka* (I, 12, 10; III, 9, 15);
ϩⲏ *ha* (I, 2);
ⲛⲏ *na* (I, 12; III, 20);
ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ *em ebrāde* (I, 14; III, 5);
ⲡⲓⲣⲏ *béïra* (II, 5);

ϫⲏⲙⲓ *kāmi* (III, 13, 15);
ⲛ̀ϭⲏϯ *enk'ädi* (I, 4, 14; III, 6);
ϯⲥⲙⲏ *di esma*, *isme* (*Mik'ail;* III, 18).

Dans la plupart des cas, ⲏ suivi de ⲣ, ⲟⲩ se prononce de préférence *a :*

ⲛⲧⲁϥⲙⲏ *endaebmai* (I, 9);
ⲙⲁⲧⲙⲏ *ma'tmai* (I, 14, 17);
ⲛⲉϭⲣⲏ *enek'rai* (ϩⲣⲁⲓ) (I, 14; III, 11);
ⲁⲩⲧⲏⲥϥ *audaif* (I, 17);
ⲉⲧⲛⲏⲟⲩ *atnao* (I, 10);
ⲛⲓϥⲏⲟⲩⲓ *nei fa'ui* (II, 2, 7);
ⲉⲧⲥϭⲏⲟⲩⲧ *adesk'aud* (III, 5);
ⲉⲡⲓⲏⲓ *abi'ai* (III, 11);

ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ *bi siio* (III, 7, 16), etc.

L'ⲏ de plusieurs mots étrangers est rendu par *é.*

ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ *b'étlaam*, *b'itlaam* (III, *pass.*);
ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ *érô'das*, *irudas* (III, *pass.;* divers);
ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ *e'gä'mon* (III, 6).

En somme ⲏ, même dans les mots où il représentait à l'origine, non pas un *â* ou un *î* primitif, mais un son spécial, s'est désagrégé et partagé entre les deux voyelles *a* et *i* dont il formait sans doute un intermédiaire, comme le ϫ primitif entre *k'* et *s̄*. Ce partage s'est fait d'après des conventions obscures même pour ceux qui les appliquent, puisque nos transcriptions nous donnent les doubles lectures :

ⲯⲩⲭⲏ *psiki* et *psika;*
ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ *monoğanis*, *monoğanas;*
ϩⲏⲡⲡⲉ *hibba* et *habba*, etc.

ⲓ *ioda* n'est pas seulement notre voyelle *i;* de même que le

iod sémitique, il joue aussi le rôle d'une consonne *y*, soit au commencement des syllabes,

ⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ *(y)ordanis*,
ⲓⲥⲍⲉⲛ *(y)isẑan* (III, 16),

soit à la fin des syllabes accentuées; il est alors précédé d'une voyelle d'appui *e*[1] :

ⲁϥⲧ *afdé(y)* (I, 12); ⲁⲛϭⲓ *ansé(y)* (I, 16);
ⲡⲓⲣⲏ *béira* (II, 5);
ⲛⲓ ⲫⲏⲟⲩⲓ *né(y) fa'ui*[2] (II, 1, 7);
ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ *né(y)sio* (II, 6);
ⲁϥⲓ *afé(y)* (I, 6, 11); ⲉⲓ *aé(y)*; ⲁⲙⲡⲁⲧⲉⲥⲓ *embadasé(y)*, (*Mik'ail*);
ϩⲓⲧⲟⲧϥ *hé(y)dodf* (III, 5, 12, 17, 23);
ⲉⲧⲁⲩϩⲓⲧⲟⲩ *adauhé(y)du* (III, 11).

Cf. aussi les noms de lettres ⲙⲓ, ⲛⲓ, ⲡⲓ, ⲫⲓ, ⲭⲓ, = *mé(y)*, *né(y)*, *bé(y)*, *fé(y)*, *ké(y)*.

Simple voyelle, ⲓ se lit *ī*, *ĭ*, et *é* surtout à la fin des mots.

ⲟ, ⲱ, et ⲟⲩ voyelle, sont de véritables sosies. Comme ⲉ, ⲁ, ⲏ, la psalmodie, l'accent tonique les dénaturent et les confondent. On peut voir, par les transcriptions, que je les ai entendus indifféremment *o*, *ô*, et *ū*, *ŭ*. Il y a plus : j'ai constaté, lorsque j'appelais l'attention de mes lecteurs sur la distinction à établir dans la prononciation des trois graphies, que non seulement ils semblent les considérer comme de simples variantes orthographiques, mais encore que leur oreille est assez indifférente à l'échange, dans une même syllabe, des sons *o*, *ô*, *u;* de même, la majorité des paysans égyptiens n'enregistrent qu'une sensation générale pour des couleurs dont nos yeux affirment la dissemblance, le bleu et le vert, le vert et le gris, le bleu foncé et le noir, etc.

On peut observer cependant que ⲟ et ⲱ, quelle que soit leur quantité, oscillent autour de *ô*, se rapprochent de *u* dans les syl-

[1] Cette prononciation semble être de règle chez les Coptes d'Abydos.

[2] A côté de ⲛⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ *enni fa'ui*, groupe dans lequel l'adjonction ⲛ a modifié l'importance de l'article ⲛⲓ.

labes où la voyelle est longue, au voisinage de ⲩ, et deviennent *o*, et même *e* muet, dans les syllabes brèves : ⲕⲟⲥⲩⲟⲥ *kesmes*, ⲧⲱⲙⲛⲕ, ⲁⲥⲧⲱⲙⲛⲥ *denk*, *afdenf* (III, 13, 14).

Voilà pour la lecture. Mais les noms des lettres, articulés plus scrupuleusement, conservent la trace d'une prononciation distincte, pour ⲟ et ⲱ.

ⲟ s'appelle *ô'ŭ*, *ô*;

ⲣⲟ — *rô'ŭ*, *rô*, *ru*;

ϩⲟⲣⲓ — *hori*, *hôri*, *huri* (Stern).

C'est donc à cette lettre que convient le mieux la transcription *ô*. ⲱ nommé ⲁⲩ est un *o* ouvert, comparable même, d'après la diction de Waceb, à l'*å* scandinave.

La graphie ⲟⲩ n'est pas seulement prononcée comme une voyelle (principalement *ū*, *ŭ*), mais aussi comme la diphtongue *o* + *u*, ou encore le groupe *ow* :

ⲁⲧϥⲉ ⲉⲥⲟⲩⲉⲛ *adba asoúān* (*Mik'ail*);
ⲧⲁⲩⲟⲩⲛⲟⲩ *dauno'u* (*d°*);
ⲟⲩⲱϩ *o(w)oh* (*pass.*);
ⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲥⲧ *endau(w)esŧ* (III, 8);
ⲟⲩⲥⲱⲙ *o(ww)isme* (III, 18);

ⲩ *hé* est un *i*, dit l'instituteur de Siout :

ⲟⲩⲗⲩⲃⲁⲛⲟⲥ *olīb'anos* (III, 11);
ⲯⲩⲭⲏ *psika* (III, 20).

Comme son nom *hé* l'indique, il est aussi prononcé *é* : ⲟⲩϩⲩ-ⲅⲟⲩⲙⲁⲛⲟⲥ *ohégumanos* (III, 6). Ceci pour les mots grecs; car dans les mots coptes, il ajoute le son *u*[1] aux éléments avec lesquels il se combine, ou bien joue le rôle de consonne (*w*) :

[1] On trouve une fois ⲟⲩⲥⲁⲗ = *oe'šál* (III, 11). D'après le curé de Louqsor *oe'* est même la prononciation correcte de ⲟⲩ.

ⲁⲩ, ⲉⲩ = *a* + *u* et parfois *o* :

> ⲁⲩⲓ̀ *au-é* (*Mik'ail*);
> ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉ ⲫ̀ⲛⲁⲩ *adaemmau n' ebnau* (d°);
> ⲉ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲛ *adau o(w)on* (III, 11);
> ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩϯ *au-amòdi* (*Mik'ail*);
> ϩⲁⲛⲗⲉⲩⲓ̀ⲧⲏⲥ *hanlau-idas* (I, 19);
> ⲁⲣⲭⲏⲉ̀ⲣⲉⲩⲥ *arsĩ^{e}aros* (III, 4).

ⲏⲩ, ⲏⲟⲩ = *a* + *u*, *i* + *u* (v. *supra*).

ⲱⲟⲩ = *o* + *u*, se réduit le plus souvent à *ó*, *ū* :

> ⲉⲧⲁϥⲑⲱⲟⲩϯ *adaftòdi* (III, 4);
> ϧⲁϫⲱⲟⲩ *k'āgô* (III, 9);
> ⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ *aušānu* (III, 9, 12, 13);
> ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ *bağou naf* (III, 5).

ⲁⲓ, ⲉⲓ, ⲏⲓ (v. *supra*), ⲟⲓ, ⲱⲓ, sont les groupes *a* + *i*, *o* + *i* diphtongués ou non, jamais *é*, *i*.

Enfin je relève dans la transcription II les exemples suivants qui notent une diphtongaison analogue à celle que le français a fait subir aux voyelles accentuées *a*, *o*, devenues *ai*, *oi* :

> ⲛⲑⲟϥ *cantof* (II, 10, 11);
> ⲁϥϫⲟⲥ *afğoes* (II, 10);
> ⲁⲩⲥⲱⲛⲧ *ausoïnd* (II, 11).

Tel est le bilan actuel du vocalisme copte. À ne considérer que l'écriture, ce vocalisme paraît riche et précis; à entendre les lecteurs modernes, il est pauvre et indécis. Toutes les voyelles sont ramenées vers les trois types principaux A, I, U; mais certains repères qui subsistent suffisent à montrer que l'appareil graphique de la langue sacrée avait été adapté à des formes réelles de la vocalisation. Sous ce rapport, le copte, vocalisant avec la netteté que recherchent les langues européennes, se distingue essentiellement des dialectes modernes de l'arabe, et se classe au contraire, avec des procédés identiques, à côté des langues dites *couchites* et des langues nubiennes. Non point que l'arabe d'Égypte en soit réduit aux trois voyelles figurées par l'écriture ى, و, ا, et qu'un Égyptien moderne doive se plier à une éducation pénible pour prononcer les voyelles *è*, *é*, *o*, *ô*; ce dialecte les possède sans les enregistrer

et les emploie couramment. L'*é* est très net à l'intérieur de certains mots (بتم *bétm* « petite digue »), et il est recherché principalement par les paysans d'Abydos et de Thèbes pour rendre les finales ى, ة (تعالى *taʿalé* « viens »; خواجه *k'awâǧé* « bourgeois »). بيت « maison », زيت « huile », حيط « mur », etc., sont prononcés par les uns *bét*, *zét*, *h'ét*, par les autres *bèt*, *zèt*, *h'èt*. Avant un ح, le و quiescent et, dans la bouche des puristes, la diphtongue و s'entendent *ó*: روح *róh* « âme », ح *róh'* « va-t-en! », القول *el-qól* « la « parole ». On reconnaît *o* dans ادخل *edk'ol* « entre! », ضروري *ḍorūri* « nécessaire », لوح *loh'* « planche ». Ce qui caractérise l'arabe parlé, c'est l'importance qu'il donne aux consonnes, par suite, la légèreté des voyelles brèves, initiales et médiales, le plus souvent abandonnées en équilibre instable aux influences des lettres voisines, variables suivant les individus, et toujours plus rapprochées du son neutre que de leur son essentiel. Pour les voyelles longues, la tendance est plutôt d'en réduire que d'en augmenter la liste : *ô* (و) vient à se confondre avec *ū;* s'il s'agit de prononcer des mots étrangers, les voyelles, quelles qu'elles soient, sont rigoureusement ramenées au son neutre ou aux sons A, I, U [1]. C'est à l'imperfection d'un organe mal exercé par la pratique d'une vocalisation spéciale, menue et flottante, qu'il faut, ce semble, attribuer l'altération manifeste que les Coptes saïdiens ont fait subir à la vocalisation du vieil idiome égyptien.

Il me reste à extraire des observations un peu minutieuses qui viennent d'être exposées un tableau de l'alphabet *thébain* tel qu'il nous est conservé.

1° LETTRES SAÏDIENNES.

Labiales :	—	B (ⲡ);	M (ⲙ);	B′ (ⲃ);	F (ⲫ).		
Dentales :	—	D (ⲧ, ϯ);	N (ⲛ);	—	S (ⲥ);	R (ⲣ);	L (ⲗ).
Palatales :	K (ⲕ);	—	—	G̃ (ⲭ), CH* (ϭ);	S̃ (ϣ);	—	—
Glottales :	ε* (ⲉ);	A, E*, I, O, Ô, U (ⲁ, ⲉ, ⲓ, ⲱ, ⲟ, ⲟⲩ);			H (ⲏ);	—	—

Il convient d'ajouter : $w = ⲟⲩ, ⲩ$

$y = ⲓ$.

2° LETTRES MEMPHITIQUES ET GRECQUES.

ⲧ = *t*, ϭ = *k′*;

ⲅ, ⲇ, ⲍ, ⲫ, ⲭ, ⲝ, ⲯ.

[1] De telles habitudes donnent à ces dialectes une physionomie sèche et décolorée qu'imposent aussi à notre langue les Arabes qui la parlent le plus correctement.

En laissant de côté la deuxième catégorie, ce qui frappe tout d'abord, c'est la pénurie de cet alphabet, le petit nombre d'explosives par rapport aux arrêts faibles et aux spirantes. Le phonétisme de la langue égyptienne, dont l'alphabet hiéroglyphique atteste la richesse, était-il donc si dégradé, si amolli, lorsqu'on commença d'écrire, avec des caractères grecs, le copte saïdien? On doit écarter cette conclusion. Il est à peine contestable que le *hori* ( ) servit d'abord indifféremment pour deux articulations au moins, dont l'une a été figurée par les Coptes du Delta, au moyen du . En comparant le vocabulaire copte avec le vocabulaire antique, on remarque d'autre part qu'à un signe copte correspondent aussi le plus souvent deux ou plusieurs lettres hiéroglyphiques dont les phonèmes sont parfois assez distants. Il y a plus : la forme actuelle de certains des caractères ajoutés à l'alphabet grec semble avoir été dérivée de plusieurs signes démotiques, de forme voisine, mais de valeur différente [1]. On peut donc avancer avec quelque vraisemblance que plusieurs lettres coptes avaient au moins deux lectures. Les inventeurs saïdiens de l'écriture nouvelle sont allés à l'économie. Ils ont réservé aux lettres grecques qui symbolisaient des articulations étrangères leur prononciation spéciale; mais ils ont surchargé d'emplois, sans système préconçu, les caractères démotiques ou grecs, qui répondaient originairement à des phonèmes d'un usage familier. Ils n'ont pas procédé autrement que les Phéniciens lorsqu'ils empruntèrent quelques symboles aux Égyptiens; pas autrement que les Arabes lorsqu'ils écrivent leur langue avec leurs lettres dépourvues de points diacritiques et de voyelles. Les écritures sémitiques, celles de l'Égypte ancienne, sont des écritures *mnémoniques*, bien plutôt qu'*analytiques*. Chaque mot forme un groupe que l'usage apprend à reconnaître. Dans ces longues lignes sans séparations, l'œil épèle les mots au lieu des lettres; il les isole comme des monogrammes dont les éléments peuvent, sans danger, être polyphones; c'est avant tout la combinaison de ces éléments qui annonce le mot et implique pour chaque polyphone une prononciation déterminée. Les Nubiens, par exemple, qui ont adapté, par des conventions bien conçues, l'alphabet arabe à leur langue, n'ont redouté aucune ambiguïté en représentant les trois articulations $\tilde{g}$, $\tilde{k}$, $\tilde{n}$, par un seul signe, ⴶ [2]. Les Berbères du Maroc et du Sahara n'ont pas plus de scrupules. Au déclin de la civilisation égyptienne, les scribes étaient assez sûrs de leur expérience pour se livrer, en pleine fantaisie, à des jeux orthographiques où l'abus des polyphones, la confusion des dentales et des palatales entre elles ne laissaient à l'œil du

[1] Révillout, *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, III, p. 38, note.
[2] Rochemonteix, *Quelques contes nubiens*, p. 11.

lecteur que quelques repères de loin en loin. Certes, les premiers Égyptiens qui transcrivirent en grec des formules magiques eurent des préoccupations tout opposées, et visèrent à éviter des erreurs de nature à compromettre l'efficacité de ces formules. Mais il y aurait exagération à considérer leurs transcriptions comme minutieusement adaptées à la parole; elles n'étaient pas destinées à instruire l'ignorant par une simple lecture; elles devaient être surtout des aide-mémoire pour l'initié déjà maître de la diction et de l'intonation, et à qui une convention graphique même assez lâche suffirait à assurer une « voix juste ». Je reviendrai sur la polyphonie de quelques-unes des lettres de l'alphabet copte-grec, avec les détails que comporte la question.

L'alphabet ci-dessus suggère une deuxième remarque : l'activité phonétique du copte s'est surtout développée dans la région des dentales supérieures et des palatales; les intra-dentales et les uvo-palatales, si nombreuses en arabe, sont absentes; elles tendent même à s'éliminer du patois arabe parlé par les descendants des Égyptiens du Saïd. C'est là un trait de plus à ajouter à tous ceux que le copte a en commun avec les autres idiomes du pays de Kousch.

En résumé, la tradition copte moderne de la haute Égypte présente les particularités suivantes :

Elle a laissé hors d'usage une partie des articulations primitives et réduit, par élection, tous les caractères du premier alphabet thébain à être monophones ;

Les lettres introduites par le dialecte du Delta, sauf ⲑ, ne symbolisent aucune articulation; ce ne sont plus que des doublets orthographiques;

Les articulations grecques ont été conservées avec une prononciation qui, altérée ou non, est aujourd'hui celle d'articulations arabes;

L'arabe a exercé avec plus d'intensité son influence sur la vocalisation à laquelle il a communiqué ses intonations indécises, en laissant cependant subsister des débris suffisants pour une restitution.

Par contre, la tradition copte a maintenu dans sa phonétique cet ensemble de traits que j'ai indiqués à chaque pas, et qui, en donnant à la vieille langue égyptienne un air de parenté avec les dialectes modernes du bassin du Nil, et notamment avec ceux de Bisharis, l'opposent à l'arabe. Des deux articulations indigènes sauvées de l'oubli, *b'* et *g̃*, la seconde s'est même imposée à la langue conquérante.

Cette tradition, en réalité, n'est pas l'œuvre plus ou moins

éclectique d'une école héritière des premiers Saïdiens, vivant à l'écart d'emprunts et de maigres souvenirs; elle marque un état dans l'appauvrissement du système phonétique fixé par les Égyptiens du Nord et répandu dans toute l'Égypte, lors de l'invasion musulmane. Depuis ces temps éloignés, l'enseignement de la lecture s'est tenu en dehors des influences étrangères; il a perdu une partie de son bien; mais, sauf pour les consonnes grecques, il n'a fait ni échange ni compromis. Nous pouvons donc demander à la tradition moderne quelques documents fidèles, un écho sonore de la voix égyptienne. Le copte, tel qu'elle nous le fait entendre, nous laisse encore l'impression d'une langue harmonieuse, un peu molle, langue d'un peuple adouci, façonnée pour la prière et les psalmodies.

M. DE ROCHEMONTEIX.

Slave *blato* « marais ».

Le slavon *blato* « marécage, bourbier », polonais *błoto*, russe *bolóto*, slave primitif **bolto*, correspond phonétiquement au lithuanien *báltas* « blanc », qui conserve la signification primitive. De *báltas* dérive en lithuanien un verbe *baltúju* « avoir des reflets blancs » qui s'emploie particulièrement en parlant de l'eau. C'est cet emploi que nous retrouvons dans le nom de la mer *Baltique;* c'est aussi l'emploi primitif du slave *blato*, tel qu'il apparaît encore, déformé par la prononciation magyare, dans le nom du lac *Balaton* (*Balaton tó*). Cette expression convenait entre toutes à ces flaques marécageuses qui, dans les grandes forêts de Pologne ou de Hongrie, ne se dénoncent sous l'ombre épaisse qu'aux reflets argentés de leurs eaux[1] : de là la signification spéciale de « marais » que le mot a prise d'assez bonne heure en slave. C'est en effet avec cette valeur qu'il a passé dans le grec byzantin, sous la forme *βάλτη*. Le sens de « lac, étang » survit néanmoins encore aujourd'hui dans certaines régions de la Moravie méridionale, alors qu'en Bohême par exemple *bláto* est devenu synonyme de *bahno* « la boue » et ne désigne plus guère que la saleté des rues les jours de pluie.

F. Geo. MÖHL.

[1] Le verbe *luceo* reçoit en latin des applications tout à fait analogues : témoin ce vers, qui appartient, si je ne me trompe, à une tragédie de Sénèque :

> Nunc nemoris alti densa metatur loco,
> ubi Lerna muto gelida *pellucet* vada.

DÉCLINAISON

DES PRONOMS PERSONNELS

EN VIEIL-IRLANDAIS[1].

1° PRONOMS DÉPOURVUS DE GENRE.

PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER.

Nominatif : *mé;* vieux gallois *mi;* breton *me.* Comparez latin : *me* par *e* long pour *mĕ;* cf. *ἐμέ.*

Génitif : pronom possessif *mu*, *mo*[2]; en gallois *my*, *vy;* en breton *ma*, *va.* Rend spirante l'explosive sourde : *mo-chland* « ma postérité »; *re-m-chuimrug* « avant ma captivité ». Ce génitif ne se terminait donc point par une consonne. Cf. *ἐμοῦ.*

Accusatif : *um*, *om*, mieux ^{a}m = *mu* ou ^{o}m = *mo*[3] :

1° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif : *friumm* « contre moi »; *immum* « autour de moi »; *trium* « à travers moi »; *lium* « près de moi »; *cuccum* « vers moi »; *etrom* « entre moi »;

2° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif et le datif : *airium* « pour moi »; *foum* « sous moi »; *indium* « dans moi »; *form* « sur moi »;

3° Après quelques prépositions qui exigent les noms au datif : *dom* = *do-um* « à moi »; *issum* « au-dessous de moi »; *remum* « devant moi »;

[1] Cet article est le texte de deux leçons faites au Collège de France en mai 1890. Il a été rédigé et remis au comité de rédaction des *Mémoires de la Société de linguistique* avant que parût la première livraison de la seconde partie du tome II de M. Karl Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, p. 463-846. Quelques notes qui renvoient à ce savant volume ont été ajoutées sur l'épreuve. On sait quelle importance la collaboration de M. R. Thurneysen donne à la partie celtique du *Grundriss* de M. K. Brugmann.

[2] Imité du génitif singulier de la seconde personne, suivant Brugmann, p. 824.

[3] Imité de l'accusatif singulier de la seconde personne, suivant Brugmann, p. 812. Cette doctrine peut paraître vraisemblable quand on compare les pronoms suffixés aux prépositions; mais elle paraît étrange quand on l'étend aux pronoms infixes : *ar-om-foimfea* suppose un accusatif *om* (= *mo*).

IMPRIMERIE NATIONALE.

4° Après le verbe : *snaidsi-um* « qu'il me protège »;

5° Dans l'intérieur d'une formule verbale : *ar-om-foimfea* « il me recevra ». L'explosive sourde suivante devient spirante : *ni-m-charat-sa* « ils ne m'aiment pas »; *ma-ni-m-chobrat* « s'ils ne m'aident pas »; *co-for-dum-thesid-se* « afin que vous m'aidiez »; ainsi, le pronom de la première personne à l'accusatif singulier ne se terminait pas par une consonne.

Datif : *im* = *mi*[1] : *úaim*, *dím* « de moi ».

PLURIEL.

Nominatif : *ni*[2], *sni*, *snisni;* gallois *ni*, *ny;* breton *ni*.

Génitif : *arn*[3] devant les voyelles et les moyennes; *ar* devant les autres lettres : *arn-athir* « notre père »; *arn-días* « nous deux »; *ar-conair* « notre chemin ». Gallois *an;* breton *hon*.

Accusatif : *unn*, *un*, mieux *ⁿn* = *nŭs :*

1° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif : *torunn* « au delà de nous »; *immunn* « autour de nous »; *triunn* « à travers nous »; *etrunn* « entre nous »; *cucunn* « vers nous »;

2° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif et le datif : *erunn* « pour nous »; *indinnn* « dans nous »;

3° Après des prépositions qui veulent le nom au datif : *remunn* « devant nous »; *dún*, *dúun*, *dunn* « à nous »;

4° Après les verbes : *ainsi-unn* « qu'il nous protège »; *snáidsi-unn*, même sens. L'analogie le fait employer même avec sens de datif : *taithi-unn* « est à nous »;

5° *n* dans l'intérieur de la formule verbale : *ro-n-sóir* « nous a sauvés »; *ni-n-fortéit-ni* « il ne nous aide pas »; l'explosive sourde ne devient pas spirante.

Datif : *inn*, *in* = *ni* : *úainn*, *úain*, *dínn*, *dín* « de nous ».

DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

Nominatif : *tú;* gallois *ti;* breton *te*[4].

[1] Ce datif est primitivement un locatif. (Brugmann, p. 820.)

[2] Pour *nĕs*, primitivement accusatif. (Brugmann, p. 803, 813.)

[3] Pour *ŋs-ro-n*, Brugmann, p. 829; suivant les lois de la phonétique celtique, *ŋsron* donne *ansron*, puis *arn* directement sans l'intermédiaire d'*ĕsron* que M. Brugmann suppose. Comparez l'accusatif pluriel *rīgās* = *rīgans*.

[4] L'hypothèse que l'irlandais *tū* tiendrait lieu d'un plus ancien *tŭ*, — dont l'*ŭ*

Génitif : 1° *do*[1], proclitique, rendant spirante l'explosive sourde : *do-chétmic* « de ton fils aîné » ; *do-thaige* « de ta maison » ; *i-t-choimthecht* « dans ta compagnie » ;

2° *th* devant une voyelle accentuée : *th-oenur* « toi seul » ; littéralement : « ton unité ».

Gallois *dy* ; breton *da* ; cf. grec σοῦ.

Accusatif : *ut*, mieux *"t = tu*[2] :

1° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif : *friut* « contre toi » ; *cenut-su* « sans toi » ; *torut-su* « au delà de toi » ; *cucut* « vers toi » ;

2° Après les prépositions qui gouvernent l'accusatif et le datif : *erut-su* « pour toi » ; *innut* « dans toi » ; *fort* « pour toi » ;

3° Après des prépositions qui veulent le nom au datif : *ocut* « près de toi » ; *riut* « devant toi » ;

4° *t* dans l'intérieur de la formule verbale : *imme-t-chomairc* « il t'interroge » ; *ro-t-chechladar* « il t'entendra ». L'explosive sourde suivante devient spirante ; ainsi cet accusatif ne se terminait point par une consonne. Il est employé même avec sens de datif : *tathut* « est à toi ».

Datif : *it = ti* : *úait*, *díit* « de toi » ; *duit* « à toi »[3].

PLURIEL.

Nominatif : *sib = svi*[4] (ordinairement *sissi = sib-si*) ; gallois *chwi* ; breton *c'houi = svi*.

Génitif : *forn*, *farn*[5], devant les voyelles et les moyennes ; *for*, *far* devant les autres lettres : *forn-airchinnech* « votre prince » ; *farn-intliucht* « votre intelligence » ; *far-clúu* « votre gloire ».

Souvent *barn* et *bar* après une préposition : *di-barn-icc* « de votre salut » ; mais *di-far-foirbthetu* « de votre perfection » ; *i-bar-tolaib* « dans vos passions » ; mais *i-far-selbud-si* « dans votre possession ». Il y a confusion : originairement, on a dû dire *farn*, *far*, après les consonnes ; *barn*, *bar* après les voyelles.

Accusatif : *uib*, *ib*[6] :

se serait allongé sous l'influence de l'accent (Brugmann, p. 809), — est inadmissible : *tŭ* primitif irlandais aurait pour équivalent en gallois *tu* ou *tw* et non *ti*. (*Grammatica Celtica*, 2e édition, p. 91.)

[1] Pour *tovo*, suivant Brugmann, p. 825.

[2] On trouve la même doctrine chez Brugmann, p. 812.

[3] Ce datif est primitivement un locatif. (Brugmann, p. 820.)

[4] Pour *s-uĕs* ; comparez le gothique *iz-vis*. (Brugmann, p. 804, 813.)

[5] Probablement pour *s-ues-ro-u*. (Brugmann, p. 829.)

[6] Le même cas que le nominatif.

1° Devant les prépositions qui gouvernent l'accusatif : *etr-uib* « entre vous »; *cen-uib-si* « sans vous »; *cuc-uib-si* « vers vous »; *frib* « contre vous »; *lib* « chez vous »;

2° Devant les prépositions qui gouvernent l'accusatif ou le datif : *airi-uib-si*, *air-ib* « pour vous »;

3° *-b-*, dans l'intérieur de la formule verbale : *no-b-cara* « il vous aime »; *do-b-tromma* « il vous charge ». L'explosive sourde qui suit ne devient pas spirante, ce qui prouve que l'accusatif de ce pronom se terminait par une consonne.

Datif : *ib* : *uaib* « de vous ».

2° PRONOMS QUI ONT TROIS GENRES.

TROISIÈME PERSONNE.

Thème *ei* (forme pleine de la racine réduite *i*).

Nominatif singulier masculin : *é* = *ei-s*[1]; latin *īs*, plus tard *ĭs;* cf. skr. *ayam*. La diphtongue *ei* devient régulièrement *ē* en celtique; *ī* en latin.

Accusatif masculin : *ēn* = *ein* qui devient selon les circonstances *i* ou *an :*

1° Suffixe externe ou enclitique *i* : *cucci* = *cucc-ēn* « vers lui »; *imbi* = *ambi-ēn* « autour de lui »;

2° Interne ou proclitique *an* : *r-an-anacht* « il le protégea »; *ra*[*n*]*-cloi-som* « il le subjugua ».

Accusatif singulier neutre : *i* enclitique = *ē*[*d*] = *eid* : *airi* = *are ēd* « pour cela ».

Locatif singulier *í* dans *inti* « celui-ci » = *sin-tos-êi*.

Nominatif masculin pluriel : *é* « ils » des trois genres = *ē-ĕs* = *ei-es*.

Thème *eio-*, *ēo-* (développement de la racine pleine *ei*)[2].

Génitif masculin : *a* proclitique = *ēi;* rend spirante l'explosive sourde suivante : *a-chumgai* « ses angoisses »; *tri-a-thír* « par sa terre ». *A* « son, ses » est quelquefois écrit avec un *apex* : *á-arilliud* « son mérite » *á-híc* « son salut », ce qui prouve que la voyelle primitive était longue. De *a* = *e* dans les proclitiques, on a des

[1] Brugmann, p. 774, 776, donne comme possible la doctrine qui considère **eis* comme le nominatif singulier du thème *ei*. Il propose aussi de considérer **eis* comme le résultat d'un compromis entre *ei* et *i-s*.

[2] Sur ce thème, voir Brugmann, p. 770.

exemples dans les prépositions *a*, *as* « de » pour **ex; la* « chez, par » pour **let.*

Par analogie, cet *a* est resté quand, par exception, le mot n'est pas proclitique : *an-ái* « le sien = *son ēi* »[1].

Génitif féminin : *a* proclitique = *āās;* ne rend pas spirante l'explosive sourde suivante : */or-a-cinn* « devant sa tête ».

Thème *i* (forme réduite de la racine pleine *ei*)[2].

De ce thème non décliné voici un exemple :

Dans *ed* « cela » = *ito*[*d*], il faut distinguer deux éléments pronominaux *i* et *tod*, dont le second seul est décliné. Comparez le latin *is-tud*, dont l's emprunté au nominatif singulier masculin persiste à tous les cas par analogie.

A l'accusatif masculin *i*, suffixe ou enclitique = *in : foir* « sur lui » = *u*[*p*]*er-in.*

Accusatif singulier neutre infixe *i*[*d*] : *amal as-in-chobra* = **ex-son-i*[*d*]*-cobrât* « ainsi qu'elle le désire ». L'infixe *in* contient deux éléments : le pronom relatif *an* = *son*, et le pronom de la troisième personne neutre *id*, qui a perdu sa dentale dès la période de l'unité celtique, de là son action sur la sourde suivante, qu'il rend spirante.

Datif masculin singulier *i* = *iie : uad-i* « de lui »; *ac-i* « chez lui ».

Datif féminin singulier *i* = *iie : essi* « d'elle » = *ex-i* = *iie; indi* « en elle » = *ande-iie; remi* « devant elle » = *prēm-iie; uadi* « d'elle »; *di* « à elle ».

Datif pluriel des deux genres : *ib* = *ibis : essib* « d'eux »; *uadib* « d'eux »; *indib* « en eux »; *remib* « devant eux »; *foib* « sous eux »; *forib* « sur eux »; *doib* « à eux ».

Thème *-io-*[3].

A l'accusatif singulier neutre, *e* suffixe (enclitique) = *io*[*d*] : *cene* « sans cela ».

Thème *-ia*, féminin.

Accusatif singulier suffixe (enclitique) : *e* = *ian : lee* « près

[1] Suivant Brugmann, p. 778, *ái* = *ĕsio*, sanscrit *asya*, gothique *is*, on aurait là un exemple unique en celtique de cette formation supplantée, en celtique comme en latin, par le locatif indo-européen. *Ai* est employé au génitif pluriel comme au génitif singulier.

[2] Sur ce thème, voir Brugmann, p. 770.

[3] Sur ce thème et le suivant, voir Brugmann, p. 770-771.

d'elle» = *let-ian; cuicce* «vers elle» = *cucc-ian; tree* «par elle» = *tre-ian.*

Thème *o-*[1].

Est le premier terme du pronom composé *ón* = *o-no*[*d*] «ceci», qui doit l'allongement de sa voyelle à un accent oratoire.

O-n, accusatif singulier masculin devient *an* infixe(proclitique) : *ar-an-gairet* = [*p*]*arc-on-gāronti* «ils le prohibent»; *n-an-glanad* «qu'il le purifie»; *r-a-cloi-sum* «il le subjugua».

On est aussi le premier terme de l'adverbe composé *and* «là» = *on-ton.*

O[*d*], nominatif-accusatif singulier neutre, devient l'infixe (proclitique) *a : ra chualatar* = *pro-o*[*d*]*-cuculantor* «ils l'ont entendu»; *r-a-chloithe* «vous l'auriez entendu»; *d-a-bir* «mets-le».

O (suffixe ou enclitique) datif singulier masculin : *dáu, dó* «à lui».

Aib = *obis* (suffixe ou enclitique) datif pluriel : *cen-aib* «sans eux»; *for-aib* «sur eux»; *du-aib* «à eux»; *occ-aib* «chez eux».

U = *ūs* (suffixe ou enclitique) accusatif pluriel : *leu* «chez eux» = *let-ūs; friu* «contre eux» = *vṛt-ūs; seccu* «au delà d'eux» = *sec-ūs; cuccu* «vers eux» = *coc-ūs; treu* «à travers eux» = *tre-ūs.*

Thème *si.*

Accusatif singulier masculin suffixe : *is* = *sin : leiss* «chez lui» = *let-sin; tarais* «au delà de lui». On le trouve déjà avec valeur d'accusatif singulier dans le pronom composé *so-sin* de l'inscription gauloise de Vaison.

Ce cas forme le premier terme de l'article : *int* = **sin-tos*, plus tard **sindos. Sin* est ici un accusatif immobilisé[2]. Comparez le pronom latin *is-te* = *is-to-s*, dont le premier terme garde à tous les cas l'*s* du nominatif singulier masculin et féminin.

Le thème *si-* est le premier terme des composés *side* «celui-ci» = *si-tio-s*, et *sin* même sens = *si-no-.*

Thème *sio*[3].

Nominatif singulier masculin : *se* = *sio-s* dans *me-se* «moi-même».

[1] Sur ce thème, voir Brugmann, p. 768.

[2] Voir, sur l'article irlandais, le savant article publié par M. E. Windisch, *Revue celtique*, V, 461-466.

[3] Brugmann, p. 768.

Accusatif singulier, neutre : *la-se* « quand » = *let-sio*[*d*] ; *co-se* « jusque-là » = *co-sio*[*d*] ; *ar-se* = « à cause de cela » = *are-sio*[*d*].

Datif singulier *re-siu* « avant que » = [*p*]*rēn-siu* ; *issiu* « dans ceci » = *in-siu*.

Thème *sia* (féminin).

Nominatif singulier : *si* « elle » = *sī* ; comparez *Brigit* = *Brigantī* pour *Brigantia*.

Accusatif singulier : *e* suffixe (enclitique) = *sian* : *inte* « *in eam* » = *ande-sian* ; *impe* « autour d'elle » = *ambi-sian*.

Thème *so* [1].

Ce thème est le premier terme du pronom composé *so-sin* dans l'inscription gauloise de Vaison, et des pronoms composés irlandais *sodin*, *sodain* « ceci » = *so-ti-no*[*d*], *suide* « celui-ci » = *so-tio-s*, *son* « ceci » = *sono*[*d*]. Il est aussi employé comme suffixe.

Nominatif-accusatif singulier neutre : *so*[*d*] employé comme infixe avec sens d'accusatif singulier masculin *ni-s-gaibed* « ne le prenait pas ».

Accusatif pluriel masculin : *u* suffixe (enclitique) = *sūs* : *airiu* « pour eux » = *are-sūs* ; *etarru* « entre eux » = *anter-sūs* ; *forru* « sur eux » = *u*[*p*]*er-sūs* ; *impu* « autour d'eux » = *ambi-sūs* ; *intiu* « en eux, en elles » = *ande-sūs*.

L'accusatif singulier masculin *son* devient *san*, *an*, *sn*, *n*, pronom relatif indéclinable (proclitique), */ris-san-dentar* « pourquoi est fait » ; */or-san-érbrath* « de laquelle on a dit » = *u*[*p*]*er-son-*[*p*]*are-brṭon* ; *an-as-ole* « ce qui est mauvais » ; *di-an-airchissi* « à qui pardonne » ; *la-sm-bi* « chez qui est » ; *armad* = *ar-san-bed* = [*p*]*are-son-buiṭo* « pourquoi serait » ; *huan-aithgnintar* « de quoi est connu = *ōd-son-ate-gnnantor* ». Il tombe devant les sourdes : *hua-tinscanat* « par où commencent ».

Par l'analogie de la déclinaison nominale des thèmes en *o*- l'accusatif singulier masculin *son* est devenu *san*, *an*, nominatif-accusatif neutre de l'article.

L'accusatif masculin singulier *son* a encore donné :

Le premier terme de l'adverbe *sund* « ici » = *son-tu* ;

sn, pronom infixe féminin singulier : *to-sn-argaib* « elle s'éleva » ; *ni-sn-airmim* « je ne la compte pas » ;

sn, pronom infixe pluriel : *do-sn-aidlibea* « il les visitera ». Quel-

[1] Brugmann, p. 767.

quefois avec trace de la voyelle du thème : *con-[im]m-os- ralat* « qu'ils s'en aillent », *co-na-[im]m-usn- agat* « qu'ils ne se poussent pas autour ». Ce pronom infixe est quelquefois devenu suffixe et s'est placé après le verbe : *glinnsi-us* pour *glinnsi-os* « il les a éclaircis » = *glennāsi[t]-son.*

Thème *ti-*.

Est le second terme du pronom composé *sodain* « ceci » = *so-ti-uo[d]*.

A l'accusatif singulier masculin : *it* = *tin*, suffixe (enclitique) : *triit* « par lui ».

Ti[d], nominatif-accusatif neutre s'emploie comme pronom infixe avec deux valeurs :

1° Accusatif singulier neutre : *arind-fessid* = *[p]are-son-ti[d]-vissete* « afin que vous le sachiez »; *amail assind-beir* = *ex-son-ti[d]-bere[t]* « ainsi qu'il le dit »; *ar-in-d-epur* = *are-son-ti[d]-ateberu* « à cause de quoi je le dis »; *dind-apir* = *de-son-ti[d]-ateberes* « de quoi tu le dis »;

2° Accusatif singulier masculin : *amail immind-raitset* = *ambi-son-ti[d]-râtisonti* « de même qu'ils pensèrent à lui ».

Thème *tio-*[1].

Est le second terme des pronoms composés : *suide* « celui-ci » = *so-tio-s; side*, même sens, = *si-tio-s.*

Thème *to-*[2].

Il a fourni le second terme de l'article masculin et féminin; au nominatif singulier masculin : *int* = *sin-do-s* dont le second terme *do-* tient lieu d'un plus ancien *to-*. Le *t* est devenu *d* parce qu'il est proclitique; comparez le pronom possessif *do* « ton » pour *to*. Inutile de donner ici la déclinaison de ce thème, qui est celle de l'article[3], si ce n'est que le nominatif-accusatif singulier neutre de l'article est emprunté au thème *so-*. Mais on trouve ailleurs le nominatif-accusatif singulier neutre du thème *to-*, le

[1] Brugmann, p. 768.

[2] Brugmann, p. 767, 782, 789, 790, 791, 792, 793.

[3] La déclinaison de l'article est celle des thèmes masculins et neutres en *o-* et des thèmes féminins en *a*, sauf deux différences : 1° le génitif féminin singulier *inna* = *sin-tās* exclut par conséquent la désinence ordinaire *e* = *ēs;* 2° le génitif pluriel féminin *inna* = *sin-tān* = *sin-tāson*, avec une désinence *ān* = *āsŏn*, au lieu de la désinence *ŏn* des génitifs pluriels nominaux. On sait que le génitif pluriel féminin de l'article a supplanté celui des deux autres genres. L'accusatif pluriel

second terme de **i-to[d]*; c'est en vieil-irlandais *ed*, pronom neutre de la troisième personne.

To[d] réduit à une seule lettre *d* = *to* proclitique s'emploie : 1° Comme pronom infixe accusatif masculin; ce qui prouve qu'il n'a jamais eu d'*n* final, c'est qu'il rend spirante la sourde suivante : *no-d- moladar* « celui qui se loue lui-même »; *ro-d-chursach* « il le blâma ». Le *t* persiste devant *s* : *cu-t-secar* « il le consacra »;

2° Pour l'accusatif singulier féminin *d* = *to[d]* : *dian-d-eroimtis* « s'ils la recevaient »;

3° Pour l'accusatif singulier neutre : *d* = *to[d]* : *no-d-chomalnathar* « il le remplit »; *ro-d-chluinethar* « il l'a entendu ».

Par exception, on trouve *da* = *to[d]*; à l'accusatif singulier féminin : *no-da-berat* « ils la portent »; à l'accusatif singulier neutre : *ro-da-scrib* « il l'écrivit ».

Ton, accusatif singulier masculin du thème *to-* devient *dan* infixe : *air-dan-immart* « car il le retint »; *ru-dan-ordan* « il l'ordonna ». Il s'emploie aussi, par analogie de la déclinaison nominale, comme pronom neutre : *dan*, infixe : *for-ta-comai-som* « il le conserve, il le protège » = *u[p]er-ton-com-ave[t]* ». Il est le second terme du pronom composé *and* « là » = *on-ton*; il tient aussi lieu de l'accusatif féminin : *frita-taibret* = *ṅrt-ton-doberont* « ils l'opposent (elle) ».

Datif singulier neutre *tu* dans *sund* « ici » = *son-tu*, *uad* « de lui » = *ō[d]-tu*, *ocut* « là » = *onc-tu*.

Thème *no-*[1].

Est le dernier terme des pronoms composés *són* « ceci » = *so-no[d]*, *ón* « cela » = *ó-no[d]*, qui doivent à un accent oratoire l'allongement de la voyelle. Ce sont deux accusatifs singuliers neutres[2].

H. d'Arbois de Jubainville.

féminin a eu le même succès. M. Thurneysen, chez Brugmann, p. 793, note, propose d'expliquer par *tom* la finale *inna* du génitif pluriel masculin. Il oublie que l'*m* (= *n*) final celtique abrège la voyelle précédente, qui tombe par conséquent. Il suppose aussi que l'accusatif pluriel masculin *inna*, *na* = *dās* = *tōs*, mais *tōs* = *tons*, serait devenu *tu*, puis *du*, enfin *nu*.

[1] Brugmann, p. 769, *eno-*.

[2] Je n'ai avec intention rien dit du pronom *sue* qui, en irlandais, n'offre pas trace de déclinaison et qu'on croit reconnaître dans les deux premières lettres des pronoms composés *fēin*, *fadēin* « même ». (Brugmann, p. 807.)

DE QUELQUES TERMES

DU DROIT PUBLIC

ET

DU DROIT PRIVÉ

QUI SONT COMMUNS AU CELTIQUE ET AU GERMANIQUE [1].

Il a existé dans le midi de l'Europe, antérieurement aux conquêtes romaines, une civilisation que l'on peut qualifier d'italo-grecque. Quoique la langue étrusque et la langue grecque n'aient aucune analogie, l'art étrusque est un rameau de l'art grec. Les alphabets italiques dérivent de l'alphabet grec. Nous n'avons aucune raison pour rejeter la tradition suivant laquelle la rédaction de la loi des Douze-Tables aurait été précédée par l'envoi en Grèce d'une ambassade chargée de rapporter une copie des célèbres lois de Solon et d'étudier les institutions, les coutumes et le droit des autres cités de la Grèce [2]. On a souvent fait l'observation que le mot *pœna*, dans la loi des Douze-Tables, a été formé contrairement au génie de la langue latine et qu'il est d'origine grecque. La rédaction de la loi des Douze-Tables fut terminée l'an 450 avant notre ère [3].

Vers la même époque, la civilisation italo-grecque avait dans le Nord une sorte de parallèle, la civilisation celto-germanique. Celle-ci est attestée notamment par un certain nombre de mots communs aux deux langues, l'une celtique, l'autre germanique, et qui sont étrangers aux autres langues indo-européennes, ou qui n'y apparaissent qu'avec un sens différent. Ces mots ne concernent pas la religion; les noms des dieux et les noms des prêtres dans la langue celtique et dans la langue germanique n'ont aucune ressemblance. Les deux peuples, l'un dominant, les Celtes,

[1] Ces pages, insérées dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger* (sept.-oct. 1890), nous ont paru de nature à intéresser les linguistes. (*Note de la Rédaction.*)

[2] Tite-Live, l. III, chap. XXXI, § 8.

[3] Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, au mot *Pœna*.

l'autre dominé, les Germains, avaient les mêmes chefs et combattaient dans les mêmes armées, mais étaient séparés par la religion, et cette contradiction a été probablement la cause qui, après avoir empêché l'assimilation de la race sujette à la race dominante, a finalement amené la révolte de la première et son indépendance.

On peut partager en groupes les mots communs au vocabulaire celtique et au vocabulaire germanique. Les deux groupes principaux concernent : l'un, les institutions politiques et le droit, l'autre la guerre. C'est du premier de ces groupes qu'il va être question ici. Je commencerai par prier les lecteurs de la *Nouvelle Revue historique de droit* de me pardonner l'emploi d'un grand nombre d'expressions techniques empruntées à la langue dont les linguistes se servent. Il m'est impossible de l'éviter dans un sujet aussi spécial et qui touche certainement à la linguistique tout autant qu'au droit.

Suivant toute vraisemblance, les termes de droit communs au celtique et au germanique sont tous d'origine celtique. Ils ont été empruntés à la langue de la race dominante par la race vaincue. Cependant parmi ces mots on peut distinguer deux catégories. L'une comprend les mots pour lesquels l'origine celtique est phonétiquement certaine, pour lesquels cette origine est admise par les linguistes les moins suspects de tendances celtiques. L'autre comprend les mots pour lesquels il peut y avoir doute, quand on se contente des preuves empruntées à la linguistique.

La première catégorie comprend trois mots : 1° le gothique *reiks* « chef, prince »; 2° le gothique *reiki*, en allemand moderne *Reich* « empire »; 3° le vieil-allemand *ambahti*, aujourd'hui *Amt* « service, fonction, bureau ».

La seconde catégorie comprend les huit mots allemands modernes : *Bann* « ordre », *frei* « libre », *Schalk* « domestique », *Eid* « serment », *Geisel* « otage », *leihen* « prêter », *Erbe* « héritage », *Werth* « valeur, prix », et les trois mots gothiques *magus* « esclave », *lingan* « épouser », primitivement « jurer », et *dulgs* « dette », que l'allemand moderne n'a pas conservés; au total onze mots, auxquels on peut ajouter l'allemand *weih* « sacré », qui a dû également signifier « dette ».

Le germanique diffère notamment du celtique primitif par le phénomène qu'on appelle substitution des consonnes. Les Germains ont reçu certainement des Celtes le nom propre ethnographique *Volca*. *Volca* en celtique désignait le peuple celte limitrophe des Germains, dans l'Allemagne moderne au nord du Mein. Par la substitution des consonnes, le *c* de *Volca* se changea en *h*, et *Volca* devint en germanique *Walha*, *Walah;* ce fut alors, dans la langue des Germains, un terme générique désignant tous

les Celtes, puis, par extension, les Romains d'abord, les populations romanes ensuite.

Des Celtes, outre le nom propre ethnographique *Volca*, trois noms communs sont certainement venus aux Germains, antérieurement à la première substitution des consonnes; ce sont : le gothique *reik-s* « chef, prince »; le gothique *reiki*, en allemand moderne *Reich* « empire »; le vieil allemand *ambahti*, aujourd'hui *Amt*. Dans ces mots, la sonore ou moyenne *g* est remplacée par la sourde ou ténue correspondante *k*, et la sourde *k* par la spirante *h*.

Du changement du *g* celtique en *k* germanique nous avons dans ces mots deux exemples fournis par les thèmes gothiques : 1° *reik-* au nominatif singulier *reik-s* « chef, prince », qui traduit le grec ἄρχων du Nouveau Testament; 2° *reikja-*, nominatif *reiki* « royauté, domination, puissance », qui rend le grec ἀρχή. Le premier n'existe plus en allemand. Le second, après avoir subi en haut-allemand la deuxième substitution et être devenu *rīchi* ou *rīhhi* au moyen âge, se prononce en allemand moderne *Reich* et veut dire « empire ». « Empire allemand » se dit *Deutsches Reich*. Or les deux mots gothiques *reik-s* et *reiki*, dont le second dérive du premier, viennent du celtique. Une loi générale veut que l'*ē* long indo-européen se conserve en latin, se change en *ī* en celtique, en *ā* en sanscrit et en allemand. Cette loi explique le latin *rēx*, prononcé *rīx* en celtique, et son correspondant sanscrit *rādj*, *rādja*. Le celtique *rīx*, *rig-os*, au nominatif pluriel *rīg-es* et à l'accusatif *rīg-ās*, a un thème *rīg-* terminé par une consonne. Le thème du nominatif pluriel gothique *reik-s* [1] se termine aussi par une consonne. Ce nominatif pluriel *reik-s* est l'équivalent rigoureux du gaulois *rīg-es* dans *Bitú-riges* « Bourges », et *Catú-rīges* « Chorges, Hautes-Alpes ». A d'autres cas, les Goths ont changé la déclinaison de ce mot et ils l'ont fait passer de la troisième dans la seconde. Les Francs ont procédé de même; de là, dans les documents mérovingiens, *Theude-ricus* « Thierry »; mais c'est là une irrégularité sans importance. Quant au mot allemand moderne *Reich* « empire », en gothique *reiki*, son thème est *rīkia-*; il est emprunté au celtique *rīgio-*, qui est le second terme du nom de lieu *Ico-rigium* ou *Ego-rigium* de la *Table de Peutinger* et de l'*Itinéraire d'Antonin* [2]; ce nom de lieu désigne une localité située sur la route de Cologne à Trèves. Le thème celtique *rīgio-* est un des éléments du nom des *vicani Segorigienses* dans une inscription trouvée près de Cologne [3]. Enfin *rīgio-* est le thème du

[1] Ulphilas, ou mieux Vulfila, *Évangile de saint Jean*, VII, 26; *Épître de saint Paul aux Romains*, XIII, 3.

[2] E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 111.

[3] Brambach, n° 306.

mot écrit *ríge* qui persiste avec sens de « royaume » en vieil-irlandais.

La notion d'un grand État manquait autrefois à la race germanique. Les Germains ont dû emprunter à une langue étrangère le mot qui exprime cette idée. Il leur a été fourni par le celtique, qui possédait cette notion vers l'an 400 avant Jésus-Christ, à l'époque où régnait le grand roi Ambigatos, dont le souvenir a été conservé par une tradition que Tite-Live a recueillie[1], et Ambigatos, le Charlemagne ou l'Alexandre des Celtes, est peut-être le seul nom qui survive de toute une dynastie.

Quant à l'idée d'un grand souverain, elle manquait à la tradition allemande comme celle d'un grand État. Dans la formule *der deutsche Kaiser*, les deux premiers mots sont allemands; le troisième est latin et n'a pénétré chez les Germains qu'après la première substitution des consonnes. Il ne l'a pas subie. Il date de l'empire romain et porte encore aujourd'hui, sur le trône impérial d'Allemagne, l'empreinte de la terreur respectueuse inspirée même aux vainqueurs de Varus par le monarque puissant qui régnait à Rome. Quant à l'expression *das deutsche Reich*, elle conserve encore dans l'Allemagne d'aujourd'hui un monument de l'époque primitive où les Celtes y régnaient il y a deux mille trois cents ans.

Mais revenons au thème celtique *rīg-* « roi » et à son correspondant germanique, qui a subi la première substitution, *rīk-*. On trouve aussi la première substitution dans un autre nom commun germanique dont l'origine celtique est certaine : c'est le vieux haut-allemand *ambaht*, qui serait *umbaht* par *u* initial, si en germanique il remontait directement à une origine indo-européenne. Le celtique possédait un mot *ambactos*, qui veut dire « serviteur, satellite ». Il est composé de deux éléments. Le premier est le préfixe *ambi-* « autour de », en sanscrit *abhi* = *m̥bi*, dont la lettre initiale est une *m̥* voyelle; *m̥* voyelle devient en germanique *um* dans les mots qui remontent directement à la source indo-européenne. Le second terme d'*ambactos* est *actos*, participe passé d'une racine AG qui est identique à la racine du latin *agere*. Dans *ambactos*, le groupe *ct* a été traité par la plupart des Germains conformément à la loi qui veut que de deux explosives sourdes subséquentes, la première seule soit atteinte par la substitution et que *ct* devienne *ht*. *Ambactus* est devenu en vieux haut-allemand

[1] « Celtarum — quæ pars Galliæ tertia est — penes Bituriges summa imperii fuit. Ii regem Celtico dabant. Ambigatus is fuit. » (Tite-Live, l. V, ch. XXXIV.)

Les mots *quæ pars Galliæ tertia est* sont une glose erronée de Tite-Live à un auteur grec que l'écrivain latin copie sans le nommer. La Celtique des géographes grecs du IVe et du IIIe siècle avant J.-C. était toute différente de la Celtique de César. Elle comprenait la plus grande partie de l'Espagne, de la France, des empires d'Allemagne et d'Autriche.

ambaht, qui veut dire à la fois « domestique » et « administrateur », parce que les administrateurs sont en quelque sorte les domestiques du roi. D'*ambaht* on a tiré le dérivé *ambahti* « service, fonction », aujourd'hui *Amt* « emploi, bureau, administration ». L'administration allemande, comme l'empire allemand, a emprunté son nom au celtique. Dans le monde néo-celtique, le mot *ambactos* n'a pas atteint une si haute fortune. Strabon rapporte que les Celtes du continent, forcés par les Romains conquérants de renoncer à leurs habitudes guerrières, s'adonnèrent à la culture des champs[1]. Il écrivait cela au commencement du 1er siècle de notre ère. A la fin du même siècle, la partie la plus considérable de la Grande-Bretagne était conquise, les Romains imposèrent à leurs sujets insulaires le même changement d'habitudes qu'à leurs sujets continentaux, et les *ambacti*, compagnons de guerre de leur chef, devinrent ses valets de charrue. *Ambactos* s'écrit aujourd'hui en gallois *amaeth* et veut dire « laboureur ». Il n'est pas dans notre sujet de parler de la destinée de ce mot dans les langues romanes, où, grâce à la considération dont les missions diplomatiques sont entourées, les mots dérivés « ambassade » et « ambassadeur » désignent une des plus hautes fonctions auxquelles puisse s'élever le citoyen d'une république ou le sujet d'un souverain.

A côté de ces expressions germaniques signifiant : 1° « roi », 2° « empire », 3° « fonction publique », trois mots dont l'origine celtique est phonétiquement démontrée, il en est un grand nombre d'autres pour lesquels cette origine offre une probabilité historique égale à la certitude quand on n'apporte pas dans l'étude de ces questions des convictions préalables; cependant la phonétique ne jette aucune lumière sur la question de savoir si ces mots sont de provenance germanique ou celtique.

Le thème gothique *reik* « roi » et les mots allemands *Reich* « empire », *Amt* « fonction publique » appartiennent à la langue du droit public. Appartient aussi à la langue du droit public le mot germanique *bann* « ordre sous peine d'amende, défense ». *Bann*, écrit souvent, par abus, *ban*, avec un seul *n*, est un terme commun à la plupart des dialectes germaniques dès l'époque la plus ancienne; on le trouve en vieux saxon, en vieux scandinave. Or on le reconnaît dans le second terme des accusatifs pluriels irlandais *for-banda*[2] et *for-bandi*[3] conservés par les gloses du célèbre

[1] Strabon, l. IV, chap. 1, § 2; édition Didot, p. 147, l. 51, 52.

[2] *Forbanda-rechto*, fol. 7 *c*, glose 19, éd. Whitley Stokes, p. 40, ou *forbanda-rechta*, fol. 18 *c*, gl. 9, éd. Whitley Stokes, p. 109, et fol. 21 *c*, gl. 1, éd. Whitley Stokes, p. 123, signifie « préceptes de la loi ».

[3] *Forbandi*, fol. 31 *b*, gl. 25, éd. Whitley Stokes, p. 182, glose le latin *mandatis*.

manuscrit de Würzbourg, qui contient les épîtres de saint Paul; ce manuscrit est du IXe siècle. — *Forbanda*, *forbandi* est employé dans les gloses de Würzbourg avec le sens de prescription émanant de l'autorité légale. Le second élément de l'accusatif pluriel *for-banda*, *for-bandi* se trouve dans le verbe irlandais *ad-bonnim* ou *ad-bondim*, qui veut dire « je notifie, je défends ». La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif *ad-bonnar* veut dire « il est notifié » dans un texte légal irlandais[1]; dans d'autres, la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif actif *at-boind* veut dire « il notifie, il défend »[2]. Il y a donc en vieil irlandais une racine BAND ou BOND qui signifie « ordonner » et qui se retrouve avec le même sens dans les langues germaniques; elle paraît un développement de la racine indo-européenne BHĀ, BHA qui se retrouve dans le grec φημί pour *bhāmi* et qui a perdu son aspiration en celtique comme en germanique. Le mot français *ban* « défense » est d'origine germanique; mais, avant d'être apporté par les Francs, il a dû exister sur notre sol dans la langue des Gaulois jusqu'à la date à laquelle la conquête romaine l'en a expulsé, ou, comme on peut le dire en se servant d'un de ses dérivés, l'en a « banni ».

C'est par le *band* ou *ban* que, dans les deux langues, celtique et germanique, le roi, dans ces deux langues *rīx*, fait connaître sa volonté au peuple qui lui est soumis, et chez ce peuple, comme dans tout le monde antique, on distingue deux principales classes d'hommes : les libres et les esclaves. Libre se dit en allemand *frei*, en anglais *free*, d'un vieux germanique primitif **frija-s*, tenant lieu d'un indo-européen primitif **priio-s*. **Prijo-s* est devenu en sanscrit *priya-s* qui veut dire « aimé ». Ce mot a pris en germanique un sens fort différent; or ce sens se trouve également en celtique. L'indo-européen **priio-s* persiste en gallois où, après la chute du *p*, après la substitution régulière du *dd* au *j* et après l'apocope des deux lettres finales, il est devenu *rhydd* qui, comme l'anglais *free*, comme l'allemand *frei*, signifie « libre ».

Un des mots qui veulent dire « esclave, serviteur » dans les langues germaniques est *skalk-*, en gothique *skalk-s*, en vieux scandinave *skalk-r*, en allemand moderne *schalk*. Ce mot paraît étranger à la langue indo-européenne primitive; il est probablement le nom d'un peuple vaincu et réduit en esclavage; il dérive d'un thème plus court *skâl*, dont le sens primitif en irlandais est « serviteur »; *ban-scâla* « femme servant, servante » est l'expression dont se sert dans le manuscrit de Würzbourg, au IXe siècle, le

[1] Livre d'Aicill, dans *Ancient laws of Ireland*, t. III, p. 298, l. 6.
[2] O'Donovan, supplément à O'Reilly, p. 563, col. 1.

glossateur des épîtres de saint Paul, pour désigner les femmes qui servaient saint Paul[1]. Plus tard, on distingue en irlandais *scâl* de *scoloc*, qui en est dérivé. *Scoloc* conserve à peu près le sens primitif de *scâl* : vers la fin du XI^e^ siècle, dans la chronique de Marianus Scotus, *scoloca* sont les colons d'un monastère, c'est-à-dire des hommes attachés à la servitude de la glèbe[2]; *sgologa*, dans la traduction irlandaise moderne de la Bible, sont les fermiers auxquels un père de famille loue sa vigne[3]. Mais *scâl* en moyen-irlandais prend le sens d'« homme, guerrier, héros ». Ce mot a eu le sort du terme germanique primitif qui, sous la forme *Knecht*, signifie « domestique » en allemand moderne, mais qui, sous la forme *knight*, veut dire « chevalier » en anglais.

Un autre nom pour esclave est en gothique *magus*[4] pour **moghus; magus* a aussi le sens de « garçon, enfant mâle »[5]. *Magus* est identique au vieil-irlandais *mug* = **mogu-s* « esclave », duquel dérive le breton *mével* = **moguillo-s* « serviteur, domestique ».

Dans le monde antique, l'exécution des contrats était souvent garantie par le serment; la langue celtique et la germanique ont, pour désigner le serment, deux expressions communes qui sont étrangères aux autres langues indo-européennes. Le vieil-irlandais *oeth* « serment » s'explique par un primitif **oito-s* qui est devenu en gothique *áith-s*, en allemand *Eid*, en anglais *oath*. L'antiquité de ce mot en irlandais résulte de ce qu'on le trouve dans le traité des devoirs des rois qui a été inséré dans la composition épique intitulée *Serglige Conculaind*[6]. Ce traité des devoirs des rois est païen et paraît avoir inspiré, par un sentiment de contradiction bien naturel, le petit traité des devoirs chrétiens des rois attribué à saint Patrice et inséré, au VIII^e^ siècle, dans la collection canonique irlandaise[7].

Une seconde expression celtique pour « serment » est en vieil-irlandais *lugæ* = **lugio-n*[8], en gallois *llw*, en breton *lé* d'une racine LEUGH, LUGH. Cette racine se retrouve en gothique, où elle a pris un sens moins général; elle ne s'applique qu'à un seul contrat, celui du mariage : *liugan*, *ga-liugan* en gothique veut dire « épouser » et *liuga* « mariage ».

Une autre garantie des contrats, c'est l'otage. Il a dû exister

[1] F° 10 *c*, glose 22, Whitley Stokes, *Old irish glosses*, p. 58.
[2] Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 274.
[3] S. Mathieu, c. XXI, v. 33, 34, 35.
[4] S. Luc, c. XV, v. 26.
[5] S. Luc, c. II, v. 43; c. IX, v. 42.
[6] Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 213. l. 27.
[7] Livre XXV, chap. IV, Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, 2^e^ éd., p. 77.
[8] Manuscrit de Milan, fol. 36 *a*, gloses 20, 23; éd. Ascoli, p. 114.

un terme commun à la langue germanique et à la celtique **gheis-lo-s* « otage ». *Gheislos* est devenu en celtique **gēslo-s*, d'où le vieil-irlandais *giall*, et en germanique primitif **gīsla-s*, d'où l'allemand moderne *Geisel*.

Un des contrats était celui de prêt. La langue celtique et la germanique s'accordent pour exprimer le prêt à l'aide de la racine verbale indo-européenne dont la forme pleine est LEIQ ou LINQ et la forme réduite LIQ, qui veut dire « laisser », en latin *linquo*, en grec λείπω. De là en gothique le verbe *leihvan* « emprunter » [1], en allemand *leihen*, qui au sens passif d'« emprunter » joint le sens actif de « prêter », et l'anglais *loan* « prêt » et « emprunt ». En vieil-irlandais, cette racine s'emploie avec un préfixe : *air-licim* veut dire « je prête ».

Du prêt la conséquence est la dette. Par le serment, c'est-à-dire par l'invocation des dieux sous la sauvegarde desquels est placée la sanction du parjure, la dette prend un caractère sacré; elle devient une chose sainte. Or « saint » en gothique se dit *veih-s*, en allemand moderne *weih*, d'un primitif celto-germanique **veico-s*, en celtique **vēco-s*, en vieil-irlandais *fiach*, qui, dans cette dernière langue, a pris le sens de « dette » [2].

Les droits ont d'autres sources que le contrat, et une de ces sources est l'héritage, en vieil-irlandais *or-pe* ou *or-be*, de la même famille que *tor-be* « profit », formé à l'aide du préfixe *tor* = *do-for*. Dans *orpe* il y a deux éléments dont le premier est le préfixe *ar-*, *aur-*, *ur-*, *air-*, *er-*; comparez *or-lâr* « vestibule » et *com-arpi* « cohéritiers ». Le même préfixe se retrouve dans le verbe *er-pim* « je confie, je donne un mandat ». On sait qu'une des formes les plus anciennes du testament est le mandat. Le droit celtique primitif, qui concevait la puissance paternelle comme l'a fait le droit romain le plus ancien, a dû reconnaître au père de famille le droit de disposer par testament. Le sens primitif de l'irlandais *orpe* doit avoir été « hérédité testamentaire », quoique, dans les textes que nous possédons, ce mot ait une signification plus générale. Cette signification générale est celle du gothique *arbi* et de l'allemand *Erbe* « héritage ». On rapproche ordinairement l'irlandais *orpe*, comme le gothique *arbi*, l'allemand *Erbe*, du latin *orbus* et du grec ὀρφανός; mais *orbus* et ὀρφανός expriment l'idée de privation, tandis qu'*orpe*, *arbi*, *Erbe* désignent un mode d'acquisition, c'est-à-dire l'opposé de la privation.

Des contrats et de l'héritage résulte le droit : « j'ai droit à quelque chose » se dit en vieil-irlandais *dligim*. Ce verbe nous pré-

[1] Vulfila, saint Mathieu, V, 42.

[2] Un des noms du corbeau, *fiach* en irlandais, pourrait vouloir dire « [l'oiseau] sacré » et serait le même mot que *fiach* « dette ».

IMPRIMERIE NATIONALE.

sente la forme réduite d'une racine DHELGH que nous offre aussi le gothique *dulg-s* «dette». Le sens passif pris par le mot gothique est celui qu'on trouve dans les correspondants bretons de l'irlandais *dligim*, qui sont le substantif *dlé* «dette» et le verbe *dléout* «devoir».

La valeur acquise ou due s'appelle en vieux-breton *wert;* c'est le second terme du composé *enep-wert*, aujourd'hui *eneb-arz* «douaire», littéralement «prix d'honneur», plus littéralement «prix du visage» de la femme qui se marie. On trouve aussi cette expression en gallois. Le vieux-breton *wert* est identique à l'allemand *werth* «prix d'achat, marchandise précieuse», en gothique *vairth-s*.

Il y a donc un groupe important de termes juridiques communs aux Celtes et aux Germains; quelle est la langue qui a fourni ces termes? Suivant toute vraisemblance, c'est la langue celtique, et quand les *rīges* gaulois, entourés de leurs *ambacti*, dominaient les Germains, ils leur imposaient leur *bann;* ils exigeaient d'eux le serment et des otages; ils jugeaient leurs procès, en matière de prêt, d'héritage, de droit privé quelconque et leur faisaient répéter les termes de la langue juridique dominante, au lieu d'accepter ceux de la langue des vaincus.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Post-Scriptum.

I

Aux rapprochements dont il vient d'être question il serait peut-être possible d'en ajouter un fort important; nous voulons parler des thèmes *veni-*, *venio-*, devenus l'un en irlandais *fín*, l'autre *fine*, signifiant, l'un «membre de la famille», l'autre «famille»; dans les langues germaniques *vini-*, *vinja-* «ami, époux».

La société indo-européenne primitive connaissait deux personnes morales ou deux êtres collectifs créés par la coutume; c'étaient : 1° l'état ou la cité; 2° la famille. Le mot qui, chez les Celto-Germains, servait à désigner l'état ou la cité était le substantif féminin *teuta*, qu'on retrouve avec ce sens chez les Italiotes et chez les Lithuaniens. Mais, pour désigner la famille, ce corps juridique solidairement responsable des délits et des crimes commis par ses membres et qui doit à chacun de ses membres protection et vengeance, il y a en vieil-irlandais un terme technique *fine* = *venio-s;* et les individus qui composent la famille, ce groupe si important dans la société primitive, s'appellent

chacun *fin* = *veni-s*, d'où le composé *fin-galach* = *veni-galācos* «meurtrier d'un parent», et l'accusatif pluriel *fini* = *venīs*; de là en gaulois le nom propre d'homme, composé, *Veni-carus* «cher à ses parents». Ces deux mots **venio-s* et **veni-s*, dans les langues germaniques, n'appartiennent pas à la terminologie du droit, et n'ont pas la valeur technique qu'on leur trouve en vieil-irlandais; mais ils sont employés dans la langue usuelle de plusieurs races germaniques à l'époque la plus ancienne de leur histoire : ils sont chez elles un élément fréquent dans les noms d'homme composés. On ne les a pas signalés dans les autres idiomes indo-européens.

II

Du nom du roi celtique appelé *Ambigatus* par Tite-Live et que j'ai écrit *Ambigatos* (p. 289), M. Whitley Stokes, notre savant confrère, a proposé, tout récemment, une explication nouvelle [1]. Elle débute par une correction qui consiste à changer en *c* le *g* de la troisième syllabe. Aussitôt on reconnaît en ce mot un composé du préfixe *ambi* et du substantif *catu-s* «combat». *Ambi-catus* serait identique au nom propre irlandais *Im-chad* [2], génitif *Im-chatha* [3] ou *Im-chatho* [4] et signifierait «celui qui combat tout autour», «le grand guerrier». L'explication de ce mot, par Glück (p. 20) repose sur une mauvaise leçon du ms. de Würzburg (p. 18, col. 3, gl. 5) [5] donnée par Zeuss dans la première édition de la *Grammatica Celtica* (p. 19, l. 17), et qu'Ebel n'a pas reproduite dans la seconde édition (p. 16).

H. d'Arbois de Jubainville.

[1] *On the linguistic value of the Irish Annals*, tirage à part de la *Philological Society*, p. 38.
[2] Whitley Stokes, *The tripartite Life*, t. I, p. 210, l. 25; t. II, p. 351, l. 4.
[3] Whitley Stokes, *ibid.*, t. I, p. 182, l. 1.
[4] Whitley Stokes, *The Calendar of Oengus*, p. v, l. 34.
[5] Whitley Stokes, *The old irish glosses at Würzburg and Carlsruhe*, p. 109.

LE JARGON DES COQUILLARS

EN 1455.

(SUITE.)

GLOSSAIRE DU JARGON DE LA COQUILLE.

A

L'ABESSE. « Quand ilz parlent de *labesse*, c'est de desrober ». M. Bijvanck suggère avec une grande vraisemblance la lecture *la beffe* (v. *beffleur*). L'épel *beffe* se rencontre fréquemment.

Ils ne servirent pas de *beffe*.
Roman du Renart, t. II. v. 10120.

Mais la leçon du manuscrit n'est pas douteuse. M. J. Garnier avait publié la lecture *l'abbesse*. Pour admettre *la beffe*, il faut supposer que les pièces d'instruction sont une copie des minutes originales, et que le second greffier a fait la confusion fréquente de l'*f* et de l'*s*. D'autres indices permettent de croire que c'est bien ainsi que les choses se sont passées.

D'ailleurs *l'abesse* présente de grandes difficultés, tandis que *la beffe* est d'explication simple. On ne saurait rapprocher du terme *l'abbesse* que : 1° *être en abé*[1], — être au guet, en embuscade — ce qui n'est pas encore voler; 2° une expression employée par Coquillart, où il y a un jeu de mots sur *abbé* et *abbateur*.

Grand *abbatteur* de prime huche[2]
Chanoine de longue barbute.
Coquillart. — *La Requeste*, éd. d'Héricault, II, 106.

Dans ce passage, *abatteur* paraît avoir à la fois le sens érotique d'*abateur de femmes*[3] et de *voleur*.

[1] Voir Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. *Ad verb.*

[2] Communiqué par M. Bijvanck.

[3] *Cent nouvelles nouvelles*, pass.

Acques. « Dez à jouer, ilz les appellent les *acques* ».

La lecture n'est pas douteuse. M. J. Garnier a publié la même leçon. Néanmoins M. Bijvanck propose de lire *arques*, ce qui mènerait à l'élucidation d'un certain nombre de points obscurs. La lettre *c*, quoique plus habituellement confondue avec le *t*, peut prêter à une confusion avec l'*r* si les deux branches de l'*r* sont rapprochées l'une de l'autre. Ainsi M. A. Vitu a lu, dans le ms. LIII de la bib. de Stockholm, *macquin* où MM. Longnon et Bijvanck lisent *marquin*[1]. D'ailleurs la disparition de l'*r* dans *acques* peut être un fait phonétique. On aurait l'analogue exact dans le nom patronymique *Maquet* pour *Marquet*.

On sait que le mot *arques* revient à plusieurs reprises dans les ballades en jargon de François Villon[2], aussi bien que dans les ballades du ms. de Stockholm.

Se laissent... desbouser... aux *arques*.
(Villon. *Jargon*, ball. III).

Le sens de *desbouser* est bien clair, grâce à d'autres passages; il faut traduire « dépouiller »[3]. Le jeu de dés s'employait couramment pour escroquer les niais.

C'est pour livrer aux *arques* ung assault.
(*Id.*, *id.*, ball. IX).

Il ne faut pas corriger avec M. Vitu *marques*. On vient de souper, et les gueux se mettent à jouer aux dés. Un vers plus bas, l'un d'eux se plaint d'avoir *paulmé*, c'est-à-dire perdu deux florins; un autre d'avoir *paulmé tout le gaing de machoirre* et de n'avoir *plus vaillant une saince*. On ne peut interpréter *paumer* dans ce passage par l'acception de la langue courante, *voler* ou *empoigner*, ainsi que le veut M. Vitu. Mais on trouve *paumer*[4] en argot avec le sens « perdre » et l'on ne saurait négliger cette indication.

Saupicquetz frouans des gours arques.
(*Id.*, *id.*, ball. IV).

Frouer ou *flouer* est un de ces mots qui ont eu la triple signifi-

[1] Vitu, *Le Jargon au xv^e siècle*, p. 131, ball. IX, v. 168.
[2] Villon, *Jargon*. Ball. III, IV, IX.
[3] Voir *desbochiller*.
[4] Recueilli oralement. — V. Fr. Michel, art. *Pommer marron*. — *Paumer* n'est pas le seul mot qui se soit transmis directement du jargon du xv^e siècle à l'argot actuel : cf. *arton*, *quilles*, *moucher*, *aubert*, *colle*, *fouillouse*, *galier*, *balader*, *ruffle*, *gaffe*. etc.

cation de *souffler* ou *siffler*, de *frapper*, et de *tromper*[1] ou *jouer*. « Frouer des arques » signifie jouer et tromper aux dés[2]. Le vers

Pour doubte de frouer aux arques.

(Ball. IV.)

ne doit pouvoir s'interpréter que par des doubles sens de *frouer* et d'*arques*[3]. On verra à l'article *beffleurs* la preuve que Villon a usé de ces procédés de style; « beffleur » qui dans la Coquille signifie « celui qui joue aux cartes » présente de plus des phénomènes sémantiques analogues à ceux du mot *frouer*.

Il est difficile de séparer *arques* du mot *Arquin*, employé comme nom propre dans la *Vie de sainct Christofle* :

BARRAQUIN.
Où est Arquin?

BRANDIMAS.
Il fait la moue
A la lune.

(*Vie de sainct Christofle*, 1530. Sign. E iiii verso, col. 1.)

Le mot *arquin* revient aussi sous la forme *saint-arquin* dans les ballades de Villon. C'est sans doute la personnification du jeu de dés, comme *saint-marry* (ou *saint-joyeux*) est celle du jeu de marelles[4].

Puis feist-on faire à *saint arquin* ung sault.

(Ball. du ms. de Stockholm. — Lectures de MM. Longnon et Bijvanck.)

M. A. Vitu a lu[5] :

Puis feist-on faire asault avecq ung sault.

leçon d'autant plus étrange que le mot *l'assault* arrive à la rime dans le vers suivant. On vient de « poluer des luans », c'est-à-dire probablement de jouer aux cartes; on fait maintenant « sauter saint-arquin ». L'expression convient à l'action de jeter les dés.

C'est encore *saint-arquin* qu'il faut lire dans la ballade du ma-

[1] Voir *Beffleur*.

[2] Il faut remarquer, à propos de l'expression *gours arques*, que le *gourd* est un jeu de dés. (Voir à *gourd*.)

[3] *Arche* signifie « coffre, cassette »; *arce* est une arche de pont [plus souvent *arvot*]. (Voir Fréd. Godefroy.) Enfin, d'après J. Garnier, les coquillars auraient été arrêtés dans les *arches* (bahuts) de la maison de Jaquot de la Mer.

[4] Voir au mot *Saint-Marry*.

[5] Voir Vitu, *Le jargon au XV^e siècle*, ball. XI, v. 351.

nuscrit de Stockholm dont l'envoi donne en acrostiche le nom de Villon :

Vive David, Saint Archquin, La Baboue,
Jehan, mon amy, qui les fueilles desnoue.

Saint-Archquin, suivant l'excellente conjecture de M. Bijvanck, est une mauvaise orthographe pour *saint-arquin*. L'envoi semble être la glorification du *david*[1] (pince-monseigneur ou crochet), puis de *saint-arquin*, le jeu de dés, de l'expression inintelligible *La Baboue* qui désigne sans doute quelque autre procédé de vol, enfin de *Jean*, le commun voleur qui dénoue les *fueilles*[2] (bourses) des passants. L'expression *dénouer* est bien appropriée à ces bourses qui se portaient attachées à la ceinture. *La Babboe* est le sobriquet de Climence, femme Bethaut Elies dans le procès de Jehan du Bois (26 déc. 1390)[3], mais n'y désigne sans doute qu'un tic de la bouche. Bouchet, dans les *Serées*, donne le nom de *La Babboue* au *Marmot* ou croquemitaine pour effrayer les enfants. « Et trouvons en Théocrite qu'une femme nourrice menasse son enfant de la Babouë ou du Marmot. »

M. A. Vitu avait lu :

Vive David, saint archquant la baboue.

et interprété : « Vive David, le saint homme de l'arche, qui accroche au gibet Jehan, mon ami, le babouin, etc. »[4]. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'épel fautif *archquin* ait eu pour origine le rapprochement du nom de *David;* d'une part il y avait association d'idées entre le roi David de l'ancien Testament et l'Arche ou le Tabernacle, de l'autre entre le *roi David*, crochet de malfaiteurs, et l'*arche* ou le coffre que ce crochet ouvrait.

Sans hasarder d'explication étymologique du mot *arque*, on peut croire qu'il s'est au moins appuyé sur le sens d'*arche* (coffre). La forme cubique du dé, le fait que pour le *charger* (*fustiller*)[5], pour en faire un *dé d'advantaige*, il fallait le creuser comme une boîte, sont de bonnes raisons en faveur du rapprochement qui a dû s'opérer entre ces mots.

La forme cubique du dé lui a certainement donné dans le langage de la *germania* le nom de *quadro*, *quadrado*[6].

[1] Voir au mot *David*.

[2] Cf. Dont ma feulle sera gaudie.
(*Myst. du viel Testament*, fol. cccxxvi v°, col. 1.)

[3] Registre criminel du Châtelet de Paris de 1389 à 1392; Lahure, 1864, t. II, p. 7.

[4] Vitu, *Le Jargon au XV^e siècle*, ball. X, p. 135.

[5] Voir au mot *fustiller*.

[6] Avé-Lallemant tire le nom de *ribling* « dé » en rothwelsch de l'hébreu רבע.

Enfin je note pour mémoire le mot *arquabot* qui apparaît en 1454 et qui semble désigner une catégorie de malfaiteurs. Il se rattache peut-être à la même série que *arquin*.

Il a été signalé par Du Cange (D. Carpentier) sous *Arlotus*, et M. Frédéric Godefroy le donne sous *Arquabot* avec un point d'interrogation. Il est en réalité de 1454 et peut-être pourra-t-on citer des textes antérieurs; le passage donné par Du Cange, où il apparaissait comme ἅπαξ, était de 1461. Voici le second exemple, antérieur de sept ans, que j'ai trouvé :

« Ledit Gaillard dist audit suppliant plusieurs parolles injurieuses et entre autres lui dist teles paroles ou semblables : « Va-t-en tenir b..... coqut, *arcabot* », et ledit suppliant lui répondi en le appellant ribault, meschant. »

(Arch. nat., reg. JJ. 182, p. 155; *Remissio pro Raymondo Arnault*, 1454.)

« Jehan le Piccart avoit dit que Jehan de Deux-Vierges, escuier suppliant, estoit ruffien et *arquabot*. »

(1461. — Arch. nat., reg. JJ. 198, p. 22 ap. Godef.)

L'auteur d'un vocabulaire du langage du haut Maine, a recueilli les mots *arcanier* « mauvais garnement » et *arquanier*, *arquelier* « débauché, libertin » et les a rapprochés du texte cité par D. Carpentier.

Ance. « Une ance c'est une oreille. » La métaphore est simple, semblable à celles qui ont été indiquées dans l'*Étude sur l'argot français*. M. A. Vitu, dans le *Jargon du XV^e^ siècle*, a donné les principaux textes relatifs à ce mot dans Villon et la *Vie de saint Christofle*. Mais il faut y ajouter, suivant la correction de M. Bijvanck, un vers de la X^e^ ballade du *Jargon* (ms. de Stockholm) :

Maint coquillart, escorné de sa sauve
Et desbousé de son *ence* ou [sa] poue[2].

(Lectures de MM. Longnon et Bijvanck.)

M. Vitu a lu « desbousé de son *cuer* ou sa poue »[3]. Le ms. porte *ence;* d'ailleurs on n'a pas coupé le *cœur* et le *poing* du coquillar, mais on lui a coupé l'*oreille* et le *poing*, deux supplices coutumiers des voleurs au XV^e^ siècle.

rèba, *roba* « quart, côté du carré ». (Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunerthum*, t. IV, p. 592.)

[1] Vocabulaire du haut Maine, par C.-R. de M. (Le Mans, Dehallais du Temple; Paris, Dumoulin, 1859.)

[2] Signalé dubitativement par M. Lucien Schöne, *Le Jobelin de maître F. Villon et le Jargon au théâtre;* Lemerre, 1888.

[3] *Le Jargon au XV^e^ siècle*, p. 114 : « Maint coquillart, écorné de sa sève et dépouillé de son *cœur* et de sa main ».

Arton. « Arton, c'est pain. » Jusqu'à présent ce mot ne s'était rencontré au xv^e^ siècle que dans la ballade XI du *Jargon* (ms. de Stockholm) :

Tant qu'il n'y eust de l'*arton* sur les cars.

Aussi M. Lucien Schöne l'avait-il considéré comme une des preuves que les ballades du ms. de Stockholm dataient du début du xvi^e^ siècle. On voit que le mot *arton* ne prouve rien contre ces ballades. *Artona* existe en bas-latin [1] mais dans un texte qui n'a rien de populaire, un texte ecclésiastique où *artona* semble une mauvaise transcription grecque; le fourbesque contient « *atonte, aronte, arton; pan* » [2]; la *germania, harton, artife, artifara;* tandis que nous avons eu également *artie, lartif* [3] (*Jargon de l'argot réformé;* cf. *arti, arta*, pain, dans l'argot des peigneurs de chanvre [Toubin, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1867]). J'ai recueilli *arton* oralement en 1889.

Aubert. « Ilz appellent argent aubert. » Le mot ne se rencontre pas dans les textes de Villon. Mais on le trouve dans le *Mistere de la Passion* et dans d'assez nombreux textes de la fin du xv^e^ siècle [4].

Il n'a tyrandes ne endosse
Aubert, temple, ne pain ne poulce.
(*Mist. de la Pass. J.-Chr.*, 3^e^ journée.
Scène de l'assemblée des tyrans.)

M. Bijvanck s'étonne avec raison qu'on ait pu rapporter *aubert* à autre chose qu'à *albus* « blanc ». On sait que l'explication de *aubert* a été généralement fournie par *haubert* parce que l'argent et la cotte sont formés de *mailles*. Mais le fourbesque contient *albume, argume : argento* [5]; le gergo milanais dans le dialogue de Tanzi a *biancumm* [6]; enfin nous avons *blanquette* « argenterie » et *blanquetter* [7] « argenter ». J'ai recueilli oralement *blanc*, dans le sens *argent* en 1890, ainsi que le mot *aubert* [8].

[1] Du Cange. Voir *artona*.

[2] *Modo novo da intendere la lingua zerga*, Venetia, 1621, à *atonte* et à *pane*.

[3] Voir *Étude sur l'argot français* pour la suffixation. On est ici en présence d'un suffixe en *iffe* qui ne paraît pas étranger non plus, comme on le voit, au jargon espagnol.

[4] Voir F. Michel, Lucien Schöne, à *Aubert*.

[5] *Modo novo*, etc. à *albume* et à *argento*.

[6] *Alcun poesie milanesi e toscane di Carl.-Ant. Tanzi*, Milano, 1766, avec un dialogue en milanais et en fourbesque.

[7] Voir F. Michel, aux mots.

[8] A. Bruant, *Chanson de la place Maubert*.

B

Baladeur. — Confermeur de la Balade. « Ung baladeur c'est celluy qui va devant parler à quelque homme d'église ou aultre à qui ilz vueslent bailler quelque faulx lingot, etc. » — « Le confermeur de la balade c'est celuy qui vient après le baladeur, etc. » Ces mots n'avaient pas encore été signalés au xv^e^ siècle. Il est fort intéressant de les rencontrer dès 1455 : on peut juger d'ailleurs, par la spécialisation du sens, qu'ils n'étaient pas de création récente. M. F. Michel rattache *balader* au mot *baler*[1]. Quoi qu'il en soit, le mot *balader* a perdu aujourd'hui le sens spécial qu'il possédait dans la Coquille. La *germania* seule contient trois termes qu'on peut rapprocher de cette signification : *balada : concierto; corredor : el ladron que concierta algun hurto*[2]*; correo : el ladron que va à dar aviso de alguna cosa.*

Bazisseur. — Bazir. « Ung bazisseur, c'est aussi ung muldrier. » — « Bazir ung homme, c'est tuer. »

Le mot *basir* existe au xv^e^ siècle, mais dans le sens neutre *mourir*[3].

> Je suis demouré et failly
> Je suis *basi*, se Dieu ne m'ayde.
>
> (*Testament de Pathelin.* Recueil de farces, édit. Jacob, p. 187.)

> Pierre est *basi*.
>
> (*Id., id.*, p. 208.)

On a en italien *basire* « mourir »; le vocabulaire de la *germania* de Juan Hidalgo[4] contient *vasir : morir; vasido : muerto.*

Le fourbesque présente *sbasire : morire;* mais, à en juger par les termes *sbasidor di perpetua : dottor di theologia* (tueur de conscience)[5] et *sbasidor di ruffo* « arme à feu, tueur à feu », *sbasire* a eu dans le zergo le sens actif de « tuer ». C'est avec le sens actif que nous avons dû le reprendre aux Italiens sous la nouvelle forme *esbasir.*

Je n'ai pas recueilli *ébasir;* mais M. Macé l'a entendu sans doute il y a moins de dix ans[6].

[1] Voir F. Michel, à *baladense.*
[2] Communiqué par M. Bijvanck.
[3] Voir F. Michel, à *esbasir.*
[4] *Romances de Germania...* compuesto por Juan Hidalgo; Barcelone, 1609.
[5] *Modo novo*, etc. Voir plus haut.
[6] Ce sont ses *prenantes* (mains) qui ont *ébassi* (assassiné) la *rembasle* (rentière). G. Macé, *Mon musée criminel;* Charpentier, 1890.

F. Michel donne à ce mot comme origine « renverser par sa base ». La formation, qui paraît étrange, n'est pas improbable si le mot ne remonte pas au delà du XIV^e^ siècle. L'expression *mettre à jus*, *mettre à bas* est extrêmement fréquente à cette époque. M. Bijvanck rapproche avec raison la locution *mettre à basac* (*bazac*)[1]. On trouve même *mettre au boussac :*

Je le mettray toutz *au boussac.*
(*Vie de saint Vincent*, Bibl. nat., ms. fr. 12538[2].)

Basir pourrait donc être un mot d'origine française que les Italiens et les Espagnols nous auraient emprunté, tandis que nous aurions repris *sbasire* au fourbesque pour en faire *esbasir*. Ce phénomène n'est pas rare dans la langue (cf. *ticket* et *étiquette*). Toutefois il faut remarquer, avec M. Bijvanck, que les poésies de Charles d'Orléans présentent pour le XV^e^ siècle des emprunts au langage burlesque italien : *lime sourde* (*lima sorda*), *fenouches* (*finocchi*), *buze* (*bugie*).

C'est à *basir* qu'on doit rattacher le dérivé *basourdir* qui apparaît dans le *Jargon de l'argot réformé* avec le sens *tuer* et *mourir*. *Basourdir : tuer* (*J. de l'argot réformé*, Bibl. Mazarine, 46071 ; composé vers 1628) :

Tollard[3] tu seras adverty
Qu'après que seray *basourdy*[4]
A la forest Mont-Trubin[5] t'en iras
Trente grains[6] tu trouveras.

(*Responce et complainte au grand Coesre sur le Jargon de l'argot*, etc., Paris, 1630.)

« Alors il ficha[7] de son sabre[8] sur la tronche[9] à une ; il l'*abasourdit*[10], la met dans son gueulard[11] et l'entrolle[12]. »

(*Dialogue de deux argotiers* [à la suite du *Jargon de l'argot réf.*], Paris, 1630.)

Bas-ourd-ir qui a également le sens d'*étourdir* a été formé sur *basir* comme *chap-ard-er*[13] sur *chaper ;* le suffixe intercalaire *ourd*

[1] Recueil d'anc. poés. franç., t. XIII, 410.
[2] Communiqué par M. Bijvanck.
[3] Bourreau.
[4] Mort.
[5] Un cloaque de ville.
[6] Escus.
[7] Frapper.
[8] Bâton.
[9] Tête.
[10] Tuer.
[11] Bissac.
[12] Emporter.
[13] Voir l'*Étude sur l'argot français*.

étant certainement suggéré par l'analogie d'*étourdir*, *engourdir*, etc. A *basourdir* se rattache *abasourdir;* M. Lorédan Larchey a eu évidemment tort de dériver *basourdir* du second[1]. Les citations du *Jargon* montrent en effet que *basourdir* est au moins contemporain de *abasourdir*, mot auquel M. Littré n'a pas pu donner d'historique et qu'il explique par *sourd*, *assourdir*. Le passage sémantique de *basourdir* (tuer) à *abasourdir* (étonner) est extrêmement régulier et conforme aux autres affaiblissements de sens qu'ont subis les mots qui indiquent l'étonnement ou la stupéfaction. On dit aujourd'hui : *je suis mort*, *je suis tué*, pour exprimer la surprise.

Becquey (*becqué*). « Quand ilz dient qu'ilz ont regardé quelque chose ils dient qu'ilz le ont *becquey*. »

Le mot est inconnu au xv^e^ siècle : on trouve seulement *becquer* ou *bequer* pour *becqueter* dans les *Hypommeses de Gallica lingua* d'Estienne (p. 129).

Rebecquer figure dans le *Jargon*.

Rebecquez-vous de la montjoye
(Ball. IIe.)

Il paraît avoir là un sens de « résistance ». Sous ce rapport le mot *rebecquer* est voisin de *rebigner* qui a le triple sens d'*examiner*, d'*admonester* et de *repousser* ou *résister*. Le *Jargon* donne le mot simple *bigner*.

Bignez la mathe sans targer.
(Ball. V.)

M. Toubin, qui a recueilli un vocabulaire d'argot parmi les peigneurs de chanvre du haut Jura, entre Morez et la plaine de Bresse, signale *bigni : regarder*. Cette langue des peigneurs de chanvre présente, avec des altérations phonétiques dues au patois local, le fonds de langage argotique du xvi^e^ siècle. Un grand nombre de mots qui s'y trouvent sont identiques aux mots du vocabulaire de Pechon de Ruby (1596).

Jusqu'à présent on ne sait presque rien sur les peigneurs de chanvre au moyen âge. Les cordiers, toutefois, étaient exempts de redevances parce qu'ils fournissaient gratuitement la corde au bourreau. Peut-être que cela créait quelques relations criminelles. Les peigneurs de chanvre ont dû abandonner assez tôt la fréquentation des malfaiteurs pour se retirer dans les montagnes du Jura. Mais au temps de Villon, ils étaient encore en contact avec les bandes et constituaient une des catégories dangereuses. Ainsi s'explique le vers de Villon dans la *Ballade de bonne doctrine*

[1] *Les excentricités du langage.* — *Abasourdir.*

où, après avoir énuméré les « pardonneurs », les « pipeurs », les « tailleurs de faulx coings », le poète ajoute :

Mais, *se chanvre broyes ou tilles*[1]
Où tend ton labour qu'as ouvrez?
Tout aux tavernes et aux filles.

Il faut donc donner à *bigner* dans le *Jargon* de Villon le sens de *regarder*, que les peigneurs de chanvre ont conservé à *bigni*.

On peut placer dans un tableau *becquer : rebecquer; bigner : rebigner*. *Rebigner* a certainement la signification *aviser*, reconnue par M. Schöne et par M. Vitu; d'autre part *rebéqua*, rencontré par M. Bijvanck, signifie *avis*.

Car il dit que le *rebequa*
D'y mettre eau, c'est trop meffaict.

(*Sermon joyeux de bien boire*. Anc. théâtre franç. de Viollet-le-Duc. — Jannet, II, 11.)

Bec pour « visage » a pu conduire à *becquer* = *voir* = *aviser*. *Bigner* paraît alors le doublet de *becquer;* le suffixe *èque*, mobile puisqu'il a servi à faire des mots artificiels, a cédé au suffixe *igne*, certainement suggéré par l'analogie du verbe *guigner*[2].

Le mot *rebeccare* en fourbesque se rapporte évidemment au sens « aviser »; il ne faut pas le confondre comme F. Michel avec *ribeccar, rimbeccar* « répliquer, discourir ». *Rebecca il contrapunto : ascolta quel ch'io dico*[3] est certainement distinct de l'expression *ribeccar di contrapunto* qui signifie « repartir du contrepoint (boniment) ».

« Luez au bec », dans les ballades I et VII du *Jargon*, paraît se rattacher à *becquer :*

Luez au bec que ne soies greffis.

(Ball. I.)

[1] Cf. Toubin, *Mémoires de la société d'émulation du Doubs*, 1867. *Peigner le chanvre : fardè lo tillan* (recueilli par M. Bernard Prost, 1870).

[2] Cf. dans l'*Étude sur l'argot français* la série *fripe, frusquin, fringue*, etc. Pour le suffixe *èque* cf. 1° *mec, méquer* et *méquard* (F. Michel); 2° *altèque* (beau, bon, excellent), non pas dérivé de *actriqué* comme le veut F. Michel mais, ainsi que le prouve la construction *frime d'altèque* (joli visage), emprunté au fourbesque *alto* qui du sens *ciel* a passé, grâce à la construction *de sant alto* appliquée à différents objets, au sens *excellent* et *beau;* 3° la série *gripper, grincher* (fourb. *grancire*), *agricher, grecquer* avec les noms respectifs *grippart, grinche, frère je t'agriche, grèque*, etc. Il faut rapprocher la morphologie du mot *grèque* (filou) de celle du mot *grec, grecque* (sévère, qui reprend rudement), recueilli dans le vocabulaire du patois du haut Maine. Le rapport de cette seconde forme à *grincher, grincheux, gricher, grichu* (être désagréable, acariâtre) est la même que celui de la première à *grincher, grinche, agricher* (voler, voleur). Le nom de *grec* appliqué aux aigrefins rentre ainsi dans la série argotique, d'où il n'aurait pas dû sortir.

[3] *Modo noro*, etc.

Luez au bec que roastre ne passe.
(Ball. VII, ms. de Stockholm.)

Nous y allons *luer au bec*
Pour le vendenger à l'effray.
(*Mistère de la Passion*, 3e journée.)

Dans ces trois exemples l'expression tout entière signifie *voir, aviser;* elle représente une tmèse sémantique assez curieuse, si l'on considère que *luer* a le sens de « voir ». Il y a quelque chose d'analogue dans notre manière familière de dire : « voyons voir ».

Beffleur. « Ung beffleur c'est ung larron qui attrait les simples [compaignons] à jouer. »

Ce mot, fréquent au xve siècle, a été employé par Villon :

Là sont *beffleurs* au plus hault bout assis [1].
(*Jargon*, ball. I et VII, ms. de Stockholm.)

Le vendengeur *beffleur* comme une choue.
(*Jargon*, ball. X, ms. de Stockholm.)

M. Bijvanck rattache *beffleur* à une série partie de *baffe* (la bouche gonflée, sur le point de souffler). Charles d'Orléans emploie ce mot pour peindre une figure gonflée dans une ballade pleine de mots burlesques :

Visaige de baffe venu
Confit en composte de vin.
(Ch. d'Orléans, édit. d'Héricault, t. I, ball. XVIII.)

D'autre part le mot *baffe*, au milieu du xve siècle, désignait un instrument de pêche, sans doute une nasse, c'est-à-dire une longue corbeille fortement renflée [2].

« Deux autres compaignons avecques lui qui portoient chacun une *baffe* de jon pour pescher. »
(Arch. nat., Trés. des Chartes, reg. JJ. 182, p. 118, *Rem. pro Guillelmo Godin*, juin 1454.)

[1] Il ne faut pas se laisser tromper au double sens de « au plus hault bout assis ». C'était une manière de faire entendre le supplice de la potence.

Mais qu'à mes griffes je le tienne
Festoyé sera *au hault bout*.
(*Myst. des Actes des Apôtres*. Éd. de 1537, f° 25.)

La locution est analogue aux expressions facétieuses qu'on rencontre dans les mystères de cette époque et qui expriment la pendaison : faire la moue à la lune, aller à *sursum corda*, être vendangés à l'échelle, être évêque des champs et « faire la béneisson du pié », être marié à une corde, mettre sécher au soleil, etc.

[2] L'interprétation de M. F. Godefroy, *paquet, faisceau*, me paraît erronée. Il faudrait avoir *jon* au pluriel.

On a vu[1] que la forme *beffe* existe à côté de *beffl*erie ou *bleff*erie

Gournay (quand il voit prendre les habits d'Haman par le valet).

. . . Maistre *beffleur*
Vous venez à la *bleff*erie
Et cuidez-vous par *tromperie*
Confoncer ceste aumuce gourde?

(*Myst. du viel Testament*, fol. cccxxvi.)

Un grand nombre de mots qui indiquent la raillerie, la tromperie se rattachent à un terme dont le sens propre est *bouche* ou *mouvement de la bouche*. L'interprétation sémantique de ce fait, c'est la position des lèvres qui exprime différents sentiments. En même temps, une série partie du même terme continue à exprimer des faits physiques, tandis que sa série parallèle exprime des faits moraux. Ainsi *beffler* signifie *souffler*, *siffler*, *huer* jusqu'au XVII^e^ siècle au moins :

Sans elle passez par la rue
Chacun vous chifle, *befle*, hue,
Et vous fait bien pis quelquefois.

(*Le miracle de la Paille*, 1652.)

C'est par le même sens qu'il faut interpréter le vers de la ball. X du *Jargon* cité plus haut. *Beffleur*, en même temps que nom propre d'une catégorie de malfaiteurs, signifie *siffleur*.

Le vendengeur, *beffleur* comme une choue.

(Ms. de Stockholm.)

Le « vendangeur » est « huant » comme la chouette; mais *huant* ou *beffleur* signifie en même temps « voleur ». L'équivoque est précisément la même que dans le vers de la ballade des *Dames du temps jadis*.

La royne *Blanche* comme ung lis.

C'est un procédé de style qui est propre à Villon.

Mais une troisième série part de la signification *souffler*. Elle se rapporte au bruit et à l'action de souffler. On désigne un coup par le bruit qu'il produit et l'on compare ce bruit à un souffle. Cf. franç. *soufflet*, angl. *blow*, all. *schelle* (où la métaphore du souffle ne s'est pas produite, *maulschelle*), etc. A cette série il faut rapporter *buffe* qui signifie « coup » et dont le sens, dès le procès de Jeanne d'Arc, s'est spécialisé en coups d'estoc et de taille, *buffes* et *torchons*[2].

[1] *Glossaire*, à *Abesse*.
[2] *Pièces du procès de Jeanne d'Arc*, publiées par J. Quicherat.

« Je conseille qu'on donne plutôt une *buffe* à la joue de son valet » (Montaigne, *Essais*, t. II, 31). Cf. angl: *to buffet; buffet, soufflet*[1].

Ce mot *buffer* ou *bouffer* a eu nettement le sens de « souffler ».

> Aussi bien meurt fils que servans,
> De ceste vie sont *bouffez*
> Autant en emporte ly vens.
>
> (Villon, *Grand-Testament.*)

Baffe nous a donné en argot moderne, dans le sens métaphorique tiré du bruit, le mot *bâfre*, recueilli oralement, « coup », « soufflet »; tandis qu'il laissait en anglais au sens métaphorique de tromperie tiré de la position railleuse des lèvres *to baffle* « tromper, décevoir ». C'est bien là le même mot que *beffler*, ainsi expliqué par Cotgrave : *Beffler : to deceive, mocke or gull with fair words.*

La forme *biffe* existait au XVI^e^ siècle dans le sens « raillerie » ou « tromperie ». « Il veoit que ce n'est que *biffe* et piperie » (Montaigne, *Essais*, t. I, p. 25). Mais elle est venue jusqu'à nous dans le mot *briffer*[2] qui signifie « manger » et qu'il ne faut pas rattacher à une autre famille en se laissant tromper par l'*r* adventice qui est venu s'insérer à la suite de la labiale[3]. D'ailleurs *biffer*, que je n'ai pas recueilli, a existé puisque M. Lorédan Larchey donne à *biffin* le sens de « goulu »[4]. Ce *biffer* n'est autre que *bouffer*, avec un vocalisme différent. Il faut rapprocher de ces mots les termes de *rothwelsch : bafferen*[5] « Essen », de *beff* « vorstehender Mund » (cf. *beff* dans le *Bedeler orden*); *bufen* « bibere »[6], *böfen*[7] « drinken ». Les acceptions « souffler » et « manger » naissent également de l'action de gonfler les joues. Les mots *bafferen*, *bouffer*, *biffer*, *briffer*, *bâfrer* représentent donc une quatrième série qui dérive directement de l'idée originale.

[1] *Rebuffer*, *rebuffade*, *buffeter*.

[2] *Briffer*, que j'ai recueilli en 1890, est signalé par Ol. Chéreau comme ayant été remplacé au début du XVII^e^ siècle par *morfier*. Rabelais emploie *briber*. J'ay necessité bien urgente de repaistre ..... si me voulez mettre en œuvre, ce sera basme de me veoir *briber*. (Pantagr. II, 9.) Mais c'est plutôt une formation faite sur *bribe*, analogue à l'expression d'argot moderne : *croûter*, *croustiller*, pour manger.

[3] Cf. l'étude sur l'*r* adventice dans la *Romania* (1889); *bleffeurs* (*Jargon* de Villon, ball. I).

[4] *Les excentricités du langage* au mot *biffin* « goulu de *biffer* : manger goulument », cf. *bâfrer* (qui présente encore l'*r* adventice après l'*f*, homologue de l'*l* de *beffler*).

[5] Vocabulaire de Duisburg (1723); Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunerthum*, t. IV, p. 106.

[6] Bonaventura Vulcanius, *De literis et lingua Getarum. Idem*, p. 82.

[7] *Der Bedler orden*, traduction en *plattdeutsch* du *Liber vagatorum. Idem*, p. 82.

Biffin, dans le sens de « fantassin »[1] et de « chiffonnier » paraît devoir se rattacher au même terme. M. L. Larchey a observé que c'était une dénomination injurieuse : de là l'explication *goulu*. Il serait étrange que ce sobriquet se retrouvât également dans l'armée, alors qu'il semble désigner d'abord un « gâte-métier ». Une expression conservée dans le patois du haut Maine fournit la clef de ce double sens. « *Biffer :* marcher en se cachant. On dit particulièrement des maraudeurs et des braconniers qu'ils *biffent* le long des haies. Voir *beffer* ». « *Beffer :* marcher en se cachant, en se rasant près du sol ou le long d'un abri, d'une haie, d'un mur[2]. »

Les paysans avaient fait de *beffler*, *beffer*, *biffer* le terme désignant la démarche propre aux *beffleurs*. Cette marche, rasant un mur ou une haie, appartient à la fois au chiffonnier et au soldat qui maraude. Rien d'étonnant à ce que les chiffonniers nouveaux venus et les soldats maraudeurs aient été désignés sous le nom de *biffins*.

C'est le rapport sémantique entre les actions de la bouche (souffler, railler, manger), sur lequel s'est greffée une métaphore, qui a sans doute produit la multitude de doubles sens que l'on peut constater dans les mots qui signifient *frapper* et *tromper*[3]. Le mot *frouer*[4] possède les mêmes sens que *beffler;* c'est-à-dire « souffler » ou « siffler »[5] (terme d'oiseleur) « briser »

Que trois costes li a el cors froé.

(*Aiol*, v. 1050.)

et « tromper » ou « jouer » (surtout sous la forme *flouer*). M. Bonnardot signale dans le patois de Metz *frouiller* (tromper en jouant). On trouve aussi *fouer* pour *flouer* ou *frouer;* c'est même sans doute la forme primitive, tandis qu'ailleurs l'*l* et l'*r* représentent des éléments adventices. M. Bijvanck signale *jouer de la fue* (Anc. poés. fr., VI, 207, *Sermon joyeux*). *Bafouer* présente le verbe *fouer* avec l'élément prothétique *ba* qu'on trouve dans *bagout* (*bagouler*), *baragouin* (*baragouiner*)[6], etc. et avec le sens « railler ». *Frouer* a donné *froard* « massue, maillet » au sens de « frapper », « briser ». Il faut tenir compte de ces faits de sémantique dans l'interprétation des vers de Villon, où l'on rencontre *froner*, mais qui n'intéressent pas directement ce travail.

[1] *Le Mirliton*, n° 1. « Au 113e *biffins* quand on était pagne à pagne. »
[2] *Vocabulaire du haut Maine*, par C.-R. de M. Paris, Dumoulin, 1859.
[3] Voir *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. VII, fasc. I, p. 51 et suiv.
[4] Voir *Aeques*.
[5] Voir Littré, à *Frouer*.
[6] Voir *Bulletin de la Soc. de linguistique*, n° 33, article *tire-larigot*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Blanc. — Blanc coillon. — Blanchir. « Ung homme simple qui ne se congnoit en leurs sciences c'est... ung *blanc*. » — « Ung *blanc coulon* c'est celluy qui se couche avec le marchant ou aultre et luy desrobe son argent, etc. » — « Quand ilz sont prins... par justice et ilz eschappent ilz dient... qu'ilz ont *blanchy* la marine ou la rouhe. »

Le terme *blanc* est fréquent dans les jargons.

« *Blanco llaman al sano de malicia, y bueno como el pan; y negro al que dexa en blanco sus diligencias.* »

(F. de Quevedo. *Historia de la vida del Buscon*, l. II, chap. XIII, Barcelone, 1627.)

Blanc coulon paraît au contraire être pris en sens inverse : dans le jargon de la Coquille, c'est celui qui joue le niais. Le vocabulaire de la *germania* de Juan Hidalgo donne : *palomo : el que es necio, es blanco, es ignorante.* — *Coulon* est fréquent au milieu du XV^e^ siècle avec la même acception.

Par un *coulomb* qui est plain de simplesse.

(Charles d'Orléans, *Complainte de France*. — Édit. d'Héricault, t. I, p. 191 [1].)

Pigeon dans le sens de *niais* se rencontre très souvent au XV^e^ siècle. (Recueil d'anc. poés. franç., t. I, p. 5, etc.)

Blanchir figure dans le ms. de Stockholm avec le sens *tromper*.

Pour mieux *blanchir* et desbouser coquars.

(*Jargon*, ball. XI, ms. de Stockholm.)

Je vous suplie ne me *blanchissés* point
Vostre cautelle ay veu de point en point.

(Rec. d'anc. poés. franç., t. II, p. 83 [2].)

Le mot blanc est employé avec un double sens dans les vers suivants :

Parmy le col soye pendu
S'il n'est *blanc* comme un sac de plâtre.

(*Maistre Pierre Pathelin*, éd. Jacob, p. 42.)

Qu'au mariage ne soyez sur le banc
Plus qu'un sac de plastre n'est *blanc*.

(Villon. *Jargon*, ball. I.)

Ici *blanc* signifie niais, trompé, celui qui s'est laissé prendre. Les poètes jouent sur les deux sens de blanc, et Villon fait allusion de plus à la pâleur du criminel qui est sur l'échafaud, au moment de la pendaison (*mariage*).

[1] Communiqué par M. Bijvanck.

[2] M. de Montaiglon donne *blanchisser*. M. Bijvanck propose de corriger : *blanchissés* « ne vous jouez pas de moi ».

Le langage des saltimbanques a conservé *blanc* et *blanchir* dans le sens de *connu, éventer*. « Je suis *blanc* » signifie je suis connu. « Ce truc est *blanchi* » signifie : ce tour est éventé. Il est possible qu'il y ait une relation sémantique entre ces termes et ceux du jargon.

Blanquier a eu le sens de voleur au XVII^e^ siècle : « Car n'y avoit coupeur de bourse, filou, tireur de laine, *blanquier* ni voleur dans Paris qui ne relevast de ce brave général. » (*Inventaire général de l'histoire des Larrons*, t. II, p. 77.)

Dans le procès d'Andreas Hempel (1687) on trouve aussi le terme *blanc* :

Ein Spitzbube : ein Weiszkäuffer[1] (celui qui achète les *blancs*. cf. « acheter » au sens tromper, dans l'argot français).

Le procès de Schwartzmüller en 1745 donne au vocabulaire : *Wittstock* (pour *Weissstock*)[2] : *einer der die Spitzbubensprache nicht lernen kan . . . ein tummer Mensch*, etc.

Bouton. « En dez a divers noms, c'est assavoir . . . le *bouton*. » Ce jeu de dés n'a pas été signalé. Il est d'ailleurs impossible de se livrer à des conjectures sur sa signification exacte.

Breton. « Ung breton c'est ung larron. » Il est possible que les Bretons des Grandes Compagnies et des Compagnies des Tard-Venus et d'Écorcheurs aient eu cette réputation : ils apparaissent fréquemment dans les Registres criminels du Châtelet[3]. Toutefois M. Bijvanck propose l'explication suivante. Comp. :

Tant boit qu'il en devient *breton*.

(Eust. Deschamps, t. V, p. 294.)

Breton se dit, dans ce passage, de celui qui ne peut plus parler distinctement. Mais tous les termes qui possèdent cette signification ont en même temps le sens de *tromper*, et *brester* ne fait pas exception.

Mais au fort ay-je tant *bresté*
Et parlé, qu'il m'en a presté
Six aulnes . . .

(*Farce de maistre P. Pathelin*, édit. Jacob, p. 47.)

La variante du premier vers lit :

Mais je l'ay tant *doreloté*, etc.

[1] Avé-Lallemant, t. IV.

[2] *Id.* Le dialecte de Hildeburgshaus a laissé de nombreuses traces dans les mots de ce vocabulaire.

[3] Voir Du Cange sous *Britones*. — Britones : Satellites seu milites. *Britones* pro grassatoribus et prædonibus sumuntur in charta anni 1395 . . . « Per illas partes transierunt gentes armorum Britones et Pillardi et amoverunt ab ipso teste quatuor jumenta. » (Déposition des témoins devant l'official de Rouen. — (Archives de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle). — M. François de Laborde m'assure avoir rencontré le terme *Bertom* avec la même acception, dans des textes italiens de la fin du XV^e^ siècle.

C

Caire. «Ilz appellent argent... caire...»
Le mot est assez connu au XV^e^ siècle.

> Les duppes sont privez de *caire*.
> (*Jargon* de Villon, ball. III.)

> Chascun pour avoir du *quaire*
> Vent Dieu souvent et de main mise.
> (*Anc. poés. fr.*, t. X, p. 157[1].)

Le vocabulaire de la *germania* de Juan Hidalgo donne *cayra*, *cayre*, *cayro*, *cayron*, *caida* «gain que fait une femme avec son corps». C'est peut-être là le passage du sens de *care*, *quaire*, *quayre* (Anc. poés. fr., XI, 311), qui signifie «mine», au sens «argent». *Mince de caire* (Coquillart, *Droitz nouveaulx*, édit. Coustelier, p. 45), *mynce d'argent* (*Vie de saint Cristofle*), *bonne chère*, etc. sont des expressions voisines. Le *cayro* de la *Germania*, qui peut-être a été employé par les gitanos, a pu servir d'appui au mot *thune*[2] (pièce d'argent) à l'époque où les bohémiens ont prétendu venir d'Égypte. Les noms facétieux de duc de Tunis, roi d'Égypte, etc. auraient eu pour point de départ des plaisanteries sur Cayro, le Caire et Thunes, Tunis.

Cantonade (Bailler la). «Quand ilz sentent qu'ilz sont poursuyz... ilz se destournent à coup et prendent ung aultre chemin. Cela s'appelle *bailler la cantonade*.»

Cette expression n'a pas été rencontrée au XV^e^ siècle. On doit la rattacher au sens primitif de *canton*, qui signifiait «coin». La langue du blason présente cette signification.

> «Ces supercheries d'armes sont cent fois pires que celles que l'on fait assassinant les personnes aux *cantons* des rues, ou en un coing de bois.»
> (Brantôme, *Discours sur les duels*, édit. du *Panthéon littéraire*, p. 722, col. 1.)

Les hommes poursuivis décrivent un angle, un *canton*, et prennent un chemin de traverse. Le suffixe *ade* est extrêmement fréquent dans les langues secrètes : le mot *balade* d'ailleurs le suggérait. Le terme de théâtre *à la cantonade*, que Littré tire du langage de théâtre italien, pourrait se relier à l'expression du

[1] Communiqué par M. Bijvanck.

[2] Dans le *Jargon de l'argot réformé*, on trouve *thune* avec le sens «l'aumosne». Ce sens général d'*argent*, plus tard spécialisé à la pièce de cinq francs, permet de supposer que *thune* (Tunis) serait un dérivé synonymique de *caire* (Le Caire).

jargon de la Coquille. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que le terme *cantonade* ait été commun au jargon et au *zergo* du XV^e^ siècle et à ce que nous l'ayons repris aux Italiens lorsqu'il avait passé dans le langage de leur théâtre. Les *Mémoires de Mademoiselle Dumesnil* témoignent des relations de l'argot avec la langue spéciale du théâtre[1].

Cercle. « .1. signet d'or ou d'argent c'est .1. cercle. »

« L'expression *signet* était courante dès la fin du XIV^e^ siècle pour signifier un anneau servant à sceller[2]. »

« Item en un certain jour que un nommé maistre Hugues de Colombe demourant derrière Saint-Andrieu-des-Ars et eu afaire... à lui en un sien jardin et qu'il ot mis à terre un *signet* d'or estant en son doy...

(*Registre criminel du Châtelet*, 20 janv. 1392. *Procès de Marion de la Court.*)

Le *zergo* contient le terme *cercle*. *Anello : cerchio, cerchioso. Cerchio, cerchioso : anello* (*Modo novo da intendere la lingua zerga*, 1621).

La métaphore *cercle* pour *anneau* est extrêmement simple; mais le terme appartient clairement au jargon, puisqu'on le retrouve dans le jargon italien.

Cire « Dez de forte cire ».

Il est difficile d'expliquer au juste ce que signifie ce terme : c'est une des manières de frauder les dés. M. Bijvanck signale un passage relatif au jeu de dés au XV^e^ siècle, et qui doit se rapporter à ce procédé spécial.

« Item ille qui ludit cum aleis si potest ligare aleas suas cum ligatis, tum non habet locum tollendi qui ludit cum eo. » (*Dictionarius pauperum*, f° 89).

Cliquet. « Ils jouerent une fois... l'un contre l'aultre et de plain cliquet simplement. »

M. Bijvanck a rencontré cette expression assez fréquemment au XV^e^ siècle. Elle procéderait de *clicq* ou *clac*, indiquant que « c'est fini »; toute ruse mise de côté.

On peut dire *clac*.

(Eust. Deschamps, t. I, p. 230.)

Auoir sa teste de *cliquet*.

(*Vie de saint Christofle.*)

Quant est de cela, je dy *clicq*.

(*Vie de saint Vincent.*)

[1] *Petit dictionnaire des coulisses*, 1835, in-18, p. 13.

[2] M. de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés au Musée du Louvre*. 2^e^ partie, documents et glossaire.

Cole. « Aulcuns d'eulx s'entremettent d'aulcun mectier... faingnant qu'ils en vivent... et appellent cela leur cole. »

Le mot n'a pas encore été signalé au XV^e^ siècle; mais il apparaît assez fréquemment au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle dans les opuscules d'argot.

Le *Jargon de l'argot réformé*, à l'article *Courtaux de boutanches*, nous apprend que ce sont des compagnons d'état qui prétendent toujours être d'un autre métier que ceux qui sont usités dans les villes qu'ils traversent. « Les autres, disent-ils, ne *maquillent* (travaillent) point en *boutanches* (boutiques) mais *trollent* (portent) sur leurs *courbes* (épaules)[1]... qui sont outils dont on se sert en leur mestier afin que la *cole* en soit en leur *vergne* (ville) à *bellander* (mendier). » Quoique le sens soit peu clair, il est facile de voir que le mot *cole*, là aussi, indique un faux métier. L'expression *ficher la colle*, dans le sens de « battre, tromper », devient très fréquente dans les plaquettes du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle :

> Alaigre
> Escoutez; surtout *fichez*-lui bien votre *cole*, et qu'elle soit franche.
> (*Comédie des Proverbes*, act. II, sc. v.)

Aujourd'hui, dans la langue spéciale des lutteurs, la *partie à la colle* est la lutte de convention, destinée au public, où les lutteurs ne mènent pas sérieusement le combat, quoiqu'ils paraissent activement engagés. *Colle* paraît être un mot signifiant « tromperie » et spécialisé dans le jargon de la Coquille à un faux métier. Dès le XV^e^ siècle, et bien avant dans la langue spéciale à la chevalerie, *collée* a le sens de *coup* : Haquin, tyran qui frappe Jésus-Christ, lui dit dans le *Mistere de la Passion* :

> Et puis apres devineras
> Se ce sont *collées de nopces*.
> (Bibl. Sainte-Geneviève, *Recueil de mystères*, V^10^ fol.; publié par A. Jubinal.)

> Et lui baillèrent plusieurs cops et *collées* desdits bastons.
> (Arch. nat., Trés. des Chartes, reg. JJ. 190, p. 8, *Remissio pro Merico Landeau*, 1459.)

Ainsi le double sens de *colle* remonte au langage populaire du XV^e^ siècle. *Colle* signifie aujourd'hui « mensonge » (*raconter une colle*); *coller quelqu'un*, tendre un piège pour embarrasser. L'espagnol nous donne *cola* et *colar* « passer pour quelque chose sans l'être », ce qui correspond précisément au sens de *cole* dans l'in-

[1] Il y a sans doute une lacune. Le vocabulaire donne *courteaux de boucard* « voleurs d'outils chez leurs maîtres » et le vocabulaire de Grandval (*Le vice puni*, édit. de 1760) donne *courteaux de boutauche* avec le même sens. Les *courtauds* portent des outils pour faire croire qu'ils exercent un métier.

struction de Dijon. M. Bijvanck compare *couleur*, qui déjà dans Charles d'Orléans a le sens de « mensonge » ou « fraude ».

Bon serviteur
Sans *couleur*
Vous a esté vrayement.
(Ch. d'Orléans, édit. Héricault, t. I, p. 99.)

Le mot *couleur*, que je n'ai pas recueilli, existe encore dans le vocabulaire d'Halbert d'Angers en 1840. Mais je crois qu'il faut séparer *cole* et *couleur*. Le premier se rattache au mot *coller* (frapper); tandis que l'origine du second est une métaphore simple.

Confermeur de la balade. V. *Baladeur*.

Coquillars. « Et s'appellent iceulx galans les *coquillars* qui est à entendre les *compaignons de la Coquille*. »

Le mot *coquillar* paraît au XV^e^ siècle ailleurs que dans les ballades de Villon :

. . . *Quoquillars!*
Que chacun soit en ordonnance
Pour faire monstres à plaisance.
(*Mist. du viel Testament*, fol. cc, l. xxxj^e^ v°, col. 2.)

Vous vez que ce n'est qu'ung paillart,
Ung *coquillart* et ung yvroing.
(*Sermon joyeux de bien boire*. Anc. th. franç., t. II, p. 16.)

Coquillars, narvans à Ruel.
(*Jargon* de Villon, ball. I.)

Et pour ce benardz,
Coquillars
Rebecquez-vous de la montjoye.
(*Id.*, ball. III.)

Maint *coquillart* pour les dessusdits veulx
Avant ces jours piteusement trespasse.
(Ms. de Stockholm, ball. VII.)

Maint *coquillart* escorné de sa sauve.
(*Id.*, ball. X.)

Il ne faut plus interpréter ce mot, dans les textes cités, en le rapprochant de *coquart* (niais, jeune) :

Et ne suys qu'un jeune *coquart*.
(Villon, *Gr.-Test.*, LXII.)

« Mais les aultres luy disoient qu'il n'estoit senon un *gaschatre* qui est a entendre audit langaige ung *coquart* ou apprentiz de ladite science. »

(Procès de la Coquille. *Dépos. de Jehan Vote*.)

Le *coquillar* des textes de Villon n'a de commun avec les *coquillards*, faux pélerins de Saint-Jacques, qui figurent dans l'énumération des gueux du *Jargon de l'argot réformé* que les plaisanteries auxquelles donnait lieu le double sens de *coquille*.

C'est le procès de Dijon qui fournit la véritable explication de ce terme. Ainsi que l'avait pressenti M. Lucien Schöne, *coquillars*, dans le texte de Villon, désigne une bande, et c'est une partie des malfaiteurs de la Coquille qui furent pris et exécutés à Dijon. Grâce à ce mot, il est possible de montrer les relations de François Villon avec une société dont faisaient partie ses amis Regnier de Montigny et Colin de Cayeulx.

M. Bijvanck voudrait rapprocher *coquille* du mot *coquin* :

> Dessiré comme un *coquin*.
> (Ch. d'Orléans, édit. Héricault, t. I, p. 164.)

Le mot *coquin*, qui lui-même ne repose pas sur une base solide, ne me paraît pas pouvoir fournir jusqu'à présent l'explication de *coquille*. Il y a autour de *coquin* un *nexus* d'expressions qui risquent d'égarer le chercheur. Mais on peut suivre le mot *coquille* sans en donner d'étymologie directe. Les locutions *Compagnons de la Coquille*, *Enfants de la Coquille*, montrent qu'on a affaire à un terme analogue à ce qui, au XVI^e^ siècle, sera la *mate*. Bouchet, dans ses *Serées*[1], cite fréquemment les *Compagnons de la Matte*, les *Enfants de la Matte* et les *matois* (cf. *coquillar*). L'expression *vendre coquilles* qu'on trouve dans la *Farce de Pathelin*, dans les poésies de Charles d'Orléans et qui s'est transmise jusqu'à nous fixe le sens de *coquille* : c'est une *bourde*.

> Et à qui *vends-tu tes coquilles?*
> Scez-tu qu'il est? Ne me babilles
> Meshuy de ton Bée, et me paye.
> (*Farce de Pathelin*, vers 1572.)

> A qui *vendez-vous vos coquilles?*
> Entre vous, amans pelerins?
> (Ch. d'Orléans, édit. d'Héricault, t. II, rond. CXLVII)

Nicot et Cotgrave donnent *dresser une coquille* « projeter une fourberie » et *bailleur de coquilles* « charlatan, menteur ».

Il faut sans doute fixer un sens analogue pour *coquille* dans les vers de la ball. VII du *Jargon* (ms. de Stockholm) :

> Fourbe, joucheur, chacun de vous se saulve
> Eschec, eschec, *coquille* se s'embrouc.

Nous trouvons du reste à côté de *coquille*, resté technique dans

[1] *Serées* de Guillaume Bouchet; Paris, Gabriel Buon, 1585.

la langue des imprimeurs, le *bourdon* qui désigne une erreur du même genre et qui fournissait aussi double sens pour plaisanter sur les faux pèlerins. Le *compagnon de la coquille*, c'est le *capitaine plante-bourde* de la *Comédie des Proverbes*[1]. Cette expression existe déjà dans Charles d'Orléans. On la trouve dans une curieuse chanson qui contient plusieurs mots appartenant à un langage au moins burlesque :

La veez vous là, la lyme sourde,
Qui pense plus qu'elle ne dit;
Souventes foiz s'esbat et rit
A *planter* une gente *bourde*.

(Ch. d'Orléans, édit. d'Héricault, t. I, 103.)

Plus loin, Charles d'Orléans dit de cette *lyme sourde* qu'elle a contrefait la *coquelourde*. Le mot paraît bien devoir être rapproché de *coquille* et *coquillar*. De même que les *blancs*, les *coquillars* font les niais pour mieux tromper. Halbert d'Angers en 1840 a recueilli dans les éditions du *Jargon de l'argot réformé* du commencement du siècle *quoquille : bête*. C'est le sens primitif du mot, mais dans le jargon du XV^e^ siècle, il signifie celui qui fait la bête pour abuser les autres. (Cf. *pathelin*, *jobelin*, *jobard*, etc.) Dans les ballades de Villon, *coquillar* est synonyme de *benard*. Or *bernard*, *benard* a le sens de niais, sot au XV^e^ siècle (voir F. Godefroy, *ad verb.*). Le mot *benard* s'est conservé avec ce sens dans le patois du haut Maine[2]. L'expression *blancs coulons* permet d'interpréter ainsi ces termes qui sont tout à fait analogues. *Sire* a aussi le sens de « dupe » et de « malfaiteur qui fait le niais ».

Pour les *sires* qui sont si *longs*.

(Villon. *Jargon*, ball. III.)

C'est-à-dire les sires (qui jouent les niais) et qui sont si *longs* (si subtils en la science de la coquille ou de la tromperie). Cette explication éclaire la ballade de Villon, qui paraissait contradictoire.

Il y eut à Lyon au XVI^e^ siècle une société joyeuse qui portait le nom de *la Coquille*. Elle était composée d'ouvriers typographes; mais le nom était sans doute une plaisanterie sur le sens général du mot. La société avait un *seigneur de la Coquille* et trois membres étaient *suppôts de la Coquille* (cf. *archisuppôts de l'Argot*). Comme les *conards* de Rouen, les *suppôts de la Coquille* ne se bornaient pas à représenter des farces, mais ils mystifiaient les gens de la ville, qu'ils « allaient bourdant » en acte. Ce sont donc les héri-

[1] *Comédie des Proverbes*, Oudot, Troyes, 1715 (5^e^ édit.), p. 30.
[2] Voir vocabulaire du haut Maine, cité plus haut : *benard* « sot, hébété ».

tiers de la tradition bien affaiblie des *compagnons de la Coquille* de 1455[1].

Enfin il n'est pas inutile de rapprocher le terme *cuque* qui désigne une association de malfaiteurs au XVII^e^ siècle et qui prouve la persistance de cette tradition.

« Mais comme il eut fait de nouvelles connaissances avec les secrets de la *cuque* il recommença son train mieux que devant. »

(Inventaire général de l'histoire des Larrons t. II p. 107. Cf. les *frérots de la cuque*, Fr. Michel *Introd.* VIII.)

Coquille. V. *Coquillar.*

Cornier. « Ung cornier .1. sire et une duppe c'est tout ung. »

Cette forme n'a pas été rencontrée au XV^e^ siècle jusqu'à présent. La brochure de M. J. Garnier donne *blanccornier* par un rapprochement fautif. *Cornier* est certainement une forme voisine de *cornard*, *cosnard* souvent employé dans les farces comme synonyme de « nigaud, niais ». C'est ainsi qu'il faut expliquer une plaisanterie du *Mystère de la passion* de Jean Michel :

Gadifer.

Nous allons donner sur la *corne*
A quelque duppe.

(*Mistère de la Passion Jesu-Crist*, 1^re^ journée.)

Crachier. « Là où il semble qu'il y ait gens qui leur peussent nuyre... le premier d'eulx qui s'en donne garde commence à crachier à la maniere d'ung homme enrumey qui ne peut avoir sa salive. »

M. John O'Neill me communique à cet égard une note ingénieuse. *Cracher* (voir F. Michel, *ad verb.*) signifiait « parler ». Le coquillar, en feignant de ne pouvoir cracher, avertit ses compagnons de *ne pas cracher* ou de ne pas parler, puisqu'il y a là des gens qui peuvent les « encuser ».

Crocheteur, Crocheture. Ces mots, qui n'étaient peut-être pas d'usage ordinaire à cette époque du XV^e^ siècle, sont d'interprétation facile et peuvent être considérés comme des termes de la langue courante.

[1] « Recueil faict au vray de la chevauchée de l'asne faicte en la ville de Lyon en 1566 »; Lyon, par Guillaume Testefort. — « Les plaisans devis des supposts du seigneur de la Coquille, récités publiquement le 21 février 1580, le 2 mai 1581, etc. »; Lyon, *Le seigneur de la Coquille*, in-8°. — V. Petit de Julleville, *Les comédiens en France au moyen âge;* Paris, Cerf, 1885. — Les membres de la société portent aussi le nom de *Coquillards*.

D

David. «Le roy David c'est ouvrir une serrure ung huiz ou .1. coffre et le refermer.»

Cette expression, qui se trouvait dans les ballades du ms. de Stockholm, avait été faussement interprétée par M. Auguste Vitu :

Vive David, Saint-Archquin, La Baboue!
(*Jargon*, ball. VII, ms. de Stockholm.)

M. Vitu explique, en s'appuyant sur Oudin, «le roi David, qui jouait de la harpe, patron des musiciens ambulants et par conséquent des gueux». M. Lucien Schöne avait déjà reconnu le sens véritable du mot[1]. Le *david*, *daviet*, *daviect*, *davier* est une pince à crochet. Rabelais, détaillant le contenu des poches de Panurge, écrit :

«En l'aultre ung *daviet*, ung pelican, ung crochet et quelques aultres ferremens dont il n'y avoit porte ni coffret qu'il ne crochetast.»
(Pantagr., t. II, p. 16.)

Déjà au XVI^e^ siècle le *daviet* était un instrument de dentiste.

«Ung daviet propre à rompre la dent qu'on veut quasser.»
(A. Paré. — *Œuvres.*)

«Davier d'un pélican : un certain instrument pour forcer une serrure ou un coffre, un crochet de fer ou crampon à cet effet.»
(Cotgrave.)

Daviot était employé environ dans le même sens que *david*.

«Le roy *Davyot* c'est .1. simple crochet à ouvrir serrures.»
(Procès de la Coquille. *Dépos. de Perrenet le Fournier.*)

Le coquin.
Moi qui suis ung garson belistre
Je souhaitte ung *daviot*.
(*Les souhaitz des hommes.* Anc. poés. fr., t. III, p. 145.)

Vous qui tenez vos terres et vos fiefz
Du gentil roy *Davyot* appellé.
(*Jargon*, ball. VIII, ms. de Stockholm.)

M. John O'Neill suggère que la *pince* et le *croq* dont parle Marot

[1] Lucien Schöne, *Le Jobelin de maître F. Villon* : glossaire, au mot *David*.

dans sa préface aux œuvres de Villon ne sont autres que le *davier* et le *pelican*. Ce dernier instrument est semblable au davier.

« *Pelican* est un instrument de chirurgie qui sert à arracher les dents. »
(Didot. *Manuel lexique*, nouv. éd. 1555.)

L'outil appartenait également aux professions de tonnelier et menuisier; les imprimeurs l'emploient sous le nom de *sergent* (serre-joint). Aujourd'hui encore un ferrement de bateau anglais en forme de crochet, porte le nom de *davit*. M. O'Neill me transmet le dessin de ce crochet : il est exactement semblable à la figure tracée par le greffier au revers du manuscrit de Dijon. Nous avons donc sur cette pièce la reproduction authentique du « roy David » si célèbre dans la bande de la Coquille.

L'origine des mots *david* et *daviot* est encore obscure. Mais le nom *roi David*, *roi Davyot* peut être rapproché, ainsi que l'a suggéré M. Bréal à la séance du 2 avril 1890 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du nom de la *pince-monseigneur*. Le *monseigneur* s'est nommé aussi *dauphin* et *monseigneur le dauphin*. Il est possible qu'il y ait dans ces mots quelque souvenir du *roi David*[1].

DAVYOT. V. *David.*

Marcel SCHWOB.

(*A suivre.*)

[1] M. G. Macé a donné dans *Mon musée criminel* (Charpentier, 1890) une liste des noms de fausses clefs et de pinces. Je n'y vois rien qui rappelle le mot de la Coquille. Voici cette liste : Pinces : *monseigneur, rigolos, dombeurs, jacobins, charlottes.* Clés et ciseaux : *fausses-clés, rossignols, pieds-de-biche, burins, ciseaux à froid.* Crochets : *tâteuses, tournantes, débridoirs, caroubles, crochettes.*

SUR LA PRONONCIATION DE LA LETTRE *F*

DANS LES LANGUES ITALIQUES.

Il faut que l'aspiration marquée en osque par la lettre *f* ait été un souffle très doux, car nous voyons quelquefois un *f* ajouté après un *u* final pour exprimer le simple prolongement consonantique de cette voyelle. Ainsi le mot *fruktatiu* « jouissance » (qui supposerait en latin un fréquentatif **fructari*, d'où le substantif **fructatio*) s'écrit au nominatif *fructatiuf*. Le mot *úittiu* « usage » (qui correspond au latin *usio*) s'écrit au nominatif *úittiuf*. Le mot *tríbarakkiu* « construction », qui vient d'un verbe *tríbarakavúm* « construire », s'écrit *tríbarakkiuf*.

Nous avons ici, si je ne me trompe, un phénomène de phonétique syntactique. Le léger souffle représenté par *f* s'est d'abord produit quand le mot suivant commençait par une voyelle. On a dû prononcer, par exemple, *fruktatiuf eituas* « la jouissance de la fortune », pour éviter l'hiatus, à peu près comme en latin *pluere* a donné *plu-v-i-a*, et comme en français *potēre* a donné *pou-v-oir*. Puis l'oreille et la vue se sont habitués à cet *f*, qui a été ensuite écrit et prononcé même devant une consonne[1].

Cette observation fournit peut-être la vraie explication d'un mot sur lequel il a été beaucoup discuté, beaucoup présenté de conjectures : nous voulons parler du mot *esuf*, qui se trouve deux fois sur la table de Bantia. On y peut voir une variante orthographique pour *esu*, lequel est un nominatif masculin dont la désinence *s* est tombée. Le sens exigé pour le contexte est celui d'un pronom de la troisième personne, comme *ille*, *ipse*. L. 21 : *Svaepis censtomen nei cebnust dolud mallud in eizeic vincter esuf*. . . « Si quis in censum non venerit dolo malo et in eo convincitur ille. . . » L. 19 : *Pis cevs Bantins fust censamur esuf*. . . « Qui civis Bantinus fuerit censetor ille. . . »

Ce même *esuf* se trouve dans l'inscription mutilée de Pietrabbondante (Zvetaieff, 17). Mais le texte est trop fruste pour que nous puissions rien affirmer sur le sens.

[1] D'autres explications ont été proposées par Corssen (*Journal de Kuhn*, XIII, 172) et par Bugge (*Ibid.* XXII, 431).

Le mot *esuf* se rencontre aussi en ombrien (T. Eug. II *a*, 40 et IV, 15). M. Bücheler, qui le traduit par *ipse*, suppose qu'il est pour une forme *esunt-s*[1] : mais la désinence *s* placée après l'enclitique *-hunt* ou *-unt* serait aussi extraordinaire que le serait en latin un pronom *hic-s* ou *idem-s*. Il vaudrait encore mieux supposer que *unt* est devenu *uns*, comme à la troisième personne plurielle des verbes nous avons *unpsens* « operati sunt », *deicans* « dicant ». Mais la présence du mot *esuf* en osque, où *ns* se conserve, est une grave objection.

Enfin dans l'inscription osque commençant par : PES·PROS· ECVF·INCVBAT, il semble que nous ayons un exemple d'un pronom *ecu*, semblable à *esu* et également employé sans désinence au nominatif.

Le rôle de lettre paragogique que joue ici l'*f*, nous l'aurions plutôt attendu d'un ↄ ou *v*. Mais il faut croire que les deux caractères avaient quelquefois une valeur à peu près identique. C'est ce qui m'amène à une conjecture qui, si elle se vérifiait, simplifierait beaucoup la conjugaison osque, et la rapprocherait notablement de la conjugaison latine.

Les parfaits comme *aamanaffed*, *pruffed*, *aikdafed*, ont quelque chose d'insolite et d'inexpliqué si l'on voit dans l'*f* la vraie spirante labiale. Mais ils viendront prendre leur place à côté des parfaits latins en *ui*, *vi*, et du parfait ombrien *subocau*, *subocauu*, si l'on admet que le 8 a pris ici dans l'écriture la place d'un ↄ. On comprendra mieux aussi comment, au futur antérieur, l'ombrien présente à la fois des formes comme *andersafust* « circumdederit » et comme *vesticos* (pour *vesticaust*) « libaverit ». Entre les deux formations il n'y a guère de différence que la contraction de *a* + *u* en *o*.

Comme l'avait déjà reconnu Savelsberg[2], on peut encore invoquer en faveur de cette explication l'alternance des formes ombriennes *castruo*, *kastruvu* et *kastruvuf* : au lieu d'un *f* on a un *v* dans *suesuvus*, pluriel de *suesu*. Il y faut ajouter le nominatif pluriel *tuf* « deux » (I *b*, 41), que j'avais considéré autrefois comme une faute pour *tus*, ou comme un accusatif indûment mis à la place du nominatif : en réalité, *tuf* équivaut à *tuv* et doit être regardé comme une forme indéclinable. Il en est de même pour le *desenduf* de VII *a*, 2.

Je suis d'ailleurs loin de prétendre que le 8 ou *f* ait eu partout la même valeur. Je crois, par exemple, qu'au commencement d'un mot comme *filiu*, *fust*, *frater*, *fertu*, il avait une prononciation assez forte. Mais pas plus dans l'antiquité que de nos

[1] *Umbrica*, p. 138.
[2] *Journal de Kuhn*, XXI, p. 129.

jours l'écriture n'a eu un tel caractère de perfection qu'une même lettre dans toutes les positions eût une valeur identique. Ce qui montre bien que l'*f* était quelquefois d'un son très faible, c'est qu'on le supprime : au lieu de *traf*, *vitlaf*, *abrof*, *ovif*, on écrit *tra*, *vitla*, *abro*, *ovi*. Il en était alors de ce son comme du *w* anglais, qu'on a cessé d'entendre en certains mots, tels que *know*, *sow*, au lieu qu'on l'entend dans *how*, *now*, ou encore comme de la lettre *f* en français, qui se prononce comme un *v* dans *neuf heures* et qui ne s'entend pas dans *neuf jours*.

Il semble qu'en latin les sons *f* et *w* soient plus nettement distingués qu'en ombrien et en osque : cependant les verbes *au-fugio* et *au-fero*, qui sont formés à l'aide de la préposition *af* (*ab*), montrent combien se fait aisément le passage d'une articulation à l'autre.

Michel Bréal.

A propos de l'inscription de Lemnos.

En attendant que l'inscription découverte à Lemnos par MM. Durrbach et Cousin ait trouvé une interprétation sûre, on fera bien de tenir en suspens la question de savoir à quelle langue elle appartient. On a successivement proposé l'étrusque, le pélage, le thrace, etc. Peut-être vaut-il mieux désigner cette langue inconnue d'un nom qui ne préjuge rien et qui a l'avantage de nous être fourni par Homère.

Dans l'*Odyssée* (VIII, 294), Arès, s'adressant à Aphrodite, lui dit que son époux est absent et ne peut les surprendre. Il est parti pour Lemnos.

> Οὐ γὰρ ἔθ' Ἥφαιστος μεταδήμιος, ἀλλά που ἤδη
> οἴχεται ἐς Λῆμνον μετὰ Σίντιας ἀγριοφώνους.

Il y avait donc à Lemnos une population, les Σίντιες, qui ne parlait point grec, mais qui se servait d'une langue différente. Ces mêmes Σίντιες sont aussi nommés dans l'*Iliade* comme habitants de Lemnos (I, 594).

Une supposition qui se présente naturellement à l'esprit est de voir dans l'inscription un monument des Σίντιες ἀγριόφωνοι. Les sons des mots de cette langue, à en juger par l'inscription précitée, ne démentent pas cette épithète.

Michel Bréal.

VARIA.

1. *Silenta. — Fluentum. — Cruentus.*

Aulu-Gelle (XIX, 7) cite du poète Lévius l'expression *silenta loca*, qui nous montre le pluriel neutre du participe présent formé sans contamination avec la déclinaison des thèmes en *i*. Un autre pluriel de cette sorte est *fluenta;* mais comme ce dernier était souvent employé substantivement, il a donné naissance à un singulier *fluentum*. Pareille chose est sans doute arrivée pour l'adjectif *cruentus :* on aura dit d'abord *cadavera cruenta;* puis il s'est produit une déclinaison complète en *us*, *a*, *um*. Le changement survenu dans la langue a fait que ces pluriels neutres archaïques sont devenus méconnaissables. Par *cruentus*, nous atteignons un verbe **crueo* « être sanglant », qui ne s'est pas conservé, mais qui était tout à fait à sa place à côté de *cruor* et de *crus*.

2. *Umbratilis exercitatio.*

Cicéron, dans ses écrits oratoires et philosophiques, oppose souvent à la lumière et à la poussière du forum les exercices qui se font sous les ombrages des philosophes. *Brut.*, 9. *Processerat enim in solem et pulverem : non ut e militari tabernaculo, sed ut e Theophrasti doctissimi hominis umbraculis. — Leg.* III, 6. *Phalereus ille Demetrius mirabiliter doctrinam ex umbraculis eruditorum, otioque, non modo in solem atque pulverem, sed in ipsum discrimen aciemque produxit.*

Je veux bien croire que les philosophes et les rhéteurs, pour donner leurs leçons, recherchaient l'ombre de préférence au grand soleil; mais ce n'est pas là une circonstance assez notable par elle-même pour mériter de fournir la matière à des antithèses. Cicéron développe et paraphrase ici un adjectif latin : *umbratilis exercitatio*, *umbratilis oratio*.

Or on peut soupçonner que l'adjectif latin a induit Cicéron en erreur. Comme quantité d'autres expressions se rapportant aux études littéraires, celle-ci, pour être comprise, a besoin d'être rapprochée du grec. Les professeurs grecs établis à Rome avaient probablement voulu rendre de cette façon, n'ayant pas

la ressource d'un composé, leur terme technique *σκιαμαχία*, qui veut dire proprement « combat contre une ombre », — nous dirions en français « le tir au mannequin, le tir à la poupée ».

On sait que les métaphores militaires ont toujours trouvé faveur dans les écoles. Comme nous parlons aujourd'hui de luttes académiques, de joutes d'éloquence, d'attaques et de ripostes oratoires, de passe d'armes dialectique, les anciens avaient déjà assimilé les plaidoyers fictifs auxquels on s'appliquait sous la direction d'un rhéteur aux exercices d'escrime usités dans la vie militaire. *Σκιαμαχέω* était le verbe usité pour marquer un combat simulé : Platon l'emploie à plusieurs reprises, et particulièrement quand il décrit (*Leg.*, VIII, p. 830) les diverses manœuvres auxquelles on dressait les jeunes soldats. Comme tous les termes techniques, celui-ci a été traduit *grosso modo* et d'une façon sommaire. Les rhéteurs qui apportaient à Rome la pratique des *σκιαμαχίαι* oratoires n'ont pas trouvé mieux, pour exprimer la même chose en latin, que *umbratiles exercitationes*.

Le sens donné par Cicéron aux adjectifs latins a fini, du reste, par prévaloir; Pétrone appelle *umbraticus doctor* un maître qui n'a jamais franchi le seuil de l'école.

3. *Serus.*

Dans une traduction de la Bible en grec de Constantinople du XVII^e^ siècle, les mots « il fut soir, il fut matin » sont rendus : *ἦτον βραδύ, καὶ ἦτον πουρνό*. L'adjectif *βραδύ* est le terme courant en grec moderne pour marquer la soirée. On sait qu'en grec ancien *βραδύς* veut dire « lent, lourd ».

Ceci peut nous éclairer sur le sens originaire du mot *serus*. Je crois qu'il a dû signifier d'abord « lourd ». On connaît le vers de Virgile (*Æn.*, V, 524) :

Seraque terrifici cecinerunt omina vates.

Servius explique *sera* par *gravia*. Il cite, en outre, un passage de Salluste : *Serum bellum in angustiis futurum*. Et il ajoute : *i. e. grave*.

Si nous admettons une synonymie primitive entre *serus* et *gravis*, nous n'aurons plus de peine à saisir le rapport entre *sērus* et *sērius* « grave, sérieux ». C'est le même rapport qu'entre *lignum* et *ligneus*. L'homme sérieux est celui qui a du poids. Le poète Afranius (*ap. Non.*, I, 144) rapproche les deux termes :

Non ego te novi tristem, serum, serium.

On peut se demander s'il existe une parenté entre *serus* et le

IMPRIMERIE NATIONALE.

vieux haut-allemand *swâri*, *swâr* « lourd », anglo-saxon *swâr* (même sens), allemand moderne *schwer*. La chose est possible, le *v* s'étant pareillement perdu en latin à l'accusatif-ablatif du pronom de la 3e personne *se*. Le lithuanien nous présente de son côté l'adjectif *swarus* « lourd ». Mais quand même ces rapprochements ne seraient pas fondés, la filiation des sens n'en indiquerait pas moins pour *serus* la signification que nous venons d'indiquer, et à laquelle on est conduit indépendamment de toute comparaison linguistique.

4. *Une trace des formes à augment en latin.*

Si l'augment s'est perdu en latin, il n'a pas dû succomber le même jour pour tous les verbes : les verbes les plus employés, les plus courts ont dû le garder plus longtemps que les autres. A ce double point de vue, le verbe *dare* doit figurer parmi les plus propres à favoriser l'archaïsme.

Or nous avons précisément pour ce verbe le passage souvent cité de Virgile :

Cratera antiquum quem dat Sidonia Dido[1],

où *dat* est ordinairement expliqué comme un présent historique tenant la place de *dedit*. Il est plus simple et plus naturel de l'expliquer comme correspondant au sanscrit *adât*, au grec ἔδω.

L'inconvénient d'une confusion toujours possible avec le présent a fait tomber cet aoriste en désuétude : Virgile, amateur des formes rares en tous les genres, a pris plaisir à l'encadrer dans son poème. Mais il est à supposer que *dat* lui faisait l'impression d'un présent, et c'est par imitation de cette construction qu'il aura dit un peu plus loin (v. 361) :

Cingula, Tiburti Remulo ditissimus olim
Quæ mittit dona, hospitio cum jungeret absens,
Cædicus...

Plus tard les grammairiens en ont fait une règle, qu'ils ont appuyée sur ce que « le résultat de l'action dure encore ».

5. *Anciens infinitifs latins changés en participes.*

Les constructions latines bien connues :

Adulescenti morem gestum oportuit (Ter. *Ad.* 214);
Utut erat, mansum tamen oportuit (Id. *Heaut.*, 1, 2, 26);
Nonne prius communicatum oportuit (*Andr.*, 239);

[1] *Æn.*, IX, 266.

Te conventum cupit (Pl. *Curc.*, 304);
Factum volo (Id. *Bacch.*, 495);
Liberis consultum volumus propter ipsos (Cic. *Fin.*, 3, 17, 57),

nous ont conservé, grâce à l'archaïsme de la conversation familière, le supin latin dans son ancien rôle d'infinitif.

Il est intéressant de voir comment la langue a peu à peu fait entrer dans une autre catégorie grammaticale ces anciennes formes devenues peu intelligibles, et les a métamorphosées en participes passés. Cicéron dit déjà (*Cat.* 2, 12, 27) : *Monitos eos volo.* Et ailleurs (*Fin.* 4, 24, 66) : *Patriam exstinctam cupit.*

On sait que c'est devenu ensuite une règle de la grammaire latine[1]. Mais l'usage a subsisté, alors même qu'on entendait employer le participe, de sous-entendre le verbe *esse*. Cic. *Ac.*, II, 4, 10 : *Totam rem Lucullo integram servatam oportuit*[2].

Il est possible d'ailleurs que les manuscrits aient rajeuni certains passages. Ainsi dans ce vers de la Cistellaire (II, 3, 41) : *At non missam oportuit*, il est possible que le poète ait écrit : *missum*. De même, Térence (*Heaut.*, 26) avait peut-être, au lieu de : *Oratos vos omnes volo*, écrit : *Oratum*.

C'est ainsi que le latin vient se placer tout à côté du sanscrit, grâce à son infinitif en *tum*, dont la langue et à plus forte raison les grammairiens ont fini par ne plus savoir que faire.

Michel Bréal.

[1] « Avec les verbes *volo*, *nolo*, *cupio*, la proposition infinitive est élégamment représentée par l'accusatif du participe passé passif, avec ellipse d'*esse*. *Unum te monitum volo.* » Burnouf, Grammaire, § 406. — Cf. Kühner, § 127, rem. 3. — Dräger, § 441.

[2] Pas toujours cependant. Voir Dräger, *ibid.*

DES RECHERCHES RÉCENTES

DE LA LINGUISTIQUE

RELATIVES

AUX LANGUES DE L'EXTRÊME ORIENT,

PRINCIPALEMENT D'APRÈS LES TRAVAUX

DE M. TERRIEN DE LACOUPERIE.

Longtemps les langues de l'Extrême Orient n'ont été étudiées qu'au point de vue purement philologique, historique et littéraire. Plusieurs motifs s'opposaient à ce qu'elles pussent entrer dans le cercle des études linguistiques proprement dites : 1° leur connaissance très imparfaite et peu répandue; 2° le long temps qu'il fallait consacrer préalablement à la lecture de leurs écritures compliquées et à l'observation exacte de leurs tons; 3° l'ignorance de l'état ancien de ces langues; 4° celle de leurs dialectes vivants; 5° la différence de constitution de ces langues d'avec celle des indo-européennes, des sémitiques et des agglutinantes, exigeant qu'on se posât à un point de vue tout nouveau; 6° enfin, il faut bien et il faut surtout le dire, de nombreux préjugés, des idées très fausses, adoptées sans discussion et comme des axiomes, et qui devaient nécessairement fausser et faire dévier dès le premier moment la direction des idées et l'observation des faits.

Mais, dans ces derniers temps, les langues dites *monosyllabiques et isolantes*, le chinois, l'annamite et toutes les indo-chinoises, ont été linguistiquement et d'après les méthodes d'observation de la science moderne examinées à nouveau, non seulement dans leur état actuel, mais dans leur évolution historique, non seulement dans le langage classique, mais dans leur état naturel et populaire, et l'on est parvenu à des résultats qui créent, à côté de la linguistique indo-européenne et de la sémitique, une linguistique indo-chinoise rigoureuse, inductive, appuyée sur des

faits nombreux et présentant tous les caractères d'une science véritable.

Cette science en quelque sorte nouvelle doit ses découvertes les plus importantes à M. Terrien de Lacouperie, savant sinologue, ancien professeur au collège de l'Université de Londres et membre de notre Société, qui s'est efforcé de la construire dans de très nombreux travaux, en a élaboré successivement les points les plus importants et en a tiré des théories d'ensemble que nous croyons utile de faire connaître aux lecteurs de nos Mémoires.

Les découvertes dont il s'agit comprennent principalement : 1° le *non-monosyllabisme primitif* du chinois et des autres langues à tort appelées monosyllabiques; 2° l'*origine des tons;* 3° l'*origine de l'écriture chinoise;* 4° l'action de l'*hybridité* dans la formation du chinois actuel; 5° enfin l'importance psychique de la *règle de position*, qui forme l'élément essentiel des langues dites *isolantes*. Nous allons les passer successivement en revue.

1. *Non-monosyllabisme primitif du chinois et des autres langues dites* monosyllabiques.

Un des préjugés les plus répandus en linguistique et admis sans vérification est le *monosyllabisme*, non seulement *actuel*, mais *primitif* du chinois. Bien plus, par un besoin excessif de généralisation qui peut conduire souvent à de graves erreurs dans l'état de développement encore imparfait de la connaissance des langues, on avait conclu de cette langue à toutes les autres, et une école a soutenu et soutient encore que toutes les langues ont été à l'origine monosyllabiques. On pouvait ramener beaucoup de racines indo-européennes à cet état, et les fameuses racines *trilitères* des langues sémitiques faisaient bien résistance, mais semblaient se laisser réduire déjà à deux syllabes. D'ailleurs le chinois, langue primitive et stationnaire, disait-on, suffisait pour montrer l'affleurement d'un état linguistique très ancien qui avait dû exister partout, de même qu'il suffit en géologie de l'affleurement ici et là du terrain volcanique pour prouver qu'il a dû se rencontrer à l'origine et partout ailleurs. Tout le système reposait sur l'*état actuel du chinois;* il aurait été vraisemblable tout au plus si l'on avait montré en même temps que l'*état ancien et primitif* de cette langue était conforme à son état actuel; or c'est ce qu'on *supposait* simplement.

C'est précisément ce qui vient d'être démontré inexact; et, s'il en est ainsi, tout le système du monosyllabisme primitif des langues vient à crouler par la base; mais renfermons-nous uni-

quement dans la sphère des langues de l'Extrême Orient et examinons cette démonstration.

Pour le faire, il fallait comparer au chinois littéral actuel : 1° le chinois ancien; 2° le chinois vivant, mais populaire et dialectal. Il fallait observer de plus si l'évolution qui s'est faite, en chinois, du polysyllabisme au monosyllabisme s'est accomplie en même temps dans des langues, non de même famille, mais de même structure que le chinois, c'est-à-dire réputées aussi monosyllabiques et, comme lui, isolantes. Il fallait enfin tenir compte de l'influence que l'écriture si particulière de ces langues pouvait avoir eue sur la forme et l'étendue des mots; car, si notre écriture simple réagit souvent sur la parole parlée, combien plus l'écriture, tantôt idéographique, tantôt acrologique, jamais alphabétique du chinois, doit-elle agir sur la langue?

La *langue ancienne*, un des éléments de cette étude, se trouve enveloppée dans *l'écriture ancienne*, celle des anciens caractères *ku-wen complexes*, et c'est là que M. de Lacouperie a dû l'étudier; ce travail, quelque peu ingrat, a été très fécond, et c'est dans une étude spéciale : *The oldest book of the Chinese*, qu'il en a fait ressortir toute l'importance. C'était la préparation, le point de départ nécessaire. Aussi, y revient-il dans une autre étude : *On the history of the archaic chinese writing and texts.* Ces caractères complexes du *ku-wen* antique transcrivent les mots phonétiquement, et, en lisant les différents caractères dont est composé chaque signe, on retrouve un mot non pas monosyllabique comme aujourd'hui, mais le même mot polysyllabique, c'est-à-dire avec toutes ses syllabes, dont quelques-unes se sont perdues aujourd'hui dans la langue écrite. Quant au son de chaque caractère, il est fourni par des dialectes chinois, et surtout par le sinico-annamite.

Voici un exemple frappant, qui fera bien comprendre ce *processus* :

Le mot « tigre » s'exprime dans les divers dialectes chinois, savoir : dans la langue commune parlée, *lao-hu;* à Canton, *lao-fu;* dans le dialecte de Shang-Haï, *lao-hu;* dans le Fou-Tchéou, *lau-hu;* en cantonnais, *lo-fu;* en hakka, *law-fu;* dans la langue vulgaire de Fou-Tchéou, *lau-hu* et *la-hu.* Avant l'ère chrétienne, dans le nord-ouest du Nganhwi et le nord du Hupeh d'aujourd'hui, le « tigre » se disait : *li-fu.* Dans les langues non chinoises, on trouve une racine analogue : en mandchou, *lefu;* en mongol, *irbiss;* en mengak, *lephe;* dans l'Indo-Chine, le sameh donne : *raweih;* le xong, *luway;* le chmous, *revai;* le lemet, *rewai.* Si l'on tient compte uniquement de ce qui précède, la racine qui exprime le mot « tigre » est bien évidemment non un monosyllabe,

mais un dissyllabe, naturellement subissant tous les variations dialectales : *lao-hu*, *la-hu*, *li-hu*, *lifu* et se réduisant essentiellement à *l-fu*.

Mais dans l'écriture chinoise actuelle, le « tigre » s'exprime par deux caractères 老 虎, dont le premier se lit : *lao* et signifie « vieux, vénérable », et le second se lit : *hu* et signifie « tigre ». Si l'on fait abstraction de l'observation des dialectes que nous venons de faire, l'idée qui vient seule à l'esprit est celle-ci : le mot « tigre » se rend en chinois par le mot *hu* et l'on est en présence d'un monosyllabe; seulement les Chinois ont pris l'habitude de ne pas énoncer le nom de « tigre » sans y joindre celle d'une qualité : « vénérable », et ils ne disent point le « tigre » tout simplement, mais le « vénérable tigre », ainsi qu'Homère dit plus souvent *δῖος* Ἀχιλλεύς que Ἀχιλλεύς.

Comment concilier la conclusion tirée des dialectes, qui nous montre un polysyllabe : *lao-fu*, *lafu* dont l'ensemble seul peut désigner le « tigre », et celle qui est tirée de la langue chinoise écrite actuelle, qui nous montre un monosyllabe : *hu*, « tigre », lequel est simplement précédé d'une épithète *lao*, « vénérable »?

Tout d'abord y a-t-il bien contradiction, et les dialectes dont nous avons parlé, n'ont-ils pas, dans les caractères employés *lau-hu*, *lo-fu*, etc., donné eux aussi au mot : *lau*, *lo*, le sens de « vénérable », de sorte que le mot *hu* seul, signifie « tigre »? Si tel était le cas, nous serions ramenés au monosyllabe.

Mais il n'en est point ainsi. Ce qui le prouve, c'est que la langue de Fou-Tchéou ne dit point : *lao-hu*, mais *la-hu;* or « vénérable » s'exprime dans cette langue par *lau* et non point *la*. De même, dans le dialecte ci-dessus signalé et parlé dans le Nganhwi et le Hupeh d'aujourd'hui, le « tigre » se disait : *li-fu*, ce qui, par les caractères employés, signifierait « premier père » et non « vénérable tigre ».

Voici la différence des caractères :

Antique : *li*, 李; *fu*, 父;

Moderne : *lao*, 老; *hu*, 虎.

Enfin, les mots cités des langues non chinoises : *lef*, *lephe*, etc. prouvent encore que les deux syllabes appartiennent à la racine.

La contradiction existe donc bien, et il s'agit de l'expliquer. Pour cela, il faut recourir à la langue ancienne; or, au sujet du mot : *lofu*, tigre, la paléographie indique en *ku-wen* les variantes suivantes dans la composition du signe complexe :

1° *lu-vu* = cerf-fanion;

2° *lu-fei* = cerf-plume;

3° *lu-fi* = cerf-non;
4° *ho-vu* = cerf-fanion;
5° *ko-vu* = hache-fanion;
6° *ko-pa* = hache-tissu;
7° *kao-fu* = croisé-plume;
8° *kao-vu* = croisé-fanion.

C'est de la quatrième de ces combinaisations *ho-vu*, à but purement phonétique, qu'est dérivée par altération la combinaison actuelle orale :

9° *hu*.

Comment s'est fait le passage?

Il est d'abord bien certain que les caractères ci-dessus transcrits n'avaient, pour exprimer l'idée *tigre*, qu'une valeur purement phonétique, car quel rapport existe psychiquement entre *hache-fanion*, par exemple, ou *cerf-plume*, et celle de *tigre?* Pas de doute sur ce point : l'expression graphique était toute phonétique, ressemblant par ce procédé à celui de l'écriture égyptienne, laquelle, la « bouche » se disant *ro*, emploie la figure de la bouche pour exprimer toute syllabe se prononçant *ro*.

Voici maintenant comment le passage s'est fait : 1° le *passage de dialecte à dialecte;* le passage de *lu* ou *lo* à *ho* est une altération phonétique régulière, rencontrée ailleurs et très fréquente; les dialectes qui aboutissent à *ko* finissent par prendre le dessus; on retrouve cette forme dans l'annamite *kop* « tigre ». Puis le *ko* se transforme en *ho*, et l'on aboutit à la forme 4, à la forme *ho-vu;* 2° le *passage* de la forme *ho-vu* à la forme actuelle *hu; ho-vu* devient *hou* par la suppression fréquente dans toutes les langues de la dernière voyelle, puis *hao*, *hou* et enfin *hu;* c'est le résultat d'abréviation et de contraction.

Le mot qui exprime l'idée « tigre » est donc bien *devenu* dans la langue écrite *hu*.

Mais la langue parlée, qui ne coïncide point mais est parallèle, a conservé l'ancienne forme *luvu*, *lufu*, *lafu*, *laofu*.

Cette contradiction de la langue parlée et vulgaire et de la langue écrite et savante qui ont évolué chacune d'un côté différent, est assez gênante. Le peuple, comme toujours, a conservé l'ancienne forme; la lecture du caractère dans la nouvelle forme ne lui suffit donc plus pour exprimer le mot entier; le caractère dans sa lecture ne conserve du mot que des parties défigurées.

Alors a lieu une *réaction du mot parlé, du mot véritable et entier sur le mot écrit, le mot abrégé et atrophié.*

Cette *réaction* est très curieuse. L'écriture doit *réintégrer* par

un *processus nouveau* le mot qu'elle a *défiguré*. A son caractère se lisant *hu*, elle prépose un autre signe, signifiant idéographiquement « vénérable » et phonétiquement *lao*, et elle obtient le caractère complexe *lao-hu* qui ne signifie point en réalité « vénérable tigre » mais bien, 1° restitution de la partie perdue du mot primitif *la-fu*, *la-hu;* 2° conservation de la partie qui était restée seule dans la langue écrite précédente *hu*.

L'élément *lao* est ici un élément purement phonétique, et c'est par un contre-sens qu'on l'a pris pour un élément significatif.

Ce caractère complexe *lao-hu* ne doit donc se lire « vénérable tigre », pas plus que l'ancien caractère complexe *lu-fei* ne devait se lire « cerf plume »; l'un comme l'autre est un *caractère complexe suggérant*, c'est-à-dire qui a pour but de donner la composition véritable et originaire du mot; or remarquons que cette composition est *polysyllabique*.

Remarquons aussi que le caractère *hu*, lequel seul, à la rigueur, signifie « tigre » aujourd'hui, est une altération de *ho-vu* = « cerf-fanion », ce qui prouve bien sa lecture polysyllabique primitive. Nous avons déjà signalé plus haut une semblable dérivation parallèle quant à la prononciation.

Nous avons insisté sur cet exemple, parce qu'il rend bien compte de l'évolution tant graphique que linguistique.

Prenons un autre exemple : dans la langue primitive, l'idée « maître » s'exprime par le mot *tsifu*, *tchifu;* les anciens caractères *ku-wen* l'expriment phonétiquement par des signes ayant chacun le son de chacune de ces deux syllables, mais n'ayant aucun rapport idéographique avec l'idée « maître ». Dans l'écriture moderne, le mot dont la prononciation entière est conservée est écrit par deux caractères rapportant leur valeur graphique, mais nullement leur idée, caractères variables, et qui, si on les prend séparément et abstraction faite de leur emploi phonétique, signifient : *juge-instructeur*, *juge-occupation*, *maître-occupation*, *maître-instructeur*, *maître-colline*.

Remarquons que le *signe complexe* du *ku-wen ancien* diffère du signe complexe de l'écriture chinoise moderne en ce qu'il forme un signe unique, tandis que les caractères sont juxtaposés dans l'écriture actuelle.

Ce n'est pas le *dissyllabisme* seul qu'on peut ainsi retrouver, mais le *trisyllabisme*. M. de Lacouperie en donne pour exemple le symbole actuel *yh* « douter », lu encore *ngai* et *ngat* dans certains dialectes, et qui était en *ku-wen* un signe complexe qui devait se lire *togate*, racine qui se retrouve dans le japonais *otagai*.

Telle est la source la plus commune et aussi la plus curieuse du *monosyllabisme hystérogène* du chinois. Ce monosyllabisme tient

dans ce premier procédé, non seulement à *l'usure des mots*, comme le monosyllabisme de certaines langues dérivées, du français, par exemple, et de l'anglais, mais aussi et surtout à *l'action de l'écriture* tendant à réduire l'expression d'un signe graphique à un seul son, ou plus exactement à l'unité naturelle de phonétique la plus élémentaire, à la syllabe. Il y a là un résultat de l'effort d'une écriture, de passer de son *état figuratif*, et par conséquent possiblement et fréquemment *polysyllabique* à un *état phonétique*, *syllabique* par l'intermédiaire de la réduction du mot par tout moyen à un seul son, par conséquent à un état *monosyllabique*. En tout cas, l'effet de l'évolution de l'écriture est venu concourir avec l'effet de l'évolution du langage parlé pour user le mot, le contracter et le réduire à une seule syllabe.

Tant que les caractères *ku-wen* anciens furent conservés, le mot, sauf les altérations phonétiques, conserva encore ses syllabes, qui étaient exprimées phonétiquement par l'écriture, on en était à un stade de même degré que celui de l'écriture hiéroglyphique égyptienne, mais bientôt ces signes demi-phonétiques furent remplacés par des signes idéographiques purs, uniques et non complexes, et le *mono-figurisme*, si l'on peut s'exprimer ainsi, de *l'écriture* fit *un appel* à un *monosyllabisme* correspondant de la *prononciation*. Puis plus tard, comme nous l'avons dit, pour réparer l'écart qui s'était ainsi fait entre la langue populaire et parlée et cette langue factice, on ajouta à l'expression écrite de celle-ci des caractères idéographiques sans rapport psychique réel, mais avec un rapport psychique apparent, qui n'avaient réellement d'autre but que de *resuggérer* les anciennes syllabes supprimées.

C'est cette fluctuation de l'idéographie à une écriture syllabique, de celle-ci à une idéographie nouvelle, et de cette dernière à un syllabisme nouveau caché sous un développement d'idéographie, qui a contribué d'abord à passer du polysyllabisme au monosyllabisme, puis à déguiser ce passage. Quant à la cause du retour à l'idéographie, elle est externe et factice; elle eut pour but de fixer l'écriture, de manière à la rendre intelligible au travers de tous les dialectes.

Ce monosyllabisme n'est donc qu'un monosyllabisme hystérogène d'écriture. Mais le développement du monosyllabisme chinois a encore d'autres sources :

Il faut observer d'abord l'*acrologie;* les compléments de certains mots finirent par ne pas être observés : ainsi ceux des mots tels que *shu*, *yü*, *töu*, *tze*, etc., dans *sang-shu* « mûrier », *li-yü* « carpe », *fu-töu* « hache », *kwo-tze* « fruits », qu'on supprime mêmesouvent dans la langue parlée.

La troisième cause consiste dans la fusion de plusieurs mots

en un seul; par exemple *tsaowan* « le temps », composé lui-même de *tsao* « matin » et *wan* « soir », est devenu *tsan*. *Mo-kang* « ne pas oser » est devenu *mang*. Ce procédé existe dans toutes les langues.

Enfin la dernière cause, très active aussi, et commune au chinois et à beaucoup d'autres langues, fait de son monosyllabisme un *monosyllabisme de dépérissement*. Pour le prouver, M. de Lacouperie interroge d'autres langues devenues monosyllabiques et qui furent aussi polysyllabiques à l'origine, entre autres le *thibétain*. Ici, fait très curieux, la prononciation est franchement monosyllabique, l'écriture ne l'est pas ou ne l'est qu'à demi. L'idée « tête » s'exprime par un mot qui sonne et se prononce *u*, monosyllable parfait, mais ce mot s'écrit encore *dbu*, et ce *dbu* est resté dans les dialectes : en Sibsagar Miri *tub*, en Kusunda *chipi*, en Munni *thobo;* nous voilà en plein dissyllabisme, cette fois non seulement de prononciation, mais aussi d'écriture. L'évolution s'accomplit du polysyllabisme au monosyllabisme. De même *spra*, *sprèu* « singe » est en gyarung *shepri; zlava* « la lune » se décompose en *zla* + le suffixe *va; zla* semble monosyllable, il n'en est rien; on le retrouve dissyllabe dans le mongol *ssara*, le sopka *sora*, le gyarung *t-sile*, le vayu *cholo*.

Les lettres *muettes et préfixes* sont une particularité très curieuse du thibétain. M. de Lacouperie démontre que quelquefois elles ont bien été ajoutées artificiellement et sont de véritables préfixes, mais dans quelques cas seulement, par addition aux mots étrangers et pour faire ressembler au sanscrit, par exemple dans le mot *je* ou *she* « roi », qui est devenu *rje*, par imitation du sanscrit *rāja*, ou enfin pour uniformiser, mais que le plus souvent elles font partie de la racine et sont même le débris d'une syllabe de cette racine, se sont prononcées ensuite longtemps, et ne sont devenues *muettes* que beaucoup plus tard; c'est ce que démontrent les inscriptions bilingues en thibétain et en chinois de Lhasa qui datent de l'an 822; le mot *spudgyal*, prononcé depuis *pugyal*, y est transcrit *sut-poh-ye; khri*, prononcé *ti*, y est transcrit *kieh-li; hbrong* = *puh-lung; snyan* = *su-njoh*, *srong* = *su-lung;* les exemples abondent. La comparaison des autres langues vient encore à l'appui : *brjad* « parler », prononcé *jod*, est en birman *pyaùhtsa; mgo* « tête », prononcé *yo*, est en manipuri *moko*, en mishmi *mkura*. Quelquefois on trouve une partie du mot dans une langue, une partie dans l'autre; ainsi le mot *rta* signifie « cheval » et se prononce *ta*; il peut se décomposer en *r* + *ta*. Or on trouve la première partie en sokpa, horpa, thocha et miniek, sous la forme *ri*, *rhyi*, et la seconde en lhopa, serpa, murmi, kami, tukpa, sous la forme *tà*, *tuh*, *tah*, avec le même sens de « cheval ».

Cette démonstration directe pour le thibétain n'est sans doute qu'analogique pour le chinois, mais elle vient compléter les

preuves directes ci-dessus énumérées. Nous avons vu les mots *hovu*, *huvu*, venus eux-mêmes de *luvu*, *lufu*, devenir d'abord *hov*, *huv*, puis simplement *hu;* c'est un monosyllabisme de dépérissement si fréquent dans toutes les langues et si palpable dans l'anglais et le français, qu'il est inutile d'insister. Il suffisait de faire toucher, dans une langue voisine géographiquement du chinois et demeurée monosyllabique, la genèse de ce monosyllabisme dont les traces ont été conservées, grâce à l'écart entre l'orthographe et la prononciation.

Telles sont les grandes lignes de démonstration du polysyllabisme primitif de la langue chinoise; c'est grâce à l'étude surtout de l'ancienne écriture *ku-wen* et de ses *caractères complexes*, que M. de Lacouperie a pu fournir des preuves positives et matérielles, preuves que précisément l'écriture avait cachées, et que l'écriture scientifiquement observée cette fois lui a révélées.

On peut ajouter encore une autre preuve à celles-là. En français, les homophones sont nombreux, surtout si l'on envisage la seule prononciation; par exemple : *os*, *aux*, *oh*, *eaux*, *hauts*, sont identiques, et donnent cependant des sens irréductibles entre eux. Cela seul suffirait à prouver, *a priori*, que l'origine de ces mots est différente, que leur *monosyllabisme* est *de dépérissement*, et en effet les radicaux de tous ces mots sont *dissyllabiques;* si, au contraire, les divers sens, quoique éloignés, pouvaient se déduire les uns des autres par l'association des idées, cette preuve ne démontrerait plus rien. Or une foule de mots chinois, surtout si l'on fait abstraction de la différence causée plus tard entre eux par les tons, ont des sens entre lesquels l'association des idées ne peut établir aucun lien; donc leur état n'a pas toujours été le même, leur origine est diverse, ils sont chacun la réduction de mots plus longs, et par conséquent du monosyllabe on peut conclure au moins à un dissyllabe primitif.

Cette réduction hystérogène de dissyllabes différents à un seul et même monosyllabe a dû créer dans la langue chinoise une grande confusion, et il suffira de citer quelques exemples :

Man, signifie : 1° remplir; 2° tromper; 3° retarder; 4° aliments faits de farine; 5° truelle; 6° ornement extérieur d'un mur; 7° diverses plantes; 8° rideaux de portes.

Ma, signifie : 1° cheval; 2° maudire; 3° poids de la balance; 4° pierre précieuse; 5° maman; 6° sacrifice avant la guerre; 7° chanvre; 8° une sorte de maladie; 9° manier, toucher.

Ky, signifie : 1° se lever, lever, produire; 2° lettre horaire; 3° chroniques, annales; 4° combien?; 5° se moquer; 6° instrument pour tisser; 7° famine; 8° lente; 9° merveilleux; 10° chemin

escarpé; 11° confier, transmettre; 12° monter à cheval; 13° air, haleine; 14° il, lui; 15° jeux; 16° insulter, mépriser; 17° principe, fondement; 18° période; 19° drapeau; 20° souvent, beaucoup; 21° poule; 22° rejeter; 23° projet, ruse; 24° pot, ustensile; 25° bonheur, gain; 26° atteindre; 27° puiser; 28° prompt; 29° demander, mendier; 30° boue, soutien; 31° chair; 32° disette; 33° saison; 34° joindre; 35° prostituée; 36° souhaiter; 37° qui?; 38° invoquer; 39° contrat; 40° enseigner; 41° examiner; 42° sexagénaire; 43° lance; 44° jet d'eau; 45° frapper; 46° donner; etc. Plusieurs de ces sens, au moins, sont irréductibles aux autres.

Le bon sens suffirait à prouver que le même mot n'a pu être pris originairement dans tant d'acceptions diverses et même contraires.

Comment cette confusion une fois faite a-t-elle pu se dissiper? C'est ici que se place la seconde des découvertes de M. de Lacouperie, l'*origine des tons*.

2. *Origine des tons du chinois.*

Il faudrait ajouter : « . . . et des autres langues dites *monosyllabiques* »; mais il suffit de faire la démonstration sur le chinois.

Il avait déjà été observé par plusieurs sinologues, en particulier par Edkins, que les nombreux tons des langues de l'Extrême Orient n'y existaient pas d'abord, s'y sont peu à peu formés, sont plus nombreux dans certaines de ces langues, moins dans d'autres, que ceux qui y existent à une certaine époque s'y dédoublent ensuite, et ce serait une très curieuse étude à faire que celle des tons, des causes générales de leur apparition, de leur existence en germe dans plusieurs langues de l'Afrique, de leur pleine floraison dans les langues indo-chinoises. Mais nous devons nous renfermer en ce moment dans celles-ci.

Deux facteurs ont donné naissance aux tons. L'un, c'est l'*hybridité;* nous l'examinerons dans le chapitre suivant; l'autre est une loi découverte par M. de Lacouperie, loi très importante et en un sens, générale, puisque l'effet s'en fait sentir jusque dans nos langues. Voici en quoi elle consiste.

Tout d'abord, quel a été l'heureux *effet* de l'introduction des tons? Il a satisfait au besoin de *diacritisme*. Nous venons de donner quelques exemples *d'homophonie*, homophonie née de la réduction des polysyllabes en monosyllabes. Une grande confusion va en résulter dans le langage. Le contexte fera connaître le sens actuel d'un mot entre mille sens possibles. C'est alors que les monosyllabes homophones mais à sens très divers vont se *différencier de nouveau* par des intonations différentes; ils se composent d'une consonne plus une voyelle; la consonne restera

la même; la voyelle ne variera ni *quantitativement*, ni *qualitativement*, mais *accentuellement*. Ce que les langues sémitiques ont obtenu dans l'ordre de la dérivation et de la grammaire en variant *qualitativement* leurs voyelles, les langues indo-chinoises l'obtiendront dans l'ordre lexiologique en les variant *accentuellement*. Plus les tons seront nombreux, plus la différenciation sera grande, plus le *besoin psychique de diacritisme*, de clarté, sera satisfait; aussi commence-t-on par un ou deux tons, puis on les multiplie.

Tel est le *résultat*, mais est-ce bien là linguistiquement *la cause?* Non, c'est une *cause finale*, et une *telle cause n'est pas une cause en linguistique*. Elle suppose une volonté, or le langage n'a rien de volontaire. Donc le diacritisme qui est la cause finale, le résultat, n'est pas la cause originaire scientifique.

Cette cause, il faut la voir dans *la loi de compensation*. Une telle loi nous est déjà connue en indo-européen, où elle opère tantôt d'une manière quantitative, tantôt d'une manière qualitative. Le français suffit pour nous fournir des exemples bien connus de *compensation quantitative : même* pour *mesme; carême* pour *caresme; tôt* pour *tost;* en grec πατήρ est pour *πατερς; φέρων pour *φεροντς;* en latin *ariēs* pour **ariēts; exāmen* pour *exăgmen*. La *compensation qualitative* se trouve dans nos mots *époux* de *sponsus; couvent* de *conventus;* en grec τίθεις de *τιθεντς; en sanscrit *ubhau* pour **ambhau*. Elle peut se formuler ainsi : lorsqu'une consonne disparaît dans une syllabe, très souvent la voyelle qui la précède est allongée ou renforcée, ce qui établit compensation syllabique. Eh bien, en indo-chinois il s'agit de *compensation* non plus quantitative, ni qualitative, mais *accentuelle*.

Cette *compensation accentuelle* est, d'ailleurs, beaucoup plus puissante que celle quantitative, et que celle qualitative. Ces deux dernières, en effet, sont uniformes. La quantitative, par exemple, aura pour unique effet d'allonger la voyelle qui précédait la consonne disparue; elle ne l'allonge pas à plusieurs degrés d'allongement suivant les cas, mais toujours au même degré. Il en est de même de la compensation qualitative, qui pourrait, elle, au contraire, opérer dans des sens ou à des degrés différents, mais qui, dans une langue donnée, opère toujours dans le même sens, ou dans des sens variés sans direction précise. Cependant quelquefois la compensation s'y polarise. Avant de périr, la consonne suivante laisse son impression sur la voyelle précédente, ou, plus exactement, se fond souvent en une voyelle qui s'ajoute à la voyelle précédente, et se diphtongue avec celle-ci. C'est ainsi que l'*n* subséquent peut se fondre en *i* dans la langue grecque : τιθείς, *τιθεντς; l'affinité de l'*n* et de l'*i* est bien connue; nous savons qu'en latin, l'*n* convertit souvent

en *i* la voyelle précédente : **en* devient *in*. Les exemples abondent. De même l'*m* se fond facilement en *u*, la voyelle labiale remplace la consonne labiale; **ambhau*, devient en sanscrit, *ubhau*. De même, en français, il existe une certaine affinité entre l'*l* et l'*u*, d'où la compensation dans *cheval*, pl. *chevaux*. Mais cette polarisation est encore mal déterminée, et n'est pas générale. La compensation accentuelle résultant de l'introduction des tons dans les langues indo-chinoises est beaucoup mieux différenciée.

D'abord les tons sont très nombreux, comme nous le verrons; dans certaines de ces langues, on en compte jusqu'à huit par dédoublements. Puis les consonnes à remplacer étaient moins nombreuses qu'en indo-européen; d'où possibilité d'une compensation variée et exacte.

Le chinois étant d'abord polysyllabique d'un polysyllabisme proprement dit, c'est-à-dire renfermant de suite deux syllabes ouvertes, réunit assez promptement comme chez nous par l'évolution naturelle du langage ces deux syllabes en une seule syllabe fermée, et convertit ainsi son polysyllabisme formel en polysyllabisme virtuel. Pour arriver au monosyllabisme, il n'y a plus qu'à supprimer la consonne qui ferme la syllabe. C'est ce que l'évolution se chargea encore de faire.

Mais en même temps elle se chargea de réparer la perte par une compensation accentuelle. La voyelle qui précéda la consonne disparue devint donc accentuée, c'est-à-dire se prononça *plus bas* ou *plus haut* que le discours normal, ou bien *en montant* ou *en descendant*. Cette innovation indiquait bien que la consonne finale s'était perdue, mais non *quelle* consonne, et si elle servait à distinguer le monosyllabe primitif d'un côté, de tous les polysyllabes anciens ayant même fin ou même commencement de l'autre; elle ne distinguait pas les uns des autres les divers polysyllabes confondus dans l'homophonie. De là l'accroissement et le dédoublement des tons, l'un *haut*, l'autre *bas*, l'autre *normal*, l'un *montant*, l'autre *descendant*, l'autre *montant et remontant;* l'un de ces tons compensa la perte de telle consonne finale, l'autre la perte de telle autre consonne, l'autre la perte d'une troisième consonne. Chaque consonne avant de périr mit son effet, sa survivance, sur la voyelle précédente dans un accent, dans un ton spécial.

Cette compensation, pas plus que celle quantitative qui se fait dans nos langues, ne fut un phénomène qui surgit spontanément après le décès de la consonne finale; un tel *processus* serait contraire à *l'évolution naturelle* du langage; la consonne avant de périr traça elle-même son image sur la voyelle, puis cette image, le ton, lui survécut.

De plus, la compensation accentuelle à sa naissance fut sou-

vent accompagnée d'une compensation qualitative qui, suivant les cas, se conserva ou disparut, mais son intervention détermine bien la nature de l'introduction des tons et leur *caractère compensatoire*.

Il faut observer à la fois ces trois points pour bien suivre l'évolution; 1° *un ton différent compensant chaque consonne disparue;* 2° *la consonne et le ton qu'elle a produit, vivant quelque temps côte à côte;* 3° *concomitance dans certains cas d'une compensation quantitative.*

Passons à la *démonstration concrète*. Ici il faut encore recourir au thibétain, où nous voyons le procédé en germe. Au VII^e^ siècle, la divergence énorme qui existe actuellement entre le langage parlé et le langage écrit n'existe pas encore. Plus tard, les consonnes, ici non plus les finales, comme en chinois, mais les initiales, disparaissent de la prononciation, mais pas d'un seul coup. Dans la province d'Uanel-Tsang, les voyelles *a*, *o*, *u* devant les finales *d* et *n* deviennent *ä*, *ö*, *ü;* les diphthongues *ai*, *oi*, *ui* devant les mêmes consonnes deviennent *é*, *ô*, *û*. C'est la *compensation qualitative*. Voici l'*accentuelle* : les *sonores* deviennent dans ce dialecte des *aspirées* avec le *ton bas;* les mots qui commencent avec une *consonne simple* prennent aussi le *ton bas;* les *aspirées primitives*, au contraire, et les *consonnes initiales doubles* deviennent *ténues et simples*, et en même temps la voyelle qui les suit prend le *ton haut*, ou, comme disent les Thibétains, se prononce avec la voix aiguë de femme, et rapidement. Plus tard, on ne distingue plus la sonore initiale de la ténue, elles prennent la même prononciation, et il ne reste plus que la différence de ton de la voyelle qui les suit. Un habitant de Lhasa, par exemple, trouve la distinction entre *s* et *z*, entre *sh* et *zh*, non point dans la consonne, mais dans le ton de la voyelle suivante, prononçant celle qui suit *s* et *sh* avec un *ton haut* et celle qui suit *z* et *zh* avec un *ton bas*. Nous prenons donc ici, sur le fait, la *génération des tons*.

Nous avons ailleurs tenté de prouver que le système grammatical de l'expression des relations et des catégories grammaticales par la variation vocalique a pris naissance dans l'influence d'une voyelle ou d'une syllabe subséquente disparue depuis. Ici il s'agit d'un *processus* analogue que M. de Lacouperie a découvert avec une rare sagacité.

Ce qui s'est accompli en thibétain, *là où la formation de tons n'a pas été assez complète pour faire disparaître son échafaudage préalable*, a eu lieu aussi en chinois; mais il faut dans cette langue, où le résultat a été plus général et plus parfait, une investigation plus profonde pour l'apercevoir. Pourtant l'auteur que nous citons n'a pas reculé devant ces recherches, et il peut établir, par la comparaison du chinois classique et du chinois

actuel avec le chinois ancien d'une part, avec les dialectes vivants de l'autre, que telle consonne finale a existé autrefois, qu'elle a été remplacée par tel ton, qu'à telle consonne disparue correspond régulièrement tel ton existant, de sorte que l'évolution est parfaitement logique et ne présente pas de solution de continuité. Nous ne saurions le suivre ici dans les détails, sans donner à notre étude un développement qu'elle ne comporte pas. Nous voulions seulement signaler la très grande importance de la découverte et en indiquer la portée. Jusqu'ici la naissance hystérogène des tons, fait d'ailleurs reconnu, était restée un fait tout à fait inexpliqué.

3. Origine de l'écriture chinoise.

Ici notre exposé devra être très succinct, car on comprend combien ce sujet est délicat, combien une telle théorie doit être appuyée par de nombreux exemples pour être jugée en parfaite connaissance de cause, et qu'il faut réunir la science d'un assyriologue émérite à celle d'un sinologue, pour approfondir cette question.

Certainement M. de Lacouperie possède les deux, mais nous nous permettrons de faire tout d'abord à sa théorie une objection essentielle. Les écritures chinoises et cunéiformes qu'il compare et dont il veut établir la parenté, ont sans nul doute chacune une origine figurative, puis symbolique, puis acrologique ou syllabique, soit commune, soit différente. Or toutes écritures ayant une origine figurative peuvent se ressembler fortement, arriver à l'identité même pour certains caractères, sans que pour cela elles dérivent l'une de l'autre. Deux peuples peuvent arriver à peindre le même objet de la même façon, de même que dans certaines onomatopées le langage se rencontre. Sans doute, cette circonstance est loin de rendre impossible la parenté entre deux écritures, mais elle doit rendre le lecteur plus difficile en ce qui concerne les preuves et oblige à accumuler celles-ci.

D'ailleurs l'objection peut ne pas être aussi forte qu'elle le paraît tout d'abord, aussitôt qu'on consulte certains faits graphiques. C'est ainsi que Ad. d'Assier (*Essai de grammaire générale*, p. 16) a dressé un tableau de quelques hiéroglyphes simples, égyptiens, chinois et mexicains qui, pour la plupart, ne se ressemblent pas. D'un autre côté, M. de Lacouperie a évité de faire porter sa comparaison sur les signes trop simples d'objets dont une reproduction figurative identique aurait pu s'imposer.

M. de Lacouperie a découvert le rapport le plus frappant entre les caractères du chinois et les cunéiformes de l'Assyrie; mais disons tout de suite que dans cette comparaison il a procédé très

IMPRIMERIE NATIONALE.

scientifiquement. Il ne compare pas les caractères actuels du chinois avec les caractères cunéiformes dans leur dernier état, pas plus qu'on ne doit en lexiologie comparer un mot d'une langue dérivée d'une famille avec un mot d'une langue dérivée d'une autre famille, les ressemblances qu'on rencontrerait ainsi seraient purement fortuites, mais il compare les caractères les plus anciens du chinois avec les caractères, non pas les plus anciens, des cunéiformes, nous verrons tout à l'heure pourquoi, mais avec des caractères anciens de ce dernier genre. L'auteur de cette découverte l'expose dans un ouvrage spécial : *The old Babylonian characters and their chinese derivates.*

Avant lui, plusieurs autres, J. Oppert, G. Pauthier, W. Boscawen, Dr Hyde Clarck, François Lenormand, avaient pressenti qu'il pouvait bien y avoir une parenté entre l'écriture chinoise et la babylonienne; mais ce n'était qu'un pressentiment qui ne pouvait trouver sa confirmation scientifique qu'après une connaissance plus grande de l'évolution de l'écriture dans chacun de ces pays.

Il fallait de plus, si l'on croyait que l'écriture chinoise dérive de l'autre, en rabattre un peu de la fameuse et fabuleuse antiquité attribuée à la civilisation chinoise.

Enfin il fallait admettre cette idée que la Chine n'est pas un foyer de civilisation originaire, mais que sa civilisation fut d'abord empruntée à l'Assyrie babylonienne.

En un mot, il y avait tout un terrain à déblayer avant de commencer les recherches.

En ce qui concerne les évolutions de l'écriture, l'ouvrage de MM. A. Amiaud et L. Méchineau : *Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne archaïques et modernes avec classement des signes d'après la forme archaïque* fournit celle des caractères cunéiformes. Quant à celle des caractères chinois, elle est donnée par un ouvrage précieux, le *Luh shu t'ung* de *Min tsi-kih*, où l'on trace ces caractères dans la forme successive depuis la plus haute antiquité. Dès lors, la comparaison scientifique était possible.

L'objection préalable, née de l'antiquité respective du chinois et du babylonien, avait aussi disparu. On avait découvert que la date du Sagon remontait à 3800 avant Jésus-Christ; l'antiquité babylonienne se trouvait ainsi reculée, et la dérivation descendant du babylonien au chinois quant à l'écriture devenait possible.

Enfin, par une série de travaux dont nous ne parlerons pas ici, parce qu'ils sont historiques ou philologiques et non linguistiques, l'auteur démontre que sur beaucoup de points la civilisation chinoise a pris son point de départ dans la civilisation assyro-babylonienne. C'est ce à quoi il a consacré un ouvrage spécial intitulé : *Origin from Babylonia and Elam of the early chi-*

nese civilisation, ouvrage dans lequel il compare les sciences, les arts, la littérature, les institutions, les religions, les légendes et traditions de tous ces peuples.

Nous devons cependant signaler quelques-unes de ces preuves purement historiques de l'origine de la civilisation chinoise prise dans la chaldéenne : 1° l'art d'écrire de haut en bas et de droite à gauche, et pas en relief, mais en creux, l'emploi très étendu des sceaux; 2° les points cardinaux de l'Assyro-Babylonie avec une saute d'un quart d'horizon, et les symboles pour les écrire, beaucoup de noms d'étoiles et de constellations, ceux des vingt-quatre points stellaires, les douze mois babyloniens avec un intercalaire; 3° le mécanisme du gouvernement impérial, les titres de dignité, le système des douze pasteurs, la conception des quatre régions, l'idée politique d'un empire du milieu; 4° beaucoup de noms propres; 5° la notation décimale, les étalons de mesure, les douze échelles de musique; 6° l'art de bâtir avec des briques d'argile; 7° beaucoup de notions élémentaires d'arts et de sciences; 8° l'arbre symbolique de vie; 9° le culte d'Utuka comme Dieu suprême, etc.

Les abords ainsi déblayés et préparés, M. de Lacouperie établit sa thèse, à savoir que les caractères de l'écriture chinoise dérivent des cunéiformes. Voici l'ensemble de ce système :

Les caractères d'écriture ont été empruntés par les Chinois aux Assyro-Babyloniens à une époque où l'écriture de ces derniers avait dépassé le stade figuratif, et même le stade symbolique, et avait atteint le stade acrologique et syllabique, si bien que les Chinois n'ont même probablement jamais eu connaissance de la forme figurative primitive. Du reste, les plus vieux monuments ne présentent pas même sur le terrain assyro-babylonien l'écriture figurative ou picturale, ils ne remontent pas aussi loin. Il est même possible que le stade pictural n'ait pas existé en Chaldée, et qu'il soit antérieur.

Les caractères sont devenus cunéiformes en Chaldée parce qu'ils étaient écrits sur brique ou sur pierre avec des instruments appropriés à cette matière, et qui donnaient cette forme. Ils sont restés ou devenus arrondis en chinois, parce que les peuples Bak gravaient sur une matière tout autre, des tablettes d'écorce de bambou, ce qui rendait les traits plus recourbés. Or la forme courbe est plus favorable à la conservation de l'image ancienne que le trait angulaire; de telle sorte que l'écriture chinoise, quoique n'étant pas dérivée de la chaldéenne, peut rappeler plus que celle-ci les caractères figuratifs primitifs.

Les tribus Bak, qui constituent le noyau de la nation chinoise, sont arrivées en Chine environ 2300 ans avant Jésus-Christ. Elles n'ont pas emprunté les plus anciens caractères chaldéens, qui

remontent à environ 4000 ans, mais seulement les anciens cunéiformes existant en Assyrie vers l'époque de leur départ et qu'ils arrondirent.

La preuve que les Chinois n'ont pas emprunté leur écriture aux caractères chaldéens à l'époque où ceux-ci étaient encore symboliques, et que le sens de ces caractères était alors perdu, c'est que la direction donnée aux figures par les Chinois n'est plus naturelle. Par exemple, les branches ou les feuilles ne sont pas tournées en haut, comme elles devraient l'être et comme elles l'étaient dans les symboles les plus archaïques de la Chaldée; mais elles sont tournées en bas, ou les unes en haut et les autres en bas. A l'aspect, les caractères chinois sont dégénérés, et leur dégénération n'est pas régulière, mais semble une seconde étape de dégénérescence, indiquant la dérivation d'un style d'écriture particulière et plus simple que celui des cunéiformes archaïques.

Les caractères chinois conservent de nombreuses traces des angles cunéiformes, surtout dans l'écriture ancienne, traces perdues peu à peu, mais qui indiquent bien l'origine.

Les légendes et traditions marquent encore cette forme primitive de caractères. Shen-Nun, le roi de Let-sam, est réputé avoir fait usage de caractères en forme de langues de feu; à cette époque, les Chinois ne faisaient usage que de sortes de *quippos*. Dans une autre tradition, les caractères chinois furent suggérés par l'observation de traces, sur le sol, des pattes des oiseaux et animaux. La description de l'écriture primitive dans les ouvrages de *Ts'ai Yung*, paléographe du IIe siècle de notre ère, dit que ces caractères ressemblaient à des gouttes de pluie tombant et gelant à mesure, ce qui est bien l'apparence des cunéiformes.

Il semble au premier abord difficile que des caractères aussi nombreux aient pu dériver de ceux relativement peu nombreux des cunéiformes; mais les caractères chinois se réduisaient à l'origine à un petit nombre. Les 10,000 qui existent depuis le temps de la dynastie Han étaient le résultat de siècles de civilisation et de littérature; c'était le développement autour d'un noyau primitif de 500 environ. Ce sont ces 500 qu'il faut comparer aux cunéiformes.

Enfin une précaution à prendre dans cette comparaison consiste à observer que les caractères peuvent prendre diverses positions; ils apparaissent souvent, en passant dans le chinois, le sommet en bas ou couché sur l'un des côtés.

Tel est le système dans son ensemble. Nous ne pouvons donner de nombreux exemples de son application; cela nous entraîne-

rait trop loin. Nous nous contenterons de quelques-uns des plus frappants.

, *mak*, *ma* « bateau », signe figuratif, devient en assyrien , en babylonien archaïque , en vieux chinois .

Le chinois « œil », correspond au babylonien ; (*mu*) paraît sur un cylindre de Dungi , en vieux babylonien se renverse , en assyrien est ; c'est la figure d'une racine qui signifie « gloire, année ». En chinois, le symbole devient « année », en chinois moderne 年. Quant au mot, les anciens Chinois disaient *mu* pour « arbre » et *sot* pour « année », le mot « année » en babylonien étant *shettu*.

, *kin* « livre », en vieux babylonien , s'abrégea en vieux chinois en , en moderne 經.

« cœur », en vieux babylonien , vieux chinois , chinois moderne , assyrien .

« porte », en vieux babylonien , en vieux chinois et , en moderne 戶.

La ressemblance est frappante. Elle l'est pour tout le monde, mais surtout pour ceux qui savent combien les caractères démotiques, par exemple, de l'égyptien paraissent au premier coup d'œil éloignés des hiéroglyphes.

La magnifique fortune de l'écriture égyptienne est bien connue; en admettant que les caractères chinois dérivent des cunéiformes pris à un certain degré de leur développement, la fortune de l'écriture chaldéenne ne serait pas moins merveilleuse.

4. Influence de l'hybridité sur la formation de la langue chinoise.

Un élément linguistique, encore fort peu étudié, c'est l'*hybridité;* c'est pourtant un des plus importants et dont l'observation amènera plus d'une surprise et résoudra plus d'une difficulté.

Les peuples s'allient, comme les individus et dans le même sens, et il en résulte des *produits métis* qui sont très curieux.

Ces métissages ont été étudiés seulement comme des cas isolés, comme des particularités ethnologiques et linguistiques.

Suivant M. de Lacouperie, ils ne constitueraient pas l'exception, mais la règle. Presque toutes les langues seraient mélangées dans une forte proportion, et le chinois plus que toutes les autres.

Les cas d'hybridité observés par MM. Schuchhardt et Adam sont relatifs aux patois nègres, à des jargons, non à des langues de plein développement. Si cette hybridité se trouve dans des langues telles que le chinois, son effet doit y être autrement puissant.

Enfin l'hybridité semblait cantonnée de telle sorte que le peuple inférieur perdait son vocabulaire entièrement, et le peuple supérieur entièrement sa grammaire; il se faisait ainsi une distribution régulière, la grammaire ne se partageait pas, le vocabulaire ne se partageait point non plus. Si l'on s'en tient aux jargons, aux parlers négro-aryens, par exemple, cela est parfaitement exact. Mais M. de Lacouperie démontre précisément qu'il n'en est pas de même quand l'hybridité s'applique à de vraies langues, c'est-à-dire quand il s'agit de nations mêlées les unes aux autres; alors le vocabulaire se partage; la phonétique se partage, de même la morphologie, et ce qui est plus important et paraît singulier, aussi la syntaxe et la partie purement psychique du langage. Le mélange monte très haut, puisqu'il atteint la pensée.

C'est dans un ouvrage spécial, autant ethnographique que linguistique, *Les langues de la Chine avant les Chinois*, que M. de Lacouperie démontre historiquement quels ont été les effets de l'hybridité dans la formation de la langue chinoise.

De même que les Aryens, entrant en conquérants dans l'Inde, y ont trouvé des races dravidiennes et autres qui les précédaient sur le sol, de même les Chinois, qui n'étaient autres que les tribus Bak, rencontrèrent des populations que M. de Lacouperie comprend sous l'appellation générique de *Pré-Chinois*, et qui n'avaient rien de commun avec eux.

Les Bak, à leur arrivée, avaient déjà subi l'influence de la civilisation babylonienne, en avaient emprunté une écriture dérivée, non de la cunéiforme, mais de la cursive, et se trouvaient ainsi supérieurs aux indigènes. Ils se soumirent une partie de cette population, refoulèrent l'autre vers le sud, où elle forme actuellement la majorité de celle de l'Indo-Chine.

Les langues des Pré-Chinois se corrompirent sous l'influence du chinois, et ces divers degrés de corruption forment : 1° des langues *mélangées;* ce sont celles qui ne mêlent que leur vocabulaire, conservant leur grammaire intacte; 2° des langues *hybridisées*, quand une partie de la grammaire a été atteinte; 3° des langues *hybrides*, lorsque la langue est le produit d'une nouvelle unité composée d'éléments différents. De son côté, le chinois sentit la réaction de ces langues étrangères à la fois dans sa phonétique, dans son vocabulaire et dans sa grammaire, ce qui constitue son état définitif, et aussi ses différents dialectes.

M. Terrien de Lacouperie recherche et classifie avec soin les langues pré-chinoises et les rattache aux familles :

1° Mon-Taï;
2° Mon-Khmèr;
3° Taï-shan, formant la branche indo-chinoise,

et aux familles :

1° Negrito;
2° Indonésienne, de la branche inter-océanique.

Puis une autre classe de dialectes est rattachée à la famille kuenlunique de la grande souche tourano-scythique.

Nous n'avons pas à le suivre sur ce terrain, malgré le vif intérêt qui s'attache à une telle étude; ce qui importe ici, c'est d'étudier la réaction de toutes les langues sur le chinois, et l'hybridité de ce dernier. Nous ne nous occuperons pas non plus, parmi les effets de cette réaction, de la formation de nombreux dialectes qui en furent la conséquence, nous examinerons seulement l'effet produit sur la langue chinoise principale, et surtout sur sa grammaire.

Nous avons dit que, contrairement à l'opinion commune, suivant laquelle l'hybridité ne s'en prend qu'au vocabulaire ou à la grammaire, le chinois fut atteint de tous ses côtés à la fois.

Il fut, en effet, profondément troublé : 1° dans sa phonétique; 2° dans sa morphologie; 3° dans sa syntaxe.

Ce qui est plus curieux, c'est le trouble phonétique, et c'est ici que se place une des découvertes les plus intéressantes de M. de Lacouperie. Nous avons vu plus haut que l'introduction des tons avait eu lieu sous l'influence de deux facteurs. Un de ces facteurs est *le phénomène de compensation accentuelle*, nous l'avons étudié plus haut; l'autre, que nous avions réservé, est précisément *l'hybridité*, *l'hybridité avec effet phonétique*.

D'abord les langues qui ont hybridisé le chinois se sont en même temps, comme nous l'avons dit, hybridisées par lui. Le vocabulaire taï-shan, par exemple, a plus du tiers de ses mots commun avec le chinois mandarin; d'autre côté, il a abandonné ses noms de nombres, sauf pour *un* et *deux*, pour prendre ceux du kuenlunique. Mais de plus, et c'est ce qui nous intéresse ici, cette langue a fait des pertes phonétiques continuelles par suite de mélange continu; de là, des homophonies nombreuses, et pour réparer ces pertes, en vertu du principe de compensation, est née la compensation accentuelle, le système des tons. Des deux facteurs de la formation des tons, l'un fut donc immédiat, le principe de compensation, l'autre médiat et antérieur, l'hybridité.

Le chinois subit l'influence, et l'effet médiat fut pour lui non seulement l'hybridité, mais la lutte entre les diverses langues qui l'ont hybridisé. Sur ce point curieux nous laissons la parole à M. de Lacouperie : « La différence entre les particularités phonétiques des deux grandes souches était aussi grande que l'opposition de leurs idéologies. Les méridionaux môns et indonésiens avaient des tendances à l'ellipse, et par-dessus tout, une précision caractéristique des sons vocaliques. Les septentrionaux ou kuenluniques, d'autre part, avaient justement la tendance inverse, consistant à simplifier les variétés de sons vocaliques et à unifier ceux d'un mot, procédé conduisant tout droit à la contraction et à la syncope. Un exemple du premier cas est fourni de nos jours par les rapports des savants européens sur l'extraordinaire vivacité des khmers à saisir les plus délicates nuances de couleurs dans les sons vocaliques. Un exemple du second est donné par le remarquable phénomène de l'harmonie vocalique qui existe dans beaucoup de langues ouralo-altaïques. Telles étaient les conditions de la lutte. Un compromis devait nécessairement se produire dans les phonologies opposées des populations entremêlées. Incapables de trouver dans une différence de couleur de la voyelle la compensation nécessitée par les pertes subies, elles trouvèrent cette compensation physiquement nécessaire au moyen d'une différence dans le diapason du son vocalique, le ton ainsi obtenu étant simple ou composé suivant le caractère particulier de la perte subie. Cette formation n'appartient en propre à aucune des deux souches, et elle n'a atteint que celles des deux langues opposées qui se sont trouvées en contact social. »

Ce qui est caractéristique, c'est que l'importance des tons dans les langues est en raison directe de la station qu'elles ont faite sous l'influence de cette lutte, et aussi de la proportion de mélange que révèlent leur glossaire et leur idéologie. Les dialectes chinois ont 4 tons, quelquefois portés par segmentation à 8, le shan-siamois 5, les annamites 6, les birmans 2, certaines tribus, les miao, 8. M. de Lacouperie démontre que le nombre des tons augmente dans la mesure exacte où l'hybridité s'est plus prolongée et a dans le vocabulaire et les autres parties de la grammaire aussi de plus grands résultats, ce qui semble décisif pour sa thèse.

Nous ne parlerons pas des effets de l'hybridité en ce qui concerne le vocabulaire chinois, cela nous entraînerait dans de trop longues citations, et d'ailleurs, comme le dit M. de Lacouperie à la fin de l'une de ses études, il faudrait étudier et exposer pour cela les 50 à 55 dialectes ou langues.

Cependant nous devons dire que l'hybridité en lexiologie produisit un double effet, d'abord celui d'introduire dans la

langue des termes étrangers à cette langue qui restèrent, soit dans la langue commune, soit, comme provincialismes, dans différents dialectes. L'accumulation de vocables qui en résulta vers l'an 820 avant Jésus-Christ inspira à l'empereur Siüen Wang l'idée de fixer la langue chinoise, et cette mesure fut renouvelée deux fois. Cette fixation était d'une nature toute particulière et eut sur l'écriture elle-même une influence que nous avons décrite; elle se réalisa, en effet, par une mesure relative à l'écriture plus directement.

On simplifia les signes graphiques, en donnant un rôle dominant aux signes idéographiques aphones n'exprimant que des idées dont on ne s'était servi jusqu'alors que pour les joindre aux groupes de signes phonétiques pour mieux les déterminer. Ces mesures diverses prouvent l'introduction de nombreux mots étrangers. On trouve aussi beaucoup de ces mots dans le dictionnaire l'*Erh-ya*, ouvrage de la dynastie des Tchou, dont beaucoup de termes ne se trouvent dans aucun des livres littéraires.

Enfin le vocabulaire des mots régionaux compilé par Yang-hiung 53 avant Jésus-Christ est encore beaucoup plus riche en ces mots importés de langues étrangères.

Le second effet plus curieux qui atteignit la lexiologie est déjà en même temps phonétique. Des équivalents de son se produisent sous l'influence réciproque du chinois ancien et des dialectes indigènes représentants de ces idiomes étrangers, d'où résulta une grande déformation des racines. C'est ainsi que :

CHINOIS.	SINICO-ANNAMITE.	ANNAMITE.
—	—	—
m	*dz*	*m, dz*
p	*t*	*t, tch*
p'	*t'*	*m*
tch	*tr*	*tr, bl*
l	*oh*	*sh*
k	*ch, sh*	*sh*
hw	*v*	*v*
h, y	*hw, ho*	*v*
p	*b*	*v*

On retrouve des équivalences de ce genre : 1° entre tel dialecte chinois et tel autre dialecte; 2° entre le chinois et le taï; 3° entre le chinois et le cantonnais; 4° le chinois et le tcheng-tu.

Tel est le double effet de l'hybridité sur la lexiologie chinoise.

Les effets morphologiques sont très importants, mais il ne faut pas oublier que la morphologie chinoise est en dernière analyse de la syntaxe, que presque toutes les relations s'expriment dans cette langue par l'ordre syntactique, par la règle

de position seule. Cependant quelques-uns de ces effets morphologiques obtenus sans l'intermédiaire de la syntaxe sont à noter. Dans le cours de la formation des mots, le système usuel de postposer des particules pour spécifier les circonstances de temps et de lieu, d'accord en cela avec les langues ouralo-altaïques, a été interrompu en Chine, et très fréquemment le système de placer des préfixes a prévalu. D'autre côté, l'habitude d'employer des auxiliaires numériques ou particules ségrégatives est le résultat d'une influence aborigène.

Il ne nous reste, par conséquent, qu'à étudier l'effet de l'hybridité sur la syntaxe chinoise. Mais nous n'en traiterons que sous la rubrique suivante, M. de Lacouperie ayant fait sur la syntaxe chinoise dans son ensemble des observations qui constituent à elles seules une nouvelle branche de découvertes. Nous y verrons alors la part que l'hybridité a prise à la forme définitive de la règle de position.

5. *De la règle de position en chinois et de l'idéologie en général.*

Nous avons nous-même, dans une étude sur la *catégorie des cas* montré toute l'importance de la *règle de position*, c'est-à-dire de l'expression des relations par l'ordre seul des mots, non seulement dans la langue chinoise, mais dans un grand nombre d'autres. Nous avons dit que cette règle a été un des trois moyens, et le plus ancien, d'exprimer ces relations, soit la *relation d'un mot à un mot*, soit celle d'*un mot à une proposition*, soit celle *d'une proposition à une autre proposition*, et nous avons défini ce *processus* le *système psychologique*, par opposition au mode d'expression par l'emploi de *mots vides*, que nous avons défini système *morphologique*, et au mode d'expression par *variation des phonèmes*, que nous avons appelé *système phonique*.

En effet, lorsque les relations s'expriment par l'ordre des mots seuls, toute la relation reste, pour ainsi dire, dans la pensée, s'exprime avec le moins de matériel linguistique possible.

Lorsque les procédés d'expression par emploi de mot vide et par variation de phonèmes apparaissent, le procédé psychologique d'expression par ordre syntactique ne disparaît jamais complètement, et quelquefois réapparaît et très puissamment. Le regretté M. Bergaigne a démontré ici même que l'ordre libre du latin et du grec a été longtemps un ordre obligatoire, et est resté, en réalité, toujours un ordre habituel, malgré son apparence de liberté complète. D'autre part, l'ordre obligatoire est redevenu tel, et impérieusement tel dans les langues néo-latines, et en particulier dans le français.

M. de Lacouperie, frappé de l'importance extrême et univer-

selle de l'ordre syntactique, pensant, en outre, que c'est dans cet ordre syntactique surtout que se révèle le caractère linguistiquement psychologique de chaque peuple, a très ingénieusement classé chacun des ordres syntactiques admis, les a numérotés, de sorte qu'il suffit de citer quatre ou cinq chiffres pour formuler simplement, algébriquement, la règle de position dans chaque langue, et il a donné à cette étude le nom très approprié d'*idéologie*.

Voici l'ensemble de ce système : Pour classer l'ordre respectif entre *deux mots* seulement, l'auteur emploie les *chiffres arabes;* pour classer celui entre *trois mots*, il emploie les *chiffres romains*. Enfin soit dans l'une, soit dans l'autre de ces catégories, il emploie les *chiffres pairs* pour l'*ordre direct*, l'ordre descendant, et les *chiffres impairs* pour l'*ordre indirect*, inversif ou ascendant.

De là, les tableaux suivants :

A. *Ordre entre deux mots.*

1 génitif + nom;	2 nom + génitif;
3 adjectif + nom;	4 nom + adjectif;
5 objet + verbe;	6 verbe + objet;
7 verbe + sujet;	8 sujet + verbe.

B. *Ordre entre trois mots.*

I objet + sujet + verbe;
II objet + verbe + sujet;
III sujet + objet + verbe;
IV verbe + sujet + objet;
V verbe + objet + sujet;
VI sujet + verbe + objet;

Le caractère idéologique d'une langue peut ainsi s'exprimer avec 5 chiffres, 4 arabes et 1 romain.

S'agit-il d'une langue qui, comme le français, ait adopté la tournure directe, mais où cependant l'adjectif précède et règle le substantif, on emploiera les chiffres 2, 3, 6, 8, VI, qui seront sa formule idéologique.

Il serait peut-être utile d'ajouter un troisième tableau indiquant l'ordre entre *quatre mots* essentiels et comprenant ainsi, outre le *sujet*, le *verbe* et l'*objet direct*, de plus l'*objet indirect*, le complément indirect.

Cette expression algébrique est très commode, et M. de Lacouperie a rendu un véritable service à la science en la formulant.

Mais revenons au chinois. Sa formule, l'indice idéologique ancien, était 1, 3, 5, 8, III, tandis que celle des dialectes chi-

nois actuels (sinico-annamite, dialecte de Canton, du Fokien, de Shanghaï, Mandarin, Hakka, Haïnan) est 1, 3, 6, 8, VI; l'indice du vieux chinois est d'ailleurs celui du groupe auquel il appartient, du groupe kuenlunique.

M. de Lacouperie a soin de donner à côté, pages 133 et suivantes de son ouvrage *Les langues de la Chine avant les Chinois*, l'indice idéologique de ces autres langues. En particulier celui de l'annamite est 2, 4, 6, 8, VI, celui du khmer, le même, celui du birman 1, 4, 6, 8, VI, etc.

Comment s'explique la différence de l'indice idéologique ancien du chinois 1, 3, 5, 8, III, et de celui du chinois actuel 1, 3, 6, 8, VI? Ce n'est pas d'un seul coup que s'opéra cette transformation. Dans les plus anciens dialectes, ceux de Fou-Tchéou, de Canton, de Tunghing, on trouve un autre indice : 1, 3, 5, 8, I; dans les classiques confucéens et taoistes on rencontre de nombreux restes de l'idéologie primitive. Dans des textes plus anciens, on trouve la formule 2, 3, 6, 7, qui implique aussi l'indice IV ou V. Les caractéristiques 6, 7, qui indiquent la postposition du sujet, apparaissent dans les textes environ 2000 avant Jésus-Christ, précisément à l'époque où les Chinois poussaient une pointe au sud-est, à l'endroit où la langue chinoise venait se mêler aux langues tagalo-malaises dont l'indice est tel et qui postposent aussi le sujet au verbe.

La postposition du génitif au nom a lieu souvent dans les chants populaires du *Livre des vers*, sans qu'elle puisse être regardée comme une licence poétique; c'est une particularité syntactique qui a été causée par l'influence des langues môn et des langues taïc agissant dans le même sens.

La préposition de l'objet au verbe, archaïsme usité dans les dialectes du Sud-Est, est due à la même influence.

Quant à la divergence importante de la formule VI du chinois actuel d'avec la formule III de l'ancien chinois, la langue chinoise l'a vue se produire sous l'influence des langues indigènes môn.

Ainsi les formules idéologiques, 1, 3, 5, 8, III; 1, 3, 6, 7, IV; 1, 3, 5, 8, I; 2, 3, 6, 8, VI et 1, 3, 6, 8, VI permettent de suivre les lignes générales de l'évolution de la formation de l'ordre syntactique des mots en chinois. Chacune des déviations successives s'explique par l'influence du mélange d'une autre langue, est le résultat de nombreuses hybridations.

Ceci constitue un phénomène bien remarquable. L'hybridité, après avoir mêlé les vocabulaires, altéré les sons, monosyllabisé les mots et avoir à l'aide du principe de compensation causé la formation des différents tons, après avoir modifié successivement les articulations mêmes et le squelette des racines, après avoir

modifié aussi les procédés morphologiques, s'attaque à la partie psychique du langage qui jusqu'à présent avait été considérée comme hors de sa portée; un mélange se forme jusque dans la manière dont chaque peuple conçoit et coordonne les idées, et l'effet linguistique se prolonge en effet psychologique.

Étendant ensuite le domaine de ses observations sur ce point, M. de Lacouperie essaye d'établir d'une manière générale les règles d'après lesquelles l'hybridité fait sentir son influence partout où elle apparaît.

Ces règles, il croit pouvoir les formuler ainsi :

1° L'hybridité se fait sentir dans ses effets, d'abord sur la phonétique, en dernier lieu seulement sur l'idéologie, ou ordre respectif des mots;

2° Quand un langage reste parfaitement isolé et pur, son évolution est au *minimum* et se borne aux usures phonétiques, avec les compensations qu'elles rendent nécessaires;

3° Quand une langue vient en contact avec une autre supérieure en civilisation, c'est le vocabulaire qui est atteint le premier et se mélange;

4° Si les rapports sont plus étroits, les formes morphologiques s'introduisent peu à peu, mais la phonétique n'est atteinte que s'il y a mélange de sang;

5° Tant que l'hybridité ne s'étend pas jusqu'à la syntaxe, jusqu'à l'idéologie, la langue n'est pas encore hybride, elle n'est qu'hybridisée; ce n'est qu'un *mixed language;*

6° Une langue peut altérer son idéologie (ordre syntactique), ou par mélange avec un peuple d'idéologie différente, ou par superposition d'un langage religieux;

7° Les positions originaires dans une langue sont presque toujours celles qui ne demandent pas d'affixes pour la détermination de la relation, tandis que c'est l'inverse qui se produit pour les positions introduites du dehors;

8° Le degré de résistance au changement est inégal aux divers points de l'idéologie. La position de l'adjectif à l'égard du substantif est le point le plus faible; puis celle du génitif.

9° Quand la langue parlée par les immigrants est mise en contact avec une autre d'idéologie différente parlée par le peuple précédemment établi, le pouvoir d'imposer son idéologie est plus grand de la part du moins civilisé, qu'il soit l'immigrant ou l'autre;

10° Quand il y a superposition de deux langues parlées par

des peuples de civilisation inégale, la position du génitif à l'égard du substantif qui prévaut, est celle qui est propre à la langue la moins civilisée, souvent avec l'addition d'un suffixe;

11° Aux mêmes conditions, la position du verbe quant à son sujet et à son objet qui a le plus de chance de prévaloir est celle de la langue la moins civilisée, souvent avec addition de pronoms réitératifs comme sujet ou comme objet;

12° Le phénomène d'incorporation des pronoms, exprimant pléonastiquement l'objet ou le sujet, a lieu quand une langue d'ordre syntactique, inversif ou ascendant (*indirect standard*) vient se placer sous l'influence modificatrice d'une langue d'ordre syntactique direct et descendant (*direct standard*).

Ce dernier point est extrêmement important. Il expliquerait, s'il était admis, le singulier phénomène de la conjugaison dite *objective*, par l'effet de l'hybridité. Nous avons cependant nous-même donné de ce phénomène une tout autre interprétation. Suivant M. de Lacouperie, dans le cas de conflit entre deux idéologies, quelquefois la transaction suivante interviendrait. La langue conserverait sa propre idéologie dans les pronoms répétés pléonastiquement, elle adopterait celle de l'autre langue dans les pronoms ou les substantifs répétés dans l'état d'isolement.

Telles sont les découvertes récentes faites dans le domaine de la linguistique chinoise et indo-chinoise. Nous nous hâtons de dire qu'elles ne sont pas nôtres, que nous nous bornons à en présenter la synthèse, et qu'elles appartiennent à l'éminent sinologue que nous avons si souvent cité. Nous ne pouvons ici les discuter dans leurs preuves, ni les exposer dans leurs détails, mais nous croyons qu'il était utile de les faire connaître dans leurs grandes lignes, en raison surtout des faits suivants, à savoir : que les langues de ce groupe avaient été classifiées à tort comme monosyllabiques sur des données incomplètes, aujourd'hui complétées et rectifiées; que ces langues, cultivées au point de vue littéraire, philologique et historique par les savants européens, n'étaient pas encore entrées dans le cercle de la science linguistique proprement dite, ni au point de vue de la phonétique, ni à celui d'un élément qui prédomine chez elles, de la syntaxe, et que d'un autre côté, leurs civilisations propres, en elles-mêmes et dans une de leurs manifestations les plus caractéristiques, l'écriture, depuis longtemps isolées, n'avaient pas été rattachées encore aux foyers de civilisation qui, directement ou indirectement, ont été les nôtres.

Raoul de la Grasserie.

NOTES SLAVES.

1. Slavon *jestĭstvo* « nature »; *istŭ* « véritable ».

Le slavon *sąšt-ĭstvo* « substance, nature » est formé, comme le grec *οὐσία*, dont il est la traduction ordinaire, sur le participe présent du verbe « être ». Un synonyme de ce mot est *jest-ĭstvo*, formé également à l'aide du suffixe *-ĭstvo*, et qui repose incontestablement sur la même racine *es-*, *jes-* « être ». Ce qui est beaucoup moins clair dans *jes-t-ĭstvo*, c'est le *t* qui unit la racine au suffixe. Le suffixe *-ĭstvo* est, en effet, un suffixe secondaire qui ne se joint guère qu'à des thèmes nominaux; il semble donc à première vue que rien ne soit plus légitime que de chercher, comme on l'a fait, à la base de *jest-ĭstvo* un participe en *-tós*, soit **jestŭ* pour **s-tŭ*, indo-européen **s-tós*. Mais on s'aperçoit bien vite qu'une telle forme est simplement une monstruosité, aussi bien en slave qu'en indo-européen : on disait en indo-européen **bhū-tós*, grec *φυ-τός* (*φυ-τόν*), et l'on dit encore en slave *by-tŭ*, de la racine *bhū-;* mais jamais un participe de ce genre n'a appartenu au verbe **ésmi* qui, défectif dès l'origine, semble avoir été condamné presque partout à une sorte de stérilité. Il faut repousser de même toute étymologie qui ferait reposer *jest-ĭstvo* sur un prétendu féminin abstrait **jestĭ*, indo-eur. **es-tís*, **s-tís*, dont **bhū-tís*, slave *by-tĭ*, n'a jamais eu à redouter la concurrence.

Il ne reste, à mon sens, qu'une seule explication possible pour le slave *jest-ĭstvo :* c'est de reconnaître dans le premier élément la troisième personne *jestĭ*, indo-eur. **ésti* « il est ». Mais j'ai hâte d'ajouter qu'il ne faudrait pas interpréter cette formation comme une agglutination immédiate, rappelant bien moins l'usage indo-européen que la structure de certains idiomes de l'extrême Orient. Il est certain qu'entre *jestĭ* « il est » et *jest-ĭstvo* « substance », il faut rétablir certains intermédiaires et que la langue, à aucune époque, n'a conservé au *jest-* de *jest-ĭstvo* sa valeur personnelle nettement déterminée. Nous avons une preuve évidente de cette indétermination fonctionnelle qu'a pu revêtir, même à l'état libre et dans une syntaxe toute moderne, cette troisième personne *jestĭ :* c'est précisément le présent du verbe « être », lequel a été refait tout entier en polonais sur la troisième personne : *jest-em* ou *ja-m jest* « je suis », *jest-eś* ou *ty-ś jest* « tu es », etc.[1]. Au pluriel, jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, c'était naturellement la troisième personne *są* « ils sont », qui servait de base aux deux autres; on disait *są-śmy*

[1] Les paysans de Silésie disent de même, en bohémien : *Ty-s* je *to řekl?* « C'est toi qui as dit cela? »

nous sommes» et *są-ście* «vous êtes» : aujourd'hui *jest*, continuant son œuvre d'émancipation, a abandonné jusqu'à l'idée du nombre, et le seul pluriel actuellement usité est *jest-eśmy*, *jest-eście*[1]. Si l'on compare cette conjugaison à celle de *mowił-em* «loculus sum» ou *umarł-em* «mortuus sum», on remarque que *jest*, dans la langue moderne, joue absolument le rôle d'un participe invariable[2] : c'est ainsi qu'il faut comprendre également le *jestŭ* qui a formé *jest-ĭstvo*.

Je voudrais pouvoir démontrer que cette formation a derrière elle le passé le plus respectable et que, dès une époque reculée, des dérivés analogues avaient cours dans nos langues. Il y a, par exemple, en zend un adjectif **ast-vaṇ*, qui signifie «existant, réel, matériel», par exemple dans ce passage :

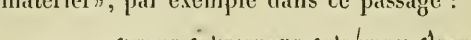

Ô Créateur auguste des substances *réelles*. (*Vend.*, II, 1, *c.*)

Ce mot ne diffère du védique *sát-van* que par la signification (p. ex. *Atharva*, XI, v, 14, *b*); la racine est la même : seulement dans *sát-van*, c'est le participe présent du verbe «être»; dans **ast-vaṇ*, c'est une forme directement issue de la troisième personne *asti* qui constitue l'élément radical[3]. Le premier est formé comme le slavon *sąšt-ĭstvo*, le second comme *jest-ĭstvo*[4].

Il est possible d'atteindre plus clairement encore la troisième personne *jestĭ* sous la forme nominale qu'elle revêt dans *jest-ĭstvo*. Le bohémien conserve un substantif *jestota* «l'être, la réalité»[5],

[1] C'est ainsi qu'en roumain non seulement *sum* s'est confondu avec *sunt* (*sênt* «je suis» et «ils sont»), mais de plus le pluriel entier est refait sur la troisième personne : *sĕnt-em* «nous sommes», *sĕnt-eţĭ* «vous êtes».

[2] L'ancien polonais disait *jeść* = sl. *jestĭ* à côté de la forme «participiale» *jest* = sl. **jestŭ*. Je ne crois pas qu'il faille attacher à cette différence flexionnelle trop d'importance au point de vue de la question qui nous occupe; elle mérite toutefois d'être signalée. Cf. sl. *jestĭ* et *nĕstŭ*, russe *estĭ*, *nĕtŭ*.

[3] M. Bréal me signale la vieille interprétation qui conservait à **astvaṇ* son sens de «réel, matériel», mais le rapprochait du sanscrit *asthi* «ossement». L'image, qui serait tout à fait naturelle dans la littérature indienne, doit paraître tout au moins sujette à caution en zend, particulièrement dans notre passage.

[4] Tant que la question du groupe *-st-* en latin n'aura pas été résolue, on pourra soutenir à la rigueur que le mot *essentia* est pour **est-entia* : mais il serait évidemment téméraire d'introduire dans le débat un mot qui ne représente peut-être après tout qu'une création récente du langage philosophique. Je laisse également de côté le mystérieux *astaƀs* «réalité, certitude» du texte d'Ulfilas (*Luc*, I, 4), bien qu'un rapprochement avec le slave *jestĭstvo* et le zend **astvaṇ* n'offre rien que de légitime et de vraisemblable.

[5] Il existe même un adjectif *jestotný* (cf. polon. *istotny*); cf. Klicpera, *Divotv. Klob.*, acte II, sc. XII : Strnad : *Bylo by to dnes ponejprv, že bych bez hudby obědval.* Křepelka (pro sebe) : Jestotná *pravda! Hostinský nám alespoň každodenně zpíval!* (*Strn.* Ce serait bien aujourd'hui la première fois que je dînerais sans musique. *Křep.* (à part). C'est bien la vérité *vraie;* du moins l'hôtelier nous en a-t-il fait chaque jour, une musique!)

dérivé régulièrement d'un adjectif **jestŭ* «qui existe, qui est», lequel n'est autre chose que le *jest* du polonais *jest-em* et ne diffère guère en conséquence de la troisième personne *jestĭ*.

Il est vrai que l'adjectif **jestŭ* n'existe plus ni en bohémien ni ailleurs, ce qui peut faire supposer qu'il se dissimule sous une forme plus ou moins altérée par la phonétique. Pour ma part, je n'hésite pas à le reconnaître dans *istŭ*, qui signifie le plus ordinairement «vrai, réel, certain», de même que le sanscrit *sat-já*, proprement «ce qui est». Malheureusement on manque d'exemples pour établir avec certitude dans quelles conditions *je-* initial devient *jĭ-*, puis *i-*. Il faut se borner à citer l'alternance slavonne *jestesi* ou *istesi* «les reins» et le substantif *istŭba* (russe *izbá*) «tente, chambre» pour **jĭstŭba*, **jestŭba*, **estŭba*, du v. h.-all. *stuba*.

En ce qui concerne **jestŭ*, *istŭ*, les significations parfaitement nettes de ce mot doivent, ce me semble, triompher de nos scrupules phonétiques. Il faut tout d'abord repousser tout rapprochement avec le lithuanien *áiszkus* «net, manifeste», qu'on a du reste comparé d'autre part à *jasĭnŭ* (= **jěsĭnŭ*) «clair», comme *ráiszkus* (même sens) à *rěsĭnŭ* «vrai». L'histoire sémantique de *istŭ* nous transporte dans un ordre d'idées tout à fait différent. Dans le vieux droit russe, on applique le nom de *isto* au «capital», par opposition aux «intérêts», qui s'appellent *rězy*; ce sont proprement «l'essentiel» et «les morceaux». Ainsi, dans la *Russkaja Pravda*, aux ordonnances de Volodimir (1282), on lit : Аже кто възметь два рѣза, тъ то взяти ѥмоу исто, пакы ли възметь три рѣзы, то иста ѥмоу не взяті, ce qu'il faut, à ce que je crois, entendre de la manière suivante : «Si quelqu'un (le créancier) touche deux (fois) l'intérêt, alors (il peut) lui reprendre (au débiteur) le capital; mais s'il touche trois (fois) l'intérêt, alors il ne lui reprendra pas le capital.» C'est le même sens de «capital, somme principale» que nous trouvons encore aujourd'hui dans les dérivés *istinga* en slovène, *istina* en bohémien et *iścizna* en polonais, alors que déjà en slavon *istina*, proprement «le réel», a pris la signification tout abstraite de «vérité».

En serbe, c'est l'idée d'«identité» qui est exprimée par l'adjectif *isti*, lequel répond au latin «idem». Entre les idées de réalité, d'identité, puis d'authenticité, il existe un lien étroit dont d'autres langues nous donnent des exemples; c'est à peu près le même développement sémantique que nous trouvons dans le russe *nastojáščij*, qui signifie à la fois «présent, actuel» (настоящее врéмя, sens étymologique) et «authentique, véritable» (настоящая и́стина, sens dérivé). Mais c'est avant tout le bulgare *sǒštij* qu'il convient de comparer au serbe *isti* : l'un et l'autre signifient «le même», et précisément la forme bulgare n'est autre chose que le participe présent du verbe *sĭmĭ* «je suis»; il est donc clair

IMPRIMERIE NATIONALE.

que *isti*, de son côté, était conçu dans l'origine comme une sorte de participe appartenant au même verbe. Quand bien même le polonais *istność* ou *jestność* « essence, réalité » ne suffirait pas à démontrer que le slavon *istŭ* est issu de **jestŭ*, ce dernier exemple devrait lever toute espèce de doute concernant l'origine de ce mot.

2. Serbe *romizga*, bulgare *ramí* « il bruine ».

Le serbe *romizga* « il fait du brouillard, il bruine » et le bulgare *ramí*, qui a le même sens, reposent manifestement sur un même prototype. Les deux formes s'expliquent l'une par l'autre, et la comparaison met en lumière l'étymologie. Le serbe *romizga* montre tout d'abord que le bulgare *ramí* est pour **ramízga*: l'apocope a dû être amenée tout naturellement par l'influence de certaines formes de significations analogues, telles que *rosí* « il pleuvine », *valí* « il pleut », *snĕgŭ valí* « il neige », *gŭrmí* « il tonne » et autres impersonnels terminés par *-í* tonique [1].

D'autre part, le bulgare **ramizga* et le serbe *romizga* ne peuvent se concilier qu'à la condition d'admettre un primitif **ormizga*, lequel ne devient clair que si on l'interprète par **orz-miga*. Le premier élément est la préposition **orz-*, devenue dans la suite *roz-* ou *raz-* et qui correspond pour le sens au latin *dis-*; le second élément est un verbe **miga*, qui serait en slavon **migajetŭ* « il bruine » et qui provient de la même racine que le slavon *mŭg-la*, grec ὀ-μίχ-λη « brouillard, nuée », védique *miha* « pluie », etc. Ce qui rend la forme **miga* fort intéressante, c'est qu'elle offre le vocalisme fort de la racine, lequel n'est guère représenté ailleurs que par le sanscrit *megha* « nuage » et *mehati* « arroser ».

Le changement de **orz-miga* en **ormizga*, qui est à peu près l'inverse du lithuanien *smagenės* pour **mazgenės* « cerveau », s'explique suffisamment par les difficultés phonétiques que présentait un groupe tel que *-rzm-*. La métathèse est d'ailleurs datée par le serbe, qui fait *romizga* et non **ramizga* (cf. *rob*, *resti*, etc.), ce qui constitue un témoignage précieux pour l'histoire des liquides implosives.

F. Geo. Möhl.

[1] L'apocope est fréquente en bulgare. Elle se trouve, par exemple, dans *dvaží* pour *dvážди* « deux fois », dans *tríž* pour *tríždi* « trois fois », ou encore dans *ma*, *bra* pour *májka* « mère », *bratŭ* « frère ». On peut citer également le macédonien *ka* (= *kă*) en regard du bulgare classique *kogá* et du slavon *kŭgda* « lorsque »; remarquons encore la prononciation locale *naístŭ* et même *naísŭ* pour *naístina* « vraiment », à peu près comme on dit en russe, dans le langage familier, *nádo* au lieu de *nádobno* « nécessairement ». Particulièrement dans les districts méridionaux de la Serbie, on surprend encore la forme intermédiaire entre *istinu* et *ist*, c'est-à-dire *istin;* ainsi, dans un poème du cycle de Marko Kraljević, recueilli par M. Milićević dans le district de la Toplica :

Кад је био језеру на средн, « Lorsqu'il fut au milieu du lac,
истин шара у воду потону. Effectivement le « Sara » plongea dans l'eau. »

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

(SUITE.)

H

Ha, et, dev. voyelle : *anneu ha anneuffenn*, Cms. Voir *entresea*.

Habasq, facilement, comp. *-squoch*, sup. *an habasquaff*, très légèrement; *habasq da digeraff* « chose ligiere a digerer »; **habasqdet**, souefueté, l. *suavitas*, Cb; van. *abasquet é en aüel*, le vent s'est rassis; ce mot *abasquet* « est bon pour signifier tout ce qui marque diminution », Chal. *ms.* Cf. corniq. *hebasca*, douceur, Meriasek vers 3753; composé du préfixe *he-*, bien, et probablement de *pasqa*, paître, nourrir, donner la becquée, Gr., gall. *pesgu*, du lat. *pasco*. L'assimilation de *e* à un *a* voisin est assez commune en breton : *caffarn*, caverne, Nom. 229, *charratter*, charretier, 111; *matalas*, matelas, 167; *tanaill*, tenaille, 164, *tanail*, 175; *travarser*, traversin de lit, 167, *letanand* lieutenant, *diffarant* différent Gr.; pet. Trég. *harach* chènevottes de lin, etc., *harech* Chal. *ms.*, du v. fr. *areste;* v.-br. *camadas* et *comadas*, gl. *habilis*, etc., voir *couffabrenn*, *sanab*.

Il y a des cas où l'*a* étymologique, altéré en français, s'est conservé en breton, grâce à un autre *a* dans le même mot : *alabastr*, albâtre, Nom. 123, *canaffas*, canevas, 108; *dauanger*, devantier, 119, *garan*, tanière, 229 (= garenne, v. fr. *garane*), etc.

Habil da coezaff « habile a cheoir »; *habitaff*, habiter, Cb, cf. Nl. 459; **habitant**, habitant, Cc; **habitation**, habitation, Cb; *habitacion*, Cms.

Hacrat, être laid, enlaidir, Cb; ordoyer, v. *hoarnout; hacrhat*, maculer, v. *soillaff;* être ord, Cc; **hacrder** « laidure », Cb, v. *diffurm;* non pureté, v. *puraff; hagr*, laid, Cathell, 23.

Had, semence; **hadeur** *da compsou*, semeur de paroles, Cb; *hadaf*, semer, Ca.

Haezl, manche de charrue, Cc, *hael*, Cb; voir *lech*.

Haffus, estival, Cb; *amser hañvus*, temps d'été, en une autre

saison, *frouëz hañvecq*, fruits d'été, Gr., au XIV^e^ siècle *Haffec*. v.-br. *Hamuc*, cf. Loth, *Chrestom.*, 135, 212.

Halaczonnou melin, *Cms* entre *hal* et *hace; halaczon* entre *hacr* et *hanaff*, *Cms*, *Cb*, *halazcon*, *Cc*.

Hanafat, mesure de capacité, Cartulaire de Quimperlé (XII^e^-XIII^e^ siècle), *Chrestom.*, 212; de *hanaff*, coupe, hanap, C.

HANDON, source, Le Brigant, *Élémens de la l. des Celtes*, 1779, p. 37; *andon* id., *Histoariou* 199; sillon, Luzel, *Sonion Breiz-Izel*, 1890, I, 18, 112; *hant*, rayon, l. *sulcus*. f. (*diou* —), Nom. 235, pl. *hanchou*, 239, de *nantu-*, voir *cornandonn*. *yell.*

Hanff, nom, *Cms*, entre *hanaff* et *hanter; hanu*, *Cb*, même place; m.: *dou hanu*, *Cb; hanou*, Cathell, 1; *hanoff*, 25, 29, pl. *hanuou*, *Cb*, v. *doe*, cf. *Rev. celt.* XI, 486; *hanuer*, nommeur, f. *es;* **hanu us**, renommé, *Cb; hanuet*, *hanuet*, nommé, Cathell, 35.

Hanter cant, cinquante, *Cc; hanter cantuet*, 50^e^; **hantereur**, médiateur, *Cb*, *-erer*, *Cc*, f. *es*, *hanter antrenn* «soubzentrer», *Cb*.

HAÑVESQENN, *hâv-*, vache sans lait et sans veau, Gr., *hanvesk* (vache) qui passe une année sans faire de veau, ou qui avorte, Pel.; irl. *samaisc*, génisse.

Hap : *dre hap*, l. *arreptim*. *Cb*: du radical du verbe *happaff*, happer.

Haquene, haquenée. *Cb*, v. *march*, *hanquanè*, Nom. 32, anj. *hinkane;* du fr.

Har, sur, en vannetais moyen (1554), d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, II, 213, vann. moderne *ar*, gall. *ar*, gaul. *are*, cf. grec *περί*, *παρά*. Le vannetais avait aussi, au XVI^e^ siècle, le synonyme *ouar*, qu'il a perdu depuis, et que les autres dialectes bretons ont seul conservé : à côté de *Har-her-pond*, sur le pont, M. d'Arbois de Jubainville cite *Lan-ouar-er-stancq*, lande sur l'étang (1572). Voir *arhouz*, *her*, *tavaut*, *voar*.

L'*h* est très sensible, en pet. Trég., dans *hargas* chasser, expulser, congédier, (*argas*, *Histoariou* 202, part. *-et*, 2) de **ar-caç; herlañne* (et *erlañne*) l'année passée (léon. *varlene* Gr., *warléné* Gon.), cf. gall. *erllenedd*, *ellynedd*. Sur *ar-* préfixe diminutif, voir *Rev. celt.* IV, 147, cf. gall. *argwsg* sommeil léger. Aux composés de *ar-* qui doivent être anciens, on peut ajouter :

Van. et cornou. *enn arbenn* à l'encontre. Trd, à la rencontre, pet. Trég., *war arbenn* à la rencontre, Trd, *war ar benn* Gon., van. *monet ar ben a v. b.* avancer, aller au-devant de qqn., Chal. *ms.*: *dré en arben* (*a*) par le moyen de, *Guerzenneu eid esc. Gu.* 1857,

p. 66; *dré en arbèn m(a)* par la raison que *B. er s.* 227; *e yé en arben d'é berdégueu* (ses vertus) devançaient, hâtaient l'effet de ses sermons, 231; *arbennein* obvier l'A., *arbennein doh* s'armer de constance contre (le malheur), Chal. *ms.*, cf. *diarbenn* aller au-devant, débouter Gon., *dont d'hen diarbren* venir à sa rencontre, *Histoarion* 224; gall. *erbyn* contre, v.-irl. *ar- chiunn*, litt. « devant la tête ».

Cornou. *arboell*, *arbouell* m. ménagement, épargne, *-a* ménager Gon., *arbouëll* épargner Gr.; *arbouillen* ménager l'A., *arböelein*, *arboüilein*, *-illein* id. (voir *Rev. celt.* XI, 360), *arboüillanç* lésine Chal. *ms.*, cf. gall. *arbwyll* raison.

Nom. 273 : *voar an tu á renep* (pieds tournés) en dehors, i. e. *ar enep*, cf. *an-tu-war-enep* le côté opposé Pel.; gall. *arwyneb* surface. *Garinép* m. envers, l'A., paraît conserver une trace de la prép. *war* en vannetais (=* *goar-enep*).

Argad huée, troupe de paysans armés contre les loups, etc., *argadi* huer, chasser en huée, Pel., et agacer, irriter, provoquer. Pel., Gr., *argadeun* incursion Gr., cf. moy.-br. *cadarn* brave, et d'Arbois de Jubainville, *Ét. gram.* 48.

Cornou. *Argoat*, *Argôet*, *Argot*, Pel., *Argoad* m. Gon., la pleine terre, le pays des forêts, par opposition à *Arvor*, le pays maritime, la côte, cf. gall. *argoed* f.

Arguila, reculer Gr., *arghila* Pel., van. *arguileiñ* Gr., cf. van. *ar güile* à reculons Chal. *ms.*, *ar guil*, hors de Van. *var guil* Gr., irl. *ar cúl*.

Van. *arhuêrhein*, *alhuêrhein* offrir la marchandise, en sonder le prix l'A., gall. *arwerthu* vendre aux enchères.

Arnodi commencer, essayer à bien faire quelque chose, Pel., cf. gall. *arnodi* noter.

Arsaô, *arzaô*, m. repos, cessation, relâche Gon., van. *arsàu*, gall. *arsaf*, station, cf. irl. *airisem* arrêt, repos.

Aruel querelle, noise, Chal. *ms.*; mot employé en outre *ibid.*, v. *bosse*, *ergoter*, *partir*, *playe*; *aruellour* ergoteur, Chal. *ms.*; cf. gall. *arfail* destruction, *rhyfel* guerre; moy.-br. *bell*, *bel* bataille, violence, douleur, v. celt. *Beladu-cadros*, épithète de Mars; v.-irl. *atbail* il périt. Cette racine, que M. Rhys tire de *gvel*, anglo-saxon *cwel-*, angl. *to kill* (*The Hibbert Lectures* 1886, p. 38), a pu se mêler, en breton, avec le lat. *bellum*.

Moy.-br. *aruez* il considère; air, aspect, prob. de *ar* et *beza* être, voir *Rev. celt.* XI, 461; cf. *beza arveset* être attentif, vigilant, D. 162 (l'avant-dern. syll. rime en *cz*).

Arvoalc'h assez D. 27, 111, *aruoalch* 124, *ar voüalc'h* 16, 131, *arvoalc'h* Quiquer 1690, p. 3, 37, *arouale'h* 83, 85 (*avoalc'h* 37); *arhoalc'h* (et *avoalc'h*), van. *erhoüalh* Gr. Pour l'emploi des prép. *ar* et *a*, cf. *a-dré*, van. *ardrañ* par-derrière Gr.; *pelloch á sè* d'autant plus loin, Nom. 185. van. *güéll-arzé* tant mieux l'A., *güel arzé* et *azé* Chal. *ms.*, *güel a se* v. *bon* (*arzé B. er s.* 46, 412, etc.).

Harch den maru, châsse, Cc; *harchet*, Cb; *arch'* bière Chal. *ms.*, voir *arch;* du fr. *arche*, dim. ancien *archete.*

Hardizhat, encourager, l. animo, *hardiztet*, hardiesse, Cb, v. *courag;* van. *hardéhatt*, devenir ou rendre hardi, *hardéhtædd*, hardiesse, f. l'A.; *hardimant*, hardiment, *Traj. Jacob*, 43, *hardiamant*, *Traj. Moyses*, 308, cf. *qaziamant* 4 syl., presque, quasiment, Ricou 92, *qasyamant* et *qasimant* Gr.

Harluaff, harceler, mot suranné selon le P. Grég.; *-a*, bannir, chasser quelqu'un d'un lieu; conduire par honnêteté ceux qui sorsent d'une maison; guider; reconduire; « ce mot n'est qu'en Léon, je doute même s'il est dans le bas Léon », Gr., cf. v.-br. *arlu*, gl. proibuit; gall. *arluo*, arrêter, proprement encombrer, de *llu*, armée, v.-irl. *slôg;* gaul. *Catu-slogi; Rev. celt.*, VIII, 506.

Harpeur, joueur de harpe, f. *harperes*, Cb.

Harsa, arrêter, Cc; *men harz*, pierre bornale, Cms; *en hars*, auprès (du tabernacle), *Traj. Moyses*, 267.

Hastat, se hâter, Cms, v. *ampressaff*, *enem hastaff*, id. Cb, *hastet*, agile, v. *buan;* **hastiffdet**, soudaineté, hastiveté; *ent* **hastiz**, hâtivement, Cb, cf. J 115; *froez hastiz meur* « hastiff mature », l. precoquus, Cb, v. *raesin; hastiz e comsou* « qui dit souvent », l. frequentidicus, v. *darempredif;* **hastizdet**, l. celeritas, v. *buan.*

Haual ouch, ressemblant à, Cb, *ouz*, Cc; *haffual*, Cb, v. *cas*, *heuell*, Cathell, 5; *haualaff*, *haualout ouch*, ressembler à, Cb; *haualout outaff*, lui ressembler, v. *tat; a heuel ouch*, qui ressemble à, v. *lousouenn;* **haualder**, figure ou semblance, v. *figur; heuelebedigaez*, ressemblance; **heuelebdet**, id., v. *ober; e heuelep*, a la semblance, l. instar, Cb; *euelep feezon*, de telle façon que, Cathell, 25; *heuelep . . . maz*, si bien, de telle sorte que, 22, *heuelep ma*, 34; *heuelep . . . ez deuz*, si bien qu'il vint, 6; avec négation *euelep na* 15, *heuelep . . . na* 16, *heuelep* [*n*]*a* 34; *hevelep*, de telle sorte que, D 25, *hevelep maz* 17, *hevelep na* 25. Le vieux-breton avait à la fois *hamal* et *hemel*, semblable; cf. Loth, *Ann. de Bret.*, II, 391.

Haznatat, apparoir, Cms.

Heaol, *heol*, soleil, Cathell, 5.

Hebiou, Cathell, 34; *tremen e biou*, passer outre, *Cb*; *tremen.. dre biou ti Gakist* passer près de chez Cakiste *Histoariou* 10; pct. Trég. *'biò*.

Hefflene, cette année, *Cb* (*heulene* C).

Helavar, affable, Pel., *elavar*, éloquent, Gr., v.-br. *helabar*, gall. *hylafar*, irl. *sulbair;* voir *hesent*.

Helmoï, s'accouder; *helmoüer*, accoudoir, Gr., semble d'origine germanique; cf. angl. *elbow*, coude; allem. *ell(en)bogen* (*Rev. celt.*, IX, 375).

Hemme pe homme, celuy ou celle; *homma*, vide in *henma*, *Cms*, *homme*, celle-ci, Cathell, 2; pct. Trég. *héme*, celui-ci; *hennez*, celui-là, Cathell, 14, *henez* 5; *pe dre heny*, par lequel, 16, *pe da heny*, auquel, et à lui (ou à quoi, et à cela), 18, 23; *pe a palamour de* (lisez *da*) *heny*, à cause de qui, 21; *cleffet...pe dre hyni*, maladie par laquelle, *Cb; e gani*, le sien, Chal. *ms.*, v. *trop; avel cani*, comme celle, *Histoer... J.-C.*, 15, *de gani*, à celle, 14.

Henhäff, aîné; *henaffalaez*, droit d'aînesse, *Cms*, *heneffaelez*, *Cc; henaour*, l'aîné, Maun., Pel., pl. *henaouerien* (4 syl.), *Traj. Moyses*, 219, gall. *henafgwr*, vieillard.

Hentaff, hanter, *Cb*, v. *abitaff; hentaff luxur*, exercer luxure, *Cb*.

Hentez. Ar frouez . . . a vez gouazzeat an eil-re diouz o-hentez anezo pa en em douchont, les fruits se gâtent au contact les uns des autres, *Introd.*, 221; *ur gontantamant a ro an eil-re d'o hentez anezo* ils se donnent de la joie les uns aux autres, 55.

Heom, heaume, *Cb*, v. *gourre*, *moe*, du fr.

Héôr, m. ancre, Gon., *héaur*, Gr., *eaur*, *eaufr*, Nom. 153, v.-br. *aior*, gall. *heor*, f., du b.-l. **angora* pour *ancora* (Loth).

Hep muyquet, sans plus, *Cb*. *Hequen*, H 19, n'est pas pour *hep quen : Visit an re clafu... nen deux hequen bras paourentez* = visite les malades: il n'y a pas de si grande misère (que la leur, que la maladie); cf. *Dict. étym.*, s. v. *quen* 1.

Her, car (*er* 2), P 266; Gw., Pel., v. *gardis*, *ghis*, Jer., v. *ribaot;* cf. *Rev. celt.*, VIII, 505. *Her dre pat*, tant qu'elle durera, J 120 (la rime demande *her drez pat*), petit Tréguier *her dë m'heller*, tant qu'on peut, *her dë Doue m'heller*, id. (expression intensive), pour *her dre;* cf. gall. *er ys gwers*, depuis quelque temps. *Er* veut dire proprement «pendant, durant», cf. l'emploi de l'anglais *for*. On sait que *her*, *er* est un doublet de *har*. Voir *entre*, *tre*, *trotant*, et cf. *en dre bado ar seis blaves edus*, tant que dureront les 7 années fertiles en blé, *Buez Jos.*, 11; *etre pad hon buhe*, pen-

dant toute notre vie, *Son. Br.-Iz.* II, 30; *gen dra halle*, tant qu'elle pouvait, *Rimou*, 39.

Herberch, herberge, *Cms*, *-bech*, *Cb*; *-erchyet*, *-chyat*, hébergé, *Cms.* — *Hericin*, c'est un poisson de mer, *Cb.* — **Heritaff**, -er, *Cb*; *heritag*, -age, *Cc.*

Hesent ne se trouve guère que dans des passages où il peut passer pour un explétif, ou plutôt une cheville amenée par la rime, et le plus souvent il est mal écrit : *he sent*, *en sent*. Je suppose que son sens propre a été «docile, docilement» (cf. *hael* «généreux, doux», et aussi «bien, certes»), de *sentiff*, obéir, et de la particule *he*, voir *habasq*.

Voici d'autres composés analogues, qui semblent ne manquer que par hasard dans les textes en moyen-breton :

Hegleo, intelligible, qui s'entend aisément, et qui entend de même. Pel., *hégléau*, écho, Gr. = gall. *hyglyw*, facile à entendre.

Hedorr, facile à rompre, *hegoll*, facile à perdre, à Landerneau (*Rev. celt.*, IV, 156; *Suppl. aux dict. bret.*, 60), *everz*, facile à vendre (d'où *dieverz*, difficile à vendre), *Suppl. aux dict. bret.*, 60, 107 = gall. *hydor*, *hygoll*, *hywerth*. Voir *habasq*, *helavar*.

Hesq, aride; *mont da hesq*, *da hesp*, tarir; haute Cornou. *hespo*, van. *hesqeiñ*, *hespeiñ*, tarir, Gr.; pet. Trég. *hésk*; gall. *hysp*; irl. *seasg*, de **sisqos* (lat. *siccus*, de **sit-cos*, cf. *sitis*, Brugmann).

Hesqed, m. pl. *-ou*, *hesqidy*, furoncle, clou, au fig. endroit sensible, Gr., *esquet* Chal. *ms*; cf. irl. *nescóit*, *niosgoid*.

Hesquemez, g. chabluz, *Cms*; *-ment*, chabuz, *Cb*; *esqemenn*, pl. *ou* et *hesqemer*, pl. *yen*, chantier, chevalet de charpentier, Gr.

Hesquennat, scier, p. *-nnet*, *Cms*; **hesquenner**, celui qui scie, *Cb*, *es-* Nom. 310, pl. *yen* 196; **hesquennic**, petite scie, *Cb*.

Het en spaçe a, pendant l'espace de (douze jours), Cathell, 19; cf. *'hed 'pad ann de*, *'hed 'pad ar zùn*, pendant tout le jour, toute la semaine, *Son. Br.-Iz.*, II, 236. Il y a en van. une forme nasalisée : *heennte*, *haute*, pl. *-teu*, allonge, *heenntein*, *hantein* allonger l'A. (= *heda* Pel.); *peguehent* combien (longtemps), *Voy. mist.* 9, 28, *tré-quehent ma* tant que 107, voir *entre ma*; cette forme semble répondre mieux à l'irl. *seta*, long.

Heu, g. id., l. *heu*, *Cb*, interj.

Heug «aversion des viandes», Pel.; aversion, répugnance, Gr., *heùg*, m. Gon., Trd.; *heugui*, *heugal* «soulever, presque vomir», Gr., *heuguy*, *heugal*, roter. Nom. 260, cf. gall. *cyfogi*,

vomir, lat. *acer*, âcre, etc.; voir *convoc*, *eaug*, mots composés de la même racine.

Heul, p. *-yet*, suivre; *heulyaff*, essuyure; **heulyus**, l. *immitator*, *Cb.*

Heusaff, p. *et*, houser; **heusic**, petite bottine, *Cb.*

Hezaff, cessare, C; voir *choazyet.*

Hezr, *herz*, hardi Nom. 18, *her* Gon., *Histoariou* 208.

Hezzreff, octobre, *Cms;* v.-br. *hedre*, *Chrest.* 113.

Hygolen, pierre à aiguiser, *Cms.*

Hili, sauce, *Cms.*

Hymnou, hymnes, *Cb.*

Hincher, l. *viator*, *Cb; hincher*, *henchour*, conducteur Gr. (de *hent*); *a drouc hent*, mal à propos, B 701.

Hystorier, qui fait histoires, l. *historicus*, *Cb;* voir *estoar.*

Hizieau, aujourd'hui, Cathell, 29, *hizeou*, 27.

Hoannenn, puce, *Cms*, pl. v.-br. *vuenn*, *Academy*, 18 janv. 1890, p. 46.

Hoaryer gant harp, joueur de harpe, *Cc; hoariff*, jouer, Nom. 193.

1. **Hoazl** *pe fraill* « baaillement ou fandance », **hoazliff**, *bazaillat* (bâiller), *Cb.*

2. Hoazl, âge, *hir-hoazl*, *hoaël-hirr*, grand âge, *hirr-oazlus*, *hirr-oaëlus*, âgé, Gr. (*hirhoazlus*, C), *hoal*, m. Gon. âge, *oalet* âgé *G. B. I.* I, 58; v.-br. *hoedl*, v. celtique de Grande-Bretagne *-sētl(on)* = lat. *sēclum* (Stokes); *Chrestom.*, 138.

Hobergon, haubergeon, *Cms.*

Hogos dan calon, près du cœur; *car hogos*, proche parent, *Cb;* **hogosder**, voisinage, v. *contigu;* approchement, v. *nessat.* Voir *hubot.*

Hoguen 2, mais, Cathell, 13, etc., *haguen* 22. *Hoguen* rime en *on*, P 31, cf. *hegon*, Gr., Pel. Sur un autre mot *hoguenn*, voir *yoh.*

Honorabldet, honorabilité, *Cb*, v. *enoraff.*

Hont. Monet a hanenn dan lechont « aller deza, dela », *Cb.*

Hopellant, houppelande, *Cms.*

Horellaff, vaciller, C, *car orgellus*, chariot branlant, Nom. 179, van. *horguellét*, (la terre) ébranlée, *Voy. mist.* 106.

Horolog, horloge, *Cb*, *vn horolaig*, *vr rolaig*, Nom. 148. — **Horribldet**, horreur, cruauté (des supplices), Cathell, 24. — *Hospital*, hôpital, *Cb*, v. *coz*.

Houarun, fer, *Cms*, *Cc*, *houar*, *Cc*, v. *chaden*; *houarnner*, ferron, *Cms*.

Houce, housse, l. *epitagium*, *Cms*; *housse*, m. housse de cheval, l'A.; du fr.

Houch, porc, *Cb*; *houc*, *houc lart spazet*, *hoch goez*, *Cms*; **houchyc**, petit pourceau, *Cb*.

Hounissaff, honnir, *Cms*.

Hoz, g. chenille, *Cms*; cf. *Preff an cavl*, g. chenille, l. *eruca*. *Item*, c'est une herbe dite *escherolle*... *Item*, vide in *hoz*, *Cms*.

Huanadeur, l. spirator, g. soupirer (*lisez* soupireur), *Cc*, f° v; *vhanat*, soupir, Nom. 215, 260, van. *huannadal*, soupirer, *Voy. mist.* 72.

Hubot « se trouve ainsi écrit dans mes livres », dit Pel.; *ubot*, *uhbot*, *uc'hbot*, *ibot*, canaille, gueux, *ubota*, etc., agir et vivre en gueux, mots cornouaillais, Pel.; *hubot*, *ubot* et *hubota*, Gon. M. Thurneysen propose (*Keltoromanisches*, 24, 25) de tirer *hubot* de **hibök* ou **hebök* = gall. *hebauc*, faucon, v.-irl. *sebocc*. Ces mots celtiques seraient empruntés au germain (anglo-saxon *heafoc*); la forme bretonne aurait pénétré dans le domaine roman et donné lieu au français *hibou*.

Cette explication a contre elle à la fois le sens, puisque *hubot* n'est point un nom d'oiseau, et la forme, puisqu'elle ne rend pas compte du *t* final. Je crois que *hubot*, *ubot* vient de *ibot*, lui-même tiré par aphérèse de *hailhebod*, coquin, polisson, malotru, Gr., du v. fr. *halleboter*, *aleboter*, grappiller, glaner, cf. rouchi *alboder* « faire le fainéant, travailler... sans avancer l'ouvrage, le faire mal après s'être vanté qu'on le ferait bien », *albodeux* « marchand qui n'a que de mauvaises marchandises et qui n'offre aucune garantie » (G.-A.-J. H***, *Dict. rouchi-français*, 2e éd., 1826).

Les phénomènes d'aphérèse sont fréquents en breton, surtout dans le langage familier; en voici des exemples :

Moy.-bret. *breman*, maintenant, de *an pret man*, en ce moment; cf. bret. mod. *dumañ*, de ce côté-ci, chez nous, *duhoũt*, là-bas, bret. moy. *an tuman*, deçà, *an tuhont*, au delà; moy.-bret. *vase*, là, *vahont*, *vahunt*, là-bas, de **an man se*, ce lieu, etc. voir *Dict. étym.*, s. v. *a lech se*; tréc. *ré-ne*, ceux-ci, *re-ze*, ceux-là = moy.-

bret. *an re man*, *an re se;* à Sarzeau *ri-nei*, les nôtres = *hun reni*, etc.; cf. *Rev. celt.*, III, 57.

Moy.-br. *coulx*, aussi bien que, de *quen couls*, auj. id., voir *goaz;* tréc. *sord*, que, quoi, de *pe-sort*, cf. gall. *sut*, comment, de *pa sut; muiquen*, seulement, Jac. 27, Mo. 159, de *hepmuiquen*, 208; tréc. *'n ini gar nè*, celui qui les aime = *unn hini a gar aneze; boe*, depuis = *abaoe; lec'h*, au lieu de = *e lec'h;* petit Tréguier, *ze vou éztoc'h 'ze*, ce sera d'autant plus facile, de *éztoc'h a ze; 'man 'du ganeign* il est de mon côté, de mon avis, de *a du; ba'n ti*, dans la maison = *ebarz unn ti; bamou-d è*, parce qu'il est, à Saint-Clet *a vam ma è*, de *abalamour*, van. *balamort* = *a* et *palamour* (du fr. *par amour*), etc.

Moy.-br. *za* de *eza*, donc, auj. *ta*, *eta*, van. *enta; squingnaff*, dissiper, du lat. *extendo; splet*, effet = fr. *exploit; spont* = fr. *épouvante; rabl* = fr. érable (cf. *huedez*, *ehuedez*, alouette?); tréc. *mañ* et *emañ*, il est, bret. moy. *eman*, gall. *mae*, *y mae;* tréc. *vel*, comme, *vit*, pour, et *evel*, *evit; zepet* excepté *Histouriou* 194, etc., = *exceptet*, *Intr.* 49, du fr.; van. *defice*, édifice, l'A., v. *domaine*, *domanial*, *frontispice*, *plan* = *endefiç* Chal. *ms.*, *ediviçz*, Gr., moy.-br. *edefecc.*

Van. *toul-hui* « trou d'un fossé, pour attirer l'eau », l'A. = *hùiérr*, m., ventouse, *huière*, barbacane, *huiérr*, *huérr*, égout, *huiérr*, *huére*, évier, *huér*, m., canal, l'A., hors de Vannes *eguer* « escuyer, l. aquarium », Nom. 240, du fr. *évier :* pour le changement de *vi* en *hui*, cf. van. *ahuitein énn ahuél* = fr. « *éviter* au vent », l'A., *Suppl.; ihuêrnn*, enfer, l'A., de *ivern* pour *ifern; morhuitenn* morve, l'A., dérivé du fr., etc.; pour le traitement de la terminaison française *-ier*, voir *manier.*

Van. *maginationneu*, chimères, l'A., du fr. *imagination;* léon. *tropic* = hydropique, Le Bris, *Instruction var . . . ar Rosera*, Quimper, chez Derrien, p. 118.

Léon. *briqesen* et *abriqesen*, abricot, Gr.; tréc. *ar c'hademi*, l'art, le grand genre, *G. B. I.*, I, 500, du fr. *académie* (le P. Grég. donne *academya*).

Léon. *gosicq*, presque = *hogosicq*, diminutif de *hogos*, id., Gr.; *hogos*, *hogosicq* « joignant », Gr., *hogos*, *hegos*, presque, Pel.; voir *horolog.*

Van. *fehen*, je pourrais, *B. er s.*, 48, *fehé*, il pourrait, 48, etc., de **(g)ouvehen*, voir *Ét. bret.*, VII, 77; cornou. *'Trou Doue!* Seigneur Dieu, *Barz. Br.* 37, *'Trô Doue! Son. Br.-Iz.* II, 122, 212, de *aotrou*, *ôtro;* cornou. *'nan* un, *Barz. Br.* 36, pet. Trég. *'nañn*, de *unan.*

Van. *huillérr*, m., étui à cure-dent, etc., l'A., *huilliérr*, aiguillier, l'A., *Suppl.*, du fr. *aiguillier;* bret. moy. et mod. *arre*, de nouveau, probablement de *adarre*, id. = v.-irl. *aithirriuch.*

Van. *enn dedeu*, le Juif-errant, l'A., léon. *ar boudedeo*, petit Tréguier *Boudedî*, de *Butadeus;* dialecte de Batz *ur chenñt*, *uchañ*, *chañ*, quelqu'un, on, de *ur hrichenñt*, un chrétien; hors de Vannes *eoles* « faséoles, l. phaseolus, delichus », Nom. 75, du fr. *faséoles; sâ* de *teus ak* = *eñtreze hac*, voir *entresea;* moy.-br. *iuridic*, *iurdic*, et *dic* exact, du fr. *juridique.*

Argot trécorois de la Roche-Derrien *letez*, crêpes, campagnard, du fr. *galettes; granik*, faim, diminutif de l'ancien argot français *pégrenne* « misère, malheur, faim », cf. *pégremé* « affamé, très misérable », Lucien Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne*, Paris, 1881, p. 283; *Rev. celt.*, VII, 46. 43; *gistr*, van. *registr*, registre Gr.; tréc. *rusiped*, *siped* = vélocipède.

Trécorois *zamañ*, viens ici = *deuz amañ;* activement : *zamañ d'eign bara*, donne-moi du pain; au pluriel, dans les deux sens, *damañ*, *deud amañ;* cf. *d'ez aman d'in*, donne-moi, *Histoariou*, 11; *dama*, *plac'h iaouank*, *'r mouchouer*, donnez, jeune fille, le mouchoir, *G. B. I.*, I, 158 = *deut ama d'in ur mouchouer*, donnez-moi un mouchoir, 156; *dama ann ez-han*, donnez-la-moi (la lettre), 294; cf. *deut amàn ho sier*, donnez vos sacs, Jac., 79; *deuït amâ ho tournicq din* « donnez-moi votre menotte », *deuït goulou amañ* « éclairez ici », Gr., *deut . . . dign*, donnez-moi, v. *béni*, *chose; deud din*, id., Coll. Peng., II, 119, 147; *deut d'in krog en dorn*, laissez-moi prendre la main, *G. B. I.*, I, 188. Le sens originaire est encore plus effacé dans *deuït dign termen* faites-moi crédit, Gr. v. *crédit.* Le v.-bret. *doit* gl. sustullerit (. . . equum aut uaccam) peut être identique au bret. moy. *duez*, *deuz*, il vint.

Moy.-br. *renn*, f., un quart (lat. *renna*, C), *renn*, m., à Morlaix « un quartier », Gon., gall. *rhennaid*, sorte de mesure, Davies, prob. de *pévarenn*, van. *pérann*, Gr. Le van. *évédrann*, *évéderann*, m., pl. *eu*, demi-quart, l'A. = **(en) deuved* [*pe*]*rann*, cf. tréc. *daouved*, *daoued*, deuxième, gall. *deufed;* voir *yell*, *parefarth.*

Mod. *hàaz*, obscène, H. de la Villemarqué dans le *Dict. br.-fr.* de Gon., de **ec'hazas*, **ex-adas*, inconvenant, cf. v.-br. *comadas*, *camadas*, convenable?

Pet. Trég. *de Die!* atténuation du juron *noñ de Die; c'houéz ën dision*, une odeur horrible, du fr. *malédiction*, etc.

Guëznouïcq, *Nouïcq*, petit Goënau (nom de baptême) Gr., etc. Cf. en gall. *gethwr* de *pregethwr*, etc. (Loth, *Rev. celt.*, VII, 175, 176).

Hueun glou, sarcloir, *Cms.*

Hueru, amer, *heuru*, *Cb*, v. *lousoueun.*

Huerzin rire, gall. *chwerthin* = **svard-tin-*, cf. pour le suffixe l'irl. *do saichtin* à chercher, ionien δω-τίν-η présent (lat. *datio*); **hoarzaff* je ris, auj. *c'hoarzañ*, gall. *chwarddaf*, = **svard-ami;* cf. *Bull. mens. de la Fac. des Lettres* de Poitiers, VIII, 120. *De c'hoarhet*, (conte) pour rire, Chal. *ms.*

Huezaff, souffler, Nom. 196; enfler, *douar huezet* « enfleure de terre », *Cb*, v. *coezff.*

Huguen, luette, Am., Pel. v. *ughen; huguenn*, *huqenn*, *huguès*, van. *huguedeen*, Gr.; *huguætt*, *huguedenn*, l'A.; *huqueten*, *huc*, Chal. *ms.; an hugus* (et *an luetten*), Nom. 20; pet. Trég. *hug*, *huget.* Dérivé du lat. *uva;* = **uv'-c-ium-*, cf. *dornguenn*, *dorguenn*, anse, de **durnicinna*, *milguin*, manche, de **manic-inna?*

Huytout n'être pas bien Gr., *c'houita*, *c'houitout* Gon., *ne c'hwit ket* il est passable Pel., bas van. *c'huitan* je ne vais pas mal, *Barz. Br.* 341, tréc. *c'houitañ* manquer, gall. *chwitho* être étonné, etc., de *chwith* gauche. Voir *Rev. celt.* IV, 150, XI, 469, et *latar.*

Humor : coeffuet dre drouc humezr « enflé de mauvais humeurs », *Cb;* pl. *humeuryou*, Nom. 258.

Hureuhin. Le *Nomenclator* a *heureuchin*, gleron, rat gleron, l. glis (p. 33).

Huston, robes (des femmes), *Cb*, v. *lost.*

Huzel, *huzil*, *hudel*, suie, *Cms.*

I

Ialch, bourse, *Cb*, v. *lech*, pl. *yelchier* (et non *yelcher*), v. *yalch; yalchou*, v. *ober; en troucher da yalchou* « coupebourse », Nom. 327. Pet. Trég. *ober ialc'h adré*, litt. « faire bourse par derrière », se dit d'une femme qui fait des économies en se cachant de son mari.

Yell, nielle, plante C, *ysell*, *Cb*, v. *troel; hiel*, Pel, pet. Trég. *iel*, 2 syll., *iel douar;* cf. *bleun iul* (traduit « bleuet »), *Barz. Br.* 473; du fr. *nielle*, comme aussi, je crois, le van. *ivleun*, f., « nielle, brouillard ou espèce de rouille jaune qui endommage les bleds prêts à meurir », *ivlénnein*, nieller, l'A., malgré sa ressemblance avec le gall. *niwlen*, brouillard. Le mot *yel*, épeautre, Nom. 75, *yell*, Gr., *iell* m., Gon. peut être différent et venir de **yeu-l-*, cf. irl. *eo-rna*, orge, grec ζε(*F*)-ιά, épeautre.

Pour l'aphérèse de l'*n*, cf. moy.-br. *ausaff*, arranger et *penaux*, comment; *eff* et *neff*, ciel; *ant*, raie et *cor-naudonn*, nain (voir ce mot); *en aztroat* et *noaz troat*, nu-pied (*en aztroad*, Gr.); *azr*, serpent, v.-br. *natr-; Ycomedi*, Nicomédie, *Ormant*, Normand («ceux qui ne savent que le breton disent tous *Ormandy* [Normandie], *Ormand*, [pl.] *Ormanded*, [*Ormandis*, f.] *Ormandès*, etc.» Gr.); *ezeff* besaiguë, mod. *neze*, *eze* doloire, *Rev. celt.* VII, 311, 312; à Batz, *eñjal*, voler de *neijal*, *odoué*, aiguille, bas cornouaillais *adour* (van. *adouë*, Gr.), plur. en pet. Trég. *adoueo*, géranium, bec-de-grue, br. moy. *nadoez;* à Sarzeau, *eiadeu*, nids (mannois *edd*, un nid, moy.-br. *nez*); van. *aigre*, nègre, l'A., v. *marron; avæguein*, naviguer (léon. *naviga*, Gr., *nauigaff*, Nom. 220, *lavigan*, *Son. Br.-Iz.* II, 274), *avægour*, navigateur, l'A.; *odein*, mettre bas, cochonner, Chal. *ms.*, *nodein*, l'A.; *ouet* et *noued*, gouttière = franç. *noue; igrommancian*, chiromancien, Nom. 303, *ygromancer*, nécromancien, *ygromanz* nécromancie, Gr., moy.-br. *nycromancc; elf* nerf, pl. *elfou*, *elvou* Gr., moy.-br. *neruou; ouz an eac'h* en haut *Intr.* 58, *an neac'h*, *an nec'h*, le haut Gr., de *knech;* voir *néau*, *noeance*. La principale raison de cette chute de *n* initial, est que les articles *an* et *un* finissent par un *n* : *un azr* pour *un nazr* rappelle l'anglais *an adder* pour *a nadder*. Cf. Stokes, *Remarks*, 31.

Le *d* initial, qui était anciennement sujet à une mutation en *n*, gardée par le gallois, est parfois tombé de la même façon : moy.-br. *dor*, porte, *an nor; dorlech* «huysseirie» C, pl. *orlechyou vn or*, *an meïn á so á pep tu dan or* «les jambes ou jambages d'un huis ou d'une porte», Nom. 145; *an igounnar*, mort-aux-chiens, Nom. 86, *an igounar*, id. Gr. = *an digonnar*, corne de cerf sauvage, plante, *an digounnar*, *an igonnar* «chasse-rage ou passe-rage» Gr., litt. (remède) contre la rage; *an inammen* «bouillon, l. verbascum, ... candela regia...», Nom. 94, *an jnammen*, bouillon, plante, Gr., de *dinamm*, sans tache, etc., cf. *Dict. étym.*, v. *affuat*. Cette chute du *d* est fréquente dans le mot «deux», nous en avons vu un exemple (*évédrann*), s. v. *hubot*; cf. *an aoulin* et *an ivrec'h*, les genoux, les bras, *Intr.* 58. On peut ajouter le van. *yuarh*, pl. *eu*, *yuarhen*, pl. *-neu* «petit chemin entre deux hayes»; «sentier, petit chemin clos de deus hayes, ou une charrette ne peut pas passer»; *en yuarh hont* «ce défilé (est un chemin serré entre des montagnes)», Chal. *ms.*, auj. *iwarh*, prob. de *diu* (*h*)*arh*, deux haies. Voir *noeaff*.

Yender, refroidissement, *Cb*, v. *recreaff;* froideur, Gr., gall. *ieinder*.

Iff an bet, (quand) je m'en irai de ce monde, B 278; *quement maziff*, partout où j'irai, N 997; *maziff*, que j'aille, 71; *nen diff*,

je n'irai (pas), B 297, *nen dif*, J 192 *b*; *net diff*, B 521, var. *ne din*; *y*, tu iras, 636, J 52 *b*; *it*, allez, 104 *b*; *yt*, N 314; *eth*, *Cb*, *et Cms.*

Iffern, enfer, rime en *arn* dans deux passages du *Mirouerl de la Mort* (*Chrestom.*, 295); cf. *iffarn*, Maun., *Templ consacret*, 156; cornique *yfarn*. — *Yffournaff*, enfourner, *Cb*, v. *fornes*, *yffornaff*, *Cc*. — Ignapr, m. «mal ... aux pieds des chevaux ... qui fréquentent les marais», Gon., Trd., *ignarp*, Trd. = *ignis asper*, cf. bas-lat. *enisacrum*, erysipelas, sacer ignis.

Igoret, *dygoret*, ouvert, Jér., v. *seade*.

Ilyeauenn, lierre C; *ilyo*, *ilyoen*, Nom. 105; à Saint-Mayeux, Corlaix, Plussulien, *dio;* à Séglien, *delio;* van. *delyau*, *delyau-rid*, ou (*delyau-*) *red*, Gr., *deliau-ritt*, l'A.. *en deliau*, *en iliau*, Chal. *ms.*

Le Gonidec explique le vannetais *delio-rid* par «feuilles qui courent», et les formes *delianénn-ritt*, f., pl. *delianénneu-ritt* «lierre», que donne le *Dict.* de l'A., supposent cette décomposition. Mais c'est là, ce me semble, un nouvel exemple d'«étymologie populaire», fait assez fréquent en breton; cf. *Rev. celt.*, VIII, 31 et suiv.

En effet, le vannetais *delyau* ne diffère du léonais *ilyau*, Gr., *eliav*, Pel., que par l'addition d'un *d* initial, phénomène qui a pu être facilité par les locutions comme *coad ilyo*, du lierre; *bod ilyo*, branche de lierre, Gr., et dont il y a d'autres exemples :

Pet. Trég. *déveder*, alouette; van. *daripoennte*, m. trepoint, l'A., *daripœnntt*, arrière-point, *Suppl.*, du fr. *arrière-point* (sur le traitement de la terminaison *-ière*, voir *manier*).

A Sarzeau, *daroñyall* = hirondelle, *Rev. celt.*, III, 236; *diaŭn*, droit, 239; à Mûr *deun*, pet. Trég. *war-deven*, tout droit, etc., voir *ent.*

On peut comparer la prothèse du *t* dans le bret. moy. et mod. *tourz*, bélier, cf. moy.-br. *maout tourz*, id., probablement de *maout* **hourz* (gall. *hwrdd*, haut breton *hourr*).

Reste à rendre compte de l'addition de la syllabe qui termine *delyaurit*, variante de *delyau*. Je soupçonne une étroite parenté entre le vann. *delyaurit*, lierre, et le léon. *iliavrez*, m., chèvrefeuille, Gon.; cf. encore gall. *eiddiorwg*, lierre, avec un suffixe final différent, et *eiddiar*, bruyère.

Illicit, illicite, *Cb.*

Imbliff. Se trouve dans un seul passage de Sainte-Barbe, str. 754, v. 5 :

Hoguen ma dihastre hastiff
A mennet lem dre hoz imbliff.

J'ai traduit, guidé seulement par le contexte : « Mais vous voulez me condamner trop vite dans votre *sévérité.* » C'est le tyran Dioscore qui parle; il relève des expressions blessantes par lesquelles la Conscience vient de flétrir le projet qu'il a de tuer sa propre fille.

L'édition de 1647 porte la variante *imbriff*. La rime intérieure, avec *lem*, indique que *imbliff* peut être une prononciation plus récente de **embliff*. C'est ainsi que les premières syllabes de *cridiff* « croire » et de *pidiff* « prier » riment plusieurs fois en *et* (on trouve aussi écrit *crediff*, *pedifu*, formes plus primitives).

Or cette forme **embliff* peut se comparer au vieux français *en belif* « au travers de », d'où, dans l'anglais de Chaucer, *embelif*, adverbe et adjectif, « obliquement » et « oblique »; cf. *The Academy*, vol. XXXII (1887), p. 236, 287 et 373. Le breton aura fait de **embliff* un nom signifiant « détour, voies détournées, finesses »; cf. v. fr. *belif*, m. « situation critique », Godefroy. Le sens de *dre hoz imbliff* semble donc être « par vos raisonnements captieux, par vos subtilités ». La préposition *en* a été méconnue ici à peu près comme dans le cornique *impoc*, gall. *impog* « baiser », du lat. *in pace* (en breton *pok*).

Imperial, impérial, *Cb*, v. *gourchemenn;* du fr. — *Infamite*, infamie, v. *jniur.* — *Inclination*, g. id., v. *anclinaff.* — *Ingenius* « noble ou engenieux », *Cb;* « homme qui moult comprend en sa mémoire », v. *quemeret; inginius*, v. *fur, mecherour.*

Ingneau est rendu en latin par Ignacius dans le *Catholicon;* le P. Grég. donne *Ignéau*, *Igneau*, Ignace, cf. *Igneo*, Le Jean, *Parvosian*, Rennes, 1874, p. 657; *Igneo* (*pe Enaz*), 786. Le *Buez ar sænt*, Saint-Brieuc, 1841, a *Ignaç*, et le *Buhé er sænt*, Vannes, 1839, *Ignace.* En réalité, il y a là deux noms tout différents : *Ingneau* vient du v.-bret. *Inniav(us)*. Cf. Loth, *Ann. de Bret.*, II, 549, 398, et *Rev. celt.*, XI, 353.

Inquisition, g. id. (recherche), *Cb*, v. *encerg*, *enclasq;* du fr. — *Inrenabl.* Le sens propre n'est pas « ingouvernable », mais « déraisonnable », cf. *inraesonabl;* voir *renabl.*

Intaffeset, *yntaveset*. veuves, Gw.; *intanvien*, veufs, *Traj. Jacob*, 16; *intavaich*, veuvage, *Introd. d'ar v. devot*, 117.

Intendement, entendement, *Cb*, v. *obstinaff*, *intention*, g. id., *Cc*, v. *ententaff.*

Interdy, g. entredit (l'interdit), *Cb*, s. v. *uscumunnguenn*, excommunication. — **Inuisibl**, invisible, *Cb*, v. *contemplaff*, du fr.

Voh, f., pl. *eu*, entassement, amas, meule, *-ein*, amasser, entasser, accumuler; *aioh*, abondamment, beaucoup, l'A., etc.

Ces mots vannetais rappellent tout d'abord *yeu*, joug, lat. *jungere* (pour le double traitement du *g*, voir *trè*). Mais il y a hors de Vannes un mot *hoguenn*, ramas, assemblage, Gr., *hògen*, f. Gon., Trd., qui, pour la finale, peut être avec *yoh* dans le même rapport que *bouguenn*, joue, avec *boc'h*, voir *clogoren;* quant à la variation de l'initiale, elle paraît reproduire celle du franç. *jucher*, normand *hucher*. L'idée de « jucher » est voisine de celle de « se tasser »; cf. bret. *kluda*, jucher = v.-br. *clutam*, gl. struo, gall. *cludo*, entasser.

Iou dans *tad iou*, aïeul, *Cms*, v. *hoar; tadioü* l. abavus, « le père du bisaïeul », Nom. 333, *tad you*, trisaïeul, van. *gourdadieü*, aïeux; *mammyéü*, aïeule, pl. id., Gr.; *tadieu* grand-père, *gourdadieu* bisaïeul, ancêtres, Chal. *Dict. br.-fr.; gour-vamïeu*, pl. *ér* « biz-ayeule », l'A., *gour-dadïeu* bisaïeul, v. *arbre; tad-you goz d'ar roue Charlamaign, Buez s. Genov.* 1864 p. 243; pet. Trég. *boñbardio goz*, ancêtre, ascendant éloigné (par plaisanterie); à Batz, *brer-ieo*, beau-frère, pl. id.; *uer-ieo*, belle-sœur, pl. id. et *neriozeit.* Ce mot a dû être un adjectif comme *cuñ*, doux, débonnaire, d'où *tad-cuñ*, bisaïeul, Gr., *tat cuf* id. Nom. 333; je rapporterais à cette origine le van. *iéuein* (part. *ienétt*, prés. 3e pers. *iéua*), croupir dans l'oisiveté, l'A.; *yeuein*, s'accagnarder, *Sup.; yeuéc*, casanier, cendrillon; claque-dent; paresseux, fém. *yénéguéss; yeuage*, pl. *eu*, paresse; *yéuage*, crasse, ignorance, l'A.; *yeuec* paresseux, *yeuage* paresse, Chal., *Dict. br.-fr.* Voir *youst*, *iüin.*

Youst, mou, C, (poires) molles, Gr.; tréc. *yôst* (ou *iôst*) « fatigué » (*Rev. celt.*, IV, 157). Le van. *pèr foest* ou *foësq*, Gr., synonyme de *per youst*, rappelle le tréc. *wesk* (ou *oesk*) « agile, souple »; *eur pot wesk* « un garçon alerte » (j'ai entendu ce mot à Trévérec et à Taulé). Cf. encore gall. *gwystyn* « flétri, desséché »; *gwaisg* « agile, vif »; *gweisgi*, *gwïsgi*, id.; *cuau gweisgi* « noix mûres ».

Le ms. de Chalons donne en vannetais le diminutif *ioustric* « (il est) délicat », s. v. *blond; ur biren fouistr'* « une poire *molle* »; et *flistr'* « (fruit) plus que *mùr* ». Dans toutes ces formes, l'*r* est une addition inorganique. L'*l* de *flistr'* pour *fouistr'* vient de l'analogie du mot *flistra*, jaillir (comme le jus d'une poire trop mûre); *flistra* = **fistla*, quasi lat. **fistulare*, voir *coustelé*, ou bien = **fistr'la*, gall. *chwistrellu*, cf. *Rev. celt.*, VI, 390.

Il y a deux façons d'expliquer la double initiale dans *youst*, *yôst* et *wesk*, *oesk*, dans l'hypothèse d'une origine commune.

1° Ou bien il y a eu métathèse des éléments de la diphtongue, et *youst* vient de **ouist*, **wist*, comme en bret. moyen et moderne *diou*, *diu* « deux » (fém.) vient de **doui*, gall. *dwy*, et *piou*, *piu* « qui » de **poui*, gall. *pwy*. En ce cas, le rapport de *youst* à *wesk* est le

IMPRIMERIE NATIONALE.

même que celui du bret. *eur* « on est » à *oar*[1], *id.* (*eur* = *eu*, *eo*, gall. *yw* « il est » + *r*; *oar* = gall. *-wyr*, de *-wy* + *r*. Voir *Dict. étym.* s. v. *ameur*; cf. Stokes, *The neo-celtic verb substantive*, p. 49 et 50).

2° Ou bien le *y* de *youst* vient d'une gutturale, comme celui du bret. actuel *yeot* « herbe » = *geot*, de **g*(*w*)*elt*, gall. *gwellt*. La série des transformations serait **gwest*, **ywest*, *youst*.

La première explication est préférable, car le changement de *gueautenn* « herbe » en *yeoten* est récent, et il n'est pas prouvé que la forme **gwest* ait existé en moy.-breton.

L'*f* du vannetais *foest*, *foësq* ne peut correspondre directement au *g* du gall. *gwystyn*, *gwaisg*, etc. Mais ces deux sons semblent bien être des additions analogiques à un primitif **wist*, **west* = tréc. *wesk*. Il est très rare qu'un mot, sous sa forme radicale, commence en breton ou en gallois par un des sons *w* et *v*. De là une tendance naturelle à altérer ces initiales pour les assimiler complètement avec celles qui leur ressemblent le plus. A côté de *voer* « fade » et « fat », tréc. *euver* « fade, amer » et « canaille » = gall. *ofer* « vain », le vannetais a formé le diminutif *fouéric* « blet, blette » (l'A., *Supplément*), pour **voeric*; cet *f* peut se comparer à celui de *foest*, *foësq* = tréc. *wesk*. Cf. aussi moy.-bret. *en fad*, s. v. *en* 6; bret. mod. *feteiz*, s. v. *bet nary*.

Quant au *g* commun à toutes les formes galloises en question, je crois qu'il est de même nature que celui de *gwybren* « ciel », variante de *wybren* = corniq. *huibren*, *uibren*, bret. *oabren*, moy.-bret. *n-oabrenn*, et peut-être que celui de *gwyneb* « face », variante de *wyneb*, cf. bret. *enep* (cette variation semble tenir à une différence de quantité de la voyelle initiale : *wy*, *oa* = *ē*; *e* = *ĕ*, cf. cornique *ebron* « ciel », vann. *évr*). Ce *g* analogique n'est pas inconnu au breton : trécorois *goeturio* « des voitures », au singulier *eur voetur*; pet. Trég. *goalo*, des voiles, sing. *eur voal*, un voile (du français).

L'alternance de la dentale et de la gutturale après *s*, tant en breton (*youst*, *yôst*, *foest* et *foësq*, *wesk*) qu'en gallois (*gwystyn* et *gwaisg*, *gweisgi*, *gwisgi*), a son analogue en gallois dans *llost* et *llosgwrn* « queue » (bret. *lost*); cf. gall. *gwisg*, bret. *gwisk* « vêtement », lat. *vestis*; moy.-bret. *squinguaff* « dissiper », auj. *skigna*, *stigna*, *stegna* « répandre, étendre », du latin *extendere*[2]. Dans ces mots la dentale est la plus ancienne.

[1] Les diphtongues *oa* et *oe* alternent souvent en breton, parfois dans un même dialecte; le breton moyen a *poan* et *poen* « peine »; *loar* et *loer* « lune »; *cloar* et *clouer* « clercs » (du latin *clērus* « clergé », sert de pluriel à *cloarec* = *clēricus*) etc., *Rev. celt.*, XI, 364.

[2] Le bret. *ascorn*, os, gall. *asgwrn*, qu'on rapportait à *ὀστέον*, etc., vient

Il est possible qu'il en soit de même pour ceux que nous étudions ici : *youst* « molle, blette » ; *wesk* « souple, agile », etc., semblent remonter à un breton primitif **ēst*. Celui-ci, à son tour, pourrait provenir d'un gaulois **aistos* « brûlé, mûri, amolli » ; cf. lat. *æstus*, *æstas* ; bret. *oaz* « zèle, jalousie » ; gall. *aidd* « zèle, ardeur ».

D'un autre côté, si l'association de *youst* et de (*f*)*oëst* est purement accidentelle, les formes qui ont *we*, *wi*, viennent seules de **ēst* ; alors *youst*, *yôst* s'expliqueront par un dérivé (ancien superlatif?) de l'adj. *iou* (voir ce mot).

Iselhat, baisser (la tête), *Cb*, v. *soillaff* ; *den a lech yssl* « homme qui vient de petit lignage », v. *dastum*. *Is*, en bas, vient de **in-s-* ; cf. Rhys, *Celt. Britain*, 311.

Ysop, hysope, *Cb*, v. *sparff*.

Ysquyt, prompt, promptement, Jér.

Issill, exil ; *issillet*, exilé ; **issiller**, exileur, *Cb*. — *Istrument*, instrument, *Cms*, v. *benhuec* ; *instrumant*, *Cb*, v. *cloarec* ; pl. *-ou*, Nom. 212.

Iuzeauues, juive, *Cb*, v. *ebre* ; *iuzeau*, juif, v. *cristen*, pl. *-yen*, v. *ilis*.

Yuerdon, Irlande N (le manuscrit porte *Vnerdon* et *Hiverdon*). Ce mot est un emprunt savant au gallois moyen *Iwerdon*, comme l'a indiqué M. Loth, *Ann. de Bret.*, III, 60.

Le nom populaire de l'Irlande, en breton, a été *Island* : le P. Maunoir donne *Islandr*, Hibernie ; *vn Islandr*, vn Hibernois ; le P. Grégoire *Hislandr* (et *Hirlandt*) Irlande, *Islantr*, un Irlandais, fém. *Islantrès*, et *islantraich*, la langue irlandaise (*Irland*, Hibernie, un Hibernois, Chal. *ms*). Dans le mystère breton de *Sainte Tryphine*, publié avec traduction par M. Luzel, en 1863, on lit *ann Islanted*, les Irlandais, p. 2, *Islantez*, p. 222, irlandaise (et non islandaise ; l'erreur signalée ici par R. Kœhler, *Rev. celt.*, I, 224, se trouve seulement dans la traduction). Cette confusion de l'Irlande et de l'Islande se trouve aussi en vieux français ; cf. G. Paris, *Romania*, 1885, p. 603. Aujourd'hui, les marins trécorois donnent le nom de *bro 'n Islañtet* à l'Islande, qu'ils connaissent bien mieux que l'Irlande. Voir *Rev. celt.*, IV, 307, 308.

Iüis *é*, il est bien fâcheux, Chal. *ms*, v. *souper*, il n'y a pas de plaisir, v. *souffrir*, *jüein é guenin* il m'est bien dur, bien étrange, v. *dur* ; *iuein*, v. *estrange* ; *iüin*, v. *mal* ; « *iüin* et *souheh* signifient proprement étrange, je suis surpris ; mais ces deux expressions

d'être comparé par M. Fick (*Beiträge* de Bezzenberger, 1880, ménien *oçkr*, os, grec *ὀσφύς* hanche, de **osqhu-*.

se confondent souvent avec fâcheux, quoique non pas toujours», v. *fascheus;* gall. *iwin*, furieux, fou; semble dérivé de *iou* (voir ce mot) avec la terminaison d'adjectif *-in*, cf. moy.-br. *bleuin*, bon (ouvrier), de *blyou*, alerte, Gr.; *mibin*, agile, gall. *mabin*, juvénile, de *map*, fils. Il faut séparer de *iün* l'expression *ur grampinell iwinec*, un puissant attrait, Gr., qui veut dire littéralement «un grappin crochu» (*iwinecq*, *iwinocq*, qui a de grands ongles, Gr.).

Un autre dérivé de *iou* est peut-être le nom masc. *iydicq*, tempe, Gr., *ividik*, Gon. Trd.: proprement adjectif signifiant «sensible»? Pour la terminaison, cf. *rividik*, frileux, de *riou*, froid; *guiridik*, *kizidik*, sensible. Il y a une certaine affinité entre les suffixes de *iü-in* et de *iv-idik*, qui sont d'origine différente, cf. d'Arbois de Jubainville, *Ét. gram.* I, 58, 56. La forme intermédiaire *-inic* se montre dans *priminic* pointilleux, *Introd.* 173, 192, de *prim* prompt, vif; je ne crois pas que l'*n* provienne ici phonétiquement de *d*, *z*, (*terridik* et *terrizik*, fatigant, Trd.), comme dans le van. *pihuinic* riche, *berhüünant* bouillant Chal. *ms*, = *bernidantt* l'A., cf. *Rev. celt.* V, 126, 127. On lit *kizilik* sensible, par un *l*, *Peng.* II, 194. Les suff. *-id-* et *-in-* se sont associés dans *lisqidinez* action de brûler, cf. *lisqidicq* brûlant Gr., et *guiridinez*, m., sensibilité, de *guiridic* sensible, *Intr.* 192. On ne peut expliquer *-idinez* par **-idic-nez* (cf. les synonymes plus fréquents *lisqidigu-ez*, *güridigu-ez* Gr.), car la gutturale resterait, comme dans le bret. moy. *mezeg-niez* médecine, *mesec-nyez* Gr.

Yzar, lierre terrestre, Gr., *izar*, *izer*, *ijer*, m. Gon., cf. gall. *eidral*, id., du lat. *hedera?*

J

Jardin, jardin, *Cb*, v. *glas*, pl. *ou*, v. *arrousaff;* **iardiner**, jardinier, v. *courtillag; iardrin*, dim. *iardinic*, Nom. 236, 37; *jardrin*, *Voy. mist.*, 53, pl. *jadrinieu*, 34.

Javet, *jot*, f., joue, mâchoire Pel., *jottus* joufflu Chal. *ms.;* voir *ganet*. Une forme intermédiaire est *jaouteun* f. hure, en van., Trd., cf. pet. Trég. *jaoutenad* f. une chute, un saut; *joten* hure. De là *josquen* mâchoire, *Rev. celt.* XI, 300, *joscon* hure, rime en *on*, *Son. Br.-Iz.* II, 92. Pour le suffixe *-ken*, cf. *hugnen* et peut-être *fesquenn;* pour le changement de *t* en *s* devant *k*, cf. pet. Trég. *maousken* f. peau de mouton (*maou-qen* Gr.), et *Rev. celt.* VII, 160.

Voaff, joie, *Cb*, v. *can*, *canaff: ioyeulx*, joyeux, v. *fest; quinyat*

ioeulx, chantans de ioye; *yoaustet*, délice, v. *pechet; yoeusat*, se réjouir, v. *graczou*; *ioaustedou*, réjouissances, Nom. (à la table), *ioyusou*, joyaux, 309. — *Ioinnaff*, joindre, *Cb*, *Cc*, v. *collateral; ioint an esquern*, jointure d'os, *Cb*. — *Jolory*, triomphe, cri de joie, Nl 108; *gra enor jolori*, Jér., « l'honneur fait plaisir », selon Pel.; ce doit être plutôt « fais (ou il fait) honneur, par des acclamations ». Cf. *Rev. celt.*, XI, 362, 363. — Jourdoul, sain, voir *couyorun*. — **Ioutaff**... *gant goaff*, jouer de la lance, *Cb*, du fr. *joûter*. — **Iubile** : *bloaz an* —, l'an de repos, *Cb*, v. *can;* du fr. *jubilé*. — *Iuridic* (Dieu) juste, H 8; voir *hubot*.

K

(*Kaer*, ville), voir Nl 387; *quear*, *Cb*, v. *habitaff*, *pez; vn guer voar an ploue*, ferme, l. villa, Nom. 235.

Keguit ciguë Pel., *kégit* f. Gon., gall. *cegid*, cornique *kegaz*, pl. v.-br. *cocitou* gl. intiba; du l. *cicuta*. Une autre forme, d'origine française, est *cigut*, Nom. 82, *chagud* Gr., ciguë; cf. bas-cornou. *jagudi* monter en graine, Pel.

Kègus plantes à tiges creuses, en pet. Trég., gall. *cecys* tiges creuses, ciguë, cf. l'angl. *kex*. M. Skeat, qui regarde *kex* comme emprunté au gallois, explique ce mot par *keck-s*, avec *s* signe de pluriel, ce qui paraît contradictoire. Cf. gall. *cég* gosier, ouverture; *cegyr* ciguë.

Kelf pl. *ou* tronc d'arbre qui n'est bon qu'à brûler, souche, en bas-cornou., Pel.; m., Gon., gall. *celff* m. tronc, pilier, irl. *colba* pilier.

Kellaës, léon. *kelléas* « le premier lait que la vache donne après avoir fait son veau », Pel., gall. *cynllaeth*.

Kembot, *kombot*, m., pl. *-otou*, *-ochou*, étage, terrasse Gon., v.-br. *compot* division territoriale, gall. *cwmmwd*, voir *Chrest.* 119, 110; *Rev. celt.* XI, 461.

Kempenet, m., Cartul. de Landévennec, 31 (xiiie siècle), prob. « champ » ou « plaine », du lat. *campus*, cf. v.-br. *camp*, *Chrestom.*, 113. J'ai comparé à tort (*Rev. celt.*, VII, 145) le v.-br. *kemenet*, f. « siège d'une division territoriale assez étendue », van. *er Gemene*, lat. *commendatio*, *Chrestom.*, 99, 196.

Keurod, *cemrod*, redevance, Cartul. de Quimperlé, de **com-rod*, gall. *rhodd* don? Loth, *Chrest.* 197.

KIRIN, pot de terre, Pell.; corniq. *ceroin*, cuve, pl. v. gall. *ceroenhou*, du lat. *carœnaria*.

(*Knech*). *An qnech dan tnou*, d'en haut en bas, *Cms; anerech*, *Cb*, *a crech*, *Cc*, *dioux an crech*, d'en haut, Cathell, 15, cf. 26, *diouch an crech* (mâchoire) supérieure, *Cb*, *Cc*, v. *caruan; ouz crœch*, en haut, Nom. 270, *auel crœch*, vent d'amont, est, 220; *cnec'h* «en vannetais et dans tous mes manuscrits», dit Pel.; **knechic**, petite montagne, *Cb*, v. *menez;* voir *carrec*.

(*Knoenn*), *craoüen*, noix, *craoüen an frouez*, noyau de fruits, Nom. 69, *guezen craou*, noyer, 98, *craou queluez*, noisetier, 105.

L

Laboureur en guiny, vigneron, *Cc*.

Lacquat, mettre M (au titre), *laquaff*, id., Jér., v. *pep*, *lequat*, id., *Cb*, v. *dius*, *emellaff*, *guin*, etc., *Cc*, v. *bonn; lequat*, *leguat*, *Cb*, *lequa*, il met, v. *alumaff; lacquaff*, il met, Nom. 204, *lœquer*, on met, 177. Pet. Trég. *lake oa d'aïet* (= *laked oa d'ariout*), cela devait arriver, i. e. «c'était écrit», expression fataliste.

(*Laet*). Van. *canein let*, chanter pouilles, Chal. *ms.* — (*Laffn*), *lamu an guiader*, lame de tisserand, l. pecten, Nom. 172.

Laezaff clunagitare pourrait venir du lat. *lactare* pris dans le sens du composé *delectare*, cf. v. fr. *delitier*, à *lactare* attirer, séduire, leurrer, se rattachent les mots bret. LEZENNER trompeur, charlatan, *Aviel* 1819, IV, 442, pédant, pindariseur, *Dict.* de du Rusquec, van. *lehennour* charlatan, patelin, saltimbanque, vendeur de mithridate, *lehannour* triacleur, Chal. *ms.;* cf. *lezenni* pindariser, parler ou écrire avec recherche, du Rusquec, *lehennein* «charlatanner» Chal. *ms.*

(*Lagat*), *legat*, œil, *Cb*, v. *freill*, van. id.; dim. pl. *daoulagadigou*, Nom. 269. Quelquefois fém. : pet. Trég. *ober lagad vihan*, faire les yeux doux, *peder lagad*, quatre yeux, sobriquet de ceux qui portent lunettes; *më div lagad o div*, mes deux yeux. *Lagaden ë yar*, œil-de-perdrix, durillon, *ibid.*

Laguenn, voir *Rev. celt.*, XI, 357.

Lam, il enlève, *Cb*, v. *heritaig; lem*, il tire, P 7, 33.

Lamp, *lampr*, lampe, Nom. 166, *lamb*, *Cb*, v. *pistin*, *lampr*, Pel.

Lampr, glissant, C; *limoun gludennec*, *douar lamp eguis pecq* «limon glueux», Nom. 253, cf. *lamper*, glisser, à Montbéliard (Contejean,

Gloss. du patois de M., 1876). Le mot *lampet*, sauter, fort usité en Tréguier, cf. G. B. I. 1, 80, 168, et qui paraît dans la devise de Le Brigant sur la tour de Babel, *ahann a lampas* « c'est d'ici que (le celtique) s'est élancé », semble provenir d'un mélange des deux mots moy.-bret. *lamet*, sauter, et *lampraff* **lampaff*, glisser (car il n'y a guère moyen d'identifier phonétiquement *lamet* et *lampet*, *Chrestom.*, 493). La confusion que je suppose était facilitée par le fait que le subst. d'origine celtique *lam*, comme son synonyme français « saut », signifiait aussi « chute », sens bien voisin de celui de « glissade ». Cf. l'exemple du *Lexique roman* de Raynouard, *En en prec lam e fic*, « j'en pris glissade et contusion ». *Lamperrien*, sauterelles, *Mo.*, 211, cf. *lamerik*, id. (sing.), Almau. de 1877, p. 45.

Lanc, *lancc*, élan, moyen; rimes *ank* et *ans*. Le P. Maun. donne *lanc* ou *lancç* « occasion », ce qui indique bien une double prononciation. *Kaout he lank*, trouver l'occasion, le moyen, rime *añk*, Peng., II, 163; *lançaff*, vomir, *lançadur*, vomissement, Nom. 260; *un lançe croug* (gibier de potence), 327, *lançz ar grouçg*, *bouël ar grouçg* « reste de gibet, reste de corde », Gr.

Une expression de même sens, *gaing an chaçe hac an b[r]iny* (proie des chiens et des corbeaux), Nom. 328, me fait penser que le bret. moy. *gaign*, terme de mépris, *gaign*, *caign* « charogne, corps d'un animal mort et corrompu », Gr., vient du fr. *gain*, *gagner*, v. fr. *gaaigne*, *gagne*, gain, profit, butin, *gaignart* violent, pillard, voleur; cf. le dérivé *un gaingnaouaër*, *an heny a eul ez tam* « un patelin, qui suit les lopins, l. parasitus, gnatho, assecla mensarum », Nom. 328.

Langager, parleur, *Cb*, v. *comps; langager mat*, bien emparlé, *Cb*, v. *locaucc; langager bras*, grand parleur, v. *guer*, *jangler; languager bras*, *Cc*; van. *langageour*, discoureur, l'A., *-ger*, prometteur, raconteur, Chal. *ms; langageal*, causer, bavarder, *Voy. mist.*, 15, discourir Chal. *ms.* — **Langouret**, languissant, *Cb*, v. *goeffaff; languissus*, id., *Voy. mist.*, 9; *languissamant* langueur, *Introd.* 25, cf. *ar gouvertissamant* la conversion 34, v. fr. *languissement*, *convertissement*.

Laun, voir *Chrest.* 216, 144. *Lan-dreguer* Tréguier (la ville), *Treguer* (le diocèse) Gr., auj. *Landréger* et *Tréger* (le pays). Le premier de ces mots est francisé en *Lantriquet*, lisez *Lantriquer* (rime à *reveller*), dans la *Farce du Franc Archier de Baignolet* (Viollet-Leduc, *Ancien théâtre françois*, Paris 1854, II, 332).

Lano, *lanv*, *lanvez*, flux, van. *lan*, *larv*, Gr.; *lanu* Nom. 224, *lanû*, m. Gon., dérivé de *leun* = **lānos*, plein, cf. *gourleun*, haute

marée, Gr.; gall. *llanw*, *llanwed*, m. plénitude, flux, corniq. *lanwes*, abondance, cf. *Rev. celt.* XI, 89. Voir *manier*.

Lapideur, g. id., l. lapidator, *Cb*, v. *men*.

Lapous treut, oiseau maigre, ou chétif insecte, t. d'injure, *Moys.*, 180, *labouc'c*, oiseau, *Cb*, v. *riuaff*; *-ouçc*, pl. *et*, dim. *-ic*, Nom. 36; *labouc'etaer*, oiseleur, 175, *-aër*, 317, tréc. *lapous*, ver blanc, en pet. Trég. insecte nuisible, en général; à Plounérin, oiseau, dim. pl. *lapouzidigou*, G. B. I., I. 176. Du lat. *locusta*; cf. anglo-sax. *lopust*, locusta. Le bret. a encore la labiale dans *labistren*, petit congre ou anguille de mer, Pel., « pimperneau, l. anguilla », Nom. 43, cf. anglo-sax. *lopystre*, angl. *lobster*; il présente la gutturale dans *leghestr*, homard, Pel., *leguestr*, Gr., corniq. *legast*, gall. *llegest*, cf. fr. *langouste*. En gall. *llabwst* = *lapous* et *llabystryn* = *labistren*, désignent un homme maigre et élancé. Sur *ç* = *st*, cf. *Rev. celt.*, XI, 355.

Un autre nom de l'oiseau, d'origine germanique, peut se trouver dans le dérivé *falaouëta* « chercher les oiseaux dans les toits de glé, pendant l'hyver », et aussi « perdre son temps à des bagatelles », Gr., *-éta*, aller à la chasse aux oiseaux, *-étaer*, oiseleur, Gon., cf. angl. *fowl?*

Lard, la graisse, le gras, *Cb*; *largoüer*, lardoire, l. lardarium; *vn crocq-quicq*, *pe largeger* « un croc, un lardoir », Nom. 163. — **Largcat**, élargir, l. amplifico; *larguentez*, accroissement, *Cb*, v. *fournissaff*.

Latar, humidité, Gr., m. id., brouillard, Gon., *-i*, devenir humide, *latarus*, humide, Gr., cf. v. gall. *latharauc*, fangeux; irl. *laithirt*, gl. crapula, dérivé de *laith*, bière, v.-bret. *lat*, gl. crupulam (i. e. crapulam), corniq. *lad*, liqueur, gall. *llad*, cf. lat. *latex* (Stokes); v.-irl. *lathach*, marais (gaul. *Are-late?*); gall. *llaith*, humide, bret. *leiz*. Un *t* breton peut, dans certaines conditions, répondre à un *th* gall., cf. *huytout*, n'être pas bien, Gr., gall. *chwitho*; *c'huytell*, sifflet, Gr., pet. Trég. *c'houistell*, gall. *chwythell*; ou à un *th* irl., voir *reter*.

Lauarher, on dira (et non « on dirait »), B 720 (cf. *Ét. bret.*, VII, 77).

Lazer, meurtrier, *Cb*, v. *muntraff*, auj. id.

Léac'h, *liac'h*, f. pierre monumentale, Gon., *liac'h*, *liah*, pl. *ou*, Pel., v. irl. *lia*, gén. *liac*, cf. grec λᾶϊγξ, différent de lec'h, *lac'h*, id. en haut Léon, Pel., gall. *llech*, v. irl. *lecc*, pierre plate = l. *planca*, grec πλάξ (Stokes)? M. d'Arbois de Jubainville a

expliqué le gaul. (*fundus*) *Liccoleucus* par « blanc de pierres », *Rev. celt.*, XI, 170.

(*Leal*), lealentes « fiableté, loyauté », *Cb*, v. *fizyaff. Leal*, loyal, Chal. *ms*, v. *procéder; un deen neal*, un homme de probité, *nealtet*, probité, Chal. *ms*. Cette dissimilation du premier *l* en *n* a lieu aussi en dehors du vannetais; cf. *Rev. celt.*, VII, 38; *eneal*, vraiment, P. Derrien, *Kanouen var eur bélevad...*, dernière str.; *neal*, *Rev. de Bret. et de Vendée*, 1873, p. 288. Elle a fait croire à l'existence d'un mot *alia*, certes, Pel., Gon., dans l'expression *né alia*, non certes (je n'irai pas), Gon., *Dict. fr.-br.*, *ne-a-lia*, Pel., *ne-alia*, non certes (vous ne mourrez pas), ab. Henry, *Genes*, Quimperlé, 1849, III, 4, c'est-à-dire *néal ia*, ah bien oui! (ironiquement), de *en leal ia*. Je verrais également ce mot *néal* dans *ne c'hall*, traduit « impossible! », *Barz. Br.* 237 (La ceinture de noces).

Une autre dissimilation se montre dans le bas-van. *o lèr*, employé (*Rev. celt.*, VII, 184) où les autres dialectes mettraient, comme nous l'avons vu, *eleal* et *néal*, en vérité, ma foi (en commençant une réponse); cf. *ho eleel*, Peng., I, 50; *el leel*, 96.

A *neal* de *leal*, on peut comparer moy.-br. *nignelenn*, *lignelenn*, ligneul; van. *Nomelec* en Surzur = *Locmellec*, en 1455; *namel*, *namein*, ôter, de *lémel;* pet. Trég. *lémen*, ôter; *lézen*, laisser, *delc'hen*, tenir, *gelven*, appeler, de *lezel*, etc. (voir *licel*); à *lèr* de *leel*, *leal* (cf. corniq. *lél*), pet. Trég. *ruskelat*, bercer, de *luskellat*, et peut-être van. *gourhamble*, gourmand, l'A., *gourhambl*, Gr., du fr. *goule ample*, cf. *goule*, m., pl. *-leu*, goulier, l'A.?

Lech, lieu, m.: *diren alech deguile*, *Cms; a lech de guile*, *Cb*, v. *techet; a lech arall*, d'ailleurs, *Cms; ez lech*, l. localiter, *Cb; leach*, *Cb*, v. *calch*, *canaff. Lech* rime avec la 1re syll. de *ma quacc*, J 98, v. 2, = *leac'h* et *ma c'h(aç)*. On trouve de même la 1re syll. de *nec'ho*, il chagrinera, rimant en *ac'h*, Am. v. *gwac'ha*, = *neac'ho;* celle de *seacho*, il séchera, P 269, avec *an knech*, le haut, léon. *ann neac'h* et *ar c'hreac'h;* cf. *creach*, en haut, *peleach*, où, *leach*, lieu, *neach*, peine, p. 3, 4 et 5 de Sainte-Nonne (*Rev. celt.*, VIII, 230, 234); léon. *peleac'h*, *leac'h*, *neac'h*, *seac'h*, sec.

Ce changement d'*e* en *ea* sous l'influence d'un *c'h* suivant n'a pas lieu en trécorois, où l'on dit *kroec'h*, *lec'h*, *nec'h*, *zéc'h*. Seulement, dans certains mots, il y a une variante trécoroise en *ac'h : pelec'h* et *plac'h*, où; *c'houec'h*, six, *triouac'h*, dix-huit; *banne* et *bannac'h*, une goutte (moy.-br. *bannech*); *divrac'h*, les bras, *Jac.* 97, rime *ac'h;* cf. bret. moy. *ozech* et *ozac'h*, homme, mari (*ozac'h*, *ozæc'h*, *ozeac'h*, Gr.); mod. *marc'hallè* et *marc'hallac'h*, lieu du marché, Gr.

La diphtongaison de *ec'h* en *eac'h* paraît également étrangère

au vannetais, bien qu'on ait cru parfois l'y apercevoir (*Rev. celt.*, I, 92, 93; V, 125; VII, 172). En effet :

1° L'ancien son *ec'h* devient en vannetais *eh* et non *eah* : *béh*, fardeau, *déh*, hier, *huéh*, six, *téh*, fuite, l'A., Gr. = moy.-br. *bech*, *dech*, *huech*, *tech*, léon. *beac'h*, *deac'h*, *c'houeac'h*, *teac'h*.

Quelques exceptions apparentes peuvent s'expliquer par des compromis analogiques, comme *oheah*, mari, plur. *eheah*, Gr., cf. sing. *oheh* et *ohah*, Gr.; *meneah*, moines, *Livr bugalé Mari*, Rennes, 1881, p. 22, 64; cf. *meneh* et *menah*, id., Gr.

2° Les *eh* vannetais venant de *eth*, *ith*, etc., moy.-br. et léon. *ez*, *iz*, *eiz*, ne donnent pas lieu non plus à des variantes en *eah* : *téh*, un pis, *méh*, honte, *guméh*, froment, *bréh*, tacheté, bariolé, *néh*, nid, l'A., Gr. = léon. *tez*, *mez*, *guiniz*, *briz*, *neiz*, etc.

Le langage de Sarzeau, qui a une prédilection spéciale pour les diphtongues *ya* (= *ea*) et *ye*, *Rev. celt.*, III, 50-52, n'aurait pas manqué de développer une tendance vannetaise à changer *eh* en *eah*, si elle eût existé; or on dit dans ce sous-dialecte *gunéc'h*, *ketec'h*, aussitôt = *kentiz*, *chuéc'h*, fatigué = *skuiz*, *léc'h*, lieu, etc., *Rev. celt.*, III, 233. Il y a bien *piah* ou *pieh liau*, combien de lieues, ibid. 52; mais si *piah*, *pieh*, combien, est identique au léon. *pez*, quel, il a pu facilement subir l'influence de *piet*, forme régulière de *pet*, combien. Je doute aussi qu'on soit obligé d'admettre le changement de *ec'h* en *eac'h*, même à Sarzeau, à cause des mots de ce pays *aniac'h*, celui-là, ibid., 49, 232 (cornouaillais *hanac'h*, van. *henéh*, l'A., *henneh*, Gr.), et *gueah*, fois, ibid., 49, variante de *guéc'h*, 233; car il y a une diphtongue dans le vieux gallois *himnoid* = *aniac'h* (cf. v. gall. *henoid*, cette nuit = van. *hineah*), et dans le gall. *gwaith*, fois = *gueah*, léon. *gueach*, de **guaeth*, par métathèse.

3° C'est la métathèse de *ae* en *ea*, qui explique les formes vannetaises ayant *eac'h;* cette métathèse existe aussi en Léon, elle avait déjà commencé en moy.-br.

Ainsi le haut-vannetais *liah*, lait (*Rev. celt.*, VII, 172), *leah*, (l'A., *Livr bug. M.*, 60, etc.) ne vient pas du bas-vannetais *lèh* (*læh*, l'A.), mais correspond au léon. *leaz*, de *laez*, du lat. *lact-;* c'est ce qui fait que ce mot est traité différemment de *leh*, lieu. Même distinction entre le van. *seah*, foudre = léon. *séaz* flèche, moy.-bret. *saez*, du lat. *sagitta* (cf. *sæzyou*, rayons du soleil, Gr.) et le van. *séh*, sec, de *siccus*. La diphtongue de *leac'h*, lieu, *seac'h*, sec, est purement léonaise.

On peut citer encore van. *quéah*, cher, léon. *keaz*, moy.-br. *quaez*, captif, chétif; *feaheiñ*, vaincre, léon. *feaza*, moy.-br. *faezaff* et les nombreux dérivés en *-eah*, *-yac'h* = moy.-bret. *-aez*, *-ez*,

léon. *-ez*, bien que la variante *-eaz* ne semble pas s'être développée dans les mots léonais correspondants : van. *madeleah*, bonté, *tiegueah*, ménage, *hireah*, vif désir, regret = moy.-bret. *hiraez*, impatience, léon. *hirrez*, ennui, Gr., gall. *hiraeth;* van. *moliah*, merveille = **meulaez*, cf. gall. *can-moliaeth*, recommandation.

Le van. *marhadoureah*, marchandise, prouve que le moy.-bret. *marchadourez* vient de **mercator-acta;* comparez à *Carpentoracte* et à l'irl. *cairpteoracht*, art de conduire les chars, le van. *calvéereah*, charpenterie, l'A., etc. Le même suffixe se trouve dans l'infinitif vannetais *laireah*, voler, moy.-bret. *lazrez*, tréc. *laeres;* cf. van. *grateah*, promettre, *marhateah*, marchander, l'A., moy.-bret. *marheguez*, chevaucher, gall. *marchogaeth*, cornique *marogeth*, id. Le rapport est le même, en moy.-bret., entre *buanecat* et *buanegaez*, *buaneguez*, courroucer, qu'en vannetais entre *brehatât*, embrasser, Gr., et *bréhateah*, l'A., cf. *doh hum vrehateah*, *Voy. mist.*, 155; voir *dirigaez* et *taer*.

Devant une consonne autre que *c'h*, la métathèse de *ae* en *ea* se montre en moy.-bret.; elle devient fréquente en léonais moderne, mais seulement dans les cas où *ae* est ancien.

Exemples, en bret. moy. : *vaen*, *vean*, *ven*, vain; *veanhat*, devenir vain; *laesenn*, *leasenn*, *lesen*, loi; *ael*, ange, Cathell, 25, etc., *eal*, N (p. 6, str. 16), Cathell, 13; *aer* et *hear*, héritier; *maes* et *meas*, champ, *emeas*, dehors, Cathell, 27; *maezur* et *meazur*, nourrir; *baelec* et *bealeuc*, prêtre, cf. *bialég*, à Sarzeau; *Rev. celt.*, III, 56; VIII, 31; léon. *eal*, *meaz*, etc.; nous avons parlé plus haut de *leaz*, lait = *laez*, gall. *llaith*, etc.

Lorsque *ae* est une modification relativement récente de *az* devant une consonne, cette diphtongue ne subit pas de métathèse : léon. *aer*, serpent, *laer*, voleur, *impalaer*, empereur, *daerou*, larmes, etc. = moy.-bret. *azr*, *lazr*, *empalazr*, *dazrou;* léon. *kaer*, beau, moy.-bret. *cazr*, tandis que léon. *kear*, ville = moy.-bret. *kaer*. La prononciation *ae* pour *az* devant consonne avait commencé déjà en bret. moy., puisqu'on trouve dans Sainte-Nonne l'orthographe mixte *aez*, dans *caezraff*, *caezret*, cf. *caezr*, *aezr*, *laezr*, *impalaezr*, dans les *Nouelou*, et moy.-bret. *mozrep*, *moezreb*, tante; *lozn*, *loezn*, bête, pl. *loeznet*, *Cb*, fol. xi, v°.

Le léon. *heal*, manche de charrue, Gr. = moy.-bret. *haezl*, montre que ce mot *haezl* n'est pas dans le même cas que *caezr* = *cazr*, v.-br. *cadr* (léon. *kaer*) et ne vient point de **hadl*, mais de **haedl* = **sagetl-*, cf. grec ἐχέτλη.

Le vannetais et les autres dialectes préfèrent, en général, contracter les deux voyelles en *ae* en *e*, au lieu de les transposer comme le léonais. Ces contractions se présentent aussi en breton

moyen, comme nous l'avons vu; elles peuvent n'avoir pas de variante connue, pour cette période de la langue, et alors le léonais moderne nous donne de précieux indices d'une prononciation antérieure à celle que représentent les documents du breton moyen. Ainsi le léon. *dreau*, *draen*, épine, est mieux conservé que le breton moyen *dreu* (gall. *draen*); cf. léon. *meau*, *maen*. pierre, moy.-bret. *mean*, *men*, v.-bret. *main*. — Voir *quea*, *neff*.

Lec'h, léon. *léac'h*, m. rachitis, Gon., *leac'h*, maladie des reins, Pel., pet. Trég. *droug ël léc'h*, cf. corniq. *léauch*, fièvre.

Léc'hyd, *leac'hyd*, van. *léhyd*, vase, limon, *lèc'hydecg*, van. *léydecq*, lieu plein de vase, Gr.; *lec'hid*, m. sédiment, vase, lie, Gon.; *leidec*, *leindec*, pl. *leidegui*, vase de la mer, Chal. *ms; war al lic'hid*, sur le rivage, Peng. VI, 181; pet. Trég. *léc'hi*, mucilage, matière gluante; gall. *llaid*, m., et *llai*, proprement «dépôt», même racine que *lec'h*, lieu, allem. *lager*, couche, etc., et que le fr. *lie*, d'orig. celt. (*Keltoroman.*, 66). Le tréc. *lèet*, (eau) trouble, *Rev. celt.*, IV, 160, vient probablement de **leiet*.

(*Leff*) : *leuaff*, crier, *Cb*, v. *garm*.

Lein, dîner, subst., *Cb*, v. *hyr; leiniaff*, inf., v. *coan*. Pet. Trég. *ober ze ne ket eul lein debet*, c'est plus difficile à faire que de manger son dîner (plus fort que de jouer au bouchon).

Leizyaff, mouiller, *Cb*, v. *deltaff; leïz*, humide, *leizder*, moiteur, Nom. 233; voir *latar*.

Lencr, glissant, C, cf. *linc*, Pel.; *liñk*, *liñkr*, Gon.; *lingue*, (lait) qui file, l'A? Le *Cb* a «*risclus*, g. lincable, decourable, l. labilis»; ce fr. *lincable* rappelle le gascon *lingua*, glisser, *Mém. des Antiquaires de France*, 1874, p. 83. Sur le gall. *llithrig*, voir *lintr*. *Lenc-r* peut être distinct de *linc*, et avoir même origine que le bret. moy. *lencqu-er-nenn*, ver intestinal, mod. *stläon*, petites anguilles de mer, Pel., allem. *schlange*, etc., *Rev. celt.*, VII, 146. *Lencquernenn* est comparé au lat. *lumbricus*, *Beitr.* de Bezzenberger, 1890, p. 257. En pet. Trég. *liqaña*, lisse, glissant, et leste, dégourdi (cf. *Rev. celt.*, IV, p. 161), vient de **linc-ant*.

Lenn, couverture de lit, pl. *ou*, Gr., voc. corniq. *len*, gl. sagum, gall. *llên*, f. voile, rideau, v.-irl. *lenn*, f. manteau, gaul. *linna*.

Lenn, il lit, *Cb*, v. *dotrenal*. — *Lentilus* (qui a des taches au visage), *Cb*, v. *taig*.

Lès, f. hanche, Gr., *léz*, Gon.; *lèspos*, Gr., *lézpoz*, *lézpoch*, Gon. qui a une hanche plus haute que l'autre, pet. Trég. *poz-*

lést, composé de *pouez*, poids, cf. corniq. *pôs re teulseuch agas clùn*, «heavily have ye thrown your haunch». V.-irl. *less*, id., cf. *sliassit*, cuisse, gall. *ystlys*, côté, flanc.

(*Lesquiff*, brûler), *lequiff*, *Cb*, v. *tan*.

Lestr, f. : *vn lestr beguec*, *e deffe vr beg hir*, l. nauis rostrata, «nauire begue», Nom. 149; m. : *á neza* (à la table).

Letter, litière, *Cb*, v. *doen;* pl. *you*, Nom. 321.

Leunhat *a greun*, remplir de grains, *Cb*, *leunaff*, id., v. *farsaff*, part. *leunet*, v. *scuyllaff; lun a buhez*, plein de vie, v. *beuaff*, *lun Intr.* 2; *leun merit*, plein de mérite, *Traj. Jacob*, 122; *lenmidigaez*, fournissement, l. amplicitas, *Cc*, v. *fournissaff*. Voir *lano*.

Libonicq, pl. *-igued*, émouleur, van. Gr., *bibonig*, *limonig*, émouleur, affileur, l'A., voir *arléhuein*. Cette alternance de *b* et *m* paraît indiquer un *v* plus ancien, cf. gall. *llifaid*, aiguisé. C'est ainsi que le tréc. *libous*, *liboust*, viscosité = bret. moy. *limoes* et *linoes*, mousse d'eau et d'arbres. Cf. bret. moy. *guiuſher*, écureuil (= lat. *viverra*), mod. *guyuſher* et *guyber*, van. *güüñver*, Gr.; *babouz*, m., bave, Gon., *divabouz*, bavette, Gr., de **bavouz*, baveux, du haut-bret. *bavoux*, van. *baoüs*, Gr., *leah bàouss*, lait qui file, l'A.; cet adjectif a supplanté le nom *baff*, van. *bao*, *baü*, bave, Gr., comme dans *mormouz*, m. morve des chevaux, Gon., pet. Trég. *mormous*, de *mormons*, *morvous*, *morfus*, *morus*, van. *morous*, (cheval) morveux, Gr., du h.-bret. *morvoux* (*movf*, *morv*, *morm*, morve, Gr., van. *morouz*, id., Gr.); pet. Trég. *umrèal*, rêver, de *huvreal*, *humreal; talmeta*, tâtonner = moy.-br. *palfuata; kalmichat*, travailler le bois, de *kalviziat;* à Gurunhuel *dimoéchkel*, ailes, de *diveskel*, etc., voir *moui*, *tamoüesen*.

Licel, linceul, *Cb*, v. *bez;* tréc. *niñsel*, pl. *niñseyo*, draps de lit, cf. *nisel*, *Histoariou*, 85, 86, pl. *ninceillou*, *Chimiq.*, 2, voir *leal*. — *Licher* (gourmand, débauché), *Cb*, v. *glout; lichizry* «lecherie», v. *gast;* **lichezraff** «deliter» (être sensuel), v. *delicius*. — *Lign*, lignage; *a lingn ez lingn*, de lignée en lignée, *Cb*, v. *enguhentaff; linag*, lignage, v. *gener*.

Lix, m. pus, Gr., l'A., v. *loup; lin*, Gon., gall. *llynoryn*, pustule, v.-irl. *dolimim*, couler, Z^2, 435; cf. br. moy. *lenn*, étang, grec λίμνη, etc.

Linth, lisse, poli, luisant, Gr., *liñtr*, luisant, *liñtra*, reluire, en parlant des corps polis, unis, Gon., *lintra* Gr., *lintri*, *Barz. Br.* 50, cornique *terlentry* id., gall. *llithro*, glisser, cf. *llethr*, pente, *llathr*, poli, luisant, *lleth*, *llyth*, aplati, flasque, mou, cf. lat. *lentus*, allem. *gelind?*

Lyou, couleur, m. : *sae a daou* —, *Cb*, *dou* — *Cc*: *liou*, *Cb*, v. *guisquadur*; *lieu*, v. *men*: *lyeu*, v. *rosec*.

Liqueur, g. id., *Cb*, v. *scuyllaff*, auj. id., du fr.

Linfriz (lait) doux, *Cms*, v. *beurag*.

Lyzer, B 154* ne veut pas dire «missive», mais «Écriture sainte»; cf. J 205; *e lizer* semble signifier «sa religion, ses devoirs (religieux)», P 269, voir *griz*. — **Loc**, cellule, monastère, lieu consacré, dans *Locmellec*, 1455, *Chrestom.*, 217, v.-br. *loc*, 145, mod. *lôk*, *lòg*, *lòc'h*, f. loge, petite hutte, petite cellule, Gon., du l. *locus*; **lôgel**, f. pl. *-llou*, logette, Gon., pet. Trég., *lôgël*, *logol*, petite parcelle de terre, gall. *llogell*, f. cabinet, tiroir, v. gall. *locell*, gl. ferculum, corniq. *logell*, *logol*, boîte, coffre, du l. *locellus*.

Loch, étang, marais, Cartul. de Quimper, XIV^e^ siècle, *Chrestom.*, 217, v.-br. *luh*, 147, mod. *loc'h*, Pel., gall. *llwch*, corniq. *lo*; voir *clogoren*.

Locman. D. Le Pelletier dit, s. v. *loman*, qu'il a lu *loumman*, pilote, dans un dictionnaire de 1632, imprimé à Morlaix. Ce dictionnaire doit être le *Nomenclator*, qui porte, en effet, *loũman*, pilote, p. 149. Cf. *Rev. celt.*, XI, 354.

Loezn, bête, *Cc*, v. *troat*; pl. *loeznet*, *Cb*, v. *tropell*, *lozênet*, *Cb*, *Cc*, v. *lazr*; **loeznedus**, abondant en bêtes, *Cc*, v. *anenal* (*pinuizic a loeznet*, *Cb*).

Lofr (pourceau) ladre, Nom. 34, pl. *an lofryen*, les lépreux, 128; *laour*, 1 syll., lèpre, *Traj. Moyses*, 208, *laournes*, 2 syll., id., 281, *lofrnez*, Nom. 263.

Log, il loge, *Cb*, v. *herberchyaff*; *logeycc*, logis, v. *castell*, *logeis* D 178; *logeïs*, logement, Nom. 130, *logeris*, *Voy. mist.*, 41.

Logotaer, synonyme de *razunell* (souricière), *Cb*.

(*Lom*). *Loum*, goutte (de pluie), Nom. 221.

Lorc'h, flatterie, cajolerie, Gr., Pel., en pet. Trég. id., et vanité, luxe; *lorc'hañ*, flatter; van. *lorh*, épouvante, effroi, l'A., Gr., Pel. Ces deux sens peuvent provenir de l'idée de frapper; cf. *lorc'hennou* «les bras d'une charrette», Pel., cornique *lorch*, bâton, irl. *lorg*?

Lotrncc, autruche, C, *lotruçz*, pl. *ed*, id., *stomocq lotruçzecq*, estomac d'autruche, Gr. Le *Nomencl.* donne *autruig*, p. 41, sans agglutination de l'article français; cf. pl. *autruchet*, *Intr.* 4. Autres exemples de ce phénomène : *limaich* et *imaich*, image, Gr.; *lus-*

siérr, huissier, l'A., *hucher*, Gr. (en rouchi *lussier*); *lestel*, dévidoir, Nom. 169, moy.-br. *estell; an losseau*, l'ossec, l. *sentina*, Nom. 151, *al loczéau*, ossec, sentine, Gr., *al loséô*, m., Gon., *al louséo* du Rusquec; pet. Trég. *laŭs*, anse (d'un seau, etc.). Dans *lenet*, les quatre-temps, à Morlaix, ailleurs *enet*, Pel., l'*l* provient, je suppose, de l'expression *ar zul ened*, le mardi-gras. Je ne sais comment expliquer *lais-lusen*, le premier lait que donne la vache, Pel., *léaz-lusén*, Gon., en regard de *læz vsen* « lait caillé, lait premier », l. colostrum, lac novum, Nom. 65, *léaz uzen* du Rusquec, ni *losqualen*, *losqual*, chardon, *diloscalein* « eschardonner », Chal. *ms*, à côté de *hoscalen*, etc. *ibid.*

(*Louazr*, auge), *laouer an toas*, l. *pistrinum*, *Cb; laouezr en toas*, *Cc.*

(*Louenan*). *Laouennanicq*, roitelet, Nom. 11.

(*Louff*). *Louferich*, *diloufericq*, petit chien de demoiselle, Nom. 31, cf. Troude, *Dict. bret.-fr.; fos da taurell ann* **louydiguez** « fosse pour mettre ordure », *Cb.*

Lounez, *lonnec'h*, rognon, *loënenn*, longe, Gr., *léhéneënn*, l'A., *lonec'h*, *lounec'h*, *lonez*, f., *lunac'h*, m., rein, Gon., pl. pet. Trég. *loeinezi*; cf. corniq. *lonath*, dérivé du v.-fr. *logne* = *longe* (angl. *loin*).

Lourd, vilain, (rustre), adj., *Cb*, v. *labourer*, du fr. *lourd*.

Lousder, ordure, *Cb*, v. *nettat*, non pureté, v. *puraff*, immondicité, v. *soillaff; lousdet*, saleté, D 28; *vn louçe* « taison », Nom. 33.

Luchedaff, resplendir, *Cc*, v. *gueleuiff; luchedenn*, éclair, C, pl. *luhet*, *Cb*, v. *curun; luffet*, N 877; *luet*, *luchet*, Nom. 222; pet. Trég. *luheden*, pl. *luhet*, *luhedeno*, éclair, et aussi juron; van. *luhédeenn*, pl. *luhétt*, charbon dans le froment, *luhédétt*, (blé) charbonné, l'A., de **lucc-; luguermi*, luire, *Cb*, v. *sclaerhat; -y*, *Cc*, v. *sterenn; luguernn*, il brille, *Cb*, v. *ezn*; **luguernus**, brillant, v. *braulon*, de **luc-* = lat. *lucere*; voir *clogoren* et *luſr.*

Le doublet *luhet* — *luffet*, qui rappelle all. *lachen*, rire = angl. *laugh* (pron. *läf*), existe encore aujourd'hui : léon. *luc'hedenn*, éclair, à Lanrodec *lúvëdënn*, à Laniscat *luvadenn*; cf. moy.-br. *palhat*, préparer le chanvre, léon. *paluc'hat*, Lanr. *palevat*, Lanisc., Trévérec, etc. *palivat*; moy.-br. *uhel*, haut, et *ufvel*, J 175 *b*, trég. *uc'hel*, Lanisc. *uvel*, van. *ihuel*, *Rev. celt.*, III, 235.

Inversement, *c'h* vient de *f* dans *aŭnac'h* à Lannebert, *aŭnaf* à Trévérec, orvet, moy.-br. *anaff*, *Rev. celt.*, V, 218; *colch* et *colo*, paille, Nom. 57, moy.-br. (*guenn*)*goloff*. Les deux sons se montrent simultanément. *h* + *v* dans *Gulchuenn*, Cartul. de Quimperlé.

de *Vulvinnus*, *Chrestom.*, 210, d'où *Goulfenn*, Cms et *Goulchenn*, Cc, saint Goulven (= *Goulven*, *Goulc'hen*, *Goulyen*, Golvin, Gr.), et *v* + *h* dans moy.-br. *guiufher*, *guifher*, écureuil, d'où moy.-br. *guicher*, mod. *gwic'her* et van. *guiñver* = l. *viverra*.

L'affinité de *f* et *c'h* se manifeste aussi par des rimes comme celles de *lech* avec la première syllabe de *cleuas*, B 131, 7; *knech* avec *neu(ez)*, 300, 2; *deseu* et *eu* avec *dih(uy)*, à vous, pour *dech-uy*, 201, *bref* et *cref* avec *dih(uz)*, lisez *dihuy*, 217, aujourd'hui *d'ec'h-oui*, cf. *dech*, J 126 *b*, *deoch huy*, N 732; les rimes de *ef* et *eu* = *ev* sont légitimes, cf. *cref* — *teu* — *neu(ez)*, B 220. *Joseph* rime en *ec'h*, *Jac.* 118, *Mo.* 226; *coff* en *oc'h*, Ricou 130, etc.

M. Rhys sépare de *lucere* le gall. *lluched*, éclairs, etc., qu'il rattache à *lluchio*, lancer (*The Hibbert Lectures*, 1886, p. 59).

Luduec, foyer, l. *focus*, Cb, v. *tan*.

Lufr, éclat, splendeur, brillant, Gr., m. Gon., gall. *llewfer*, m., v. gall. *louber:* composé comme l. *luci-fer*, mais avec une première racine *leu*, d'où *guelenif*, briller, etc., qui ne peut être la même que celle de *lucere;* voir *luchedaff*. M. Rhys a rapproché *leu* des noms mythiques, gall. *Lleu*, *Llew*, irl. *Lug*, gaul. *Lugu-* (*Hibbert Lect.*, 408, 409, 429).

Lusqu'. *Ema ar lusqu'* «il est prest à partir», Chal. *ms*, s. v. *prest*, *point*, *pied;* *lusque*, m., tendance, l'A., *Suppl.;* tentative; *lussque*, répétition, essai, impulsion, l'A.; *reit lusq d'hou caloneu trema en nean* = sursum corda, *Officeu*, 61, *rein lusq d'hur halon*... *trema en Nean*, élever notre cœur vers le ciel, *Voy. mist.* 10 = *lusquein hun ineaneu trema eu nean*, 81, cf. *Imitation*, 3; *lusquein*, tenter, répéter, essayer, tâcher; *lussquein*, s'efforcer, commencer (à se mettre à l'œuvre); *lussquemant*, m., pl. *eu*, effort, impulsion, l'A. (cf. s. v. *habitude*); *lusquein*, commencer sans finir, *lusquét ouen éu heent*, je m'étois mis en chemin, Chal., *Dict. br.-fr.* Le pluriel du premier de ces mots vannetais est *lusqueu*, aspirations pieuses, oraisons jaculatoires, *Pedennеu aveit santeficin eu deuéh*, Vannes, 1869, p. 106; il est identique au vieux-breton *usvou*, gl. *oscilla*.

Lustr (lustre) : *a muy lustr*, plus luisant, Cb, v. *nobl;* du fr.

É. Ernault.

(*A suivre.*)

OBSERVATIONS

SUR

L'HISTOIRE DES LANGUES SIBÉRIENNES.

I

M. Auguste Ahlqvist, le regretté professeur d'Helsingfors, a publié en 1871 une importante étude sur les *Kulturwörter* dans les langues finnoises occidentales [1]. Cet ouvrage, avec celui que M. Vilhelm Thomsen, notre savant confrère de Copenhague, consacrait dès 1869 aux influences germaniques sur les langues finnoises [2], a contribué plus que tout autre à établir sur des bases scientifiques l'histoire des emprunts que les populations tchoudes ont été amenées, dans le cours des siècles, à faire aux civilisations voisines; depuis, les investigations des philologues sur un terrain si vaste ne se sont point ralenties, et chaque année pour ainsi dire a vu paraître des travaux considérables sur la formation et le développement des dialectes ougro-finnois; récemment M. Vilhelm Thomsen, poursuivant ses recherches, consacrait aux rapports des langues finnoises avec le letto-lituanien et à leurs emprunts réciproques une étude qui est un véritable monument, non seulement par ses dimensions imposantes, mais surtout par la rigueur et la précision minutieuse de la méthode [3].

En même temps que les observations de M. Thomsen venaient

[1] *De vestfinska språkens kulturord*, Helsingfors, 1871. — Les personnes peu familiarisées avec la langue suédoise pourront consulter l'édition allemande de 1875 (Helsingfors), qui contient du reste des additions importantes.

[2] *Den gotiske Sprogklasses Indflydelse paa den finske*, Copenhague, 1869. — Une traduction allemande, due à M. E. Sievers, a paru à Halle, en 1870, sous ce titre : *Ueber den Einfluss der germanischen Sprachen auf die finnisch-lappischen*.

[3] *Beröringer mellem de finske og de baltiske (litauisk-lettiske) Sprog*, Copenhague, 1890. — Il est juste de signaler, ainsi que l'a fait l'auteur dans son introduction (p. 10), un article que notre confrère, M. O. Donner, avait déjà publié sur le même sujet, en 1884, dans l'*Internationale Zeitschrift* de Techmer (I, p. 257-271).

IMPRIMERIE NATIONALE.

éclairer d'un jour si lumineux les premiers échanges et les antiques relations des peuples finnois avec les Indo-Européens de la Baltique, M. Ahlqvist, complétant de son côté son premier travail, nous transportait à l'extrémité opposée du domaine ougro-finnois. Dans un article publié en tête du huitième fascicule du *Journal de la Société Finno-Ougrienne*[1], l'éminent philologue étudie, au moyen de la linguistique, l'histoire de la civilisation chez les Ougriens de la région de l'Ob[2]. Cet article s'adresse avant tout à la philologie ougro-finnoise : néanmoins ces recherches m'ont paru d'une portée plus large, autant par les aperçus tout à fait nouveaux qui méritent d'en être dégagés que par les nombreuses observations de détail que l'article suggère, même chez un lecteur quelque peu profane en ces matières. C'est à ce titre uniquement que j'ai pris sur moi d'en entretenir la Société de linguistique.

Il est toujours intéressant en effet de suivre, chez des peuples d'une culture peu avancée, le développement régulier et méthodique d'une civilisation que les contacts étrangers perfectionnent peu à peu. Lorsque cette œuvre de civilisation s'accomplit à des époques historiquement connues et que nous en pouvons suivre avec quelque certitude les progrès, la philologie trouve ordinairement dans cette observation des enseignements précieux, tout un ensemble de principes qu'elle peut ensuite sans témérité transporter dans le passé le plus lointain. Non seulement cette étude nous montre, dans leur pleine activité, les moyens divers employés par l'esprit humain pour exprimer des idées nouvelles; elle nous fait voir en outre dans quelles conditions les langues peuvent échanger entre elles leurs mots et leurs locutions. Car les emprunts ont leurs lois, moins inflexibles assurément, plus flottantes que celles de la phonétique, mais non moins complexes; les mots ne s'empruntent point au hasard; les peuples primitifs n'accueillent qu'avec prudence les termes étrangers, pas plus qu'ils n'acceptent les yeux fermés les objets nouveaux que leur proposent

[1] *Suomalais-ugrilaisen Seuran Aikakauskirja*, VIII, p. 1-22, Helsingfors, 1890. Dans nos citations, nous indiquerons toujours la page et, s'il y a lieu, le numéro correspondant aux listes contenues dans cet article. L'article est daté du mois de mai 1889; ce sont sans doute les dernières pages qui soient sorties de la plume de l'auteur. Quelques mois plus tard, la mort enlevait à la Finlande un poète délicat, et à la science l'un des fondateurs de la philologie ougro-finnoise.

[2] Le nom de ce fleuve est, en russe, Обь; il faut donc transcrire *Ob* et non *Oby* ou *Obi*. Nous nous efforcerons, dans le cours de cet article, de transcrire autant que possible les noms géographiques d'après l'orthographe officielle de ces noms en langue russe. Le lecteur aura seulement à tenir compte de la convention : *u* = russe ю; *s* = russe с et *z* = russe з. Ainsi nous écrirons *Yénisey* d'après Енисей; *Ziryane* d'après Зыряне, etc.

« les hommes du dehors ». Il semble que la défiance naturelle qu'ils manifestent d'abord à l'égard de tout article d'importation agisse également sur les noms de ces objets; l'étymologie populaire s'exerce volontiers sur eux et les déforme; ou bien le terme propre ne satisfait point la conscience vulgaire qui lui substitue une dénomination parfois sensiblement différente; il y a enfin des mots qui, proposés à telle époque par telle langue à telle autre, se montreront absolument réfractaires à un emprunt, en vertu de causes parfaitement déterminables.

Pour en citer tout de suite un exemple, voici le verre que les Russes font connaître, sans doute par un intermédiaire finnois, aux peuples de l'Ob[1]; le « verre », en russe, se dit *stekló;* les langues ougriennes se trouvèrent fort embarrassées devant ces groupes de consonnes tout à fait étrangers à leur phonétique et refusèrent l'adoption à *stekló;* le « verre » fut nommé « la pierre précieuse », *tinyń-keu;* mais cette expression elle-même n'est manifestement, ce me semble, que la traduction littérale du russe *dragocênnyj kámenĭ.* Dans la suite, comme les mots russes se présentaient toujours plus nombreux, il fallut bien se résoudre à les prononcer tant bien que mal et à leur faire une place dans la langue courante. Mais ici encore le langage fit preuve de cette admirable logique qui le caractérise, et partout la phonétique ougrienne se montre parfaitement conséquente avec elle-même dans le traitement qu'elle fit subir à tous ces mots d'emprunt. Ainsi, il y eut des groupes de consonnes auxquels les organes ougriens finirent à la longue par se plier, mais il en est d'autres dont ils ne purent jamais venir à bout et pour lesquels il fallut recourir à une série de compromis toujours très régulièrement appliqués[2]. C'est à cette époque que le russe *stekló*, dans son dérivé *stakánŭ* « verre à boire » se présenta une seconde fois aux langues de l'Ob : cette fois le mot fut reçu, grâce à une voyelle prothétique, et il fait aujourd'hui partie du vocabulaire ougrien sous la forme *astakan.* Comme, depuis plusieurs siècles, les mots russes ne cessent de les envahir, ces langues se trouvent aujourd'hui parfaitement outillées pour les bien accueillir, et, loin de les éviter comme jadis, elles semblent désormais les rechercher et les affectionner au point de préférer parfois la désignation étrangère au terme indigène.

[1] L'absence d'un terme spécial signifiant « verre » prouve que cette matière est d'importation récente, du moins parmi les tribus ougriennes du Nord; d'autre part, les Tatares ne paraissent pas avoir jamais apporté du verre sur les marchés de l'Oural. Nous pensons donc que le verre leur est venu de Russie, par l'intermédiaire des Permiens, vraisemblablement au XIV^e^ siècle.

[2] C'est ainsi que les Slaves sont arrivés sans trop de difficultés à articuler le *f* germanique ou le φ grec, tandis que le þ et le ϑ n'ont jamais trouvé dans leur bouche que des représentants assez inexacts.

C'est d'ailleurs la marche habituelle que suivent les langues. Elles se familiarisent très vite avec les sons et les constructions d'origine étrangère, et nous les voyons souvent abandonner pour des mots d'emprunts jusqu'aux termes les plus usuels du vocabulaire national; le dictionnaire magyare contient plus de mots slaves que d'éléments ougriens, et les grands écrivains ottomans semblent mettre leur recherche à proscrire de leurs écrits tous les mots turcs : de là, à notre point de vue du moins, la supériorité du djagatay ou du turc de Kazan sur la littérature osmanlite.

Mais n'oublions pas que les choses se passent bien différemment dans l'origine. Il me semble par exemple que personne n'a mieux dépeint que Kraszewski dans *Stara Powieść* l'instinctive défiance avec laquelle les Slaves durent accueillir les premières importations germaniques, et j'imagine que les Grecs ne se comportèrent pas autrement lorsque, pour la première fois, ils entendirent parler une langue sémitique. Mais qui jamais retrouvera, sous les sons du grec historique, les traces de ces emprunts des âges légendaires? Que de difficultés déjà dans l'établissement des emprunts archaïques du latin aux dialectes helléniques[1], et combien elles sont rares, ces heureuses inspirations de la philologie qui ramènent *littera* à *διφθέρα* (*Mém.*, t. VI, p. 2) ou qui identifient *faunus* avec *φωνή* (*Ibid.*, t. VI, p. 25)!

Ce sont des considérations de ce genre que suggère, presque à chaque ligne, l'article de M. Ahlqvist, et peut-être faut-il regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir les dégager lui-même de l'exposé des faits. Nous allons essayer de formuler ici ces conclusions; mais il nous faut avant tout réclamer l'indulgence du lecteur pour les détails quelque peu minutieux dans lesquels le sujet nous force à entrer tout d'abord.

L'auteur finnois, s'adressant à des spécialistes, n'a pas eu besoin de présenter à ses lecteurs les populations qu'il étudiait; mais, pour prêter à ces études une portée plus générale, il est indispensable de donner auparavant certaines indications géographiques et historiques sur ce rameau important de la race ougrienne. Les Ougriens de l'Ob se divisent en deux peuples distincts, différant parfois sensiblement l'un de l'autre en raison des territoires si divers qu'ils occupent, et parlant chacun une langue spéciale : au nord les Ostyaques, plus au sud les Vogoules. Les premiers habitent en Europe les extrémités orien-

[1] Il en est un peu de ces primitifs emprunts comme des premiers termes d'origine savante introduits dans notre roman vulgaire : tel notre mot *siècle*, d'une physionomie si étrange avec sa voyelle brisée et sa gutturale intacte (Bons fut li *siecles* al tens ancienor, *Alexis*, l, 1, en regard par exemple de l'esp. *siglo*).

tales des gouvernements d'Arkhangelsk et de Vologda, et couvrent en Asie la plus grande partie de la province de Tobolsk; les seconds sont répandus le long de l'Oural asiatique, depuis les confins des gouvernements de Vologda et de Perm jusque vers les Bashkires et les Tatares ouraliens.

Ce n'est guère du reste que depuis quelques années que ces peuples commencent à être connus d'une façon quelque peu satisfaisante. Les études de Wiedemann, d'Anderson, de Hunfalvy[1], d'Ahlqvist, de Donner, de Budenz, nous ont donné sur leurs langues les premières notions véritablement scientifiques, et, tout récemment, le Dr Bernard Munkácsy, envoyé chez les Vogoules par l'Académie magyare des sciences, a rapporté en Europe une collection de documents dont la richesse a dépassé toutes les espérances[2]. Le savant magyare a trouvé là-bas, paraît-il, une littérature poétique des plus considérables; c'est à cette littérature que se rapportent les fameux poèmes consignés par Réguly et que d'aucuns avaient accueillis avec un scepticisme que justifiait l'impossibilité où l'on était de les traduire. M. Munkácsy a non seulement corrigé et expliqué sur place les textes de Réguly, mais il a pu y joindre quantité de pièces nouvelles, hymnes, invocations aux divinités des eaux, chants cosmogoniques, épisodes épiques, poèmes mythiques[3], fables, proverbes et formules magiques. On peut juger, par cette énumération, de la place importante que la poésie vogoule va désormais occuper parmi les littératures ougro-finnoises, et tout porte à croire que la philologie et la linguistique trouveront également leur compte dans l'étude approfondie de ces documents. Qu'il nous suffise de constater ici, avec une légitime satisfaction, que ces recherches détruisent un préjugé encore assez généralement répandu en Europe et qui fait volontiers considérer les peuples du nord de la Sibérie comme des façons de sauvages qui ne mé-

[1] Cf. Hunfalvy, *A vogul föld és nép*, 1864. — Pour l'ostyaque, il faut avant tout citer Ahlqvist, *Die Sprache der Nord-Ostjaken*, Helsingfors, 1880. On trouvera également des indications précieuses sur le vogoule-ostyaque dans Budenz, *Ueber die Verzweigung der ugrischen Sprachen* (*Bezzenb. Beitr.*, IV, 192 sqq.). Je ne parle pas, bien entendu, des œuvres tout à fait capitales de Castrén.

[2] Malheureusement je n'ai pas encore entendu dire que la relation de M. Munkácsy ait paru dans l'une des langues de l'Europe occidentale, ce que le monde savant ne peut qu'appeler de tous ses vœux.

[3] Une mention spéciale doit être accordée aux nombreux poèmes consacrés à l'ours. Cet animal occupe, dans la poésie des peuples de l'extrême Nord, à peu près la même place que le cheval chez les primitifs Indo-Européens (cf. l'*açvamedha* indien, l'idée attachée à la «tête de cheval» dans les cérémonies védiques, le radical *ἱππο-* dans l'onomatologie hellénique, etc.). Chez les Vogoules, l'ours est devenu une sorte de personnalité mythique; il est d'origine divine, on décrit sa venue du ciel sur la terre, et les poèmes qui réglementent son culte ou racontent ses exploits forment un véritable *cycle de l'ours*.

ritent pas de fixer notre intérêt plus que les ours ou les loups, comme disait Voltaire à propos du moyen âge.

Espérons aussi que M. Munkácsy aura pu déterminer avec exactitude les régions où domine actuellement la langue vogoule; car, comme toutes les populations allogènes (инородцы) de la Russie, les Vogoules et les Ostyaques disparaissent rapidement devant la colonisation russe, abandonnant peu à peu de vastes contrées où jadis ils étaient florissants. On sait, par exemple, qu'autrefois les Vogoules et les Ostyaques occupaient un territoire beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui : depuis les Samoyèdes et l'extrême Nord jusqu'aux premières dépressions de l'Oural vers la mer Caspienne et le lac d'Aral, depuis la Petchora et la Kama jusqu'à l'Irtysh et jusqu'aux affluents occidentaux du Yénisey, on était en pays ougrien. Aujourd'hui, sauf du côté du nord, ces limites ont été fort entamées, tant par l'élément slave que par l'élément tatare (cf. Ahlqvist, p. 8), l'immense bassin de l'Ob jusqu'à Tobolsk restant néanmoins le centre de ces tribus auxquelles on peut, pour cette raison, conserver le nom d'*Ougriens de l'Ob*.

L'importance de cette situation géographique n'échappera à personne. La possession des deux versants de l'Oural[1] principalement place ces populations dans des conditions toutes spéciales qu'il convient d'examiner avec une particulière attention. Si l'on relève sur la carte les routes naturelles qui mènent de Russie en Sibérie à travers l'Oural, on constate que presque toutes franchissent la chaîne dans les régions actuellement ou autrefois occupées par les Vogoules ou les Ostyaques : ainsi toutes les invasions, toutes les caravanes qui se sont rendues par l'Oural soit d'Orient en Occident, soit d'Occident en Orient, ont pu laisser chez les Ougriens quelque chose de leur civilisation propre.

Il y a, précisément dans cette partie du *poyas* européo-asiatique qu'on appelle l'Oural Ostyaque, une série compliquée de massifs, les plus élevés et les plus épais de la chaîne : c'est la vallée du fleuve Shtchougor, profondément encaissée entre des sommets redoutables, tels que le Ne-Pouby-Our (Tœl-Pos-Is), qui a 1,689 mètres d'altitude, et le Péti-Our, qui en a près de 1,000. Ce sont là des chiffres faits pour effrayer; néanmoins la division constante de la chaîne en un double rameau et sa disposition en une série d'étages et de plans superposés rend l'ascension relativement aisée; une fois le Shtchougor franchi, la descente l'est plus encore, et ce sont des pentes assez douces qui, le long

[1] Il est vrai que les Vogoules ont aujourd'hui presque complètement abandonné le versant européen.

de la Zygva et de la Zosva, affluents de l'Ob, conduisent dans les plaines sibériennes. Aussi existe-t-il, dans toute cette région que la carte semble nous représenter tout d'abord comme quelque peu rébarbative, des passages nombreux et sans doute assez faciles; l'un d'eux, le long du Péti-Our, est assez régulièrement suivi par les caravanes, et il y a lieu de croire que ç'a été aux époques lointaines l'une des routes ordinaires de ces grands mouvements de peuples dont témoigne l'ethnographie sibérienne.

Si l'on descend vers le sud, au-dessous des massifs du Koshemls, du Tunder-Our et du Khourgaly, on rencontre un second passage fréquenté qui longe le Pirs-You, sous-affluent de la Petchora, pour aller rejoindre, sur l'autre versant, les sources de la Tol-Ya, dans le bassin de l'Ob. Ce passage forme à peu près la limite des Ostyaques dans l'Oural : au delà s'étend vers le sud l'Oural des Vogoules. Dès lors, à mesure qu'on s'avance vers le midi, les gorges et les passes deviennent plus nombreuses[1]; du reste la chaîne, divisée en quatre ou cinq rameaux parallèles, ne présente plus guère, à part le Déneshkin-Kamen et quelques autres sommets élevés, que des massifs de moyenne altitude, tandis que d'immenses plateaux, coupés de quelques rivières qui marquent la limite entre les Vogoules et les Ziryanes, en facilitent l'accès du côté de l'Europe. Un premier passage serpente le long de la Vishéra, à la hauteur de la ville de Tcherdyn, dans le gouvernement de Perm : il est manifeste que cette route a dû servir d'assez bonne heure à établir quelques relations entre les Vogoules-Ostyaques et les souverains de Perm et de Kazan[2]. Plus bas, les sentiers escarpés, contournant le mont Taganay, conduisent les caravanes de Zlatooust à Tobolsk, tandis qu'un passage fréquenté relie Yékatérinbourg aux sources de l'Iset et au bassin de l'Ob : c'est par ces passages que les Vogoules ont pu avoir leurs premiers rapports avec les Tatares de la Russie méridionale, par exemple avec les Bashkires.

L'histoire ne nous a malheureusement légué aucun document certain concernant les premières relations des Ougriens de l'Ob avec les peuples voisins. C'est au XVI^e^ siècle seulement que la Russie entreprend la conquête de la Sibérie; encore n'est-ce que vers le milieu du XVIII^e^ que des rapports quelque peu réguliers s'établissent entre le gouvernement central et ces régions recu-

[1] Les convois de déportés et de colons pour la Sibérie orientale franchissent ordinairement la chaîne par la route Krasnoouſimsk-Yékatérinbourg-Tumen.

[2] M. Ahlqvist exprime, à peu de chose près, la même opinion (p. 12). Il rappelle que la Byarmie faisait jadis avec ses voisins un commerce étendu dont le principal centre était le marché d'Obdorsk, sur le versant sibérien de l'Oural.

lées. Jusque-là, les tribus vogoules-ostyaques sont restées à peu près fermées à tout contact direct avec l'Europe et la civilisation occidentale. Entourées de toutes parts par des populations samoyèdes, finnoises ou tatares, c'est donc à celles-ci qu'elles ont emprunté leur première culture. Mais, en l'absence de tout témoignage historique, il faut ici renoncer à établir une chronologie quelconque; toute spéculation sur ce point ne saurait reposer que sur des hypothèses. Le seul fait qui doive, ce me semble, demeurer acquis à l'histoire, c'est que les Vogoules et les Ostyaques ont pu entrer de fort bonne heure en rapports avec leurs voisins immédiats; les épais massifs de l'Oural ne constituaient même pas, comme nous croyons l'avoir démontré, une barrière infranchissable du côté de la Byarmie et de l'Empire de Kazan. Rien ne prouve donc *a priori* que certaines relations n'aient pu tout naturellement s'établir, dès l'époque la plus reculée, entre les montagnards vogoules et les tribus finnoises des hauts plateaux; mais dans quelles mesures ces relations ont pu exercer une influence sur la culture des deux peuples, c'est ce que l'examen attentif de leurs langues pourra seul nous apprendre. D'autre part, il est de toute évidence que les Ougriens de l'Ob ont dû se trouver en contact, pour ainsi dire dès l'origine, avec leurs voisins du Nord et de l'Est; rien dans les plaines immenses qu'elles se partagent ne sépare les tribus errantes et dispersées des Samoyèdes de celles des Ostyaques, et les marais de l'Irtysh ne constituent entre les peuplades ougriennes et les Tatares sibériens qu'une limite vague et insuffisante.

Ces Tatares, qui occupent à peu près toute la partie centrale de la Sibérie, se divisent aujourd'hui en un certain nombre de rameaux dont plusieurs sont encore assez mal connus. Ce sont d'abord les Toungouz, répandus dans presque tout le bassin du Yénisey, et dont la civilisation et les dialectes ont été l'objet d'études approfondies; puis, vers le sud, une suite de peuples d'une moindre importance, tels que les Soyotes, les Karagases, les Tchapogires, les Barabintses vers la région de Omsk, d'autres encore qui confinent à la grande steppe de l'Ishim. Mais tout démontre aujourd'hui que l'ethnographie de la Sibérie a derrière elle un passé compliqué dont l'état actuel ne saurait éclaircir les mystères. Les inscriptions du Yénisey, les tombeaux des steppes, les antiquités que mettent quotidiennement au jour les recherches assidues organisées tant par les soins du Gouvernement impérial et du Musée de Minousinsk que par l'initiative privée, ont révélé l'existence d'une civilisation préhistorique dans l'Asie centrale. Quel était ce peuple, parvenu à ce haut degré de culture, et dont l'histoire ne nous a même pas transmis le nom? Sont-ce les Ou-Soun, les Kyen-Kouen ou les Ha-ka des historiens chinois? Sont-ce

les descendants des anciens Scythes, sont-ce des Finnois ou des Tatares, ou quelque race éteinte[1]? Faut-il admettre, d'après les différences sensibles qu'offrent entre elles les gravures figuratives de ces monuments, qu'ils proviennent de peuples distincts à la fois par la race et l'époque, suivant l'hypothèse de M. Aspelin? Ou bien devons-nous croire tout au contraire qu'une même civilisation a dominé jadis depuis la Byarmie jusque chez les Mongols, ainsi que paraissent l'établir des découvertes toutes récentes? Des coupes en argent, trouvées dans le gouvernement de Perm, portent des dessins dont la ressemblance avec les figures du rocher de Soulick est manifeste, et l'une d'elle, découverte à Vyatka, présente des inscriptions analogues à celles du Yénisey. On conçoit l'importance de ce fait au point de vue spécial qui nous occupe : la conclusion immédiate serait que les Vogoules se sont jadis trouvés compris dans les limites de cette primitive civilisation sibérienne. Il est possible qu'ils ont précisément contribué à la détruire par leur établissement le long de l'Oural, durant ces grands mouvements de populations qui remanièrent si profondément toute l'ethnographie de la Sibérie[2].

On nous permettra même cette observation que sans doute les langues actuelles de l'Asie centrale et septentrionale conservent bien des formes, bien des mots empruntés jadis à ce mystérieux peuple disparu. Comment admettre en effet qu'une race, familiarisée à ce point, et dès une époque reculée, avec un système graphique singulièrement perfectionné, en possession par conséquent d'une langue déjà fixée et cultivée, n'ait exercé par elle aucune action sur les races certainement moins avancées et plus barbares qui l'ont soumise et absorbée? Il paraît certain que cet ancien peuple sibérien fut réduit au VI^e^ ou au VII^e^ siècle par les invasions des Tatares Tou-Kiuè, puis par les Tatares Ouigoures[3] :

[1] On doit, jusqu'à plus ample informé, désigner les inscriptions sibériennes et la race qui les a livrées à notre perplexité sous un nom moins précis et moins hasardé que celui de *tchoude* ou *tchoudique* qui tend aujourd'hui à s'introduire dans la science. Il me semble qu'un terme très général et assez vague, comme inscriptions *scythiques*, civilisation *scythique*, aurait au moins cet avantage de ne rien préjuger dans un problème où aucune assertion certaine ne nous est encore permise. C'est ainsi que nous laisserons nous-même au lecteur le soin de rapprocher cette civilisation *scythique* d'une civilisation peut-être identique que nous essayons de reconstituer dans la suite de cette étude et pour laquelle nous proposons la dénomination de civilisation *cyclopéenne*. On verra d'autre part qu'il y a lieu peut-être de justifier, même historiquement, la qualification de *scythiques* attribuée aux inscriptions.

[2] A la fin du siècle dernier, les Ostyaques conservaient encore le souvenir d'un peuple singulièrement civilisé qui habitait jadis les bords de l'Ob et qui avait des villes, des chefs, un gouvernement et une *écriture* particulière. Cf. *Inscr. de l'Iénisséi*, Helsingfors, 1889, p. 7, col. 2.

[3] Cf. l'étude de M. G. Devéria, dans les *Comptes rendus de l'Académie des*

mais la philosophie de l'histoire nous enseigne que, dans la lutte de deux civilisations, c'est toujours la civilisation la plus perfectionnée qui finit par l'emporter. C'est ce que nous voyons par la Chine, dont la culture, malgré tant d'invasions et de désastres, reste toujours debout et triomphante; c'est ce que nous montrent les Bulgares qui, à peine installés parmi les populations slaves, adoptent sans scrupules la langue et les mœurs des vaincus. Si une transformation aussi radicale ne s'est pas opérée chez les Tatares de l'Asie centrale, c'est évidemment que la domination de chacun de ces khanats que nous voyons s'y succéder du VI^e^ au XIII^e^ siècle a été trop instable et trop éphémère, les Tiu-Kiuè s'effaçant devant les Ouigoures, les Ouigoures devant les Kara-Kitay et les Kirgiz, les Kirgiz devant les Mongols. Au milieu de tant de révolutions, dès le VIII^e^ siècle toute trace de notre énigmatique civilisation sibérienne semble avoir disparu chez les Ouigoures, et dès ce moment la clef des alphabets du Yénisey était perdue, puisque c'est vers cette époque que les Tatares adoptent l'écriture nestorienne, singulièrement incommode pour la transcription de leur langue, et à laquelle ils eussent très certainement préféré le système si complet des inscriptions de l'Ouibat ou de l'Onloukem. Est-ce à dire que les premiers de ces Tatares conquérants, les Tou-Kiuè par exemple, n'aient pas su profiter, dans une certaine mesure, de la civilisation qu'ils détruisaient? Et puisque les mystérieuses inscriptions se rencontrent jusque dans les plaines du haut Ob, jusque sur les vases d'argent de Perm, n'y a-t-il pas lieu de penser que les Vogoules, eux aussi, ont pu faire encore quelques emprunts à la langue de ces inscriptions?

Peut-être un jour viendra où, les valeurs de l'alphabet une fois fixées, ces emprunts s'accuseront d'eux-mêmes et viendront à notre secours pour l'interprétation des textes. C'est ainsi que le lappon conserve encore aujourd'hui des formes du paléogermanique, qui viennent ainsi apporter une confirmation historique aux reconstructions de la philologie. Récemment, M. K. B. Wiklund, dans son *Lule-lappisches Wörterbuch*[1], a relevé, avec la collaboration de M. Evald Lidén, une liste de mots norrois passés en lappon et dont quelques-uns remontent à des formes antéhistoriques. Ainsi la terminaison lapponne *-as* provient du nominatif primitif en *-az*, tandis que *-ēs* représente la désinence postérieure *-z* (*r*)[2]. Est-il excessif d'espérer que les langues

inscriptions et belles-lettres, 4^e^ série, t. XVIII, novembre-décembre 1890. p. 448 sqq.

[1] *Suomal.-ugril. Seuran Toimituksia*, I.

[2] L'antiquité de ces premiers emprunts désormais constatée, il semble que

modernes de la Sibérie, et en particulier le vogoule, réservent aux philologues de l'avenir des renseignements analogues quant à la langue des inscriptions yéniséyennes?

Une dernière question préliminaire demanderait ici à être résolue, dans l'intérêt de l'histoire de la civilisation chez les Ostyaques et les Vogoules. Malheureusement, bien qu'il s'agisse cette fois d'une époque historiquement connue, nous nous trouvons ici encore en face des mêmes incertitudes. Je veux parler des relations politiques des Ougriens de l'Oural avec les khanats tatares dont ils ont été les voisins à peu près immédiats, par exemple avec l'Empire de Kazan ou encore avec ce khanat de Sibir que Yermak, avec ses six mille Cosaques, détruisit en 1581. Quelle était au juste la situation des Vogoules et des Ostyaques à l'égard de ces différents États? Que des relations étroites se sont établies de bonne heure entre ces diverses populations, c'est, je le répète, un fait absolument hors de doute; mais n'y aurait-il pas témérité à admettre qu'un lien politique unissait autrefois les Ougriens à certains États voisins, par exemple à l'Empire de Byarmie? M. Ahlqvist incline néanmoins à le croire, et il appuie son opinion sur ce fait que le mot «impôt», en ostyaque comme en vogoule, repose sur un emprunt au ziryane (p. 22); pour notre part, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, il ne nous paraît pas qu'il faille tirer de ce mot des conséquences aussi absolues et transformer en rapports de vassalité une simple prépondérance morale. Nous ne saurions davantage souscrire à cette opinion que les Khans de Sibir ont pu autrefois imposer aux Vogoules-Ostyaques un joug bien étroit (p. 21), et je ne puis croire que leur autorité ait jamais été susceptible de contrarier l'autonomie de tribus encore aujourd'hui à peu près indépendantes[1]. Ce qui me paraît le démontrer, c'est que, d'après le témoignage même de M. Ahlqvist (p. 5), lorsque les Tatares vinrent s'établir sur l'Irtysh et y fonder un khanat, les Ougriens reculèrent vers le nord et échappèrent à la conquête en abandonnant aux vainqueurs une partie du territoire qu'ils occupaient.

l'explication de notre confrère, M. L. Wimmer, qui retrouve un vestige du primitif *ē* germanique (au lieu de *á* norrois) dans des mots tels que le finlandais *niekla* «aiguille» (cf. got. *neþla*), doive ici trouver sa confirmation, malgré les objections de MM. Donner et Thomsen, qui préfèrent rapporter ces mots au gotique. — Pour le dire en passant, je crois qu'on trouverait facilement des emprunts germaniques jusqu'en samoyède, particulièrement en samoyède-youraque, où ils ont pu être introduits par un intermédiaire lappon. Tel le youraque *tōlāu* «compter», *tōlir* «nombre», qui paraît bien être d'origine étrangère : norrois *tál*, v. h.-a. *zâl*.

[1] On sait que les indigènes de la Sibérie ne sont généralement astreints qu'au ясакъ, c'est-à-dire à l'impôt sous forme de peaux ou pelleteries.

Ce qui se dégage en somme de ce rapide exposé historique, c'est ce fait incontestable que les Ougriens de l'Ob se sont trouvés placés dès l'origine dans les meilleures conditions pour nouer avec les populations voisines des relations plus ou moins étroites dont leur civilisation a dû profiter dans une large mesure. Il nous reste à examiner chacune de ces sources d'emprunts en particulier et à rechercher comment les langues des Ostyaques et des Vogoules y ont trouvé des moyens de perfectionnement.

II

M. Ahlqvist considère les Samoyèdes comme les premiers éducateurs des Ougriens de l'Ob (p. 5 sqq.), et tout paraît confirmer cette opinion. Seulement, cette influence civilisatrice, qui s'est naturellement surtout exercée sur les Ostyaques septentrionaux, ne semble pas tout d'abord leur avoir apporté des raffinements délicats ni même des objets bien variés. En effet, sur les dix-huit mots ostyaques que cite l'auteur comme empruntés au samoyède, la moitié au moins se rapporte exclusivement à l'élevage du renne. Ce sont donc les Samoyèdes qui ont appris aux Ostyaques à chasser et à domestiquer le «chameau du Nord» et qui leur ont enseigné à vivre sous les climats hyperboréens. Un fait intéressant au point de vue historique se dégage immédiatement de cette première constatation, et M. Ahlqvist n'a pas manqué de l'indiquer (p. 5) : c'est que l'établissement des Samoyèdes dans l'extrême Nord est plus ancien que celui des Ostyaques, qui paraissent n'avoir été refoulés vers ces régions ingrates qu'à une époque relativement récente. Il semble du reste que le Samoyède se montra assez jaloux de son droit de premier occupant et qu'il n'admit pas sans lutte les peuples ougriens au partage de ses solitudes. Je ne saurais dire si les Ostyaques, qui se distinguent à peine aujourd'hui de leurs voisins du Nord, gardent encore actuellement la rancune de ces inimitiés préhistoriques; mais les Vogoules tout au moins en conservent le souvenir très vivace, puisqu'ils ont fait des anciennes luttes de leur race avec les Samoyèdes, d'après le témoignage de M. Bernard Munkácsy, le thème principal de leurs chants héroïques.

Il ne serait pas impossible même que, dans ces rencontres, les Samoyèdes n'eussent pas toujours eu le dessous, et, s'il faut admettre que les Ougriens de l'Ob ont jamais connu la domination étrangère, nous aimerions mieux attribuer cette suprématie aux Samoyèdes qu'à toute autre population voisine. Ainsi s'expliquerait la fortune de deux mots samoyèdes parmi les Ougriens : le premier *kaǯ* ou *koč* «esclave» (p. 6, n.7), a passé non seulement

au vogoule (*quč* ou *quš*), mais même au ziryane (*kes-jalny* «servir»); le second, *jeru* «maître, chef» (p. 6, n. 4), est devenu l'ostyaque *jor* ou *ūr(t)* et paraît avoir fourni aux Magyares eux-mêmes leur mot *úr* «maître, monsieur». Ce sont là deux termes que les peuples n'empruntent guère qu'à des races victorieuses[1]; l'emprunt devient tout à fait significatif, si l'on se rappelle qu'au témoignage de Castrén (*Jurak. Wörterverz.*, p. 8), les Samoyèdes-Youraques désignent les Ostyaques du nom de *habi* «esclave».

J'avoue que les horizons ouverts si inopinément par ce double emprunt sur l'histoire primitive de l'Asie du Nord sont faits pour étonner. Il ne nous paraît pas cependant que ces conclusions puissent aisément être infirmées : le fait seul que les Vogoules, qui pourtant ne sont plus guère aujourd'hui en contact avec eux, ont fait de leurs luttes héroïques contre les Samoyèdes le sujet de leur épopée nationale, paraît suffisamment concluant par lui-même. Si l'on rapproche de ce fait cette tradition recueillie au siècle dernier par Messerschmidt parmi les tribus ostyaques et qui parle d'une race puissante tout à la fois guerrière et singulièrement civilisée qui aurait primitivement habité leur territoire[2], on conclut tout naturellement que ce peuple guerrier dont les Ostyaques gardent le souvenir sans le nommer est identique avec les Samoyèdes belliqueux chantés par les Vogoules. Assurément ces Samoyèdes légendaires ne rappellent en rien les tribus moroses que nos voyageurs nous décrivent, et sans doute celles-ci ne sont qu'un rameau égaré d'une race éteinte. Car il ne peut ici s'agir de deux races distinctes confondues sous un même nom par une tradition trop lointaine : la philologie est là, qui nous montre effectivement un peuple *samoyède* imposant sa domination aux Ougro-Finnois des deux versants de l'Oural, et dont l'influence s'étendait sans doute autrefois bien avant vers le sud.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici qu'on se fait généralement une idée singulièrement inexacte du domaine actuel de la race samoyède. Sur la foi des géographes qui n'appliquent le nom de Samoyèdes qu'aux nomades des *toundry* polaires, Youraques en Europe, Avamiens (Tavgy) en Asie, on oublie volon-

[1] On peut comparer par exemple le bulgare qui a adopté tous les termes turcs signifiant «seigneur» ou «monsieur», depuis *efendí* jusqu'à *čelebí* et *čorbadží*, tandis que la domination phanariote introduisait d'autre part le mot *kýrŭ* (κύριος). Depuis que la Bulgarie est indépendante, le slave *gospodinŭ*, *gospodárĭ*, *gospodárinŭ* regagne naturellement le terrain que les titres étrangers avaient accaparé.

[2] C'est cette même tradition qui nous servait plus haut (p. 397, n. 2) à démontrer les anciennes relations des Ougriens avec la civilisation *scythique* de l'Ob et de l'Yénisey. On verra tout à l'heure que ce n'est pas sans intention que nous avons recours ici au même témoignage pour établir l'existence d'une primitive civilisation *samoyède*.

tiers qu'il existe encore aujourd'hui, dans le centre et le sud de la Sibérie, des rameaux importants de cette race considérable, comme l'a établi Castrén voici tantôt cinquante ans. Les Samoyèdes-Ostyaques occupent une grande partie du gouvernement de Tomsk, le long de l'Ob supérieur; les Samoyèdes du Yénisey et, mêlés aux Tatares, les Kamasintses ou Kagmāzi, s'étendent depuis Touroukhansk jusqu'à Krasnoyarsk et Minousinsk, jusqu'aux montagnes de Mongolie, jusqu'aux frontières de l'Empire chinois, dans la région même des inscriptions yéniséyennes. Nous admettions à l'instant que les Samoyèdes couvraient jadis des territoires encore beaucoup plus vastes, notamment la région de l'Oural; qui pourrait dire si ce n'est pas un rameau de cette race que déjà Hérodote (*Melpom.* IV, 23) définissait en ces termes : Οἰκέουσι ὑπωρέην ὀρέων ὑψηλῶν (l'Oural) ἄνθρωποι λεγόμενοι εἶναι πάντες σιμοὶ καὶ γένεια ἔχοντες μεγάλα, φωνὴν δὲ ἰδίην ἱέντες, ἐσθῆτι δέ χρεώμενοι σκυθικῇ...? Je ne saurais dire jusqu'à quel point ce portrait peut encore s'appliquer aux Samoyèdes d'aujourd'hui, auxquels l'anthropologiste Heusinger ne trouvait de parents que dans certains types du Caucase; mais on ne peut manquer de constater combien cette description concorde avec tous les traits saillants des figures sculptées du Yénisey, notamment avec les nos 3 et 7 (Ouybat, Tchirkov et Bey. Tcha'a taz) du recueil de la Société finlandaise d'archéologie. Ce sont deux admirables spécimens de la vieille statuaire sibérienne, auxquels la longueur du nez peu proéminent (σιμός) et surtout le développement extraordinaire du menton (γένεια μεγάλα) donnent un caractère tout à fait typique, essentiel au point de vue ethnographique. Et quant à l'ἐσθὴς σκυθική, est-il besoin de rappeler qu'on l'a reconnue dès le premier jour dans les scènes guerrières de la Podkamennaya aussi bien que dans les représentations chamaniques du Kara-Yous?

Dans ces conditions, l'adoption ancienne du chamanisme par les tribus ougriennes, suivant la conjecture de M. Ahlqvist, devient extrêmement vraisemblable. Il faut convenir toutefois qu'on n'en saurait donner de preuves linguistiques bien assurées. C'est ainsi que le savant philologue d'Helsingfors invoque le témoignage de l'ostyaque *pender*, qui représente le samoyède *pend'er*, désignant le « tambour » usité dans les incantations chamaniques (p. 7, n. 10) : sans prétendre en aucune façon faire la critique des étymologies samoyèdes-ougriennes — ce dont je serais sans doute fort incapable — je ne puis m'empêcher de considérer le samoyède *pend'er* comme singulièrement voisin du russe *bandúra*, qui est l'appellation ordinaire du « luth », ou plus exactement de la « mandore », signification que le mot conserve d'ail-

leurs, sous la forme *pöñer*, dans les dialectes samoyèdes de l'Ob, et dont l'étymologie est bien connue : c'est le grec πανδούρα. Le russe *bandúra* a pu être emprunté dès le siècle dernier, comme l'a été *hlĕbŭ* « pain », en samoyède-tavgy *kiriba*, en samoyède du Yénisey *kiloba*, etc. L'exemple me paraît ainsi perdre quelque peu de sa valeur.

Un autre mot samoyède, sur lequel le russe aurait peut-être quelques droits à revendiquer, est le substantif *kues* « métal », cité à propos du vogoule *āt-kues* « plomb, étain » (p. 5, n. 2). L'histoire du grec *μέταλλον*, adopté successivement par toutes les langues de l'Europe, atteste la facilité avec laquelle les dénominations de ce genre s'empruntent de peuple à peuple et viennent peu à peu enrichir les langues auxquelles ces termes généraux jusque-là avaient manqué. C'est ainsi que le samoyède *kues* dépend peut-être de quelque forme russe apparentée au verbe *kovátĭ*, *kujú* « forger » et au substantif *kóvŭ*, lequel, il est vrai, ne s'emploie plus guère aujourd'hui dans le russe littéraire qu'au sens figuré de « machination, intrigue », mais qui survit avec le sens de « métal » par exemple dans le bohémien *kov*. Mais comment admettre en samoyède un emprunt slave aussi ancien et dont surtout il serait absolument impossible de reconstituer l'itinéraire à travers les langues intrajacentes? A moins qu'il ne faille plutôt retourner les choses et reconnaître dans le slavo-letto-germanique **ku-* « forger » (sl. **kuti*, lit. *kauti*, v. h.-all. *houwan*) l'héritage d'une civilisation jadis répandue dans tout le centre et le nord de l'Europe et dont les peuples de l'Asie du Nord seraient aujourd'hui les derniers dépositaires. Ainsi, les luttes des Samoyèdes contre les Finnois de Byarmie et les Ougriens de l'Oural nous apparaissent, à travers les traditions mourantes des Ostyaques et les récits épiques des Vogoules, comme la dernière lueur jetée par cette race étrange derrière les horizons extrêmes de l'histoire : et voici que la philologie semble vouloir ajouter à son primitif territoire, avec la Sibérie, une partie de l'Europe.

Assurément il serait dangereux de s'aventurer bien loin sur un pareil terrain. Voici cependant un mot dont le domaine est plus considérable encore et qui paraît trouver dans la même hypothèse le secret de son énigmatique origine. C'est à propos de l'ostyaque *kōrt*, *kūrt*, ziryane *gort*, votyaque *gurt* « habitation, hameau » que M. Ahlqvist nous met sur la voie de cette étymologie (p. 6, n. 6). D'après lui, toutes ces formes reposent sur le samoyède *χārad*, et sans aucun doute cette dérivation s'appuie sur les plus solides raisons [1]. Il y a un rapprochement plus inté-

[1] La prononciation *χārad* appartient à un dialecte de la branche youraque; la forme ordinaire est *hārad* qui, d'après la phonétique youraque, peut repré-

ressant, dont l'auteur n'a pas voulu aborder la discussion et qui pourtant s'impose avec force : c'est celui du slave *gradŭ* (russe *górodŭ*), lituanien *zárdis* et *gařdas*[1], gotique *gards*, latin *hortus*, grec χόρτος. Pour notre part, il nous paraît impossible de séparer ces mots les uns des autres : sans doute nous retrouvons ici encore un de ces mystérieux témoins de la primitive civilisation de l'Europe, dont M. Bréal nous entretenait récemment à propos du grec πύργος et du germanique *baúrgs* (*Mém.*, t. VII, p. 147).— Ainsi s'expliqueraient, en une certaine mesure, les contradictions phonétiques que toutes ces formes présentent entre elles et que, depuis si longtemps, on essaye en vain de justifier[2]. Toutefois l'histoire de ce vieux mot, qui a passé jusqu'en tatare (*jurt*, d'où le russe de Sibérie *jurta* «habitation indigène»), reste encore singulièrement compliquée et difficile. C'est surtout dans les langues finnoises qu'il sera malaisé de démêler d'une manière satisfaisante la chronologie des formes multiples que ce vocable y a revêtues. Car le mot n'existe pas seulement en ostyaque et en ziryane-votyaque, comme l'établit M Ahlqvist; on le rencontre également dans les dialectes mordvines (*kardā*, *kardó* «étable», *kardas* «cour, ferme»); dans le finlandais *kartano* «ferme, enclos», et le live *kârand*, où le thème primitif a été augmenté du suffixe finnois *-no*, *-ndo;* dans le tchouvashe *kardá* «enclos»; vraisemblablement aussi dans le magyare *kert* «jardin»[3] et dans d'autres formes encore dont les progrès de la philologie ougro-finnoise accroissent chaque jour la liste[4]. Notre très savant confrère, M. V. Thomsen, a essayé de faire l'historique de ce mot dans les langues finnoises[5]; de son étude si érudite et de sa

senter simplement un ancien **karad* (cf. le tavgy *koru'*), ce qui d'ailleurs ne prouve rien contre l'aspirée initiale primitive dûment attestée par nos langues européennes. — Toutes les formes samoyèdes citées dans la suite de cette étude sont données d'après Castrén : *Wörterverzeichnisze aus den samojedischen Sprächen*, publiés par A. Schiefner, Saint-Pétersbourg, 1855. Nous avons seulement pris sur nous de substituer à la notation ordinaire des voyelles longues une notation (~) plus conforme à leur nature, selon nous, purement tonique.

[1] Les hésitations de la gutturale dans le letto-slave (*gradŭ* : *žárdis*), qu'on retrouve par exemple dans *gąsĭ* : *žąsis*, témoignent en faveur d'un emprunt. Quant au lit. *gařdas*, c'est très probablement un emprunt nouveau fait au slave, à quoi l'accentuation tout au moins ne contredit nullement.

[2] On ne saurait adopter l'opinion de Brugmann (*Grundr.*, I, 294, 1; cf. 345), qui explique les formes letto-slaves comme empruntées au germanique.

[3] D'autres expliquent que le magyare *kert* «jardin» est tout à fait étranger à la famille *gards-gradŭ;* il y a lieu de s'étonner tout au moins de ces «rencontres tout à fait fortuites» qui abondent dans l'étymologie magyare.

[4] Signalons également le ziryane-votyaque *kar* «ville». — Il existe d'autre part en mongol, si mes souvenirs sont exacts, un mot بردسي (*kōrija*) «jardin» : c'est aux savants compétents de nous dire ce qu'il en faut penser.

[5] V. Thomsen, *Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog*, p. 170. — Cf. p. 33.

discussion serrée, je ne veux retenir qu'un point, capital à mon sens : c'est que, dans aucune langue de la famille, le mot ne semble pouvoir s'expliquer par lui-même et autrement que comme un emprunt. Mais, si la philologie finnoise pas plus que la philologie indo-européenne n'est capable de résoudre les difficultés de cette formation, n'est-ce pas là un gage de vraisemblance en faveur de l'étymologie nouvelle que M. Ahlqvist a peut-être eu le tort de présenter trop timidement?

Faut-il décidément penser que ces vieux mots qui, tels que *πύργος-baúrgs* et *χόρτος-gards-kartano*, nous apparaissent dans les langues finnoises aussi bien que dans les langues européennes comme les survivances d'une civilisation inconnue, sont en réalité l'héritage d'une grande race primitive dont les tribus samoyèdes seraient les derniers débris? Nous ne nous dissimulons nullement que notre hypothèse repose sur la base la plus humble et la plus étroite : est-elle cependant à ce point invraisemblable qu'on la doive rejeter sans examen? Si la race tatare, par exemple, vient jamais à disparaître, comme la statistique peut nous induire à le croire, et qu'il n'en reste d'autres vestiges que ces quelques tribus yakoutes « qui ne connaissent d'autre Dieu que le ciel bleu », comme dit Abel Rémusat, pourra-t-on soupçonner dans ces restes misérables les descendants d'une des races les plus considérables de la terre? C'est ainsi qu'on peut se figurer, aux origines de l'humanité, une première race d'hommes répandue à la fois dans la plus grande partie de l'Europe et dans l'Asie du Centre et du Nord. On ne saurait en effet lui assigner un domaine plus restreint, en supposant par exemple que le mot **χûrŧ-*[1] a été introduit dans nos langues avant le départ ethnique : les façons diverses dont il a été traité prouvent que l'emprunt remonte à une époque où tout au moins les divisions slavo-germanique et gréco-italique étaient accomplies. Remarquons aussi que les Éraniens ont également adopté ce mot, sous la forme *gĕrĕđa* (pour **garĕda?*), tandis que la branche indienne paraît l'avoir toujours ignoré, comme elle ignore le nom européen du « sel », *ἅλς-sal-solĭ-salt*, que conserve, sinon l'éranien, du moins l'arménien *aŧ*[2].

Il est bien certain qu'un ou deux exemples isolés seraient tout à fait insuffisants pour asseoir une théorie destinée à troubler des habitudes reçues et certaines convictions intimes. Le youraque *hũrad*, à lui tout seul, n'aurait guère de valeur : c'est du moins

[1] C'est ainsi que nous proposons de représenter le prototype de *hortus-gards-harad;* le *t* retourné (ŧ) figurera cette variété de dentale que les langues historiques représentent tantôt par *t*, tantôt par *dh*, tantôt par *d*.

[2] Le védique *salilá* « mer » répond, à notre avis, bien mieux à *ἅλος* (« mer » chez les poètes) qu'à *ἅλς*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

un indice et une invite à rechercher d'autres identifications. Nous venons de citer le nom du «sel» dans les langues européennes; nous le retrouvons, lui aussi, dans les langues samoyèdes; ainsi, en yéniséyen *si*$^{\varepsilon}$ (pour **si̯l*, génit. *si̯lo*$^{\varepsilon}$), en youraque et en tavgy *sear* et *ser*. La phonétique comparative des langues samoyèdes montre que *s* est ici *s* primaire, et non *s* en alternance avec *k*, comme dans *side*, *siti*, *sire* «deux» en regard du vieux samoyède (motorique) *kidde*. Il faut donc distinguer, au moins dans leurs formes historiques, *sear*, *si*$^{\varepsilon}$ «sel» de *sear*, *sera'a*, *siri* «blanc», qui avait en motorique la forme *kyr*[1]; dès lors, on doit fixer comme prototype pansamoyède du nom du «sel» une forme **ssl*, dont il devient bien difficile de séparer l'européen **sal*, lequel n'est certainement pas, comme on sait, un mot primitif indo-européen. Quant au finlandais *salte*, il semble établi que c'est un simple emprunt au germanique, aussi bien que *kulta* «or» et *silbba* «argent».

Un mot en tout point semblable à notre mot «sel» est le nom que nous donnons à la «mer», *mare-marei-morije*. C'est également un mot purement européen, car il paraît décidément que le sanscrit *mīra* n'a pas de valeur historique (cf. Wharton, *Et. Lat.*, s. v. *mare*). Bien que le *-g-* dans le samoyède-ostyaque *mogor* (pour **moor*, **mōr?*) n'ait peut-être rien d'étymologique, je n'ose comparer les formes correspondantes des autres dialectes, *mara*, *moru*, *mora*, *nori*, qui du reste signifient non «la mer» mais «le rivage». En revanche, le youraque *māri* «mer intérieure» nous paraît mériter une place tout à côté du latin *mare*, et je ne puis croire que les Samoyèdes, répandus le long de 10,000 kilomètres de côtes environ, aient eu recours, pour désigner la mer, à des termes étrangers.

Si je ne craignais de voir nos rapprochements taxés de fantaisie, j'essayerais également de rechercher dans le samoyède le prototype que M. Bréal réclame pour le grec πύργος «tour» et le germanique *burg*, dont l'aspect bizarre de thème consonantique se trouverait peut-être justifié précisément par l'hypothèse d'un très vieil emprunt. Nos modernes Samoyèdes n'élèvent, il est vrai, ni tours ni forteresses; mais ils savent désigner les rochers et les monticules de leurs *toundry* et de leurs steppes, et ils appellent ces «hauteurs» *perg* en samoyède-ostyaque, *pir* en youraque, *firagā* en tavgy, *phirže* en kamasinien, toutes formes dérivées de la racine *pir-per*. Un rapprochement cherché dans cet ordre d'idées aurait au moins l'avantage de rattacher, en vieux haut-allemand *burg* «forteresse» à *bërg* «montagne», et d'autre part en grec πύργος à Πέργαμος, qui est la «montagne» où s'élève l'en-

[1] Cf. Klaproth, *Motorisches Wörterverzeichnisz*, dans l'*Asia polyglotta*.

ceinte militaire et religieuse (Ἴλιος ἱρή), et au pied de laquelle sont disséminées les maisons de la ville proprement dite (Τροίη τ'εὐρείη) :

Ἀλλ' ἄρα Κασσάνδρη, ἰκέλη χρυσέῃ Ἀφροδίτῃ,
Πέργαμον εἰσαναβᾶσα.....

(*Il.*, Ω, 699.)

Dans l'origine, presque toutes les vieilles cités de la Grèce avaient sans doute leur πέργαμος; mais presque partout les populations helléniques ont traduit le terme indigène par le composé bien connu ἀκρόπολις. Ainsi se trouverait confirmée cette idée que la fondation des villes antiques de l'Europe remonte à une civilisation antérieure à la nôtre et qui nous a enseigné l'art ingénieux des fortifications [1].

Ce qui est bien fait pour piquer notre curiosité, c'est la concordance singulière que nous constatons entre cette disposition des antiques cités européennes et celle des villes légendaires dont les traditions épiques des Samoyèdes gardent encore le souvenir affaibli. Dans un grand nombre de ces récits, qui ne sont pas sans présenter une vague analogie (évidemment toute fortuite, je me hâte de le déclarer) avec les données générales de certaines traditions helléniques, il est question de l'enlèvement de quelque Hélène samoyède, cause de guerres effroyables où nous voyons des peuples entiers exterminés par d'invincibles héros. Ces combats se livrent d'ordinaire autour d'une ville *située sur une montagne*, le long d'un fleuve, et dont les ennemis s'approchent sur des esquifs : *Takkendi anda čāǯek* | *tabalat kuačet karend* «En bas, un navire s'avance Vers leur ville sur la montagne» (Castrén, *Sprachproben*, Ostj., IV, 2-3, p. 365). Quelques lignes plus loin, l'aède sibérien nous montre sept héros qui, par parenthèse, rappellent assez les Sept contre Thèbes et qui, eux aussi, laissent après eux sept, puis quatorze épigones; ils débarquent et s'avancent au pied de la citadelle : *Konnegand sēlǯe mādur* | *kare tūk* «Du rivage, sept héros Sont venus au pied de la montagne» (*Id.*, *ibid.*, IV, 58-59, p. 366). Dans un autre épisode (*Id.*, *ibid.*, II, 32-33, p. 345), il s'agit d'un jeune guerrier à la recherche d'une épouse : *Tāget pārond* | *kōn nēndogo kuanǯak* «Je m'en vais (dit-il) sur la montagne pour (épouser) la fille du roi». Il faut entendre qu'il y a sur cette montagne une ville où commande un chef illustre; on ne se représente pas autrement cette Pédase

[1] On dit en grec ἡ Πέργαμος, ὁ Πέργαμος ou bien τὰ Πέργαμα. Beaucoup de noms de lieux, dans la vieille géographie hellénique, s'accommodent ainsi à volonté de tous les articles. Nous pensons que ces hésitations révèlent une langue où la distinction des genres n'existait point; telles sont, encore aujourd'hui, les langues de la famille samoyède.

« escarpée » où Priam s'en allait, lui aussi, chercher une épouse auprès d'Altès, roi des Lélèges belliqueux :

> . . . Ἄλτεω, ὃς Λελέγεσσι φιλοπτολέμοισιν ἀνάσσει,
> Ληλάσιον αἰπήεσσαν ἔχων ἐπὶ Σατνιόεντι·
> τοῦ δ' ἔχε θυγατέρα Πρίαμος.
>
> (*Il.*, Φ, 86 sqq.)

Ces indications, si restreinte qu'en soit la portée, semblent néanmoins apporter à notre hypothèse quelque appui. Je ne crois pas du reste que ces témoignages soient isolés, et peut-être le moment est-il venu de présenter encore quelques rapprochements du même genre, où d'ailleurs le vogoule et l'ostyaque trouveront leur part aussi bien que le samoyède.

En l'état actuel, toutes sortes de raisons nous imposent, je tiens à le répéter, la plus extrême réserve dans une question si délicate et si nouvelle : aussi nous approuvera-t-on de nous en tenir, pour le moment, à une seule catégorie de mots dont le type nous est fourni par le samoyède *kues* « métal ». Considérons en effet à nouveau cette forme intéressante, et demandons-nous tout d'abord si un tel mot peut raisonnablement être né sur les rivages de l'Océan Polaire ou dans les steppes sibériennes, s'il ne dénonce pas au contraire, à lui seul, toute une civilisation féconde, particulièrement versée dans la science minière, et dont notre rapprochement avec le slavo-germanique *kuja-houwan* nous invite à rechercher les traces dans quelques dénominations particulières des métaux?

Presque partout, dans nos langues, il y a désaccord entre ces noms, et c'est une idée qui a été émise depuis longtemps que ces noms remontent à une civilisation antérieure à toutes les civilisations historiques. Car les langues ougro-finnoises ne semblent décidément pas plus en état de les expliquer que les langues indo-européennes, auxquelles elles ont d'ailleurs emprunté la plupart des dénominations actuelles. Tout semble donc nous inviter à leur attribuer la même histoire qu'à ces vieux mots dont nous cherchions tout à l'heure à débrouiller les ténébreuses origines, et tout de suite la phonétique nous confirme jusqu'à un certain point dans cette vue. Elle nous montre en effet, dans deux noms de métaux, une correspondance frappante avec la bizarre alternance πύργος (Hésych. φοῦρκορ) = *burg;* dans χαλκός = lituan. *gelžis* (sl. *želězo*), nous observons un traitement analogue des muettes, et dans χρυσός (pour *χρυτjος) = got. *gulÞs* un même traitement de la liquide. On pourrait même s'exercer directement sur les noms des métaux dans les dialectes encore vivants des angues samoyèdes, notamment sur le nom du « fer », en tavgy

basa, kamasinien *baza*, yéniséyen *bese*, youraque *vese* (dial.) et *jĕsĕ'* dans les dialectes qui transforment *v* en *j* devant *e* ou *i*. Toutes ces formes nous paraissent reposer sur un primitif monosyllabique à voyelle radicale neutre, soit **tos*, qui expliquerait peut-être, avec le magyare *vas*, le latin *ferrum*, pour **fes-rom*, **fezrom* (?). Mais on voit combien il est délicat, en l'état actuel, de marquer ici la limite entre la fantaisie et l'hypothèse scientifique. C'est pourquoi j'aime mieux insister sur un nom de métal dont l'histoire me semble plus certaine et sur lequel malheureusement M. Ahlqvist a gardé un complet silence.

C'est le nom du « fer » en ostyaque : *kart*. Il est difficile de ne pas le rattacher tout d'abord au ziryane *kört*, au finlandais *karta*, à l'estonien *kard* et au live *kārda*, qui désignent le « fer-blanc ». D'autre part, il existe en lette et dans les dialectes lituaniens une série *skārds*, *skardas* ou *skarda*, qui a exactement la même signification et qu'on retrouve dans le vieux haut-allemand *skart* et dans le slavon *skrada* avec le sens de « poêle à frire, lèchefrite ». Tous ces mots remontent, sans contestation possible, à un même primitif; la question est seulement de savoir dans quelle famille il le faut chercher. M. Thomsen, dans son savant ouvrage sur les rapports des langues finnoises avec le letto-lituanien (p. 218), n'hésite pas à considérer le mot comme étranger dans la famille finnoise et à rapporter l'origine du *karta-karda* finnois au *skarda* de la famille lette. Notre confrère pousse même très loin le souci de l'exactitude dans l'histoire de cette dérivation, car il ajoute que la forme finlandaise a pu être transmise par l'intermédiaire de l'estonien : « At det finske Ord er udgaaet fra det lettiske, forekommer mig i höj Grad sandsynligt. Dog kan det i ethvert Tilfælde ikke vel høre til det ældste Lag af Laan, men synes at maatte forklares som indkommet i Finsk over Estisk. » Quant au ziryane *kört* et à l'ostyaque *kart*, il préfère les séparer complètement du finlandais *karta* et les considérer comme d'origine éranienne (zend *karĕta* « couteau »). On avouera que cette distinction entre deux formes si voisines complique la question plutôt que d'y apporter la lumière dont elle a grand besoin. Car, si les formes finnoises reposent sur un emprunt au lette, où ferons-nous remonter le letto-slavo-germanique *skard-*, qui n'a pas trop l'air, de son côté, d'être bien ancien dans la famille indo-européenne?

Pour éclairer le débat, il est nécessaire, je crois, d'y introduire un élément dont on n'a pas encore tenu compte : c'est le latin *sartago*, qui signifie « lèchefrite », absolument comme le slavon *skrada*, et auquel il nous semble légitime de faire une place dans la série. Notre confrère, M. Wharton, dérive *sartago* de *sarcio*, *sartum*, et il l'explique par « putt the ingredients in good order,

make them serviceable[1] ». Je crois que *sartago* repose sur une étymologie beaucoup moins recherchée et qu'il faut tout simplement partir de la signification « quincaillerie, ferblanterie », en fixant à la base un substantif **sarta* « fer-blanc ». Le premier exemple de ce mot se trouve dans Pline l'Ancien, et il y a lieu de croire que c'était dans le parler romain un terme de très bon aloi, nullement entaché de néologisme, et qui peut remonter fort loin dans l'histoire de la culture italique. Dès lors, comment séparer le latin **sarta* du lette *skarda*, du finlandais *karta* et de l'ostyaque *kart*, comment n'y pas reconnaître un très vieux nom du « fer-blanc », avec lequel le sanscrit *kart*, *kṛntāmi* « couper » et le zend *karĕta* « couteau » n'ont sans doute rien à démêler? Il est vrai que la phonétique semble, à première vue, s'opposer au rapprochement : je crois au contraire qu'elle ne peut que le confirmer si l'on considère que la dentale y est traitée exactement comme dans χόρτος, *hortus* en regard du slavo-germanique *gradŭ-gards* et du finlandais *kartano*[2]. Les deux mots *hortus* et *sartago* nous apparaissent ainsi comme contemporains, comme un double héritage de cette première civilisation de l'Europe qui a fait connaître aux peuples historiques le principe de la propriété individuelle, enclose d'une haie, et l'industrie des métaux. Il ne manque plus à notre rapprochement, pour être complet, que le mot « fer-blanc » sous sa forme primitive : malheureusement, il est à craindre qu'il ne soit à jamais hors de notre atteinte, car, si les Samoyèdes ont conservé *karad* pour désigner leurs habitations, ils ont perdu le nom du « fer-blanc », et il se pourrait même qu'il n'ait jamais appartenu à ce tronçon misérable de la race.

Le même cas nous paraît se présenter pour un autre nom de métal, le « plomb ». En borussien *alwis* désigne le « plomb », en lituanien *alwas* signifie l'« étain »; les mêmes hésitations se manifestent dans la signification du mot en slave : en polonais *ołów* veut dire « plomb »; en russe *ólovo* est le nom de l'« étain ». Il y avait donc, chez les Slavo-Lettes, un seul nom pour deux métaux; cette pauvreté du vocabulaire indique déjà que le nom, comme la chose, est d'introduction relativement récente. La phonétique confirme cette opinion, car non seulement la forme letto-slave ne représente pas grand'chose d'indo-européen, mais de plus le slavon *olovo*, *olovĭ*, au lieu de **lavo*, **lavĭ*, offre une anomalie dont on ne peut rendre compte qu'en admettant une différence initiale dans le timbre des deux premières

[1] *Etyma latina*, Londres, 1890, s. v.

[2] En continuant à représenter cette dentale par ṛ, nous obtenons un prototype **skarṛa* qui a bien pu devenir en latin **csarta*, comme plus tard *finisco* devient **finicso* dans les Gaules; **csarta*, à son tour, devient régulièrement **sarta*, comme **csuper*, **csipo* deviennent *super*, *sipo*.

voyelles; on peut fixer comme prototype **ălovo-*; ce serait un exemple à joindre à ceux que nous avons donnés pour établir notre théorie de la conservation de *ă* dans le slave primitif, cet *ă* pouvant du reste, étant initial, procéder de *e* ou *o*[1]. D'autre part, *-o-* médial dans **ălovo-*, **olovo* paraît représenter une voyelle de svarabhakti, puisqu'il n'apparaît pas dans le lituanien *alwas*. Nous pouvons donc, en représentant cette voyelle indécise par ɔ fixer un prototype **olɔvo-* et **olɔvi-*. Faisons maintenant abstraction de *μ-* initial dans les formes helléniques *μ-όλυβος*, *μ-ολυβίς*, *μ-όλιβος*, *μ-όλυβδος*, *μ-όλιβδος* (car le « plomb » porte en grec tous ces noms), et l'on conviendra que le slavo-lette se rapproche sensiblement du grec. Il est vrai que nous ne sommes guère habitués à un *μ-* prothétique dans la langue grecque : aussi ne suis-je nullement porté à ne lui attribuer ici aucune valeur étymologique, pas plus que je ne prétends nier l'action de l'étymologie populaire s'exerçant sur la forme primitive (cf. *Mém.*, VI, 261). Ce mot devait avoir, dans la langue d'où il est issu, un phonème initial qu'il est bien difficile de déterminer, mais qui a pu disparaître en slavo-lette, tandis que l'influence de *μῶλυς* ou *ἀμέλυδ* le transformait en *μ* sur terre hellénique. Cette différence de traitement semble bien en tout cas dénoncer une consonne étrangère à l'organe âryen, peut-être un *ŋ-* (*ng-*) guttural initial. On pourrait dès lors songer au youraque *ŋolepe'*, qui, à la vérité, n'est pas attesté comme nom du « plomb », mais qui n'en repose pas moins sur une racine signifiant « fondre » : de là le sens de « couleur, verni que l'on fait *fondre* pour badigeonner ».

La forme la plus pure nous est peut-être conservée par le nom ostyaque du « plomb » : *ĭolĭpa*. Il est vrai que M. Ahlqvist considère ce mot comme une formation indigène, signifiant proprement « le fondant » (p. 3, n. 7), et il faut convenir que, pour le sens tout au moins, cette étymologie mérite d'être prise en sérieuse considération. Le malheur est que, pour atteindre la racine signifiant « fondre », il faut remonter jusqu'au finlandais *sul-*, qui n'offre plus avec *ĭolĭpa* qu'une ressemblance assez vague. L'identité peut néanmoins se soutenir, car *ĭ* ostyaque est un son fort complexe qui peut représenter des articulations très diverses. Dans un article spécial, intitulé *Eräästä sekakonsonantista Ostjakin kielessä*[2], le regretté savant a consacré à l'histoire de *ĭ* ostyaque une étude détaillée, de laquelle il paraît ressortir que cette consonne correspond tantôt à *l*, tantôt à *t*, tantôt enfin à *s* finnois. Comment *s* peut devenir *l*, c'est ce qu'il est assez malaisé d'expli-

[1] Cf. *Bulletin de la Société de ling.*, n° 35, p. cvj. — Les Magyares disent *ólom*, mais ils protestent que leur mot n'est pas emprunté du slave; le mieux est donc de le laisser en dehors du débat.

[2] *Suomal.-ugril. Seuran Aikakauskirja*, I.

quer, et quant à savoir dans quels cas *s* primitif persiste, dans quels cas au contraire il se modifie en ostyaque, c'est un point parfaitement obscur. Il nous a même semblé que la correspondance *s* finnois = *l* ostyaque n'était pas appuyée d'un nombre d'exemples suffisamment concluant : je m'empresse toutefois de déclarer que je ne prétends nullement faire ici la critique de la théorie de M. Ahlqvist et entrer en conflit d'opinions avec une autorité aussi compétente en cette matière. Cependant n'y aurait-il pas un moyen de tout concilier en admettant que l'étymologie populaire a pu s'exercer sur le nom primitif du « plomb » chez les Ostyaques comme chez les Grecs et en faire pour les premiers la « chose fondante » comme elle en a fait chez les seconds la « chose molle » ?

Il resterait à dégager de ces quelques observations une conclusion générale : mais je pense qu'il vaut mieux laisser ce soin à des voix plus autorisées que la nôtre. Remarquons seulement que cette idée d'une race primitive faisant connaître aux peuples historiques le travail des métaux se trouve généralement conforme aux traditions de l'antiquité et en particulier aux légendes helléniques. Que représentent ces noirs Titans qu'Hésiode nous dépeint arrachant au sol des rochers entiers et les entassant de leurs mains puissantes, sinon des hommes habitués à fouiller les entrailles de la terre ou à manier, sous le nom de Pélasges, la masse colossale des granits? Qu'était cette ville de Thèbes, si voisine du Pélion et de l'Ossa (théâtres certains d'anciennes luttes ethniques), sinon l'un de ces centres primitifs du travail des métaux et qui devait garder à jamais le souvenir de son origine industrielle, ainsi que M. Victor Henry le rappelait il y a quelque temps (*Mém.*, VI, 95)? Et, pour en revenir une fois encore à cette étrange racine *ku-* « forger » qui nous a servi de point de départ, ne peut-on penser qu'elle se cache également dans le mot Κύκλωπες, ces forgerons des anciens âges que la fable a donnés à Hèphaistos pour compagnons d'enclume et auxquels elle n'a accordé qu'un œil, parce qu'elle a méconnu ou déformé leur nom [1]?

[1] Sans doute il serait inopportun d'examiner les rapports possibles de cette civilisation *pélasgique*, qui a marqué sa trace depuis la Grèce et l'Italie jusqu'à l'Allemagne, avec la civilisation *scythique* de la Sibérie, dont les monuments ont déjà été comparés aux tombeaux préhistoriques de la Hesse (cf. *Inscr. de l'Iénisséi*, p. 6, col. 2). Qu'il nous soit permis cependant de rappeler ici que, dans la collection des antiquités sibériennes conservée au musée de l'Ermitage, se trouve une figurine de bronze, dans laquelle un archéologue russe, M. Radlov, je crois, a reconnu un *mineur* : et, si l'archéologie autorise, en quelque mesure, malgré la différence des époques, la comparaison des pierres cyclopéennes du Péloponèse par exemple avec les masses imposantes des tombeaux de Tcha'a-Taz

Il nous paraît même que ce dernier rapprochement peut se justifier avec une certaine précision. Notons tout d'abord que le mot *kues*, qui n'a jusqu'à présent été relevé que dans les dialectes samoyèdes de l'Ob, n'en est pas moins, à ce que je crois, issu du fonds le plus antique de ces langues. On pourrait se demander, il est vrai, si c'est le sens général de « métal » ou le sens particulier de « fer » qui est le plus ancien; car le mot s'emploie aujourd'hui dans les deux acceptions. La question est nettement tranchée en faveur du sens général par le composé *kues-sal* « marteau, maillet forgé », qui nous révèle du même coup une acception plus primitive encore de la racine *kues* = forger. Si maintenant nous observons que *-s* final peut représenter une ancienne gutturale, quelque chose comme k_1 indo-européen, nous pourrons poser **kuek*$_1$*-*, forme qui nous semble précisément attestée par les verbes *kuannap*, *kuetnam*, *kuetčam*, etc. (Castrén, *Wörterverz.*, s. v.), lesquels reposent tous sur une racine *kuet-*, dont nous serions disposé à considérer le *-t* final comme un simple développement de la racine en alternance avec *k* (*s*). C'est le même fait que nous croyons avoir reconnu dans *sūrun-nau*, *sūrun-ńaṅ* « peindre, badigeonner », pour **surus-*, à côté de *sūrut-nam*, ou dans *lakkaṅ* « travailler », pour **arkkaṅ*, en regard de *orttaṅ*. — Cette racine *kuet-*, présent *kuetnam*, ne signifie pas spécialement « forger »; le sens est plus général; c'est « frapper à l'aide d'un instrument contondant », par exemple un marteau; c'est donc exactement l'allemand *hauen*, que nous comparions tantôt au point de vue de la forme. Nous pouvons dès lors introduire un mot qui justifie définitivement notre reconstruction : *kuek*, qui se dit lorsqu'on brise la glace pour faire affluer le poisson; c'est le « coup de marteau ».

Pour obtenir l'équivalent de Κύκλωπες, il ne nous reste plus qu'à recourir à une formation de présent en *-la-*, laquelle nous est fournie effectivement par le dialecte tazovien (*kuete-l'a-m* « ich haue, erschlage »), et à y joindre la particule participiale *-vy*, *-va*. De là la forme historique *kuetel'ava*, forme primitive **kuekɔlapa*, plus exactement sans doute **k*$_2$*ek*$_1$*ɔlɔp-*. Il faut remarquer en effet que le vocalisme radical *-ue-* ne doit pas être directement rapproché de *-υ-* grec, lequel est dû à l'influence de la gutturale. Nous croyons avoir constaté que *kue-* des dialectes de l'Ob procède, par un intermédiaire *kwa-*, *kua-*, de *ka-* pansamoyède (issu lui-même d'autres antécédents). En youraque au contraire, *ka-* devient *ha-*, de sorte qu'au tazovien *kuetel'ava* (**kues-lava*) « qui forge » ne peut correspondre en youraque que **hassava*, *hasava*.

(*Inscr. de l'Iénisséi*, fig. 1), on pourra remarquer également que si les *Scythes* de Sibérie se contentent de graver des figures d'animaux sur la face des rochers, les *Pélasges* de l'Europe les sculptaient à même le granit, comme on le voit par les portes de Mycènes.

Or *Hāsava*, Κύκλωπες, est le nom que ces peuples se donnent encore aujourd'hui à eux-mêmes [1]; ils conservent, sans plus la comprendre il est vrai, cette dénomination de « forgerons », comme les Germains s'attribuaient le nom de « guerriers », et ils la justifient tout au moins dans les noms propres de leurs héros qui, presque tous, portent des noms *métallophores*. Ainsi *Jādava-Nārava* « Cuivre Forgé » (Castrén, *Sprachpr.*, p. 313, v. 63); *Sieseta-Jēse-Nji* « Ceinture de Fer possédant une tente aux provisions » (*Id. ibid.*, p. 312, v. 21); *Siunaei-Jēse* « Fer Bouillant » (*Id. ibid.*, p. 331, v. 177); *Njarava-Puijel'u* « Corne de Cuivre » (*Id. ibid.*, p. 337, v. 379); *Jēse-Meada-Jieru* « Maître de la tente de fer » (*Id. ibid.*, p. 337, v. 386), etc. Le surnom latin *Ahenobarbus* constituerait ainsi un excellent nom samoyède : *Jēse-Munat'e*. Mais que penser de semblables noms chez ces nomades misérables des plaines polaires? Ne sont-ce pas là des témoignages précieux et qui en disent long sur le passé?

C'est en tout cas, semble-t-il, un encouragement de plus à tenter, par la philologie, la reconstruction de cette primitive civilisation *cyclopéenne*, à laquelle paraissent avoir puisé tous les peuples de notre race, à l'exception des Indiens (et ceci doit naturellement devenir le criterium absolu de ces études). Sans doute, il serait inopportun de proposer dès maintenant une liste étendue des emprunts. Bornons-nous à citer, à titre d'exemples, deux mots qui se rapportent directement, croyons-nous, à l'état social de ces Européens préhistoriques. Lorsque les Italiotes, renonçant au communisme àryen où

> ne signare quidem aut partiri limite campum
> fas erat,
>
> (Virg., *Géorg.*, I, 126.)

abandonnèrent le système de la propriété du clan, le *vr̥ǰána* de la société védique, et qu'ils adoptèrent le système étranger de la propriété privée, le maître de la *villa* et de son *hortus* fut nommé *dominus*. C'est un mot de formation essentiellement italiote et indo-européenne; mais, à côté de *dominus*, subsista un synonyme que Caton, je crois, regardait comme étrusque : c'est le mot *ĕrus* ou *hĕrus*, que les Latins confondaient parfois avec *hēres* « héritier » (Festus, s. v.). Sans examiner si cette erreur ne contient pas une part de vérité, nous proposons de considérer *erus* comme l'équivalent indigène de *dominus*, comme le nom du maître du **χὰτ-* cyclopéen, et qui survit avec le même sens et les mêmes attributions dans le *jeru*, *jieru* youraque, dont nous exposions en commençant l'extraordinaire fortune parmi les peuples finno-ougriens, et dans lequel la valeur du *j-* initial nous est clairement révélée

[1] La valeur phonétique de *Hāsa-va* ressort de la forme *Kvăla-k* des dialectes de l'Ob.

par la comparaison avec *erá*, *ärá*, *ira*, titre des vieillards chez les Samoyèdes de l'Ob. — Si les Italiotes ont emprunté *erus*, les Hellènes ont bien pu, de leur côté, substituer au nom indo-européen des « veuves », **vidhévās*, un terme de la société pélasgique ou cyclopéenne. Les rapports déjà entrevus entre le grec χῆρος, χήρα (cf le χ- de χόρτος) et le slave *sirŭ* « orbus » (*s-* pour k_1-) deviennent en effet tout à fait clairs si l'on consent à y reconnaître un double emprunt dont nous avons la bonne fortune de pouvoir atteindre encore l'original dans les dialectes samoyèdes : *kearu'* en yéniséyen, *seru* en tavgy, *sĕra*, *siera* en youraque (*s-* pour *k-*), qui répondent à tous les sens du latin « orbus, orba ». N'est-ce pas le cas d'appliquer à ces vieux mots, toujours vivaces en dépit du temps dompteur de toutes choses, la formule poétique qui termine, dans les chants épiques des Samoyèdes, l'histoire de ces guerriers fabuleux « qui sont encore vivants au moment où nous sommes », *t'ekŭ t'ienad jil'ea'*, comme dit le chantre youraque?

Il est temps de revenir d'une façon plus directe à l'histoire des langues ougriennes de la Sibérie et, avant de passer à l'examen des mots que ces langues ont empruntés aux dialectes tatares, nous placerons ici, en manière de transition, une observation qui concerne plus spécialement les mots que le russe emprunte de nos jours aux peuples du Nord.

C'est à propos de l'ostyaque-vogoule *śoñχŭl* (p. 8, n. 16) qui désigne le foyer de terre glaise et de gazon dont les Samoyèdes ont répandu l'usage dans tout l'extrême Nord. La forme samoyède est *śoñgol*, devenu en russe *čuválŭ*; ce mot *čuválŭ*, qui manque dans la grande édition de Makarov [1], est sans nul doute un terme dialectal, usité seulement dans ces régions. On voit où j'en veux venir : *čuválŭ*, dérivé de *śoñgol* (anc. **śoñgol*?), suppose forcément un intermédiaire **čąvalŭ*. Ainsi, dans le langage des colons russes de l'Océan Glacial, les nasales d'origine moderne ont suivi exactement le même processus que les vieilles nasales slaves. L'exemple rappelle l'ingénieuse explication que M. Louis Leger a donnée du nom de *Žatŭ* qui, dans les traités des princes russes avec la ligue hanséatique, désigne la ville de « Gand » [2]; du reste, aujourd'hui encore, on surprend çà et là, dans les divers parlers de la Russie, des traitements analogues des nasales [3].

[1] Le mot n'a évidemment rien à faire avec le bulgare *čuválŭ*, synonyme de *plátnikŭ* « besace », et dont, par parenthèse, je n'ai trouvé nulle part l'étymologie. (Je ne crois pas que le mot existe en turc.)

[2] Cf. А. А. Куникъ, Грамоты къ сношеніямъ съверозападной Россіи съ Ригою и Ганзейскими городами. СПБ, 1857.

[3] Même dans la Grande-Russie, suivant M. L. Leger, dans la conversation vulgaire, on prononce couramment *áglijskij* pour *ánglijskij* « anglais », etc.

III

Les langues tatares ont fourni au vogoule et à l'ostyaque un nombre assez respectable de mots, et qui dépasse sensiblement la proportion des emprunts samoyèdes. Cette différence s'explique aisément par le prestige d'une civilisation plus avancée, autant que par les relations commerciales que les Vogoules et les Ostyaques ont de tout temps entretenues avec leurs voisins de race tatare. M. Ahlqvist a relevé une cinquantaine de ces mots, dont il donne la liste dans l'ordre alphabétique (p. 8-11); mais il suffit d'y jeter un coup d'œil pour s'apercevoir aussitôt que ces vocables proviennent de sources sensiblement différentes. Tel mot par exemple a dû être apporté aux Ougriens par les Bashkires de l'Oural méridional, tel autre provient sans doute des khanats sibériens[1], tel autre même peut remonter jusqu'au turc de Kazan. Un mot tel que *ńań* «pain» (p. 9, n. 18) dont on n'atteint l'original que dans le persan *na'n*, a certainement fait un voyage plus long et plus incertain encore.

Une première question se pose ici tout de suite à propos de ce mot *ńań :* c'est la question des emprunts des langues ougriennes à l'éranien. Le problème est à la fois étendu et difficile, et M. Ahlqvist ne l'a pas même abordé. C'est sans doute que ces emprunts lui paraissent remonter à une époque antérieure à la séparation ethnique des Ougriens et être, en conséquence, sans objet dans une étude historique de l'ostyaque et du vogoule. Le fait est que l'on trouve également en magyare un certain nombre de mots éraniens, par exemple *az arany* «l'or», qui représente le zend *zaranja-*[2]. Il faut remarquer toutefois qu'il y a rarement correspondance en ce qui concerne les emprunts éraniens entre le vogoule-ostyaque d'une part et le magyare de l'autre. Un exemple typique est, je crois, le nom de la «mer»; les Vogoules-Ostyaques l'ont appris des Éraniens, sans doute sur les bords de la mer d'Aral; ils se servent du mot *saryš* (vog.), *śāres* (ost.), qu'on rencontre d'autre part dans le groupe finno-permien, par exemple votyaque *saryz*. Toutes ces formes procèdent du zend *z(a)rajas-*, lequel répond dans l'Avesta au *samudrá* védique, à «la mer céleste»; ainsi, *Ješt*, VIII, st. 20 : [illegible] | [illegible] | [illegible], etc. «Or, si le riche et brillant Tistrya, vénérable Zoroastre, se dirige vers l'*océan* Vôouroukasha. . . »

[1] Par exemple *χōn*, *χān*, «empereur».

[2] D'après les conclusions de M. Joseph Halévy. Cf. *Bull. Soc. ling.*, t. VI, p. lv.

Au contraire, chez les Magyares, il n'y a pas trace de la forme éranienne; c'est au tatare *teñir* (turc *teñiz*, *deñiz*) qu'ils ont emprunté leur mot *tenger*. La chronologie des emprunts éraniens en ougrien nous paraît donc suffisamment obscure pour qu'il y ait chance de s'égarer à pousser trop loin les spéculations à ce sujet.

La question chronologique se pose également pour les mots vogoules-ostyaques d'origine tatare. Mais ici nous avons affaire à des époques moins éloignées de nous et qu'il est en général assez facile de distinguer : ainsi le turc *raqy* « eau-de-vie » (p. 9, n. 21), qui est commun à tous les peuples de l'islam (arabe *'araqi*, persan *'araq*) ou bien *tambaqu* « tabac » (p. 11, n. 44) qui est à la fois tatare, persan, hindoustani et malais, ont été empruntés à à une époque certainement plus récente que, par exemple, le tatare *mače* « chat » (p. 9, n. 16) qui a fourni d'autre part aux Magyares leur mot *macska*.

On peut hésiter en revanche en ce qui concerne le mot *çanduq* « coffre, caisse » (p. 11, n. 39), bien que le terme ne soit pas turc d'origine et qu'il se soit généralisé dans tout l'Orient. C'est, je crois, un mot qui a dû commencer de fort bonne heure à voyager, avec les premières malles et les premiers colis qui expédièrent à travers le monde les marchandises et les denrées de l'Orient. Pour ma part, je n'hésiterais pas à reconnaître l'arabe *çanduq*, ou quelque forme parente, dans le slavon *sądŭ*, *sŭ-sądŭ*[1], qui traduit le grec σκεῦος et qui a pu facilement pénétrer chez les Slaves par quelque intermédiaire byzantin. C'est ce mot qu'on retrouve dans le russe *súdno* « vase, bateau », *posúda* « écuelles, vaisselle », en remarquant que toute cette famille de dérivés désigne spécialement des objets en bois. En bohémien, *sud*, qui avait primitivement la même signification que le mot slavon (aujourd'hui *osudí* « utensilia »), désigne à présent un « tonneau »; mais la forme dialectale *suden*, que Miklosich[2] traduit par « Schlüsselschrank » (synonyme de *misník*), conserve encore très fidèlement, ce me semble, le sens de l'arabe *çanduq*[3].

La même incertitude chronologique se présente encore pour quelques autres mots. A quelle époque par exemple les Tatares ont-ils apporté aux Vogoules, avec le « savon », le mot *sōpen* (p. 11, n. 40)? D'où est originaire ce mot, pour ainsi dire uni-

[1] La forme *çanduq* a pu être considérée comme un diminutif, *sądŭkŭ*, dont on a facilement extrait le soi-disant primitif *sądŭ*. Pareille chose est arrivée pour le turc *aruq* « fossé » qui devient en russe et en bulgare *járŭ*, alors qu'il reste *jarak*, *járok* en serbe et en bohémien.

[2] F. Miklosich, *Etym. Wörterbuch der sl. Spr.*, s. v. *sondŭ* 3.

[3] Le bulgare et le russe ont plus tard repris ce mot directement sous les formes *sŭndŭkŭ* et *sundúkŭ*.

versel? Car il s'est étendu depuis la Grèce (*σάπων*, gr. mod. *σαπούνι*) et les pays romano-germaniques jusqu'au Cambodge (*sabu*) et au Japon (*šabon*). A quel moment a-t-il pénétré dans les khanats tatares de la Russie actuelle, et par quelle voie exactement est-il arrivé aux Vogoules?

Ce qui est certain, c'est que ni *çanduq* ni *sabun* n'ont été transmis par un intermédiaire russe ou russo-permien, ce qui eût resserré la chronologie de ce double emprunt dans des limites beaucoup moins indécises. Il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne le vogoule *solom* «paille», qui, ainsi que le remarque M. Ahlqvist (p. 10, n. 37), peut représenter le tatare *salam* aussi bien que le russe *solóma;* mais, comme le tatare *salam* n'est lui-même qu'un emprunt au russe, il en résulte que, de toute façon, le mot ne saurait être bien ancien parmi les Ougriens de Sibérie.

C'est à peu près l'inverse de ce qui s'est passé pour l'ostyaque *sukman*, qui désigne une étoffe de laine analogue à notre «castorine» (p. 11, n. 43) et qui représente, paraît-il, le tatare *čekmen*. Mais il est difficile de ne pas remarquer combien la forme ostyaque *sukman* est identique au russe (dial.) *sukmánŭ* et au polonais *sukmana*, lesquels, il est vrai, reposent eux-mêmes, à notre sens, sur le tatare *čekmen* modifié par l'analogie de *sukno* «drap»[1]. Comme les Ostyaques n'avaient pas les mêmes raisons que les Slaves d'altérer de la sorte la forme tatare, il s'ensuit que *sukman* ostyaque n'est en réalité que *sukmánŭ* russe et n'a, en conséquence, aucun droit pour figurer ici.

Il en est à peu près de même pour le vogoule *ārent*, ostyaque *ārtyn* «prêt, dette» (p. 8, n. 2), que l'auteur rapporte au tatare *ārijet*. La véritable étymologie ne saurait rester douteuse pour quiconque a présent à l'esprit le russe *arénda*. Il est vrai que ce mot désigne plus spécialement, du moins dans la Russie d'Europe, une terre ou un domaine que l'on afferme, un «fermage»; l'idée essentielle n'en reste pas moins celle d'un bien quelconque, meuble ou immeuble, qu'on loue à intérêt. La coexistence des deux significations, «prêt» et «dette» constitue un premier document pour la future sémantique vogoule-ostyaque et n'est même pas sans intérêt pour la sémantique générale; c'est presque la jolie expression latine *aes alienum* que nous retrouvons ici chez les Ougriens de Sibérie, et peut-être pourrait-on, guidé par cet indice, poursuivre très loin les rapprochements. Pourquoi, par exemple, ne pas chercher dans un processus analogue l'explication

[1] Miklosich (*Etym. Wört.*, s. v. *sŭk-*) considère *sukmánŭ* et *sukmana* comme des formations slaves : mais il est bien difficile de voir dans *-manŭ* et *-mana* des suffixes de dérivation. Ce doit être un mot emprunté, tout comme *kaftánŭ*.

du gotique *dulgs* «dette»? En slavon, on a tout à la fois *dlŭgŭ* «dette» et *dlŭgŭ* «long»[1] : on peut penser que le mot «dette», en slavo-germanique, a d'abord signifié expressément un «prêt à terme», mot à mot «*une durée*», et que par exemple le slavon *poplatiti dlŭgŭ* «payer l'intérêt d'une dette» n'est au fond pas autre chose que notre français «payer son *terme*». Cette étymologie, à son tour, en suggère une seconde.

On a jusqu'ici interprété le serbe *morati* «devoir» comme identique à un prétendu **možati* «pouvoir»[2]; outre que «pouvoir» et «devoir» sont deux idées sensiblement différentes, parfois même diamétralement opposées, la formation ne se justifie guère, puisque l'imperfectif de *mogu* «je puis» est *-magati* et qu'on n'a pas d'exemple d'une forme **možati*. Remarquons d'autre part que *morati* est un verbe complètement isolé dans les langues slaves; on ne le trouve pas en dehors du serbo-croate et du slovène. Il est donc récent, et puisque les Bohémiens et les Polonais ont emprunté à l'allemand *muozan*, *müssen*, leur verbe *museti*, *musieć* «devoir», les Serbes peuvent bien avoir emprunté de leur côté leur verbe *morati*. On sait combien sont nombreux et relativement anciens[3] les emprunts que le serbe a faits au latin ou au roman. C'est un dérivé du latin *mora* «délai, laps de temps» (*mora temporis*, Ovide) que je voudrais retrouver dans le serbe *morati*. Ce serait par la langue des banquiers que le mot aurait pénétré chez les Slaves du Sud; on distinguait peut-être sur les marchés de l'Adriatique les *bona promta* et les *bona morata*, comme les boursiers d'aujourd'hui distinguent les *valeurs au comptant* et les *valeurs à terme*[4]. Par suite, *morati* peut fort bien avoir signifié «être débiteur». Ce n'est pas la seule fois, j'imagine, qu'une langue est allée demander au langage de la banque et de l'usure l'expression la plus élevée et la plus désintéressée de la morale.

Voilà certes des considérations fort étrangères à l'histoire de la langue ostyaque, et peut-être les trouvera-t-on quelque peu

[1] En bohémien, on dit *pro-dlouziti* «prolonger» et *pro-dluziti* «s'endetter de quelque chose». Cette explication s'applique naturellement aussi au vieil irlandais *dligim* (cf. *Mém.*, VII, 293), qui se dit du créancier, et au breton *dléout*, qui se dit du débiteur. Au point de vue phonétique, le scr. *dirgha* ne fait pas difficulté, *d* remplaçant régulièrement *dh*; il n'en est pas de même pour le grec *δολιχός* qui compliquerait ainsi les difficultés de son vocalisme d'une difficulté consonantique.

[2] Cf. Miklosich, *Etym. Wörterb.*, s. v. *mog-*.

[3] La plupart de ces emprunts nous montrent le *c* latin conservant en toute position sa valeur gutturale, sans qu'on puisse ici recourir à l'hypothèse d'un intermédiaire grec.

[4] L'adjectif *moratoire* existe du reste dans la langue du droit commercial, et lorsqu'un gouvernement sollicite un délai pour le remboursement d'un emprunt, on dit qu'il demande à ses créanciers un *moratorium*.

hors de propos. C'est pourquoi je me hâte de revenir aux Ougriens de l'Ob et à l'histoire de leurs relations avec les peuples tatares.

Pour une série importante de mots, la chronologie de ces relations peut, ce me semble, être fixée avec une certaine précision. Si l'on examine avec attention les listes dressées par M. Ahlqvist, il est impossible de n'être pas frappé de l'absolue concordance de nombre de termes empruntés par le vogoule-ostyaque avec les emprunts que le russe a faits, de son côté, au tatare. Voici, par exemple, le mot «cheval»; ce n'est pas *at*, qui est cependant le terme ordinaire chez les peuples turcs[1], c'est un nom beaucoup moins répandu, *alaša* (p. 9, n. 20), que les Vogoules leur ont emprunté pour désigner l'animal que les Tatares paraissent leur avoir fait connaître. De leur côté, les Petits-Russiens ont adopté le même mot, sous la forme *loša;* les Russes disent *lóšadĭ*, avec un suffixe connu ailleurs dans les langues slaves[2]. Voici également le vogoule *tinke* «monnaie» (p. 11, n. 46) et le russe *dénĭgi*, dérivés d'un mot tatare *tenke*, infiniment moins répandu que *aq*, *aqče*, par exemple[3], et qui semble particulier à certains dialectes asiatiques. Voici encore le tatare *ʿhasinē*, qui donne à la fois au vogoule *χ̂ôsna*, à l'ostyaque *χ̂âsna* (p. 9, n. 10) et au russe *kazná* «trésor, fisc, caisse»[4], et bien d'autres encore.

[1] Du turc, le mot *at* a passé notamment au bulgare (*átŭ*).

[2] Le russe *lóšadĭ* me paraît avoir signifié d'abord «la cavalerie», «les juments» (des Tatares); le suffixe *-adĭ* est vraisemblablement le même que dans les collectifs serbes en *-ad* (th. *-adĭ-*) qui désignent tous soit des personnes, soit des animaux; ainsi *jagnjād* «des agneaux»; *štenād* «petits chiens»; *ubožād* «des pauvres», etc. Ce suffixe me paraît originairement étranger aux langues slaves, et c'est au suffixe grec *-άδ-* que je serais tenté de le rapporter. Il est vrai que le grec classique ne connaît guère les collectifs, et en particulier le suffixe *-άδ-* n'exprime pas ordinairement cette idée. Elle a dû néanmoins s'établir assez facilement dans la langue postérieure d'après des expressions telles que *ἡ ἱππάς* «l'ordre équestre; la cavalerie», *περιστερεάδες* «des colombes», *δρυάδες* «des nymphes», *νυμφῶν ἀγέλη* «troupe de nymphes» (qu'on trouve, je crois, dans Proclus). Le point de départ a dû être *ἑβδομάς*, *δεκάς*, *χιλιάς*, *μυρίας*, etc. Comparons aussi *Πλειάς* «la Pléiade» et le serbe *Bliznād* «les Gémeaux» (mot à mot «les voisins»). Cette formation, particulièrement développée en serbe, est du reste panslave : ainsi slavon, russe, bulgare *čeljadĭ* «les gens de la maison», bohémien *čeled'* «les domestiques», polonais *czeladź*, etc., qui traduit peut-être un byzantin **οἰκιάς* ou **γενεάς*; cf. néo-grec *σκλιτάδα* «familia». L'explication que nous proposons ici trouvera, je pense, son plus solide appui dans la savante dissertation de M. Bréal touchant les *Premières influences de Rome sur le monde germanique* (*Mém.*, t. VII, p. 135 et suiv.).

[3] Le tatare *aqče* (*aqča*) a du reste passé lui aussi en vogoule : *oχše*, *oχša* (p. 9, n. 19); mais il est vraisemblable tout au moins que ces deux synonymes ont pénétré par des voies et à des époques différentes.

[4] Le grec *γάζα* ne serait-il pas parent à un degré quelconque du tatare *ʿhasine*, *ʿhasna?* C'est ainsi que *ταῶς* «paon» ne nous paraît pas représenter autre chose que le tatare *ta'uq* qui désigne encore aujourd'hui le «faisan» chez quelques peuplades turques. Cf. osmanl. طاوق «poule».

dont l'auteur a généralement pris le soin d'indiquer les équivalents russes à côté des formes ougriennes.

Les mots de cette catégorie seront donc très facilement reconnaissables pour le lecteur, et la comparaison montrera, je pense, d'une façon indéniable, que ces emprunts ne se sont pas effectués, en russe et en vogoule-ostyaque, d'une manière tout à fait indépendante. Il y a ici plus qu'une simple coïncidence, et tout prouve que les populations russes et les populations ougriennes ont emprunté ces termes à un même dialecte tatare et vers la même époque. Or la date de ces emprunts est fixée pour le russe : ils remontent aux grandes invasions du commencement du XIII^e^ siècle. Il est donc infiniment probable que les hordes de Batou, avant de pénétrer en Russie, s'étaient mises en contact avec les Vogoules et même avec quelques-unes des tribus ostyaques (cf. *Χâsna*, ost.); peut-être même y a-t-il lieu d'admettre qu'elles ont exercé sur eux une domination réelle, bien que temporaire, et qu'elles ont essayé de les soumettre aux mêmes vexations qu'elles ont peu après imposées aux Russes. Ainsi s'expliqueraient en vogoule-ostyaque les mots d'emprunt désignant le « souverain », le « maître », l'« impôt » (tat. *jasaq*, vog. *josex*, russe *jasákŭ* « tribut sous forme de pelleteries ». Cf. p. 9, n. 5), et que M. Ahlqvist préfère attribuer à la suzeraineté des khans de Sibir (p. 21). Quoi qu'il en soit, il me paraît de toute évidence que les invasions tatares ont tout au moins traversé les territoires des Ougriens de l'Ob et qu'elles ont franchi l'Oural par les défilés vogoules : voilà du moins une indication dont il appartient à l'histoire de formuler les conclusions.

IV

La troisième source à laquelle les Vogoules-Ostyaques ont emprunté leurs *Kulturwörter* est la langue ziryane. Ce qui frappe tout d'abord, lorsqu'on examine ces emprunts, c'est leur nombre restreint. M. Ahlqvist n'en a relevé que trente-deux; encore la plupart se rencontrent-ils exclusivement dans l'ostyaque. Il faudrait en conclure, semble-t-il, que les Permiens proprement dits n'ont exercé qu'une influence des plus précaires sur les Vogoules, qui sont cependant leurs voisins les plus immédiats. L'auteur insiste même sur ce fait, que jadis les Vogoules, occupant les deux versants de l'Oural, se trouvaient plus étroitement encore en contact avec la Byarmie (p. 12) : malheureusement les preuves linguistiques de ces relations sont assez pauvres et ne permettent guère de conclure à des rapports bien étroits entre les deux populations. Il y a là, à ce qu'il m'a semblé, un point insuffisam-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment éclairci encore et sur lequel les études futures feront sans doute pleine lumière, car il est tout à fait improbable que l'ancienne Byarmie, qui entretenait sûrement un commerce relativement important avec les Vogoules et dont la barrière de l'Oural était insuffisante à arrêter l'expansion, ainsi que nous l'avons remarqué en commençant, n'ait pas exercé sur leur civilisation une action plus efficace. Faut-il penser que les tribus vogoules qui habitaient autrefois le versant européen de l'Oural et qui, pour une cause mal connue, ont abandonné aujourd'hui cette région, emportèrent avec elles les principaux témoignages de la culture permienne? Ou bien, ce qui peut sembler plus vraisemblable, cette culture était-elle assez peu développée, comparativement à celles des Tatares de l'autre versant, pour n'avoir fourni aux Vogoules que des notions insignifiantes et restreintes? C'est un problème délicat dont il n'appartient qu'aux savants compétents de nous donner la solution.

Pour notre part, nous ne pouvons que nous en tenir aux indications de M. Ahlqvist sur les termes empruntés par les Ougriens du Nord aux Ziryanes des hauts plateaux. Ici encore, le regretté philologue est enclin à admettre une sorte de suprématie politique exercée sur les Ougriens par leurs voisins de l'Ouest[1], et il en donne pour preuve le mot *ōt* (ost.), *ätte* (vog.) «impôt, redevance», emprunté du ziryane *vot*, en vieux finlandais *veto* (p. 13, n. 19). Ce seul exemple me paraît insuffisant pour établir une hypothèse que l'histoire ne confirme point. Le mot «impôt» peut fort bien avoir été transmis par les Ziryanes aux Ostyaques en même temps que les mots «mesure», «balance» (p. 13, n. 15), «loi», «coutume» (p. 15, n. 26), «rouble» (p. 15, n. 27); or ces derniers, pour la plupart, sont eux-mêmes en ziryane des emprunts au russe. D'autre part, les mots ziryanes d'origine russe (et ils sont nombreux) ne sont guère antérieurs à la conversion de ce peuple au christianisme, c'est-à-dire à l'an 1375 environ. Voilà établie du même coup, si je ne me trompe, la chronologie des mots vogoules-ostyaques empruntés au ziryane.

M. Ahlqvist convient lui-même que c'est avant tout au christianisme que les Ziryanes ont dû leur rôle de civilisateurs à l'égard des Ougriens (p. 11-12). Nous pensons qu'il y a lieu de transformer cette simple remarque en un principe à peu près absolu, et nous considérons volontiers l'influence ziryane sur les populations ougriennes comme relevant à peu près exclusivement du prestige moral que la religion nouvelle assurait aux tribus converties. Ce n'est pas la seule fois du reste que la religion nous apparaît comme l'instrument le plus merveilleux de la civilisation, celui dont l'activité s'exerce, même à distance et d'une façon pour ainsi dire indirecte, avec la plus grande sûreté et une prodigieuse

expansion. Cyrille et Méthode ont à peine ébauché, devant les Moraves, les premières notions du culte nouveau, que déjà les invasions magyares jettent entre les catéchumènes et l'Eglise d'Orient une infranchissable zone barbare, et voilà le lien fragile à jamais rompu, voilà la Bohême, la Moravie et la Pologne désormais ouvertes aux missionnaires catholiques, à leurs églises, à leurs couvents, aux investitures de l'empereur d'Allemagne. C'est le triomphe assuré de la liturgie et de la langue romaine, de la civilisation occidentale et germanique : telle est pourtant l'étonnante vitalité des premières influences religieuses, qu'aujourd'hui encore, malgré la concurrence d'un culte rival, malgré les événements et le temps, les Bohémiens conservent çà et là dans leur langue des témoignages d'un passé avorté : nombre de mots ou de locutions survivant du slavon d'église ou du grec de Byzance [1]. C'est du reste le propre de toute religion de prêter quelque chose de sa majesté à la langue qui le transmet et de lui donner déjà, en une certaine mesure, le caractère d'un idiome sacré; est-il besoin de rappeler la prodigieuse fortune de la langue arabe et les emprunts sans nombre qu'y ont faits tous les peuples mahométans? Il semble qu'une langue ainsi consacrée par la doctrine religieuse dégage tout autour d'elle une sorte de rayonnement merveilleux auquel les peuples viennent spontanément chercher la lumière, comme si le prestige d'une religion, qui souvent n'est même pas encore la leur, eût soudain dissipé toutes leurs instinctives défiances à l'égard de la civilisation étrangère. Le hasard des événements conduit vers la fin du VI^e^ siècle les exilés bouddhistes au Tibet; le tibétain, qui est aujourd'hui le dépositaire vénéré de la doctrine, était alors la langue la plus humble et la plus pauvre peut-être de l'Asie entière, et pourtant quelques années suffirent pour en faire une source féconde où les tribus voisines, d'elles-mêmes, venaient puiser.

C'est à peu près ce qui a dû se passer pour le ziryane, car aucun des mots que l'ostyaque lui a empruntés ne porte, à notre sens, les caractères d'une antiquité bien éloignée, comparable à celle qu'attestent par exemple certains emprunts au tatare. L'examen de la liste donne ici au contraire cette conviction que tous ces termes ont pénétré chez les Ougriens à une même époque et que cette époque est celle de la conversion des Ziryanes, c'est-à-dire la fin du XIV^e^ siècle ou le commencement du XV^e^. Si, outre

[1] Ce n'est que dans les temps modernes que la liturgie catholique en Bohême substitue au slavon *Hospodin* «Seigneur» le terme exclusivement occidental *Pán*. Jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle, on trouve encore fréquemment dans les prières les vieilles formules : Hospodine *pomiluj ny!*... *Prosím* Hospodine *svatý!*... *Pomni!* Hospodine *na ny!*... *Chvála Bohu* Hospodinu! etc.

les mots «église», «croix», «abstinence, jeûne», «coutume, loi», qui dénoncent certains progrès du christianisme ziryane parmi les Ougriens, nous trouvons ici des expressions d'origine ziryane désignant des animaux, des plantes, des objets usuels tels que le «mouton», le «porc», le «blé», le «foin», le «savon», la «fenêtre», la «bouteille», etc., c'est précisément qu'Étienne de Perm et ses missionnaires venaient de faire connaître aux Ziryanes beaucoup de ces objets, auxquels les relations désormais établies avec la Russie ajoutaient chaque jour quelque connaissance nouvelle. Que d'autre part quelques-uns de ces mots, par exemple le mot «tribut» que nous avons déjà signalé, soient ziryanes d'origine et aient eu cours chez ce peuple longtemps avant sa conversion, c'est un fait aussi indiscutable qu'il est naturel : mais il ne s'ensuit nullement que les Ougriens aient dû les emprunter de leur côté à une époque plus reculée.

Du reste, les mots ziryanes d'origine sont ici en nombre extrêmement restreint; presque tous se dénoncent comme d'origine russe, et les originaux sont le plus souvent parfaitement reconnaissables sous les formes ziryanes. Il y a pour le linguiste un véritable intérêt à étudier ces emprunts au second degré, qui du russe passent au ziryane et du ziryane à l'ostyaque ou au vogoule. Le fait est, au moins dans une telle proportion, assez exceptionnel pour qu'on y insiste.

M. Ahlqvist a reconnu l'étymologie russe d'un certain nombre de ces vocables, par exemple :

P. 12, n. 9. — Vog. *kinliskä* «flacon» : zir. *skljönička :* russe *stkljánočka*, *skljánica* (cf. boh. *sklenice*).

P. 13, n. 13. — Vog. *küärex* «poulet», ost. *kurek :* zir. *kurög :* russe *kúra*, *kúrica* «poule»[1].

P. 13, n. 14. — Ost. *moitek* «savon» : zir. *maitög :* russe *mýtĭ* «laver»[2], etc.

P. 13, n. 18. — Vog.-ost. *oš* «mouton» : zir. *yž* (cf. mordv. *uča*) : russe *ovcá* «brebis».

P. 14, n. 23. — Vog.-ost. *pōrys* «porc»; zir. *porś :* russe *porosjá* «cochon de lait» (cf. boh. *prase* «porc»), etc.[3].

Le vieux russe conserve *kúrŭ*, *kurókŭ* «coq, poulet».

[2] Le ziryane *maitög* et l'ostyaque *moitek* peuvent reposer sur une forme russe dialectale **mytokŭ*, synonyme de *mýlo;* mais la formation peut aussi être ougro-finnoise. Ces langues ont en effet une tendance visible à dériver leurs mots d'emprunt au moyen de *-ög*, *-mög* (zir.); *-ek*, *mek* (ost.); *-ex* (vog.). Cf. ost. *posmek* «peson, balance» pour russe *bezménŭ* (p. 18, n. 47), etc.

[3] M. Thomsen (*op. cit.*, p. 206) donne pour ce mot toute la suite des formes dialectales en ostyaque : *purys*, *pūraš*, *pūreš*, *pōres*. De là le samoyède *pares*, *pŏres*.

Sans vouloir en aucune façon revendiquer une compétence spéciale en matière d'étymologie ziryane, il me semble néanmoins qu'on peut sans trop de difficulté retrouver également les originaux russes des mots suivants :

P. 12, n. 1. — Ost. *akań* « poupée » : ziv. *akań* : russe *ikóna* « image sainte », vraisemblablement un *Spottwort* plein d'irrévérence et remontant aux premiers temps de la conversion des Ziryanes.

P. 12, n. 5. — Vog. *isnas* « fenêtre », ost. *isni* : zir. *ösyn* : russe *oknó*, peut-être par l'intermédiaire d'une prononciation locale **ok'no* (?).

P. 12, n. 6. — Ost. *istēk* « soufre » : zir. *iztög* : russe *istókŭ*, avec un sens spécial; cf. *istēklyj* « qui découle », par exemple du cratère d'une solfatare[1].

P. 12, n. 7. — Vog. *jarmak* « soie », ost. *jermak* : zir. *jermög* : russe *armjákŭ* « camelot de poil de chameau », qui est du reste lui-même un mot d'origine orientale.

P. 13, n. 10. — Vog. *kŭr* « poêle », ost. *kōr* : zir. *gor* : russe *górnŭ* « fourneau »; cf. *gorĕtĭ* « brûler ».

P. 13, n. 11. — Ost. *kurmek* « poivre » : zir. *gormög* : cf. russe *gór-ĭkij* « amer », mot à mot « qui brûle »; *gor-čákŭ* « poivre d'eau », *gor-čica* « moutarde », etc.

P. 13, n. 16. — Vog.-ost. *nepek* « écrit, lettre, papier, livre » : zir. *nebög*, qui représente, d'après M. Ahlqvist, le russe *bumága* « papier ». J'aimerais mieux reconnaître ici quelque dérivé dialectal de *pečátĭ* « cachet », *napečátatĭ* « cacheter, imprimer » ou de *napekátĭ*, mot à mot « cuire » le cachet sur la missive (?).

P. 13, n. 17. — Ost. *noi* « tissu, étoffe » : zir. *noi*, d'où également, paraît-il, le samoyède *noi*. Le mot est-il finnois d'origine, ou bien faut-il placer à sa base un dérivé du russe *nítĭ* « fil », quelque chose comme **noj*, formé du reste très maladroitement d'après *stroj*, *boj*, *za-vój*, etc.?

P. 14, n. 20. — Vog. *päsen* « table », ost. *pasan* : zir. *pyzan;* cf. russe *trapéza;* la finale *-n* est un suffixe que nous avons aussi dans ost. *poška-n*, vog. *peske-n* « fusil », du slave *puška* (p. 18, n. 48). Nous aurions ici un exemple d'apocope, à moins que la

[1] Ce qui me donne à penser que ces noms reposent sur une forme russe, c'est le terme dont on se sert en vogoule, où le « soufre » s'appelle *ruś-taŋqa* (cf. p. 19, n. 55, ε); c'est un composé, dont le second terme est obscur, mais dont le premier signifie « russe ». Il est donc probable que les peuples de l'Oural ne connaissent le soufre que par les Russes.

forme ziryane ne puisse être attestée comme terme finnois signifiant « planche » ou « bois, morceau de bois ».

P. 14, n. 21. — Vog. *pernä* « croix », ost. *perna :* zir. *perna*. Ce n'est assurément pas le russe *krestŭ;* pourtant il est difficile de penser que le russe n'a pas fourni aux néophytes permiens le nom du symbole suprême de la foi. On pourrait songer par exemple au substantif *věra* « foi religieuse » ou à son adjectif *věrnyj;* le problème consisterait en ce cas à établir, dans les emprunts au russe, le changement de *v* en *f*, puis en *p*. D'autre part, les figures qui accompagnent les inscriptions sibériennes présentent fort souvent soit des ornements crucifères, soit des bâtons de magiciens aboutis d'une croix [1]; la forme cruciale était donc connue très anciennement parmi les populations de la Sibérie; en conséquence *perna* peut fort bien n'être après tout qu'un simple équivalent indigène du russe *krestŭ*.

P. 14, n. 22. — Vog. *pyč* « jeûne, abstinence », ost. *viś, uś :* zir. : *viʒ* « santé, salut ». C'est, dans cette seconde signification, un mot foncièrement finnois; il me semble toutefois que le russe *póstŭ* « jeûne, carême », que la forme vogoule rappelle du reste étrangement, a quelque peu déteint sur lui, quand ce ne serait qu'en lui prêtant une acception nouvelle. De toute façon, la coexistence des deux sens « bonne santé » et « abstinence » intéresse suffisamment la sémantique pour être signalée.

Ces quelques exemples suffisent à montrer quelle sorte de mots le vogoule-ostyaque a empruntés au ziryane. En réalité, ce ne sont pas des mots permiens, mais des mots russes; ce n'est pas la civilisation permienne, c'est la civilisation moscovite que les Ougriens adoptent dès le XIV^e^ siècle, près de deux cents ans avant l'expédition de Yermak en Sibérie. On conçoit sans peine quelles en ont été dans l'histoire les conséquences.

Ainsi, sans effort et sans lutte, d'une façon tout indirecte et peut-être inconsciente, la Russie peu à peu étendait son influence au delà de l'Oural, jusqu'à l'Ob et à l'Irtysh, jusqu'aux premières inclinaisons du bassin du Yénisey, et partout les populations sibériennes subissaient son prestige, d'autant plus volontiers que son action restait occulte et pour ainsi dire ignorée. On sait quels avantages le tsar Ivan IV et ses successeurs ont tirés dans la suite de cette sorte de conquête morale qui portait de proche en proche et jusqu'au cœur de l'Asie la civilisation de Moscou. Lorsque, en 1580, les six mille Cosaques de Yermak pénétrèrent

[1] On trouvera notamment cette forme sur l'une des inscriptions du rocher de Kayabashy, bassin du Kemtchik. Cf. *Inscr. de l'Ién.*, n° XVII, 10.

dans ces régions, ils trouvèrent le chemin tout préparé devant eux, et il me semble qu'ainsi interprétées, les études de M. Ahlqvist éclairent d'un jour tout nouveau l'étonnante odyssée de ce chef de bande subjuguant avec une poignée d'hommes la moitié d'un monde. L'histoire peut donc ici emprunter à la philologie un solide témoignage, et je pense qu'on ne nous blâmera pas d'avoir insisté sur un point que le savant finlandais n'avait pas cru devoir mettre en lumière.

V

Nous aurons peu de chose à dire des mots directement empruntés au russe par les langues de l'Oural. De ceux-ci la liste s'ouvre naturellement après la conquête de Yermak, en 1580, et il n'y a pas encore lieu de la clore, puisque la civilisation russe apporte encore chaque jour à ces peuples des connaissances et des termes nouveaux. C'est par cette liste que M. Ahlqvist termine son article (p. 16-20, n. 1-76), et il n'a pas hésité à lui accorder la plus large place. Nous nous bornerons à remarquer que tous ces mots se distinguent très nettement des emprunts indirects que nous examinions tout à l'heure par leur apparence plus moderne et leur excellent état de conservation. La plupart attestent que le vogoule-ostyaque est désormais familiarisé avec l'emprunt russe, devenu en quelque sorte un des éléments les plus indispensables de la langue. Beaucoup portent d'ailleurs eux-mêmes leur date. Ainsi, les noms des fonctionnaires impériaux ne sont pas les dénominations actuellement usitées en Russie : ce sont, pour la plupart, les termes employés vers la fin du XVII^e^ siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e^, tels que *kommisárŭ* (p. 16, n. 13), *kapitánŭ* (p. 16, n. 15), etc., aujourd'hui *zasēdátelĭ*, *isprávnikŭ*, etc.

On retrouve aussi çà et là chez les Ougriens de l'Ob des expressions qui ont disparu aujourd'hui de la langue russe normale et que les dictionnaires ne mentionnent plus que comme rares et archaïques. Tel est par exemple le curieux mot *zélie*, mot à mot « des herbes », qui s'employait jadis pour désigner la « poudre » des armes à feu[1], et qui a passé avec ce sens tout spécial dans le vogoule-ostyaque (p. 19, n. 58). Tel est aussi le substantif *púška*, qui signifie en vogoule-ostyaque, non pas un « canon », mais un « fusil » (p. 18, n. 48) : c'est la signification étymologique

[1] L'intermédiaire entre ces deux sens, si parfaitement différents, est une signification assez vague, comme notre mot *épices* ou le latin *venena*. On peut comparer le bohémien *koření*, *kořené zboží* « épices, aromates », proprement « des racines ».

que conservent notamment les langues yougoslaves; mais je ne sache pas que nulle part le mot soit attesté en russe avec ce sens. Déjà dans les œuvres de Lomonosov, si mes souvenirs sont exacts, *púška* ne signifie pas autre chose que «canon»; il y a du reste un proverbe populaire, qui a tout l'air d'être ancien, et qui parle de ceux qui «tirent aux moineaux avec un canon», по воробьямъ изъ пушки. Peut-être y a-t-il lieu de rapporter le vogoule-ostyaque *pesken*, *poškan* à un dialecte de la petite Russie, ce que les anciennes relations des Ougriens avec les Cosaques rendent assez vraisemblable.

D'autre part, le mot «Cosaque» lui-même, qui est en vogoule *kosyɤ̈* (p. 17, n. 23), ne remonte pas nécessairement à la forme polonaise ou ukrainienne *kozak* plutôt qu'au russe *kazákŭ*. Le représentant le plus ordinaire de *a* étranger de syllabe initiale en vogoule-ostyaque est *o; a* de syllabe finale devient *y*, et le *-k* final devient presque toujours *-ɤ̈*, du moins en vogoule; ainsi :

P. 19, n. 62. — Ost. *sopek*, russe *sapógŭ* «botte».

P. 19, n. 63. — Ost.-vog. *śoś*, russe *čásŭ* «heure».

P. 11, n. 47. — Vog. *tōqyɤ̈*, tat. *tavyq* «poulet».

P. 11, n. 41. — Vog. *sōpyn*, tat. *saban* «charrue».

P. 9, n. 20. — Vog. *ōlyš*, tat. *alaša* «cheval».

P. 16, n. 8. — Vog. *jāɤ̈*, vieux russe *dĭjákŭ* «secrétaire, écrivain», etc.

La dérivation *kosyɤ̈* = *kazákŭ* est donc tout ce qu'il y a de plus régulier en vogoule[1].

Pour la même raison, l'ostyaque *kosal* «bouc», du russe *kozélŭ* (p. 17, n. 22), ne préjuge absolument rien quant à la prononciation de *o* prétonique russe; au contraire, un mot comme *komisar*, en regard du russe *kommisárŭ* (p. 16, n. 13), atteste que les Russes de l'Ob prononcent, au moins depuis un siècle, *o* prétonique comme on le prononce dans la langue classique.

Il ne faudrait pas davantage attacher une importance quelconque, au point de vue de la prononciation, à la vocalisation de *e* russe en vogoule-ostyaque :

P. 17, n. 25, 28. — Vog. *kuas* «kvas», *kušša* «pâte aigre» = russe *kvásŭ*, *kváša*.

P. 20, n. 73, 74. — Ost. *ulja* «liberté», *una* «eau-de-vie» = russe *vólja*, *vinó*, etc.

Ces formes ne dénoncent pas plus pour le *v* russe une valeur *w* que nos futurs *j'aurai*, *je saurai* pour les infinitifs *avoir*, *savoir*. Tout

[1] Cosaque, *kazákŭ*, est du reste lui-même un mot tatare.

au plus le vogoule *pŭχŕou* «fête de l'Intercession de la Sainte Vierge», russe *pokróvŭ* (p. 18, n. 53), en regard par exemple de *estop* «un stof (mesure)» russe *štófŭ* (p. 16, n. 4), montre-t-il une différence de prononciation entre *v* final et *f*[1].

VI

C'est ici le lieu d'examiner, en manière de conclusion, une forme particulière d'emprunt sur laquelle M. Ahlqvist n'a peut-être pas suffisamment insisté et qui offre cependant un haut intérêt pour le linguiste. Je veux parler de ces locutions formées exclusivement ou partiellement d'éléments indigènes calqués avec une fidélité souvent servile sur les éléments du terme étranger correspondant. Partout où un peuple sert d'instituteur à un autre, nous retrouvons, à côté des emprunts proprement dits, ces sortes d'*emprunts de traduction* (*Uebersetzungsentlehnungen*). Ces formations ont malheureusement été jusqu'ici assez peu étudiées, bien qu'elles constituent une partie importante de l'histoire des langues; la grammaire comparée s'enrichirait d'un chapitre considérable si l'on relevait dans nos idiomes modernes toutes ces expressions pour ainsi dire artificielles qui traduisent simplement des tournures grecques ou latines. Est-il douteux pour personne que des mots tels que *allmächtig* en allemand, *vŝemogaštĭ* en slavon, *wszechmocny* en polonais, *tout-puissant* en français; — ou bien *wahrscheinlich*, *vraisemblable*, *pravděpodobný* en bohémien; — ou encore *genugthun*, *udovletvorítĭ* en russe, *dostiučiniti* en bohémien, doivent uniquement leur existence aux composés latins *omnipotens*, *verisimilis* ou *satisfacio*[2]? On s'est étonné du vieux français *chascunjornel*[3], dont la formation est contraire au génie de notre langue : c'est que le mot n'a rien de naturel ni de spontané; il a été créé artificiellement sur le latin *qvotidianus*. Voici un exemple des deux procédés d'emprunt réunis dans un même mot : c'est le

[1] On ne saurait espérer donner au complet une liste qui s'accroit tous les jours. C'est ainsi qu'on peut relever un certain nombre de mots empruntés au russe et qui ne figurent pas dans l'article de M. Ahlqvist. Tel est l'ostyaque-vogoule *kerep*, *karap*, dérivé, ainsi que le ziryane *karab* et le votyaque *korab*, du russe *korábl*ĭ «navire»; tel encore l'ostyaque *sem*, *semy*, du russe *sémja* «semence», recueilli par M. Ahlqvist lui-même (*Sprache der Nord-Ostjaken*, p. 131). Citons encore le vogoule *ljon*, donné par Thomsen (*op. cit.*, p. 196) et qui doit en conséquence figurer à côté de l'ostyaque *lon*, du russe *lěnŭ* «lin» (p. 17, n. 31).

[2] Le sanscrit *alaṃ-karomi* est formé exactement comme le latin *satis-facio*, mais il signifie «orner». Ici du moins on peut être sûr que les deux langues ont réalisé le composé en question d'une façon absolument indépendante. Si la sémantique avait interverti les rôles, nul doute que l'allemand *genug-thun* signifierait «rendre satisfaisant, embellir».

[3] Cf. Arsène Darmesteter, *Traité de la formation des mots en français*.

mot « peintre » dans les langues slaves. Les Slaves, musiciens, chanteurs et poètes, ignoraient très certainement la peinture; les Bohémiens et les Polonais ont purement et simplement adopté l'allemand *maler* : de là leur mot *malíř*, *malarz;* les autres peuples de la famille ont préféré traduire le grec ζωγράφος : de là, avec ses correspondants modernes, le slavon *živopisičь*. Plus curieux encore est le lituanien *patswerdas*, calqué scrupuleusement sur le russe *samovárŭ* « bouilloire à thé », mot à mot αὐθέψης : le piquant, c'est que *samovárŭ* ne contient étymologiquement aucune métaphore de ce genre; c'est l'étymologie populaire qui a ainsi déformé le tatare *sanabar* [1].

Nulle part le procédé n'a été appliqué dans une mesure aussi abusive que dans la langue tibétaine : en principe, tout composé sanscrit y est traduit terme à terme, élément pour élément, d'une façon toute mécanique et sans le moindre égard pour le sens général du mot. M. Foucaux, dans sa *Grammaire de la langue tibétaine*[2], a accordé une large place à l'examen de la méthode de traduction adoptée par les bouddhistes de l'Inde, et je me permets de recommander à l'attention de nos confrères les longues listes tibétaines-sanscrites qui terminent ce bel ouvrage[3], espérant qu'ils prendront à cette lecture tout le plaisir que nous y avons pris nous-même. Pour ne citer ici qu'un seul exemple, il y a en sanscrit un substitut bien connu de *bhramara* « abeille » : c'est le composé *dvi-repha*, mot à mot « dont le nom contient *deux r* »; les traducteurs bouddhistes traduisent imperturbablement en tibétain : རྒྱིག་གཉིས་པ, *ra-jig-gñis-pa* « qui a deux lettres *r* [4] ». C'est, on le voit, la traduction mécanique poussée jusqu'en ses dernières limites.

Ai-je besoin de dire que les Ougriens de l'Ob, dans leurs emprunts de traduction, ont montré infiniment plus de réserve? Il faut même avouer que les types étrangers, russes particulièrement, qui ont servi de modèles aux formations ougriennes, ne sont pas toujours immédiatement reconnaissables. M. Ahlqvist n'a guère identifié qu'une seule de ces locutions : c'est l'expression vogoule qui désigne l'« enfer », *oŋχ-put*, mot à mot la « chaudière de goudron », qui repose, dit l'illustre savant, sur des représentations populaires de la damnation éternelle (p. 17, n. 34). Ce serait donc quelque chose comme смолевой котёлъ, дегтярный котёлъ. Ajoutons que cette conception, qu'on retrouve du reste plus

[1] Miklosich, *Etym. Wörtb.*, s. v. *samovarŭ*.
[2] Ph. Ed. Foucaux, *Grammaire de la langue tibétaine*, Paris, 1858.
[3] *Appendices*, VII, p. 164 et suiv.
[4] Foucaux, *op. cit.*, *Introd.*, p. XXVIII.

ou moins dans la folklore de tous les peuples de l'Europe, remonte aux premiers temps du christianisme slave et vraisemblablement aux enseignements populaires de l'Église byzantine. C'est ainsi qu'en grec vulgaire πίσσα « la poix » désigne couramment l'« enfer » : il en est de même pour le slavon *pĭklŭ*, dont les rapports étymologiques avec le latin *pix* sont d'ailleurs de toute évidence[1].

Là ne s'arrête pas, ce me semble, la liste des emprunts de traduction en vogoule-ostyaque. Nous avons déjà parlé (voir plus haut, p. 391) de l'ostyaque *tinyñ-keu* « le verre », proprement « pierre précieuse » (p. 4, n. 26), qui nous paraît formé sur le russe драгоцѣнный камень; c'est, à notre sens, l'un des exemples les plus typiques du procédé, un de ceux qui en font le mieux comprendre le fonctionnement et les causes intimes.

Voici encore l'expression qui signifie « prison, cachot », en vogoule *jipyš küäl*, en ostyaque *patlam χôt*, mot à mot « la maison obscure » (p. 2, n. 1). C'est tout simplement une adaptation du russe *temnica*, étymologiquement « endroit sombre »[2]. Il est vraisemblable que les Ougriens ont appris de l'administration russe l'usage des prisons, et il sera intéressant de savoir comment les tribus turcomanes, récemment annexées à l'empire, exprimeront de leur côté la même idée. On sait que les Turcomans n'ont pas de prisons; d'après le témoignage de Vámbéry, les prisonniers de guerre qui ne sont ni réduits en esclavage ni mis à mort sont enchaînés à un anneau puissant fixé dans le sol.

Je crois qu'il y a lieu de ranger encore à cette place les termes ougriens qui désignent aujourd'hui les armes à feu et qui, étymologiquement, se rapportent au tir à l'arc. Ainsi le vogoule *ńel*, ostyaque *ńoľ*, proprement « une flèche », en finlandais *nuoli* (p. 3, n. 10), s'applique couramment aux « balles » des armes modernes, par exemple quand on dit en ostyaque *pošχan-ńoľ*, « une flèche de fusil ». C'est sans doute que la relation du verbe russe *strēljátĭ* « tirer au fusil » avec le substantif *strēlá* « flèche » n'a pas échappé aux peuples sibériens et qu'ils ont tout simplement procédé comme jadis leurs éducateurs slaves eux-mêmes appliquant aux engins nouveaux les termes du tir primitif[3]. Remarquons que les Samoyèdes du Yénisey appliquent au « fusil » une dénomination toute semblable : *tūmimo*, mot à mot « flèche à feu ».

J'en viens à des mots où la correspondance avec le russe, sans

[1] Le russe littéraire dit aujourd'hui *ádŭ* (Ἄδης) pour « enfer »; mais il conserve *pékŭ* (= **pĭkŭ*) au sens de « poix ».

[2] De *tëmnyj* « sombre » (cf. scr. *tamas*, etc.). Le polonais *ciemnica* conserve les deux acceptions « lieu obscur, coin sombre » et « prison ».

[3] Miklosich (*Etym. Wörtb.*, s. v. *strêla*) cite un mot polonais *strzał* « Schuss » : ce serait un simple doublet masculin du féminin *strzała* « flèche ».

être moins exacte, n'implique pas toutefois qu'il y ait nécessairement eu traduction d'un modèle russe; l'expression est en effet si simple et si naturelle qu'elle peut fort bien avoir été créée spontanément, par l'invention propre des Ougriens. Tel est le cas pour l'ostyaque *pasan-laŋgyp* «nappe», textuellement «ce qui couvre la table» (p. 3, n. 12). On peut y voir, il est vrai, une traduction de напрестолiе, напрестольная пелена «l'antimense, la petite nappe de l'autel», car on se figure difficilement que les Ostyaques aient appris l'usage des nappes autrement que par les cérémonies du culte divin [1].

Tel est également le cas pour l'ostyaque *tōrym-χŏt* «maison de Dieu», c'est-à-dire «temple, église» (p. 4, n. 28), qui ne repose pas nécessairement sur le petit russien божница, sur le russe божёнка, божій домъ «église» ou «hospice» (cf. *Hôtel-Dieu*), ou sur toute autre expression semblable. Par contre, je ne puis m'empêcher de retrouver dans la jolie expression ostyaque *tōrym-vir-jiŋk* «le vin qu'on boit le soir», proprement «l'eau du sang de Dieu» (p. 4, n. 31) un souvenir des communions de l'Église primitive. Il est curieux de ressaisir aujourd'hui, dans l'extrême nord de la Sibérie et comme un écho perdu des premiers temps du christianisme, un usage touchant que les Hussites renouvelèrent eux aussi, dans ces repas en plein air où, au coucher du jour, les sectaires partageaient le pain et le vin avec les passants et les mendiants des routes [2].

Parmi les mots cités (p. 2-4) comme spécimens de l'imagination ingénieuse des Ougriens en présence des objets nouveaux que leur apportait la civilisation étrangère, il en est peut-être plus d'un dont on atteindrait l'original dans les expressions populaires russes. Ainsi, des «lunettes» se disent *sēm-kartet* «fers pour les yeux» (p. 4, n. 20). Il est fort possible que le peuple, dans certaines régions de la Russie, ne s'exprime pas autrement. Dans les *Veillées du village de Dikanka*, de Nicolas Gogol, l'éleveur d'abeilles Roudyy Panko appelle les «lunettes» des «yeux achetés», купленные глаза [3], et sans doute ce singulier instrument se prête encore à bien d'autres métaphores [4]. Il en est de même

[1] On ne peut guère songer au russe *(d)skátertĭ* «nappe», formé assez bizarrement du substantif *doská* (*dská*) «planche, table», et de *terétĭ*, *tirátĭ* «frotter, essuyer». C'est sans doute *ruko-térnikŭ* «essuie-mains, serviette» et autres semblables qui ont ici servi de modèle.

[2] On peut voir, dans la maison communale de Tábor, en Bohême, une de ces tables de pierre qui servaient aux communions des Hussites.

[3] Н. В. Гоголь, Вечерницы у Дикаськи, préface.

[4] J'ai lu quelque part, si je ne me trompe dans le *Glossaire Moyen-Breton* de notre confrère, M. E. Ernault (*Mém.*, depuis VII, 416), qu'en breton on dit «quatre yeux» de qui porte lunettes. L'expression est fort jolie et rappelle les

pour le mot « miroir » : les Ostyaques disent « pierre pour regarder le visage » (p. 4, n. 32). J'aime mieux, je l'avoue, l'étymologie populaire qui transforme en polonais le slave **zrcadlo* en *zwierciadło*, c'est-à-dire le « réflecteur », « ce qui retourne (*zwierciec*) l'image » [1]. Citons encore le mot « archet », en vogoule *šārjeut* « arc de crin » (p. 4, n. 24). Les Slaves et les Russes en particulier disent *smyčĕkŭ*, c'est-à-dire le « glisseur ». L'expression vogoule n'a donc rien de commun avec la métaphore russe; mais elle est identique à la nôtre, ce qui montre la facilité avec laquelle les races les plus diverses peuvent se rencontrer dans ces comparaisons populaires.

Nous avons réservé pour la fin deux mots ougriens dont l'histoire nous a paru contenir quelques indications utiles pour la philologie slave. Le premier de ces mots est le vogoule *sāt* (p. 4, n. 19), qui sert à la fois de numératif valant « sept » et de désignation pour la « semaine », comme le grec ἑβδομάς (néo-grec ἑβδομάδα). Le mot est certainement étranger en vogoule, mais je crois que le sens de « semaine » est plus ancien que la valeur purement numérale, qui m'a tout l'air d'être sortie postérieurement de spéculations sur le nombre des jours de la semaine. Nous pensons en effet que les emprunts de numératifs reposent presque toujours sur quelque relation de ce genre et dont l'origine est souvent toute matérielle. C'est ainsi que le byzantin σαράκοντα ne nous paraît pas avoir remplacé directement en russe, sous la forme *sorokŭ*, le slavon *četyredesętĭ* « quarante » : le mot a dû être réservé tout d'abord à la désignation des quarante jours du carême, en slavon *sarakusti*, en byzantin (τεσ)σαρακοστή « qvadragesima ». Je ne crois même pas que le vogoule *sāt* contienne étymologiquement l'idée des sept jours de la semaine. On sait combien d'une langue à l'autre les mots qui marquent des divisions du temps sont sujets à changer de valeur; en serbe *godina* est « une année », en polonais (*godzina*) c'est « une heure »; c'est à peu près ce qui a dû se passer pour l'ougrien *sāt* « semaine », qui me paraît trop près du turc *sa'at* « heure, temps » pour pouvoir en être séparé. Il est bien vrai que M. Ahlqvist considère le vogoule *sāt* comme d'origine indo-européenne, et qu'il l'identifie avec l'ostyaque *lābet* (= **sābet*?) qui, à la vérité, a exactement les mêmes significations, mais dont on s'expliquerait très mal la contraction en *sāt*. Et, du reste, à quelle langue rapporter cette forme **sabet*, **sabt?* Serait seul légitime un emprunt à l'éranien *hafta*, qui a fourni d'autre part au magyare la forme *hét* et qui paraît

« yeux achetés » de Roudyy Panko. En russe, on dit *očkí*, mot à mot « petits yeux ».

[1] Voir *Bulletin de la Soc. de la ling.*, n° 35, p. xcix.

effectivement devoir être fixé comme prototype à l'ostyaque *lābet*[1] : mais, de toute façon, le vogoule *sāt* doit rester en dehors de cette série, à cause de son *s* initial. C'est bien, ce me semble, la confirmation de notre étymologie *sāt* = *sā'at*. Nous voudrions même pouvoir démontrer que ce mot *sa'at*, répandu aujourd'hui dans tout l'Orient et qu'on rencontre dès la fin du XVI^e^ siècle jusque chez les poètes dalmates, s'est étendu plus loin encore et qu'il faut le chercher également dans le pluriel russe *sútki*, qui désigne toujours la « journée de vingt-quatre heures », comme on l'enseigne aux enfants russes : Ѣхали наши путешественники два дня, или, лучше сказать, двое сутокъ, потому что они ѣхали день и ночь « Nos voyageurs voyagèrent deux jours, ou plutôt deux *soutki*, car ils voyagèrent le jour et la nuit[2] ». Si réellement ce pluriel *sútki* (de **sutokŭ*, diminutif de **sutŭ*) est dérivé de *sa'at*, *sat* « heure », le sens primitif est simplement « les heures, la série des heures », sans que l'idée de « vingt-quatre » y soit plus exprimée que l'idée de « sept » dans le vogoule *sāt* « la semaine »[3].

Je passe à une autre expression singulière dont les Ougriens de l'Ob se servent pour compter le temps. Le mot *put*, qui du reste est lui aussi un mot emprunté et récent[4], signifie au propre « pot, marmite » : par extension, c'est « un espace de temps, une heure », mot à mot « le temps d'une cuisson » (p. 3, n. 17). Nos paysans ne procèdent pas autrement, lorsque, au lieu de s'embarrasser de lieues ou de kilomètres, ils disent « le temps de fumer une pipe », « une pipe de chemin » ou simplement « une pipe ». Les Ougriens, eux, disent « une marmite », et l'on peut se demander si les slavistes ne trouveront pas dans une métaphore du même genre l'explication des rapports qu'on se plaît à reconnaître entre le substantif *vrěmę* « le temps » et le verbe *vŕěti* « bouillir », *variti* « faire bouillir »[5].

F. Geo. Möhl.

[1] Nous aurions ainsi dans *lābet* = **habət*, *haft*, un exemple de *l* ostyaque issu non de *s*, mais de *h*. Peut-être *l* initial a-t-il la même origine dans *lolpa* « plomb », dont nous parlions plus haut (p. 411); en ce cas, on pourrait fixer le prototype de *lolpa*, slave *olovo*, grec μόλυβος, sous la forme **holəbo-*, aussi bien que sous la forme **ŭoləbo*. — Rappelons que le turc a également emprunté حفتا « semaine », mais n'a pas encore substitué ce mot à يدى « sept ».

[2] Ушинскій, Дѣтскій міръ.

[3] La voyelle dans le russe **sutŭ*, *sútki*, en regard de *sāt*, fait moins difficulté dans cet emprunt récent que dans les mots *muravéj* « fourmi » ou *žurávlĭ* « grue », en regard du slavon *mravija*, *žeravlĭ*.

[4] Cf. Thomsen, *op. cit.*, p. 146, n. 1.

[5] Il est vrai que *vrěmę* s'emploie aussi de la « température ». Peut-être à l'origine *vŕěti* se disait-il des ardeurs « cuisantes » du soleil, en sorte que *vrěmę* serait étymologiquement quelque chose comme « apricatio » en latin.

ANCIENS MOTS GERMANIQUES

D'ORIGINE LATINE.

À PROPOS DU LIVRE DE SKEAT, *PRINCIPLES OF ENGLISH ETYMOLOGY* [1].

Je voudrais appeler l'attention de nos confrères sur une publication anglaise qui est de nature à intéresser tous les linguistes : les *Principles of english etymology* de M. W. Skeat, professeur à l'Université de Cambridge. Cet ouvrage présente sous une forme claire les principaux résultats de la linguistique contemporaine, en ce qui concerne les origines et le développement de la langue anglaise. Comme la critique bibliographique est exclue de nos Mémoires, je n'entrerai pas dans un examen détaillé de ces deux volumes : je me contenterai d'en détacher un chapitre, celui qui est intitulé : *Early words of latin origin*, et, après l'avoir résumé, je tâcherai de le compléter.

Quand une population de race scandinave envahit la Grande-Bretagne au v^e^ siècle, dit M. Skeat, les Romains l'avaient déjà précédée. Le latin introduit parmi les Bretons durant le temps de l'occupation romaine et par eux transmis à l'anglais, est le latin *de la première période*. Voici les mots latins que M. Skeat relève comme appartenant à cette période. Il ajoute cette observation importante que peut-être les conquérants scandinaves étaient déjà eux-mêmes familiarisés, lors de leur arrivée, avec quelques-uns de ces termes latins.

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
castrum	*ceaster*	*chester*
strata	*strœt*	*street*
vallum	*weall*	*wall*
vicus	*wic*	*wick*
portus	*port*	*port*
padulis	*poll*	*pool*
milia	*mil*	*mile*
pœna	*pin*	*pine*
vinum	*win*	*wine*

[1] Oxford, Clarendon Press, 1887-1891. 2 vol.

On remarquera que tous ces mots, à l'exception des deux derniers, appartiennent à la vie militaire ou à la topographie.

Une seconde couche de mots latins est rapportée par M. Skeat à une seconde période, qui est la période anglo-saxonne. Nous allons les énumérer, en les classant d'après les différents ordres d'idées auxquels ils appartiennent. Mais il faut dire à l'avance que cette liste est incomplète, M. Skeat n'ayant pris que les mots encore actuellement usités en anglais. Il a même exclu certains mots qui viennent du latin et qui sont encore employés, parce qu'ils ont été modifiés sous l'influence du normand ou du français : par exemple, *sanct*, qui vient de *sanctus*, mais qui a été remplacé plus tard par *saint*.

En première ligne, nous plaçons les mots appartenant à la langue religieuse :

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
altar	*altare*	*altar*
arca	*arc*	*ark*
credo	*creda*	*creed*
missa	*mæsse*	*mass*
prima (hora)	*prim*	*prime*
nona (hora)	*non*	*noon*
offerre	*offrian*	*offer*
templum	*tempel*	*temple*
elcemosyna	*ælmesse*	*alms*
angelus	*engel*	*angel*
antifona	*anteſn*	*anthem*
apostolus	*apostol*	*apostle*
archiepiscopus	*arcebiscop*	*archbishop*
balsamus	*balsam*	*balsam*
episcopus	*biscop*	*bishop*
canon	*canon*	*canon*
cyriaca	*cyrice*	*church*
clericus	*cleric*	*clerk*
diaconus	*diacon*	*deacon*
diabolus	*deofol*	*devil*
martyr	*martyr*	*martyr*
monasterium	*mynster*	*minster*
monachus	*munec*	*monk*
pascha	*pascha*	*pasch*
papa	*papa*	*pope*
presbyter	*preost*	*priest*
psalmus	*psalm*	*scalm*

En second lieu, les mots se rapportant à l'instruction :

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
schola	*scolu*	*school*[1]
discipulus	*discipul*	*disciple*
papyrus	*paper*	*paper*
penna	*pinn*	*pen*
versus	*fers*	*verse*
scribere	*scrifan*	*shrive*
dictare	*dihtan*	*dight*[2]

Comme termes topographiques et géographiques nous avons :

mons	*munt*	*mount*
lacus		*lake*
fons	*font*	*fount*
castellum	*castel*	*castle*

A l'art de la construction appartiennent :

pons	*punt*	*punt*
postis	*post*	*post*
pilum	*pil*	*pile*
tegula	*tigele*	*tile*
puteus	*pyt*	*pit*
palus	*pal*	*pole*
calx	*cealc*	*chalk*

Aux poids, mesures et monnaies :

pondo	*pund*	*pound*
uncia	*ynce*	*inch*
κύμϵη	*cumb*	*comb*[3]
moneta	*mynet*	*mint*
circulus	*circul*	*circle*

Justice :

præpositus	*prafost*	*provost*

[1] Un doublet curieux de *school* est, à ce qu'il semble, *shoal* «multitude», qui s'emploie par exemple en parlant d'une quantité de poissons. Déjà en anglo-saxon *scolu* signifie à la fois «schola» et «caterva».

[2] Ce verbe, qui veut dire «orner» en anglais moderne, s'est beaucoup écarté de sa signification primitive. Il s'est passé quelque chose de semblable pour l'allemand *erdichten*.

[3] Κύμϵη, par l'intermédiaire du latin *cumba*, a donné à l'anglais deux mots, dont l'un signifie «auge» et est devenu le nom d'une mesure, et dont l'autre désigne une vallée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Médecine :

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
febris	*fefer*	*fever*
cancer	*cancer*	*canker*
emplastrum	*plaster*	*plaster*

Commerce et industrie :

caupo	*ceapman*	*chapman*
fullo	*fullere*	*fuller*[1]
dispendere	*spendan*	*spend*

Meubles et ustensiles :

scrinium	*scrin*	*shrine*
scabellum	*scamel*	*shamble*
cista	*cist*	*chest*
cupa	*copa*	*coop, cup*
catillus	*cetel*	*kettle*
scutella	*scutel*	*scuttle*
discus	*disc*	*dish*
patina	*panne*	*pan*
culter	*culter*	*coulter*
secula	*sicol*	*sickle*
vannus	*fann*	*fan*
molina	*mylu*	*mill*
pumex	*pumic-stàn*	*pumice*
mortarium	*mortere*	*mortar*

Vêtements et chaussures :

tunica	*tunice*	*tunic*
palla	*pæll*	*pall*
cucullus	*cugle*	*cowl*
pellicea	*pylce*	*pilch*
sericum	*seolc*	*silk*
tapete	*tæppet*	*tippet*
stola	*stole*	*stole*
soccus	*socc*	*sock*
solea	*sole*	*sole*

La toilette ne peut revendiquer qu'un seul mot, un adjectif :

crispus	*crisp*	*crisp*

[1] Il est inutile de faire remarquer que les mots saxons supposent un latin *fullarius*.

Matériaux ou produits divers de l'industrie humaine :

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
cuprum	*coper*	*copper*
anchora	*ancor*	*anchor*
tunna	*tunne*	*tun*
struppus	*stropp*	*strop*
stuppa	*stoppian*	*stop* [1]
saccus	*sacc*	*sack*
pulvinus	*pyle*	*pillow*
candela	*candle*	*candle*

Animaux :

turtur	*turtle*	*turtle*
columba	*culfre*	*culver*
capo	*capun*	*capon*
pavo	*paxe*	*pea* (*cock*)
phœnix	*fenix*	*phenix*
tructa	*truht*	*trout*
locusta (*maris*)	*loppestre*	*lobster*
musculus	*muscle*	*muscle*

Végétaux :

planta	*plant*	*plant*
beta (Pline)	*bete*	*beet*
buxus	*box*	*box*
pervinca	*peruincæ*	*periwinkle*
lilium	*lilie*	*lily*
impotus	*imp*	*imp*
cannabis	*henep*	*hemp*
menta	*minte*	*mint*
palma	*palm*	*palm*
pix	*pic*	*pitch*
cuminum	*cymin*	*cumin*
feniculum	*fenol*	*fennel*
gladiolus	*glædene*	*gladden*
linum	*lin*	*linen*
malva	*malwe*	*mallow*
morus	*mor*	*mul* (*berry*)
pinus	*pin*	*pine*
pisum	*pise*	*pea*
papaver	*popig*	*poppy*
sabina	*safine*	*savin*

[1] Remarquer le changement de sens, qui a passé de «étouper» à «arrêter».

LATIN.	ANGLO-SAXON.	ANGLAIS.
rosa	*rose*	*rose*
sorbus	*syrfe*	*service-tree*
cedrus	*ceder*	*cedar*
cærefolium	*cærfille*	*chervil*
caulis	*cole*	*coleplant*
pirum	*pere*	*pear*
prunum	*plume*	*plum*

Comestibles et cuisine :

caseus	*cese*	*cheese*
butyrum	*buter*	*butter*
piper	*pipor*	*pepper*
mustum	*must*	*must*
coquus	*coc*	*cook*
culina	*cylh*	*kiln*
coquina	*cycene*	*kitchen*

On remarquera sans doute l'abondance des noms de plantes. Mieux que de longues explications, cette série de mots nous montre le rôle civilisateur joué par le clergé au milieu des populations anglo-saxonnes : évidemment l'abbaye avait son jardin, où l'on continuait de cultiver les produits du midi de l'Europe.

Les termes que nous venons de voir sont généralement les mêmes qui se sont conservés en allemand : un état de choses pareil a donné des effets pareils dans la Grande-Bretagne et sur le continent. Nous ne reviendrons pas sur une question que nous avons traitée il n'y a pas longtemps[1]. Mais aux noms précédemment rapprochés nous pouvons aujourd'hui en ajouter quelques autres qui ont échappé jusqu'à présent à l'observation des linguistes.

1. VIEUX HAUT-ALLEMAND *CHRANZ* « COURONNE ».

Il existe en allemand deux mots de signification tellement voisine, que nous n'avons, en français, pour les traduire, qu'un seul et même terme : ce sont les deux mots *krone* et *kranz*, qui signifient tous deux « couronne », mais avec cette différence que l'un désigne la couronne dans le sens du diadème, et l'autre dans le sens du latin *sertum*.

L'origine latine de *krone* = *corona* n'est point contestée; mais pour *kranz* on propose ou une étymologie purement germanique

[1] Voir ci-dessus, p. 144.

(*chrimphan* « s'infléchir »), ou une étymologie sanscrite (*granth* « enchaîner »)[1].

J'avoue que j'ai peine à admettre l'une ou l'autre, et que *krone* et *kranz* me paraissent difficiles à séparer. Il est vrai que nous n'avons pas conservé en latin le mot que représente le vieux haut-allemand *chranz* : mais peut-être n'est-il pas impossible de le rétablir par hypothèse.

Il faut nous souvenir d'abord de l'importance qu'avaient les couronnes dans la vie militaire des Romains (*corona muralis*, *obsidionalis*, *vallaris*, *castrensis*, etc.). Il faut nous rappeler ensuite que les Germains servaient en grand nombre dans l'armée romaine et qu'ils y ont pris leurs premières leçons de latin.

De même que les verbes *apparare*, *ornare* ont donné les substantifs abstraits de la quatrième déclinaison *apparatus*, *ornatus*, on peut supposer que *coronare* a donné le substantif *coronatus*, désignant l'action de couronner[2]. On a dû dire *coronatum impetrare*, *coronatum petere*, comme on dit en français « être porté pour la décoration ». Mais, ainsi qu'en français *la décoration* est devenue synonyme de croix ou de ruban, le mot *coronatus*, en se matérialisant, a pris l'acception de couronne.

Nous sommes dès lors conduits au vocable que les légionnaires germains, dans leur idiome, prononçaient *chranz*. Il faut supposer la prononciation *cronatus*. On sait que les langues germaniques, en s'appropriant les mots latins, déplacent l'accent : *Colonia*, *vocatus*, *cerata*, *moneta* deviennent *Cöln*, *vogt*, *kerze*, *münze*.

Le vieux haut-allemand a en outre une tendance à changer en *a* le son *o* suivi d'une nasale dentale : c'est ce qu'on voit, par exemple, par le mot *zahn* « dent » (gothique *tunþus*, anglais *tooth*), par le mot *gans* « oie » (anglo-saxon *gôs*, anglais *goose*), par l'allemand *ander* « autre » (anglais *other*).

Il n'y a donc aucune raison pour séparer *kranz* de *krone* et pour lui attribuer une autre origine.

2. GOTHIQUE *VADI* « GAGE ».

On sait que Romains et Germains ne se sont pas toujours rencontrés à main armée : non moins souvent que sur le champ de bataille, ils se sont trouvés en présence sur le terrain juridique, par exemple pour traiter d'une concession de territoire, ou pour convenir d'un service militaire à titre de stipendiés ou

[1] Dictionnaire de Grimm, continué par Rudolf Hildebrand, *s. v.* Kluge pense à la racine sanscrite *granth* « nouer » ou au lithuanien *grandis* « bracelet ».

[2] Cf. *coronator*, *coronamen*.

d'alliés. Il ne faut donc pas être surpris si des mots latins appartenant à la langue du droit ont passé dès les premiers temps dans les idiomes germaniques. C'est surtout quand on conclut un traité qu'il importe de ne pas laisser régner d'équivoque sur le sens des termes employés : entre peuples qui ne parlent pas la même langue, l'emploi en commun d'un seul et même terme est le moyen le plus ordinaire d'éviter les contestations. C'est ainsi que les noms des différentes sortes de monnaies ou de payement passent d'une langue à l'autre. En gothique, le latin *pondus* est traduit par *pund*, le latin *siclus* par *sikls*. De même, *annona* « la solde » devient en gothique *anno*. De même encore, le latin *census* a donné en vieux haut-allemand *zins*, et le latin *telonium* a fait *zoll*.

Je voudrais traiter ici d'un mot qui devait servir fréquemment dans ces contrats ou conventions où la partie intéressée ne manquait pas de prendre ses sûretés au moyen d'un dépôt ou *gage*. Le terme classique, en latin, est *vadimonium* : mais en bas-latin, on a dit plus brièvement *vadium*, d'où les verbes *vadiare*, *revadiare*, *disvadiare* [1].

Ce vocable se retrouve en gothique sous la forme *vadi* « gage », d'où le dérivé *vadjon* « promettre ». L'identité de sens est parfaite. La plupart des linguistes expliquent cette entière similitude par le moyen d'une parenté remontant à la période indo-européenne. Kluge, d'après G. Curtius, cite le grec ἄεθλος et conclut à une racine indo-germanique *wedh* « conduire ». Curtius voit ici une identité remarquable pour l'histoire du droit primitif, puisque dès la période indo-européenne il y aurait eu un mot pour désigner l'idée de gage et de caution (grec ἄεθλον, latin *vas*, gothique *vadi*).

Quelque intérêt qu'aurait un rapprochement de cette sorte, je crois qu'il y faut renoncer s'il se présente une explication plus simple. Or il est beaucoup plus vraisemblable de penser que les Germains ont adopté tout uniment l'expression latine.

La seule difficulté vient de ce que dans les dialectes germaniques le mot a changé de genre. Le gothique *vadi* est féminin, et il en est de même du vieux haut-allemand *wetti*, de l'allemand *wette*, lequel, avant de signifier une gageure, a désigné le gage.

Mais il suffit d'examiner les mots étrangers qui passent de nos jours d'une langue à une autre pour voir avec quelle facilité ils changent de sexe. On dit en allemand *die courage*, *die mariage*, *die büste*, *die tour*, probablement parce que, à l'esprit du peuple emprunteur, se présentait au même moment quelque terme synonyme indigène qui était du féminin. Il y avait d'ailleurs un

[1] Voir du Cange, *s. v.*

féminin bas-latin *vadia*, qui existait à côté de *vadium*, et qui doit peut-être son origine au même fait grammatical qui nous a donné *folia* « la feuille », *arma* « une arme ».

Une tout autre question est de savoir si le français *gage*, avec son *g* initial, est issu immédiatement du latin *vadium*, ou s'il faut supposer comme intermédiaire le mot germanique. C'est une question qui, au fond, ne touche pas au sujet qui nous occupe, et que nous pouvons laisser indécise.

Curtius cite, parmi ses rapprochements, le lithuanien *vadóju* « racheter un gage ». Mais le verbe lithuanien, si c'est là son sens primitif, est sans doute un emprunt aux langues germaniques.

3. VIEUX HAUT-ALLEMAND *PFANT* « PIGNUS ».

A ce propos nous citerons un autre mot appartenant au même ordre d'idées, et dont la provenance latine nous paraît également certaine. C'est le vieux haut-allemand *pfant*, allemand moderne *pfand*. Il signifie « pignus ». Je crois qu'à côté de *pactum* il a dû exister un bas-latin *panctum*, qui est devenu *pantum*, comme *quinctus*, *defunctus* ont donné *quintus*, *defuntus*. C'est la présence du *c* dans *panctum*, au moment de la seconde substitution de consonnes, qui a préservé le *t*.

Quant à l'insertion de la nasale, je ne voudrais pas l'expliquer par l'ancien verbe latin *pangere*, mais par la même tendance à la nasalisation dont nous avons des exemples dans *vinginti*, *singnum*.

Pfand appartient, aussi bien que *wette*, au premier contact de Rome avec le monde barbare [1].

4. VIEUX HAUT-ALLEMAND *GHOHHÂRI* « CARQUOIS ».

S'il est des noms destinés à se propager en dépit de la diversité des langues, ce sont les noms désignant les armes et autres ustensiles militaires : on ne comprendrait pas, en effet, que dans une même armée les mêmes objets communs à tous les soldats fussent désignés de noms différents. Aussi voyons-nous le latin *sparum* ou *sparus* « javelot » rendu en allemand par *speer*, *lancea* par *lanze*, *pilum* par *pfeil*. Si tous les noms latins de cette espèce n'ont pas survécu, cela ne prouve pas qu'ils n'aient pas été en usage, mais seulement que le synonyme germanique a fini par l'emporter.

[1] En moyen haut-allemand, *pactum* a donné *phaht*, lequel est du féminin, quoique *pactum* soit du neutre.

Nous n'hésitons pas, pour ces raisons, à rattacher le vieux haut-allemand *chohhâri* au latin *carchesium*. L'*r* de *chohhâri* est dû au rhotacisme germanique[1], à moins qu'il ne faille, ce qui nous paraît plus vraisemblable, reconnaître ici le suffixe ordinaire *âri*, emprunté du latin *arium* : quant au changement de *carch* en *chohh*, il s'explique de lui-même, une forme *chorhhâri* étant trop dure à prononcer.

On trouve en latin du moyen âge *cucurum* et en grec byzantin *κούκουρον*. Mais l'un et l'autre n'est pas autre chose qu'une reproduction du vieux haut-allemand *chochar* (moyen haut-allemand *kocher*, allemand moderne *köcher*).

En vieil anglais, on a *quequer*. Quant à l'anglais moderne *quiver*, il est probablement une reproduction du vieux français *cuivre*, *cuevre*, *couivre*, *couire*. Le *v* de *quequer* est resté après la chute de la gutturale.

5. GOTHIQUE *PLAPJA* « PLACE, RUE ».

« Les mots qui appartiennent en propre à une langue et qui passent sans interruption d'une génération à l'autre, dont la forme, par conséquent, est fermement imprimée dans la mémoire, sont peu exposés à des changements arbitraires. Il n'en est pas de même pour les mots empruntés : qu'ils viennent d'un autre dialecte ou qu'ils sortent de la langue des livres, toujours on les accommode d'abord à la prononciation courante; on transpose les lettres si elles présentent quelque difficulté, on rattache de la manière la plus imprévue les mots empruntés aux mots faisant partie du fonds héréditaire. »

Ainsi s'exprime notre confrère, M. Meyer-Lübke, dans sa *Grammaire des langues romanes* (t. I, § 579), où il cite à l'appui quantité d'exemples. Ce qui est vrai pour les langues romanes ne l'est pas moins pour les langues germaniques, sans en excepter le gothique. Aussi n'hésitons-nous pas à expliquer par une altération, d'ailleurs assez rare, le mot qui signifie en gothique « rue, place ».

Plapja[2], substantif féminin, traduit le grec *πλατεῖα*, le latin *platea*. Ce mot, d'origine grecque, avait reçu droit de bourgeoisie dans tout le monde romain, comme l'indiquent les dérivés tels que *piazza* en italien, *plaza* en espagnol, *plassa* en provençal, *place* en français. Les Goths d'Ulfilas l'avaient adopté, de même

[1] Brugmann, *Grundriss*, § 581.

[2] Mathieu, VI, 5. La forme n'est pas absolument sûre. On a proposé de lire *platja*, ce qui rapprocherait encore les deux formes.

que les Allemands ont pris plus tard, mais en changeant le genre du mot cette fois, le français *place*, dont ils ont fait *der platz*.

6. GOTHIQUE *MES* « TABLE ».

Parmi les mots latins qui ont trouvé de bonne heure accès dans les langues germaniques, se trouve le mot *mensa* « table ». On savait déjà qu'il a donné le vieux haut-allemand *mias*, *meas*, l'anglo-saxon *meose*, *myse*. Ces mots, comme l'indique leur forme, n'ont pas été empruntés directement au latin, mais au français. Ils signifient « table » et ont donné l'anglais moderne *mess*. On sait que ce dernier mot est revenu en français pour désigner la table commune des officiers ou sous-officiers d'un régiment (le *mess* des cuirassiers).

Mais le mot *mensa* se trouve aussi dans la traduction d'Ulfilas. Pour désigner (Marc, XI, 15) les tables des changeurs, *mensas nummulariorum*, le gothique a *mesa skaitjane* [1].

Le même mot *mes* se trouve encore employé trois autres fois. Il a le sens de « plat » (Marc, VI, 25, 28), en deux endroits où il est question de la tête de saint Jean rapportée à Hérode sur un plat. Le texte latin porte : *in disco*, le texte grec : *ἐπὶ πίνακι*. L'anglais *dish* montre avec quelle facilité on passe du sens de « table » à celui de « plat ».

En un dernier endroit, *mes* entre dans la locution *dal uf mesa*, pour signifier « cuve ». (Marc, XII, 1). Le latin a *lacus*, le grec *ὑπολήνιον*. L'expression gothique, qui se rapproche ici du grec, signifie littéralement : « creux sous le pressoir ». Nous n'avons pas conservé en latin d'exemple de *mensa* employé au sens spécial de pressoir. Mais on sait que *mensa* entrait comme terme technique dans la nomenclature de différents engins, pour désigner une charpente. C'est en ce sens qu'il a aussi donné le français *moise*.

Un point à remarquer encore, c'est le changement de genre, *mes* ayant passé au neutre dans tous les dialectes germaniques qui l'ont admis.

7. VIEUX HAUT-ALLEMAND *ZËLT* « TENTE ».

Le changement du groupe *nd* en *ld*, quoique assez rare, est attesté d'une façon incontestable par l'anglo-saxon *cild*, anglais *child* « enfant », qui représente le vieux haut-allemand *chind*, allemand moderne *kind*. On retrouve le même *l* dans le gothique *in-kilþo* « [femme] enceinte », littéralement « qui porte un enfant en elle ». Le changement de *nd* en *ld* étant donc établi, nous

[1] Texte grec : *τραπέζας τῶν κολλυβιστῶν*.

n'hésitons pas à identifier le vieux haut-allemand *zëlt* « tente » avec le bas-latin **tenda*, lequel n'est pas arrivé jusqu'à nous, mais lequel survit dans l'italien et le provençal *tenda*, l'espagnol *tienda*. Il y a complet accord, tant pour les consonnes dentales que pour le sens. Quant à la différence de genre, elle est la même que pour le neutre gothique *mes* = latin *mensa*.

Anglo-saxon *geteld*, norrois *tjald*[1].

8. VIEUX HAUT-ALLEMAND *WÎH* « OPPIDUM ».

Au nombre des mots latins cités par M. Skeat se trouve *vicus*, qui est resté dans les noms propres comme *War-wick*. Mais il y a, si nous ne nous trompons, une distinction à faire à ce sujet.

Le gothique a un substantif neutre *veihs*, génitif *veihs-is*, signifiant « village », dans lequel on doit sans doute reconnaître le congénère du grec *Foῖκο-ς*, du latin *vīcu-s*, du sanscrit *vēça-s*. Malgré la différence des genres et des suffixes (car *veihs* se termine par un *s* thématique), ce sont des mots de même famille, faisant partie du fonds commun.

Il en est autrement pour le vieux saxon *wîk*, vieux néerlandais *wijk*. Ici nous avons, si je ne me trompe, des emprunts faits à la langue romaine, des représentants du latin *vicus*, lequel entrait fréquemment dans la nomenclature des noms de lieu, comme on le voit par le français *Neuvicq*, *Longvic*, *Moyenvic*, *Vic-Dessos* (Ariège), *Vic-en-Bigorre* (Hautes-Pyrénées), *Vic-le-Comte* (Puy-de-Dôme), etc.[2]. C'est ce mot latin qui subsiste dans *War-wick*, *Nor-wich*, *Sand-wich*, *Green-wich*, *Ips-wich*, *Wool-wich*. On le retrouve dans le hollandais *Ryswick*, *Harderwick*, etc.

Le même mot a donné en vieux haut-allemand *wîh* « oppidum » et en allemand moderne *weich*, lequel ne vit plus à l'état indépendant, mais subsiste dans le composé *weich-bild* « circonscription, banlieue[3] ».

Michel Bréal.

[1] Kluge suppose une prétendue racine germanique *teld* « tendre des couvertures ».

[2] On trouve aussi, avec chute du *c* final, *Neuvy*, *Longwy*, *Blévy* (*Blesæ vicus*), *Dhennevy* (*Dinnæ vicus*), etc.

[3] M. Schrœder s'est récemment appliqué à démontrer que l'on a d'abord désigné par *weich-bild* la croix érigée, comme signe de l'autorité royale, au milieu du marché pendant la durée des foires. Plus tard, *weichbild* serait devenu le nom du territoire ainsi placé sous une juridiction spéciale.

NOTES ÉTYMOLOGIQUES.

1. *Atavus.*

En ce temps, où il est beaucoup parlé d'atavisme, une étymologie d'*atavus* ne paraîtra pas hors de propos. On a proposé autrefois de voir dans la syllabe *at* une particule adverbiale, le correspondant du sanscrit *ati* « sur, par-dessus ». Mais cette opinion n'est plus soutenue par personne.

L'explication la plus simple me paraît être d'y voir un composé de *atta* et *avus*. *Attam*, dit Festus, *pro reverentia seni cuilibet dicimus, quasi eum avi nomine appellemus.* Le mot a dû s'employer d'abord au vocatif : *atta ave*[1]. Il a pris ensuite une déclinaison complète.

Par imitation, on a fait *atavia* et (ce qui était plus hardi) *adnepos.*

L'abréviation de la syllabe est comparable à ce qui s'est passé dans *ĭdem*, *fărina*, *sŏlidus.*

2. *Avidus.*

J'ai cité autrefois des exemples de l'adjectif *avidus* signifiant « large, abondant, copieux[2] ». Il faut y ajouter ces vers d'Horace :

> Cælo supinas si tuleris manus
> Nascente luna, rustica Phidyle;
> Si thure placaris et horna
> Fruge Lares, avidaque porca;...
>
> (*Od.*, III, 23, 2.)

Avida porca, c'est ce que nous appellerions une truie grasse.

3. *Lāridum* « le lard ».

Rien n'est plus prosaïque que les idées des Romains en matière religieuse. Les Pénates président aux provisions, et ils ont

[1] C'est par le vocatif aussi qu'ont commencé les expressions françaises comme *beau-père, beau-frère, belle-mère*, et, plus près de nous, *bon papa, bonne maman.*

[2] Voir ces *Mémoires*, t. V, p. 193.

leur siège au plus profond de la maison, où se conservent le blé, les légumes et l'huile. Je crois que les dieux Lares avaient un voisinage de même sorte : la viande salée, la viande de porc tire son nom du lieu où elle était conservée. *Lāridum*, et par syncope *lardum*, c'est ce qui est gardé dans le *lararium*, considéré comme chambre des provisions. L'*a* long de *lāridum* se retrouve dans *Lār* et *Lārunda*.

4. Ἑορτή. — Ὀαρτά.

Une inscription archaïque récemment découverte par M. Maurice Holleaux dans le sanctuaire d'Apollon Ptoïos ramène l'attention sur le mot *ἑορτή*, dont elle fournit une variante curieuse. Voici le texte de l'inscription :

Καλ*Ϝ*ὸν ἄγαλμα *Ϝ*άνακτι *Ϝ*οίδας. Ποί*Ϝ*εσε μ' Ἐχέσ*Ϝ*ροτος. Αὐτὰρ ἔπεμ*Ϝ*σαν ὃν Πτοϊέ*Ϝ*ι. Τὸς τὺ, *Ϝ*άναξ, *Ϝ*εφύλαξο, δίδου ὀαρτάν[1].

Au lieu de *ἑορτήν*, nous avons ici *ὀαρτάν*. L'*o* de la seconde syllabe, sous l'influence du *ρ*, s'est changé en *α*.

Le sens de *δίδου ὀαρτάν* est celui de l'expression française « tiens-nous en joie ». C'est ce même sens de joie que nous trouvons ailleurs. Platon (*Phéd.*, 61) associe *ἑορτή* à *παιδία* « jeu, amusement » : Παιδίας καὶ ἑορτῆς χάριν.

La racine est probablement le verbe *ἀείρω*. Plutarque, dans la *Vie de Fabius* (chap. VIII), raconte que le peuple romain, à la nouvelle d'un succès remporté sur Annibal, fut transporté d'enthousiasme, et s'assembla sur la place publique : Ὁ δὲ δῆμος ἤρτο καὶ μετὰ χαρᾶς εἰς ἀγορὰν συνέτρεχε.

Le mot *ἑορτή* n'a donc pas signifié du premier coup « fête » : il a d'abord désigné l'allégresse. Ce même sens, quoique modifié par la préposition, se retrouve dans les composés *μετέωρος*, *μετήορος*, *παρήορος*.

Au sujet du son *o* dans la seconde syllabe, comparez le plus-que-parfait *ἄωρτο*. Cet *o* est tout à fait régulier si l'on songe que *ἀείρω* est pour *ἀ*Ϝ*έρϳω*. Le suffixe *-τη* est le même que dans *τελευτή*, *ἀρετή*. Quant à l'esprit rude, les anciens font déjà remarquer qu'il manque souvent.

5. Δμώς.

Pas plus que *dominus*, je ne crois qu'il faille rapporter le grec

[1] Nous espérons que cette étymologie, plusieurs fois retardée, décidera enfin M. Holleaux à faire paraître son intéressante inscription.

δμώς « esclave » à la racine *dam* « dompter ». On a bien pu dire par métaphore « dompter la rébellion, les peuples domptés » : ce sont là des métaphores poétiques. Mais quand on s'adresse à des hommes qu'on coudoie jour et nuit et dont les services vous sont nécessaires, on emploie des expressions adoucies. C'est l'euphémisme qui règne sur cette portion du vocabulaire. *Servus* était d'abord « le gardien ». Δμώς est « l'homme de la maison » (δόμος). Il a un sens analogue à *famulus*. Le suffixe est le même que dans πάτρως, μήτρως, et peut-être dans ἥρως.

6. Ombrien *sevom*, osque *sivom*.

M. O. A. Danielsson a récemment proposé une conjecture sur le mot ombrien et osque *sevom*, *sivom*, qui a reçu, comme on sait, les interprétations les plus diverses[1]. Je suis porté aujourd'hui à y voir un adverbe dérivé du pronom *suus*.

Prenons d'abord la table de Bantia :

Amiricatud allo famelo in ei sivom « que le reste de la famille soit vendu ainsi que lui-même ». *Sivom* est, selon moi, un accusatif neutre de *suus*, signifiant « même ». On peut trouver cette formation quelque peu barbare : mais le français *même*, si l'on en examine l'origine, et l'allemand *selbst*, l'anglais *self*, comme nous l'avons montré ailleurs[2], le sont tout autant.

Passons maintenant à l'ombrien. Nous avons :

Tases persnimu sevom.
(VI a 55.)

Sevom kutef pesnimu.
(I a 6.)

Le sens de *kutef* n'est pas douteux, quelle que soit d'ailleurs l'étymologie qu'on adopte : il correspond à *tases* et signifie « silencieux ». *Sevom* doit être joint à *pesnimu* « qu'il prie en *lui-même* » (allemand *für sich*).

Il reste enfin le passage (VI a 18) : *esisco esoneir seveir;* il se traduit très naturellement par : « cum his sacris suis » ou « ad hæc sacra sua ».

Quant à l'aspect extérieur de la forme *sevom*, *sivom*, on peut rapprocher l'osque *suvad*, *suvam*, *suveís*, le latin *sovo* et *sovom*. L'*i* ou l'*e* s'est probablement introduit par l'influence du pronom personnel *siom*, *seiom*.

[1] Voir ces *Mémoires*, IV, p. 144.
[2] *Mém.*, VI, p. 137.

7. Vieux haut-allemand *sâlida*, anglo-saxon *sælda* « salut, bonheur ».

Le romancier Gottfried Keller, qui aimait à placer dans son allemand des mots appartenant au dialecte suisse, emploie à plusieurs reprises le substantif féminin *selde* « bonheur ». Il dit, par exemple, *die seldenbäre* « la bienheureuse ». Et ailleurs : « In heller Freude liessen die seldenvollen Frauen die Federspiele steigen. »

On a ici un débris des anciens temps, que le dialecte suisse a conservé. Au témoignage de Graff, le vieux haut-allemand possède un substantif féminin *sâlida*, signifiant « salut, bonheur », lequel a douné divers composés :

unsâlida « malheur » ;
werltsâlida « bonheur terrestre » ;
liutsâlida « bonheur des hommes », etc.

Graff cite les locutions : *hêl unde sâlida*, — *sâlda gâben alte liute iro chinden, daz hiez benedicere.*

Le même mot existe en anglo-saxon sous la forme *sælda*. Il s'est également maintenu en moyen haut-allemand sous la forme *sælde;* on le retrouve dans le nom propre *Sældenthal* « vallée du Salut », nom d'un couvent auprès de Landshut.

L'origine du mot est évidemment l'ancien substantif **sâl* « bonheur » : *-ida* est un suffixe servant à former des noms abstraits.

La parenté avec *selig* n'est pas douteuse. Il est probable que, dans plusieurs noms géographiques, l'ancien *selde* a été remplacé par *selig*, dont le sens était à peu près le même.

Michel Bréal.

QUELQUES *A* LATINS.

Dans environ 90 mots latins on trouve un *a* où l'on attendrait *e* ou *o*. Ces mots se répartissent en six classes :

I. *a* + *v*;

II. *a* + liquide, en face d'une sonnante[1] dans les autres langues;

III. *a* + liquide, non en face d'une sonnante dans les autres langues;

IV. liquide + *a*;

V. *a* supposé être ablaut d'*ē* ou d'*ō*;

VI. *a* supposé être ablaut d'*ĕ* ou d'*ŏ*.

I

Les mots de notre première classe sont expliqués par Thurneysen (*K. Z.*, 28, 154 et suiv.) et Havet (*Mém. Soc. Ling.*, 6, 17 et suiv.) : *ov* primitif = lat. *av*, par exemple *avis cavē cavus lavō pavīō* répondent à ὀ(ϝ)ιωνός κο(ϝ)έω κό(ϝ)οι λό(ϝ)ε ϖο(ϝ)ίη. (*Bovis* et *ovis* doivent être non romains.)

II

Latin *a* + liquide, répondant dans les autres langues à une forme reconnue comme représentant une sonnante longue, peut justement représenter une sonnante longue : *anguis*, lithuanien *angis*[2] — *janitrīcēs*, sk. *yātar-*[3] — *fallō palma salvus*, irlan-

[1] C'est-à-dire une liquide sonnante, soit nasale $\underset{\circ}{m}$, $\underset{\circ}{\bar{m}}$, $\underset{\circ}{n}$, $\underset{\circ}{\bar{n}}$, soit linguale $\underset{\circ}{l}$, $\underset{\circ}{\bar{l}}$, $\underset{\circ}{r}$, $\underset{\circ}{\bar{r}}$.

[2] *Etyma Latina*, p. 144, j'ai suggéré que le lith. représente $\underset{\circ}{\bar{n}}$ par *an*, et, p. 136, que l'irlandais représente les sonnantes-linguales longues par *al*, *ar*, comme aussi par *lā*, *rā*.

[3] Dans *janitrīcēs haruspex parō*, *amō manus caleō varus*, δολιχός ϖορεῖν, quelques étymologistes préféreront voir des sonnantes *brèves*. Il n'importe à la valeur de notre argument. L'*i* de *janitrīcēs* et de δολιχός est bien obscur.

dais *dall lām slān*[1] — *ardea haruspex largus parô*, grec *ῥωδιός χορδή δολιχός ϖορεῖν* — *ars margō*, vieux haut-allemand *art marka* — *farciō*, irlandais *bārc*.

Il n'y a aucune raison valable de rejeter cette explication quand les autres langues ont une sonnante *brève :* le changement simple de quantité, par exemple *ἧπαρ-jecur*, est en effet le genre le plus ordinaire d'ablaut. Ainsi l'on peut expliquer *amô*, lith. *ìmti* — *manus*, ags. *mund* — *alcēs callum calvus*, skr. *ṛças kiṇas kulvas* — *caleō*, lith. *szìlti* — *argentum bardus carpō quartus*, grec *ἄργυρος βράσσων καρπός τέταρτος* — *varus*, lith. *wìras;* et, en latin même, *scalpō*, *sculpō* — *marceō*, *morior*.

III

Mais où les autres langues n'indiquent pas une sonnante, l'*a* + liquide latin ne peut guère provenir de l'Ursprache et s'expliquer comme sonnante longue, parce que autrement les autres langues l'auraient aussi : *amārus*, irl. *om* — *candeō*, skr. *cand-* (= **qend-*) — *canis*, skr. *çván-* (= **k-v-on-*, cp. *κύων* pour **κύϜων*) — *lanx*, grec *λεκίς*[2] — *alnus palea*, lith. *elksnis pelai* — *ariet-*, ombrien *erietu* (Acc.), cp. lith. *éras* — *arvum*, cymrique *erw* « arpent », vieux haut-allemand *ero* « terre » — *hara*, *συφεός* pour **συ-φεσός* (?) — *mare*, irl. *muir*, gothique *marei*, lith. *mārės*[3] — *pariet-*, *ϖείρατα* (Fick, *Wörterbuch*, 2, 143) — *pariō*, lith. *periù*.

D'un autre genre sont *nanciscor angūilla frangō*, formes régulières de **nenciscor* **engūilla* **frengō*, cp. *ἐνεγκεῖν ἔγχελυς* et goth. *brikan :* les combinaisons *enc* (avec exception de syllabe non initiale, seul exemple *juvencus*) et *eng* sont, pour une cause inconnue, proscrites en latin.

IV

Osthoff (*Morphologische Untersuchungen*, V, préface[4]) maintient que le latin peut représenter les sonnantes brèves non seulement par *e* + nasale, *o* + linguale, mais aussi par liquide + *a*,

[1] Grec **σλω-Fός*, d'où *λώισ1ος*, F. W. Thomas, *Cambridge Philological Society*, 22 janvier 1891.

[2] Doublet de **λεγκίς*, cp. *Φάρυξ Φάρυγξ* (G. Meyer, *Gr. Gr.*[2], 295).

[3] Sk. *mūras* est non authentiqué.

[4] Hübschmann, *Indogermanisches Vocalsystem*, p. 135, avait suggéré que le *ra* de *gracilis* peut être pour *r*.

et ainsi il explique *magnus*, *μέγας* [et *ἀγα-*, Fick, *Bezz. Beitr.*, 5, 168] — *nactus*, goth. *bi-nauht* «légal» — *flagrô*, *φλέγω* — *glaciēs*, *gelū*[1] — *labium*, ags. *lippe* — *laciō*, vieux haut-allemand *locchōn*[2] — *lapis*, *λέπας* — *fragilis*, goth. *brikan* [cp. ags. *brōc* «ruisseau», Osthoff, *Perf.*, 178] — *gradior*, goth. *grids* [et skr. *gṛdhṇús* «rapide»] — *gravis*, *βαρύς*, goth. *kaurus* — *rapiō*, *repens* — *ratis*, *serō*[3].

Si nos comparaisons sont justes, il aurait pu ajouter *placcō*, *pulcer* — *cracens*, *curculiō* — *radius* «raclé», *rādō* (avec *rā* = $\bar{r}$).

Parmi ces exemples, *flagrô glaciēs labium lapis rapiō ratis* s'opposent au principe général défini plus haut : si l'on avait ici en latin une sonnante, on l'attendrait aussi dans les autres langues.

Qu'une sonnante puisse être représentée soit par voyelle + liquide, soit par liquide + voyelle, c'est ce qui a été depuis longtemps admis pour les linguales grecques et allemandes (*αλ*, *αρ-λα*, *ρα*, et *ul*, *ur-lu*, *ru*), et Osthoff bien justement étend la remarque aux nasales dans les deux langues (*αμ*, *αν-μα*, *να*[4], et *um*, *un-mu*, *nu*), et aux linguales en letto-slave (*il*, *ir-li*, *ri*) et en zend (*er-ra*, ce dernier = *re* primitif?). Ainsi l'on peut représenter une sonnante longue soit par liquide + voyelle longue, soit (au moins devant consonne) par voyelle brève + liquide, dans le cas des linguales en grec (*λω*, *ρω-ολ*, *ορ*) et, selon notre théorie, en irlandais (p. 451, note); pour toutes les liquides en latin (*mā*, *nā-am*[5], *an*, et *lā*, *rā-al*, *ar*) et selon Osthoff en germanique (*mō*, *nō-am*, *an*, et *lō*, *rō-al*, *ar*[6]). Mais toutes ces formes doubles ont ceci de commun, que dans tous les cas *la voyelle est la même*, soit que la consonne suive, soit qu'elle précède. (En germanique *am*, *al*, etc., à côté de *mō*, *lō*, etc., l'*a* = *o* primitif. Ainsi le *rā* dont Osthoff fait une forme arienne possible de $\bar{r}$ — il ne donne qu'un seul exemple, skr. *rāj-* zd. *rāz-* — peut, si l'on admet cette explication, être complément d'une forme proto-arienne *ar* qui a survécu en zend, mais en sanskrit a été remplacée par une forme dialectale *ūr* ou *īr*.) Ainsi l'analogie nous autorise à attendre en latin une représentation dialectale occasionnelle des sonnantes brèves par *me*, *ne*, *lo*, *ro*, comme on peut peut-être le reconnaître dans *metus*, *ἀτύζομαι* (Fick, *Bezz. Beitr.*, 7, 95) — *globus*, vieux haut-allemand *kolbo* — **grovis* (en latin nécessairement de-

[1] Mais pourquoi le *c* de *glacies*?

[2] Kluge rapproche *locchōn* du lith. *lugsti*.

[3] On n'acceptera guère ce rapprochement.

[4] Ses exemples sont *ματεύω γνάθος ναίω* à côté de *μεταλλάω γέννυς νέομαι*.

[5] Brugmann, *Grundriss*, I, 253, ne donne pas d'exemple : pour notre part, nous rapportons *tamen* (*tm̥-n̥*) à *temnō*.

[6] *Zur Geschichte des Perfects*, p. 178 et 418, il donne des exemples de *rō*; les autres formes sans doute seront relevées dans son ouvrage, *Liquida und Nasalis Sonans*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vient *gravis*), βαρύς : mais elle n'explique pas le fait que la voyelle est *a*. Pourquoi le coefficient changerait-il sa qualité et non uniquement sa place?

V

Selon Brugmann (*Grundriss*, I, 109), l'Ursprache possédait une voyelle indistincte ou indéfinie qui apparaît dans les langues européennes et dans l'arménien comme *a*, mais dans l'arien comme *i;* et cette voyelle, selon lui, est l'ablaut faible d'*ē* ou *ō*. Ainsi il explique *capiō faciō jaciō*, *cēpī fēcī jēcī* — *lassus*, goth. *lētan* — *ratus satus*, *rērī sēmen* — *spatium*, lith. *spė̃ti* — *catus datus*, *cōs dōs*.

Mais il est difficile de concevoir une voyelle de telle nature que toutes les races européennes et les Arméniens l'aient prise pour un *a*, les Ariens pour un *i*, une voyelle aussi qui peut apparaître en grec à la fin d'un thème comme *e* (γενέτωρ) ou *o* (ὀμότης). « Quo teneam vultus mutantem Protea nodo? » Il est plus naturel de supposer (cp. T. C. Snow, *Classical Review*, I, p. 65) que l'*i* sanskrit, dans les cas cités par Brugmann, est seulement un « sheva » inséré (sur l'analogie des mots dans lesquels l'*i* était primitif) entre deux consonnes lorsque la voyelle vraie avait disparu[1]. Ainsi le zend (Spiegel, *Grammatik der Alterânischen Sprachen*, p. 267-268) a les trois formes : l'original *patā* (πατήρ), la contraction *ptā*, et la reconstruction *pita*[2].

De plus, le degré faible ordinaire de l'*ō* est *o* (βοτόν δόσις πο-τός) et de l'*ē* est *e* (ἄφεσις δέσις θέσις ξερόν) : il est difficile de croire qu'il soit aussi *a*. Selon Hübschmann et Brugmann, le degré faible d'*ā ē ō* également est *a;* mais si les formes primitives étaient σlατός *θατός *δατός, ἴσlαμεν *τίθαμεν *δίδαμεν, d'où le changement en θετός δοτός, τίθεμεν δίδομεν? on peut bien admettre que l'analogie de σlατός pourrait changer θετός δοτός en *θατός *δατός; mais on ne pourrait guère admettre la proposition réciproque.

L'ablaut *ō*-*a*, malgré Brugmann (*Grundriss*, I, p. 258), Hübschmann (*Vocalsystem*, p. 99-107), Bezzenberger (*Bezz. Beitr.*, 5, 314-315), n'est pas constaté :

(α) τραγεῖν, comme Hübschmann l'admet, a un *r̥* (cp. τρώγω

[1] Un *i* pareil se trouve en grec, vieux slavon et lithuanien. Voir Kretschmer, *K. Z.*, 31, 378-379.

[2] On a comparé la désinence moyenne grecque *-μεθα* avec la désinence (secondaire) sanskrite *-máhi;* mais dans *-μεθα* l'*α* semble être *n̥*, ablant de l'*-ον* de *-μεθον*. Pour le nom. (et acc.) plur. neutre des thèmes consonantiques, l'arien a une désinence *i* (*bháranti*), le grec une désinence *a* (φέροντα), c'est-à-dire *n̥;* cp. le *n̥̄* du skr. *nâmā* « ὀνόματα » (pour **nām-n̥̄*, Brugmann, *Grundriss*, II, 340).

= τῑ̄γω) : δανείζω a un ι, c'est-à-dire δαν- = δι-ν-; la racine *den-* (δανείζω « prêter » n'a rien à faire avec δίδωμι « donner », chose bien différente[1]). Αἰμάλωψ δάριν κναδάλλεται νάπη σαχνός σπατίλη de Bezzenberger, tous d'origine obscure, peuvent être de racines avec *ā*, degré fort *ō*;

(β) Lat. *damús* (cp. skr. *i-más* « nous allons ») *datús* (cp. δοτός) ont un *a* protonique, expliqué plus bas, et de ces formes *danunt dabam dabō dare* peuvent emprunter leur *a*;

(γ) Got. *haffjan*, ags. *bacan*, à côté de κώπη, φώγω, ont *a* pour *o* primitif, comme l'admet Kluge dans le dernier cas.

Pas mieux fondé l'ablaut *ē-a*, Brugmann, p. 256-257; Hübschmann, p. 71-91; Bezzenberger, p. 312-314. Dans lat. *capiō faciō jaciō satus spatium* l'*a* est protonique et on l'explique plus bas. Les autres exemples peuvent appartenir à la série *ā*, avec degré fort *ē* (Johansson, *Bezz. Beitr.*, 15, 307), au lieu de l'*ō* ordinaire : cp. (avec *ē*, *ā*, *a*) lat. *pēgī*, *compāgēs*, παγῆναι — vieux slavon *rēpa*, lat. *rāpum*, vieux haut-allemand *raba* — goth. *slēpan*, lat. *lābor*[1] vieux slavon *slabŭ*, lat. *labō* vieux haut-allemand *slaf*, et (avec *ē*, *ā*) vieux haut-allemand *māgo*, grec μάκων — κνῆν ψῆν χρῆσθαι, κνᾶν ψᾶν χρᾶσθαι (G. Meyer, *Gr. Gr.*[2], 38 fin.). Ainsi dans le cas de vieux haut-allemand *ātum*, grec ἀτμός — ὀζήκης lat. *imbēcillus*, βάκτης βάκτρον lat. *baculum* — lat. *cēdō*, κεκάδοντο — λήγω, λαγαρός lat. *laxus*, islandais *slakr* — ἀπέληκα, λακίς lat. *lacer* — ῥήγνυμι, ῥαγή — ῥῆγος, χρυσοραγές, et dans θῆσθαι, goth. *daddjan* — goth. *lētan*, *lats* lat. *lassus* — lat. *rērī*, *ratiō* goth. *raþjō* — goth. *tēkan*, islandais *taka*, peut-être seulement l'*ā*, degré moyen entre *ē* et *a*, a disparu. En tout cas, cette théorie est moins violente que de supposer que *δάσις soit devenu δόσις, quoique δανείζω ne soit pas devenu *δονείζω, et que *ξαρόν soit devenu ξερὸν, quoique λαγαρός ne soit pas devenu *λεγαρός. — Je ferai seulement cette observation que l'admission d'un ablaut *ē* (ou *ō*)-*a* n'atteint en rien le principe général de notre théorie expliquée plus loin : seulement, en ce cas-ci, il faudrait exclure de cette explication les mots de notre cinquième classe.

[1] Dans Euphorion 90 (Meineke) τό ῥά οἱ δάνος ὤπασεν Ἕκτωρ, δάνος (« à sa mort », cp. Il., 4, 155, θάνατόν νύ τοι ὅρκι ἔταμνον) est un mot macédonien (Fick, *K. Z.*, 22, 205) qui n'a rien à faire avec le δάνος « emprunt » de Callimaque, avec lequel l'*Etymologus Magnus*, trompé par ce « poète bien obscur » Euphorion (Cic., *De Divin.*, II, 132) le confond en le traduisant par δῶρον.

[2] Feist rapproche *lābor* de skr. *lamb-* « être suspendu » ; mais le sens n'est pas le même.

VI

Dans les dix à quinze mots qui restent, il n'est pas possible d'expliquer l'*a* comme degré faible d'aucune voyelle longue : *aper*, ags. *efor* — *badius*, irlandais *buide* (=**gvodios*) — *fatigō affatim*, *dēfetīgō fessus* — *paciscor*, *dēpeciscor* (et *pecū*?) — *pateō*, *πετάννυμι*[1] — *quadru-*[2], *τετρα-* — *sapiō*, ags. *sefan* « enseigner » — *vacō*, *ἐκών* (Thurneysen, *K. Z.*, 28, 161) — *vadem*, *ἄεθλον* (=**ἄ-Fεθ-λον*) — *auris*, *οὖς*, et, si j'ai raison dans mes rapprochements, *assis* (=**ad-tis*), *elementum* (=**edementum*, « unité ») — *atrōx* (d'**ad-rus*), *odium* — *sacer*, *sequor* (pour le sens cp. *ὅπις*) — *stagnum*, *σλεγνόν* (« imperméable », où l'eau ne suinte pas, mais reste) — *vacca* (=**vet-cā*, « d'un an »), *ἔτος*.

Johansson (*Bezz. Beitr.*, 15, 307) suggère un ablaut *e* (ou *o*) - *a* : ainsi l'on ramène le vocalisme au chaos dont Brugmann, Collitz et de Saussure l'ont tiré. Bartholomæ (*Ibid.*, 17, 91 et suiv.) trouve le même ablaut en grec, celtique et arménien.

(α) Les exemples grecs ne sont pas convaincants. *Ἄσλυ* « cité » et skr. *vāstu* « maison » n'ont guère la même signification, et s'il y a parenté, *ἄσλυ* peut bien être étranger comme *ἄναξ βασιλεύς τύραννος* (Ramsay, *ibid.*, 14, 309) : *βασλάζω* ne va pas avec *gerō*, le mot latin aurait *v-*, cp. *βαίνω veniō* : *σαφής* vient d'une racine *svembh-*, *σοφός* d'une racine *svebh-* : *σχάζω* « percer une veine » ou « baisser » n'a point de signification commune avec *σχεδίη* « radeau » : dans *βάραθρον* et *ἰαρός* on a un *r* dialectal à côté de *er*, et dans *ναίω* un *u*, p. 453 ;

(β) Le vieux cymrique *ana-dl* à côté d'*ἄνε-μος* montre l'*a* régulier celtique de la syllabe atone, Stokes, *Neoceltic Verb Substantive*, p. 31 ;

(γ) En arménien, selon Hübschmann, on trouve *a* en face d'*e* primitif dans *vathsun tasn spasel garun* (lat. *sex decem speciō*, lith. *wasarà*), et en face d'*o* primitif dans *akn ateal atamn aitnul haikh* (lat. *oculus odium*, grec *ὀδούς οἰδάω ᾠδσις*). Mais cet *a* ne peut guère être le degré faible d'*e* ou *o*, ou bien on s'attendrait (p. 452) à trouver le même ablaut aussi dans les autres langues : il doit être dû soit à une influence arienne (*vasn* est même donné, p. 93, pour « mot emprunté de l'éranien »), soit à un phénomène spécialement arménien.

[1] Kluge nie la connexion, quoiqu'il l'admette dans le cas d'*aper sapiō vadem*.

[2] *Quātuor* (forme post-classique *quattuor*) a une voyelle longue d'origine bien obscure.

Ainsi, nos deux premières classes des *a* latins anormaux sont bien faciles à expliquer par les théories respectives de Thurneysen (*o* primitif devant *v* en latin) et de M. de Saussure (sonnantes longues). Mais n'est plus aussi simple notre classe III : pour celle-ci il faut chercher un autre principe. La classe IV a été expliquée, selon quelques-uns peut-être suffisamment, par Osthoff; la classe V, par Hübschmann; la classe VI n'a été expliquée que par l'hypothèse malheureuse d'un ablaut *e* (*o*)-*a*. Pour notre part, nous croyons avoir trouvé un principe assez simple qui explique bien les classes III et VI, et qui peut aussi être appliqué sans violence aux classes IV et V.

Selon notre théorie, déjà publiée dans l'*Academy* du 24 janvier 1885, *Latin Vocalism* (1888), et *Etyma Latina* (1890), p. 119-120, l'*a* de nos quatre dernières classes — sauf *nanciscor anguilla frangō* de classe III, et *lacer lassus laxus ratus* de classe V — est un phénomène spécialement latin, développé après la séparation des nations diverses et dû à l'influence d'un accent tonique suivant. Cet accent peut se justifier par l'analogie du grec ou du sanskrit. Pour la dérivation des mots, je renvoie le lecteur à mes *Etyma Latina*. Suffixes :

-ó- (cp. *ζυγόν*, *ϖολιός*) : *a* pour *e arvum labium*[1], pour *o badius radius valgus*. — *-ā* (cp. *φυγή*) : *a* pour *e hara vacca* **vada* (« caution », d'où *vas*), pour *o ansa*. — *-í(j)ā* (cp. *ϑυσία*) : *a* pour *e labea palea*.

-tó- (cp. *ἑτός*, *δοτός*) : *a* pour *e fractus nactus satus* **spatus* (d'où *spatium*), pour *o catus datus*.

-nó- (cp. *σλεγνός*) : *a* pour *e alnus magnus stagnum*. — *-nā* (cp. *φερνή*) : *a* pour *o lacūna* (voir plus loin).

-ló- (cp. *ὁμαλός*) : *a* pour *e fragilis*.

-ró- (cp. *ἀγρός*, *λαμπρός*) : *a* pour *e aper labrum*, pour *o amārus sacer* et *atrōx* (p. 456).

-ét- (cp. *ἀργέτι*) : *a* pour *e ariēs pariēs*.

-íd- (cp. *λεπίς*) : *a* pour *e lapis*.

-í- (cp. skr. *agnís*, *arís*) : *a* pour *e assis* **fatis* (d'où *affatim*) **lancis* (d'où *lanx*) *ratis*, pour *o auris*.

-í neutre[2] : *a* pour *o mare*.

-ú- (cp. skr. *dhēnús*, *tanús*) : *a* pour *e gradus*.

[1] Je vois la racine dans *λέϐης* « vase ayant un goulot étendu », mot à mot « avec lèvre ».

[2] Selon Brugmann, *Grundriss*, II, p. 265, le thème primitif d'*auris* était un neutre en *-i*, lequel, comme semble en témoigner lith. *ausis*, était oxyton.

Désinences verbales :

-á(j)ō (cp. τιμάω) : *a* pour *e flagrô vacô.*

-é(j)ō (cp. φιλέω) : *a* pour *e candeō pateō*, pour *o* **craceō* (d'où *cracens*).

-jô (cp. sk. *cī-yá-tē* médio-passif, et lith. *periù*, etc., Wiedemann, *Litauisches Prœteritum*, p. 74) : *a* pour *e capiō faciō jaciō laciō*[1] *pariō rapiō.*

-iskō (cp. εὑρίσκω) : *a* pour *e paciscor.*

Ainsi *quadru-*, cp. skr. *catvâras* et goth. *fidvôr*, était oxyton, avec *a* pour *e*. — Le même changement se trouve dans *ō* devenant *ā* : *āter* pour **ōd-rós* (cp. lith. *j-ūd-as*), *ācer* pour un thème en *-ró-*, cp. *ōcior* et ὠκύς.

Selon notre idée, on voit en latin deux dialectes côte à côte : dans le « dialecte tonal » (anglais « pitch-dialect ») l'accent tonique était assez fort pour changer un *e* ou *o* précédant en *a*, dans le « dialecte expiratoire » (anglais « stress-dialect ») l'accent d'intensité sur la première syllabe surmontait l'accent tonique suivant, et ainsi maintenait l'*e* ou *o* primitif. Mais il va sans dire (voir Bartholomæ, *Bezz. Beitr.*, 16, 274) que chaque langue et chaque dialecte ont les deux accents, le tonique et l'expiratoire; un homme parlant ne peut pas plus maintenir sa voix au même niveau dans deux syllabes consécutives qu'il ne peut éviter d'appuyer sur quelque syllabe du mot.

On ne doit pas s'attendre à trouver en latin beaucoup de doublets, dont une forme appartiendrait au dialecte tonal, l'autre au dialecte expiratoire; pour la plupart une seule forme a survécu, *pateō* non **peteō*, réciproquement *cervus* non **carvus*. Cependant *cōgō* vient de **co-ágō*[2], où l'accent tonique sur l'*a* a surmonté l'accent expiratoire sur l'*o*, pendant qu'en *adígō* et les autres composés d'*agō* l'accent initial était le plus fort : Plaute fait usage des deux formes *requærō* (supériorité de l'accent tonique de la deuxième syllabe) et *requīrō* (supériorité de l'accent expiratoire de la première syllabe) : les vraies racines de *fatīgô gradior laciō paciscor patior* se font voir en *dēfetīgô* (et *fessus*) *aggredior* (et *gressus*) *ēlecebra dēpeciscor perpetior*, c'est-à-dire ces dernières formes attestent l'existence dans le dialecte expiratoire des formes **fetigô* **gredior* **leciō* **peciscor* **petior*, parce que autrement on aurait les formes **dēfitīgô* **aggridior* **ēlicebra* **dēpiciscor* **perpitior.*

[1] Racine *leq-*, cp. *ēlecebra*, mais dérivation obscure. Peut-être *lacte*, forme ancienne de *lac*, = **lec-tí* « tiré ».

[2] **Co-igō* ferait **cœgō*, comme *co-itus* fait *cœtus.*

Ainsi l'on trouve *lacātiō* (Lœwe, *Glossæ Nominum*, 1045) et *lacūna*, avec *a* protonique, à côté de *locātiō* et *lucūna* (pour **locūna*)[1]; et *vacô* à côté de *vocô* «être vide» dans Plaute, cp. vieux français *voians* de *vocans* (Körting, *Lateinisch-romanisches Wörterbuch*, 8799)[2].

Les mots suivants, dans lesquels *e* (*i*) ou *o* (*u*) protonique reste sans changement, doivent appartenir au dialecte expiratoire. Suffixes :

-ó- : *luscus* (et *luxus*, adj.) *orbus serum* — *-í(j)ā* (fem.) : *hostia lorea quisquiliæ solea venia*. — *-i(j)ā* (masc.) : *gumia*.

-vó- (cp. λαιός pour **λαι-Fός*, Brugmann, *Grundriss*, II, p. 127) : *cervus*.

-kó- (cp. φυσικός) : *merācus opācus sonticus*.

-tó- : *cerrītus fessus molestus perītus*, et avec *-so-* pour *-to-* *celsus*.

-mó- (cp. ἐρετμόν, θερμός) : *rēmus* (pour **ret-mus*) *fermē*. — *-má* (cp. τιμή) : *victima*.

-nó- : *genuīnus germānus serēnus veterīnus*, et ainsi *omnis*. — *-ná* : *popīna*, et ainsi *cocturnīx* (de **cocturna*).

-ló- : *bellum tēlum*[3] *vēlum* (pour **vex-lum*), et ainsi *monīle sodālis sterilis*. — *-lā* (cp. θυλή) : *cella epulæ ferula medulla merula stella*.

-ét- : *hebes seges*.

-ón- (cp. χελιδών) : *hirundō*.

-í- : *febris neptis vestis*, et ainsi *nox sons*.

-ú- : *census gressus lessum luxus* (subst.) *tribus*, et ainsi *levis*.

-á(j)ō : *beô cremô creô crepô dēfetīgô domô errô juvô locô meditor meô necô negô opīnor optô peccô populor precor-procô rogô secô servô vetô vexô vocô* «appeler» et *vocô* «être vide».

[1] *Lucūna*, voir Lachmann, *Lucr.*, III, 1031, ne peut pas se dériver de *lacus*; et c'est seulement en poésie que *lacūna* tire de *lacus* la signification «étang», en prose il signifie toujours «cavité», cp. *lacūnar* «plafond». Aussi, je dérive les deux formes de *locus*.

[2] Selon la théorie d'Osthoff, *Perf.*, p. 538, l'*e* (pour *a*) de *fessus* et de *gressus* est dû à l'analogie des composés *dēfessus* et *aggressus*, avec leur *e* régulier avant deux consonnes de la syllabe non initiale. Mais d'où vient le premier *e* (pour *i*) d'*ēlecebra*, puisque le participe d'*ēliciō* est *ēlicitus*, non **ēlectus*, et comment expliquer l'*a* des formes *lacātiō* et *vacô*?

[3] I. e. **tex-lóm* : l'irlandais *tāl* au contraire, de la même origine, doit appartenir à un dialecte celtique *tonal*, comme aussi *rām* de **retmóm* (ἐρετμόν), et peut-être *āth* «gué» de **pontós* (cp. lat. *pons*).

-é(j)ō : doceo egeō ferveō medeor mereō moneō niteō noceō oleō pendeō pudet sedeō-sileō tepeō terreō tondeō vegeō-vigeō vereor voveō.

-núō : sternuō.

-jŏ : aggredior feriō fodiō hostiō poliō speciō.

-ískō : dēpeciscor herciscō. — *-éskō* (cp. *ἀρέσκω*) : *serescō.*

Comparons ainsi les désinences d'*ēlece-bra* et d'*ἐπιβά-θρα*, les mots *nebula octō septem* avec *νεφέλη ὀκτώ ἑπτά*, c'est-à-dire que l'accent tonique latin était *ēlecébra nebúla octó septém*, mais l'*e* ou *o* radical reste sans changement.

Il y a environ 67 mots qui ont comme coefficient d'une sonnante un *e* (*i*) ou *o* (*u*) protonique non affecté par l'accent suivant : par exemple, *centum pinguis mollis stultus fortis curtus.* Il est également possible : 1° de supposer que ces mots appartiennent au dialecte tonal, en croyant qu'une voyelle protonique qui est coefficient d'une sonnante n'est jamais affectée par l'accent suivant; 2° de voir dans *amō manus caleō haruspex janitrīcēs parō varus*, p. 451, un *e* ou *o* protonique changé par l'accent suivant, et d'ajouter ces sept mots au dialecte tonal, les 67 autres au dialecte expiratoire. On fera donc mieux peut-être de laisser hors de cause tous ces mots. Alors, des mots latins dans lesquels la voyelle radicale était ou est *e* (ou *o*) et où l'accent tonique suivait, le « dialecte tonal » posséderait pour sa part environ 50 mots, le « dialecte expiratoire » environ 115. Qu'on ait fait usage des deux dialectes tour à tour, il ne s'en faut pas plus étonner que de ce fait qu'un Romain instruit ne disait ni « sedeo in sodio » ni « seleo in solio », mais « sedeo in solio ».

E. R. WHARTON.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

Le patois de la Franche-Montagne, qui est le sujet de cette étude, nous a paru présenter un certain intérêt pour la linguistique romane, à cause des particularités de sa phonétique et de la pureté de ses formes.

Nous prenons le nom de Franche-Montagne au sens le plus restreint : le centre du pays dont nous avons étudié le patois est le canton de Maîche; ses limites extrêmes sont : au nord Saint-Hippolyte, au sud le Russey, à l'ouest Belleherbe, à l'est la frontière suisse. Cette petite région, défendue par ses montagnes, a su garder jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle sa *franchise* et l'exemption de toute charge publique, excepté toutefois le service militaire en cas d'invasion de la province. En même temps notre patois était protégé contre tout contact et tout mélange avec celui des régions environnantes.

Comme il est nécessaire, pour avoir une phonétique constante, de se borner au patois d'un seul village, nous avons choisi de préférence celui de Dampricharď, à cause de sa situation au milieu d'un cercle de villages de même langue qui forment autour de lui comme une barrière presque infranchissable à l'invasion de formes étrangères.

I

PALATALISATION DE *-L-* APRÈS PALATALE ET LABIALE [1].

1. Groupe *-cl-* :

1° Initial *cl-* devient *š-* par l'intermédiaire de *c̭i-*. L'italien s'est

[1] Valeur des lettres et signes : Toute voyelle non surmontée de ˉ est brève,

arrêté à *c̱i* : *chiave*, *chiodo*. Le portugais du Sud, continuant le développement, est arrivé au même état que notre patois (*chave*) :

šā « clé »	*šā* « clair »
šǒ « clou »	*šur* « fermer »
šū « tais-toi » *claude*	*šòc* « poule qui a des petits »

Remarque 1. — Ce dernier mot signifie littéralement « celle qui glousse ». Roquefort cite *clouque* « poule qui glousse », *closser* « glousser », *clossement* « gloussement » ; — cf. en outre languedoc. et prov. *clouco*, *cloucho*. Tous ces mots doivent être rapportés à *glocire* avec changement de la sonore en sourde.

Remarque 2. — Le fr. *cloche* est représenté par *sèč*. Ce mot, d'origine germanique (cf. all. *glocke*), parvenant dans notre patois avant le changement de *cl-* en *š-* devait donner **šèč*. C'est en effet de **šèč* qu'est sorti *sèč* par dissimilation : la palatale finale a dépalatalisé l'initiale.

2° Intérieur appuyé, le groupe *-cl-* donne le même résultat *-š-* :

cvêš « couvercle »	*bu̯òš* « boucle » *buccula*
saš « cercle »	*êšêrī* « éclairer »
rêšā « racler », v. fr. *rascler*	*êšuz* « écluse »
mòšā « mêler » *misculare*	*ǒšòn* « enclume »

Remarque. — Quand ce groupe *-cl-* était suivi d'un *-i-*, il n'a pas pu évoluer au delà de la phase *-c̱i-*. A ce moment en effet le *-i-* est tombé naturellement devant l'*-i-*, et le *-c-* est resté intact, ce qui prouve qu'il l'était encore au moment où *-l-* était déjà *-i-* : *écis* « seringue », v. fr. *esclice*, *esclisce* (même sens), — *écisī* « écla-

l'exception de *-ö-* qui est toujours long ; *è* = *e* ouvert bref : *selle* ; *ȅ* = *e* ouvert long : *mère* ; *ė* = *eu* ouvert bref : *neuf* ; *é* = *e* fermé bref : *opéra* ; *ế* = *e* fermé long : *fâché* ; *ò* = *o* ouvert bref : *opéra* ; *ȍ* = *o* ouvert long : *corps* ; *ó* = *o* fermé bref : *pot* ; *ố* = *o* fermé long : *chevaux* ; *ö* = *eu* fermé long : *pieux* ; *u* = *ou* bref : *bouteille* ; *ū* = *ou* long : *roue* ; *ü* = *u* bref : *fumer* ; *ū̃* = *u* long : *rue*.

p, *b*, *f*, *v*, *m*, comme en français ; *t*, *d*, *l*, *r*, *n*, comme en français ; *s* et *c* sont toujours durs ; *č* = *tch* : *tchèque* ; *ǧ* = *dj* : *adjudant* ; *š* = *ch* : *cheval* ; *ž* = *j* : *jeter* ; *u̯* = *w* anglais : *oui* ; *i̯* = *j* allemand : *bien*. — Pour les voyelles nasales prière de se reporter au chapitre des *voyelles nasales*, p. 472, sqq.

bousser », proprement : « éclabousser avec une seringue », v. fr. *esclicier*, *esclichier*, *esclisser* (même sens).

3° Intervocalique *-cl-* devient *-i̯-* par l'intermédiaire de *-i̯i̯-*, comme en français :

cuònai̯ « corneille »	*öi̯* « œil »
butai̯ « bouteille »	*èrai̯* « oreille »
vêi̯ « vieux »	*èčai̯* « orteil »
srai̯ « soleil »	*côi̯* « caille »

Remarque 1. — La forme *rnuòi̯* « grenouille » montre que le mot *ranuncula* avait perdu sa nasale au moment où la loi phonétique qui a transformé *-cl-* intervocalique en *-i̯-* est entrée en vigueur; sans cela *-cl-* eût été traité comme groupe intérieur appuyé, cf. *ôšòn.* — Les mots *ènn̄i̯* « genou » *genuculu*, *cnn̄i̯* « quenouille » *conucula* pour *colucula*, avaient déjà transformé *-cl-* en *-i̯-* quand ils ont pris leur nasale, ou peut-être ont-ils nasalisé directement leur voyelle *-u-* sans avoir jamais eu de nasale consonne.

Remarque 2. — Comme le groupe *-gl-* intervocalique devient aussi *-i̯-*, il n'est pas possible de décider si les mots *āi̯* « aigle » *aquila*, *èvöi̯* « aveugle » *ab-oculu* doivent figurer ici ou dans l'étude sur le groupe *-gl-*.

Chronologie. — Le changement de *-cl-* en *-š-* est postérieur [1] à la palatalisation de *-a-* tonique après palatale (cf. *čī* = *caru*, *mn̄ǧī* = *manducare*), comme le montrent *rčšā* « racler », *môšā* « mêler », etc. — Il est postérieur à la chute de *-r-* dans le groupe *-rcl-* (cf. *Groupes intérieurs composés de r + cons.*, 2°, *Rem.* 2), et par suite au changement de *-cl-* intervocalique en *-i̯-* : *cvčš* « couvercle », *saš* « cercle ». — Il ne se produit plus aujourd'hui, comme le montrent les mots empruntés récemment : *ešclür* « exiler ».

Le changement de *-cl-* intervocalique en *-i̯-* s'est produit à une époque où la loi de palatalisation d'un *-a-* tonique après palatale agissait encore, comme le montrent : *s'èžnn̄i̯ī* « s'agenouiller », *èvöi̯ī* « aveugler », etc. — Il est antérieur à la chute de *-s-* placé après

[1] Nous disons qu'une loi phonétique est *postérieure* à une autre lorsqu'elle n'a commencé à agir qu'au moment où l'autre avait cessé, et qu'elle est *antérieure* à une autre lorsqu'elle n'agissait plus au moment où l'autre est entrée en vigueur.

voyelle et devant consonne, comme le montrent *môšā* « mêler », *êšuz* « écluse », etc. — Il est antérieur à la chute de *-r-* dans le groupe *-rcl-*, et par suite au changement de *-cl-* en *-š-*.

2. Groupe *-gl-* :

Le groupe *-gl-* devient *-i̯-* dans toutes les positions, par l'intermédiaire de *-gi̯-*, *-i̯i̯-*. L'italien s'est arrêté au stade *-gi̯-* : *ghiande*, *ghiaja*, *tegghia*, etc. :

i̯ès « glace »	*rêi̯* « règle »
i̯ònā « glaner »	*ūi̯* « ongle »
i̯ē̄ « gland »	*s'évuai̯ī* « s'éveiller »
Iõd « Claude » **Glaudiu*	*êtrèi̯* « étrille »
rêi̯ī « régler »	*êtrē̄i̯ā* « étrangler »

Remarque. — A côté du français *glisser* on attendrait ici **i̯isī*. Mais ce mot est d'origine germanique, cf. all. *glitschen*. La palatale a été entendue sourde dans la Franche-Montagne; on aurait donc dû avoir **šisī* par l'intermédiaire de *cl'-*, *ci̯-*, etc. Mais à la seconde étape le *-i̯-* tombait naturellement devant *-i-*, d'où la forme *cisī*, qui est restée intacte jusqu'aujourd'hui. Cf. Groupe *cl-*, 2°, *Rem.*

Chronologie. — Le changement en *-i̯-* de *-gl-* initial ou appuyé d'une part et de *-gl-* intervocalique de l'autre ne sont pas contemporains. On pourrait le supposer en dehors de toute preuve directe d'après le français qui a gardé *-gl-* intact dans le premier cas, tandis qu'il l'a transformé en *-i̯-* dans le second. Mais nous avons mieux que cette hypothèse : les formes de notre patois ont l'avantage de porter en elles-mêmes leur date et avec une certaine précision. Le changement de *-gl-* intervocalique en *-i̯-* est contemporain de la loi de palatalisation de *-a-* tonique après palatale (cf. Groupe *cl-*, *Chronologie*), comme le montrent *rêi̯ī* « régler », *évuai̯ī* « éveiller », *bèrbuòi̯ī* « barboter », etc. Le changement de *-gl-* initial ou appuyé en *-i̯-* est postérieur à cette même loi de palatalisation de *-a* : *êtrē̄i̯ā* « étrangler ». Toute loi palatalisant le groupe *-gl-* a cessé d'agir aujourd'hui, comme le montrent quelques mots introduits récemment dans la langue : *nêgli̯ī* « négliger ».

Tels sont les renseignements chronologiques qu'on peut déduire rigoureusement des faits. On peut en outre en induire que

le changement de *-gl-* intervocalique et celui de *-cl-* intervocalique en *-i̯-* sont contemporains, et que de leur côté le changement de *-gl-* initial ou appuyé en *-i̯-* et celui de *-cl-* initial ou appuyé en *-š-* sont également contemporains [1].

3. Groupe *fl-* :

Le groupe *-fl-* devient *-š-* dans toutes les positions. L'italien s'est arrêté à l'état intermédiaire *fi̯* : *fiamma*, *fiocco*, *fiore*, *soffia*. Le portugais du Sud a atteint le même développement que notre patois : *chamma*. Noter que le résultat de *fl-* est le même que celui de *cl-* initial ou appuyé.

šé « fléau »	*šèm* « flamme »
šu « fleur »	*ȍšā* « enfler »
šèl « faible » *flebile*	*rnišā* « renifler »
šẽ̄ « flanc »	*šu̯òš* « haleine »
šèti « flatter », v. fr. *flatir*	*šu̯òšò* « soufflet »

Chronologie. — La première phase du changement de *-fl-* en *-š-*, à savoir *-fi̯-*, est déjà postérieure à la palatalisation de *-a-* après palatale : *ȍšā* « enfler », *èšu̯òšā*. Elle est antérieure à la chute de *-e-* prétonique (cf. *Loi des trois consonnes*), comme le montrent *ȍflā* « enfiler », *flīr* « filière », etc. Elle ne se produit plus dans les mots récents : *dé flòt* « des flûtes de pommes de terre ».

4. Groupe *pl* :

1° Initial ou appuyé le groupe *pl* devient *pi̯*. (C'est l'état de l'italien : *piano*, *piaga*, *pieno*, *piuma*, *piombo*, *piantare*) :

pi̯ā « plaie »	*pi̯ī̃* « plein »
pi̯ȭgī « plonger »	*dépi̯èi̯ī* « déplier »
pi̯ẽ̄n « plaine »	*ȍpi̯èi̯ī* « employer »
pi̯éḡ « pluie »	*èpi̯èti* « aplatir »
pi̯émā « éplucher »	*èpi̯énā* « aplanir »

[1] Quand nous disons que deux lois phonétiques sont *contemporaines*, il ne faut pas entendre qu'elles ont commencé et fini au même moment, mais simplement qu'à une certaine époque elles se sont trouvées être en vigueur en même temps.

Remarque. — Le *-i̯-* = *-l-* du groupe *-pi̯-* disparaît devant *-i-* et devant *-ü-* (cf. Groupe *cl-*, 2°, *Rem.* et Groupe *gl-*, *Rem.*) :

rõpir « remplir » *pi̯ürā* « pleurer »
pü « plus »

2° Après voyelle, *pl-* paraît devenir *bi̯-* ; mais nous avons trop peu d'exemples pour pouvoir l'affirmer. Du moins n'en avons-nous pas qui soit contre cette hypothèse, car *pèpi̯* « peuple » n'est pas autre chose que le mot français :

dubi̯ « double » *dubi̯ò* « coiffure de femme »[1]

Chronologie. — Quoi qu'il en soit de ce que nous venons de dire sous 2°, il est certain que dans les mots qui ont transformé *-pl-* latin en *-bi̯-* le *-p-* n'est devenu *-b-* qu'à une époque où *-bl-* latin intérieur n'était déjà plus *-bl-*, puisque ce *-bl-* latin a donné un résultat tout différent de *-bi̯-* (cf. *infra*).

Quant au changement de *pl-* initial ou appuyé en *pi̯-* il est postérieur à la palatalisation de *-a-* après palatale : *pi̯ā* « plaie », *pi̯ẽn* « plaine », et antérieur à la chute de *-è-* prétonique, comme le montrent *èplā* « appeler », *éplũ* « étincelle », v. fr. *espelue*. Il ne se produit pas dans les mots récents *pèrplũ* « parapluie ».

5. Groupe *bl-* :

1° Initial *bl-* devient *bi̯-*. C'est l'état de l'italien, *bianco*, *bieta*, *biasma* :

bi̯āv « blême » *bi̯ẽ* « blanc »
bi̯ò « blet » *bi̯ö* « bleu »
bi̯ā « blé » *bi̯òsī* « blesser »

2° Il est probable que *-bl-* appuyé donne aussi *-bi̯-*, mais les exemples font défaut. C'est ici le lieu de citer le mot *rsònā* « ressembler », qui prouve que dans les mots qui ont donné le français « sembler, ressembler, semblable, rassembler, ensemble, trembler, etc. », *similis*, *simul*, *tremulare*, etc., le *-b-* n'existait pas

[1] C'est un mouchoir plié en deux, *doublé*, que l'on se met sur la tête de telle sorte que les deux coins superposés retombent sur la nuque, tandis que les deux autres sont noués sous le menton.

en roman. C'est à tort que certains linguistes l'ont supposé en roman d'après l'accord des principales langues romanes : elles l'ont introduit chacune séparément.

3° Quand le groupe *-bl-* est intervocalique, l'*-l-* ne subit aucune palatalisation; le *-b-* s'adoucit en *-v-*, qui s'assimile à l'*-l-* après voyelle autre que *-a-*. Après *-a-* le *-v-* se vocalise et s'unit à l'*-a-* pour donner *-ô-* :

šèl « faible » *flebile*	*tôl*, *tôlā* « table »
šèlaiī « fléchir » **flebilicare*	*s'ètôlā* « s'attabler »
crèl « crible »	*ètôl* « écurie » *stabulu*
crèlā « passer au crible »	*s'èflā* « s'envelopper » *affibulare*

Remarque. — Ce dernier mot signifie non pas, comme nous venons de le dire par abréviation, « s'envelopper » au sens large, mais spécialement « s'envelopper la tête et les épaules avec une pièce d'étoffe, ou même avec un sac, pour se protéger contre la pluie ». Cette pièce d'étoffe s'appelle *in èflū̃*. Ces deux mots ont à peu près disparu aujourd'hui, tués par *pèrplū*. « S'envelopper la tête » est bien le sens ancien du fr. « s'affubler »; cf. Roquefort : « afeuler, affuler, afuler : *coiffer, mettre sur la tête quelque espèce de coiffure* ».

Chronologie. — Le changement de *-bl-* en *-bi̯-* est postérieur à la palatalisation de *-a-* après palatale : *bi̯ā* « blé », — et antérieur à la chute de *-é-* prétonique. Ce dernier fait est de la plus haute importance au point de vue de l'étymologie; car notre patois, qui a le sentiment de la correspondance de son *-bi̯-* au *-bl-* français, a changé directement *-bl-* en *-bi̯-* dans tous les mots qu'il a empruntés récemment : à côté de *rsònā*, cf. *rèsõ̃bi̯ā* « rassembler », *trõ̃bi̯* « tremble (arbre) », *trõ̃bi̯ā* ou *trẽ̃bi̯ā* « trembler ». Il en résulte que toutes les fois qu'on trouve dans notre patois un mot qui présente le groupe *-bl-*, on peut être sûr qu'il est ancien et qu'il possédait en roman une voyelle entre le *-b-* et l'*-l-* :

blãš « prune », cf. v. fr. *beloce* (Rom. de la Rose), *belocier* (du Cange), *baloce*. — Le mot *blū* « myrtille » appartient à la même famille.

blī̃ « mouton », cf. v. fr. *belin*.

blŏd « blouse », cf. *belosius* ou *balosius* « sorte de drap, — vêtement, — hopalandam » (du Cange).

On ne peut pas dire que dans ces mots l'*-l-* a été maintenu intact par le doublet *bl-*, *bĕl-*, car précisément ces mots ne sont pas dans les conditions nécessaires pour posséder un doublet avec *-é-*, cf. infra, *Loi des trois consonnes*. Leur forme a donc été fixée postérieurement à la chute de l'*-é-* et à la loi qui changeait *-bl-* en *-bi̯-*, et antérieurement à l'emprunt de tous les mots récents qui ont remplacé *-bl-* par *-bi̯-*. Conclure de ces mots récents que la loi qui consiste à palataliser l'*-l-* du groupe *-bl-* continue actuellement à agir ou même qu'elle revit, serait commettre une grave erreur, et prendre un fait de substitution analogique pour une loi d'évolution phonétique.

Quant à la loi exposée sous 3°, elle est antérieure à la loi de palatalisation de *-l-* après labiale. — Il est bon de noter que dans les mots récents qui tomberaient sous le coup de cette loi, on substitue *-bi̯-* à *-bl-* comme dans les autres positions; ce qui prouve que notre patois, comme nous le disions tout à l'heure, possède en gros le sentiment de la correspondance de son *-bi̯-* ou *-bl-* français, mais que sa perspicacité ne va pas au delà : *tèribi̯* « terrible », — *sābi̯* « sable », — *mĕbi̯* « meuble », — *mĕbi̯ā* « meubler », — *èfübi̯ā* « affubler », — *ĩpŏsibi̯* « impossible », — *ĩsüpu̯òčòbi̯* « insupportable ».

II

GROUPES INTÉRIEURS COMPOSÉS DE *R* + CONSONNE.

1° *r* + labiale reste intact :

sārp « serpe »	*sĕrvu̯aĩ̯ī* « surveiller »
ārb « herbe »	*fu̯òrmèğ* « fromage » *formaticu*
bèrbi « brebis » *berbīce*	*fu̯armā* « fermer à clef »
bārb « barbe »	*vu̯armĩ̯n* « vermine »

Remarque. — Le mot *ābr* « arbre » *arbŏre* a perdu son *-r-* par une dissimilation due à celui de la syllabe suivante.

2° *r* + palatale. — L'*-r-* subsiste, et la palatale appuyée par lui évolue comme à l'initiale :

fu̯òrč « fourche »	*bu̯arğī* « berger » *berbicariu*
pārč « perche »	*vu̯arğ* « verge »
tu̯òrčũ̃ « torchon »	*ĕgu̯òrğī* « égorger »

Remarque 1. — *ūrğ* « orge » *hordeu* rentre dans cette catégorie, car *-di-* dans cette position = *-g-*.

Remarque 2. — Devant le groupe *-cl-*, l'*-r-* tombe, mais ce groupe *-cl-* est néanmoins traité comme groupe intérieur appuyé (cf. Groupe *-cl-*, 2°) :

cvĕš « couvercle » *saš* « cercle »

On peut se demander si l'*-r-* est tombé devant *-cl-* intact, devant *-š-* ou devant l'un des intermédiaires : c'est important pour la chronologie. Or nous venons de voir ici même (2° *r* + palatale) que *-r-* ne tombe ni devant palatale ni devant dento-palatale; il n'a donc pas pu tomber devant le *-c-* par l'effet du *-c-*, ni devant le *-š-* par l'effet de l'élément dental compris dans *-š-* (pour la véritable nature de *-š-*, cf. *infra*, 3° *r* + dentale, *Remarque 4*), ni devant aucun des intermédiaires entre *-cl-* et *-š-* puisqu'ils ne présentaient que des éléments palataux. Il est donc tombé devant *-cl-* par un effet de dissimilation produit par l'*-l-*. Il en résulte : 1° que l'*-l-* qui a dissimilé l'*-r-* était encore intact lorsque cette dernière lettre est tombée; 2° que la loi phonétique d'après laquelle *-cl-* intervocalique est devenu *-i̯-* n'agissait plus lorsque *-r-* est tombé; 3° que le changement de *-cl-* en *-š-* est dû à une loi postérieure à celle qui a transformé *-cl-* intervocalique en *-i̯-*.

3° *r* + dentale. — Dans les groupes intervocaliques composés de *r* + dentale, *-r-* tombe; mais, tandis que dans les groupes *-rl-* et *-rn-* il tombe purement et simplement, la seconde consonne des groupes *-rt-*, *-rd-*, *-rs-* et *-rz-* subit en outre une modification particulière.

A. — *-rl-* et *-rn-* :

mi̯ăl « merle »	*cūn* « corne »
u̯ŏl « ourlet » fr. *orle*	*cūònai̯* « corneille »
būn « borne »	*ğĕnā* « journée »
ŏfu̯ònā « enfourner »	*lĕ̄tān* « lanterne ».

Remarque. — Dans le mot *rlĕğ* « horloge » *horologiu*, le groupe *rl-*, devenu initial antérieurement à l'action de la loi que nous venons d'exposer, a conservé son *r-* grâce à l'intensité propre aux consonnes initiales.

IMPRIMERIE NATIONALE.

B. — *-rt-* devient *-č-* *-rs-* devient *-š-*
-rd- devient *-ǧ-* *-rz-* devient *-ž-*

Le parallélisme est parfait. Voici comment s'explique cette transformation : l'*-r-* dans notre patois est légèrement roulé; il se prononce un peu plus haut sur les dents que *-t-*, *-d-*, *-s-*, *-z-*. Ces dernières consonnes, étant étroitement unies à l'*-r-* dans les groupes *-rt-*, *-rd-*, *-rs-* et *-rz-*, se déplacent en remontant vers le palais, de telle sorte que le point où elles se prononcent arrive à coïncider à peu près avec celui où se prononce *-r-*. Aussitôt elles sont prises dans le vibrement de l'*-r-* et se mouillent. A ce moment l'*-r-* tombe et *-t'-*, *-d'-*, *-s'-*, *-z'-* continuent à évoluer jusqu'à *-č-*, *-ǧ-*, *-š-*, *-ž-* par un développement connu :

ečaị « orteil »
èpu̯òčā « apporter »
èmu̯òči « amortir »
pčü « trou » *pertusu*
mèčẽ « marteau »
pũč « porte »
pèči « partir »
čči « jardin » *curtile*
bu̯òǧū « bourdon »
cu̯òǧū « cordon »
èǧi « hardi »
bǧü « perdu »
sèǧẽ « sourd » **surdellu*
vu̯aǧi « verdir »
vu̯aǧā « garder »; cf. vha. *wartēn*
u̯òǧür « ordure »
bu̯òš « bourse »
cu̯òšè « corset »
ẽtūš « entorse »
fu̯òšī « forcer »
īš « herse »
cètūž « quatorze »

Remarque 1. — *Chronologie.* — Les palatales secondaires provenant de *-rt-*, *-rd-*, *-rs-*, *-rz-* n'ont aucune action palatalisante sur un *-a-* suivant : *pu̯òčā* « porter », — *ècu̯òǧā* « accorder ». (Dans des mots comme *fu̯òšī* « forcer » *fortiare*, — *pu̯ašī* « percer » **pertusiare*, la palatalisation de l'*-a-* est due au *-i-* qui suit le *-t-* ou l'*-s-*, et antérieure aux transformations de *-rt-*, *-rs-*.) Ces palatales secondaires se sont donc développées postérieurement à la loi de palatalisation de *-a-* après palatale; — postérieurement à l'assimilation à *-s-* de *-c-* devant *-e-* ou *-i-* : *īš* « herse »; — postérieurement à l'assimilation à *-si-* de *-ti-* dans des mots comme *fu̯òšī* « forcer » (cf. *pu̯ašī* « percer »); — postérieurement à la chute de voyelle posttonique autre que *-a-* et aux principales combinaisons des consonnes qui se trouvent mises en contact par cette chute : *īš* « herse », *cètūž* « quatorze ». (Dans les mots comme *pādr* « perdre », — *ūdr* « ordre », la chute de cette voyelle posttonique

supprimant l'intervocalisme de *-rd-* a empêché ce groupe d'évoluer); — postérieurement à la chute de voyelle prétonique nor initiale : *vn̥aǧi* « verdir ».

Remarque 2. — Le *-č-* et le *-ǧ-* provenant respectivement de *-rt-* et *-rd-*, lorsqu'ils se trouvent devant une dentale, perdent leur élément dental par une dissimilation d'une merveilleuse délicatesse :

pèžnā « pardonner »	*cn̥òžlò* « petit cordeau »
mèšlò « petit marteau »	*ǒždö* « aujourd'hui »

Ce dernier mot est formé exactement comme le mot français : *ǒ-ǧ(ė)-d'-ö*. — Un autre mot composé non moins intéressant, c'est la formule des mendiants : *pn̥ò l'èmn̥òždū* « pour l'amour de Dieu » = *èmur dė Dū* qui devient dès le moment de la composition **èmn̥òrdėdū*, puis **èmn̥òǧėdū* et après la chute de l'*-ė-* : *èmn̥òždū*.

Il est très intéressant d'étudier parallèlement à *-č-* = *-rt-* et à *-ǧ-* = *-rd-* les effets de cette dissimilation sur *-š-* = *-rs-* et *-ž-* = *-rz-*. Ces quatre produits sont des dento-palatales dont le premier élément est respectivement *-t-*, *-d-*, *-s-* et *-z-*. De même que *-č-* et *-ǧ-* soumis à l'influence dissimilante d'une dentale qui les suit perdent leur élément dental, *-š-* et *-ž-* placés dans les mêmes conditions doivent perdre le leur aussi. Il en résulte, pour prendre un exemple, que dans le mot *bn̥òš* « bourse » et dans le mot *bn̥òšlòt* « bourselette, petite bourse » nous avons affaire en théorie à deux *-š-* différents : le premier est une dento-palatale et le second est purement palatal. Mais dans la réalité il n'en est pas ainsi : la prononciation a absolument confondu ces deux *-š-*, en sorte que le mot *bn̥òš* « bourse » qui devrait avoir une dento-palatale et le mot *bn̥òš* « boucle » qui n'a droit qu'à une palatale se prononcent et sonnent exactement de la même manière. Ces *-š-* ne sont pas des dento-palatales au même titre que *-č-* par exemple; ce ne sont pas non plus des palatales pures : c'est un son intermédiaire, sous lequel se dissimule un *-s-* dental qui y est compris pour ainsi dire en puissance, et qui n'apparaît que lorsque le son *-š-* subit une dissimilation de la part d'une palatale. On le voit clairement dans le mot *sėč* « cloche » = **šėč* (cf. Groupe *-cl-*, 1° *Remarque* 2). Nous choisissons cet exemple à dessein parce qu'il n'a pas droit à l'*-s-* dental et montre bien que la confusion dont nous parlions tout à l'heure est réellement parfaite.

Tout ce que nous venons de dire de *-š-* s'applique rigoureusement à *-ž-*.

Si nous transportons ces résultats dans le français où la prononciation du son *-š-* (écrit *-ch-*) est exactement la même que dans notre patois, ils nous permettent de répondre à ceux qui prétendent que *cage* est le produit d'une dissimilation pour **chage*, qu'ils se trompent : **chage* n'aurait pas pu donner par dissimilation autre chose que **sage*.

Remarque 3. — *vuaǧ* « verte » correspond à un français **verde;* c'est le *-d-* du latin *viride*.

Remarque 4. — Le mot *bǧü* n'est plus guère employé aujourd'hui que dans des expressions comme *ï lë bǧü* « un lit dans une alcôve ». Le mot le plus usité maintenant pour dire « perdu » est *pèrǧü*, refait sur le français, sans doute parce qu'on ne sentait plus de rapport entre *bǧü* et *pādr* « perdre ».

Remarque 5. — *puòrsèdr* est dû à une recomposition comme la plupart des verbes composés romans. Dans ce cas particulier, il s'agit de ce qu'on pourrait appeler une recomposition *continue*, c'est-à-dire dont les éléments sont aussi bien distingués aujourd'hui qu'il y a mille ou douze cents ans. Cf. *sèdr* « suivre ».

III

LES VOYELLES NASALES.

Pour la question des voyelles nasales, le patois de Dampricharde offre un triple intérêt :

1° Il présente deux voyelles nasales que ne connaît pas le français, celle de *-i-* et celle de *-ü-;*

2° Il distingue nettement la voyelle nasale provenant de *-a* + *n* entravé de celle qui provient de *-i-* ou de *-e* + *n* entravé;

3° Il nous permet de saisir sur le vif le mécanisme de la nasalisation et de la dénasalisation.

Premier point. — Les voyelles nasales *ĩ* et *ũ* de

fĩ, *fĩn* « fin, fine »
brũ, *brũn* « brun, brune »

correspondent à l'*ī* et à l'*ū* de « prie » et de « rue », comme la voyelle nasale de « mien » correspond à l'*-e-* bref ouvert (*-è-*) de « jette », et celle de « pain » à l'*-e-* long ouvert (*-ḕ-*) de « père ».

Remarque. — Une voyelle nasale se compose d'une voyelle non nasale qui en est la base, le substratum, + une nasalisation qui s'y surajoute pendant toute la durée du son. Il en résulte d'une part que le nombre des voyelles nasales est illimité comme celui des voyelles non nasales, et d'autre part que pour obtenir pratiquement la voyelle orale qui est le substratum d'une voyelle nasale donnée, il suffit de se disposer à prononcer cette voyelle nasale et, au moment où le son va se produire, de fermer les fosses nasales; et réciproquement *mutatis mutandis* [1].

En appliquant rigoureusement ce procédé, nous avons été amené à abandonner les graphies généralement employées (*-õ-* et *-ã-*) pour rendre en écriture phonétique les voyelles nasales que l'on écrit en français *-on-* et *-an-*, *-en-*.

La voyelle orale qui correspond à la voyelle nasale du mot « écr*an* » est l'*-o-* bref ouvert (*-ò-*) du mot « opéra », par exemple. La voyelle orale qui correspond à la voyelle nasale du mot « m*an*gez » est l'*-o-* long ouvert (*-ṑ-*) du mot « corps ». Nous écrivons donc ces deux voyelles nasales respectivement *-ō̃-* et *-ō̃̀-* [2].

De même nous écrivons *bū̃* le mot « bon » avec l'*-ū-* qui sonne dans « roue ».

Quant au signe *-ã-*, si nous avions à l'employer, nous le réserverions pour la voyelle nasale de *-a-* que l'on entend dans certaines régions dans des mots comme : *madame*, *âme*, *lame*, prononcés : *madãm*, *ãm*, *lãm*.

2^e^ *point.* — La voyelle nasale provenant de *a* + *n* entravé est *-ẽ̀-* et celle qui provient de *-e-* ou de *-i* + *n* entravé est *-õ-*. Cette distinction peut avoir une certaine importance, ne fût-ce que pour l'étymologie; en voici un exemple : à l'expression française « payer comptant » correspond dans notre patois non pas comme on pourrait s'y attendre : *pèi̯ī cũ̀tẽ̀*, mais *pèi̯ī cũ̀tõ* ou *pèi̯ī tu cũ̀tõ*.

[1] On obtient les mêmes résultats en observant les voyelles orales chez les personnes qui parlent fortement du nez, et les voyelles nasales au théâtre chez certains chanteurs qui les dénasalisent lorsqu'elles comportent élévation de la voix.

[2] Quand on dit que la voyelle orale correspondant à cette voyelle nasale est *-a-*, on devrait dire aussi, pour être conséquent, que celle qui correspond à *-un-* en français dans « un, brun » est *-ü-*, alors que c'est l'*-e-* (*-eu-*) du mot « fl*eur* ».

Ce mot *cũtõ* ou l'expression plus complète *tu cũtõ* est employé dans n'importe quel cas avec les verbes des sens les plus différents pour dire : « tout de suite, immédiatement, sur-le-champ, sans balancer », exemple : *è fõ i èlã tu cũtõ* « il faut y aller tout de suite », — *è bĩ! nó vjõ écur cũtõ* « eh bien! nous allons battre (en grange) immédiatement », — *cẽ õ-s c èl è čuò? Tu cũtõ* « quand est-il tombé? A l'instant même », — *čẽp suci cũtõ* « jette cela tout de suite », etc. Il n'y a même pas d'autre expression dans notre patois qui signifie « tout de suite », si ce n'est, avec le sens tout particulier de « maintenant même », la locution *tu mitnẽ*, *dra mitnẽ*, litt. : « tout maintenant, droit maintenant »; ainsi la phrase que nous citions tout à l'heure : « quand est-il tombé? A l'instant même » se dirait aussi bien : *cẽ õ-s c èl è čuò? Dra mitnẽ.* La phonétique et le sens montrent donc que notre mot *cũtõ* n'a rien à voir avec « compter » et représente le latin *contente*, qui a dû prendre en bas-latin, sous l'influence de *continuo* et de l'expression qui a donné le français « incontinent », le sens de « tout de suite, immédiatement » dont il était déjà très voisin à la fin de l'époque classique.

C'est sans doute ce même mot *contente* que dissimule l'écriture dans le français « payer comptant ». On peut en trouver des preuves dans le français même. D'abord, au point de vue sémantique, notre interprétation est aussi satisfaisante que possible, tandis que celle qui y voit le mot « compter » l'est peu. Aussi bien lorsqu'on paye six mois après l'achat, ne compte-t-on pas moins. Payer six mois après, c'est donc aussi payer *comptant*, mais ce n'est plus payer *content*, c'est-à-dire *tout de suite*. — D'autre part on trouve dans Roquefort et dans Littré les exemples suivants qui ne peuvent pas s'expliquer par l'idée de « compter » :

Roquefort. — « Contens, contend, content, tout contens : *à l'instant, dans le moment, sur-le-champ* » :

> O Créateur du monde!
> Raconte-moi tout content.
> Le nombre pur et monde
> Des gouttes de ton sang.
>
> (*Cantique sur la Passion.*)

Littré. — « Commines, VI, 9 : Dieu a payé contant en notre temps telles cruaultés sans attendre. — Ronsard, 904 : Pour

Dieu, n'allègue ici les forces de vertu ! Tu le perdrais contant (= tu serais vaincu à l'instant). »

Cette discussion ne peut pas être considérée comme démonstrative, puisque nous n'avons pas les intermédiaires. On pourrait nous objecter que notre mot *cũtõ* n'est qu'un emprunt au français. Mais notre patois, qui a le sentiment du rapport de sa voyelle nasale -*ẽ*- avec le français -*õ*-, en aurait fait *cũtẽ*, à moins qu'il ne l'ait confondu avec le mot *cũtõ* « content, satisfait ». Seulement, dans cette dernière hypothèse, il nous paraît impossible d'expliquer l'immense extension que ce mot aurait prise dans notre patois, au point de faire disparaître toute autre locution signifiant « tout de suite, immédiatement ». Il résulte donc de cette étude que l'étymologie généralement admise du mot *comptant* dans l'expression *payer comptant*, si elle n'est pas fausse, est du moins désormais *douteuse*.

Pour l'expression « argent comptant », notre opinion est qu'à l'origine elle renfermait également le mot *contente*, qui aurait cédé la place de très bonne heure au mot « comptant » *computante* sous l'influence d'expressions telles que « argent sonnant, trébuchant », etc.

3e point. — Après ce qui a été dit dans le premier point, il nous suffira, pour la nasalisation et la dénasalisation, de citer des exemples.

-*ẽ*-, -*ẽ*- :

bẽ « bain »	*pẽ* « pain »
crẽm « crème » *cremu*, **crema* (provenç.)	*mẽ* « main »
cẽpā « jeter » **campare*	*fẽ* « faim »
cẽtā « chanter »	*mẽgī* « manger »

Par dénasalisation -*è*-, -*ẽ*- :

sé bèniī « se baigner »

fèn concurremment avec *fẽn* « fruit du hêtre ».

pèn concurremment avec *pẽn* « poutre », fr. *pan*, *panne*, bas-lat. *panna* (Scheler).

Remarque. — Il faut noter que c'est devant -*n*- que la dénasalisation se produit le plus facilement.

-ĩ- -ĩ- :

bèsĩ « bassin »	*cĩ* « chien »
bĩ « bien »	*vĩ* « vient »
tĩ « tient »	*sèpĩ* « sapin »

Par dénasalisation *-i-* :

bèsinā « bassiner un lit »

-ũ-, -ũ- :

brũ, brũn « brun, brune »	*tũ, tũn* « tien, tienne »
prũn « prune »	*dẽ̆ğũnā* « déjeuner »

Par dénasalisation *-ū-* :

ğūnā « jeûner »

Remarque. — Les formes *dẽ̆ğūnā* et *ğũnā* existent aussi, mais elles sont moins fréquentes.

-õ-, -õ- :

õfụònā « enfourner »	*õšòn* « enclume »
õpõnũ « paupière »	*tõ* « temps »
dõ « dent »	*õ* « en »

Remarque. — *õpõnũ* est sans doute le même mot que le français « empennon » défini par Roquefort « l'endroit de la flèche où sont fichées les plumes » ; notre mot serait « l'endroit où sont fichés les cils ».

Par dénasalisation *-ò-* :

òcròn « cran, litt. **encran* » ; pour la seconde syllabe, cf. Pline *crena* ;
òšòn « enclume » ; cf. supra *õšòn* ;
òfẽ « enfant » ;
fòn « femme ».

Remarque. — Les mots lorrains tels que *tò* « temps », *lòg* « langue », etc., reposent sur la même dénasalisation. Il en est de même des formes analogues d'autres patois.

-ũ-, *-ũ-* :

pi̯ũ « plomb »	*bũ* « bon »
mũ « mon »	*pi̯ũ* « plein »
pu̯arũ « parrain » *patronu*	*cèrũ* « brique »

Par dénasalisation *-u-*, *-ū-* :

mu̯arūn « marraine » *matrona*	*mūn* « moine »
nūnā « dîner »	*pūn* « peine »
vūn « veine »	*rūğī* « ronger »
cumār « marraine »	*cũfru* « bannière »
tru d'čŏ « tronc de chou »	*pum* « pomme »

Remarque 1. — *nūnā* « dîner » représente le v. fr. *noner*, *nonner* « faire le repas de la neuvième heure » *nonus*.

Remarque 2. — *cumār* = fr. *commère* a abrégé son *-u-* parce que l'accent d'intensité est sur la finale. Il est au contraire sur l'initiale dans *cũfru*, qui est le même mot que le français « gonfalon » ; à côté de gonfalon on trouve « confanon » et aussi « conferon » (Roquefort) que notre mot représente exactement.

Remarque 3. — L'abrégement de l'*-u-* dans les mots du type : *tru d'čŏ* et *pum* est dû à une loi particulière que nous nous proposons d'étudier à part [1].

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

[1] Notre étude sur la *Loi des trois consonnes*, à laquelle nous avons renvoyé plusieurs fois dans le présent travail, n'ayant pu trouver place dans ce fascicule, paraîtra dans le suivant.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON.

(SUITE.)

M

Ma, 1. *Va*, mon, D 138, (il) m'(a aidé), 173, *va em tenna*, me retirer, 172.

Ma, 3. *Ma veui*, que tu vives, D 128, *liessa ma c'hilly*, le plus souvent que tu pourras, 83, cf. 129, 157; *dre mac'h antrée*, parce que (la mer) entrait, *dre mac'h avancent*, à mesure qu'ils avançaient, 187, *mac'h obteno*, qu'il obtienne, 174, cf. 32, 52, 148; *mac'handurse*, qu'il souffrît, 29, *ma chanclino*, qu'il s'incline, 174, *m'ac'h anclinas*, 21, cf. 156. *Dihunet ma zoa*, une fois éveillé, quand il fut éveillé, 187, cf. «arriué qu'il fut», Amyot, *Theseus*, VI; auj. *diez ma cave*, comme il trouvait difficile, *Suppl. aux dict. bret.*, 52. *Nep ma apparchant dezaff an heritaig*, celui à qui appartient l'héritage, litt. «celui que l'héritage lui appartient», *Cb; nep ma ho deveus gallout... var nezo*, ceux sur qui ils ont autorité, D 108, *ar clas- ma rea... anni* (lis. *clas ma, enni*), la classe où il faisait, 187; *ar quarter mazedo ebarz*, le lieu où il était, 192; *hon tat... ma emaouch en En*, notre père qui êtes (litt. «que vous êtes») au ciel, 51, *da nep ma tleont'he paea*, à ceux à qui ils doivent la payer, 104.

Machaff, oppresser, C, de **maccare*, espagnol *macar*, v. fr. *maquer*, etc. — (*Maczon*). Le Cc a *mazconn* (et non *maczonn*), maçon, s. v. *ligneun.*

MADRE, Pel., Trd., *bazre*, *baudre*, Gr., *madré*, *baré*, *baoudré*, m., Gon., sèneçon, cornique *madere*, gl. sinitia, cf. irl. *madra*, garance, *Rev. celt.*, IX, 240, anglo-saxon *mädere*, angl. *madder*, id., et v. fr. *madré*, *maderé*, veiné, tacheté, d'où *marella*, bigarrer, Gr., *marellet*, pommelé, Nom. 32, 33? Le gall. *madrwy*, salamandre[1], pourrait être identique à *madre*, *baoudré*, etc., pour

[1] *Modrwyfil*, id., est dû sans doute à l'influence de *modrwy*, anneau. Sur le double sens du fr. *mouron*, cf. Joret, *Soc. Ling.*, IV, 165.

**madroue;* voir *mouien, oadc.* Le dict. ms. de M. de Coëtanlem, écrit pendant la Révolution au château de Trogriffon, près Morlaix, porte «*bâsred*, sèneçon, dans ce canton». *Drasre*, m. «sèneçon commun», Trd., est sans doute pour **brazre* (voir *coustelé* et *Rev. celt.*, VII, 156). — Le *Nom.* donne *senessoun*, p. 83; pet. Trég. *zamson, zamsoñneq.*

Maer dans *Manez an maer* en 1416 = v. br. *mair*, préposé; *Chrestom.*, 219, 149, pl. *meïr*, gl. actores templi; gall. et irl. *maer*, fr. *maire*, du lat. *major*. De là le moy.-bret. *macrat, merat*, toucher, manier, pratiquer, v. fr. *mairer, merer*, maîtriser, gouverner; dans *an amser ma ouz magat*, le temps où (votre mère) vous a nourri, soigné, B 178, la rime exige *ouz merat* ou *macrat;* voir *Dict. étym.*, s. v. *euezhat*. Les dérivés *merer, merour*, fermier, *merery*, métairie, se lisent Nom. 315, 235; auj. id. *Maerat, merat* = bret. mod. *mera, merat; meza* et *meein* ont une autre origine, voir *mezaff.*

(*Maes*, champ), *en meas*, Cb, v. *techet; cacet en meas bro*, Cms; *en mais e bro* Cb, van. *Rouanné a vès- bro*, rois étrangers, *B. er s.*, 226; *er mæs-se*, dans ce champ, cette place (laissée libre par la mer), D 187; *un mesou, mesyou*, champ, l. ager, Nom. 233, 234, *mæsaër dan moch*, porcher, 316; *messaat*, garder les bêtes, Maun., *mesa, mesan*, faire paître, G. B. I., I, 170.

Maestr an scol, maître d'école, Cc.

(*Maezur*) *macses*, tu nourrirais, B 700, rime à *ez* (*ty*). *Magueresou*, nourrices, D 112, *mageu-*, 110, *magueu-*, 100; *ar Vaguerezou*, rime *ou*, *Chanson. . . ar Vaguerezet*, chez Ledan, str. 1. Cf. *penerezo*, héritières, filles uniques, *Vie de saint Patrice*, myst. bret. cité *Revue de Bret., de Vendée et d'Anjou*, nov. 1888, p. 346; *amieguesou*, sages-femmes, D 132; *dènt debreresou* «dents maschoires», Nom. 20; moy.-br. *brasesou* (femmes) grosses, *caresou*, amies, *guerchesou, -esaou* (et *guercheset*), vierges, *martyrisou*, lis. *-esou* (et *martyriset*, lis. *-eset*), martyres, *santesou, -esaou* (et *santeset*), saintes. = gall. *santesau*, etc. On dit à Batz (Loire-Inférieure) *dersereiz*, raccommodeuse, pl. *eo; kohereis* «porteresse», i. e. porteuse de sel aux marais, pl. *koherezeo;* mais *nieiz*, nièce, pl. *niezeit*[1]. Le van. a encore pour ces mots un suffixe pl. *-i, güïezi* (et *güïezet*), chiennes, Chal. *ms, leanezi*, religieuses, *L. el lab.*, 92; *héyesi*, biches, *Celtic Hexapla*, II, 7; *polesy* (et *polesed*), poulettes, Gr., *polézi, pelézi*, l'A., *pelaizi* Chal. (pet. Trég. *pólezi*[2]), sing. *vr boles*, Nom. 39. Voir *mazron.*

[1] *Koñsordeit* sert de pluriel à la fois à *koñsort*, ami, et à *koñsordeiz*, amie. Le pl. de *señt*, saint, est *señdeo*, celui de *señdeis*, sainte, est *señdeit.*

[2] *O ienezi*, vos poulettes, Peng., II, 191, pour *enezi*, influencé par *iarezet?*

Mailluraou, vient du v. fr. *mailluel*, *mailloul*, d'où le dim. *maillouloť*, maillot, à Montbéliard. — *Mal*, 1, mâle. *Mailh*, délibéré, hardi, adj., et maître habile en son art, expert, bon drôle, subst., Gr., est le même mot : cf. *mailhard*, petit maître, bon drôle, canard, Gr., *maillard*, canard, Nom. 38, v. fr. *maillart*, *malart*, *maslart*, canard sauvage.

Mâle, f. béquille, pl. *maleu*, van., l'A., *mal malen* et *bail bailen*, «anille», Chal. *ms*, gall. *bagl*, pl. *au*, du lat. *baculus;* cf. léon. *bazloaek*, béquille, de **bazlouec*, ayant des béquilles, avec étymologie populaire d'après *baz*, bâton, et *loa*, cuiller; cf. *Rev. celt.*, VIII, 30 et suiv., pl. *birjer loaiec*, *Miz Mari an Itron Varia Lourd* (1874), p. xi, etc. On dit à Pléhédel, en Goello, *kerzet oar valoù*, marcher avec des béquilles. Voir *mouien.*

Malheureux, g. id., *Cb*, v. *fortun.*

Mall-heaut, jusquiame, Pel., *mall-c'héot*, m., Gon., cf. gall. *mall*, mollesse? Le Nom. a, p. 86 : hannebanne, endormie, jusquiame, bret. *an hannebau*, *en* (lis. *-banen*) et *lousaouë*, *an cousquet;* le P. Grég. *lousaouënn santès Apollina*, *lousaouënn ar c'housqed.*

Maluenn, paupière, C, *malven*, id. et cil, Pel., van. *malhuénn*, *maluénn*, f., paupière, l'A.; *malvenn*, *malfenn*, cil, Gr., *malven*, id., Gon., cf. v. irl. *mala*, gén. *malach*, sourcil (et grec βλέφαρον, paupière, de **mlegh*, cf. μίλφαι, chute des poils du sourcil?) Le van. malgudeenn, f. cil, l'A., d'où *malgudeennour* «cilleur ou cillart», *toul malgudénn* ou *malgudénnêc* «salière des chevaux», l'A., etc., semble pour **malv-geden* «poil des paupières», cf. gall. *ceden*, poil.

(*Manachty*, monastère); *machty*, *Cms*, v. *abati.* — *Manc*, manchot, estropié, v. fr. *manc;* *mancqui da*, manquer de (rendre), D 177. — *Manchouer*, mâchoire, C, *mangouër*, Nom. 19, v. fr. *menjouere;* *majourniff*, mâcher, Nom. 20, *majourni*, Maun. (*manjoufli*, Pel.). — *Manegou*, gants, *Cc*, v. *guisquaff;* **maneguaff**, vêtir les doigts, *Cb.*

Manier, manière, m. : *try manier*, *Cb;* f. : *peder manier*, *Cb*, *en vannyer ma*, en telle manière, l. ita, *Cms*, et van. *ur vanier' estrang'*, un étrange procédé, Chal. *ms;* *mannier*, *Cb*, v. *oll.*

Je crois que c'est ce mot qui, ayant perdu sa dernière syllabe *-ier*, se trouve former le second terme du composé moy.-bret. *unvan*, *un van*, *unvoan*, *un moan*, égal, semblable; comparez *vnuanyer*, l. unimodus, C, et *un van*, *a un manyer*, B 310. Cf. *e nep mann*, en aucune façon, *Traj. Jacob*, 51. *Ne grahen nep man d'a beza doaniet* «je ne ferois aucune mine d'être chagriné», Pel., est évidemment un vers moyen-breton; d'après son rythme, il doit

être tiré des *Amours du vieillard* : cf. *Nac ada perlés hen touez ar mez moc'h*, Pel., v. *toüez*, etc.

C'est également le van. *meni*, m. « manière, sorte », « race », « engeance », « espèce », *meni cricheinn* « manière de chrétien », *meni* ou *gourr-huguenautt* « manière ou espèce de huguenot », *meni-huguenautt* « enfariné », *meni-queguinourr* « fricasseur », *meni-foll* « folâtre », *meni-amouœtt* « hipocondre », *meni-volanté*, f. « velléité », *meni-bosseenn*, f. « tac, maladie », l'A.; *enn derian meni-bossennèc* « la fièvre putride » (s. v. *sudorifique*), *meni-argantt*, m. « billon » (au *Supplément*); *meni* = *manniéle* « espèce », l'A.; cf. *er meniér fang-zé* « cette sorte de boue », *Burhudeu en Intron-Varia é Lourdes*, Vannes, 1873, p. 17; *ur meniér bouistr*, une sorte de boîte, *Brediah er fé*, Vannes, 1861, p. 180; *un manier eutru* « une manière de gentilhomme », Chal. *ms;* hors de Van. *manyell-mauryan*, moricaud, Gr.; moy.-bret. *manier amplastr*, sorte d'emplâtre, C*b*, *vn manier boet*, une sorte de mets, v. *pastel*, *vn manier oliff*, « cest une maniere doliue », v. *oliuen; manyer preffuet*, sorte d'insectes, Sainte-Barbe, 384. Il y a dans plusieurs de ces expressions une nuance de mépris, comme en français dans « une manière d'idiot » = *ur meni-foll*, etc.

Cf. v. bret. *costadalt* = *custos altaris*, voir *autel;* moy.-bret. *cazrket*, combien beau = **cadreter*, voir *goaz;* van. *hui* dans *toul-hui*, trou d'un fossé pour attirer l'eau, = *huiérr*, *huérr*, égout, l'A., *un huére*, un conduit, Chal., du fr. *évier*, cf. **eguèr* « esguière », Nom. 158, pl. *eguerou*, 134, voir *hubot;* van. *daripoennte* du fr. *arrière-point; brediah*, confrérie, Chal., *bredieh*, Chal. *ms*, *berdiah*, f. l'A., de **breuderiaez*, gall. *brodoriaeth;* voir *ilyeauenn*, *garnn*, *kirin*.

Le van. *en derlicq*, dernièrement, Gr., contient le diminutif de **derl* = franç. *dernier;* pour le changement d'*n* en *l*, voir *orniff*.

Dans les noms d'agent, *-er* se supprime quelquefois : voir *quere*, *quiluizien*. Il est, au contraire, ajouté dans le moy.-br. *scruyuaigner*, auj. *skrivanier*, écrivain; vann. *perhindour*, l'A. (moy.-bret. *pirchirin*), pèlerin; van. *peurerion*, des pauvres, etc.

Une autre variante de *manier* est, en vannetais, *merier* : *ur merier brut*, *ur merier uoeh*, des voix confuses, Chal. *ms*, litt. une manière, une sorte de bruit, de voix, s. v. *voix; ur merier derhian*, fièvre lente, s. v. *fièvre*[1]. Il y a là le même changement d'*n* en *r* que dans van. *eeret*, oiseaux, Chal. *ms*, v. *ramage*, à Batz *ereit* = moy.-bret. *eznet; eroüet* et *anoüet*, froid, Chal. *ms*, v. *transir; gurenen*, à Sarzeau *guininen*, abeille; *hanv*, *harv'*, nom; *laruu'*, flux, Chal. *ms*, *larhuë*, *lanhuë*, l'A.; *linat*, *lennat*, ortie, Chal. *ms*, à Sarzeau *lérad*, *Rev. celt.*, III, 55; *en tu diereb*, *en tu a encp*, à l'opposite, Chal. *ms;*

[1] S. v. *lent*, on lit *ur marier* (mot biffé), *merier dariant*.

cf. bret. mod. *an tu erep* et *ænep* « le côté de l'envers », Gr.; *urvan*, d'accord = *unvan*, de *unvanier; minvic* et *mirwic*, de la mie, Pel.; *heurling*, cauchemar, Pel., *hurliñk*, *heurliñk*, m., Gon., gall. *hunlle*, *hunlleſ*, id. (et peut-être *hurlou*, la goutte, Nom. 262, *urlou*, *droucq sant Urlou*, Gr.); *morgo*, collier des chevaux, Pel., gall. *mynci?* En pet. Trég. *morblu*, poil follet, duvet, prob. de **marblu* = gall. *manblu*, de *man*, petit, et *plu*, plumes; dans *marbleo*, Maun., *marblew*, Pel., *marbléau*, van. *marbléü*, Gr., *marbléô*, m., Gon., l'*a* primitif est resté, mais la seconde partie du composé a été assimilée, par étymologie populaire, au mot *bleo*, cheveux. Voir *m*.

Du v. fr. *se manier*, se remuer, *maniement*, action de remuer, God., vient *mannea*, remuer (les jambes), à Ploaré, *Rev. celt.*, IV, 73; *quement a vani en dour*, omnia quæ moventur in aquis, *Henryou* de Le Bris, 318, nouv. édit. 319 (*manea*, manier, toucher, farfouiller, Gr.).

Manifestation, g. id, *Cb*, v. *prount*.

Mantra, navrer, Gr., *mañtra*, accabler, opprimer, navrer, Gon., gall. *mathru*, fouler aux pieds. M. Thurneysen, *Keltorom.*, 107, tire *mathru* de **matt-*; le breton indique **mant-*. Cf. *Rev. celt.*, IX, 382.

Mar, 1. *Var vâr da gaout servicherien* (être) incertain, n'être pas sûr de trouver des ouvriers, *Traj. Moyses*, 230.

Mar, 3. Van. *mar*, tant, Gr., Pel.; *mar güir e*, tant il est vrai; *mar obligel omp*, tant nous sommes obligés; *mar bras e é zispeign*, *mar bras stat a gondu*, tant est grande sa dépense, Chal. *ms*, v. *tant*, cf. v. *force*, *four*, *intégrité*, *rareté*; *Voy. mist.*, 109; l'A., v. *insuportable; mar à bihnig é*, tant il est riche, l'A.[1] (voir *meurbet*). Avec adoucissement de l'initiale suivante, au féminin : *mar goh oai*, tant elle était vieille, *Voy. mist.*, 95. Cf. l'expression *guélét mar divergond oai é seèl*, voir combien son regard était farouche, 146. On confond quelquefois *mar* et *ma* : *ma du é*, tant il fait *noir*, Chal. *ms;* et inversement : *mar querhêt*, pour que vous marchiez, *Voy. mist.*, 1; *evel mar coüessont*, comme ils tombèrent, D 192; *mar em bo*, pour que j'aie, *Traj. Moyses*, 275. *Mar* est un doublet de *meur*, beaucoup, et répond au v. gall. *mor* dans *morliaus*, gl. quam multos, *mortru*, gl. eheu, combien misérable!

Mar, 4, préfixe péjoratif : *marnec'het*, très affligé, D 169; *bleizi marlong*, loups dévorants, *Feiz ha Breiz*, 9 août 1873, p. 1, col. 1; *marzonj*, souvenir vague, *Suppl. aux dict.*, 107; cornouail. *mar-*

[1] En pet. Trég. on emploie *gañt* de la même façon : *n'elle ke kerzet gañd skwiz oa*, ou *gañd a skwiz oa*, il ne pouvait marcher, tant il était las; *gañd a c'houézañ ré*, tant il suait.

galoun, chagrin, Trd. (cf. *fall-galouni*, manquer de courage); *marnaonet*, très affamé; van. *güin fal*, *dister*, *margüen* «guinguet», Chal. *ms;* du v. fr. *mar* dans *marfoilleiz*, etc. Voir *mer diaoul*, *mouien*.

March, cheval; *marc'hbran*, corbeau mâle, C, *malfran*, *malvran*, *marbran*, id., Gr.; *mar-fran*, graillat, oiseau, Nom. 38, *marfran*, chouette ou choucas, 41; cornique *marchvran*, corbeau; *mareyen*, chevaliers, Cathell 19; *marcheguez*, chevaucher, Quiquer, Morlaix, 1690, p. 135, *mareguez*, Maun., voir *lech; marchaff*, saillir une jument, Nom. 321; l. catulire, 30.

Marchat-læch, lieu du marché, Nom. 242; *marc'hadiou*, marchés, D 95, 96, *-ajou*, van. *marhadëu*, Gr., cf. *clevediou*, maladies, D 87, 2 fois; *clevegeou*, 17, 143; *banquetiou*, banquets, 96; *bouegeou*, aliments, 58, *bouegou*, Nom. 53; *effegeou*, effets. D 63, 132; *convenchou*, couvents, 104; *injurou*, 114, *-riou*, 116; *mysterou*, 16, 74, *-riou*, 95; *enoriou*, 47; *goueriou*, canaux, ruisseaux, 127, voir *gouher; breselyou*, guerres, 61, *drougou*, maux, 121, *drougjo*, Ricou, 118; *marc'hadourien*, marchands, D 107, *-rezou*, marchandises, 105.

Marchepi, m. marchepied, *G. B. I.*, I, 282, 288; *marchiff*, fouler, terme de tisserand, *an marchou* «les bois sous les pieds des tisserands, qui se lèvent et baissent l'un après l'autre», l. insilia (lisez *insilia*), Nom. 172, *fals marc'h*, entorse, D 88, *fals-varcha*, faire un faux pas, Gr., v. fr. *mémarchure; marchsont*, ils marchèrent, D 193.

(*Maru*). *Na maruez* (cela empêche) que tu ne meures, B 611 est écrit comme si c'était un présent de l'indicatif, et en effet ce temps serait grammaticalement possible; mais les rimes étant en *es*, l'auteur a eu l'intention d'employer le subjonctif (ou conditionnel) = *ez marvhes* (il faut) que tu meures, B 706. *Ret eo ez meruhet*, il faut que vous mouriez, Jér. v. *red. Merueill*, mourir, Cc, v. *coezaff*, *mervel*, D 24, *-ell*, 25. *Maro*, il meurt, 41, *meruu*, 88, 131; *meru*, Nom. 53. *Maruu*, la mort, 1 syl., D 161, *marvu*, 26 (cf. *leshanvu*, surnom, 25); *maro*, 1 syl., 149; 2 syl., 154; *marou*, 125; adj. 116; *marvel* (pécher) mortellement, 91, *marvelamant*, id., 85, 99, *maru-*, 99. Cette forme doit être imitée de *mortelamant*, 88, *mortal-*, 103, *mortell-*, 87, 91, car ce suffixe adverbial, rare en bret. moy., reste, dans le *Doctrinal*, propre aux mots français[1] : *antieramant*, 43, *commodamant*, commodément, 101, *couragus-*, 143, *dign-*, 135, *egal-*, 15, *eternell-*, 89, *explicit-*,

[1] Il y a par ailleurs peu d'exceptions, comme *caranteüsemant*, amoureusement, Chal. *ms.* — Les formes en *-ematt*, données par l'A. (voir *meuly*, *moment*), sont un compromis entre *-emant* et *mat*, bien, qui exprime proprement le superlatif de l'adjectif (pris adverbialement).

86 (on lit *explicité*, forme latine non soulignée, 130), *fauss-*, 92, *ferm-*, *fidell-*, 50, *fidel-*, *general-*, 48, *gratuit-*, 29, *grefus-*, 101, *grief-*, 132, *injust-*, 38, *insansibl-*, 179, *just-*, 34, *legitim-*, 145, *liberamant*, de propos délibéré, 85, *libramant*, librement, 91, *librement*, 86, *licitamant*, 92, *miraculus-*, 134, *moral-*, 86, *necesser-*, 29, *particulier-*, 28, *paternell-*, 55, *principal-*, 56, *pur-*, 121, *rœsonnabl-*, 107, *real-*, 32, *scler-*, 34, *simpl-*, 100, *sommer-*, 134. Voir *guers*, *hardizhat*, *Rev. celt.*, IX, 379. La voyelle qui précède *-mant* manque rarement : *infinimant*, *Aviel*, 1819, I, 30; pet. Trég. *malmañn* (être) mal, indisposé, détérioré = v. fr. *malement*, mal; mais *absoluamant*, *Aviel*, I, 141; *memesamant* « mêmement », *Jac.*, 11; *volontieramant*, volontiers, *communamant*, communément, *Intr.* 3. Dim. : *honestamanticq*, tellement quellement, passablement, Gr.

Maruail, merveille, C, v. *soez; den em maualle*, à s'émerveiller, Cathell 34; *marvallet*, conter fleurette, *G. B. I.*, I, 266. — *Mas*, 2. *Mais*, mais, D 53, 129, 158, *mes*, 139, 164, 173, *mæs*, 47, Gr. — (*Maternel*). *Marilh*, registre, pl. *ou*, Gr., du v. fr. *marille*, matricule, d'où le berrichon *marillier*, marguillier.

Matez. Pl. *mitizyen*, servantes, Nom. 130, cf. *Rev. celt.*, III, 238; XI, 182, 183.

Mazron. *Maëzronnez*, marraine, D 145; *maërounès* et *mammaërón*, Gr., *maezronés* et *mam maezron*, pl. *mäezroneset* et *maezronet*, Pel. L'addition de *-ez* s'est faite d'abord au pluriel : cf. pet. Trég. *kininterves*, cousine, *seures*, bonne sœur (*seur*, *Rimou* 39, *seurez*, *Miz... santes Anna*, Brest, 1877, p. 209, pl. *seurezet*, 207, *seureuseud*, Gr. v. *ordre*); Z² 293, *Rev. celt.*, III, 58; M. du Rusquec donne *c'hoarezik*, sœurette. Voir *baut*, *degrez*, *goas*, *saus*, *Rev. celt.*, XI, 183.

Me a contraignez, moi, tu me contrains, Cathell 14, cf. *c'houi a viràn*, je vous garde, *Traj. Jacob*, 15; *c'houi a meus choazet*, Peng., II, 97, etc.

Mechance, méchanceté, malheur, B; *mechanç*, *e mechanç*, peut-être, Pel., *mechançz*, Maun.; *michanç contant e vint*, sans doute ils seront contents, *Traj. Moyses*, 151; *meschanceté*, méchanceté, D 139. — **Mechenn**, mèche, C*b*, v. *pourchenn*, du fr. — *Mecher*, métier, besoin, etc. Le *Nom.* écrit *euit meger an gouaf* (manteau) pour l'hiver, p. 112; *euit micher vn soudart*, pour un soldat, 113, etc.; *euit mecher vn den maru*, pour un mort, 283, *euit miger*, 27; *mescher*, D 112.

Mechienn, *mechien*, morve, C, de **moc'hien*, même racine que *moc'h*, pourceaux, et que lat. *mungere*, grec μύξα.

Medecin, médecin, D 17 (pl. *-et*, 107); *meudeucin*, Ricou, 78, *medicin*, Nom. 302, id.; *-erez*, médecine, remède, 274, *ar mede-*, D 30, *-es*, 31, id.; *er veudeucineres* (savant) en médecine, Ricou, 108; *medicamanchou*, médicaments, D 17. — **Mediation**, g. id., *Cb*, v. *hanter; mediateur* (g. id.), D 38, f. *mediatrices*, 67.

Megium, l. follis, C, pour *meguin*, Maun., *vn miguinou*, soufflets, Nom. 197, *beguinieu*, soufflets d'orgue, l'A.; cf. cornouaillais *meghel*, Pel., *megel*, f. tique, Gon., irl. *míach*, sac (*Rev. celt.*, VII, 36, n. 8), boisseau; même racine que *moguet*, fumée? Voir *mouien*.

Meil, [pl.] *meilly*, mulet, poisson, *meil-mean* «barbon, barbel, barbeau, surmulet, l. mullus, barbus», Nom. 46, *meil ruz*, rouget, 45; *meilh*, pl. *y* et *ed*, mulet, Gr., *meill*, pl. *i*, Maun., *mel*, m., Gon., cornique *mehil*, pl. *mehilly*. La *Gram. celt.*[2] 1074, tire ce mot du lat. *mullus*, comme le synonyme *moullecg*, pl. *-egued*, Gr.; je crois que le premier vient de *mugil*, cf. franç. provincial *meuil*, etc., *Faune pop.* III, 158.

Meilh, *meilh an dôrn*, van. *meil-dôrn*, poing, Gr., *mel*, *mel-anndourn*, Gon., *meill dorn*, Maun., *meill dourn'*, Chal. *ms*, *meldorn*, Pel., cf. irl. *mul-dorn*, et probablement aussi gall. *moelddwrn*.

Meis, intelligence (Cornouaille), *Suppl. aux dict. bret.*, 89; vann. *laquatt-mé*, prendre garde, l'A.; cf. *ib.*, s. v. *galouer*, *eucharistie*, *considérant; mé*, Chal. *ms*, v. *aguets*, *éviter*, *évitable*, *guet*, *garde; lacat me*, épier, surveiller, prendre garde; *quentoh me*, à plus forte raison, s. v. *fort*, *raison; turel mé de*, faire attention à, *Voy. mist.*, 97, *taulet-mé de*, remarquez, 53, *hi... E daul mé d(e)*, «elle examine (son parler)», *L. el Lab.*, 32; *doh en ol é taul mi*, il prend soin de tous (rime à *sourci*), *Guerzenneu eid ol er blai*, du P. Larboulette, Vannes, 1864, p. 17. De **meiz* par *z* doux, pour **mid;* cf. gall. *meddwl*, pensée, esprit; v. irl. *midiur*, je pense, même rac. que gr. *μέδομαι*.

Melcony, méditation, *Cb*, v. *pridyri*, *melconny pe study*, l. opera, v. *ententaff*, *melconiff* (plein de) pleurs, v. *enterraff;* tréc. *melanconi*, *Guerz nevez*, chez la veuve Le Goffic, str. 5, 9, 29, *-ny*, ms. celt. 97 de la Bibl. nat., f° 22; *melconiaff*, penser, avoir cœur, **melconyus**, pensif, méditatif, *Cb*, *-ius* (agonie) douloureuse, *Collocou ar c'halvar* de Le Bris, Quimper, 1827, p. 343; du v. fr. *malenconie*.

Melen, jaune, tréc. *melon* (cf. *zoûbon lés*, soupe au lait; *joscon*, voir *javet; Rev. celt.*, XI, 193; *famelon*, femme, *Histoariou*, 195, etc.); v. fr. *melin*, jaunâtre. Mellennec, verdier, Maun., *melennec*, *-nnoc*, Pel., *-enecg*, Gr., *mélének*, m., Gon.; gall. *melynog*, linotte, chardonneret, cornique *molenec*, chardonneret. A Sarzeau

IMPRIMERIE NATIONALE.

mileinetch, *Rev. celt.*, III, 53; en pet. Trég. *mèlegañn*, pour le mâle, (de **melenegan*), *rouzegañn*, pour la femelle (de *rouz*, roux, cf. *Faun. pop.*, II, 199).

Melis, van. fade, insipide, sans saveur, *melisder*, insipidité, Pel.; gall. *melys*, *melus*, doux, *melusder*, douceur; v. irl. *milis*, doux, gaul. *Meliddius*, *Melisseus*, *Melissus*, dérivé de **melit* = grec *μέλι*, miel, d'Arbois de Jubainville, *Ét. gramm.*, 32*-35*. Voir *meuly*.

Mell an chouq an gouzoucq, chignon, nuque du col, Nom. 20.

Mell, il mêle, dans *nep en emmell a guir* « qui de droit traicte », C*b*, v. *juridiction; èn hem vellout*, se mêler, Gr., van. *hum vèlein*, *B. er s.*, 69, pet. Trég. *'n im vèlañ;* différent de *èn hem emellout*, Gr., moy.-bret. *emellaff;* du fr., cf. cornique *mellya*.

Mellat, jouer à la soule, B, van. *meellig* « bale de jeu », l'A., prob. du v. fr. *mellat*, nom de ce jeu en 1440 (God.).

Melus « moillé, plain de ius », l. succidus, C*b*, v. *jus;* moelleux, Gr. — **Memoratiff** « homme qui moult comprend en sa mémoire », C*b*, v. *quemeret; memoratif à beneficou Doüé*, qui se souvient des bienfaits de Dieu, D 180; *beet memoratif*, souvenez-vous, ms. celt. 97, f° 23 v°.

(*Men*, pierre), *mean*, C*b*, v. *tailler*, *hanteraff*, D 33; *menec* « pierreur », l. lapidarius, C*b*, *men tan*, pierre à feu, v. *caillauenn; mœnstal* « accoudoir, perron, saillie ou proiect de la maison », l. podium, Nom. 142.

(*Mendiant*), *mediant*, C*ms*, C*b*, v. *clasquer* (cf. cornou. *maidiant*, pl. *meidiantet*, homme inutile, fainéant et lâche, Pel.); *mandiantet*, mendiants, D 112.

Menec, mémoire, souvenir, réminiscence, attention, Pel., *-ecq*, nouvelle, en bas Léon, selon Grég., *menek*, m., mention, note, Gon., gall. *mynag*, m., rapport, irl. *munigin*, confiance, cf. moy.-bret. *goanac;* même racine que *μένος*, *memini*, *monea*.

Menez, montagne, m. : *menez Falern*, *hac e cresq ennaff guin mat* « montagne de Falerne, où croît très bon vin », C*b*, v. *guin*.

Menn, chevreau, fém. *mennes*, C*b*, v. *yourch*. Le *Dict. et colloque* de Quiquer, Morlaix, 1690, a, dans un « dialogve plaisant », p. 65, cette formulette rimée : *Caera mab jar scraperes*, *à vuoua é doüar carahes*, *so het gant ar Vannigueres en gouard an Euo* « le plus beau fils de poule grateresse, qui fut en la terre de Karhaix, est emporté par l'Ecouffe en la region des Cieux ». *Mannigueres* « écouffe » doit signifier proprement « chasseuse de petits quadru-

pèdes» et dériver du dim. *mennik* : cf. lat. *aquila leporaria* (fr. sacre, bret. *giloüet*, *giroüet*), Nom. 37; br. *logodtaër*, tiercelet, Gr., fr. dialectal *ratié*, *xuriguer*, hobereau, etc., Roll., *Faune*, II, 29, 32, 53.

Mer diaoul unan, du diable si une seule (est restée), B 468. J'ai comparé le tréc. *mer dëm deu! mer dëm douël!* sorte de juron, cf. v. fr. *par la mère Dieu*, *par la merdé*. Mais il y a d'autres locutions modernes plus voisines de *mer diaoul* : *Mar ioul goemek eno assur nen deus chomet*, il n'est point resté un sou, Peng., I, 194; *ne voa maryol qi... Qer fidel... evel ma oa*, il n'y avait pas un chien aussi fidèle que lui, *Chanson ar c'hi Moustach*, chez Ledan, p. 2; *ma ioulc'h bane a enet* (pour *nep?*) *bane... na evin me*, je ne boirai pas une seule goutte, Peng., II, 60. *Mar* doit être le v. fr. *mar* dans «Et jura... Que mar en leiront nul Sarrasin retourner», God., v. *mar*, 1. La syllabe *yol* paraît dans d'autres expressions : *Ne voïent sur an tan yolvat Netra en tu-all na voye*, ils ne savaient, sûrement, rien du tout de plus que lui, Ricou, 107; *An den, oc'h ober eur min c'hoarz, A lavaras an tan yol farz*, l'homme, avec un sourire, dit en plaisantant, 73. *Diaoul* veut dire «diable»; *ioul*, *yol*, est, je crois, le mot *coull*, *ioul*, volonté, auquel le voisinage de *mar* communique une force imprécative[1]. Cf. *mallig hini Ne deuyo*, pas une seule ne viendra, *Rimou ha goulennou*, chez Ledan, p. 18 (autre édit., 20), où *mallig* signifie proprement «maudit»; pet. Trég. *eur voelt ini* (pas) un seul, de *foeltr;* fr. pas un *malheureux* sou, un *traître* mot, etc.

Merc, marque, C, *merq en archant*, la figure qui est aux deniers, C*b*, v. *figur*.

Merchaucy, écurie, M. 227, 236, *merchaussy*, Nom. 132, 182, *merchauçcy*, 321, *merchoçzy*, Gr., v. *étroit*, cf. *Rev. celt.*, XI, 358, du v. fr. *merchauciee*, id.; *mareschalet*, maréchaux-ferrants, D 112. — *Merc'herves : ur* —, un mercredi, D 72.

Merchodenn, poupée, C, auj. *merc'hodenn* à Plounérin, etc.

Merieuret «susuest», p. 2 d'un calendrier xylographique du XVI^e^ siècle appartenant à M. le duc d'Aumale; litt. «grand sud-est», de *meur*, grand (cf. *mervent*), et de *geuret* «suest», ibid., 1. Le son *g*, venant de *k*, s'est lui-même amolli en *y*, cf. tréc. *er yér*, à la maison, de *gér* pour *kaer;* van. *a ier de ier*, littéralement, *a c'hir de c'hir*, *a c'hier de c'hier*, mot à mot, Chal. *ms; Ét. gram.*, 24; *Rev. celt.*, VII, 156.

[1] M. G. Milin m'a appris qu'en haut Léon. *ioul* (2 syll.) se prend absolument dans le sens de «colère concentrée, rancune profonde, jalousie» : *ioul am bèus outañ* = «je lui en *veux*».

Mernentic, petite pestilence, **mernentus** « pestilencieux », C*b*, de *mervent*, pestilence, C, cornique *mervans*, *marvans*, mort. Ces mots sont peut-être à séparer de *marv* (*mervent*, mortalité, Maun., *mélvent*, *mérvenn*, id. Chal.; *mérvenn-quic*, m. « cangraine », l'A.)

Mervent « suroest », calendrier du XVI^e^ s., 5; *mervent cornoff* « oest sur oest », 6; *mervent* « sur-oüest », Gr., *merveñt*, m., Gon.; *mervent cornauc* « oüest-suroüest », Gr., cf. *cornovec* « oest », calendrier du XVI^e^ s., 7; *goallarn gornaouec* « oest norest », 8. Le mot *mervent* se trouve encore dans *en : tresuhamer ĩent* « su caroest », 4, lisez *entre su ha mervent*, entre sud et sud-ouest, cf. *su* « su », 3, et *su-mervent* « su-suroüest », Gr. *Mer-vent* = grand vent; d'Arbois de Jubainville, *Ét. gramm.*, 3. Voir *Rev. celt.* XII, 413.

Merzirinty, le martyre, Cathell 20, *merzirienty*, 17, *merzerinthy*, D 101; *merser* (le damné est) tourmenté, 162; voir *Dict. étym.*, v. *martyr.*

Merzout, apercevoir, s'apercevoir, part. *merzet*, Gr., Gon., *merzas*, il remarqua, D 187, cf. *diverz*, imperceptible, Gr., van. *armerhein*, *amerhein*, *amerrein*, ménager, gall. *armerthu*, *darmerthu*, pourvoir, *dadmerth*, recevoir; *Rev. celt.*, IX, 375, XI, 360, 461. On dit en petit Tréguier *gwelet an albers* (ou *an distrap*) *eus eun dra*, etc., apercevoir quelque chose ou quelqu'un; peut-être *albers* vient-il de **armerz* = van. *armerh*. Pour l'*l*, cf. van. *arhuêrhein*, *alhuêrhein* (voir *har*) = gall. *arwerthu*, vendre à l'encan; pour le *b*, voir *libonicq*. *Albers* peut aussi venir de **abers*, **aperç* = fr. *apercevoir*, *aperçu*. *Merth* = **merc-t-* saisir, cf. μάρπτω.

Mesennou, glandes (au bout de la langue), Nom. 20; amygdales, Pel.

Messageraff, l. lego, as, C*b*, v. *laes*. — *Metall*, métal, C*c*, v. *pez*.

Meuly (parole de) louange, C*b*, v. *quimyngadez; un dra meulabl*, une chose flatteuse, compliment, louange, D 25, *meulabl*, louable, *Introd.*, 157, *Jac.*, 17, *mèlabl*, *Voy. mist.*, 113; *meuleudy*, mélodie, Nom. 213; dim. pl. *meuleudiouigou*, *Introd.*, 256; *er melodiage*, la flatterie, *Voy. mist.*, 6, *un troh melodiage*, beaucoup de flatterie, 44. Il y a eu dans ces mots influence du fr. *mélodie;* cf. *melodius*, mélodieux, Nom. 213. Le mot *meulit*, louange, J 46 *b*, semble de même un compromis entre *meuly*, louer, et *merit*, mérite. Van. *ur moliah*, pl. *eu*, prodige, conte, merveille, l'A., cf. v. *croire*, *moliahuss*, merveilleux, *conzeu moliahuss*, grimoire (*Suppl.*), *moliahuzematt*, merveilleusement, dans *terlatein moliahuzematt*, enthousiasmer, *Suppl.; ur molieh caer*, un beau venez-y-voir, Chal. *ms*, v. *voir*, *un deen moliehus*, un homme qui se vante de plus qu'il ne

peut faire, *moriah*, vanterie, *moriahour*, *molichour*, vanteur, Chal. *ms*; cf. gall. (*can-*) *moliaeth*.

Je doute qu'il faille ajouter à ces dérivés le vannetais *melezour*, vanteur, Chal. *ms*, *mellezour* (flatteur), v. *valet*, *melesour*, v. *assaisonnement*, *er mellezerion*, les flatteurs, v. *prester*; *melesoureh*, *melezoureh*, flatterie, v. *partir*. Ce mot se laisserait plutôt rapprocher de *melis*, doux, fade.

Meur, grand : *meur anqueniaou*, de grandes douleurs, Nl 531; *demercher an meur*, le jour des cendres, Nom. 226, tréc. *ar merc'her meur* (le grand mercredi); *dourmeur*, eau bénite, D 88, *an Turk-meur*, le grand Turc, *Disput*... *Jakez*, 27; grandement : *meur claf*, très malade, J 203 b, *na ve quet yach meur* (corps) mal sain (litt. qui n'est pas bien sain), Nom. 13, *ne oûn mat meur*, je ne sais guère bien, Maun., *pell-meur*, bien longtemps, *G. B. I.*, I, 396; cf. cornique *syngys mâr*, très obligé; irl. *arddmár*, très haut, *móraillìu* « la plus grandement belle ».

Plusieurs, avec un nom régime, au singulier : *a meur a sillabenn*, Cb, *a meur sillabenn*, Cc, polysyllabe, cf. cornique *guel a veur a pow*, la vue de plusieurs pays; quelquefois au plur. : *meur a indulgançou*, *B. ar sæut*, 1841, p. VII; voir *Rev. celt.*, XI, 361.

Avec un verbe : *mar meur hon caras*, tant il nous aima, J 4, cornique *mar veur*, *mar vûr*; litt. si grandement, angl. *so much*; *mar* est ici un doublet de *meur*, non accentué (voir *mar*, 2).

Cet adverbe *meur* se trouve aussi dans les composés suivants :

V. bret. *immor*, gl. multo, cf. irl. *immar*, gl. magnopere (Stokes);

Bret. moy. et mod. *nemeur*, pas beaucoup, gall. *nemawr*, irl. *nammár*;

Dialecte de Batz *rever*, trop : *rever a souben*, trop de soupe; *rêver*, Maun., *reûver*, Gr., *renvel*, Pel., trop = v. irl. *ro mór*, très grand. Ce mot *renver* est expliqué, comme peu connu, par l'abbé Henry, *Kanaouennou santel*... *evit eskopti Kemper*, Saint-Brieuc, 1842, p. VI, et employé ibid., p. 99 (*renver am euz*... *sentet*, j'ai trop obéi), et 181 (*renver a garanté*, trop d'amour) = p. 269 et 202 de l'édition de Quimperlé, 1865, intitulée *Kantikou eskopti Kemper ha Leon*. Le Gonidec et Troude ne connaissaient pas ce mot dans l'usage.

Cf. cornique *pûr vêr*, litt. « très beaucoup » (angl. *very much*, comme *rever* = *too much*).

Meurbet, beaucoup, très, C, *merbet*, Nom. 32; *lienen moan bras meurbet*, linge fort délicat (litt. « linge très grandement fin »), Nom. 120; *meurbet oa guisquet simpl*, il était vêtu très simplement, D 189; *meurbet à garuu eo guelé hon Salver*, le lit de notre Sauveur est bien dur, 152 (voir *mar*, 3). *Meurbet* est expliqué par « ma-

gnam rem», Z² 618; mais en ce cas on attendrait **meurbez*, de *pez*, pièce, chose. Peut-être *meurbet* vient-il de **meur pet*, litt. «immaniter quantum», ou «immaniter quantus», cf. *ne gous pet*, on ne sait combien, N 779, auj. *naousped*. La mutation du *p* de *pet* en *b* dans *meurbet* serait analogue à celles du gall. *mawrdeg*, magnifique (de *teg*, beau), *mor falch*, si fier (de *balch*), cornique *mar veur*, si grandement (de *meur*).

Mezafi *toas*, pétrir pâte, C*b*, *méza*, van. *méeiñ*, *meyeiñ*, *méat*, *méyat*, Gr., pet. Trég. *méat;* van. *me*, pl. *méyeü*, pétrin, Gr., m. Gon., cf. v. fr. *mai*, *maist*, *maict*, *maye*.

Mezecniez, breuvage de médecine, l. potio, C*b*, v. *euerez*. — *Mezer*, drap, C, *mazer*, D 105, pet. Trég. *mézel; mezerennou*, drapeaux, Maun.; voir *gouzavi*.

Mezevelli, éblouir, étourdir, Gr., être étourdi, avoir le vertige, *Introd.* 256, *mezevenni*, éblouir, Gr., pet. Trég. *mezevenein; kazekvezeven*, manège, chevaux de bois qui tournent. Cf. gall. *methu*, manquer, faillir, irl. *meath;* cornique *mothow*.

Mezyer, ivrogne, Nom. 325, *mezier*, plein de vin, fém. *mezieres* (femme ivre), C*b*, v. *guin*. Il y a en petit Tréguier un verbe féminin *mevezein*, rendre soûle, enivrer (une femme), de *meves*, fém. de *mev*, ivre (pour les hommes «enivrer» se dit *mevein*); cf. *brazezein*, engrosser, de *brazes* «grosse».

(*Mezz*). *Mezec*, honteux, D 187, *mezeg*, Ricou, 38.

Myaoüal, miauler, Gr., *miannale*, l'A., *vianual*, Chal. *ms*, gall. *mewial*, onomatopée. *Miaulale*, l'A., v. *chat*, est un gallicisme.

Mydiff (moissonner), C*b*, v. *treuat;* medellerien *a medellerezet*, moissonneurs et moissonneuses, Peng., VII, 263, cf. cornique *midil*, gl. messor, gall. *medelwr;* irl. *methel* «a party of reapers», *Cal. of Oengus*.

Migourn, cartilage, Nom. 14, Gr.; id. et *migorn*, Pel.; m., Gon.; *migorn*, le dernier *os* de l'extrémité des doigts des mains et des pieds, Gr.; gall. *migwrn*, m., cartilage, la cheville, irl. *mudharn*, f., *muthairne*, la cheville, O' Reilly, *mugdorn*, O' Donovan. Un emprunt au lat. *mucro*, cf. ital. esp. *mucronata*, (cartilage) xiphoïde, paraît moins probable qu'une composition celtique **mū-corn-*, quasi *musculi cornu*.

Mil, 1. Terra *an milbeu*, Cart. de Quimper, XIV^e^ s., *Chrest.*, 221, cf. le nom d'homme *Milbeo*, Pel., Gon. = *mil-bew*, animal vivant, Pel. M. Loth compare à *milbeu* le gall. *milfew*, petite chélidoine.

Mil, 2, mille, avec un pluriel : moy.-br. *mil ioaou, mil chancou;* bret. mod. *mil graçou*, mille grâces, *Traj. Jacob*, 89, 110. Adouci

quelquefois l'initiale suivante : *mil ha mil dentationou*, *B. ar s.*, 1841, p. 624; *mil vlai*, mille ans, *Buhe er s.*, 1839, p. 312, *mil vlæ*, *Voy. mist.*, 27 (*mil bloaz*, Gr., pet. Trég. *mil bla*); *er vagadur a bemp mil zeen*, le rassasiement de cinq mille personnes, Chal. *ms; mil goms lous*, mille paroles sales, *Traj. Moyses*, 294; *mil dra*, mille choses, *Sin ar groaz*, 125; *cant mil vallos*, cent mille malédictions, Gr., v. *maudire; Iann mil-vicher* = «Jean mille-métiers», Trd; pet. Trég. *mil dra*, *mil micher; mil boan*, mille peines (cf. *mil vad*, mille biens, *Barz. Br.*, 516). Semble aspirer dans *mil-zoull*, f., mille-pertuis, plante, Gr., *mil-zoul*, Pel., de *toull* (*an mil toull*, Nom. 86); *mil zaol*, mille coups, *Introd.*, 360.

Ce mot donne lieu à des composés remarquables : pet. Trég. *miloreur 'm eus na goeche*, j'ai grand'peur qu'il ne tombe, du fr. *mille*, *horreur*. Cf. *mill aoun*, id., *G. B. I.*, I, 388; van. *mileœrh*, m., grésil, petite grêle très fine, l'A., *mile-œrh a-ra*, il grésille, *Suppl.*, de *erh*, neige; le Chal. *ms*, confondant *grêle*, subst., et *grêle*, adj., traduit «une voix gresle» par *ur uoüeh milherh*, *crazerch* [i. e. *casarc'h*, l. grando], qu'il donne pour synonymes de *ur noüeh moenn'*; il a aussi *millerh* «petite neige menue et gelée», et *milleh* «gresle, délié».

Milguin, manche, C; le Cc a *miguin*, v. *houarnn.*

Milhezr, maladie des pieds, l. porrum, C, n'a rien à faire avec le fr. *mules*, br. *mul*, Nom. 265, Chal. *ms* : c'est le correspondant du gall. *maleithr*, *malerth*, tumeur, mules. De *mâl*, tendre, cf. *μῶλυς* et *eithr*, en outre, v. irl. (*imm-*) *echtar*, extrémité, cf. lat. *extra?* Voir *Rev. celt.*, XI, 355, 356. On pourrait penser aussi au lat. *malandria*, d'où le bas-lat. *maladrinus*, *maledrini*, et au v. fr. *meillarge*, chair gâtée.

Milliguaff, maudire, Cb, v. *drouc;* voir *mer diaoul.*

Miñgl, tiède, van., Gr., *mingle*, l'A., *mil*, *migl'*, Chal. *ms; minglein*, attiédir, l'A., *miglein*, à Sarzeau *milein*, Chal. *ms; deur milet*, eau tiède, *migladur*, attiédissement, Chal. *ms; mingladurr*, tiédeur, l'A.; au fig. *mingl*, tiède, sans zèle, *Boquet lis*, 16. Gall. *mwygl*, tiède, cornique *mygilder*, l. tepor, Lhuyd. Même origine que bret. moy. *moguet*, fumée?

Mynhuiguenn, mie de pain, C, *minuiguen*, Nom. 58. Le P. Maun. traduit en français *minhuiquen* par *minhuie*, ce qui est un bretonisme; dans son *Dict. fr.-br.* il rend «mie» par *minuic.*

Ministret, ministres, Cb, *mistret*, Cathell 27. — *Mintinyus*, matineux, Cb, v. *dezrou.* — (*Mintr*), *mitr*, mitre, Cb, v. *amucc.*

Miod. *Bara miod*, pain émié dans le vin ou dans le bouillon,

Pel., gall. *mioden*, *bara-miod*, crêpe, beignet. Du fr. *mie* : cf. *miotée*, mie de pain bien trempée, dans les provinces voisines de la Bretagne, Pel.; normand *mio*, petit morceau, Joret. Un autre dérivé de *mie* est *bara -mioc'h*, pain à demi cuit, qui a beaucoup de mie, en Léon et Trég., selon Pel., *bara mioc'h*, Trd.; est-ce lui que Littré avait en vue, en parlant d'un prétendu bas-breton *mioc*, petit, s. v. *mioche?* Le suff. de *mioc'h* doit être le même que dans *kalloc'h*, voir *carrec;* cf. *minoc'h*, cosson, en Trég., selon Gr.; id. et espèce de souris qui a le museau plus pointu que les autres, en cornouail., Pel. (gall. *miniog*, pointu); van. *milloh*, linot, l'A. (de *mèll*, *mil*, millet, Gr., comme *lineguès*, linote, Gr., de *lin*[1]). Le van. *un droet miorch'*, pied-bot, Chal. *ms*, pourrait venir du fr. *mioche*, comme *tarch* Gr. de *tache*.

(*Moal*, chauve), dim. *Le* **Moelic**, *Moaellic*, xv^e^ s., *Chrestom.*, 221.

Moderancc, attrempance, l. *temperantia*, *Cb*, v. *temperaff*. — *Moez. A voez*, de voix, *Cb*, v. *disaccordancc* (2 fois); pl. *mouizyou*, Nom. 213.

Moezreb, tante, *Cc*, v. *hoar*.

Mol, dans le tréc. *usmol*, criblure, Gr., Gon., m., Trd. = gall. *mwl*, m., id., irl. *moll;* voir *ussien*.

Moment, moment, D 155, pl. *-ntchou*, *Jac.*, 46, dim. *-antic*, D 124; *moméder*, balancier d'horloge, Pel., *moumañcher*, m., pouls, Trd., *pomedérr*, *-édérr*, l'A., cf. v. fr. *mouvement*, *moment*, languette d'une balance. *Meubl* (biens) meubles, D 108; voir *ab. Mobriérr*, méchant, mauvais, parlant des personnes, l'A., *mobriérematt*, méchamment, *Sup.*, du fr. *mobilier*, cf. *mêbile*, chétif, malingre, à Montbéliard? — (*Monm.*) Pet. Trég. *moñkoñ*, maladroit, du v. fr. *mongon*, manchot?

Morchediff, soucier, *morhediff*, avoir sommeil, C, *morhet*, sommeil, Maun. M. d'Arbois de Jubainville, *Ét. gramm.*, 19, tire le léon. *morc'hed*, assoupissement, de *morza*, engourdir, et celui-ci de **mort-*. Mais le *z* de *morza* vient d'un *s* comme le montre le van. *morzadur* « rheume de cerveau », Chal. *ms*, cf. *morsa*, ne pouvoir marcher, « estre erné », *morset* « erné », Maun.; *morzañ*, boiter, marcher mal, *treid morz*, pieds de travers, qui ne peuvent marcher aisément, en pet. Trég.; *morsenn*, *logoden-mors*, mulot, Gr., *logoden mors*, souris des champs, Nom. 33. D'un autre côté le *c'h*

[1] Le mot de Gr. *linoch* « limon d'eau, espèce de laine verte qui croît au fond des fontaines, etc. », est mal transcrit *linoc'h* par Pel., Gon. et Trd., qui ne le connaissaient pas dans l'usage, et répond au gall. *llinos y dwfr*, lentille d'eau.

de *morc'hed* se trouve déjà en moyen-breton, et le cornique *moreth*, chagrin, paraît venir de **morheth*. Ces mots peuvent donc remonter à **mor-c-*, cf. lat. *Murcia*, déesse de la paresse, *murcidus*, lâche, poltron, et aussi *marcere*, se flétrir, *marcidus somno*, accablé de sommeil, grec *μάλκη*, engourdissement, *μαλκίω· κακῶς ἔχω*, Hésychius, *βλάξ*, mou, etc. Quant à *mors* (engourdi), il doit venir de **mor-c-s-*, car **mor-s-* eût donné **morr*.

Le P. Grég. donne *mori*, *moredi*, dormir légèrement, et *morvitellat*, dormir profondément (*morvitella*, Gon.). Ce dernier rappelle beaucoup *maritella*, avoir des peines d'esprit, Maun., Gr., Gon., *maritell*, peine d'esprit, Maun., bas-léon. selon Gr., *maritel*, m., Gon.

Morcousquet, endormi, *Cb*, v. *diec*, *mor cousquet*, l. somnolentus, v. *hun; morcousquet*, sommeiller, Maun., *mor-goussquétt*, rêvasser, l'A., cf. *mor-hévreinnein*, id., ibid.

Mordeiff, naviguer, Nom. 220, *mordoiff*, 149, *merdeat*, marin, 318, *caul merdeat*, soldanelle, 80, pl. *merdeüdy*, 317; *merdeatt*, pl. *merdeidi*, manœuvrier, *merdeidïein*, manœuvrer, *merdeidage*, pl. *eu*, manœuvres, terme de marine, l'A.

Le synonyme *martolot*, matelot, se trouve Nom. 318; *martolod*, Gr., *martelott*, l'A., *mortollod*, Peng., I, 251, *-ot*, 252; pl. *marteloded L. el lab.*, 144, tréc. *martolod*, *mortolod*. Le pl. *martolodet* se dit en pet. Trég. de quelques morceaux de pain qui surnagent dans la soupe (*rari nantes*). Le mot de Sarzeau *martautt* «mon bon-homme», l'A., p. vi, paraît être identique et présenter un sens plus voisin de l'étymologie (norrois *matumautr*, compagnon de table); cf. *martolot* «compagnon», Maun.

Morfoll, tout à fait fou, J 104 b, a une variante *mor jol;* cf. *marjolenn*, coquette, Trd., v. fr. *marjolet*, homme futile?

Morgo, pl. *morgheier*, collier d'un cheval qui tire la charrette, Pel., cf. gall. *mynci*, v. irl. *muince*, grec *μανιάκης*, lat. *monile?* Voir *manier*.

Mor-vran, cormoran, Gr., v. br. *morbran*, gl. merges, gall. *morfran*, v. irl. *muirbran* = corbeau de mer. Dans le syn. *mor vaud*, Gr., *morvâot*, Pel., *morueut*, pl. *-eudet*, Chal. *ms*, le second terme représente «mauve, mouette» plutôt que «mouton» : cf. normand *maute*, effraie, Rolland, *Faune*, II, 47; léon. *mâo* «oiseau de proye amphibie, que l'on dit avoir une pate d'oye et une d'écoufle;... peut être... *orfraye*», Pel. Un troisième syn. *morvankés*, Pel., paraît venir de *mank*, cf. fr. *manchot*, pingouin.

Morzol an laou (le marteau des poux), le pouce, Nom. 24. Le petit-trécorois *marzelek*, triste, préoccupé, paraît identique au

cornique *morthelek*, martelé, battu à coups de marteau (pour le sens, cf. le fr. « avoir martel en tête »?).

Moues, femme; lisez au *Dict. étym.* : « auj. *maouez*, féminin de **magu-s*, corniq. *maw* ». Ce masc. paraît s'être conservé dans le nom propre breton du XIII^e^ siècle *Mauvedat* (*Rev. celt.*, VII, 64) = « valet de son père ». Voir *Rev. celt.*, XI, 353.

Mouien, f. « mouche qui s'attaque aux chevaux », Perrot, *Manuel* (*livre de l'élève*), p. 88, pl. *mouï*, taons, mouches qui piquent les vaches, etc., *Sarmoun great var ar maro a Vikeal Morin*, chez Guilmer, p. 9; *moui*, *Emgann Kergidu*, I, 73. Ce mot est identique au v. bret. *guohi*, gl. fucos, cornique *guhien*, gl. vespa, que M. Stokes a rapproché du lat. *vespa* (forme celtique **vox-i-*, Loth).

La syllabe initiale *mou-* devient régulièrement *vou-* par mutation faible. Il en est de même très souvent de l'initiale *gou-*, tant en trécorois qu'en léonais : *da vouelu*, à pleurer, *da voueliou*, aux fêtes, *a vouelc'has*, il lava, *Buez ar zent... è brezounec Leon*, par Perrot, 3^e^ édit., Brest, 1865, p. 52, *e vouïent*, ils savaient, 30, etc. Cette prononciation se montre en moyen-breton dans *auoez*, ouvertement, C, qu'on écrivait ordinairement sans mutation *agoez*, *a goez*. C'est cette mutation commune *vou-* qui a fait parfois changer *gou-* en *mou-* aux formes radicales; non par voie phonétique, mais par analogie morphologique. *Eur vouien*, un taon, de **gouien*, a donné lieu à *mouien*, comme *auoez*, de *agoez* (*a goez an tut*, coram populo, etc.), à *ê mouëz an oll*, en public, Gr.; comme *gourrenn*, f. sourcil (voir ce mot) à *mourren*, pl. *mourrennou*, Nom. 18, *mourenn*, Gr., *mouren*, *mourren*, Gon., id.

On peut comparer encore *menodenn*, pl. *ou*, van. *minoûten*, sentier, Gr., *minôten* Gon., f., de *ur vinoten*, *eur venojen*, de *guenoden*, moy.-br. *gueznodenn; mandoz* (et *véntoz*), ventouse, Gr., pet. tréc. *mintous*, boutons, irritation de la peau, moy.-br. *guentus;* mougheo, f. caverne sous les côtes maritimes, de *ar-vougheo*, Pel. = gall. *yr ogof*, de *gogof*, **vo-cav-*.

Le *b* s'adoucit également en *v* dans les mêmes conditions que *m* et *g(ou)*, *gu;* c'est pourquoi il s'échange parfois avec ces sons radicaux. Nous avons vu *b* pour *m* aux mots *bagol*, *bihin*, *meginn;* cf. *méndt* et *béndt*, menthe, Gr., *meñt*, *beñt*, f., Gon. (*mènt*, Nom. 89, moy.-br. *menteun*); *meuy* et *buñez*, van. *mæs*, m., muid, Gr., *buñs*, van. *méz*, Gon., moy.-br. *meuy*, *mu; bardell* (f.), Gr., *bardel*, f., Gon. = fr. *mardelle*, margelle d'un puits; *beitu* (3 syl.), où allez-vous, *Pevar map Emon*, nouv. édit., 206 = *ma it-hu* (cf. *Rev. celt.*, IV, 148); *borzevellecg*, grosse grive, Gr., *borzévellek*, *borzavellek*, *morzévellek*, m., Gon., prob. de *meur*, grand, et *savellecg*, râle, Gr., van. *savellek*, m., râle de genêt, Gon., moy.-br.

sauellec. De même en cornique *melin* et *belin*, moulin; *benewes*, alène, moy.-br. *menauet;* en gall. *bawd*, pouce, v. gall. *maut*, moy.-br. *meut*, etc.

Inversement, *m* pour *b* se trouve dans *mâle*, voir ce mot et *bagol*, *boungors;* cf. *muzuk* et *buzuk*, vers de terre, en pet. Trég.; *mencq an ty*, perron, Nom. 1*h*2, *mencq-ty*, Gr., *meñk*, m., Gon., gall. *mainc*, f. = banc; *marhaign* et *brehaign* (van.), stérile, Gr., *marc'hañ*, *brec'hañ*, Gon., *marhaingn* et *brehaign'*, Chal. = fr. *brehaigne*, angl. *barren*, cf. bret. *sprec'henn*, haridelle, Gr., *sprée'hen*, f., Gon.; *mavy-camm*, *mavy-gamm* (m.), goutte sciatique, Gr., *mavi-gamm*, m., Gon., dérivé de *baô*, *bav*, m., engourdissement, Gon., *baw*, Pel., id., moy.-br., *bau*, lent, timide (pour la formation, cf. *glas*, *glasicq*, *glisy*, crampe, goutte-crampe, Gr., moy.-br. *glisi*). La variante *mamm-camm*, Gr., *mamm-gamm*, f., Gr, Gon., provient d'une étymologie populaire par *mamm*, mère.

Je crois qu'on peut ajouter le van. *mac'hbonal*, intermédiaire, entremetteur pour les mariages = cornouaillais *bazvalan*, id., pl. *bizier-valan*, Gr.; *baz-balan* « conducteur de mariage », lat. auspex, Nom. 334, litt. « bâton de genêt », *Rev. celt.*, VIII, 30-35, cf. *bazvalani*, faire des mariages (bas-cornou.), Gr., *bazvalaner*, présentateur, du Rusquec. M. Loth a objecté, *Rev. celt.*, IX, 110, 111, qu'il faudrait **bac'h-vonal;* qu'on prononce *marc'h-bonal*, et que plusieurs synonymes indiquent ici pour *marc'h* le sens ordinaire « cheval ». Mais la distinction des sons *c'h*, *h* et *rc'h*, *rh*, est parfois très difficile en breton moderne : Troude signale (*Dict. bret.-fr.*, p. 680, 761, 768) la prononciation des finales *-arc'h*, *-orc'h*, pour *-ac'h*, *-oc'h*, cf. les rimes *erc'h*, *dec'h*, *nec'h*, *Barz. Br.*, 25, 32, etc.; dial. de Batz, *er Vrerh*, la Bretagne = *Breiz* (*Etude*, p. 17), *biterh* = *feteiz* (voir *bet nary*); *grouagerh*, femmes = *groagez*, *Rev. celt.*, III, 231, v. 30, etc. Le *b* de *mac'hbonal* peut être une conséquence du genre indécis du mot qui, s'il est féminin par sa formation, est masculin par son emploi : *ur vah vonal* = un bâton de genêt; *ur *bahvonal*, d'où *ur *bahbonal* = un (porteur de) bâton de genêt. Ce *b*, à son tour, a aidé à la transformation du précédent en *m* par dissimilation, cf. *Manenberen* de *Banenberen*, *Chrestom. bret.*, 189. Enfin le mot *baz*, une fois transfiguré en *marc'h*, a donné beau jeu à l'étymologie populaire, qui s'est permis bien d'autres fantaisies, cf. *Rev. celt.*, VIII, 31 et suiv.; nous venons d'en voir dans *mamm-gamm* un nouvel exemple. Avant de regarder *marc'h-bonal* comme primitif, il serait bon de savoir ce que peut signifier ce « cheval de genêt ».

M initial peut tenir lieu d'un *v* : *moez*, voix, tréc. *vestren*, veste, pl. *ar mestreno*, *Chanson . . . arlivitennou* chez Le Goffic, str. 4 et 3, ou même d'un *f* : *fesquen* et *masquen*, gerbe, Chal. *ms*, pet. tréc. *voeskën*, *veuskën*, du lat. *fascis* (voir *bet nary*, *euver*, *youst*).

Un synonyme de *mouien* est *boulien*, f., Perrot, Gon., pl. *bouli*, Gon., mot qui paraît identique au premier. Il est rare que *l* s'intercale entre deux voyelles, mais le fait n'est pas sans exemple : moy.-br. *coulourdenn*, concombre, du v. fr. *cohourde;* pet. Trég. *c'houilañ*, ne pas tutoyer, dire vous, de *c'houi*. Quant à la confusion du *b* et du *g*, qui a la même raison d'être que celle de l'*m* et du *g*, elle est assez fréquente. Nous en avons parlé au mot *baizic;* cf. *guestl*, fiel, Gr., *gwéstl* et *béstl*, f., Gon., moy.-br. *bestl;* léon. *guereal*, f., cimetière, pl. *guerejou*, moy.-br. *bezret;* pet. Trég. *goest*, f. boîte, pl. *goecho; goaltam*, fronde, Maun., *Templ. cons.*, 157 = *baltam*, *batalm*, f., voir *coustelé;* van. *burzun* et *gurzun*, f., navette, Gr., *bulsun*, Nom. 172, moy.-br. id.; *bispid* et *güispid*, f., biscuit, Gr. (peut-être ce doublet provient-il d'une métathèse de la labiale et de la gutturale : cf. *biscuiden pe bara bispit*, Nom. 57); *bitrak* et *gwitrak*, m., petite grive, Gon., cf. *vitrac souchet*, le traquet pâtre, à Orléans, Rol., *Faune*, II, 259. Il est possible que *bezvoud*, liseron, Gr., *bézvoud*, m., Gon., soit identique à *güezvoud*, Gr., *gwézvoud*, m., Gon., moy.-br. *guezuout*, chèvrefeuille. — Cf. *Rev. celt.* XII, 377, 378.

Mous : *bernou mous* (tas d'ordures), Nom. 28; cf. *mouz* (visium), *mouzein* (visire), l'A., v. *flatus*, *mouseiñ*, Gr.; cornique *musac*, puant, *mousegy*, puer; gall. *mws*, puanteur, puant. M. Loth a rapproché plusieurs de ces mots du grec *μύσος*, *Vocab. v. br.*, v. *admosoi;* je crois qu'ils viennent plutôt d'un parent du lat. *mucere*. Le sens de moisir apparaît dans le van. *mouchein*, sentir le rance, Chal. *ms* = *goal mouhein*, puer, ibid., léon. *moueza*, puer, *mouéz*, m., puanteur, Gon., de **moeth* qui peut être pour **moeç*, cf. moy.-br. et léon. *moez*, voix, van. *boch*, de **voeth* pour **voeç* (voir *Rev. celt.*, XI, 354). Le pet. tréc. *mozògel*, *mouzoùgel*, pl. *o*, femme sale, est en quelque sorte le féminin du cornique *musac*, irl. *mosach;* cf. *Rev. celt.*, III, 59.

On peut ajouter à ces mots *moués*, *mouéz*, humide (*mouésa*, *mouéza*, rendre humide), Gon., cf. van. *mouëst*, Gr., *moeste*, *mouiste*, humide, moite, l'A. = v. fr. *moiste*, cornique *mostys*, sale, *mostethes*, saleté; bret. *moustra*, souiller, Maun., van. *moustrage*, m., pl. *eu* « brume bien mouillante », l'A., v. *pluie;* brouée, brouillard, l'A., et aussi *moüeltr*, humide, Nom. 233, *moëltr*, Gr., *moeltr*, Gon. (l'*l* a été ajouté à cause de l'*r*, voir *coustelé*); *mouel'ret* (foin) moisi, Nom. 84.

Un autre descendant du lat. *mucere*, en bret., est *mucr*, moite, Pel., *mukr*, humide, Trd., du français provincial *mucre*, id., *Mém. Soc. ling.*, IV, 167, v. fr. *mucre*, qui sent le relent, God., mot étudié par M. Bréal, *Bull. de la Soc. de Ling.*, t. IV, p. CIX, CX; cf. espagnol *mugre*, tache de graisse aux habits?

Moustaer en 1315, *Moustoer* en 1426, *Mostoer* en 1037 dans des noms de lieu du Morbihan, *Chrestom.* 222 = fr. Moustoir, *moustér*, moutier, monastère, pl. *you*, Gr., *mouster*, f., H. de la Villemarqué (Dict. de Gon.), du fr. — *Mouzaff*, bouder, Cc; cesser, s'arrêter, dans ce passage : *supression á misyon an graguez*, *pa mouz ô amser ouz an graguez*, Nom. 262, cf. Gr., v. *fleurs*.

Mudurun, gond, pivot (d'une porte), Nom. 146, *mudurun*, *mudurenn*, Gr., *mudurun*, *muduren*, f., Gon., *mugurun*, Pel., cornique *medinor*, cf. van. *mequenérr*, m., pl. *ieu* « pivot qui est au haut de la porte, tournant... avec elle », l'A.; *mequerinnieu*, *muduruneu*, gonds, Chal. *ms*, v. *librement*. Le gond s'appelle en pet. Trég. *korn butun*, m., litt. « pipe (à tabac) » et le fer qui s'y emboîte *koubleden*, f.

Muntr « occision », Cc, v. *lazaff*; *muntreur*, meurtrier, Cb, Cc, v. *assaill*.

Munus, Ca, Cb, v. *dars*; frai, alevin, Gr., du fr. *menuse* (menuise, Nom. 42), dérivé du lat. *minutiare*. Pour l'assimilation de l'*u*, cf. *eur munuet*, un menuet, *Traj. Jacob*, 131 et *Rev. celt.*, IV, 466, 467. Il semble que *minutiare* est l'origine du vannetais *munsat*, grappiller, « remordre », dans *n'en des netra de uunsat* (avec un *m* au-dessus du premier *u*) *en affer'sé*, il n'y a rien à remordre dans cette affaire, Chal. *ms*, (cf. l'angl. *to mince*, hacher menu) et de *munçzun*, pl. *ou*, gencives des petits enfants et des vieillards qui n'ont pas de dents, Gr., *munzun*, f., Gon. On dit en pet. Trég. *moñseno*, prononciation influencée prob. par *monç*, mutilé, Gr., v. *moignon*, émoussé, etc., *Rev. celt.*, XI, 354. Cette étymologie de *munzun* sépare ce mot de l'irl. *mant*, gencive, gall. *mant*, mâchoire, auquel il a été comparé.

Mur, mur, f.: *dirac he ben*, Cb. — *Mur*, mûr, Cms, v. *azff*; *meür*, Gr., *ez meur*, mûrement, Cb, *meüramant*, *Traj. Moyses*, 190, 206, du fr. — **Musureur** *da douar*, mesureur de terre, Cb, v. *geometri*; *musuron*, mesures, Nom. 295; *me ho muzuro*, je vous mesurerai de ce bâton, je vous battrai, *Traj. Moyses*, 182.

N

Na deo quet (un homme) qui n'est pas, Cb, v. *test*; *vn den na veo nemeur* (un homme qui ne vit pas longtemps), v. *bet*; *goat naguediquet en corff*, sang qui est hors du corps, litt. qui n'est pas dans le corps, Cb; *guanet a vn mam ha neguint quet a vn tat* (nés d'une seule mère et qui ne sont pas du même père), v. *breuzr*. Van. *propiquoh na jauge*, plus élégamment qu'il ne convient (pour

p. eit na j.). l'A., *Suppl.*, v. *dameret; hou procez n'enn tale na n'enn tale*, votre procès n'est pas *soutenable*, l'A., litt. « ne le vaut, ni ne le vaut », i. e. ne vaut (rien). Voir *Ét. bret.*, VIII.

Nauenn, pl. *ou*, bande de tête ou bandelette, dont les femmes du commun se servent pour se coiffer; *nahen*, tresse de fil, haute Cornou. et Vannes, lacet plat de fil, ruban de fil, Gr.; *-nn*, tresse, cordon tressé, Pel.; *naheenn*, f. pl. *eu*, bande pour tenir les cheveux des femmes du commun, tresse; *nahènn*, lacet plat, l'A.; *ann nahenen wenn*, la tresse blanche, *Barz. Br.* 209 (cornou.). De **nazenn*, par *z* dur, = **natt-* qui peut être une variante du gaulois *nāt-*, d'où bret. *neudenn*, fil (cf. d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, VIII, 182, 183), ou bien un emprunt au b.-lat. *natta*, natte (de jonc), du lat. *matta*. Le français *natte* a en même temps les sens de *matta* et de *nahenn*.

Naouein l'A., *navein*, Chal., gratter, ratisser (des navets) = gall. *naddu*, couper, irl. *snaidim*, cf. *Rev. celt.*, VII, 311, 312, comme *claouein* (*claein*, approfondir, caver, Chal. *ms*), *spaouein* = *claddu*, *ysbaddu; faüein* (et *farein*), adirer, égarer, Chal. *ms* = moy.-br. *faziaff*; voir *bez*, *clenz*.

Natif, g. id., *Cb*, v. *guiniuaelez; natiff a Francc*, natif de France; *scuyllaff e natur* (sperma); *natur an gruec*, syn. de *blezu an grec*, *Cb*.

Néau, *néff* (f.), pl. *névyou*, *neffyou*, auge, Gr., *néó*, *nef*, *nev*, f., auge, pétrin, huche, Gon., *an eo tosec*, le « mæts a boulenger », Maun.; van. *nof*, crèche, Chal. *ms*, *off*, *offenn*, pl. *eü*, auge, Gr., *off*, f., pl. *oveu*, et *offeenn*, pl. *eu*, crèche, mangeoire, l'A., dial. de Batz *neirf*, pétrin, gall. *noe*, f. pétrin, v. irl. *nau*, navire, cf. lat. *navis*, grec *ναῦς*, etc.

Nebeudic, bien petit, *Cb*, v. *vn;* petite pièce, v. *bihan; vn neubeut bras*, un peu grand, *Cms.* M. Stokes a lu *n* au-dessus de « minus » (*The breton glosses at Orleans*, 2e édit., p. 52); ce doit être l'initiale de l'ancienne forme de *nebeutoc'h*. *Nebeut a nebeut*, peu à peu, *nebut*. *Cb; a neubet en neubet*, petit à petit, v. *bihan;* pl. *a nebeudou*, peu à peu, *Traj. Moyses*, 182, dim. *nebediguéu glahar*, de petits moments de douleur, *Voy. mist.*, 99; *á neubeutdigou*, peu à peu, Nom. 159 (cf. *imagigou*, petites images, 197, mais on lit *imaigonigou*, 253; *brancouigou*, petites branches, 102, *pezyou igou*, petits morceaux, 98, etc.).

Neff, ciel, B 264, *enff*, Nl 294, pl. *roue neffaou*, Nl 492, *roue'n enffaou*, 97; *beden neffhou*, r. *ont*, B 503, lisez *neff hont* (jusqu'au ciel là-haut). Auj. *neñv*, *eñv;* van. *nëu* (*Devis étré un doctor hac ur bégul*, Napoléonville chez Le Buzulier, p. 5) et *neañ;* l'A. donne

nean et *einhuë*. Cf. van. *inëu* (*Devis*, 5; dialecte de Batz *eneif*) et *ineañ* (*inean*, l'A.), âme; *creihuë* et *crean*, fort, l'A.; *preinhuë* et *prean*, ver, l'A.; *einhuë* et *ean*, il, l'A.; *neaihuë* et *nean*, nage, l'A. = moy.-br. *eneff*, *creff*, *preff*, *eff*, *neuff*. M. d'Arbois de Jubainville a signalé l'analogie de la diphtongue vannetaise de *neañ*, ciel, avec la diphtongue de l'irlandais moderne *neamh* (prononcé *nyáw*, cf. mannois *niau*), *Rev. celt.*, I, 92; cf. V, 487. Il y a quelques indices d'une prononciation analogue en moyen-breton devant le son *u* ou *v*: *cleuet*, *cleauuet*, *cleauet*, entendre; *bleu*, *bleau*, cheveux; *breulim*, *breaulim*, meule à aiguiser; *deuiff*, brûler, *deauiff*, *Cms*; *queffret*, *gueuret* et *gueauret*, ensemble.

Le vannetais présente une contraction de *eañ* en *añ*, dans *cleañ*, épée, Gr., de **cleeañ* = moy.-br. *clezeff*; *cleañ*, à son tour, peut se contracter en *clañ*. On a aussi *añ* pour *eañ* dans *ran*, bêche, variante de *reinhuë* = moy.-br. *reuff*, *Rev. celt.*, VIII, 509; *ardrañ*, par derrière, Gr. = moy.-br. (*di-*)*oardreff*; *gultan*, pincettes, l'A., bas-cornouaillais *gueltañ* = moy.-br. *guelteff*, grands ciseaux, *Rev. celt.*, VII, 311; *inean* et *inañv*, âme, Gr., etc. *Harnan a dro*, tourbillon, Chal., *harnan glaü*, ondée, Chal. *ms*, *barrail harnan*, orage, l'A., hors de Van. *arneu*, Gr. et *arnef*, *arne*, temps d'orage, Pel., comparé au gall. *arnwyf*, vigueur, etc., *Rev. celt.*, I, 95, ne peut se séparer du rouchi *arnu*, *rénu*, (temps) fade, orageux, *Dict. rouchi*, 1826; *arnuêy* «fermenté, aigri sous l'influence d'une température... orageuse», dans le Pas-de-Calais, *Rev. des pat. gallo-rom.*, I, 216, = bret. *arneuët* (beurre) échauffé, Gr., van. *harneuet* (homme) énervé (par la chaleur), *Imitat.* 296. Voir *lech*, *quea*.

Neïn *an ty*, faîte (d'une maison), Nom. 142; *nein*, sommet, le haut de la tête, Maun., *nein*, *néyn*, sommet, cime, Gr., *neïn*, Gon., pl. v. br. *a ninou*, gl. laquearibus; cornique *nen-bren*, laquear, gall. *nen*, voûte. Le vocalisme du mot breton a été sans doute altéré par assimilation au synonyme *lein*.

Nemet quen «seautrement, l. siquominus», *Cb*, v. *autremant*.

Nerzder, vigueur, **nerzus**, l. *vegetativus*, *Cb*; puissant, v. *bras*.

Le van. *nerheiñ*, se fortifier, Gr., diffère de *nærein*, se plaire, parl. des animaux et des choses inanimées; *nærein arré*, revivre; *a eell... nærein*, *a nære*, végétable, végétal, l'A., *nerein*, (croître et) multiplier, *Manuel*, 2e éd. 1867, p. 6; *laquatt pissquédigueu de nairein énn ul leenn*, et activement *enn nairein érhatt*, (pour) bien aleviner cet étang, l'A. v. *peuple*, *nairein a boble*, *eel quënit*, repupler, l'A., du v. fr. *nurrer*, *il neure*, nourrir, entretenir, et utr. être nourri, pulluler, cf. *nourrin*, alevin (pour van. *æ*, *ai*, fr. *eu*, cf. *andaivrèc*, *ævrein*, s. v. *ab*). *Guin crean ha nerhinus*

du vin pétillant, Chal. *ms*, a aussi une autre origine, et répond à *neruennus*, plein de nerfs, *Cb*, cf. *nerhennèc*, nerveux, l'A.

Nes. Ez nes, prochainement, *Cb*. Un autre adverbe formé de ce mot est *a néz, a-nèz*, sans, n'était (cela), Gr., *aues Introd.*, 221, tréc. *anes, nes;* cf. gall. *nes*, jusqu'à ce que.

Netder, pureté, *Cb*, v. *puraff, nectery*, Cathell (cf. *crizder* et *crizdery*, cruauté, Gr.); *neat* (vin) pur, *Cb*, v. *guin; nettaet*, purgé, v. *guelchiff.*

Neuff. Nep a neuff gant goel «qui naige a voile», *Cb*.

Nigal, voler, C; auj. *nijal* (et non *nigal*).

Niza, vanner, Gon., *niat* «venter», Maun., *nizet*, (cendre) jetée au vent, D 44, gall. *nithio*, id., cornique *nothlennow*, vans = **nict-*, cf. grec *νίκειν*, vanner, *νίκλον*, van Hésych., d'où *λίκνον.*

Noeaff, extrémiser, du l. *ungere* avec *n* préfixé, cf. van. *noüé*, jalousie, Chal. *ms* = *oaz;* moy.-br. *noabrenn*, nuée, pet. Trég. *n'eus ke tam noab*, il n'y a aucun nuage; *Ét. sur le dial. de Batz*, 18, etc.

Noeanç D 157, *noéanz*, race, Gr.; *noeans tud*, race, peuple, Le Bris, *Reflexionou. . . var ar finvezou diveza*, Quimper, chez Derrien, p. 189; *an nôeanç hac ar gruguel-ze a garantezion fall*, *Introd. d'ar vuez devot*, p. 259. Forme vannetaise du bret. moy. *noeant*, être, créature, avec le sens de *noeance : peh ur goal-oüant so honneh, peh fal rum' a dut* «quelle chienne de *race* est cela», Chal. *ms. Oüant*, f., a perdu l'*n* initial, cf. *eff, env*, ciel, de *neff*, etc. Prob. du v. fr. *noiant*, chose de néant, rien, quelque chose, cf. *niantaille*, gens de néant, God.

Noesus «contencieux, noiseux», *Cb*, v. *striffaff.* — *Nombr*, -e, *Cb*, v. *vnan;* **nombraff**, compter, v. *caillauenn.* — **Nopleat** «noble fait», *Cb*, v. *doen* = *nobléet*, anobli, participe de *noblaat*, van. *noblat*, Gr.

Nos, nuit, f.: *teir nos*, *Cb*, v. *spacc; peder nos*, v. *peuar.*

O

Oade, *ode*, brèche, Trd.; *ode*, pl. *ou*, Maun.; gall. *adwy*, entrée, ouverture. *Ode* vient de *oale* comme *goro*, traire, de *goero;* bas-van. *boloù*, ventre (expliqué autrement *Rev. celt.*, XI, 78), de *boelo* (tréc.), léon. *bouzelou*, boyaux; *holen*, sel, de *hoalen*, etc., voir *pore; oade* vient de **adoe* = gall. *adwy* comme *hoalen*, sel, de

**haloen;* tréc. *noade*, aiguille, de *nadoe; eol*, huile, de **ole*, cf. *oleo;* cf. *-aelez*, *-aeguez*, de *-elaez*, *-egaez* dans le moy.-bret. *guininaelez*, naissance, *henaffaelez*, droit d'aînesse, *scaffaelez*, légèreté, *pabaelez*, papauté, *madaelez*, bonté (*intañvaëlez*, veuvage, Gr.); *aznauodaeguez*, connaissance, etc. Voir *Rev. celt.*, VIII, 35, 508, 509; XI, 357.

On peut ajouter quelques autres cas où l'analogie n'est pas si complète, comme moy.-bret. *quoalen*, catulus, de **coloen*, gall. *colwyn; aounner*, génisse (voir *onner*), de *annouer;* la première syllabe de *profoet*, prophète, rime en *oe*, et la seconde en *et*, dans un passage de la destruction de Jérusalem cité par D. Le Pelletier, s. v. *dinoe;* comme si l'ancien auteur avait admis une variante de prononciation **proefet*. Voir *madre*.

Oaget, âgé, ancien, *Cb*, v. *coz*, *garu;* *Cc*, v. *bloaz;* auj. *oajet*, âgé.

Oar, sur, *uar*, H; *vnan oar nuguent*, vingt et un; *Cb*, v. *contaff*, voir *har*.

Oberer da ty, faiseur de maison, *obereur da fossyou*, faiseur de fosses, *an* **oberidiguez** *dan bet* « la faicture du monde », *Cb; de oberat*, jour ouvrier, Chal. *ms; an drouc-oberys en all*, les autres malfaiteurs, Nom. 136, lisez *drouc-oberysyen;* cf. van. *obérourmatt*, pl. *obérerion-vatt* et *oberision-vatt*, bienfaiteur, l'A. Les Vannetais ont donné une grande extension à ces pluriels en *-ision*, *-izion*, *-igeau* = **-e(u)s-ion-(es)*, cf. moy.-br. *bourchysyen*, pl. de *bourchis* = fr. *bourgeois*, van. *arvorision*, habitants de la côte, l'A. Exemples : *portéour*, pl. *porterion* et *portizion*, blatier; *marhadourr*, pl. *marhadision*, marchand; *labourérr*, pl. *labourision*, laboureur; *tavarnour*, pl. *tavarnerion* et *tavarnision* « beuvetier », l'A.; *deleour*, pl. *delecrion* et *deleigan*, redevable, *deleigen*, débiteurs, Chal. *ms; goulennision*, des demandeurs, v. *obséder; en dihuennision*, les intimés, les défendeurs, Chal. *ms*; *er hounidision*, les laboureurs, *Er Vretonèd*, 38 (sing. *gounidec*, 36), etc.

Obiection, g. id., *Cb*, v. *opposaff*. — *Oboisance*, obéissance, *Cc*. — *Offic*, office, *Cb*, v. *mestr*. — **Offrag** *a pri* « ouvrage de terre fraille », *Cb*, *offraig graet a pry*, *Cc;* **offrouer** *da ober barff*, boutique de barbier, *Cb*, *Cc*, v. *barber* = « ouvroir »; du fr — *Oingnement*, g. id., *Cb*, *oignement*, *Cc*, *oingnament*, *Cb*, v. *mirr*, *oingnemant*, v. *cedr; ouignamant*, Nom. 276, dim. *oüignamanticq*, 278; *onygnamentaff*, soigner (ses plaies), Cathell 20; *ongant*, onguent, Nom. 176, pl. *ou*, 175; *ogan*, l'A., v. *ogan* et *ingrédient*. — *Onestant*, quoique, Cathell 7, 29, tréc. *enostañt*, malgré, nonobstant, *Rev. celt.*, IX, 383; voir *Dict. étym.*, v. *non obstant*. *Nonobstant da ze*, malgré cela, *Traj. Moyses*, 153, *nobstant da*

IMPRIMERIE NATIONALE.

guementse, 159, 234, *n. da ze*, 259, *n. se*, 157, *n. ze*, *Jac.* 98, *n. e pourve dèc'h*, quoiqu'il vous assiste, *Mo.* 245, *n'obstant*, malgré, *Jac.* 116; *en nobstant* (*da*), *Antretien etre daou zen yaouanq*, chez Ledan, p. 8. La métathèse des voyelles dans *onestant* et *enostañt* se retrouve dans tréc. *prespolite* = *prosperitè*, prospérité, Nom. 220; *mouroch*, marsouin, 45, de *morouc'h* (*mourouch*, *moroch*, Nom. 47); *dudi*, joie, de *didu*, moy.-br. *didui*, déduit; *sclotur* et *sclutor*, bonde d'étang, Gr.

Onner, génisse, *Cb*, v. *youanc; ounner*, *aounner*, Nom. 33, voir *oade* et *Dict. étym.*, v. *annoer*.

Oppinion, opinion, *Cb; hopi-*, *Cms.* — **Opposition**, g. id., *oppossaff*, opposer, *Cb.* — **Oppression**, g. id., *Cb*, v. *machaff.* — *Ordinal*, toujours, Nom. 26, *bep bloaz*, *ordinal* (semer) tous les ans, 234, auj. id., du fr. *ordinaire;* les Bretons disent en français *ordinairement* dans le même sens. *Ordonaff* (arranger), *Cb*, v. *constituaff; ordonna*, ordonner, v. *cusulyaff;* **ordonance** (ordonnance), v. *determinaff; ordonance pobl*, plébiscite, *Cb.* — *Oreiller*, g. id., *Cb*, v. *pluffec; orillier*, *hor-*, oreiller, *Cms*; dim. **horileryc**, *Cb.* — *Orfebreur*, orfèvre, D 27, *offenurer*, g. id., *Cc*, v. *goff*, *offebrer*, Nom. 128, 175; cf. *laoüen paffalecq*, morpion, Nom. 49, moy.-br. *louenn parfalec* (de *palv*, palma).

Orgouil, orgueil, *Cb*, *orgueil*, v. *coezffuaff*, *orguoill*, *Cc; orgouillaff*, *ourgouillaff* « orgueillir », *orgueillaff* « orguillier, bombancier », *Cb*, *ourgouillus*, orgueilleux, *Cc*, v. *vantaff*, *orguillus*, *Cb*, v. *dissolit*, *orgueillus*, v. *cruel*, *orgueilleux*, v. *desideraff.* — *Orin. Senessal pe orin* « vaisseau pour recevoir urine », *Cb.* — *Orniff*, orner, Nom. 158; *orlemantt*, ornement d'église, l'A. Pour le changement d'*n* en *l*, cf. *tabarlunc*, dais, Maun., *tabernek*, *G. B. I.*, I, 288, dais (= tabernacle); *laviga* naviguer, *Rimou* 10; van. *palanchém*, panache, *palanche*, caparaçon, *palanchein*, empanacher, l'A., *melestrour*, administrateur, *melestrein*, administrer, l'A., v. fr. *menestrer; coh-boulommigueu*, des bonnes gens, l'A., v. *père*, dim. pl. de *boulom* = bonhomme. Voir *manier*.

Orzic, petit maillet, *Cb*, v. *morzol*.

Ottreyet, octroyé, *Cb*, v. *concedaff*, voir *Dict. étym.*, v. *autreu.* — *Ourllaff*, ourler, *Cc.* — *Outrag*, efforcement, grand appareil, *outraig*, l. nixus, us, *Cb*, v. *queusiff;* l. molimen, *Cc*.

Ozech. Voir *clogoren*, *gouzavi*.

É. ERNAULT.

(*A suivre.*)

INDEX.

[Les mots sont rangés, lorsqu'il y a lieu, d'après l'ordre alphabétique particulier à chaque idiome; — l'astérisque (*) désigne les formes dialectales, archaïques, douteuses ou hypothétiques; le signe † indique les mots ou formations argotiques; les PETITES CAPITALES dénoncent les formes épigraphiques, excepté dans les langues qui ne nous sont connues que par les inscriptions; — les caractères **gras** marquent les mots de la langue ancienne, les caractères *italiques* ceux de la langue moyenne, lorsque ces divisions sont exactement établies; les caractères romains sont réservés alors aux formes de la langue nouvelle. Le signe = doit toujours se lire «provenant de». Le tiret (-), placé soit à droite, soit à gauche d'un phonème, indique la place de ce phonème dans les mots.]

Classification des langues préchinoises, 347. — Races préâryennes, 405. — Ethnographie sibérienne, 396, 397, 398, 402, 412, 426. — Civilisation cyclopéenne ou pélasgique, 397, 412, 414. — Langue sintienne, 323. — Civilisation gréco-italique et celto-germanique, 286.

Monosyllabisme, 329. — Phonologie : les tons, 337; mots atones, 87, 183; harmonie vocalique, 348; prosthèse, 267; les gutturales, 152; influence de la phonétique sur les flexions, 155. — Le genre, 17. — L'ordre comme expression des rapports. 350. — Formules idéologiques, 351. — Expression du temps, 433, 434. — Confusions de mots, 202. — Morphologie : suffixes, 141; adverbes, 189; noms devenus pronoms, 449; substantifs formés sur des participes, 354; déclinaison refaite sur le vocatif, 447; conjugaison objective, 354.

Sémantique, 84, 117, 124, 127, 188, 228, 229, 237, 291, 293, 294, 304, 307, 309, 325, 357, 373, 418, 419, 426, 429, 437, 439, 459, 487; sémantique des particules, 84, 85, 88; métaphores, 49, 50, 184, 300, 411, 432, 433, 434; analogie et étymologie populaire, 12, 13, 15, 16, 18, 24, 26, 43, 44, 48, 124, 161, 191, 200, 202, 220, 222, 227, 237, 277, 280, 283, 298, 300, 304, 358, 371, 373, 382, 412, 418, 425, 430, 447, 455, 459, 468, 475, 478, 480, 482, 488, 494, 497, 499; irradiation grammaticale, 20.

Hybridité et répartition dialectale, 148, 345, 346, 353, 460.

Emprunts, 145, 154, 353, 390, 444; emprunts d'adjectifs, 145, 147, 438; de numératifs, 433; de prépositions, 192; de suffixes, 140, 192, 420; de flexions, 191, 196, 353; de construction, 352. — Doublets et remaniements dans les emprunts, 138, 143, 205, 361, 436, 441. — Emprunts indirects, 391, 418, 424, 427. — Emprunts de traduction, 429. — Noms géographiques, 276.

Langues sacrées, 423. — Archaïsmes dans les termes techniques, 27. — Folklore, 431.

Les systèmes graphiques, 274, 341. — Action de l'écriture sur le langage, 330. — Transcriptions, 153. 154.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Éléments préâryens dans les langues de l'Europe, 147, 403, 404, 408, 410; traitement des consonnes préâryennes, 404, 405, 408, 410. 415.

INDO-EUROPÉEN.

Accentuation, 61, 90.

Phonétique : *Voyelles :* Alternances, 452, 454, 455, 456. — ə, 454; *u, ū,* 90; *r̥, r̄,* 92; *-i,* 87. — Prothèse, 63, 64.

Consonnes : Aspirées sourdes, 128; $g_1 = gh_1$ sanscrit, 164; *ug, ugh, uk,* 57, 59. — Chute des dentales finales, 80. — Groupes initiaux, 73. 162. — Nasalisation, 164. — Dissimilation, 90.

Doublets, 63.

Lexicologie : Racines, 90, 93. — Lettres formatives, 291. — Noms extraits de formes verbales, 355, 356. — Mots composés, 80. — Alternances de suffixes, 163; adaptation de suffixes, 18, 20; fausse adhérence, 24.

Morphologie : Le genre, 17, 18. — Verbe «être», 14, 355. — Locatif, 87. — Pronom **tū*, 278. — Numératifs, 61, 73, 74, 91, 162.

Archéologie et *Mythique :* La société indo-européenne, 294. — Le cheval mythique, 393.

LANGUE GRECQUE.

GRAMMAIRE.

Alphabet et *Prononciation*, 129; le *F*. 132; ι souscrit, 154; κ, 151, 153; σσ, ττ, 151. — Transcriptions, 153.

Accentuation et *Prosodie*, 62, 165, 166, 167. — Allongement de ι initial, 187. — Loi de compensation. 338: loi d'allongement, 87, 88; loi d'abrègement, 80.

Analogie, 20, 62, 78, 80, 91, 164, 166, 167, 454.

Phonétique : *Voyelles :* Alternances vocaliques, 454; η, ω : α, 455; ε, ο : α, 456; ορ : αρ, 448. — Traitement de ə, 454; ε ou α, 93. — Traitement des sonnantes, 59, 77, 78, 79, 88, 92, 453. — Groupes *m̥m, m̥n, əmu, əm, omn,*

92. — Alternance dialectale *o* : υ, 62 ; υ = *o*, 59 ; υ = *e*, 413 ; ι = *u*, 78, 92. — Attique ρη = ρα, 91. — ι euphonique, 454. — Prosthèse, 61, 63, 187.

Consonnes : Esprit rude, 23, 448 ; aspiration et déaspiration, 91, 165, 166, 188, 419 ; φθ = ϖθ, ψτ, 91. — Traitement des gutturales, 58, 60, 78, 79, 89. — Traitement des dentales, 80, 186, — Groupes avec *j*, 92, 151 ; avec *w*, 79, 86, 187 ; avec *s*, 76, 88, 90, 91, 151, 138, 232 ; avec liquide ou nasale, 93, 187, 338. — Traitement de *h* initial, 411. — Chute de liquides par dissimilation, 187, 188. — Métathèse, 93. — Nasalisation, 166, 452. — Consonnes euphoniques, 24, 166.

Doublets, 60.

Lexicologie : Éléments pélasgiques, 415. — Noms de lieux, 407. — Emprunts orientaux, 392, 418, 420, 456 ; latins, 136 ; (Byz.) allemands, 444. — Racines dissyllabiques, 90, 93.

Dérivation : Formatives κ, τ, 23, 24. — Verbes en -ιάω, 20 ; ιάζω, 22. — Adaptation de suffixes, 20. — Suffixes -θρο, 188 ; -μνο, -μο, 92 ; -θο, 32 ; -τήριο, 142 ; -τη, 448 ; -αδ, 420 ; -ω, 449.

Composition, 188.

Morphologie : Formes refaites, 62, 78, 80, 91, 164, 166. — Formes actives tirées de formes moyennes, 84. — Participe ὤν, 14. — Désinences -μέθα, -μέθον, 454. — Pluriel neutre en -α, 454. — Comparatif, 229. — Numératifs, 91. — Adverbes en -ως, 189.

LEXIQUE.

ἀγαθός, 453.
ἄεθλος, 442, 456.
ἀείρω, 448.
αἰζηοί, 89.
αἷμα, 101.
αἱμάλωψ, 455.
αἰπύς, 78.
*αἰσυητῆρι, 93.
αἰσυμνήτης, 93.
αἴφνω, 91.
αἶψα, 91.
ἀκέων, 86.
ἀκήν, 86.
ἀκρόπολις, 407.
*ἄλοξ, 187.
ἅλς, 405, 406.
ἀμαλός, 187.
ἁμαρτάνω, 23.
*ἀμβλακίσκω, 23, 167.
ἀμβλύς, 187.
ἄμβροτος, 167.
ἀμφήν, 79.
ἀμφί, 63.
ἄναξ, 456.
ἀνδράχλη, 165.
ἄνεμος, 456.
ἀνήρ, 166.
ἄνθραξ, 165.
ἄνθρωπος, 166, 188.
ἀνύω, 198.
*ἀπέληκα, 455.
ἄργυρος, 452.
ἀσπαπή, 79.
ἄσπυ, 457.
ἀτμός, 455.
ἀτύζομαι, 453.
αὔλαξ, 187.
αὐτάρκης, 85.
αὐχήν, 79.
ἀφαυρός, 187.
ἄφνω, 91.
*βαίκα, 75.
βαίνω, 456.
βάκτης, 455.
*βάλτη (byz.), 276.
βάραθρον, 456.
βαρύς, 453.
βασιλεύς, 456.
βασπάζω, 456.
βιόω, 90.
βλαξ, 493.
βλέφαρον, 480.
*βραδύ (néogr.), 325.
βράσσων, 452.
*βρέμβος, 166.
βροτός, 167.

γάζα, 420.
γαμβρός, 220.
γενέτωρ, 454.
γέρανος, 218.
γλαμάω, 221.
γλαυκός, 222.
γλοιός, 221.
γνάθος, 452.
γυμνός, 93.
γυρός, 165.

δάκρυ, 88.
δανείζω, 455.
*δάνος, 455.
δάριν, 455.
*δαύχνα, δαυχμόν, 79.
δάφνη, 79.
δέφω, δέψω, 91.
δίδωμι, 455.
διφθέρα, 91.
δμώς, 448.
δολιχός, 419, 451, 452.
δόσις, 455.
*δρώψ, 166.
δράγμα, 126.

ἕβδεμος, 91.
ἐγγύς, 165.
ἔγχελυς, 452.
ἔθος, 32.
εἰπεῖν, 60, 78.
εἰρήνη, 91.
ἑκκαίδεκα, 91.
ἕκτός, 91.
ἑκών, 456.
ἐλαχύς, 187.
ἕλος, 405.
ἐνθουσιάζω, 22.
ἐννέα, 61.
ἐντός, 165.
ἔξ, 74, 91.
ἐξαπίνης, 91.
ἑορτή, 448.
ἔπεφνον, 122.
ἐπιτηδής, 87.
ἐρείκη, 223.
ἐρετμόν, 459.
ἔτος, 456.
εὐθύς, 78.
ἐφθός, 91.
ἐχέτλη, 383.
ἐχθρός, 91.
ἔψομαι, 78.

ΕΡΗΤΑ, 188.

ζειά, 369.

ἤμβροτον, 184.
*ἠμί, 164.
*ἤμπλακον, 167.
ἤνεγκον, 452.
ἠνία, 88.
ἦπαρ, 452.
*ἠπιταδές, 87.
ἥρως, 449.

Θάμβος, 166.
Θέλυμνον, 125.
Θιτάνω, 165, 166.
Θόμβρος, 166.
Θριναπίη, 188.

*ἰαρός, 456.
ΙΑΤΤΑΙ, 14.
ἰθύς, 78.
*ἵκκος, 79.
ἱπνός, 78.
ἵππος, 79.
*ἴσκλη, 91.
ἴχλη, 91.
ἰώξ, ἰωκή, 186.

κάρ, κάρα, 191.
καρπός, 452.
κάρυον, 101.
*κεκάδοντο, 455.
κῆρ, 80.
κίχλη, 91.
κίων, 163.
*κναδάλλεται, 455.
κνάω, 455.
κόγχος, 128, 157.
*κόρμα, 98.
κόρυμβος, 166.
*κούκουρον (byz.), 444.
κρέας, 128.
κρίνη, 91.
κτίζω, 76.
κύκλος, 59, 79.
Κύκλωπες, 412.
κύκνος, 79.
κυλίω, 109.
κύμβος, 165.
Κυρήνη, 91.
κύων, 452.
κώπη, 455

λαγαρός, 455.
λαγγάζω, 165.
λαγχάνω, 166.
λᾶιγξ, 380.

λακίς, 455.
λαμβάνω, 165.
λάμπω, 167.
λέβης, 457.
λείπω, 293.
λεκίς, 452.
λέπας, 453.
λευγαλέος, 78.
λέχριος, 91.
λήγω, 455.
λίγδην, 78.
λιγύς, 77.
λίζω, 78.
λικριφίς, 91.
λίμνη, 385.
λοιγός, 78.
λοξός, 91.
*λοφνίς, 60, 79.
λύκος, 79.
λυχνίς, 60.
λύχνος, 91.
λώισθος, 452.

μάγγανον, 166.
μάπαρ, 122.
*μάκων, 455.
μαλακός, 24.
μάλκη, 493.
*μαλκίω, 493.
μᾶλλον, 187.
μάρπτω, 488.
ματεύω, 453.
μέγας, 453.
μέδομαι, 485.
μέμβλωκα, 167.
μένος, 486.
μέταλλον, 403.
μετέωρος, 448.
μέχρι, 165.
μηχανή, 166.
*μίλφαι, 480.
*μινύζηον, 90.
μόλυβδος, 411, 434.
μύξα, 484.
μύσος, 496.
μῶλυς, 491.

ναίω, 453, 456.
νάπη, 455.
ναῦς, 498.
*νίκω, 500.
νύξ, 59, 62, 78.
νώνυμος, 92.

ξανθός, 166.
Ξάνθος, 166.

ξερός, 455.
*ξέσΤριξ, 77.

ΟΑΡΤΑ, 448.
ὄγχνη, 91.
ὀξήκης, 455.
οἶκος, 446.
οἰνόφλυξ, 59, 60.
ὀκρυόεις, 88.
ὀλίγος, 187.
ὄμβρος, 166.
ὀμίχλη, 358.
ὀμότης, 454.
ὀμφαλός, 63, 64.
ὄνομα, 61, 62, 92.
ὄνυξ, 59, 62, 79.
ὄπις, 456.
ὁπλός, 78.
ὄρτυξ, 59, 60.
ὀρφανός, 293.
ὀσφύς, 375.
οὖθαρ, 190.
οὐρανός, 195.
οὖρον, 221.
οὐσία, 355.

παρήορος, 448.
πείθω, 84.
πείρατα, 452.
πειρατής, 92.
πέλομαι, 162.
Πελοπόννησος, 188.
πεπλός, 60, 78.
Πέργαμος, 406.
περί, 87.
πετάννυμι, 456.
πεύθομαι, 159.
πήγνυμι, 455.
*πίσσα (néogr.), 431.
πλάξ, 380.
πλοχμός, 91.
ποινή, 162.
πορέω, 451, 452.
πρό, 165.
πρόμος, 92.
προνωπής, 24.
πρύμνος, 92.
πύνδαξ, 166.
πύργος, 147, 404, 406, 408.

ῥαιβός, 29.
*ῥαιβίας, 29.
*ῥαφάσσει, 29.
ῥέμβω, 28.
ῥίζα, 79.
ῥόμβος, 29.
ῥωδιός, 452.

σάπων, 418.
σαφής, 456.
σαχνός, 455.
*σίνδρων, 167.
σκάφος, 148.
σκιαμαχία, 325.
*σκλιτάδα (néogr.), 420.
σόφος, 456.
σπατίλη, 455.
σπουδή, 31.
σΤεγνός, 456, 457.
σΤράγξ, 165.
συφεός, 452.
σφάλλω, 145.
σχάζω, 456.
σχεδία, 456.

ταώς, 420.
τεῖχος, 165.
τέκτων, 91.
τέμαχος, 93.
τέμενος, 93.
τέρπω, 83, 84.
τέταρτος, 452.
τετίημαι, 86.
τέτραξ, 163.
τέχνη, 90.
τίθημι, 454, 455.
τιτύσκομαι, 185.
τραγεῖν, 454.
Τρινακρία, 188.
τρώγω, 454.
τυγχάνω, 166, 184.
τύραννος, 456.
τύχη, 185.

*ὑ-, 89.
ὑγιής, 89.
*ὕϜαις ζᾶν, 90.
ὑπείρ, ὑπέρ, 87.

φαῦλος, 187.
φημί, 291.
φθίνω, 76.
φλαῦρος, 187.
φλέγω, 77, 453.
*φοῦρκορ, 147, 408.
φρύγω, 77, 79.
φρυκτός, 77.
φώγω, 455.

χαλκός, 408.
χαύναξ, χαῦνος, 219.
χῆρος, 415.
χίων, 163.
χλιαρός, 231.
χορδή, 452.
χόρτος, 404.
χράομαι, 455.
χρυσός, 408.

ψάω, 455.

ὠκύς, 197, 458.
ὠμός, 109.

LANGUES ITALIQUES.

Éléments pélasgiques, 414. — Usage panitalique de l'alphabet étrusque, 129, 130, 133. — Valeurs de *f*, 321, 322. — *u*, *m*, 167. — Formation du parfait, 322.

I. OSQUE ET OMBRIEN.

GRAMMAIRE.

Alphabet et *Prononciation*, 133; le *f*, 132, 321, 322; le *ç* (*ś*), 151; le *d*, *d*, 132, 133; le *ɔ*, 152; le *ú*, 133.

Phonétique : Contraction, 322; voyelles parasites, 449. — *f* = *v*, 321, 322. — (Ombr.) *ç* = *k*, 152, 155. — (Osq.) Traitement des dentales, 25, 26, 322. — Doublets, 321, 322.

Morphologie : Parfait, futur antérieur, 322. — Enclitiques, 25, 322. — (Osq.) Adverbes en *-íd*, 188.

LEXIQUE.

OSQUE.

amprufid, 188.
dehad, dedad, 25.
ekkelle, 25.
ecuf, 322.
esuf, 321.
fructatiuf, 321.
zicolom, 26.
ioklei, 26.
προπομ, 132.
Pup(a), 25.
sivom, 449.
svaí, 75.
tríbarakkiuf, 321.
Ufria, 25.
úittiuf, 320.

OMBRIEN.

arslata, 155.
deśenduf, 322
erietu, 452.
esuf, 322.
kastruvuf, castruo, 322.
kutef, 449.
sevom, 449.
strusla, 155,
snesnuvv, 322.
tuf, 322.
vesticos, 322.

II. LATIN.

GRAMMAIRE.

Alphabet et *Accentuation* : Origine et développement de l'alphabet, 130, 131, 132, 133, 134, 152, 156; orthographe des noms propres, 131, 152. — Transcriptions, 419. — Prononciation de *k*, *c*, *t*, *qv*, 131, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156.

Accentuation et *Prosodie* : Accent primitif, 457. — Loi de compensation, 338. — Abrègement, 447.

Phonétique : *Voyelles* : Divergences dialectales, 458. — Alternances *ē*, *ō* : *a*, *ā*, 454, 455. — Traitement des sonnantes, 77, 167, 451, 452, 453, 460. — Voyelles non initiales, 167, 458; finales, 167. — Diphtongues, 31, 128, 280, 451, 458. — Traitement des voyelles devant nasale, 167, 338, 452. — Voyelles protoniques, 451-458. — Groupes avec *-v-*, 31, 75, 76, 326; avec *l*, 56. — Harmonie vocalique, 26, 56, 167. — Prosthèse, 62; épenthèse, 449; chute de voyelles, 31, 128.

Consonnes : Traitement des gutturales, 31, 153, 164; *j* = *gj*, 164; *j-* = *dj-*, 186. — Consonnes doubles, 7, 30; *nn* = *nm*, 128; *nt* = *nct*, 443; *n* = λ, 56; nasalisation, 443. — Traitement de *v*, 30, 31, 75, 76, 326; *u* = *b*, *f*, 323; *v* euphonique, 321. — Groupes *cs-*, *-sc-*, 75, 410; *-st-*, 356; *st* = στ, *sp* = σπ, 31. — Dissimilation, 56. — Métathèse, 10, 31.

Doublets, 156, 458.

LEXICOLOGIE : Dialectes, 458, 459, 460. — Emprunts étrusques, 30; grecs, 29, 31, 392; emprunts de traduction, 325. — Mots de formation savante, 356.

Dérivation : Simples tirés de composés, 459. — Substantifs devenus adjectifs, 190; infinitifs devenus participes, 327; pronom 3e pers. devenu réfléchi, 32. — Substitution de voyelles thématiques, 189, 324; plur. neut. devenus fém. sing., 442. — Substitution de suffixes, 102, 141, 215, 459; adaptation de suffixes, 22, 23. Verbes en *-co*, *-esco*, 22. — Suffixes *-ario*, 141; *tāt-*, 190; *-tūdon*, 141; *-tiōn*, 163; *-tōrio*, 142; *-no*, 23; *-terno*, 26; *-lo*, 27; *-ido*, 128. — Noms propres en *-ius*, *-ēnus*, *-enuus*, *-ēnius*, *-ennius*, 5, 7.

Composition, 189, 191. — Agglutination de pronoms, 281.

MORPHOLOGIE : *Verbes :* Augment, 326. — Verbes en *-io*, *-eo*, *-(a)o*, 458. — Imparfait *eram*, 14.

Noms : Redoublement, 56. — Doublets dans les flexions, 155. — Cas cristallisés, 282. — Participes, 128, 324; infinitifs, 327. — Numératifs, 75, 167. — Adverbes en *-ē*, 188; *-ter*, *-tim*, 189.

Syntaxe : Les cas, 14. — Présent historique, 326.

Archéologie et *Mythique*, La société italique, 414. — Les jumeaux mythiques, 193. — *Tellus*, *Tellumo*, 30; *Vulcanus*; *Cacus*, *Cæculus*, 193. — *Penates*, *Lares*, 447, 448. — *Saturnalia*, *Brumalia*, 26.

LEXIQUE.

acer, 197, 365, 458.
adagium, 164.
adnepos, 447.
ADVOCAPIT, 132.
affatim, 456, 457.
ajo, 164.
alces, 452.
alnus, 452, 457.
alucinor, 29.
amarus, 452, 457.
ambo, 63.
amo, 451, 452, 460.
angvilla, 452, 457.
angvis, 451.
annus, 128.
ansa, 457.
aper, 456.
ardea, 452.
argentum, 163, 452.
aries, 452, 457.
ars, 452.
arvum, 452, 457.
as, 456.
atavus, 447.
ater, 458.
atrox, 456, 457.
*atta, 447.
aufero, 323
aufugio, 323.
avidus, 447.
avis, 451.
auris, 456, 457.
auspex, 191.

baculum, 455.
badius, 456.
bardus, 452.
bibo, 164.
bos, 451.

caelum, 27.
caleo, 451, 460.
callum, 452.
calvus, 452.
canaba, 56.
candeo, 452, 458.
canis, 452.
capio, 454, 455, 458.
carpo, 452.
catus, 457.
*caucus, 157.
caveo, 451.
cavus, 451.
cedo, 455.
*cer-, 191.
cernuus, 191.
cervix, 190.
cogo, 458.
compages, 455.
cos, 454.
cracens, 453, 458.
crudus, 128.
cruentus, 324.

crus, 324.
CVPAT, 132.
cura, 86.
curculio, 56, 453.
*curmen, 98.

dinturnus, 26.
do, 455, 457.
dominus, 414.
dos, 454.

elecebra, 458, 460.
elementum, 456.
erus, 414.
essentia, 356.
esurio, 22.
exemplum, 27.

facio, 454, 458.
fallo, 451.
falsus, 145.
farcio, 452.
fatigo, 456, 458.
faunus, 392.
fero, 31.
ferrum, 409.
fessus, 459.
firmamentum, 28.
flagro, 77, 453, 458.
flamen, 77.
flamma, 77.
fluentum, 324.
forda, 31.
fragilis, 453, 457.
frango, 452, 457.
fruor. 84.
fulgeo, 77.
*fundibulum, 215.

gabalus, 218.
*gabata, 219.
gelu, 453.
gener, 220.
gero, 456.
glacies, 453.
globus, 453.
glus, 221.
gracilis, 452.
gradus, 453, 457, 458, 459.
gravis, 453,
gurdus, 31.
gurgulio, 56.

*hara, 452, 457.
haruspex, 451, 460.
heres, 414.
hortus, 404.

jacio, 454, 458.
janitrices, 451, 460.
jecur, 452.
imbecillus, 455.
invideo, 189.
is, iste, 280, 282.
*jugis, 90.
juvencus, 452.
juvo, 84.

labea, 457.
labium, 453, 457
labo, 455.
labor, 455.
labrum, 457.
lac, 458.
*lacatio, 459.
lacer, 455, 457.
lacio, 453, 458.
lacrima, 89.
lacuna, 457, 459.
lanx, 452, 457.
lapis, 453, 457,
largus, 452.
laridum, 447.
lassus, 454, 457.
latex, 380.
lavo, 451.
laxus, 455, 457.
lentus, 128, 385.
limpidus, 167.
lingva, 167.
linqvo, 293.
liqveo, 221.
littera, 392.
luceo, 276.
lucuna, 459.
luna, 91.
luxo, 91.

magnus, 453, 457.
maladrinus, 491.
mansvesco, 32.
manus, 451, 460.
marceo, 452, 493.
mare, 406, 452, 457.
margo, 452.
memini, 486.
metus, 453.
morior, 452.
moneo, 486.
monile, 493.
muceo, 496.
mungo, 484.
munus, 30.
Murcia, 493.
murcidus, 493.
murus, 30.

nanciscor, 452, 457.
navis, 498.
nomen, 61.
nudus, 93.

obliviscor, 14.
ocior, 458.
odium, 456.
orbus, 293.
ovis, 451.

paciscor, 456, 458.
palea, 452, 457.
palma, 451.
paries, 452, 457.
pario, 452, 458.
paro, 451, 460.
pateo, 456, 458.
patior, 458.
pavio, 451.
pendeo, 22.
pegi, 455.
per, 88.
petilus, 242.
pilum, 27.
placeo, 453.
planca, 380.
pluvia, 321.
poena, 286.
prelum, 27.
pulcer, 453.
putidus, 162.

qvadru-, 456, 458.
qvartus, 452.
qvatuor, 456.
qvietus, 86.
qvinqve, 167.

rabies, 25.
radius, 453, 457.
rado, 453.
rapio, 453, 458.
rapum, 455.
ratio, 138.
ratis, 453, 457.
remus, 459.
reor, 455, 457.
repens, 453.
*reqvaero, 458,

rumpo, 164.

sacer, 456.
sacerdos, 191.
sal, 405, 406.
Sallustus, 30.
salvus, 451.
sapio, 456.
sartago, 409.
satisfacio, 429.
savium, 75.
scalpo, sculpo, 452.
se, 75.
seculum, 365.
semper, 167.
sepvor, 456.
sero, 453, 457.
serus, 325.
servus, 449.
sex, 75.
siccus, 364,
*Sidonius, 199.
*silenta, 324.
similis, 167.
simplex, 167.
sino, 75.
-sipo, 76, 410.
*sis, 75.
*siti, siticines, 76.
situs, 76.
spatium, 454, 455.
stagnum, 456, 457.
strenae, 26.
studeo, 30.
sturnus, 163.
svasum, 75.
sudo, 75.
svesco, 31.
super, 75, 410.

tamen, 453.
tellus, 30.
telum, 459.
tergoro, 27.
texo, 91.
*tolntarius, 191.
turma, 163.

vacca, 456.
vaco, 456, 458.
*vadium, 442, 456.
valgus, 457.
varus, 451, 460.
vas, 457.
uber, 190.
velum, 27, 459.
venio, 456.
vespa, 494.
verus, 146.
vicus, 446.
*vidobium, 234.
viginti, 167.
*vinnicus, 127.
vinnulus, 127.
umbo, 63, 64.
umbratilis, 324.
undecim, 167.
ungvis, 62.
*voco, 459.
Vulturnus, 196.

LANGUES ROMANES.

GRAMMAIRE [1].

Prononciation et *Prosodie :* (Fr.) Incertitudes de la prononciation, 119; voyelles nasales, 472, 473; voyelles et consonnes finales, 258, 259; transcriptions, 259; loi de compensation, 338. — *Intensité des initiales, 469; abrègement, 477: double variété de *ch*, 471.

Phonétique : *Voyelles :* Prosthèse, 187. — (Fr.) Traitement de *a*, *ă* atones, 1, 2; chute de *e* muet, 465, 466, 467, 468, 471; *o* = *a* devant nasale, 12, 16; *a* tonique après palatale, 463-467, 470. — *Nasalisation et dénasalisation, 463, 475. — † Aphérèse, 45; nasalisation, 51, 53.

Consonnes : Le *c* palatal, 149, 151, 153; groupe *-ml-*, 466. — (Port., Ital., *Fr.) Traitements des groupes avec *l*, 462, 464, 465, 466. — (Fr.) Traitement des gutturales, 2, 10; des dentales, 1; *g-* = *w-*, 443: *c* = *ch*, 471; *r* = *j*, 183; traitement des liquides, 108, 339; *463, *468, *469; traitement et valeur de *-v-*, 321, 428; de *-s-*, 29, 187. *Dissimilation, 462, 468, 469, 471; † 48, 52, 53, 297, 308, 309; métathèse, 38; apocope, 46, 50, 52.

Doublets : (Fr.) 29, 323; *471; †44.

[1] Toute abréviation ou tout signe placé *en tête* d'un paragraphe est significatif pour le paragraphe entier, à moins d'indication contraire.

Lexicologie : Influences étrusques, 192; mots semi-savants, 392. — (Roum.) Influences slaves, 156. — (Fr.) Emprunts celtiques, 234, 241, 384; germaniques, 462, 464; italiens, 303; argotiques, 53; emprunts de traduction, 429; *des patois au français, 463-468, 472, 475; †en argot, 42, 45, 53, 302, 303, 305. — Noms de lieux, 1, 2, 3, 4, 5, 8, 375, 446; noms propres, 192. — L'homophonie, 336. — †Méthode et procédés de l'argot, 33, 34, 38, 43, 176.

Dérivation : (Fr.) Alternances de suffixes, 102; suffixes *-ard, -et, -esse,* 192; *-oche, -uche, -luche,* 52, 55. — †Séries argotiques, 305, 308; préfixes, 309; infixes, 303; suffixes, 35, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 50, 51, 301, 302, 305, 312.

Composition : Recomposition verbale, 472. — (Esp.), 242. — (Fr.), 116, 429.

Morphologie : *(Ital.) Désinences, 16. — (Roum.) Présent du verbe *sêntem,* 356; le vocatif, 396. — (Fr.) Désinences, 12. Parfaits en *-u,* 16. Subjonctif, 16. Participe, 14. †Pronoms, 46.

Syntaxe et *Synonymie :* (Roum.) Article, 196. — †(Fr.) Synonymes, 43, 49, 50, 51, 307.

LEXIQUE.

ROMAN ET BAS-LATIN.

artona, 301.
cata, 192.
*coementerium, 156.
*contente, 474.
cucurum, 444.
gabata, 219.
*morare, 419.
mucronata, 490.
natta, 498.
panna, 475.
*tuccare, 186.

ROUMAIN.

țimtirim, 156.

ESPAGNOL.

†artife, 301.
†balada, 302.
†blanco, 310.
cada uno, 192.
†cayra, 312.
cementerio, 156.
†colar, 314.
†corredor, 302.
fonil, 215.
macar, 478.
mugre, 496.
†negro, 310.
†palomo, 310.
†quadro, 299.
tienda, 446.
†vasir, 302.

PORTUGAIS.

tenda, 446.

ITALIEN.

†albume, 301.
†aronte, atonte, 301.
basire, 302.
†biancumm, 301.
caduno, 192.
canova, 56.
dispanare, 118.
guaime, 243.
†ribeccare, 305.
tenda, 446.

PROVENÇAL.

clouco, 462.
debanar, 118.
*hounilh, 215.
*lingua, 384.
tenda, 446.

FRANÇAIS.

(Voir p. 296-320. *Glossaire de la Coquille,* lettres A-D.)
abasourdir, 303.
†abé, 296.
affres, 108.
affubler, 467.
alebiqueux, 208.
aleboter, *alboder, 366.
†*aquiger,* †attiger, 53.
†*arche,* †*argue,* 172, 297, 298.
argot, 46.
†*arquabot,* †*Arquin,* 298, 300.
†*artie,* †*lartif.* 301.

†*Baboue*, 299.
baffe, 306.
bafouer, 309.
†bâfrer, 308.
bagout, 309.
baragouin, 309.
baguenaude, 51.
†baler, 302.
balnchon, 55.
ban, 291.
†*basac, bonssac*, 303.
†battre, 52.
bec, bèche, 99, 305.
†beffe, 296.
belif (en), 372.
belin, 467.
beloce, 467.
*benard, 317.
biffe, 309.
†billin, 308.
†*bigner*, 304.
blague, 51.
†blanc, 301, 310, 311.
blouse, 468.
bombance, 40.
bouffée, 308.
bourde, 317.
brester, 311.
†*briber*, 308.
†briffer, 308.
buffe, 307.
buffet, 308.
buze, 303.

cage, 471.
caillasse, 45.
calandre, 56.
†caler, 52.
cantonade (à la), 312.
†carotte, 51.
†chaparder, 42, 303.
chascunjornel, 429.
chaün, 192.
†chicot, 53.
***chimentiere**, 156.
†chiper, 42.
chiquenaude, 51.
†chic, 51.
chaquer, 42.
†claque, 313.
cloche, 462.
*closser, 462.
**clouque*, 462.
coi, 86.
comptant, 474.
†*conard*, 317, 318.
content, 474.
†*coquart*, 315.
†*coquelourde*, 317.
coqueluche, 55.
coquin, 316.
†*coulon*, 310.
†couleur, 315.
coveiter, *covoiter*, convoiter, 191.
craquer, croquer, 53.
†*crocque-teste*, 53.
croquet, 53.
cuevre, **couire**, 444.
†*cuque*, 318.

†david, 299.
davier, *daviet*, 319.
déchiqueter, 53.
défroque, 42.
delitier, 379.
dementer (*se*), 112.
†*desbouser*, 297.
despenner, dépenailler, 122, 213.
dupe, 168.

†ébasir, 302.
écorniller, 102.
empennon, 476.
esclandre, 108.
estable, 209.
†estamper, 52.

faonable, 214.
**fenouches*, 303.
**feulu de mer*, 217.
fin, 204.
flouer, 297, 309.
frailler, 216.
fraite, 216.
frayonne, 216.
freux, 216.
fringant, 42, 217.
friper, 42.
†*froard*, 309.
fronchier, 119.
†frusque, 41.
fue, 309.
†*fueille*, 299.
*fule, 217.

gage, 443.
gaïn, 243.
garane, garenne, 359.
gavelot, 218.
glisser, 464.
goémon, 217.
gonfalon, 477.
gone, *gore*, 230.
†gogo, 46.
gogue, 219.
goguette, 46.
gourd, 31, 298.
gourfouler, 233.
grammaire, 183.
†grec, 305.
grenon, 234.
grenu, 238.
grincheux, 305.
†*gringuenaude*, 51.
guanchir, 243.
†*guielier*, 169.

hibou, 366.
hucher, 373.

jabot, 219.
jaquette, 54.
†Jean, 299.
joufflu, 103.
jucher, 373.

*lamper, 378.
†lancequiner, 34, 41.
†*Lantriquet*, 379.
lie, 384.
ligotter, 46.
†lime, †limasse, 45, 303.
lincable, 384.
†lincepré, 35.
logne, longe, 387.
†*luer*, 306.

madré, 478.
magot, 45.
maillart, 480.
mairer, 479.
mais, 188.
maist, 490.
mannequin, 42.
maquer, 478.
mar, 487.
mar-, 483.
†marié, 168.
marille, 484.
matelot, 493.
matois, 316.
†mégot, 45.
meillarge, 491.
mélasse, 45.
melin, 485.

mellat, 486.
mioche, 492.
mire, 183.
moise, 445.
†monseigneur, 320.
mouchard, 42.
mouron, 478.
mucre, 496.

nigaud, 46.
nonner, 477.

paillasse, 45.
†paumer, 297.
†pégrenne, 368.
pélican, 319, 320.
peluche, 55.
†*pigeon*, 310.
pitance, 40.

racler, rafler, 102.
†*rebecquer*, 304, 305.
†rebigner, 304.
rebuffade, 308.
regain, 243.
renifler, 102.
rêver, 29.
†ribon-ribaine, 219.
ronfler, 102.

†sergent, 320.
†server, 39.
siècle, 392.
signet, 313.
†sire, 317.
soufflet, 307.

tabarin, 38.
taloche, 52.
tampon, 52.
taper, 52.
†*thune*, 312.
†*tiller*, 305.
toqué, 50, 52.
torcher, 52.
toucher, 186.
tranche, 40.
tricher, 53.
trinquer, 53.
troquer, 53.
†tuffe, 169.

*verbre, 241.
†*vile sermentine*, 169.
*vitrac, 496.
voians, 459
vouge, 234.

LANGUES CELTIQUES.

GRAMMAIRE [1].

Alphabet et *Prononciation* : (Gaul.) Le *d*, 133. — (Irl.) Notation des longues, 280; le *ch*, 157. — (Br.) Orthographe, 97, 98, 107, 200, 240, 383, 384. — Incertitudes de la prononciation, 119; *c'h*, *h*, *re'h*, *rh*, 495; *g*, 216.

Accentuation et *Versification* : (Irl.) Proclitiques, 158; allongement par l'accent, 285. — (Br.) *h-* développé par l'accent, 227. Versification, 105, 225, 371, 372, 381, 388, 483.

Phonétique : *Voyelles* : Alternance *ē* : *ī*, 199; *ī* = *ē*, 288; *ē* = *ei*, 280, 293; *a* = *e*, *o* atones, *ā* = *ē*, *ō* atones, 456, 459; traitement de *-u-*, 278. — (Irl.) Traitement des sonnantes, 278, 451, 453; *a* = *e*, *o* atones, 280, 282; *i*, *an* = *ein*, 280. Prosthèse, 61. — (Br.) Alternance *o* : *e* : *a*, 203, 204; *a* = *e*, 359; **e* = *a*, 114; *u* = *e*, 497; *u* = *e*, *a*, 118; *u* = *i*, 102; *é* = *e* muet français, 219. Diphtongues, 114, 119, 374, 382, 383, 499, 500; alternances *ar* : *er*, *ra* : *re*, 363, 371. Harmonie vocalique, 209, 362. Contraction, 100, 240, 383, 499; métathèse vocalique, 373, 382, 500, 502; aphérèse, 366; *chute de finales, 240.

Consonnes : Traitement des aspirées, 128, 157, 291; les fricatives, 128, 157; traitement de *-k-*, *-kk-*, 96, 99; les dentales, 281, 284; *-u* = *-m*, 285; *nk*, *nt*, *np*, 158; *-ans-*, 278; *-ons*, 285. — (Irl.) Traitement de *u*.

[1] L'abréviation *Br.* désigne indifféremment toutes les langues de la branche bretonne.

128, 278, 283. — (Br.) Traitement des doubles, 157; adoucissement de fortes, 490. — Les gutturales, *104, *110, 373, 374, 381, *382, 487, 494; *b- = gw-*, 496; *nc, nh, cu, gu*, 104, 157, 376; alternance de gutturales et labiales, 380, 387. — Les dentales, *110, 235, 376, 380, 382; *j*, 291. — Les labiales, 103, 212, 234, 291, 387, 495, 496; **-eau = -eff*, 499; *v, w*, 374, 385, 495. — Les nasales, 237; *m*, 104, 106, 494, 495; *n*, 108, 123, 376, 481, 498, 500, 502; nasalisation, 205, 209. — Les liquides, 100, 107, 108, *115, 200, 214, 215, 217, 228, 232, 235, 373, 381, 488, 496; *ll*, 232; **gl-, cl- = dl-*, 125. — Les sifflantes, 209, 492; **u = z*, 98; traitement de *-az-*, 383; alternance *-cch : iz*, 221. — Groupes *st, sk, sg, tk*, 374, 376, 380; *-sb-*, 122; *chw-*, 74. — Dissimilation, 214, 381, 488, 495. Métathèse, 98, 108, 115, 200, 215, 217, 237, 496. Propercussion et répercussion de liquides, 107, 108. Prosthèse, 371, 374, 387; épenthèse, 232, 496; parathèse, 113, 373. Aphérèse, 370, 498, 500; apocope, 107, 118, 228, 229, 240, 367, 480, 481.

Doublets : 96, 278. — (Irl.) 158, 277, 278, 279. — (Br.) 94, *104, 124, 200, 227, 235, 482, 491, 494.

Lexicologie : Dialectes primitifs, 459. — Mots communs au celtique et au germanique, 286, 294; emprunts germaniques, 366, 380; latins, 157; emprunts entre les langues celtiques, 96. — Noms de lieux, 1, 2, 4. — Formatives, 291. — (Irl.) Emprunts latins, 128, 157; emprunts de suffixes, 143. Troubles dans les genres, 285. Accumulation de pronoms, 281; de suffixes, 229. — (Br.) Emprunts latins, 102, 106, 235; germaniques, 109, 363; français, 99, 102, 236. Confusion de racines, 379; fausses agglutinations, 116, 386; formations pléonastiques, 241, 376. — † L'argot breton, 223, 237, 368.

Dérivation : Alternances de suffixes, 96. Suffixes, 369. — (Irl.) Suffixes, 143, 163. — (Br.) Diminutifs, 126, 360. — Verbes en *-ea*, 219; *-cat, -gaez, -guez*, 233, 383; *-oczat*, 237. — Suffixes, 137, 200, 227, 233, 239, 376, 382, 479, 481, 483, 484, 485, 492.

Composition : Préfixes, 235, 360.

Morphologie : Gén. fém. sing., 284; gén. plur., 284; trace du gén. sing. en *-sjo*, 281. Pronoms, 158. — (Irl.) Flexions féminines étendues au masc., 284; cas cristallisés, 282. Comparatif, 228, 229. Article 282, 283, 284. Pronoms, 277. — (Br.) Sing. refait

sur le plur., *115, 224; formes refaites, 494; *adjectifs invariables, *115; formations du pluriel, 123, 479, 501. Comparatif, superlatif, exclamatif, 226, 227. Pronoms, 277. Infinitifs en *-er*, 200. Adverbes en *-mant*, 483.

Syntaxe : (Irl.) Les cas, 277, 278, 279. — (Br.) Pluriel employé comme singulier, *115. Expression du doute, 113. Adjectif supplantant le nom, 385.

Archéologie : La famille celtique, 293, 294.

LEXIQUE.

GAULOIS.

*ambactos, 289, 290.
ambi-, 289, 295.
Ambigatus, *Ambicatos, 295.
*are, 360.
ARELATE, 380.
*becco, 99.
BELADVCADROS, 361.
BITVDAGA, 240.
Bituriges, 288.
Bodiocasses, 158.
BOVDICCA, 158.
-brigi, 147.

Glevum, 222.

Dagobitus, 240.
*DAGOVASSOS, 111.

Egorigium, 288.
exacon, 197.
ETIC, 206.

KAPNVΞ, 95.
Caturiges, 288.
*catos, 295.
Catuslogi, 362.
CONDATE, 111.
KOVPMI, 98.

LICCOLEVCOS, 381.
linna, 384.
Lugu —, 388.

MANIAKHC, 493.
MELIDDIVS, 486.

nāt-, 498.

*rīgio, 288.
rīx, 288.
*ritum, 4.

Segorigienses, 288.
-sētl, 365.
sosin, 282, 283.

Teutobodiaci, 158.
trigaranus, 218.

Vendesetli, 240.
Venicarus, 295.

IRLANDAIS.

(Voir p. 277 sqq. la liste des thèmes pronominaux.)

adbondim, *atboind, 291.
áibell, óibell, 217.
aidle, 210.
ainm n-, 61.
airisem, 361.
airlicim, 293.
aithech, 96.
ál, 197.
alachta, 197.
and, 282, 285.
ar-, aur-, air-, 293.
ar cúl, 361.
archiunn, 361.
arddmár, 489.
atbail, 361.
áth, 459.

*banscâla, 291.
bârc, 452.
blonac, 196.
bocc, 99.
brec, 221.
buaird, 158.
buide, 456.
carric, 96.
caullach, 96.
cnocc, 96.
colba, 377.
comarpi, 293.
cosmil, 167.
cúach, 128, 157.
cuirm, 98.
cumsanad, 198.

dall, 452.
dealt, 116.
deil, del, 116.
dligim, 293, 419.
dolinim, 385.
dorimu, 117.
duús, dús, 113.

easbadh, 210.
écath, 128.
-echtar, 491.
eclas, 199.
ed, 265.
eorna, 369.
erpim, 293.

féid, fadéin, 285.
fiach, 293.
fiamuin, 232.
fidba, 234.
fine, 231, 294.
fingalach, 295.
fir, 146.
flesc, 221.
fluich, 221.
folt, 232.
*forbanda, *forbandi, 290.
formad, 234.
fo-thrucat, 158.

fracc, 96.
fráech, 223.

gablach, 96.
gabul, 213.
gann, gand, 239.
gel, 239.
giall, 292.
glaït, 221.
glè, 222.
grád, 236.
grend, 234.
gresaim, 238.
gulban, 230.

ibhar, iubhar, 210.
ibim, 164.
imb, 63.
Imchad, 295.
immlind, 63.
inchinn(e), 200.
inid, 202.
inmar, 489.

laith, 380.
lâm, 452.
lathach, 380.
lecc, 380.
lenn, 384.
less, 385.
lia, 380.
loch, 99.
lorg, 386.
Lug, 388.
lugæ, 292.

madra, 478.
maer, 479.
mala, 480.
mant, 497.
meath, 490.
methel, 490.
míach, 485.
midiur, 485.
milis, 486.
móraillin, 489.
mosach, 496.
mrecht, 221.
mug, 292.
muince, 493.
muir, 452.
muirbran, 493.
muldorn, 485.
munigin, 486.
muthairne, 490.

nammár, 489.
nau, 498.
neamh, 499.
nescóit, 364.

óbar, uabar, 209.
ocut, 285.
oeth, 292.
om, 209, 452.
orlâr, 293.
orbe, orpe, 293.

râm, 459.
rige, 289.
rim, 117.
ro mór, 489.

samail, 167.
samaisc, 360.
scâla, *scál*, 292.
scoloc, sgolog, 292.
seasg, 364.
sebocc, 366.
seta, 364.
sîd, 199.
slân, 452.
slôg, 362.
snaidim, 498.
sulbair, 363.
sund, 283, 285.

taidchur, 114.
tál, 459.
techim, 99.
tesbuith, 124.
tor-, 293.
torbe, 293.

GALLOIS.

a, as, 206.
adrifo, edrifo, 117.
adwy, 500.
afallach, 210.
aidd, 375.
alu, 197.
am, 63.
amaeth, 290.
anadl, 456.
ar, 360.
arad, 228.
arbwyll, 361.
arddodi, 210.
argoed, 361.
arluo, 362.
armerthu, 488.
arnwyf, 499.
arsaf, 361.
arwerthu, 488.
arwyneb, 361.
asgwrn, 374.

bagl, 480.
bet, byhet, 206.
brawd, 228.
budd, 158.
budicaul, buddugawl, 159.

cawg, 157.
cecys, 377.
cêg, 377.
cegid, 377.
celff, 377.
ceroenhou, 378.
clasgu, casglu, 215.
cod, 230.
cornant, 103.
colwyn, 501.
cwch, 157.
cwmmwd, 377.
cwnwc, 96.
cwryf, 98.
cydio, 120.
cyfogi, 364.
cyd, cyhyd ag, 203.
cynllaeth, 377.
cynnygaf, 106.

chwech, 74.
chwerthin, 369.
chwitho, 369.

dadmerth, 488.
deisyf, 124.
diauc, 197.
dirmygu, 122.
doeth, 127.
dych, 125.
dylaith, 125.
dylyfu gên, 122.
dyrifo, 117.

echwydd, 199.
eglur, 221.
ehang, 198.
ehegr, 197.
ehelaeth, 197.
eiddil, 242.
eiddimed, 230.
eidral, 376.
eisiwed, 210.

IMPRIMERIE NATIONALE.

eithr, 491.
emenydd, 200.
enfys(g), 207.
erbyn, 361.
erw, 452.

ffasg, 212.
ffest, 212.
ffrawdd, 217.
ffreu, 216.
ffrwg, 217.
ffynel, 215.

gafl, 218.
garan, 218.
garthou, 219.
gell, 239.
gennec, 239.
gethwr, 368.
gilbin, 230.
glafoer, 221.
glaiad, gleiad, 221.
gloiu, 222.
gobennydd, 233.
gofer, 231.
gogledd, 223.
golchion, 243.
golwrch, 221.
golyrchaid, 221.
gorfyn(t), 234.
gorlas, 220.
gorthaw, 235.
grann, 234.
gres, 238.
gudif, gwyddif, 234.
guetig, **guotig**, 206.
gulip, 221.
gumbelauc, 223.
gwaethed, 225.
gwaisg, gweisgi, 373.
gwallt, 232.
gwan, 224.
gwên, 240.
gwers, 241.
gwich, 243.
gwir, 146.
gwisg, 374.
gwlaw, 221.
gwlith, 221.
gwlych, 221.
gwres, 238.
gwybren, 374.
gwyneb, 374.
gwynfydedig, 240.
gwystyn, 373.
gythu, 243.

hebauc, 366.
hedd, 199.
helaeth, 197.
henafgwr, 363.
heor, 363.
hudd, 110.
hufen, 101.
hydor, 364.
hyglyw, 364.
hylafar, 363.
hysp, 364.
hywerth, 364.

ieuanc, 157.
impog, 373.
iwin, 376.

llabwst, 380.
llad, 380.
llai(d), 384.
llaith, 380.
llenw, 380.
latharauc, 380.
llathr, llethr, 385.
llawlyw, 221,
llech, 380.
llegest, 380.
llên, 384.
Llew, 388.
llinos y dwfr, 492.
llithrig, 384.
llithro; llyth, 385.
locell, llogell, 386.
llosywrn, 374.
louber, lleufer, 388.
lluched, 388.
llw, 292.
llwch, 385.
llynoryn, 385.

madrwy, 478.
maer, 479.
mâl, 491.
maleithr, 491.
mall, 180.
mant, 497.
mathru, 482.
maut, bawd, 495.
mawrdeg, 490.
meddwl, 485.
medelwr, 490.
melyneg, 485.
melys, melus, 486.
methu, 490.
migwrn, 490.
milfew, 490.
moelddwrn, 485.
moliaeth, 489.
mor-, 482.
morfran, 493.
mws, 496.
mwygl, 491.
myg, 122.
mynag, 486.
mynci, 493.

naddu, 498.
noe, 498.
nemawr, 489.
nen, 499.
nes, 500.
nithio, 500.

of; ofer, 209.
ogof, 494.

pesgu, 359.

rhennaid, 368.
rhif, 117.
rhodd, 377.
rhydd, 291.
rhyfel, 361.

tawel, 124.
tra, 203.
tranoeth, 204.
trochi, 158.
trwch, 158.
tua(g), 206.

ufelyn, 217.

wyr, 126.

yng, 201.
ynyd, 202.
ystlys, 385.

CORNIQUE.

aidlen, 210.
alfo, elfo, 108.

*belin, 495.
benewes, 495.

ceroin, 378.
coref, 98.

daryvas, 117.
delehid, 125.

deseſ, 124.
dismigo, 122.

ehal, 197.
enez, 202.

gerthi, garthou, 219.
gloas, 221.
gubennid, 233.
gueluin, 230.
guhien, 494.
guilat, 230.

hebasca, 359.

impoc, 372.

kegaz, 377.

lad, 380.
lanwes, 380.
lêauch, 384.
legast, 380.
len, 384.
lo, 386.
lonath, 387.
lorch, 386.

madere, 478.
mar, 489.
marchvran, 483.
maw, 494.
mehil, 485.
midil, 490.
molenec, 485.
moreth, 493.
morthelek, 494.
mostethes; mostys, 496.
mothow, 490.
mousegy, 496.
mygilder, 491.

nen-bren, 499.
nothlennow, 500.

pûr vêr, 489.

terlentry, 385.

uiidimm, 234.

BRETON.

(Voir *Glossaire moyen-breton*, lettres C et D, p. 94 sqq.; E-G, p. 197 sqq.; H-L, p. 359 sqq.; M-O, p. 478 sqq.).

acc, 118.
acourti, 108.
adal, *adalecq*, 206.
adreff, *adrec, 206.
aior, 363.
*albers, 488.
alfò, 108.
*ali, 207.
*aniac'h, 382.
*añkoumac'hat, 105.
*arlleu, 108.
*arbuêrhein, 488.
arlu, 362.
arnef, arneu, 499.
arre, 368.
ascorn, 374.
astenn, 123.
*at, 206.

*bardrac'h, 108.
*bazloaek, 480.
bazvalan, 495.
bell, *bel*, 361.
*bennaket, 228.
bet, 240.
bete, *bedec*, 206.
bezvoud, 496.
bispid, *güispid*, 496.
bitrak, gwitrak, 496.
*blass- (h)oarhein, 220.
blonec, 96.
boulien, 496.
brech, *briz*, 221.
brediah, 481.
buc, 99.
buch, 96.
Budic, 158.
*bugale, 115.

cadarn, 361.
cadr, *caezr*, *kaer, 383.
*caigein, 120.
callouch. kalloc'h, quellecq, 96.
caniblenn, 105.
cazrhet, caezrhet, 226, 481.
chantre, 219.
chot, 219.
*clasq, 215.
clouar, 231.
cnoch, *quenech*, *knech*, 96.
cochuy, koc'hu, 101.
coguenou, 231.
com-, *con-*, *co-*, 100, 101.
compot, 377.
condon, 106.
cornigl, 102.
costadalt, 481.
couc'h, 157.
coulourdenn, 496.
coulouz, kouls, kerkouls, 229, 367.
cunuc'ha, 106.
cunuda, 106.

da, 240.
*derguëye, 115.
*derlicq, 481.
desenout, 124.
deüst, *dius, 113.
dialahez, 197.
diaz, *dias, 118.
dieteguetic, 117.
diffiet, 117.
digor, 114.
dilloet, *dillo, 232.
dioveret, 209.
*dishillan, 220.
dispenn, 213.
dlé, dléout, 294, 419.
*drasre, 479.
*dremad, 206.
dubeneticion, 122.
duez, deuz, deut, 368.

-e, ec, 206.
ebarz, 206.
edeiunetic, 230.
efflo, 210.
*elbic, 208.
elf, 210.
eluen, 217.
*éneh, 240.
enepwert, enebarz. 294.
englenaff, 221.
enpad, 204.
ercor, 114.
étro, 206.
eusouion, 208.
enteurvout, 116.
evor, 210.

faezaff, *feaza, 382.

falaouëta, 380.
*fehen, 367.
felu-mor, 217.
fesquen, *masquen*, *voeskën, 495.
feùr, 119.
filit, 217.
*flistr', flistra, 373.
*foetañ, 212.
*foest, *foesq, 373, 374.
*fôtañ, 212.
*fouéric, 209, 374.
*frædétt, 216.
freuz, 217.
*futéale, 214.

gaign, *caign*, 379.
*gañt, 482.
*gaolek, 96.
gaou, *gou*, 219.
garan, 359.
*gauloc'h, 96.
glau, 221.
gleb, 221.
gleboroc'h, 96.
gliz, 221.
goanac, 486.
gogea, 219.
golbinoc, 230.
*gosicq, 367.
goude, 206.
goufen, 235.
gou-zronquet, 158.
†granik, 368.
*gress', 238.
groach', *groec*, 96.
*gueah, 382.
guedom, 234.
guelhet, 225.
*guènhoarh, 240.
guennguelo, 240.
guerso, 241.
gueznout, 496.
guinuclou, 102.
guinuizic, 235.
guiufher, *guicher*, guycher, 385, 388.
Gulchuenn, *Goulfenn*, 387.
guohi, 494.
guoliat, 232.
*gurlass, 220.
Gwinglaff, 240.
gwisk, 374.

*ha, *hac, 206.
hàaz, 368.
haezl, *heal, 383.
hailhebod, 366.
haillen, 110.
hambronc, 200.
*han-azé, 104.
*hañdon, 103.
*hel(e)bini, 208.
*heli, *heri, 207.
heurliñk, 482.
hezaff, 199.
hoazl, 240.
hoedl, 365.
hogos, 367,
*hoguenn, 373.
houch, 96.
*huillérr, 368.
hurenn, 110.

*iéuein, 373.
igounnar, 370.
impiloc, 209.
*impinion, 200.
impiot, 209.
inammen, 370.
inardotas, 210.
inmor, 489.
inues, 207.
ioul, yol, 487.
Island, 375.
ivydicq, 376.

*jourdoul, 107.

*kast, *kastañ, 219.
kavaillen,quevalen,106.
kavazez, 106.
kemenet, 377.
-ken, 123.
*ken, *quenn, 212.
Kenec, 96.
kenwalen, 105.
kignat, 123.
kina, 198.
kivioul, 106.
koun, 104.
*kreac'h, 96.
kufr, 98.

labistren, 380.
laguenn, 99.
lais-lusen, 387.
lat, 380.
lé, 292.
*leah, *leaz, 382.
*lèet, 384.
leguestr, 380.
leiz, 380.
leucquernenn, 384.
*lenet, 387.
lenn, 385.
lèr (o), 381.
†letez, 368.
linoch, 492.
*liqañn, 384.
losqual(en), 387.
*lousken, 212.
luchedenn, 99.
luguerniff, 99.

*mac'hbonal, 495.
*manca, 482.
*mâo, 493.
maouez, 494.
maritell, 493.
martolot,*martautt,493.
Mauvedat, 494.
mavy-canm, 495.
*melezour, 489.
*meni, 481.
meunat, 124.
*merier, 481.
mével, 292.
*mioc'h, 492.
moguet, 485, 491.
*moliah, 488.
*morhlu, 482.
morgablou, 218.
morgo, 482.
*mori, *moredi, 493.
mors, 493.
morza, 492.
mougheo, 494.
mouien, 496.
mucr, 496.
*munsat, 497.
munzun, 497.

neal, 381.
*neañ, 499.
nemeur, 489.
neudenn, 498.

oaz, 375.
ober fouguè, 219.
-odec, -ozec(h), 96.
or, 370.
*orglezeu, 108.
ouar, 360.

pad, 204.
peder lagad, 378, 432.

*piah, 382.
pignat, 123.
**proefet*, 501.
proff, 229.

quaez, *quéah, 382.
queit ha, 203.
quem, *kemm*, 94.
queulusquiff, 106.
quimzyen, 106.
quivilin, 106.

roc'hal, 103.
renn, 368.
renver, *rever, 489.
rube-rubene, 219.

rufla, 102.

saez, *seah, 382.
*splet, 367.
*spont, 367.
**squingnaff*, stigna, 123, 367, 374.
stläon, 384.

taguelguil'at, 124.
techaff, 99.
*toul-hui, 481.
tourz, 371.
*traman, *tremañ, 206.
tre(s)dre, tro, *étretant, trotant, 203, 204, 205.

trouch, 158.

unvan, *un moan*, 480.
urlou, 482.
uscou, 388.

*vattein, 212.
*voére, *voire, 209.
*vrejañ, 216.

wert, 294.
*wesk, *oesk, 373, 375.

yawank, 157.
yeot, 374.
*yuarh, 370.

LANGUES GERMANIQUES.

Alphabet et *Prononciation* : (Got.) Graphie du *h*, 136; transcriptions, 153. — (All.) Déplacement de l'accent latin, 441; transcriptions, 153, 154.

Phonétique : Substitution des consonnes, 164, 287. Traitement des sonnantes, 289, 453; des aspirées, 291. Rhotacisme, 444. Groupe *ks-*, 74. — (Got., Agx., All.) $a = \bar{a}$ latin, 143; $l = n$, 137, 445, 446; métathèse, 92. — (Angl.) Aphérèse de *n-*, 370; traitement de *-w*, 323. — (All.) $\bar{a}$ — $\bar{e}$, 146, 288; $a = o$, 441; *-st-* = *-hst-*, 93.

Lexicologie : Éléments préâryens, 403, 404, 406, 409; traitement des consonnes préâryennes, 405, 410. — Mots communs au celtique et au germanique, 286, 294, 295. Emprunts celtiques, 160, 287; grecs, 139; latins, 135, 138, 140, 141, 143, 191, 289, 435, 438, 440, 446; français, 191, 192, 445; de traduction, 429; (All.) bas-allemands, 158. — Troubles dans les genres, 442, 443, 445, 446. — Substitution de finales thématiques, 288. — Suffixes, 140, 141, 142, 143, 163, 444, 450.

Morphologie : Numératifs, 74. — (All.) Pluriels en *-s*, 191.

LEXIQUE.

GOTIQUE.

(Voir p. 139, listes de mots empruntés au grec; p. 136, au latin; p. 139, au latin ecclésiastique.)

aiþs, 292.
anno, 442.
arbi, 293.
*astaþs, 141, 356.

baírhts, 77.
binauht, 453.
-biudan, 159.
brahv, 77.
brikan, 452, 453.
baúrgs, 147, 404, 406, 408.

gazds, 219.
gards, 404.
gaþaúrfs, 85.
griþs, 453.
gulþs, 408.

daddjan, 455.
dulgs, 287, 294, 419.

hafjan, 455.

bliuþ, 86.

þaúrban, þaúrfts, 83, 85.

izvis, 279.
inkilþo, 446.

kaurus, 453.

laggs, 165.
leihvan, 293.
letan, 454, 455.
liugan, 287, 292.

magus, 287, 292.
marei, 406, 452.
mes, 445.

-nagljan, 62.
namo, 61.

*plapja, 444.
pund, 442.

raþjan, 138.
raþjo, 137, 455.
raupjan, 164.
reiks, reiki, 287, 288.

saíhs, 74.
salt, 405, 406.
sikls, 442.
skalks, 291.
skip, 147.
slepan, 455.

tagr, 89.
tekan, 455.

vadi, 441.
vadjon, 442.
vaírþs, 294.
vamba, 223.
veihs, 293, 446,
-verjan, 146.

fidurdogs, 80.
fravardjan, 86.
fruma, 92.

VIEIL ISLANDAIS.

býti, 158.
hljódr, 86.
skalkr, 291

skip, 147.
slakr, 455.
taka, 455.
tjald, 446.
þyrft, 85.
vinn, 294.

VIEUX SAXON.

blust, 86.
rethia, 138.
wik, 446.

ANGLO-SAXON.

(Voir p. 435-440, liste de mots empruntés au latin.)

bacan, 455.
bròc, 453.
byrig, 147.
cild, 445.
efor, 456.
forma, 92.
geteld, 446.
heafoc, 366.
lippe, 453.
lopystre, 380
mædere, 478.
meose, 445.
mund, 452.
sælda, 450.
sceort, 146.
scolu, 437.
sefan, 456.
swâr, 326.
þearf, 85.

ANGLAIS.

(Voir p. 435-440, liste de mots empruntés au latin.)

adder, 370.

baffle, 308.
blow, 307.
borough, 147.
buffet, 308.

child, 445.
clear, 147.
cod, 230.
crack, 53.

davit, 320.
dish, 445.

embelif, 372.

fowl, 380.
free, 291.
funnel, 215.

**gown*, 231.
greedy, 236.

heaven, 28.

kex, 377.
kill, 361.
knight, 292.

loan, 293.
lobster, 380.
loin, 387.

madder, 478.
mess, 445.

oath, 292.

*Philipp, 213.

quequer, quiver, 444.

rave, 29.
read, 138.
round, 147.

ship, 147.
shoal, 437.
short, 146.

well, 196.
-wich, -wick, 446.

VIEUX FRISON.

cort, 146.

NÉERLANDAIS.

-wick, 446.
wijk, 446.

HAUT-ALLEMAND.

(Voir p. 144 sqq. et p. 154, liste de mots empruntés au latin.)

*à, 192.
allmächtig, 429.
ambahti, amt, 287, 289.
amsel, 91.
aubrechen, 77.
ander, 441.
art, 452.
aufhören, 86.
âtum, 455.

†bell, balleren, böfen, 308.
bann, 287, 290.
beraht, 77.
bërg, 406.
biute, beute, 158, 160.
bieten, 159, 160.
blecken, 77.
brauchen, 84.
brehen, 77.
burg, 147, 406, 408.

chleimên, 221.
chlîban, kleben, 221.
chohhâri, köcher, 443.
chranz, kranz, 440.
churz, kurz, 146.

darbên, 85.
drossel, 91.
durfan, dürfen, 83, 85.

eid, 287, 292.
erbe, 287, 293.
erdichten, 437.
ero, 452.

falsch, 145.
fasel, 197.
firwësan, 86.
frei, 287, 291.
fûst, faust, 93.

gans, 441.
geisel, 287, 293.
gelind, 385.
genugthun, 429.
gerta, gerte, 219.

himmel, 28.
houwan, haeun, 403, 408, 413.

kaiser, 289.
kerze, 441.
kiste, kiste, 154.
klar, 147.
klei, 221.
knecht, 292.
kolbo, 453.
krone, 440.
kümmel, 137.

lang, 146.
leihen, 287, 293.
locchôn, 453.

mâgo, 455.
marka, 452.
mias, 445.
mist, 93.
münze, 441.

-nuomen, 61.

orgel, 137.

pfaht, 443.
pfant, pfand, 443.
prisen, 138.

raba, 455.
radja, 138.
redina, 138.
reden, 138.
redihafti, 138.
†tribling, 299.
rîchi, reich, 287, 288.
rund, 147.

sâlida, *sälde*, *selde-, 450.
schalk, 287, 291.
schele, 307.
schiff, 147.
schlange, 384.
sëhto, 91.
seim, 101.
sihhur, sicher, 145.
skart, 409.
skrîban, 138.
skurz, 146
slaf, 455.
strang, 165.
swâri, *swër*, schwer, 326.

umbi, 63.
ûtar, euter, 190.

verdërben, 85.
vogt, 441.

wahr, 145.
wahrscheinlich, 429.
währschaft, 146.
Walah, 287.
war, 146.
wâra, 146.
*weih, 287, 293.
*weichbild, 446.
†weiszkäuffer, 311.
welle, 196.
wempel, 223.
werth, 287, 294.
wetti, wette, 442.
wîch, 446.
wini, 231.
†wittstock, 311.
wolke, 196.
wurzi-, 79.

zahn, 441.
zëlt, zelt, 445.
zëltâri, zelter, 191.
zins, 442.
zoll, 442.
zöllner, 142.

LANGUES LETTO-SLAVES.

Éléments préâryens, 403, 404, 409, 410, 415; traitement des consonnes préâryennes ou étrangères, 391, 405, 410, 415; chute de *n-*, 411. — Divergences dans les gutturales, 404; groupes *kv, gv,* 83; k_1s, ks_2, 76. — Emprunts germaniques anciens, 392. 404.

I. LANGUES LETTO-PRUSSIENNES.

GRAMMAIRE.

Écriture et *Prononciation* : (Prus.) Notation des brèves, 79; le *y*, 78; *au* et *aû*, 80; hésitations entre *aû*, *oû*, *û*, 80. — (Lit.) Allongement, 74.

Phonétique : (Pr.) Chute des dentales finales, 80; *ī* = *ē*; *aû*, *oû* = *ū* tonique, 80. Influence des gutturales et labiales sur le vocalisme : *o*, *u* = *a*; *û* = *ū*; *oi* = *ai*, 82, 83. — (Lit.) Traitement des sonnantes, 93, 451, 453; traitement de *ā* devant nasale, 83; *i* euphonique, 454. Groupe k_2s, 74. Assimilation : *sz* = *s* devant *sz*, 74. Métathèse, 93.

Lexicologie et Morphologie : Emprunts germaniques, 443; slaves, 404. Numératifs, 74. — (Pr.) Déclinaison refaite sur le nominatif, 83; fém. en *-û*, 82. Pronoms atones, 81.

LEXIQUE.

VIEUX PRUSSIEN.

alwis, 410.
anterpinsquan, 84.
buwinanti, 82.
daûsin, dûsin, 82.
drûcktan, 82.
enumna-, 61.
enterpo, 84.
gallû, 83.
galwasdellikei, 83.
mergwan, 83.
pûdauns, 82.
siran, 79.
toû, tu, 81.
urs, 82.
uschts, wuschts, 74.

LITUANIEN.

aiszkus, 157
alwas, 410.
apynasris, 88.
aszara, 88.

baltas, baltûju, 276.
brēkszta, 77.

elksnis, 452.
eras, 452.

gajus, 90.
gardas, 404.
gelžis, 408.
gyti, 90.

imti, 452.

jûdas, 458.

kanti, 403.
kepu, 93.
kumstė, 93.

liga, 78.
lugsti, 453.

marės, 452.

nagas, 62.

patswerdas, 430.
pelai, 452.
per, 88.
periu, 452.
pirmas, 92.

raiszkus, 357.

*skardas, *skarda, 409
smagenės, 358.
spėti, 454.
swarus, 326.
szeszi, 74.
szilti, 452.

tarpa, 86.
tarpstu, 85.

ugnis, 93.
uszės, 74.
uszininkė, 74.

wadoju, 443.
winkszna, 91.
wiras, 452.
wirszus, 165.

žardis, 404.
žąsis, 404.

LETTE.

kluss, 86.
pâr, 88.
skârds, 409.

II. LANGUES SLAVES.

GRAMMAIRE.

Écriture et *Prononciation :* Mots atones, 183; transcriptions latines, 419. (Rus.) Prononciation de *o* protonique, 428; des finales sonores, 429. Transcription, 390. — (Boh.) Prononciation de *mj*, 92.

Phonétique : *Voyelles :* Traitement des sonnantes, 93; *ă* distinct de *o*, 411; *o- = ă- = e-, o-*, 411; *-olo-*, 410; *i- = jĭ- = je-*, 357. Voyelles euphoniques, 411, 454. — (R.) *u = o, e, a*, 434.

Consonnes : Traitement de *sve-*, 74; k_1t, k_1st, k_2st, 76, 93; k_2t, 91; k_2s, 74, 76. — *-r- = -ŭ-*, 183, 419. — (Blg., Sb.) Traitement de *-l, -r* devant consonne, 358. Métathèse, 358. Apocope, 358. — (Pol., R.) Nasales, 156, 415.

Lexicologie : Emprunts allemands, 419, 430; grecs, 420, 423; latins, 419; roumains, 196; arabes, 417; tatares, 183, 401, 417, 418, 420, 421, 428, 430, 434; (Boh.) grecs et slavons, 423; (R.) samoyèdes, 415. — Emprunts de traduction, 429; de suffixes, 143, 420; (Blg., Sb.) de désinences, 196. — Primitifs extraits de faux diminutifs, 417; personne verbale devenue participe, 356. — (Blg., Sb.) Prépositions extraites de noms, 160; interjections extraites de flexions, 196. — Suffixes, 143, 355, 420.

Morphologie : Indétermination fonctionnelle, 355. — Flexion *-tŭ : tŭ* 3e sing., 356. — Numératifs, 74, 76. — (Boh., Pol.) Présent refait sur la 3e sing., 355, 356. — (Blg., Sb.) Pluriels en *-uria*, 196; vocatif en *-le, -ljo*, 196.

LEXIQUE.

slavon.

blato, 276.
bŭděti, 159.
bytŭ, bytĭ, 355.

vlŭga, 78.
vrěmę, 434.
vĭsemogaštĭ, 429.
věra, 146.

goiti, 90.
gradŭ, 404.
gasĭ, 404.

dlŭgŭ, 419.

jestesi, istesi, 357.

jestĭstvo, 355.

želězo, 408.
živopisĭcĭ, 430.

imę, 61.
istina, 357.
istŭ, 355, 357.
istŭba, 357.

kuja, 403, 408.

morije, 406.
mĭgla, 358.

nogŭtĭ, 62.

oko, 164.

olovo, olovĭ, 410, 434.

pĭklŭ, 431.
pęstĭ, 93.

raz-, roz-, 358.
rěpa, 455.
rěsĭnŭ, 357.

sarakusti, 433.
sirŭ, 415.
skrada, 409.
slabŭ, 455.
solĭ, 405.
sądŭ, 417.
sąšlĭstvo, 355.

trěba, 83.

čeljadĭ, 420.

šestĭ, 74, 76.

jasĭnŭ, 357.

BULGARE.

atŭ, 420.

barŭ, baremŭ, 183.
*bra, 358.

*dvažĭ, 358.
dira, dirja, 160.
dirjo, 160.
dori, dure, 183.

*ka, 358.

*lele, leljo, 196.

*ma, 358.

podirŭ, 160.
podirĭ, 160.
poslē, 160.

rami, 358.
-re, -r, 183.

sledŭ, 160.
sŭndŭkŭ, 417.
soštij, 357.

*triží, 358.

čeljadĭ, 420.
čuvalŭ, 415.

jarŭ, 417.

SERBE.

bar, barem, 183.
Bliznad, 420.

godina, 433.
gojiti, 90.

isti, 357.

jarak, 417.
jer, 183.

*lele, leljo, 196.

morati, 419.
*more, 183.

-re, -r, 183.
romizga, 358.

SLOVÈNE.

istinga, 357.
morati, 419.
-re, -r, 183.

BOHÉMIEN.

bláto, 276.

čeleď, 420.

dostiučiniti, 429.

Hospodin, 423.

istina, 357.

járok, 417.
jestota, jestotiny, 356.

kořeni, 427.
kov, 403.

malíř, 430.
museti, 419.

*neborák, 183.

osudí, 417.

pravděpodobný, 429.
prodloužiti, 419.
prodlužiti, 419.

sud, *suden, 417.

POLONAIS.

błoto, 276.

ciemnica, 431.
cmentarz, 156.
czeladź, 420.

godzina, 433.

iścizna, 357.
istność, jestność, 358.
istotny, 356.

kozak, 428.

malarz, 430.
musieć, 419.

ołów, 410.

*strzał, 431.
sukmana, 418.

wszechmocny, 429.

zwierciadło, 433.

PETIT-RUSSIEN.

loša, 420.

RUSSE.

adŭ, 431.
arenda, 418.
armjakŭ, 425.

bandura, 402.
boloto, 276.

Volga, 196.

gorĭkij, 425.

denĭgi, 420.

*Žatŭ, 415.
žuravlĭ, 434.

zelie, 427.

izba, 357.
ísto, 357.

kazakŭ, 428.
kazna, 420.
kapitanŭ, 427.
kaftanŭ, 418.
kladbišče, 156.
kovatĭ, 403.
kommisarŭ, 427, 428.
kurŭ, kurokŭ, 424.

lošadĭ, 420.

muravej, 434.

*nado, 358.
nastojaščij, 357.

olovo, 410,
očki, 433.

pekŭ, 431.
posuda, 417.
puška, 427.

rězy, 357.

samovarŭ, 430.

skatertĭ, 432.
smyčekŭ, 433.
sorokŭ, 433.
strěljatĭ, 431.
sudno, 417.
*sukmanŭ, 418.
sundukŭ, 417.
sutki, 434.

temnica, 431.

udovletvoritĭ, 429.

čeljadĭ, 420.
*čuvalŭ, 415.

*jurta, 404.

jaru, 417.
jasakŭ, 421.

LANGUE ARMÉNIENNE.

GRAMMAIRE.

Alphabet et Prononciation : Graphie arbitraire de *h-*, 162. — Mots atones et proclitiques, 163, 164, 165.

PHONÉTIQUE : *Voyelles :* Traitement des sonnantes, 165. — *a* = *e*, *o*, 456; *-oj* = *-ey*; *-oy-* = *-ey-*, 57, 58; *u* = *n*, 59. — Chute de voyelles initiales, 165; finales, 161, 163; de *u*, 58.

Consonnes : Substitution des consonnes 161, 164; traitement normal de *p*, *t*, k_2, 161; divergences dans le traitement des sourdes, 162. — Les gutturales vélaires, 57, 162, 163; le *č*, 58, 161; les gutturales palatales, 57, 161, 764; le *ǯ* et le *ǰ*, 57, 164; gutturales voisines de *u*, 57, 59; gutturales après *n*, 59. — Les dentales, 161, 162, 163, 165; *-ur-* = *-tr-*, 163. — Les labiales, 162, 163, 165. — Déaspiration après aspirée, 163. — Chute de *h-*, 162. — Traitement de *v*, de *-r-*, de *-rs-*, 165. — Groupes de trois consonnes initiales, 162; groupes *ks*, *ps*, *pj*, 161; *c'* = *sk*, 165; *st* = *tt*, 165; *s* = *c* devant consonne, 164.

Doublets, 164.

LEXICOLOGIE : Place de l'arménien parmi les langues indo-européennes, 60. — Éléments préâryens, 405, 406. — Emprunts éraniens, 58, 162, 456; pehlvis, 58. — Mots en *-kn*, 164. — Suffixes, 58, 163.

MORPHOLOGIE : Conjugaison analogique, 164.

LEXIQUE.

alikh, 162.
acem, 57.
aku, 164, 456.
al, 405, 406.
ajtnoyl, 456.
ajć, 165.
ankiyn, 59.

anǯoyk, 58.
anvan-, 61.
ar̃-, er̃aǯ, 165.
asaći, 164.
asem, 164.
astl, 161.
atamn, 456.

ateal, 456.
ard, 161.
arcath, 163.
armoykn, 58.

bazoyk, 58.
bojc, boycanem, 57.

garoyn, 456.
ger, 165.
gitaći, gitem, 164.
giyt, 59.

-d, 163.

doy, 163.
doystr, 58, 161.
drand, 161.
droyžan, držel, 58.

elanim, 162.
es, 164.
erg, 161.
ereyim, 165.
ey, 163.
eythn, 162, 163.

əmpel, 164.
ənd, 164.
əst, 164.

thanǯr, 59.
thařamin, 165.
thoykh, 58.

žolovoyrd, 163.

i, 162.
iž, 57.
inn, 61.
inč, 162.
iver, 165.
i veroyst, 164.

lizoym, 57.

loje, loycanem, 57.
lojs, 58.
loyc, 57.

cnōt, 164.
coyř, 165.

koy, 59.
kskic, 164.
krčel, 58.

hajr, 161.
hajćel, 162.
hajkh, 456.
hay, 162.
het, et, 162, 163.
hing, 59, 161.
hot, 162.
hoym, 162.
hoyn, 161.

ǯeřn, 57.
ǯiyn, 163.
ǯoykn, 58.

mec, 164
meřanim, 165.
merǯ, 165.
mořanam, 165.
moykn, 58, 161.

o, 162.
otn, 162.
orcam, 57.
oćkr, 375.
oyth, 163.
oymp, 164.

oystr, 162.
okh, 163.
č-, oč, 165.

sin, 57.
siyn, 163.
skesoyr, 59.
soyǧ, 58.
-soyn, 161.
spasel, 456.

vathsoyn, 456.

tasn, 456.
tatrak, 163.
tar, 163.
tarm, 163.
tartam, 163.
teyel, 163.

ć-, 165.

yerknoyst, 164.

phaxōyst, 163.
phetoyr, 162, 163.
phoyt, 162, 163.
phoykh, 58.

khan, 162.
khařasoyn, 162.
khēn, 162.
khsan, 161.

ōcanem, 59.
ōǯ, 59.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

GRAMMAIRE.

Phonétique : *Voyelles :* Loi de compensation, 338. — Traitement des sonnantes, 453, 454; la voyelle *ə*, 454. — (Scr.) *rā* = *erə* (*ari*), 77; *i* euphonique, 454.

Consonnes : Les gutturales après *u*, 60. — (Scr.) Traitement de g_1, 77. Groupes *kst*, *ksd*, 76. Dissimilation : $\check{s}=k\check{s}$ précédant $k\check{s}$, 76. — (Zd.) Traitement des syllabes aspirées consécutives, 166. Groupes k_1s, k_2s distincts, 76; $\overset{\vee}{\check{s}}$-, $\overset{\wedge}{\check{s}}$- = $\check{s}$-, *s*-, 73.

Lexicologie : (Éran.) Éléments préâryens, 405. — (Zd.) Adjectifs formés sur personne verbale, 356. — (Scr.) Préposition devenue substantif, 87.

Morphologie : Formes refaites, 454. — (Scr.) Plur. neut., 454. Infinitif 327. — (Persan) Passé indéfini. 15.

LEXIQUE.

SANSCRIT[1].

acha, 165.
abhi, 63, 289.
amī, amū, 63.
ambu, 166.
ajam, 280.
alaṅkaromi, 429.
aṇcu, 88.

ājus, 89.
āha, 164.

ugra, 89.
upari, 87.
ubhau, 63.

ūdhar, 190.

ṛça, 452.

kiṇa, 452.
kim, 162.
kumbha, 165.
kulva, 452.
kravis, 128.
kšajāmi, 75.
kšiṇomi, 76.

gṛdhṇu, 453.

cakra, 79.
cand-, 452.

cuñjūšāmi, 90.

tava, 279.
tṛpnomi, 83.
tṛpti, 85.

dīrgha, 419.
deh-, 165.
drāghījān, 77.
dvirepha, 430.

nakha, 62.
nagna, 93.
nasja, 88.
nāma, 61.

paṅkti, 93.
pibāmi, 164.
pūti, 162.
pūrva, 192.
pṛthuṣāghanā, 80.
prīja, 291.

bodhāmi, 159.

bharga, 77
Bhṛgu, 77.
bhrāṣāmi, 77.

miha, 358.
*mīra, 406, 452.
megha, 358.
mehāmi, 358.

juvan, 89.

rāṣ, rāṣa, 288, 453.
roga, 78.

laghu, 187.
labh-, 165.

varšman, 165.
valgu, 77.
vāri, 221.

vāstu, 456.
veça, 446.

çakuna, 79.
çaṅkha, 128, 157.
çvan, 452.

šaš, 76.

satja, 357.
satvan, 356.
sanomi, 198.
salila, 405.
sṛka, 79.
svadhā, 32.

hārd-, 80.

PÂLI, PRÂCRIT.

chaṭṭ, 76.

ZEND.

*astvan, 356.
asman, 28.
kaēna, 162.
xumba, 166.
xšaš, 73.
*xšjaoθna, 73.
*xštā-, 73.
gərəda, 405.
tərəfjāt, 83.
patā, *pta, *pita, 454.
magna, 93.
javaēṣi-, 89.
raoxšna, 91.
rāz, 453.
zrajas, 416.

B. — LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

LANGUES SAMOYÈDES.

Archéologie et *Philologie* : Les peuples samoyèdes, 401. — Ancienne civilisation samoyède, 400, 405, 407, 414.

[1] Les *italiques* désignent les mots védiques.

GRAMMAIRE.

Phonétique : Nature tonique des longues, 404. — Double série de gutturales; $s = k_1$, 406, 413, 415. — (Ob.) *kvä-*, *kue-* = *ka-* (k_2a-), 413; *-g-* épenthétique, 406. — (Your.) *h-*, *χ- = *k-*, 403, 413; *j-* = *v-*, 409; *j* prosthétique, 414.

Lexicologie et Morphologie : Emprunts germaniques, 399; russes, 402, 403. — Noms propres, 414. — Formatives *t*, *k* ($= k_2$), *s* ($= k_1$), 413. — Particule *-vy*, *-va*, 413. — Présents en *-la-*, 413.

LEXIQUE.

VIEUX-SAMOYÈDE (MOTORIQUE).

kidde, 406.
kyr, 406.

YOURAQUE.

vese, *jẽse', 408.
jeru, 401, 414.
mara, 406.
*mãri, 406.
ńolepe', 411.
pend'er, 402.
pir, 406.
sear, 406.
sẽra, siera, 415.
tõlãu, 399.
tõlir, 399.
habi, 401.
hãrad, *χ̌ãrad, 403.
Hãsava, 414.

AVAMIEN (TAVGY).

basa, 408.
kiriba, 403.
koru', 404.
moru, 406.
ser, 406.
sera'a, 406.
seru, 415.
śiragă, 406.

OBIEN.

ara, era, 415.
*kaǩ, *koč, 400.
Kvälak, 414.
*kuannap, kuetnam, 413.
kuek, 413.
kues, 403, 408, 413.
kuessal, 413.
*kuetel'am, 413.
*lakkań, 413.
mogor, 406.
noi, 425.
orttań, 413.
perg, 406.
pöńer, 403.
pöres, *pares, 424.
siri, 406.
sũrutnam, *sũrunńań, 413.
śoŋgol, 415.

YÉNISEYEN.

bese, 409.
kearu', 415.
kiḽoba, 403.
mora, 406.
si', 406.
tũmimo, 431.

KAMASINIEN.

baza, 409.
nori, 406.
phirže, 406.

LANGUES FINNO-OUGRIENNES.

Archéologie, *Mythique* et *Philologie* : La philologie finno-ougrienne, 389, 393. — Les Vogoules et les Ostyaques, 392, 394, 396, 421, 422. — Civilisation permienne et ziryane, 395, 421, 422. — Le chamanisme, 404. — L'ours mythique, 393.

GRAMMAIRE.

Phonétique : Traitement des mots empruntés, 391, 424; (Finl.) conservation de *ē* germanique, 399. — (Zir.) *p* = *f* = *v*, 426. — (Vog.) *o-*, *-y* = *a*, 428; *u* = *v*, 423; *-χ* = *-k*, 428. — (Ost.) le *l*, 411, 434. Apocope, 425.

Lexicologie et Morphologie : Éléments prélinnois, 404. — Noms de métaux, 408. — Emprunts germaniques, 389, 398, 406; lettes, 389, 409; éraniens, 409, 416, 433; tatares, 416, 417, 421, 428, 433; russes, 391, 418, 422, 424, 427, 429; pet.-russiens, 428; (Magy.) slaves, 392; (Vog., Ost.) ziryanes, 399, 421, 422; samoyèdes, 400, 403; emprunts indirects, 391, 418, 422; de traduction, 391, 430. — Suffixes, 404, 424, 425. — (Vog., Ost.) Composition, 425. — (Lapp.) Nominatifs en *-as*, *-ēs*, 398.

LEXIQUE.

LIVE.

kārdə, 409.
kârand, 404.

ESTONIEN.

kard, 409.

FINLANDAIS.

karta, 409.
kartano, 404.
kulta, 406.
nickla, 399.
sallte, 406.
silbba, 406.
veto, 422.

MORDVINE.

kardā, kardas, 404.
nča, 424.

TCHOUVASHE.

kardá, 404.

ZIRYANE.

akań, 425.
viʒ, 426.
vot, 422.
gor, 425.
gornög, 425.
gort, 403.
jermög, 425.
izlög, 425.
kar, 404.
karab, 429.
kesjalny, 401.
kört, 409.
kurög, 424.
maitög, 424.
nebög, 425.
noi, 425.
öšyn, 425.
perna, 426.
porś, 424.
pyzan, 425.
skljönička, 424.
yž, 424.

VOTYAQUE.

gurt, 403.
kar, 404.
korab, 429.
zaryz, 416.

VOGOULE.

ārent, 418.
ātkues, 403.
ātteχ, 422.
estop, 429.
isnas, 425.
jarmak, 425.
jāχ, 428.
jipyš küäl, 431.
joseχ, 421.
karap, 429.
kinliskä, 424.
kosyχ, 428.
kuas, 428.
kušša, 428.
küäreχ, 424.
kür, 425.
ljon, 429.
nepek, 425.
ńań, 416.
ńel, 431.
ōlyš, 420, 428.
oŭχ-put, 430.
ǫχša, 420.
oš, 424.
päsen, 425.
pernä, 426.
pesken, 425, 427, 428.
pōrys, 424.
put, 434.
Pŭχrou, 429.
pyč, 426.
quč, quš, 401.
ruśtaňqa, 425.
saryš, 416.
sāt, 433.
solom, 418.
sōpen, 417.
sōpyn, 428.
śoŭχâl, 415.
śoś, 428.
tiňke, 420.
tōqyχ, 428.
χōn, χān, 416.
χosna, 420.
šār-jeut, 433.

OSTYAQUE.

akań, 425.
ārtyn, 418.
astakan, 391.
viś, uś, 426.
isni, 425.
istēk, 425.
jermak, 425.
jor, ūr(t), 401.
kamisar, 428.
kart, 409.
kerep, 429.
kōr, 425.
kört, 403.
kosal, 428.
kurek, 424.
kurmek, 425.
ľābet, 433.
ľoľpa, 434.
ľon, 429.

moitek, 424.
nepek, 425.
noi, 425.
ńoĬ, 431.
ōt, 422.
oš, 424.
pasan, 425.
pasan-laṅgyp. 432.
patlam-χ̌ōt, 431.
pender, 402.
perna, 426.
posmek, 424.
poškan, 425, 427, 428.
purys, *pūraš, *pōres, 424.
sem, semy, 429.
sēm-kartet, 433.
sopek, 428.
sukman, 418.
śāres, 416.
śonχ̌āl, 415.
śoś, 428.
tinyṅ-keu, 391. 431.
tōrym-vir-jiṅk, 432.
tōrym-χ̌ōt, 432.
ulja, 428.
una, 428.
χ̌āsna, 420.

MAGYARE.

arany, 416.
Balaton, 276.
hét, 433.
kert, 404.
macska, 417.
ólom, 411.
tenger, 417.
úr, 401.
vas, 409.

LANGUES TATARES.

Les Tatares de Sibérie, 396, 399. — Emprunts arabes et persans, 392; russes, 418.

LEXIQUE.

TATARE DE SIBÉRIE.

ārijet, 418.
alaša, 420.
*ta'uq, 420.
tenke, 420.
'hasine', 420.
salam, 418.
jurt, 404.

TURC OSMANLITE.

ta'uq, 420.
tambaqu, 417.
hafta', 434.
raqy, 417.
sa'at, 434.
çanduq, 417.

MONGOL.

kōrija, 404.

C. — LANGUES DE L'EXTRÊME ORIENT.

Archéologie et *Philologie* : La sinologie et la philologie indo-chinoise, 328. — Origines chaldéennes de la civilisation chinoise, 343.

GRAMMAIRE.

Écriture : (Chin.) Origine et développement de l'écriture, 330, 331, 332, 334, 341, 344; symboles aphones et épithètes graphiques, 331, 333, 334, 349; action de l'écriture sur le langage, 334. — (Tibét.) Orthographe, 335.

Tons et *Accentuation*, 337, 339. — (Chin.) Origine des tons, 337, 348. Loi de compensation tonique, 338. — (Tib.) Origine des tons, 340; action des consonnes sur la tonalité, 340.

Phonétique : Polysyllabisme et monosyllabisme, 329, 330, 333, 334, 335, 339. — (Chin.) Homophones, 336. Apocope, 334. Contraction, 335; *-u- = -ovu-*, 332; *h-, k- = l-*, 332. — (Tib.) Action des consonnes sur le vocalisme, 340.

Lexicologie : Parenté des racines chinoises, indo-chinoises, japonaises, mandchoues et mongoles, 330, 333, 335, 349. — (Chin.) Dialectes, 330, 347; hybridité et emprunts, 337, 345, 346, 349, 350, 352.

— (Tib.) Emprunts sanscrits de traduction, 430. Préfixes et suffixes, 335.

Syntaxe : (Chin.) Construction empruntée, 350, 352; particules postposées ou préposées, 350.

LEXIQUE.

CHINOIS.

yh, *ñai, togate, 333.
ky, 336.
can, 335.
cifu, čifu, 333.
ma; man, 336.
mañ, 335.
lao-hu, 331, 332.

ANNAMITE.

kop, 332.

CAMBODGIEN.

sabu, 418.

TIBÉTAIN.

dbu, 335.
brgjad, 335.
mgo, 335.
ra-jig-gñis-pa, 430.
rgje, rgjal-po, 335.
rta, 335.
spra, 335.
zla-va, 335.

JAPONAIS.

otagai, 333.
šabon, 418.

D. — LANGUES SÉMITIQUES ET CHAMITIQUES.

GRAMMAIRE.

Écriture : (Hébr.) Ordre raisonné de l'alphabet, 131; l'alphabet carré, 69; les quiescentes, 69; paléographie de *j*, *h*, 67. — (Egypt.) Écriture phonétique, 331; orthographe, 274. — (Copte) Alphabet, 248, 249, 260, 271, 273; origines de l'alphabet, 274, 275; lettres composées, 265, 266; représentation du *hamza*, 266. Orthographe, valeurs conventionnelles et multiples, 260-265, 269, 270, 274. Transcriptions, 246, 259. Signes orthographiques, 266. — (Nubien) Valeurs de ⳟ, 274.

Prononciation et *Accentuation :* (Arabe) Prononciation d'Égypte, 264, 265, 266; système vocalique, 268, 272, 273; le *hamza*, 266. — (Chamit.) Les finales; indistinction des muettes et des nasales, 259; les tons, 337. — (Égypt.) Système phonique et prononciation, 260, 267, 274. — (Copte) Prononciation thébaine et memphitique, 261; prononciation moderne, 245, 275. Les consonnes, 257-267. Les semi-voyelles, 270-271. Les voyelles, 267-72. Les diphtongues, 268, 271, 272. Vocalisme instable et indistinct, 267, 270, 272. Prononciation du grec, 257, 260, 262, 269, 271. L'accent, 257. — (Bishari) Le *d*, 246, le *ƀ*, 258.

Phonétique : Origine des mutations vocaliques, 338. — (Arabe) L'*alef* prosthétique, 267. — (Égypt.) Chute de *n*, 260. — (Copte) Traitement des fricatives finales, 259; traitement de *n*, 260. Prosthèse, 267. Traitement de *o* atone, 271. Diphtongaison, 160, 270, 272. Contraction des diphtongues primitives, 270. Génération de *a*, *o*, *oa* sous *h*, 265.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LEXIQUE.

HÉBREU ET PHÉNICIEN.

'adōnaj, jāhvēχ, 68.
MRQV', 28.
raqīja', 28.
šāmaīm, 28.

ARABE.

*'Eh'nā's, 260.
çanduq, 417.

ERRATA.

P. 3, l. 4 inf., note 1. Lire : 3.
P. 4, l. 6, Chartes. Lire : Charles.
P. 61, l. 7, *ime*. Lire *imę*.
P. 79, l. 17, ι arès. Lire : après.
——— l. 18, λ. Lire : λι.
P. 116, l. 2 inf., *enteurvout*. Lire : *euteurvout*.
P. 151, l. 25, *κηρύκjω*. Lire : *φυλάκjω*.
P. 276, l. 1 inf., vada. Lire : vado.
——— l. 2 inf., loco. Lire : loca.
P. 301, l. 27, gergo. Lire : zergo.
P. 356, l. 4, *mowiť-em*. Lire : *mówiť-em*.
P. 342, l. 3 inf., Sagon. Lire : Sargon.

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

Arbois de Jubainville (H. d'). Mélanges celtiques. 1. De quelques composés géographiques gaulois. — 2. Noms de lieux dérivés de gentilices en *-enus*, *-ennius*. 1

Déclinaison des pronoms personnels en vieil-irlandais. 277

De quelques termes du droit public et du droit privé qui sont communs au celtique et au germanique. 286

Audouin (E.). Prothèse vocalique. 61

Berger (Philippe). Les inscriptions hébraïques de la synagogue de Palmyre. 65

Bréal (Michel). Deux prétendus cas d'analogie. 1. La première personne du pluriel en français. — 2. L'origine du féminin dans les langues indo-européennes. 12

Notes grecques et latines. 1. De l'irradiation grammaticale. — 2. Étymologies grecques : Ἀμαρτάνω, ἀμβλακίσκω. Προνωπής. — 3. Une inscription votive osque. — 4. Un dérivé osque de *dies*. — 5. *Strenæ*. — 6. *Diuturnus*. — 7. *Tergorare*. — 8. *Cælum*. — 9. *Rabies*. — 10. *Sallustus*. — 11. *Tellus*. — 12. *Munus*. — 13. *Studeo*. — 14. *Forda*, *horda*; *gourd*, *dégourdir*. — 15. *Suescere*. 20

Sur les rapports de l'alphabet étrusque avec l'alphabet latin. 129

Premières influences de Rome sur le monde germanique. . . . 135

De la prononciation du *c* latin. 149

Varia. 1. Τύχη. — 2. Ἰωκή pour διωκή. — 3. Ἀφαυρός. — 4. Μᾶλλον « mais ». — 5. Θρινακίη. — 6. Les adverbes latins en *ē*. — 7. *Invideo*. — 8. *Uber*. — 9. *Cervix*. — 10. Allemand *zelter*. — 11. Français *convoiter*. — 12. Le mécanisme grammatical peut-il s'emprunter? 184

Sur la prononciation de la lettre *F* dans les langues italiques. 321

A propos de l'inscription de Lemnos. 323

Varia. 1. *Silenta*. *Fluentum*. *Cruentus*. — 2. *Umbratilis exercitatio*. — 3. *Serus*. — 4. Une trace des formes à augment en latin. — 5. Anciens infinitifs latins changés en participes. 324

Anciens mots germaniques d'origine latine. A propos du livre de Skeat, *Principles of english etymology*. 1. Vieux haut-allemand *chranz* « couronne ». — 2. Gothique *vadi* « gage ». — 3. Vieux haut-allemand *pfant* « pignus ». — 4. Vieux haut-allemand *chohhâri* « carquois ». — 5. Gothique *plapja* « place, rue ». — 6. Gothique *mes* « table ». — 7. Vieux haut-allemand *zëlt* « tente ». — 8. Vieux haut-allemand *wîh* « oppidum ». 435

Notes étymologiques. 1. *Atavus*. — 2. *Avidus*. — 3. *Lāridum* « le lard ». — 4. Ἑορτή, ὀαρτά. — 5. Δμώς. — 6. L'adverbe

Pages.

ombrien *sevom*, osque *sivom*. — 7. Vieux haut-allemand *sâlida*, anglo-saxon *sælda* «salut. bonheur» 447

Duvau (Louis). Varia. 1. Latin *uinno-* et ses composés. — 2. Latin *crūdus*. — 3. Vieil-irlandais *cúach* 128

Ernault (É.). Glossaire moyen-breton (suite). C-O, 98, 197, 359, 478

Grammont (Maurice). Le patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard (Franche-Comté) 461

Grasserie (Raoul de la). Des recherches récentes de la linguistique relatives aux langues de l'Extrême Orient, principalement d'après les travaux de M. Terrien de Lacouperie 328

Havet (Louis). *Canaba. Curculio, gurgulio*..... 56

Loth (J.). Étymologies celtiques. 1. *Cúach, caucus; cwch, κόγχος*. — 2. *Buaid, bud, beute* 157

Meillet (A.). Les groupes indo-européens *uk, ug, ugh*..... 57

Notes de phonétique. 1. Les occlusives sourdes en arménien. — 2. Arménien *es, asem*. — 3. Étymologies arméniennes. *End, est. Ar. Merj. C-. Iver. Cur. Erevim*. — 4. Traitement des aspirées précédées de nasale en grec. — 5. *n̥, m̥* en latin..... 161

Möhl (F. Geo.). Bas-latin **cœmenterium* «cimetière» 156

Bulgare *podírĭ* «après» 160

Bulgare *dorí* «jusqu'à ce que» 183

Le mécanisme grammatical peut-il s'emprunter?..... 196

Slave *blato* «marais» 276

Notes slaves. 1. Slavon *jestĭstvo* «nature»; *istŭ* «véritable». — 2. Serbe *romizga*, bulgare *rami* «il bruine» 355

Observations sur l'histoire des langues sibériennes..... 389

Ploix (Ch.). De l'étymologie du nom du dieu *Vulcanus*..... 193

Rochemonteix (M. de). La prononciation moderne du copte dans la haute Égypte 245

Saussure (F. de). Varia. 1. Les formes du nom de nombre «six» en indo-européen. — 2. Φρυκτός. — 3. Λιγύς. — 4. Vieux prussien *sirau* «le cœur». — 5. Traitement de l'*ū* en vieux-prussien. — 6. Les féminins en *-ū* du vieux-prussien. — 7. Gotique *þarf, þaúrbum* «avoir besoin». — 8. Ἀκέων. — 9. Τετίημαι. 10. Ἐπιτηδές. — 11. Περί = *ὑπερι. — 12. Ἡνία. — 13. Ὀκρυόεις. — 14. Ὑγιής. — 15. χ, φ pour *ks, ps*. — 16. Attique *-ρη-* pour *-ρα-*. — 17. *-υμνο-* pour *-ομνο-*? — 18. Lituanien *kùmstė* «le poing» 74

Schwob (Marcel) et †Gueysse (Georges). Étude sur l'argot français 33

Schwob (Marcel). Le jargon des Coquillars en 1455..... 168 et 296

Wharton (E.-R.). Quelques *a* latins..... 451

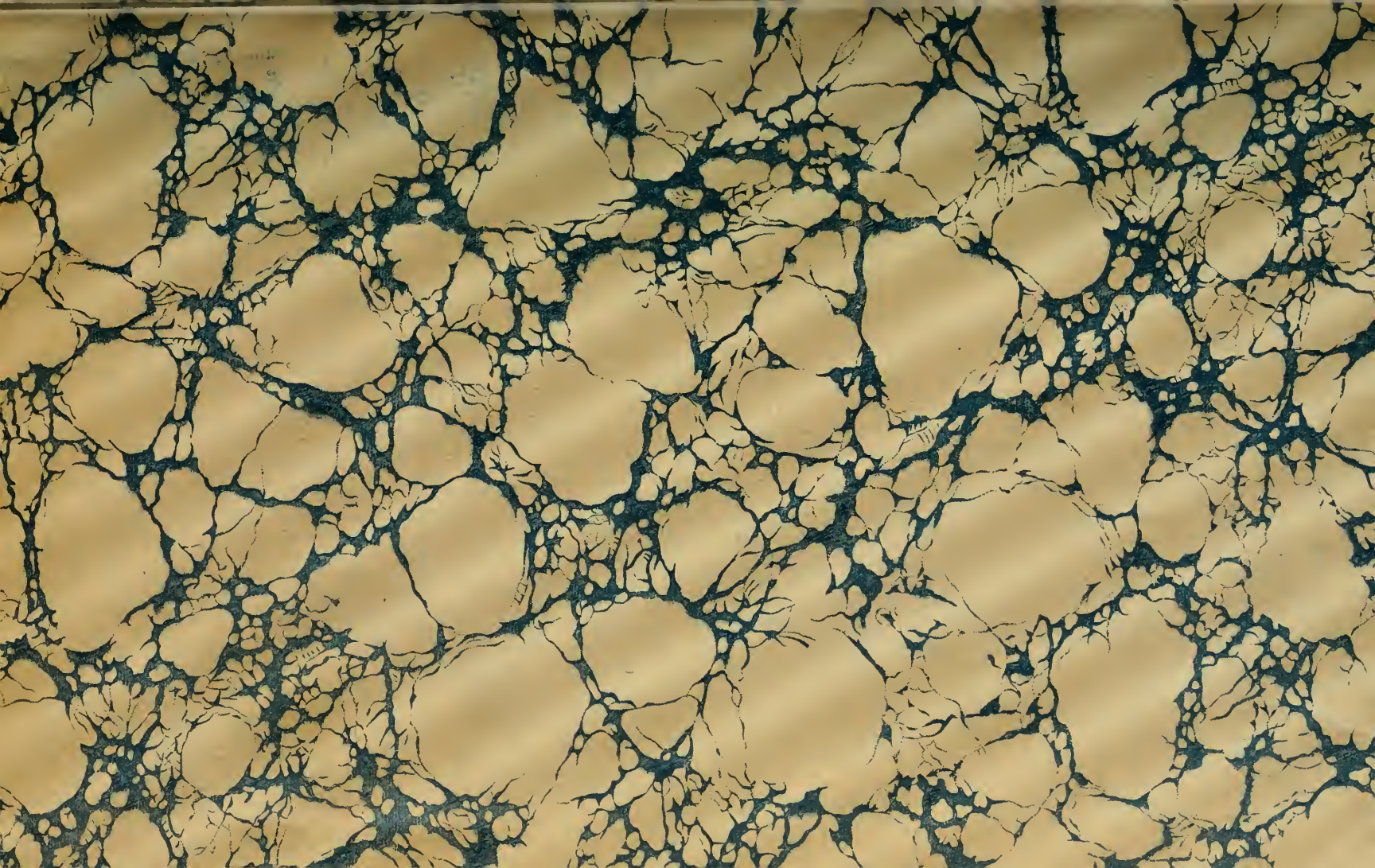

Société de Linguistique de Paris 191165
Mémoires.
t.7

P
La
S

DATE | NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED